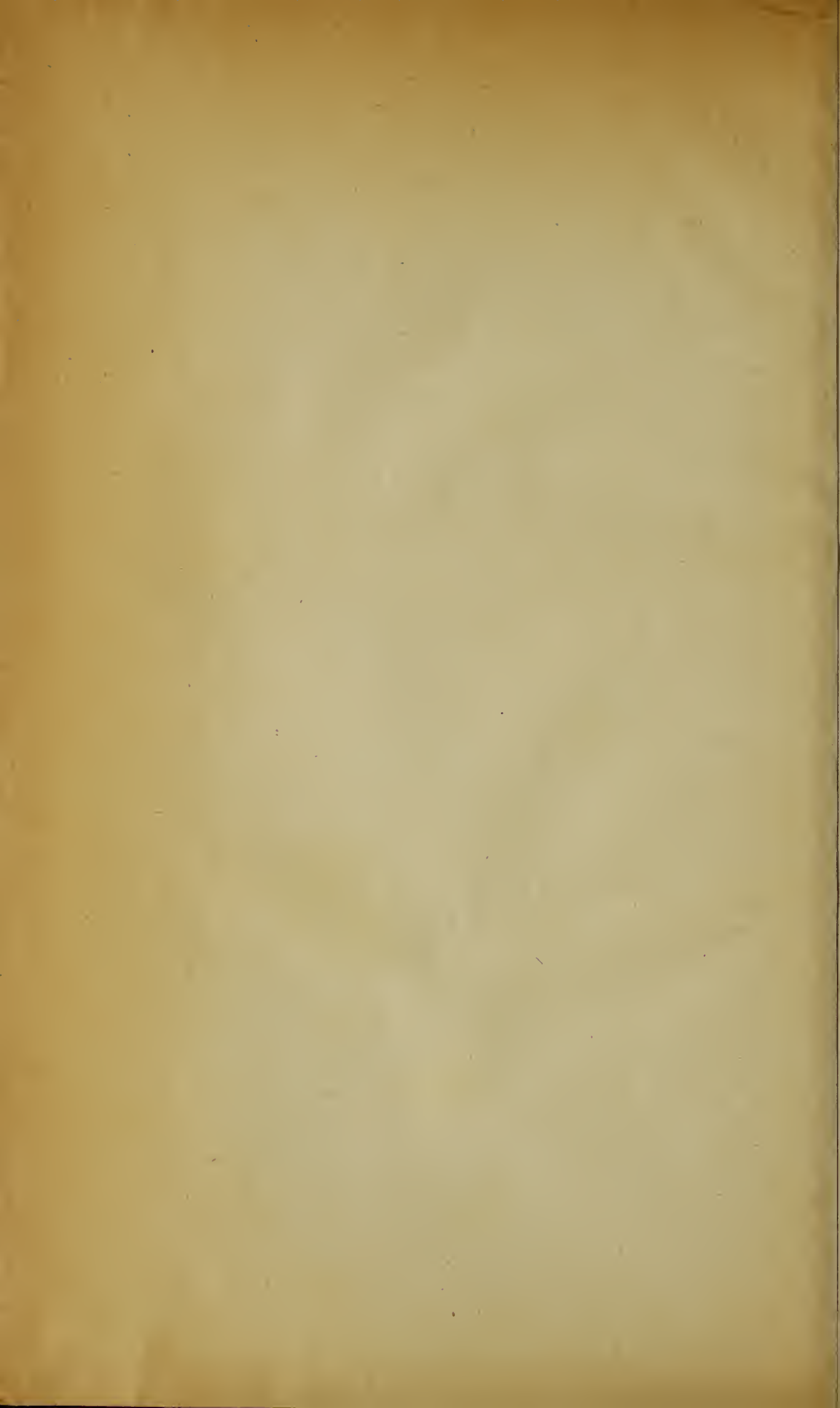


THE FIELD MUSEUM LIBRARY



3 5711 00017 0473





ORNITHOLOGIE
DE LA SAVOIE

TOME II.

—○—
IMPRIMÉ CHEZ BONAVENTURE ET DUCESSEIS,
Paris, 55, quai des Augustins.
—○—

ORNITHOLOGIE DE LA SAVOIE

ou

HISTOIRE DES OISEAUX
QUI VIVENT EN SAVOIE A L'ÉTAT SAUVAGE
SOIT CONSTAMMENT, SOIT PASSAGÈREMENT

PAR

J.-B. BAILLY

Conservateur d'Ornithologie au Muséum d'Histoire Naturelle
de Savoie.

TOME DEUXIÈME



66485

PARIS
J.-B. CLAREY, LIBRAIRE-ÉDITEUR
rue Serpente-St-André, 26.

CHAMBÉRY
J. PERRIN, LIBRAIRE.

1853

UNIVERSITY OF CHICAGO

DE LA 21101E

UNIVERSITY OF CHICAGO

UNIVERSITY OF CHICAGO

UNIVERSITY OF CHICAGO

UNIVERSITY OF CHICAGO

UNIVERSITY OF CHICAGO

UNIVERSITY OF CHICAGO



UNIVERSITY OF CHICAGO

UNIVERSITY OF CHICAGO

UNIVERSITY OF CHICAGO

UNIVERSITY OF CHICAGO

UNIVERSITY OF CHICAGO

UNIVERSITY OF CHICAGO

LISTE
DES NOUVEAUX SOUSCRIPTEURS

RECUEILLIE

PENDANT L'IMPRESSON DE CE SECOND VOLUME.

Messieurs :

- BILLIET (Balthazard), avocat, à Chambéry.
BIDOGNET, libraire, à la Chaux-de-Fond.
BLANCHARD, propriétaire, à Saint-Innocent.
BOTÉRO (Albert), propriétaire,
CHEVALIER (Georges), limonadier, } à Chambéry.
COSTA DE MONGEX (comtesse de),
CHERBULIEZ, libraire, à Genève.
DEGRANDE (Étienne), régent du bureau de la conservation des
hypothèques de Chambéry.
DELAHAYS, libraire, à Paris.
DESROGIS (Mmes), libraires, à Genève.
DUCLOS (Eugène), commissionnaire, à Chambéry,
DURAND, libraire, à Paris.
FARROLLET (Jean), maître d'hôtel, à Chambéry.
FOSSERET (Gaspard-Gabriel), vice-président du tribunal de pre-
mière instance de Chambéry.
GRUMEL (Joseph), substitut-greffier au même tribunal.
GUILLERMIN (Charles), avocat.
GUINCHET (Joseph), substitut-procureur, } à Chambéry.

HUGUENIN (Joseph), employé de la direction des douanes et gabelles de Chambéry.

MARCHAND (Henri), notaire, à Chambéry.

MARESCHAL (Laurent), chevalier, conseiller de la cour d'appel de Savoie.

MARTIN (Laurent), rentier,

MARTIN (Louis), négociant,

MAURE (André), procureur,

MERMILLOD, supérieur du collège national de Chambéry.

MICHAUD, docteur-médecin, à Chambéry.

MYÉDAN, supérieur du collège de Moûtiers.

NOE, ingénieur,

PAQUET (Jean-Marie), négociant,

PETIT (François), rentier,

PETIT (Hilaire), curé de Champagneux.

PIGNIER (Louis, de), propriét. rentier, à Saint-Pierre-d'Albigny.

RAYMOND (Claude-Melchior), avocat et professeur de droit,

RAYMOND (J. M.), professeur de mathématiques,

SAINT-MARTIN (Michel), professeur de physique,

SAINT-SULPICE (de), chanoine,

SALVAY (Alphonse), secrétaire de la direction de l'insinuation et des domaines, à Chambéry.

SÉLYS-LONGCHAMPS (Edmond, baron de), membre de plusieurs sociétés savantes, à Liège.

SIMON, éditeur du *Dictionnaire Bescherelle*.

STEINER, libraire, à Genève.

VAGNON (Jean), avocat,

VISSOL (Jean), rentier,

VUILLERMET, professeur de grammaire latine,

} à Chambéry.

} à Chambéry.

} à Chambéry.

} à Chambéry.

TABLEAU MÉTHODIQUE

DE LA DEUXIÈME PARTIE.

Ve ORDRE.....		Passereaux, <i>Passeres</i> .
10 ^e famille.....	{	Laniadées, <i>Laniadæ</i> . — Genre : 19 ^e , Pie-Grièche, <i>Lanius</i> .
11 ^e famille.....	{	Muscicapidées, <i>Muscicapidæ</i> . — Genre : 20 ^e , Gobe-Mouche, <i>Muscicapa</i> .
12 ^e famille.....	{	Bombycivoridées, <i>Bombycivoridæ</i> . — Genre : 21 ^e , Jaseur, <i>Bombycivora</i> .
13 ^e famille.....	{	Coraciadées, <i>Coraciadæ</i> . — Genre : 22 ^e , Rollier, <i>Coracias</i> .
14 ^e famille.....	{	Corvidées, <i>Corvidæ</i> . — Genres : 23 ^e , Corbeau, <i>Corvus</i> ; 24 ^e , Pie, <i>Pica</i> ; 25 ^e , Geai, <i>Garrulus</i> ; 26 ^e , Nucifrage, <i>Nucifraga</i> ; 27 ^e , Crave, <i>Fregilus</i> ; 28 ^e , Choquard, <i>Pyrhacorax</i> .
15 ^e famille.....		Oriolidées, <i>Oriolidæ</i> . — Genre : 29 ^e , Lorient, <i>Oriolus</i> .
16 ^e famille.....	{	Sturnusidées, <i>Sturnusidæ</i> . — Genre : 30 ^e , Étourneau, <i>Sturnus</i> .
17 ^e famille.....	{	Cinclusidées, <i>Cinclusidæ</i> . — Genre : 31 ^e , Cincle, <i>Cinclus</i> .
18 ^e famille.....	{	Turdusidées, <i>Turdusidæ</i> . — Genre : 32 ^e , Merle, <i>Turdus</i> . 1 ^{re} section : Sylvicoles, <i>Sylvicolæ</i> . 2 ^e section : Rupicoles, <i>Rupicolæ</i> .
19 ^e famille.....	{	Saxicolidées, <i>Saxicolidæ</i> . — Genre : 33 ^e , Traquet, <i>Saxicola</i> .
20 ^e famille.....	{	Sylviadées, <i>Sylviadæ</i> . — Genres : 34 ^e , Accenteur, <i>Accentor</i> ; 35 ^e , Rubiette, <i>Ruticilla</i> ; 36 ^e , Fauvette, <i>Sylvia</i> ; 37 ^e , Rousserole, <i>Calamoherpe</i> ; 38 ^e , Pouillot, <i>Phyllopneuste</i> ; 39 ^e , Roitelet, <i>Regulus</i> ; 40 ^e , Troglodyte, <i>Troglodytes</i> .
21 ^e famille.....		Upupidées, <i>Upupidæ</i> . — Genre : 41 ^e , Huppe, <i>Upupa</i> .
22 ^e famille.....	{	Certhiadées, <i>Certhiadæ</i> . — Genre : 42 ^e , Grimpereau, <i>Certhia</i> .

NOTA. L'Ordre des Passereaux sera continué dans la troisième partie.

ORNITHOLOGIE

DE LA SAVOIE

CINQUIÈME ORDRE

PASSEREAUX (PASSERES).

Il n'existe pas d'ordre en Ornithologie qui présente, dans les espèces appelées à le former, des nuances et des caractères si variés, des mœurs et des habitudes si différentes que celui des Passereaux. Je réunis sous cette dénomination les *Omnivores*, les *Insectivores*, les *Granivores* et les *Anisodactyles* du Manuel de M. Temminck; conséquemment tous les oiseaux *sylvains* qui me restent à décrire, ou plutôt qui ne font partie ni des *Galinacées*, ni des *Échassiers*, ni des *Palmipèdes*. En les examinant et en les comparant entre eux, on a peine à trouver d'autres caractères extérieurs, propres à les faire distinguer des oiseaux des autres ordres, que leurs tarses courts, ou médiocres et an-

nelés ; leurs doigts rangés par trois en avant, un en arrière ; leur doigt antérieur externe uni au médian par une membrane plus ou moins longue, suivant les familles et les genres, et le pouce articulé au bas du tarse sur le même plan que les autres doigts. Les ongles sont très-variables, mais en général grêles et un peu crochus. Le bec prend aussi toutes les formes et ne peut en conséquence établir dans cet ordre aucun signe caractéristique. Tantôt il est allongé, mais le plus souvent court, tantôt droit et pointu, quelquefois légèrement courbé à l'extrémité et assez souvent gros, conique et fort. Leurs yeux sont latéraux et fixés à fleur de tête. Leur queue est ordinairement composée de douze rectrices.

Les Passereaux se nourrissent d'insectes, de larves, de chenilles, de vers, de graines, de baies, de fruits, de bourgeons, etc., etc. Les plus grandes espèces, notamment les *Pies-Grièches* et les *Corbeaux*, vivent aussi de proies vivantes, de petits oiseaux, de souris, de campagnols et se repaissent encore de cadavres. Les fruits fondants, les larves, les chenilles, les insectes mous sont presque l'unique ressource alimentaire des volatiles à bec grêle ; et ceux-ci sont en général les plus recherchés pour les variations et la mélodie de leur chant. Les graines, les baies, les bourgeons servent au contraire de nourriture principale aux espèces dont le bec est gros, fort et conique.

Les Passereaux sont répandus partout. On les rencontre dans les champs et les prairies, dans les bois de la plaine et des montagnes, dans les rochers, sur le bord des eaux, jusqu'à l'intérieur des villes, sous les toits et dans les murailles des habitations. Les bosquets, les lieux arrosés et boisés de la plaine, sont le rendez-vous de la plupart des oiseaux chanteurs : c'est là du reste qu'ils trouvent avec abondance leurs aliments de prédilection, qu'ils respirent une agréable fraîcheur pendant les jours de chaleur excessive et jouissent d'une douce tranquillité durant leurs amours. Ceux dont le ramage est le plus simple, se font remarquer, à part quelques rares exceptions, spécialement dans les forêts et les champs des pays montagneux, qu'ils abandonnent, suivant les espèces, au commencement de l'automne ou seulement aux premiers froids, soit pour émigrer, soit pour se fixer en plaine ou dans des vallées inférieures à leur premier séjour. Plusieurs ne sont que passagers pendant la période des nichées : tels sont les *sujets* dont le genre de vie exige des chaleurs continuelles pour faire éclore et pour entretenir sans cesse les insectes destinés à les nourrir. Quelques-uns sont nomades et se livrent par troupes à des voyages pendant l'automne ou à l'approche du printemps. Les espèces que nous possédons toute l'année dans nos climats, comme celles qui y arrivent tous les ans avant les rigueurs

de l'hiver, se réunissent ordinairement par bandes innombrables et hantent les champs, les bois pour y chercher leur subsistance.

Les Passereaux donnent généralement avec facilité dans les pièges. Des oiseleurs les y attirent au moyen de l'appeau, ou bien en contrefaisant leur voix et leurs cris de ralliement; d'autres (les *pipeurs*) se servent à cet effet d'un ou de deux *rapaces nocturnes* qu'ils font agiter continuellement, ou dont ils imitent les cris et les soufflements lugubres; d'autres enfin façonnent pendant les chaleurs un abreuvoir au milieu de leurs engins, en y amenant, par exemple, un filet d'eau du ruisseau le plus voisin, ou bien ils y répandent seulement des plantes ou des rameaux d'arbustes dont les graines ou les baies forment la base de la nourriture des volatiles qu'ils cherchent à capturer. Plusieurs espèces, surtout parmi les *Fringillées*, se plaisent si bien à l'état de domesticité que parfois elles s'y propagent avec succès. Elles y apprennent même à chanter ou à siffler des airs, à contrefaire la voix ou les cris des animaux domestiques qu'elles ont l'habitude d'entendre de près. Bien plus, quelques-unes se montrent capables d'un attachement durable envers les personnes qui ont pris soin de leur éducation : elles semblent même leur témoigner, chaque fois qu'elles les revoient ou que celles-ci leur font du bien, leur gratitude par des chants successifs,

par des gestes ou par un trémoussement d'ailes propres à toucher.

Les Passereaux sont monogames. Ils nichent, les uns à terre, dans un creux ou parmi les pierres, les racines et les herbes, les autres dans les buissons ou sur les taillis et les arbres; d'autres occupent à cette intention les rochers et leurs excavations, les bords des eaux, quelquefois les fentes ou les cavités d'arbres et de murs. Les nids, chez quelques-uns, sont de vrais chefs-d'œuvre que la main de l'homme, même du plus habile, ne saurait imiter, tandis qu'ils n'offrent chez le plus grand nombre, surtout chez les espèces qui se reproduisent à terre ou dans des trous d'arbres, de rocs et de murailles, qu'un appareil des plus simples. Les espèces les plus petites et les plus communes font deux ou trois couvées par an; les plus grandes n'en font qu'une. Si on la leur ravit, elles ont presque toujours l'habitude d'en entreprendre une nouvelle. Les mâles de la presque généralité des couples soulagent les femelles dans les fatigues de l'incubation en y prenant eux-mêmes part. Les petits naissent nus avec les yeux fermés; mais ils se couvrent en trois ou quatre jours d'un duvet clair, très-doux et très-long, auquel succèdent bientôt après les premières plumes. Ils sont nourris alternativement par le père et la mère qui veillent constamment sur eux. Ils ne s'éloignent

jamais beaucoup à la fois de leur progéniture , même pour lui chercher quelque nourriture : ils la trouvent en effet sans peine aux alentours ; puisqu'elle se compose d'une infinité d'aliments que l'on rencontre ordinairement partout. Les sexes se ressemblent souvent par le plumage ; mais en général les *femelles* sont un peu moins grandes que les *mâles*. Quand elles sont de la même dimension, c'est avec peine qu'on parvient à les en distinguer ; cependant , au printemps , on reconnaîtra toujours les *mâles* à l'anüs qui est alors si chargé qu'il paraît comme gonflé et protubérant.

Dixième Famille.

LANIADÉES (Laniadæ).

Ces oiseaux ont le bec robuste, garni à sa base de poils rudes et dirigés en avant , crochu , denté vers l'extrémité de la mandibule supérieure , et relevé à la pointe de l'inférieure. Si cet organe leur donne par la dent qui l'arme de chaque côté quelque analogie avec les *Oiseaux de Proie*, spécialement avec les *Faucons*, leur pouce grêle, leurs ongles médiocres, non rétractiles, qui les obligent par con-

séquent de saisir et de transporter dans le bec leurs proies, les en éloignent assez pour ne m'être pas décidé à les classer, comme l'ont fait des auteurs, immédiatement après l'ordre des *Rapaces*. Leurs habitudes ont bien une certaine férocité qui les rapproche de ces derniers, mais leur genre de vie est plutôt insectivore que carnivore. Quoique la plus grande des espèces de nos contrées fasse quelquefois la guerre aux petits oiseaux, même aux *Grives*, aux *Merles* pris dans des lacets, qu'elle étouffe en les pressant de ses serres avec force pendant qu'elle leur crève à coups de bec la tête pour en manger la cervelle, et les dépèce ensuite pour se repaître de leurs chairs palpitantes, il n'est pas moins vrai qu'elle a toujours, comme ses compagnes, de l'appétit pour les insectes.

Cette famille ne possède que le genre suivant.

XIX^e Genre : PIE-GRIÈCHE (*Lanius*).

Les Pies-Grièches, généralement connues en Savoie sous le nom de *Renégat* et en patois *Reineya*, sont reconnaissables par leur bec fort, médiocre, comprimé latéralement, triangulaire, nu à sa base et garni à la commissure de quelques poils roides; par la mandibule supérieure qui est inclinée, dentée et crochue vers le bout; par l'inférieure qui est aiguë

et retroussée vers sa pointe. Leurs narines sont latérales, un peu arrondies et à moitié fermées par une membrane. Leurs tarses nus et plus longs que le médian ou le doigt intermédiaire. Leurs doigts sont divisés. Leurs ailes courtes. La queue est composée de douze rectrices, quelquefois étagées.

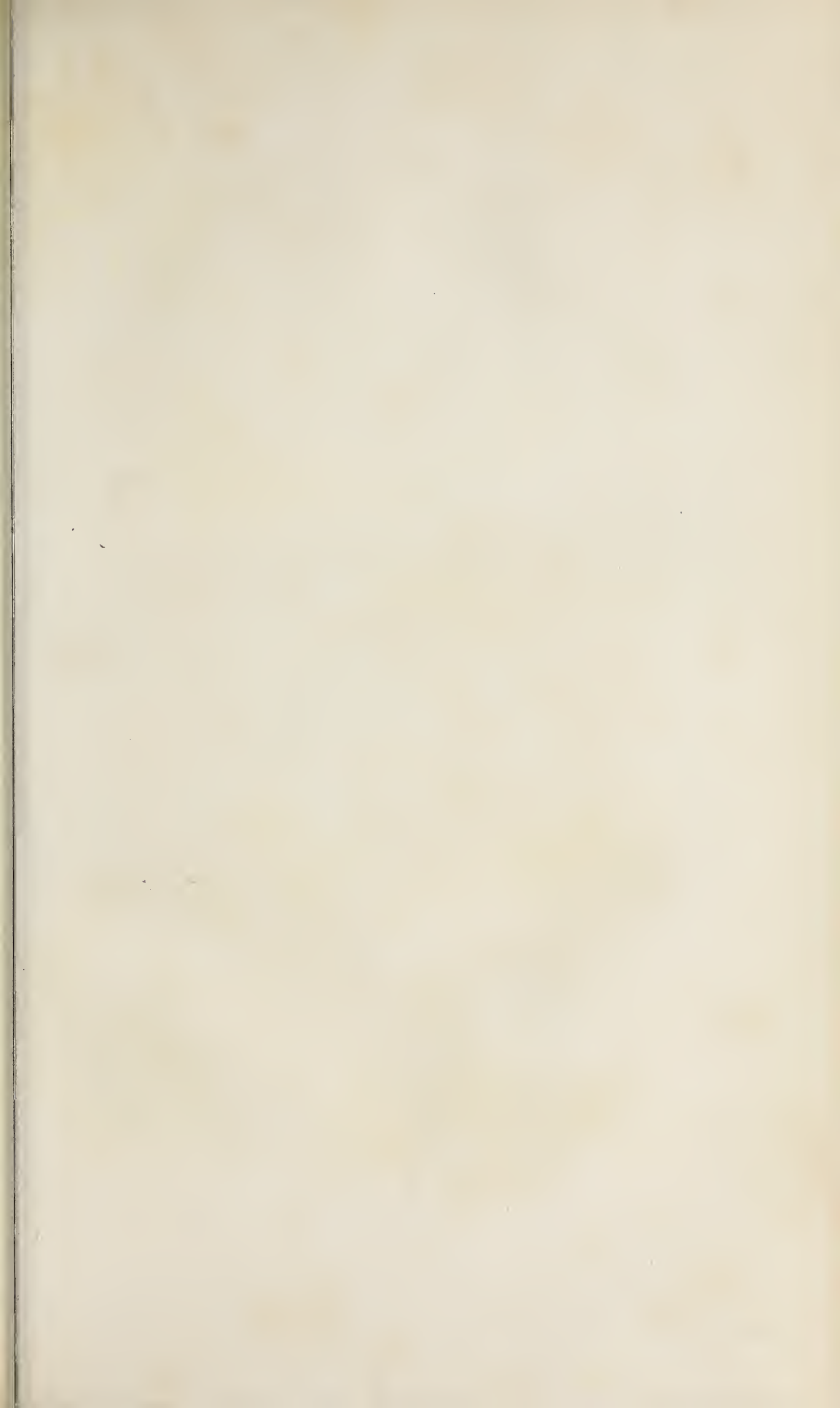
Elles se trouvent répandues dans toutes nos contrées, mais principalement dans celles de la plaine. Elles y sont toutes, hormis une seule espèce, de passage pendant la belle saison. C'est sur la fin d'avril, en même temps que les *Rossignols* et la plupart des *Fauvettes* qu'elles arrivent, puis elles repartent ensemble dès le mois de septembre. Elles construisent leurs nids sur les arbres, ou dans les taillis et les buissons les plus épineux du voisinage des champs et des prairies marécageuses. Quelques espèces, entre autres les plus petites, font deux couvées par an. Les mâles en général se prêtent de temps en temps à l'incubation et soulagent ainsi leurs compagnes dans cette peine. Les petits, surtout ceux de la seconde nichée, quand elle a eu lieu, continuent après leur éducation à vivre avec leurs parents. On observe alors ces familles qui se divertissent et chassent en parfaite harmonie sur la lisière des bois de haute-futaie, dans les fourrés, dans les bois champêtres, le long des broussailles et des arbustes qui bordent les marécages. Bien plus, il paraît qu'elles ne se désunissent pas même pendant leurs migrations, et

qu'elles chassent ensemble en se réfugiant vers les pays chauds, leur séjour d'hiver.

Les Pies-Grièches se nourrissent de fruits, d'insectes, notamment de coléoptères, de limaçons, de petits reptiles, de faibles grenouilles, de souris, de musaraignes, de volatiles, etc., etc. Quand elles sont repues, elles accrochent aux épines des arbrisseaux les proies qui leur restent afin de les retrouver plus tard. Il est aisé de s'assurer de la réalité de cette singulière précaution, en visitant les buissons épineux, aux abords de chaque bois où l'on remarque le plus de ces oiseaux. Si deux ou trois paires y séjournent avec leur progéniture, il est rare qu'on ne parvienne pas, pour peu que l'on s'en donne la peine, à découvrir quelques provisions de coléoptères ou d'orthoptères fixés aux épines ou aux petites branches les plus aiguës des buissons, et que les pères et mères viennent à chaque instant prendre pour les porter à leurs petits ou pour s'en nourrir eux-mêmes. Plusieurs, particulièrement les plus grandes espèces, sont douées d'un courage et d'une intrépidité qui les font même redouter des oiseaux bien plus gros et plus forts qu'elles, tels que des *Buses*, des *Corbeaux*, des *Pies* et des *Geais*. Elles les poursuivent à outrance, spécialement à l'époque des nichées, et les chassent de leur canton. C'est leur naturel sauvage et surtout leur humeur querelleuse qui ont donné lieu à un

ancien proverbe dont on se sert encore de nos jours pour désigner une personne méchante et acariâtre. Leur vol est irrégulier. Elles montent et descendent alternativement en volant. Quelquefois, elles restent fixes et comme suspendues en l'air, en battant des ailes, à peu près comme le *Faucon Crécerelle*, pour épier leur proie sur le sol; mais jamais elles ne planent pour cela comme les *oiseaux de rapine*. Leur queue remue presque toujours, même pendant le repos : elles lui font le plus souvent exécuter un balancement ou un mouvement de haut en bas plus ou moins brusque. Leurs cris sont en général aigres et monotones. Il est cependant digne de remarque que quelques espèces, les plus petites, ont la faculté de contrefaire le chant, les cris de plusieurs oiseaux qui habitent les mêmes lieux qu'elles; qu'elles essayent aussi d'imiter les cris ou le bêlement de quelques animaux domestiques que l'on mène pâturer autour des bois qu'elles fréquentent. Leur chair, même celle des jeunes, quoique ordinairement grasse sur la fin de l'été, est un manger médiocre. Leur mue est simple ou double, selon les espèces.

Le *mâle* et la *femelle*, dans la même espèce, ne sont pas habituellement très-distincts l'un de l'autre. Les *jeunes*, au contraire, diffèrent souvent beaucoup des *vieux* durant leur *première année* : ils



T. II; P. 2.



Lith. J. Perrin Libr. Edt à Chambéry.

J. Werner del. et lith.

1 Pic-Grièche Grise, mâle en automne; $\frac{1}{2}$ gr. nat.; P. 17.

2 Œuf de l'espèce; gr. nat.

3 Pic-Grièche Rose, mâle au printemps; $\frac{1}{2}$ gr. nat.; P. 26.

4 » » Tête d'un jeune sujet au sortir du nid; $\frac{1}{2}$ gr. nat.

5, 6 Œufs de l'espèce; gr. nat.

leur ressemblent ensuite après leur *deuxième mue*.

Quatre espèces de *Pies-Grièches* se trouvent en Savoie. Quelques contrées méridionales de la France, de l'Italie, et le midi de l'Espagne en possèdent deux autres : la *Pie-Grièche Méridionale* (*Lanius Meridionalis*), et la *Pie-Grièche à Capuchon* (*Lanius Cucullatus*, Temm.).

55.—Pie-Grièche Grise (*Lanius Excubitor*).

Noms vulgaires : *Pigrèche*, Pie ou *Jaquette Bâtarde*, à cause des penes de la queue qui sont étagées, comme chez la *Pie*.

La Pie-Grièche Grise (Buff.). — La Pie-Grièche Grise (*Lanius Excubitor*), Vieill., Temm. — Pie-Grièche Vigilante (*Lanius Excubitor*), Selys-Longch., Faune Belge. Averla Maggiore, Savi.

Cette Pie-Grièche est la plus grande et la plus méchante de toutes. Sa taille est de 24-25 centimètres.

Les *vieux mâles* sont d'un beau cendré clair sur la tête, la nuque et le dos ; d'un blanc pur sur les parties inférieures. Une bande noire se rend de la commissure du bec à l'oreille, en passant sur l'œil : au-dessus de cette bande, est une raie presque effacée et blanchâtre. Les penes alaires sont courtes, noires et blanches à l'origine des quinze premières, ce qui forme une double bande de cette couleur, quand l'aile est ployée. Les scapulaires et l'extrémité des penes secondaires de l'aile sont également blanches. La queue est très-étagée, noire, bordée et terminée de blanc sur les rectrices latérales.

Le bec et les pieds sont noirs ; l'iris est noirâtre.

Les *vieilles femelles* ont un centimètre de moins que les *mâles*. Elles sont d'un cendré plus foncé en dessus, d'un blanc moins pur et même teinté de gris sur la poitrine et le ventre.

Les *jeunes, après la sortie du nid*, ont principalement ces deux dernières parties marquetées de raies transversales et d'un gris foncé, et toutes les autres couleurs moins pures que chez les *vieux*. Les raies s'effacent en grande partie à la *première mue* et ne subsistent plus que faiblement sur la poitrine et sur le haut du ventre ; puis elles disparaissent en entier, surtout chez les *mâles*, par l'effet de la *mue raptile*¹, au *printemps suivant*. A l'approche de cette période, les *vieux mâles* prennent sur la poitrine et le haut du ventre une couche de rose excessivement légère et qui se perd à la *mue de l'automne*.

La Pie-Grièche Grise, qu'il est facile de reconnaître au vol par la bande blanche qui traverse ses ailes noires, n'est pas communément répandue en Savoie : elle est la seule espèce de son genre qui y passe l'hiver ; du reste c'est la plus carnivore de

¹ La mue raptile est celle qui a lieu à la proximité du printemps, et qui s'opère par de légères usures au bord externe des plumes. Ces bordures ; ordinairement d'une teinte claire, font voir en disparaissant la couleur plus foncée et plus vive du centre de ces plumes qui croissent en outre progressivement à mesure que leur extrémité tombe.

toutes : aussi lui faut-il ordinairement des proies vivantes qu'elle se procure d'ailleurs en tout temps par la ruse, la force et la guerre à la manière des *Oiseaux de Proie*. C'est sur les mulots, les souris, les campagnols, les grenouilles, les lézards, les petits oiseaux, les gros coléoptères et orthoptères qu'elle exerce le plus fréquemment ses ravages. Elle se tient en toute saison dans les bois de haute futaie, dans les taillis, dans les lieux plantés de grands arbres et avoisinant les champs, les prairies, les marais et les habitations rurales. Elle ne niche en Savoie qu'en très-petit nombre et presque seulement dans les contrées le plus situées au nord du territoire. On la voit se reproduire dans le haut Faucigny, d'où j'ai effectivement reçu son nid et ses œufs, mais si rarement ailleurs que je la considère comme l'un des oiseaux les plus rares de la Savoie pendant la belle saison. Plusieurs chasseurs et quelques amateurs d'histoire naturelle s'imaginent à tort que cette *Pie-Grièche* est la même qui se propage chaque année sur les peupliers qui bordent la plupart de nos champs et de nos prairies marécageuses ; cette localité appartient exclusivement chez nous à la *Pie-Grièche Rose* que je vais décrire à l'article suivant, aussi exactement que possible, pour ne plus laisser subsister cette erreur dans mon pays.

Le mâle et la femelle qui ont été une fois appa-

riés ne se quittent pas habituellement pendant le reste de l'année. Ils voyagent ensemble : s'ils s'éloignent de temps en temps l'un de l'autre, ce n'est qu'à de faibles distances et seulement dans les lieux où ils sont sûrs de se retrouver aux premiers cris de ralliement, lesquels sont toujours très-forts et perçants; ils articulent distinctement les mots *trruü*, *trruü*. Ils rentrent en amour sur la fin de mars. Les jeunes mâles, qui ont généralement vécu solitaires depuis leur éducation, commencent aussi à s'apparier vers cette époque. Mais ils se voient forcés de se disputer quelquefois les femelles dans les cantons où elles se trouvent les moins nombreuses. Ils se livrent alors de petits combats singuliers, des assauts corps à corps ou se battent même plusieurs ensemble. Après la lutte, on voit la femelle, qui y assistait retirée à l'écart et prête à devenir la récompense du vainqueur, voler avec lui ou plutôt avec celui qu'elle préfère, à la découverte d'un district propre à leurs amours. Ils vont ensemble le choisir le plus souvent à l'intérieur des bois champêtres ou des collines. Quand ils y sont établis, on les voit, surtout le matin, se manifester leur affection réciproque en s'élevant dans les airs, en folâtrant et en traçant des élanements, des ondulations successives, des demicercles qu'ils interrompent de temps à autre pour se poursuivre, s'agaçant joyeusement en faisant

entendre leurs cris d'amour dont l'ensemble ne forme qu'une espèce de gazouillement très-monotone. Ils travaillent de concert, au commencement de mai, à la construction de leur nid, et le lient avec des toiles d'araignées ou bien à l'aide des plus petits rameaux des branches voisines qu'ils tordent en les réunissant, à l'enfourchure des branches comme dans les parties les plus feuillées des peupliers, des noyers et des châtaigniers. Ils se servent, pour en former l'extérieur, de lichens, de mousses, d'herbes sèches et de racines fibreuses entrelacées ; pour le dedans, ils emploient la laine, les brins d'herbes et d'autres matières mollettes. La femelle y dépose ensuite quatre ou cinq œufs allongés, blanchâtres ou d'un blanc très-légèrement teint de vert et parsemés de petites taches, de points cendrés et brun olivâtre, toujours plus répandus autour du gros bout. Leur longueur a 2 cent. 6-7 millim. et leur largeur 1 cent. 7-8 millim. Pendant les seize ou dix-sept jours que dure l'incubation, le mâle se tient fréquemment auprès de sa compagne : il ne la quitte alors que pour aller à la recherche de leurs communs aliments. A l'éclosion, et pour nourrir leurs petits, ils chassent l'un et l'autre sans relâche, tantôt ensemble, tantôt dans des directions opposées, mais jamais loin de leur nichée, et viennent tour à tour leur distribuer des chenilles et de petits insectes, puis des vers et des fruits doucereux. L'attache-

ment qu'ils ont pour eux leur donne un grand courage pour les défendre , quand ils les voient menacés de devenir la proie de quelque mammifère rongeur ou de quelque oiseau de rapine. Ils repoussent également loin d'eux les *Corbeaux*, les *Geais* et les *Pies* qui viennent rôder dans leur voisinage. Dès qu'ils les aperçoivent, ils s'élancent dans l'espace au-dessus de leur ennemi, et le mettent en fuite en redescendant rapidement comme pour le frapper. Ils ne font qu'une seule couvée par an, et vivent avec leur petite famille jusqu'à la fin de l'été dans les prairies, dans les prés voisins des grands bois ou des arbres où ils se retirent le jour pour se reposer après leur chasse , et le soir pour y dormir. Le père et la mère , afin d'inspirer à chacun de leurs petits le goût pour la chair encore palpitante et leur former un naturel sanguinaire , attaquent souvent devant eux les *Alouettes* , les *Fauvettes* , les *Bergeronnettes* , les *Fringillées* , les tuent à coups de bec, les dépècent et leur en partagent les lambeaux.

C'est habituellement dans la dernière quinzaine d'août que les familles se séparent. Dès lors, on ne remarque plus les *jeunes* en Savoie que solitaires ; mais les pères et mères continuent en général à vivre par paires jusqu'au renouvellement de l'amour. Plusieurs , même la plus grande partie des *sujets* que nous rencontrons dans notre pays,

depuis le commencement de l'automne jusqu'à la fin de l'hiver, nous viennent des contrées septentrionales, où ils rentrent ensuite au printemps. Pendant leur séjour en Savoie, ils habitent, comme ceux qui y ont passé l'été, l'intérieur des champs plantés d'arbres, les bois, les lieux hérissés de broussailles, ainsi que les prairies et les marécages qui les entourent. Ils aiment à se percher sur les branches les plus hautes et les moins feuillées : de là ils épient leur proie et s'abattent sur elle lorsqu'ils la découvrent : aussi les voit-on fondre de temps en temps sur les terres en labour pour y saisir les curtilières, les campagnols et les grillons que le soc de la charrue vient de mettre à découvert, puis sur les champs ensemencés afin d'y enlever les souris, les musaraignes qu'ils voient y faire des provisions. Ils n'épargnent pas davantage les petits oiseaux, surtout les *Pipis*, les *Alouettes*, les *Bruants*, etc. qu'ils découvrent à leur portée. Ils partent alors de leur poste d'observation avec la rapidité d'un trait et tombent sur eux d'aplomb ou en décrivant une ligne horizontale. Ils les saisissent à terre, les étouffent en les pressant de leurs serres et les achèvent à coups de bec ; ensuite ils les plument et les déchirent pour se repaître de leur chair. Quelquefois ils ne font que s'en emparer sur le sol et les transportent afin de les dépecer à l'endroit même d'où ils les avaient guettés. Leur vora-

cité ou plutôt leur goût très-prononcé pour les proies vivantes les entraîne jusque dans les filets des oiseleurs pour y enlever les appeaux ou les *danseurs*. Réussit-on à fermer les pièges sur eux, c'est toujours avec peine qu'on parvient à les en dégager, si on veut les conserver vivants : car ils se couchent à la renverse pour mieux se mettre en défense et présentent à qui se prépare à les prendre leurs serres et leur bec tout ouverts, avec lesquels lui feraient de graves blessures si l'on n'y prenait garde.

La Pie-Grièche Grise n'épie pas toujours sa proie des arbres, ni des buissons, mais encore au vol, en restant comme suspendue en l'air et en agitant ses ailes aussi précipitamment que si elle continuait de voler. Alors elle cherche à la découvrir sur le sol ou parmi les moissons et les broussailles, comme on le reconnaît par sa tête qu'elle tourne de tous les côtés pendant qu'elle demeure ainsi fixée à la même place. Quand elle l'aperçoit, elle s'abaisse peu à peu, en remuant toujours ses ailes avec vivacité et en les secondant dans leur impulsion par les divers mouvements qu'elle fait faire à sa queue constamment étalée, et finit par se précipiter sur elle quand elle lui paraît sûre. Elle se laisse assez difficilement approcher jusqu'à la portée du fusil. Il m'est fréquemment arrivé de la rencontrer le long des arbres qui bordent nos rivières et nos fossés marécageux. Je l'y ai vue, lassée de fuir à mesure

que j'avais vers elle, se cacher dans une touffe de petites branches où elle restait blottie pour y faire moins de volume pendant que je passais. Si je m'arrêtais alors pour l'observer, je la voyais tout occupée à me regarder, à examiner mes gestes; puis sitôt que je lui inspirais quelques craintes en faisant, par exemple, le simulacre de l'ajuster, elle partait brusquement. Ses cris sont bruyants et s'entendent de loin. Elle les pousse principalement du haut des arbres en les accompagnant, surtout dans la saison de l'accouplement, de plusieurs battements d'ailes et d'un balancement de queue de haut en bas très-marqué. Son vol est assez irrégulier, sans doute à cause de la brièveté des ailes : il suit tantôt une ligne directe, tantôt une ligne oblique, mais toujours avec des ondulations et des élancements successifs. Ses rectrices longues et étagées sont destinées à suppléer à la brièveté des pennes alaires, à favoriser en se dirigeant à droite et à gauche, selon les circonstances et le vent qui règne, l'oiseau dans ses impulsions aériennes.

La Pie-Grièche Grise conserve jusque dans la captivité son naturel farouche et ses mouvements brusques et emportés. Il faut toujours éviter de la renfermer en volière avec des volatiles, car elle leur crève la tête à coups de bec pour se repaître ensuite de leur cervelle et de leur chair. Chaque fois qu'on veut l'agacer ou l'inquiéter, elle cherche à se

défendre. Si on la met dans une vaste cage, elle exprime d'abord sa satisfaction par une espèce de babil très-simple et toujours très-monotone. Je crois qu'en la traitant convenablement, on pourrait parvenir à l'appivoiser, et lui apprendre à prononcer quelques mots bizarres. Sa chair est coriace, par conséquent un manger très-médiocre. Celle des *jeunes* est un peu moins à dédaigner que celle des *vieux*.

56.—Pie-Grièche Rose (*Lanius Roseus*).

Noms vulgaires : *Gros Renégat, Renégat Gris. Grous Reineya.*

La Pie-Grièche d'Italie (Buff.).—Petite Pie-Grièche d'Italie (Cuv.).—Pie-Grièche à Front Noir (*Lanius Minor*), Vieill.—Pie-Grièche à Poitrine Rose (*Lanius Minor*), Temm. Averla Cenerina, Savi.

Cette espèce a 21 cent. de taille. Elle est conséquemment un peu plus petite que la *précédente* avec laquelle les chasseurs la confondent.

Le *mâle*, à son retour au printemps, porte un large bandeau noir sur le front : ce caractère servira toujours à faire distinguer de prime abord cette espèce de la *Pie-Grièche Grise*, qui est totalement privée de cette couleur sur les plumes du front. Ce bandeau se réunit à un autre, également noir, qui prend naissance à la racine du bec, passe sur l'œil et s'étend sur l'oreille. Il est d'un cendré bleuâtre sur l'occiput, la nuque et le dos. Sa poitrine et ses flancs sont d'une couleur rosée, plus claire chez les sujets de nos contrées que chez ceux des régions du midi de l'Europe. Les autres parties inférieures sont blanches. Un miroir de cette même cou-

leur se fait remarquer sur les rémiges qui sont noires. Les quatre pennes du milieu de la queue sont aussi noires ; mais les autres portent du blanc sur leur partie inférieure. Le bec et l'iris sont noirâtres ; les pieds bruns.

La *femelle* diffère du *mâle* par le rose chez elle plus terne ; par son noir tirant sur le brun ; par la bande du front et des oreilles qui est moins étendue.

Dès la mue de la fin de l'été, qui s'opère en Savoie au commencement d'août, le rose devient moins pur et la bande frontale disparaît en tout ou en partie, suivant les *individus* ; mais elle reste ordinairement marquée chez les *mâles* par un peu de brun foncé ou de noirâtre.

Les *jeunes de l'an* n'ont pas de noir sur le front : ils n'acquièrent cette couleur que par la mue du printemps, ainsi que le rose de la poitrine et des flancs. Depuis leur sortie du nid jusqu'à la mue du mois d'août, ils sont d'un cendré pâle, bordé d'un grisâtre clair sur les parties supérieures. Ils ont une seule tache noirâtre qui part du bec et s'étend sur l'orifice de l'oreille. La poitrine est d'un blanc terne, même un peu roussâtre, de même que les flancs. Leur bec est couleur de corne plus foncée sur la mandibule supérieure, et leurs pieds approchent du bleuâtre. Après la première mue de l'automne la bordure grisâtre des parties supérieures s'efface et le cendré y devient plus foncé. Le roux clair de la

poitrine et des flancs subsiste encore, mais il est moins répandu ; *au premier printemps*, il se change en rose, en même temps que la bande frontale paraît.

La Pie-Grièche Rose n'est pas tout à fait rare en Savoie. Elle se trouve bien plus commune dans les contrées du midi de la France, en Italie et en Espagne. Elle nous arrive par paires dès le 20 ou le 25 avril de chaque année et se montre de suite à son retour dans les lieux où elle doit se reproduire et passer la belle saison. Pour cela elle choisit les lisières des bois frais et arrosés de la plaine et des monts qui l'avoisinent, les bords des routes plantés de grands arbres, les parcs, enfin les lieux couverts de taillis ou de buissons épineux, comme l'intérieur des champs cultivés et des marécages qui se trouvent parsemés d'arbres de haute futaie. Vers la mi-mai, elle se met à construire son nid qu'elle pose sur les arbres et rarement, chez nous, dans les buissons même les plus élevés. Ce n'est qu'en très-petite quantité qu'elle se propage dans les environs de Saint-Jean-de-Maurienne, de Bonneville, de la Roche et dans le bas Faucigny. On la remarque au contraire en plus grand nombre le long des peupliers qui bordent les prairies et les marais de Challes, de la Boise, de Bissy, de la Motte-Servolex, du Bourget, de Sainte-Hélène-du-Lac, des Mollettes; enfin le long des arbres élevés de la plupart des localités marécageuses des environs de

Chambéry. Si elle a quelque rapport avec la *Pie-Grièche Grise*, parce qu'elle se plaît comme elle à donner la chasse aux *Pies*, aux *Cresserelles* et aux autres *Rapaces* qu'elle rencontre dans son canton et à proximité de sa progéniture, elle en diffère particulièrement en ce qu'elle est moins méfiante, et plus sociable. Cette espèce se remarque effectivement même au temps de l'accouplement, époque à laquelle presque tous les oiseaux monogames de nos climats fuient la société de leurs semblables pour vivre seuls avec leurs compagnes, par bandes de cinq, six et même davantage qui se divertissent entre eux, s'agacent, se poursuivent, se becquètent réciproquement, mais sans se blesser, et se reposent après leurs jeux, tous ensemble sur la cime du même arbre.

Le mâle et la femelle vont en même temps à la recherche des matériaux nécessaires à la confection de leur nid. Comme ils les choisissent parmi les herbes, les plantes sèches et la mousse des prés ou des marais, il leur arrive souvent de se former un nid presque entièrement composé de plantes odoriférantes, surtout de menthes, que lient entre elles des toiles d'araignées, des racines fibreuses et même des tiges de plantes glutineuses. La ponte qui n'est jamais double en Savoie, à moins que la première ne soit ravie, se compose de cinq ou six œufs oblongs, ayant 2 cent. 5-6 mill. de longueur, sur 1 cent. 6-7 mill. de diam. Ils sont en outre d'un vert

blanchâtre clair, avec de larges taches brunes ou d'un gris olivâtre, mêlées à d'autres cendrées ou un peu violâtres : ces taches forment quelquefois, en se réunissant vers le centre ou sur le gros bout, une zone plus ou moins parfaite. Il ne paraît pas que le mâle participe à l'incubation, ou du moins, s'il couve quelquefois, ce ne doit être qu'à de courts intervalles et lorsque la femelle quitte ses œufs pour aller chercher sa vie ou se récréer un moment avec ses compagnes du même canton. Mais à l'éclosion, il travaille comme elle avec beaucoup de zèle pour nourrir leurs petits qu'ils élèvent avec un soin particulier et sur lesquels ils veillent avec sollicitude. Ils leur procurent pour premiers aliments des coléoptères et des orthoptères dont ils broient les substances dures avant de leur en faire le partage, des vers, des sangsues, des chenilles rases, des mûres, des cerises et d'autres fruits doux et à pulpe charnue. Si quelqu'un approche de leur nid, ils voltigent au-dessus de lui en criant et le suivent encore à quelque distance du lieu de leur couvée, tant qu'ils le croient à portée de lui nuire.

Les Pies-Grièches Roses vivent en familles jusqu'à leur départ de nos contrées, c'est-à-dire, pour les unes, jusque vers le milieu d'août, et pour les autres, surtout pour les nichées retardées, jusqu'aux premiers jours de septembre. Les membres de chaque couvée, après l'éducation, chassent et vivent ensèm-

ble en très-bon accord dans nos prairies, dans nos marais et sur la lisière des bois qui les environnent. On voit même quelques-unes de ces couvées se mêler à celles de la *Pie-Grièche à Tête Rousse* et de l'*Écorcheur*, et chercher avec elles leur vie en parfaite harmonie. Leur nourriture la plus ordinaire se compose de scarabées, de jeunes taupes, de souris et de musaraignes mortes ou vivantes, de grillons, de sauterelles, de chenilles, de vers, de fruits et rarement de très-petits oiseaux qu'elles prennent dans les nids ou qu'elles trouvent abandonnés parmi les herbes. On les remarque souvent à terre, ou posées tantôt sur une pierre, tantôt sur une motte ou sur toute autre petite élévation ; c'est de là qu'elles attendent aussi les insectes sur lesquels elles se jettent à chaque instant et qu'elles poursuivent même en sautillant quand ils fuient. On les revoit encore voltiger avec lenteur, ou rester en battant des ailes comme suspendues en l'air, au-dessus des herbes et des moissons pour chercher à y découvrir quelque proie, puis se laisser tomber tout à coup sur elle en l'apercevant. Pour se percher sur les arbres, elles choisissent de préférence les branches sèches et les plus élevées ; mais une fois juchées, elles restent longtemps à la même place. On ne les y voit de temps à autre que tourner la tête avec indolence et garder pendant plusieurs minutes de suite l'œil fixé sur le même objet. Cependant, si les chasseurs

les approchent, elles s'empressent de fuir avant qu'ils soient à la portée du fusil. Elles se laissent au contraire approcher plus facilement quand elles sont à terre. Il y a encore des temps où l'on peut les tirer de près; d'abord à leur retour au printemps et pendant les matinées fraîches du mois d'août, lorsque, pour jouir des premiers rayons solaires, elles se fixent, par petites bandes, sur le bout des peupliers et des saules des champs ou des prairies. Leur vol est assez rapide, ordinairement droit, souple et élevé. Leurs cris sont parfois aigres et chevrotants, quand elles sont importunées dans leur canton et lorsqu'elles voient leur progéniture en danger. C'est alors qu'elles semblent articuler les mots *mirrrr*, *mirrrr*, *mirri*. Mais sitôt qu'on les poursuit dans l'intention de les tirer et chaque fois qu'elles partent, elles prononcent les syllabes, *kia*, *kia*, *kia*, qu'elles terminent souvent par quelques notes aiguës de leurs cris ordinaires. Leur chair, quoique d'une saveur médiocre, est préférable à celle de la *Pie-Grièche Grise*.

57. — Pie-Grièche à Tête Rousse (*Lanius Ruficapillus*).

Noms vulgaires : *Renégat*, *Renégat Roux et Blanc*, *Matagasse*.

La Pie-Grièche Rousse (Buff., Cuv.). — La Pie-Grièche Rousse (*Lanius Rutilus*), Vieill. — Pie-Grièche Rousse (*Lanius Rufus*), Temm. Averla Capirocca, Savi.

Cette espèce n'est pas encore la plus petite des Pies-Grièches de nos contrées : sa taille a 19-20 cent. ; et sa mue est double.

Le *vieux mâle* porte sur les plumes du front un

peu de blanc que suit une large bande noire, qui descend sur les yeux, puis sur les oreilles et les côtés du cou. Un roux vif couvre l'occiput, la nuque et le dessus du cou. Un noir plus ou moins profond, selon l'âge, règne sur le dos et les pennes alaires : à la base des rémiges, cette dernière couleur est coupée par un *miroir blanc*. Les scapulaires sont également blanches, ainsi que la bordure et l'extrémité des pennes moyennes ; les couvertures supérieures de la queue blanchâtres ; les pennes caudales faiblement arrondies, noires et tachetées de blanc sur le bord interne et au bout de chaque rectrice, sauf des deux intermédiaires, qui sont totalement noires. Les parties inférieures sont blanches, à l'exception des flancs qui se trouvent colorés de roux clair. Le bec, l'iris et les tarsi sont noirâtres.

La *vieille femelle* a le noir de sa livrée rembruni ; le roux de la tête et du cou moins vif que le *mâle* ; le blanc de la poitrine terne, traversé par des raies très-fines et brunes ; enfin les flancs plus rousâtres que ce dernier.

En sortant du nid jusqu'à la première mue, qui a lieu sur la fin d'août, les *jeunes* sont reconnaissables par le roux terne qu'ils portent sur les parties supérieures, sauf sur la tête, qui est seulement mélangée de blanc et de grisâtre, et sur le croupion où le roux est cendré et marqué de brun ; par le blanc

sale, avec des croissants grisâtres que l'on remarque sur leurs parties inférieures.

Après leur première mue, le dessus de la tête, du cou et les scapulaires sont variés de blanc, de roux, de brun ou de noirâtre. Le dos est brunâtre ; le croupion d'un blanc grisâtre, rayé transversalement de noirâtre. Chez le mâle, le miroir de l'aile est d'un blanchâtre ombré de roussâtre. Les recrutes sont brunâtres et terminées de blanc ou de roussâtre. Les parties inférieures sont presque semblables à celles des jeunes de la livrée précédente.

Les mâles de l'an prennent au premier printemps le noir et le roux sur la tête, sur le dessus du cou, et portent encore habituellement une légère bordure de roux obscur sur les plumes noires du dos. Le blanc du dessous du corps est presque totalement lavé de roux clair, quelquefois, suivant les sujets, marqué en travers sur la poitrine de raies grisâtres presque imperceptibles. Ces raies, les bordures rousses du dos, les traits transversaux et bruns que l'on observe aussi sur le roux de la tête de quelques mâles et des femelles en général, s'effacent à la mue suivante, c'est-à-dire à celle du mois d'août.

La Pie-Grièche à Tête Rousse est répandue, non-seulement dans tous les pays de l'Europe, mais encore dans une grande partie du nord de l'Afrique.

Elle est, tous les ans, commune en Suisse et en Savoie, où elle ne vient que pour y séjourner, comme l'espèce précédente et la suivante, durant les quatre plus beaux mois de l'année. On la remarque par paires vers le 20 ou le 25 avril, sur la lisière des bois de nos collines et dans les lieux garnis de taillis, dans les bois de châtaigniers, de noyers, le long des peupliers et des saules qui bordent les routes et les prairies, à l'intérieur des champs plantés d'arbres, enfin dans les parcs et les vergers. C'est aussi dans ces diverses localités qu'elle se reproduit et continue à vivre tout le temps qu'elle reste dans nos climats. Mais si, pour nicher, elle recherche avec moins de prédilection que la *Pie-Grièche Rose* les grands arbres du bord ou de l'intérieur des marais, elle n'en conserve pas moins l'habitude de se rendre en famille dès la fin de juillet, dans les marécages, où elle lie quelquefois société avec elle jusqu'à son départ.

Dans chaque couple, le mâle et la femelle s'occupent à construire leur nid. Le mâle transporte de préférence seul les matériaux ; et la femelle, qui reste dans le nid, les emploie à leur destination, à mesure qu'ils lui sont remis. Elle cède aussi sa place au mâle pour aller à son tour les chercher : alors elle les apporte à ce dernier qui les attend et les met en ordre en les recevant. Ils attachent avec des toiles d'araignées ou des herbes filamenteuses,

au milieu des touffes de feuillages, entre les bifurcations de branches d'arbres ou de taillis, leur travail qui est fait en dehors avec des racines, des lichens, des mousses, de petites branches liées entre elles avec d'autres filaments. L'intérieur est composé de crin et de brins d'herbes très-fines, mêlées à quelques morceaux de laine. Vers le 15 mai, la femelle vient y déposer quatre ou cinq œufs d'un vert blanchâtre, très-rarement d'un blanc tirant sur l'olive ou sur le roussâtre, et parsemés de grandes et de petites taches cendrées, verdâtres et grisâtres, toujours plus répandues sur le gros bout ou vers le centre, où elles forment souvent une espèce de zone. Leur longueur est de 2 centim. 1-3 mill., sur 1 centim. 5-6 mill. de largeur. En couvant, la femelle reçoit de temps en temps du mâle et pour ses aliments, tantôt des lombrics, tantôt un petit reptile, tantôt une becquée de petits insectes. Elle couve avec tant de zèle, qu'elle se laisse parfois prendre à la main sur les œufs¹. Deux jours après l'éclosion, on voit le mâle et la femelle qui apportent tour à tour à leurs petits des vers, de petits limaçons, des chenilles rases et velues. Le premier arrivé les réchauffe dans ses plumes jusqu'au retour de l'autre, qui en fait autant de son côté, après leur avoir

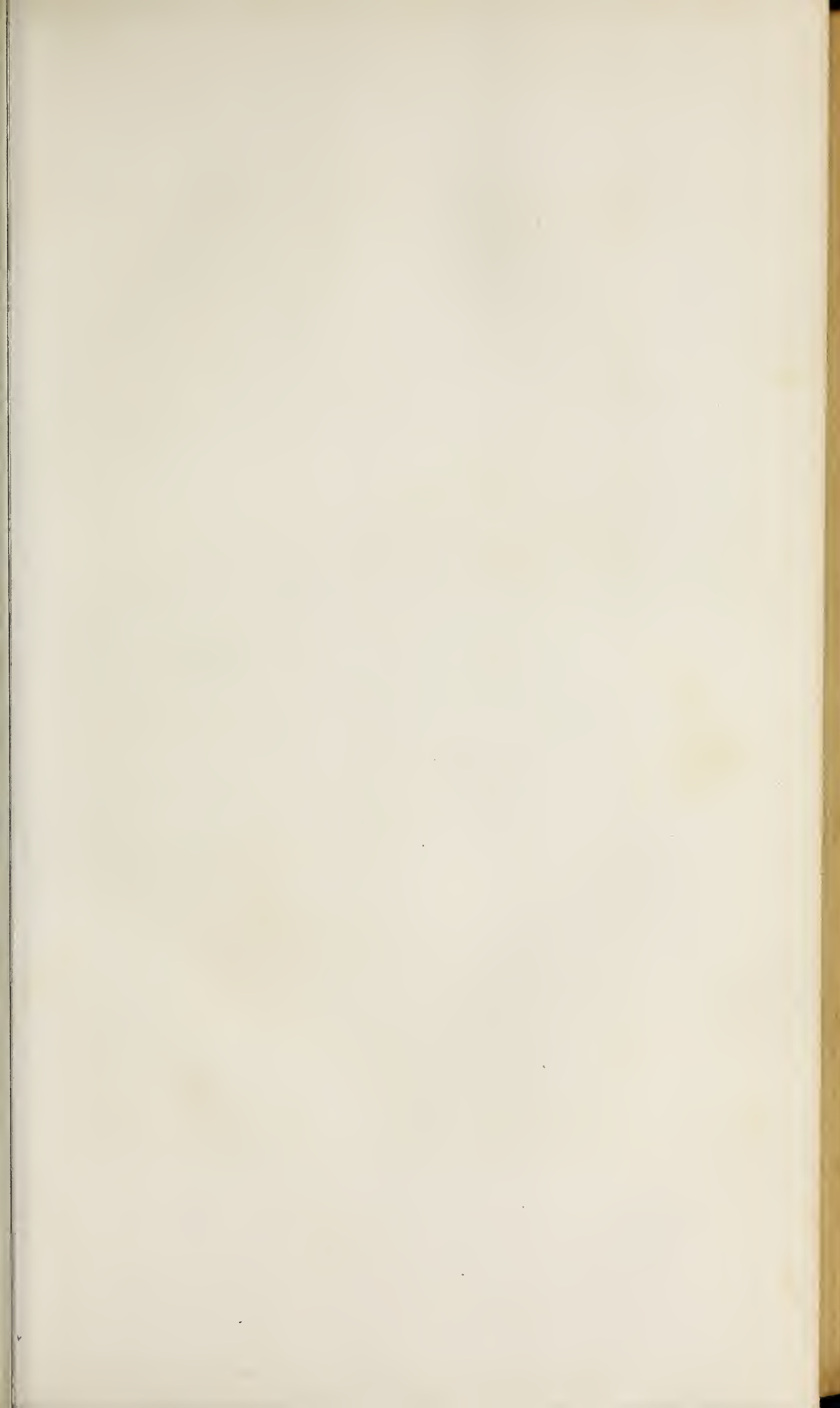
¹ J'en ai vu prendre ainsi deux. L'on m'en a apporté deux autres et un mâle qui s'étaient également laissé prendre en couvant.

donné la becquée. Mais leurs allées et leurs venues continuelles, ainsi que leur manque de défiance pendant cette époque, sont souvent cause que leur progéniture devient la proie des dénicheurs, surtout des bergers : ceux-ci ont en effet l'habitude de marquer, pendant la saison des couvées, tous les arbres, tous les buissons où ils voient s'arrêter des oiseaux, pour venir ensuite les visiter en tout sens, afin de s'assurer s'ils ne renferment point de petites familles à enlever.

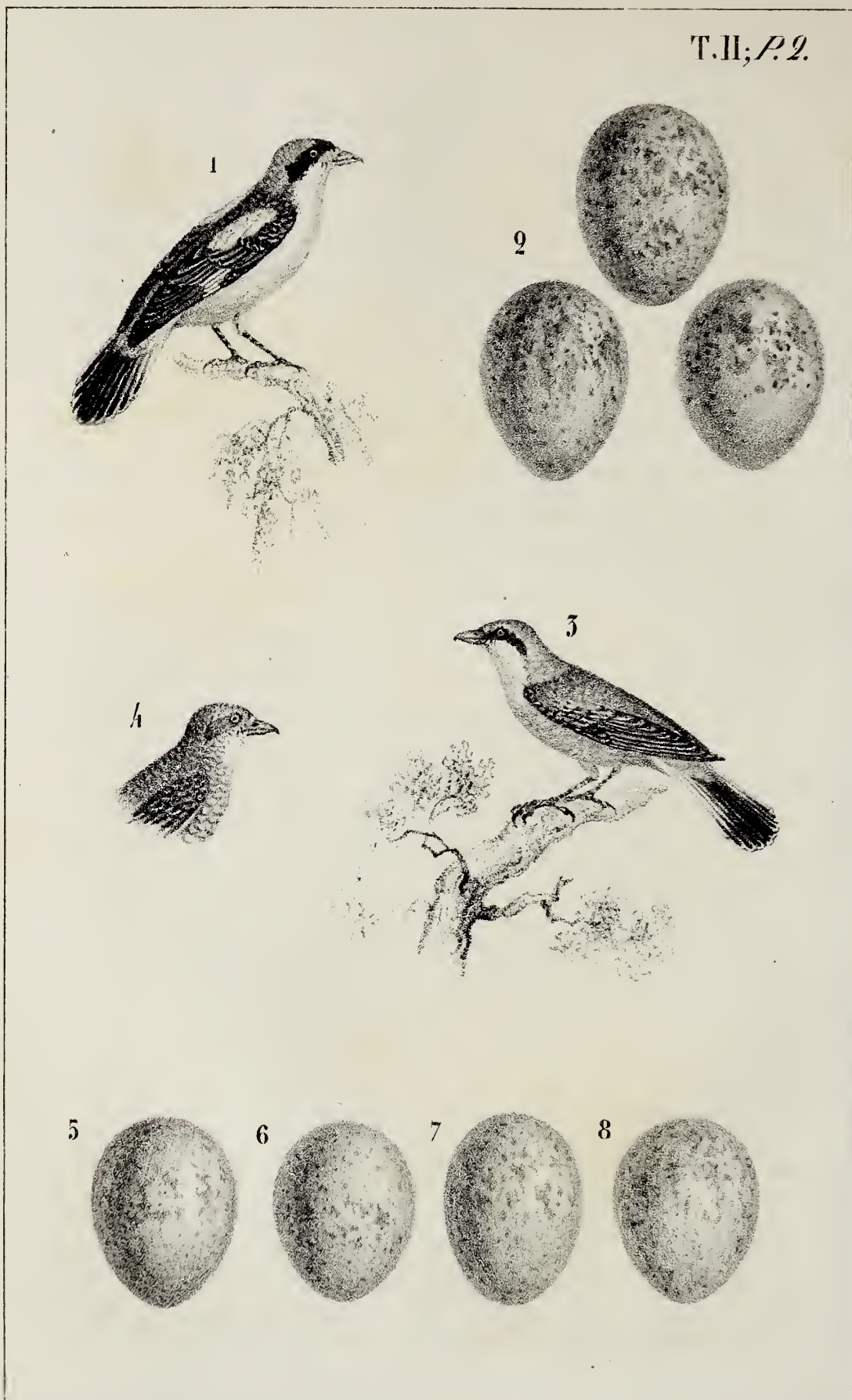
Après l'éducation, le mâle et la femelle font encore bande avec leur famille jusqu'à leur migration, qui commence vers le 25 août, pour les couvées les plus avancées, et du 1^{er} au 15 septembre pour les autres. Avant cette période, on voit les familles, qui ne se sont pas encore désunies, suivre d'un vol court les haies, les arbres qui servent de bordure aux chemins, aux rivières et aux prairies, se percher de temps à autre sur le sommet des branches sèches ou les plus isolées, d'où elles font entendre quelques cris rauques et brefs; elles se répandent ensuite, pour quêter leur subsistance, dans les champs cultivés, dans les marécages, le long des broussailles qui entourent les fossés, et y font la guerre aux orthoptères, aux coléoptères, aux chenilles, aux larves, aux grenouilles, aux très-petits lézards, aux souris et très-rarement aux volatiles, même

aux plus faibles. Quand ces aliments leur manquent, elles recourent aux fruits, notamment à ceux du cerisier, du merisier, du mûrier, du prunier et du figuier.

La Pie-Grièche à Tête Rousse est comme ses congénères d'une humeur querelleuse. On l'observe souvent, quand elle est en troupe ou par famille, se poursuivre, se frapper du bec, se faire crier et même se disputer une proie ou un point élevé pour se reposer. Au contraire de la *Pie-Grièche Grise* qui se laisse seulement prendre aux filets, lorsqu'elle s'y jette pour s'emparer des *danseurs* qu'elle voit se débattre, elle s'y empêtre aussi bien à la vue de ces derniers qu'en y suivant quelques volatiles avec lesquels elle cherche alors à faire société, quand elle a perdu celle de ses semblables. Elle se plaît bien moins qu'elle à l'état de captivité et y périt souvent à l'époque des premiers frimas, lorsque ses congénères ont déjà fui de nos contrées. En liberté, et pendant la saison des nichées, elle a une espèce de babil assez singulier; il se compose habituellement de cris, de quelques parties du ramage de divers petits oiseaux qui vivent dans les mêmes lieux qu'elle, même des cris de ralliement de la *Perdrix Grise* et de la *Perdrix Rouge* qu'elle s'applique aussi à contrefaire. Elle va jusqu'à imiter en partie le bêlement de la chèvre, de la brebis et la voix de quelques autres animaux qu'elle entend



T. II; P. 2.



Lith. J. Perrin Libr. Édité à Chambéry.

J. Werner Lith.

- 1 Pic-Grièche à Tête Rousse, mâle au printemps; $\frac{1}{4}$ gr. nat.; P. 59.
 2 Œufs de l'espèce; gr. nat.
 3 Pic-Grièche Ecorcheur, mâle au printemps; $\frac{1}{4}$ gr. nat.; P. 59.
 4 " " Tête de femelle adulte; $\frac{1}{4}$ gr. nat.;
 5-8 Œufs de l'espèce; gr. nat.

autour d'elle. Sa chair, surtout celle des *jeunes*, est préférable à celle des deux premières espèces.

58.—Pie-Grièche Écorcheur (*Lanius Collurio*), VIEILLOT.

Noms vulgaires : *Renégat, Reneya, Matagasse.*

L'Écorcheur (Buff., Cuv.). — La Pie-Grièche Écorcheur (*Lanius Collurio*), Temm. Averla Piccola, Savi.

Cette espèce de Pie-Grièche est la plus petite de celles de l'Europe. Sa taille est de 17 à 18 cent.

Les *mâles de l'an*, à leur retour au printemps en Europe, ressemblent aux *vieux*. Ils ont un trait noir très-étroit sur le front, qui se réunit à une bande de même couleur, qui prend naissance à la base du bec, entoure l'œil et descend jusqu'à l'oreille. Le dessus de la tête, le croupion, sont d'un cendré bleuâtre, toujours plus pur chez les *vieux* que chez les *adultes*; ceux-ci y portent habituellement au *premier printemps* une légère nuance de roux. Le manteau, les couvertures alaires sont d'un roux marron. Les rémiges noires, bordées du même roux; les plumes caudales, de la première couleur et blanches jusqu'aux deux tiers de leur longueur, sauf les quatre intermédiaires qui sont entièrement noires. Un blanc plus ou moins pur, selon l'âge, règne sur la gorge et l'abdomen. La poitrine, le ventre et les flancs sont colorés d'un blanc rosé très-

légèrement lavé de roux. Le bec est noir; l'iris brunâtre; les tarses sont noirâtres.

La *femelle* est très-différente du *mâle*. Elle est d'un roux terne sur le dessus du corps, un peu cendrée sur la nuque et le croupion. Les parties inférieures sont d'un blanc plus ou moins pur, finement rayé de brun sur la poitrine, sur les côtés du cou et les flancs. Buffon a décrit cette *femelle* comme étant la *femelle* de la *Pie-Grièche à Tête Rousse* (pl. enl. 31, fig. 1). Brisson et d'autres auteurs ont commis la même erreur.

Les *jeunes de l'année* ressemblent beaucoup aux *femelles*. Ils sont d'un brun roussâtre, rayé de brun sur les parties supérieures, blanchâtres sur le dessous du corps, avec des arcs anguleux noirâtres sur les côtés du cou, la poitrine et les flancs. Les plumes caudales sont roussâtres, terminées d'un blanc roux; les deux intermédiaires entièrement roussâtres, et la plus extérieure est bordée de blanc.

Les *jeunes, au sortir du nid jusqu'à la mue d'automne*, sont encore plus tachetés sur le dessus et le dessous du corps que les *précédents*, ce qui les fait paraître presque tout grisâtres.

C'est vers le milieu d'avril que cette *Pie-Grièche* commence à paraître en Savoie. On l'y trouve partout plus commune encore que la *précédente*; dans les pays de plaine comme dans ceux de montagne,

et toujours de préférence aux abords des bois, le long des haies, dans les endroits les plus couverts de buissons épineux et en même temps voisins des champs ou des marais. Quoiqu'elle nous arrive habituellement par paires, il n'est pourtant pas rare de la voir sur la fin d'avril et au commencement de mai, réunie par bandes de cinq à huit *sujets*, dont les mâles se livrent alors de petits combats pour se disputer la propriété d'une ou de deux femelles qui se trouvent parmi eux. Ce sont sans doute les jeunes non encore appariés, qui sont les principaux moteurs de ces luttes, qui ne deviennent du reste jamais funestes aux combattants. J'ai en effet surpris ces bandes dans nos bois; j'ai même abattu les mâles qui me paraissaient les plus acharnés au combat, et je ne suis alors parvenu qu'à me procurer des *jeunes de l'année précédente*.

Cette espèce niche dans les buissons épais et les plus épineux, sur les arbustes touffus, quelquefois dans les bois de haute futaie. Elle fait son nid en dehors avec les mêmes matériaux que la *Pie-Grièche à Tête Rousse* et emploie à l'intérieur beaucoup de matières duveteuses.

Le mâle et la femelle le construisent également ensemble et y couvent tour à tour. La ponte est de cinq, six ou sept œufs, sujets à plusieurs variétés de forme et de couleur. Ils ont en longueur 2 cent. 1-3 mill., et en largeur, 1 cent. 5-6 mill. Ils

sont tantôt arrondis, tantôt oblongs, tantôt pointus au petit bout et d'un blanc rose avec des taches rougeâtres ou jaunâtres, mêlées à quelques autres d'une nuance cendrée, ou d'un blanc roux, marqué de brun rougeâtre et de roussâtre, ou d'un blanc verdâtre ou bien simplement d'un blanchâtre avec des taches cendrées, brunâtres et olivâtres. Ces taches sont ordinairement plus répandues autour du centre ou vers le gros bout où elles imitent quelquefois par leur disposition une espèce de couronne.

L'Écorcheur vit en famille jusque dans ses migrations. Comme il fait habituellement deux nichées par an, on observe que durant la construction du second nid et la ponte qui s'ensuit, le mâle prend encore soin des petits tant que sa compagne ne réclame pas son concours pour la nouvelle incubation. Mais sitôt qu'elle se remet à couvrir, cette première famille se sépare pour vivre isolément ou avec d'autres *sujets* de leur espèce. Quant à la seconde, elle reste unie avec ses auteurs, même pendant le voyage vers les pays chauds. Ces dernières couvées, quand elles sont privées de leurs chefs, ne se montrent pas plus craintives que les premières; si l'on en rencontre une ainsi abandonnée, on peut sans peine fusiller tous les *individus* qui la composent l'un après l'autre dans le même canton. Mais autant les petits sont peu défiants lorsqu'ils sont délaissés, autant les vieux ou leurs pères et mères

sont rusés : ils perchent à la cime des arbres ou des arbustes et fuient de loin les chasseurs qui les approchent. Quand ils sont avec leur famille, ils donnent l'alarme chaque fois qu'ils la voient menacée, et l'emmènent avec eux dans un autre séjour.

Après l'éducation, les Écorcheurs se tiennent principalement dans les plaines et y chassent par petites troupes, quelquefois en compagnie de la *Pie-Grièche à Tête Rousse* et en bonne intelligence. Ils se plaisent alors le long des champs de maïs, parmi les buissons, sur les arbustes où ils se posent de préférence sur les branches sèches et les plus isolées pour mieux guetter leur proie. Alors ils se rabattent sur les petits reptiles, sur les grillons, les sauterelles, les mouches, les hannetons et sur d'autres insectes ailés qu'ils poursuivent et attrapent aussi au vol. Ils sont voraces, ou plutôt cruels ; c'est sans doute à la manie de détruire souvent sans nécessité les êtres qui forment la base de leur nourriture qu'ils doivent leur dénomination. L'on remarque qu'après avoir bien chassé et s'être bien repus, ils chassent par instinct de prévoyance, et qu'alors loin de manger leur proie ils la percent aux épines des buissons. Ils ont en effet plus que leurs congénères l'habitude de fixer ainsi les grillons, les sauterelles, les petits reptiles aux buissons épineux des lieux qu'ils hantent. Ils les y

fixent souvent tout vivants; quelquefois ils en dévorent la moitié et laissent l'autre à l'épine pour venir s'en repaître quelques moments après. Ils sont d'un naturel assez paresseux. On les remarque effectivement pendant de grands quarts d'heure toujours juchés sur la même branche : on les y voit seulement tourner de temps en temps la tête avec lenteur de droite à gauche et fixer pendant plusieurs minutes le même objet. Si on les approche alors de trop près, ils ne donnent guère le temps d'aller à eux jusqu'à la portée du fusil, ils partent et rasant la terre jusqu'à ce qu'ils rencontrent une plante, un buisson élevé, à la cime desquels ils se reposent encore. Leur voix est désagréable : elle ne produit du reste que des sons aigres et plaintifs. Pourtant dans la saison de l'amour et durant l'incubation, on entend souvent les mâles qui se plaisent, cachés dans l'épaisseur du feuillage, à contrefaire les cris de plusieurs petits oiseaux, même le ramage des *Fauvettes*, le bêlement du chevreau, de la brebis. Quelques naturalistes ont imaginé que ce talent leur a été donné par la nature pour tromper les oiseaux, afin de les attirer près d'eux et d'en faire par là même plus facilement leur proie. Si cette idée peut avoir quelque apparence de vérité par rapport aux petits oiseaux, elle est bien loin d'en avoir relativement aux animaux dont ils cherchent aussi à imiter la voix. Comment en effet supposer de pareils appétits

dans des oiseaux d'aussi petite dimension ? L'on n'est pas plus fondé à les supposer encore dans la *Pie-Grièche à Tête Rousse*, ni même dans le *Geai Glan-divore*, qui possède aussi ce talent imitateur. En admettant en réalité qu'ils n'ont ce pouvoir qu'à l'époque de l'accouplement et pendant l'incubation, il s'ensuit qu'ils sont à même de tromper seulement au printemps les oiseaux ou les animaux : ils ne mangeraient donc de la chair qu'à cette saison ? De semblables raisonnements ne sont pas supposables.

Onzième Famille.

MUSCICAPIDÉES (Muscapidæ).

Signes caractéristiques : Bec court, garni à sa base de quelques poils roides, plus ou moins large, un peu crochu vers la pointe. Narines couvertes en partie et à claire-voie par des poils dirigés en avant. Tarses courts. Yeux grands.

Les Muscicapidées sont des oiseaux d'un naturel solitaire et parfois querelleur. Ils ont généralement dans leurs habitudes un air de stupidité et de tristesse très-remarquable. Leurs cris sont aigus et s'entendent de loin. Ils conservent dans presque tous leurs mouvements, même en criant, une espèce de balancement de queue accompagné d'un battement d'ailes brusque. Ils nichent sur les arbres, comme dans les buissons élevés ou les cavités d'arbres et de murs. Ils ne font en général, à part quelques exceptions, qu'une ponte par an en Savoie.

Cette famille renferme un seul genre.

XX^e Genre : GOBE-MOUCHE (*Muscicapa*).

Signes caractéristiques : Bec court, déprimé horizontalement, dur à la pointe qui est en outre un peu courbée et échancrée, triangulaire, avec des barbes roides à la base. Narines latérales, ovoïdes, en partie couvertes de quelques poils couchés en avant. Tarses à peu près aussi longs que le doigt du milieu, auquel l'externe est soudé à la base. Ongle du doigt postérieur très-arqué.

Les Gobe-Mouches vivent, comme l'indique leur nom, de mouches, de cousins et d'autres insectes ailés qu'ils épient sans relâche, poursuivent et attrapent au vol avec une vivacité remarquable. Pour les guetter durant les beaux jours, ils se perchent habituellement à la sommité des arbres et des taillis, où ils recherchent les branches les plus hautes et les moins touffues. Dans les temps de pluie, au contraire, ils s'arrêtent aux branches les plus basses, par la raison que les insectes se tiennent alors de préférence vers le sol. Ils sont généralement peu farouches. On les remarque pendant leur séjour au pays et durant leurs voyages jusque dans les jardins les plus voisins des habitations. Quand ils ne trouvent pas l'occasion de chasser au vol, ils se mettent à sautiller de branche en branche, et saisissent alors sur les feuilles, sur l'écorce ou le bois, les insectes, les chenilles et les petites chrysalides. Ils ne descendent que rarement à terre ; ils n'y arrivent d'ailleurs que pour se saisir d'une proie qu'ils vont même souvent, après l'avoir capturée, dévorer

sur l'arbre d'où ils l'ont aperçue. Leur mue est simple, bien que les *mâles* de quelques espèces changent périodiquement de livrée. En *automne*, ils prennent celles des *femelles* ou des *jeunes*, et se parent, au *printemps*, par l'effet de la *mue raptile*, de couleurs plus foncées et plus vives.

Nous avons en Savoie trois espèces de Gobe-Mouches. Une espèce de plus se trouve en Europe, notamment en Allemagne, dans les environs de Vienne et en Hongrie : c'est le *Gobe-Mouche Rougeâtre* (*Muscicapa Parva*, Bechst). Cet oiseau a quelque ressemblance avec le *Rouge-Gorge* ; il porte bien comme lui, *dans un âge avancé*, du rouge vif sur la gorge, sur le devant du cou et la poitrine, mais il en diffère constamment par sa taille qui est plus petite d'environ 4 centimètres, ainsi que par le blanc pur de l'origine et du centre de ses pennes caudales. Je décris ici les signes distinctifs de ces deux volatiles, afin de prévenir toute erreur que pourrait occasionner leur ressemblance, si par la suite ce *Gobe-Mouche* venait à se montrer soit en Suisse, soit en Savoie. M. Edmond Fairmaire, de Paris, a enrichi, en 1850, ma collection de trois *sujets* de cette espèce, tous trois de différents âges.

59.—Gobe-Mouche Grisâtre (*Muscicapa Grisola*).

Noms vulgaires : *Pique-Mouche*, *Croque-Mouche*, *Thiit*. *Piqua-Moucet*, *Piqua-Ravaz*.

Le Gobe-Mouche proprement dit (Buff.).—Le Gobe-Mouche Gris (*Muscicapa Grisola*), Temm. Bocca Lepre, Savi.

La taille de cette espèce est de 15 centimètres.

Le *mâle* et la *femelle* se ressemblent à tout âge. Ils sont d'un brun cendré sur les parties supérieures, d'un blanc approchant du gris roussâtre sur les flancs, et mouchetés de brun cendré sur les côtés du cou, sur la poitrine et les flancs. Les rémiges et les rectrices sont noirâtres. La bordure externe des plumes alaires est blanche. La partie antérieure du dessus de la tête se trouve rayée longitudinalement de blanc et de noirâtre. Le bec et les pieds sont noirs. L'iris est brunâtre.

Les *jeunes de l'année* sont reconnaissables par le dessous de l'aile qui est, chez eux, blanc ou blanchâtre au lieu d'être d'un gris roussâtre, comme chez les *adultes* et les *vieux*. Ils ont en outre les plumes des ailes bordées d'un blanc roussâtre.

Ce Gobe-Mouche *varie* accidentellement d'un blanc pur, ou d'un blanc roussâtre plus ou moins clair, sur lequel les couleurs ordinaires sombres sont marquées par des nuances plus tranchées. Je possède dans ma collection un *sujet* de cette dernière livrée, que j'ai tué, en octobre 1846, à la Boise, près de Chambéry.

Le Gobe-Mouche Grisâtre arrive en Savoie des contrées du sud où il séjourne pendant l'hiver sur

la fin d'avril, et seulement au commencement de mai quand le printemps se trouve retardé, comme on l'a remarqué en 1847 et en 1853. On le trouve pendant l'été assez communément répandu dans la plupart des bois frais et très-ombragés de la plaine, des collines et même des montagnes. Dans ce dernier séjour, il s'établit de préférence dans les forêts de sapins les plus arrosées et autour desquelles pâture habituellement le bétail, qui y attire alors une infinité de mouches et de mouchérons que cet oiseau aime à l'excès. On le rencontre également dans les vergers et les jardins ; sur les arbres qui bordent les promenades publiques ou qui avoisinent des fermes et des maisons de campagne. C'est là qu'il peut aussi se procurer toujours avec abondance les insectes ailés dont il se nourrit exclusivement. Partout il est facile de le reconnaître aux cris forts et aigus (*thi, thiiit*) qu'il laisse de temps en temps échapper, et au battement fréquent de ses ailes qu'accompagne toujours un balancement des pennes caudales.

Il niche, suivant les lieux où il se trouve, tantôt sur les arbres, tantôt dans les buissons ou sur les arbustes, tantôt enfin dans une fente ou une cavité de branche cariée. Bien plus, s'il a fixé sa demeure auprès d'une ferme où il trouve la tranquillité et l'abondance des mouches, il va jusqu'à s'y reproduire à la manière des *moineaux*, sous le toit ou dans un

creux de mur. Pour construire son nid, ce qu'il fait par habitude sans goût, il emploie pour l'extérieur la mousse sèche, les lichens, les racines fibreuses et la paille qu'il lie quelquefois avec des toiles d'araignées ou d'autres filaments. Il réserve ensuite pour l'intérieur les plumes, le crin, les poils, la laine et le duvet des arbres ou des fleurs qu'il trouve dans son canton. La femelle y pond vers le milieu de mai, ou seulement au commencement de juin, quatre ou cinq œufs de 1 cent. 7-9 mill. de longueur, sur 1 cent. 3-4 mill. de diamètre. Leur couleur est d'un blanc sale, ou d'un blanc bleuâtre couvert de points et de taches rousses ou rougeâtres, très-rapprochées autour du gros bout. Le mâle couve un peu le matin et le soir, quand la femelle quitte le nid pour aller à la recherche de sa nourriture. Après l'éducation, les petits vivent encore avec leurs parents et ne s'éloignent guère des lieux qui les ont vus naître et élever que pour émigrer. Si leurs père et mère entreprennent une nouvelle couvée, ce qui est toujours rare dans notre pays, sauf cependant chez les couples dont la première nichée a été très-avancée, ils laissent leurs petits aussitôt qu'ils se mettent en devoir d'y travailler; dans le cas contraire, ils restent généralement tantôt avec leur famille, tantôt séparés d'elle, mais dans le même arrondissement, jusqu'à leur migration qui commence en septembre et finit toujours avant

le 10 octobre. Cette nouvelle ponte, qui se compose de trois ou quatre œufs, n'a guère lieu avant la mi-juillet.

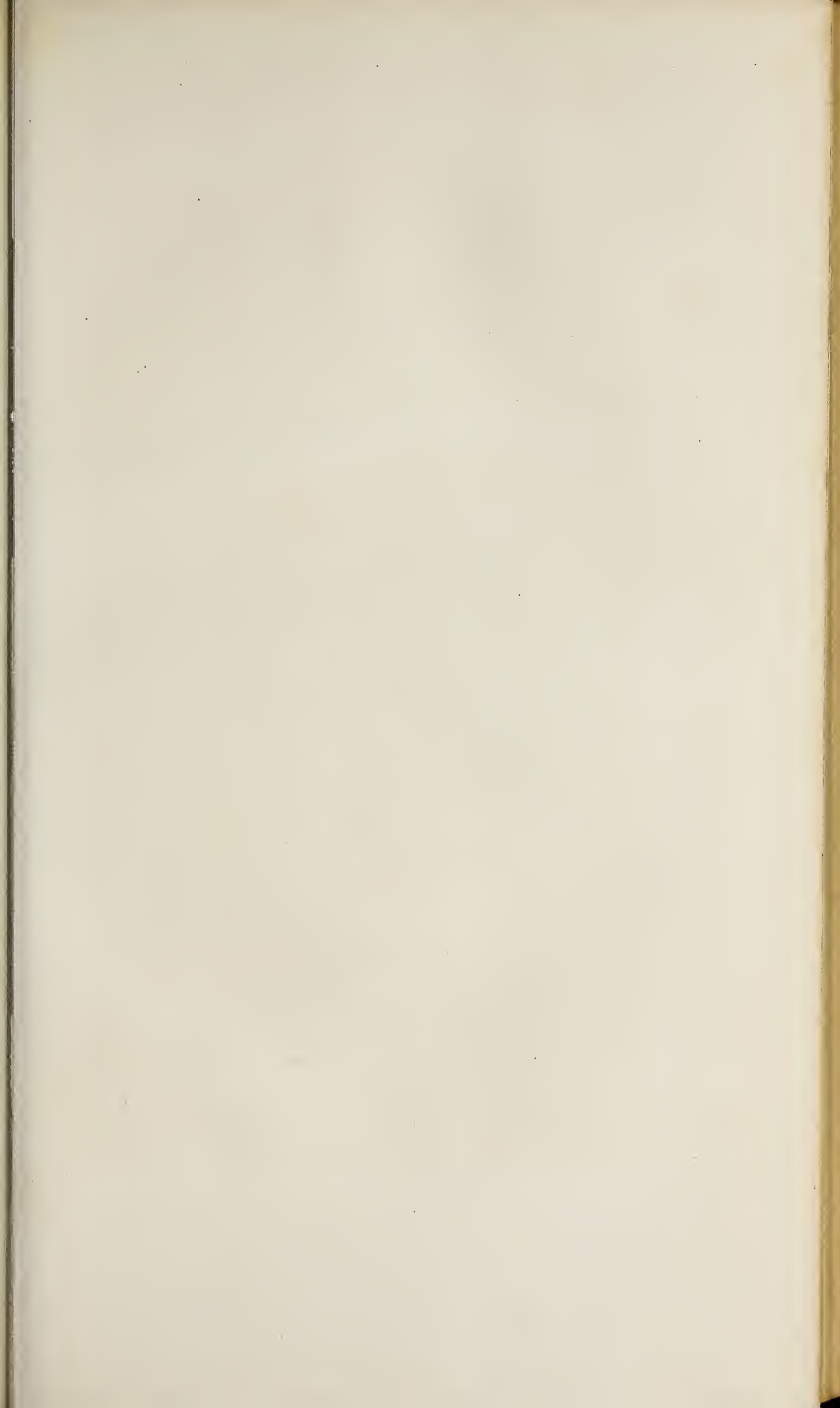
Après que les couvées sont terminées, les Gobe-Mouches Grisâtres continuent de vivre dans les bois, les parcs et les vergers, le long des haies et des arbres qui bordent les rivières, les ruisseaux ou les champs. Si le temps est au beau, on les voit sur la cime des arbres et presque toujours à l'extrémité des branches, d'où ils s'élancent à chaque instant pour poursuivre et saisir au vol les mouches qui passent à leur portée. Ils reviennent ensuite très-souvent manger leur proie sur la branche même d'où ils sont partis : en se reposant, ils ont l'habitude de jeter un cri, de battre des ailes brusquement, en imprimant à la fois une secousse vive à leur queue. Ils exécutent encore ces mouvements presque toutes les fois qu'ils crient, qu'ils s'entr'appellent et se préparent à passer d'un arbre à l'autre, ou bien à s'élancer à la poursuite d'une proie. Dans les temps de pluie ou de brouillard, on les observe principalement sur les branches les plus basses des arbres : de là ils descendent de temps à autre sur le sol pour s'emparer d'un insecte ailé qu'ils emportent, pareillement pour le dévorer, sur l'arbre ou le taillis qu'ils occupaient avant. Ils reviennent encore les jours de disette à terre pour y chercher non-seulement les insectes mais aussi les vers, les fourmis et leurs

larves : c'est alors qu'ils vont jusqu'à s'accrocher par les pieds contre de vieux murs, afin d'y faire la guerre aux araignées et aux mouches qui s'y retirent dans les fentes. Ils ont dans plusieurs de leurs mouvements un air de tristesse et de stupidité qui les fait bien vite distinguer des autres volatiles qui vivent dans les mêmes lieux. On les approche toujours de près sans difficulté : ils sont en effet si peu craintifs, qu'ils viennent souvent enlever jusque devant les chasseurs ou leurs chiens les mouches qui les incommodent pendant leur repos dans les bois. Ils ne vivent que très-difficilement en captivité : on ne peut du reste leur procurer qu'avec beaucoup d'embarras le genre de nourriture qui leur convient. Leur chair est d'un goût médiocre et sujette à se corrompre d'une heure à l'autre pendant les chaleurs, sans doute à cause du choix de leurs aliments.

60.—Gobe-Mouche à Collier (*Muscicapa Albicollis*), TEMMINCK.

Le Gobe-Mouche à Collier de Lorraine (Buff.).—Le Gobe-Mouche à Collier (*Muscicapa Streptophora*), Vieill. Balia, Savi.

Ce Gobe-Mouche que le vulgaire en Savoie prend tantôt pour une *mésange*, tantôt pour une *fauvette*, est très-facile à confondre dans le *jeune âge* ainsi qu'en *livrée d'automne*, avec l'espèce suivante. Voici la description des *vieux mâles en plumage de noces*, à leur retour dans notre pays, au mois d'avril : c'est la seule livrée qui les fasse du





Lith. J. Perrin. Libr. Edit. Chambéry.

J. Werner del.

1 Gobe-Mouche Grisâtre, adulte; $\frac{1}{3}$ gr. nat.; P. 48.

2 Gobe-Mouche à Collier, vieux mâle au printemps; $\frac{1}{3}$ gr. nat.; P. 52.

3 Gobe-Mouche Becfigue, vieux mâle au printemps; $\frac{1}{3}$ gr. nat.; P. 58.

4 » » femelle au printemps; $\frac{1}{3}$ gr. nat.;

premier coup d'œil distinguer des *mâles* de l'autre espèce. Ils l'acquièrent à l'approche du printemps par l'effet de la *mue raptile* ; elle se trouve parfaite chez les *sujets* qui atteignent leur *seconde année*.

Taille : 14 cent. Haut de la tête, joues, dos, *toutes les plumes de la queue*, les petites couvertures alaires, d'un beau noir ; cette même couleur est variée de blanc sur le croupion. Front ; un large demi-collier autour de la partie supérieure du cou ; un miroir à l'origine des rémiges ; moyennes et grandes couvertures alaires ; parties inférieures du corps d'un blanc pur. Le reste des plumes des ailes est noir, ainsi que les barbes intérieures de leurs grandes tectrices. Iris, bec et tarses également noirs.

A la même époque, les *mâles d'un an* portent sur le noir qu'ils viennent d'acquérir aux parties supérieures quelques plumes en partie ou totalement grises, qu'ils conservent de leur *plumage d'hiver* ; chez plusieurs, ces taches disparaissent avant le milieu de l'été et laissent alors pur le noir de ces parties, qui redevient *gris* un mois après. Le collier de la nuque est indiqué par un espace de gris cendré, et la tache blanche du front est moins étendue que chez les *vieux*. Ils ont le miroir de l'aile faiblement marqué, le blanc des couvertures alaires moins large. Les deux plumes les plus latérales de la queue sont bordées de blanc : un ou deux mois après leur retour, quelques *sujets* perdent par l'u-

sure du bord externe des plumes ce liséré blanc sur l'une des deux rectrices, ordinairement sur la moins extérieure; puis il n'en reste plus trace au *second printemps*. Les autres plumes caudales sont noires, et les parties inférieures d'un blanc moins pur que chez les *vieux*.

La vieille femelle en plumage de noces est reconnaissable par le cendré blanchâtre du front; par le gris cendré un peu teinté de brun olivâtre des parties supérieures; par son collier qui se trouve légèrement indiqué par un espace de cendré plus clair que celui du dessus du corps; enfin par la bordure blanche qu'elle porte sur les deux plumes latérales de la queue. Le reste de son plumage est assez semblable à celui des *mâles d'un an, au printemps*. Sa taille est la même que chez les *vieux mâles*.

Après la mue d'août et en automne les adultes et les *vieux mâles* ressemblent tellement aux *femelles*, qu'il est réellement difficile de les distinguer entre eux extérieurement.

Les *jeunes* alors en diffèrent peu. Ils n'ont pas du cendré blanchâtre sur le front, ni marque de collier sur le dessus du cou: c'est au *premier printemps* que ces signes commencent à se montrer.

Les *jeunes des deux sexes* sont encore différents des *vieux en automne et en hiver* par les taches blanches de leurs ailes qui sont lavées de roussâtre;

par le blanc des parties inférieures qui est sale et nuancé de cendré sur les flancs, sur la poitrine et les côtés du cou. Ils ressemblent dans cette livrée, jusqu'à s'y méprendre, aux *jeunes* de l'espèce suivante. Il paraît qu'on peut les en distinguer en remarquant leur bec qui est plus large à la base et à arête plus vive que dans cette dernière. Je signale ici ces deux caractères que j'observe sur *trois sujets de divers âges*, de ma collection, mais sans les garantir pour constants, car je les retrouve moins marqués chez un quatrième qui est *adulte*.

Le Gobe-Mouche à Collier est bien moins commun en Savoie que le *Gobe-Mouche Becfigue*, même à l'époque de ses deux passages, qui ont lieu chaque année, l'un au printemps, dès le 8 ou le 15 avril, l'autre sur la fin d'août et au commencement de septembre : c'est à ce dernier qu'il est habituellement le plus abondant, surtout si la saison est accompagnée de quelques pluies chaudes. Il reste alors pendant un peu plus de temps qu'à l'ordinaire dans nos climats, sans doute à cause de la quantité d'insectes que ces sortes de pluies entretiennent ou font éclore, et dont il a besoin pour vivre. Il nous arrive au printemps plutôt par paires que seul ou un à un comme sur la fin de l'été. Quelques couples se reproduisent au nord de notre territoire, notamment dans quelques parties arrosées des forêts épaisses du Chamonix, de la

Maurienne, de la Tarentaise et des environs d'Albert-Ville.

Le mâle et la femelle se mettent d'un commun accord à travailler à la confection de leur nid vers le milieu de mai. Ils le font avec de la mousse, des lichens, des brins d'herbes et de paille, avec des racines très-déliées qu'ils recouvrent à l'intérieur de poils, d'herbes fines, de plumes et de duvet. Ce nid dont la forme est toujours très-négligée se trouve posé dans un arbre perforé, dans une cavité abandonnée de *Pic* ou de *Mésange* et dont le couple est souvent obligé de disputer la propriété à d'autres oiseaux, surtout aux *Sitelles* et aux *Torcous*. La femelle, qui ne fait qu'une seule ponte, y dépose quatre ou cinq œufs, et rarement six; ils sont parfois presque ronds, mais ordinairement terminés en pointe, et d'un bleuâtre uniforme, ou tantôt lavé de vert, tantôt de brun verdâtre clair. Leur longueur est de 1 cent. 6 ou 7 millim., et leur largeur de 1 cent. 2-4 millim. Pour alimenter leur progéniture, le père et la mère quêtent sans relâche les petits insectes ailés et lui apportent l'un après l'autre la becquée. Ils ne s'éloignent jamais beaucoup du lieu qui la possède : aussi sont-ils toujours prêts, l'un ou l'autre, à fondre sur les volatiles qui viennent rôder auprès d'elle. Après sa sortie du nid, ils la soignent encore; ils la dressent à la chasse des mouches et ne l'abandonnent pas avant

qu'elle soit parfaitement en état de vivre sans leur concours. Dès lors chaque petit vit isolé par les bois; mais les paires ne se dissolvent pas chez nous : il paraît qu'elles émigrent généralement ensemble.

Le Gobe-Mouche à Collier ne se tient pas aussi fréquemment que le *Gobe-Mouche Grisâtre* à la cime des arbres, même durant les beaux jours. Il préfère, pour vivre, visiter tantôt le centre ou le pied des arbres et des arbustes, tantôt les broussailles, les saussaies sur les bords des fossés et des rivières, où les insectes se retirent en grand nombre pendant la chaleur du jour. Dans les temps pluvieux, il ne se tient que sur les branches basses pour être plus à même de s'élancer sur les insectes qu'il voit passer devant lui ou qui s'arrêtent et se divertissent sur le sol, où il les saisit au vol avec la même dextérité que dans l'air. Il ne se plaît pas à terre, et lorsqu'il est obligé d'y descendre pour se nourrir, il reste sur le bout d'une pierre, ou sur toute autre élévation, et attend sa proie. Il a dans les ailes et la queue un battement plus fréquent et plus prompt encore que celui du *Gobe-Mouche Grisâtre*, mais il en conserve dans ses gestes le même air de stupidité et de mélancolie. Comme lui, il se laisse approcher toujours de très-près et voltige d'un arbre à l'autre ou de buisson en buisson devant le chasseur qui pour cela le respecte souvent. Son cri ordinaire est aussi très-différent : il est plus fort, plus aigu et

semble articuler les mots *pitt, pitt*. Pendant l'amour et jusqu'à l'éducation des petits, le mâle fait entendre une espèce de ramage aussi bref que celui du *Gobe-Mouche Becfigue* composé également de notes aiguës ; ce chant n'est pas tout à fait dépourvu d'agrément. Sa chair n'est point à dédaigner en automne, quand elle est grasse ; d'ailleurs à cette époque, l'oiseau se nourrit encore de fruits, notamment de ceux du mûrier et du figuier.

Tous les Gobe-Mouches à Collier nous quittent avant le mois d'octobre, à part quelques *jeunes sujets*, toujours très-rares, que nous remarquons jusque vers le 8 ou le 12 du même mois. Chaque année, en septembre, les bords boisés de l'Albanne jusqu'à sa jonction au lac du Bourget possèdent quelques-uns de ces oiseaux. On les y trouve parfois mêlés avec l'espèce suivante, qui se plaît aussi à l'excès dans cette localité, où abondent du reste, les mouches, les moucherons qui composent leur principale nourriture.

61. — Gobe-Mouche Becfigue (*Muscicapa Luctuosa*), TEMMINCK.

Nom vulgaire : L'abbé, *Le Flit*, à cause de son cri de rappel.

Le Becfigue (Buff.). — Gobe-Mouche Noir (*Muscicapa Atricapilla*), Vieill. Balia Nera, Savi.

Ce Gobe-Mouche est très-semblable au précédent. Il en diffère seulement, dans un âge avancé, par l'absence du demi-collier blanc qui ceint la nuque de ce dernier. Son nom de *Becfigue* lui

est venu de l'habitude qu'il a, surtout dans les contrées méridionales, de chercher quelquefois les mouches et les insectes ailés sur les *figuiers*, dont il becquète alors le fruit qui sert aussi à sa nourriture. Il ne faudrait pourtant pas le confondre en Savoie avec le *Becfigue* de nos chasseurs, par conséquent avec leur *Vinette* ou *Veinette* : celui-ci, qui est toujours très-recherché en automne à cause de la délicatesse de sa chair, est le *Pipi des Buissons* (*Anthus Arboreus*).

La taille du *Becfigue* est la même que celle du *Gobe-Mouche à Collier*. Sa mue s'opère aussi de la même manière.

Les *vieux mâles*, au printemps, de même que les *adultes dès leur seconde année*, sont d'un noir profond sur les parties supérieures du corps et sur les plumes de la queue. Ils portent du blanc sur le front seul, puis sur les moyennes et les grandes couvertures des ailes, comme le *précédent*. Ils ont même à la base des dernières rémiges un commencement de miroir blanc, qui n'est visible qu'en déployant l'aile. Toutes les parties inférieures sont d'un blanc de neige. Le bec, l'iris et les pieds sont noirs.

La *femelle*, en livrée de noces, est d'un cendré brun uniforme sur le dessus du corps, sauf le front, qui est blanchâtre, et les couvertures des ailes de la même couleur que chez le *mâle*. Le blanc des parties inférieures est comme sali sur les côtés du cou

et sur les flancs. Les trois pennes latérales de la queue sont bordées de blanc : cette couleur s'efface dans le *vieil âge* sur la penne la moins extérieure des trois, ou bien il n'en reste plus qu'un liséré presque imperceptible qui finit aussi par s'effacer avec l'âge. C'est donc un caractère à peu près nul pour distinguer la *vieille femelle* dans cette espèce de celle qui précède.

Les *jeunes de l'année*, après la première mue d'automne, ressemblent exactement aux *femelles*. Ils n'ont cependant pas encore de blanchâtre sur le front.

Au printemps suivant, ils commencent à acquérir du noir sur le dessus du corps ; cette couleur, quin'est complète qu'au printemps de la seconde année, est parsemée, à la première période, de plumes grisâtres, propres à la livrée d'hiver. Ils ont alors, surtout dès le mois de mai et en juin, suivant les individus, une ou deux pennes extérieures de la queue bordées de blanc, et assez rarement trois.

Le Gobe-Mouche Becfigue se montre en Suisse et en Savoie en même temps que le *Gobe-Mouche à Collier*. Mais il est beaucoup plus commun que lui, soit à son arrivée au printemps, soit à l'époque de ses migrations de la fin de l'été. Il revient au pays par couples, ou bien seul et quelquefois par petites sociétés de trois, cinq et six sujets se suivant alors de près. C'est ainsi qu'on le remarque sur

la plupart des lisières des bois inférieurs, le long des avenues bordées d'arbres ou de hauts buissons et jusque dans les jardins et les vergers. Partout il se montre très-peu méfiant; partout la présence de l'homme l'effraye si peu qu'il vient gober les mouches jusqu' autour de lui.

Cet oiseau souffre, comme le *précédent*, beaucoup du froid qui survient parfois à l'époque de son retour dans nos climats, et surtout de la disparition des insectes appelés alors à le nourrir, qui en est une conséquence. La neige tombée le 11 avril 1843 et les deux jours de gelée qui la suivirent, devinrent funestes aux Gobe-Mouches qui étaient déjà rentrés dans le pays. Ne sachant plus où se rendre pour trouver quelque aliment durant les tristes matinées des 11, 12 et 13 de ce mois, ces malheureux se traînaient auprès des habitations et des fermes. Plusieurs s'y laissèrent même prendre à la main, tant ils étaient affaiblis par le froid et la faim. Bien plus, on m'apporta, pendant ces journées de calamité, trois Gobe-Mouches Becfigues et deux Gobe-Mouches à Collier qui avaient expiré sur les bords de l'Albanne, tout près de Chambéry, preuve évidente qu'il a dû y en périr de misère beaucoup parmi ceux qui s'étaient alors devancés.

Il n'y a pas de contrées en Savoie où le Gobe-Mouche Becfigue soit aussi commun, pendant la période des nichées, que dans la basse Tarentaise

et aux environs d'Albert-Ville. Il n'est pas de bois ni de vergers qui ne le possèdent alors à Brides-Laperrière, à Salins, à Villarlurin, à Hautecourt, à Montfort, à Hauteluce, etc., etc. On le retrouve bien encore dans le Chamonix et le Chablais, mais jamais en aussi grande quantité. Il est toujours en très-petit nombre dans le bassin de Chambéry, sauf à l'époque de ses passages où il est en certaines années, et notamment en septembre, excessivement commun. Il construit son nid au commencement de mai et le place, comme le précédent, dans les trous des vieux arbres ou dans des cavités qui ont déjà servi les années précédentes aux *Mésanges*, aux *Sitelles*, ou à quelques faibles mammifères rongeurs; quelquefois il le pose au milieu des rameaux entrelacés de deux arbres très-rapprochés. Il a pour cela recours au même genre de matériaux que son plus proche congénère. La femelle pond quatre, cinq ou six œufs d'un bleuâtre ou d'un bleu verdâtre clair, paraissant parfois un peu sali de brun très-clair. Leur forme est ordinairement oblongue, et ils ont 1 cent. 7-8 m. de long, sur 1 cent. 2-3 millim. de large. Pendant l'incubation, le mâle apporte de temps en temps la becquée à sa compagne, et prend aussi place sur les œufs, quand elle les laisse pour aller se récréer quelques instants. Dans tout autre moment il ne cesse de faire entendre son ramage: il est ani-

mé, mais assez bref et presque tout composé de syllabes aiguës qui semblent prononcer :



Son cri de rappel et celui d'automne sont une composition des mêmes notes, avec cette différence que l'oiseau ne les pousse alors qu'une à une et après une pause de quelques secondes.

Le Gobe-Mouche Becfigue élève sa petite famille avec autant de soin que le *précédent*, dont il a la plupart des habitudes, les mêmes mouvements brusques dans les ailes et la queue. Il disparaît de nos contrées avant le 10 octobre. Chaque année, sur la fin de septembre, on le remarque communément à Chambéry, sur les tilleuls de la promenade du Verney, le long des saules et des taillis qui bordent l'Albanne, le torrent de Laisse, et les fossés circonvoisins, depuis la Boise jusqu'au Bourget. Sa chair est excellente en automne. Pendant cette saison, il se nourrit non-seulement des diverses espèces d'insectes volants, mais encore des fruits ou des baies du sureau, de la ronce, du mûrier et du figuier.

Douzième Famille.

BOMBYCIVORIDÉES (Bombycivoridae).

Signes caractéristiques : Bec court, trigone à sa base, bombé en dessus et en dessous, échancré et recourbé à l'extrémité de la mandibule supérieure. Narines basales, ovoïdes, cachées sous de petites plumes pileuses, dirigées en avant. Tarses courts et annelés. Trois doigts devant et un derrière : l'externe soudé au médian. Ailes médiocres. Queue courte.

Ces oiseaux vivent en troupes. Nous n'en connaissons en Europe qu'une espèce. Elle se livre à des excursions qui ont lieu chaque année dans de certaines contrées, notamment dans les régions orientales de l'Europe, et très-rarement dans d'autres. C'est aussi très-accidentellement et par intervalles de plusieurs années qu'elle se montre en Savoie.

XXI^e Genre : JASEUR (*Bombycivora*).

Voyez les caractères et les habitudes dans l'article de la famille.

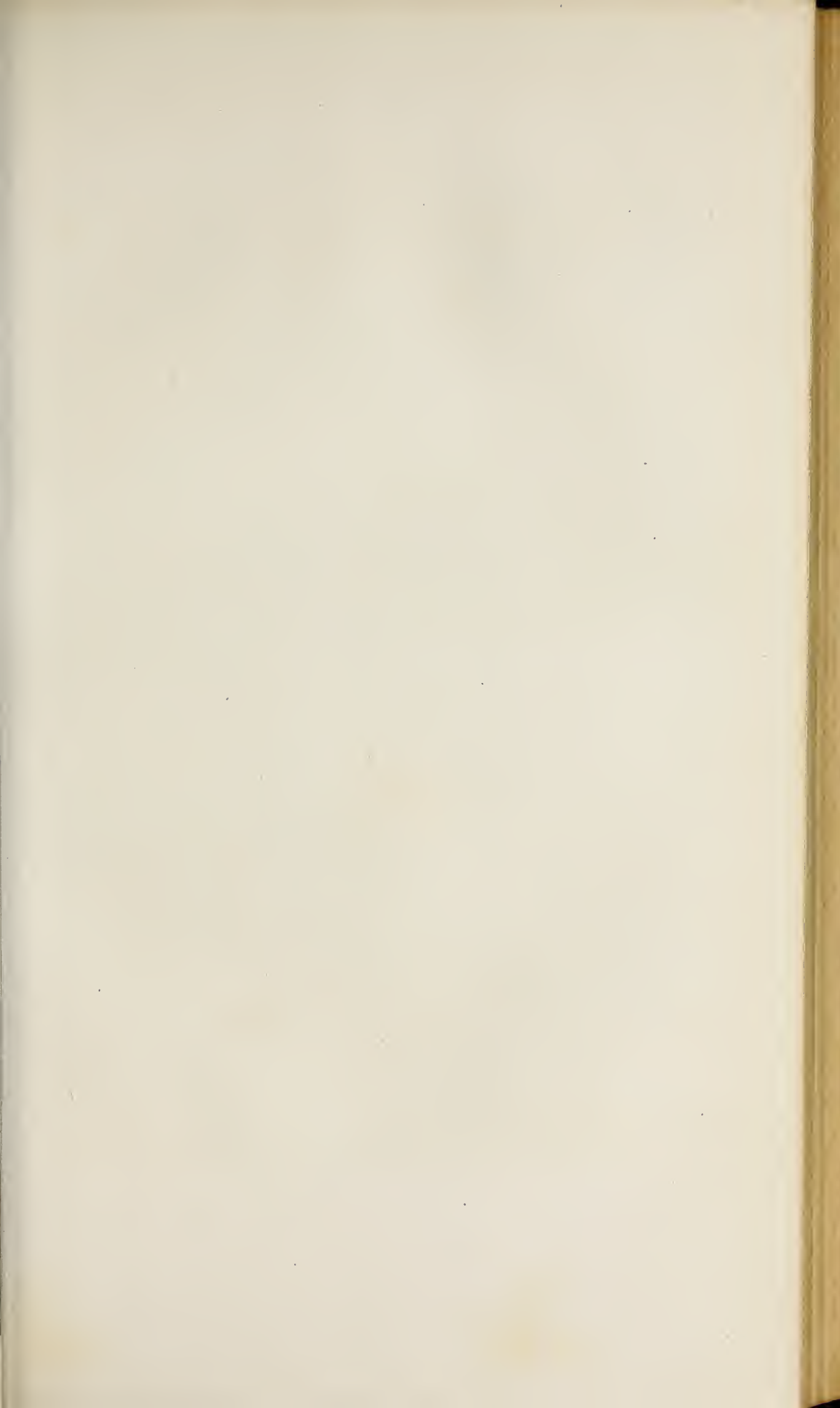
62.—Jaseur d'Europe (*Bombycivora Europæa*).

Le Jaseur de Bohême (Buff.). — Grand Jaseur (*Bombycivora Garrula*), Temm. — Jaseur d'Europe (*Bombycivora Garrula*), Vieill. — *Beccofrusone* (Savi).

Cet oiseau a en petit quelques traits de ressemblance avec le *Geai Glandivore* : c'est pour cela sans doute qu'on le nomme *Geai de Bohême* dans quelques contrées du nord.

Sa taille est de 20 centimètres.

Le *mâle* a les plumes du sommet de la tête longues et susceptibles de se relever en forme de huppe. Ces plumes, ainsi que celles des parties supérieures



T. II, P. 4.



Lith. J. Perrin. Libr. Éd. à Chambéry.

J. Werner del.

1, 2 Œufs de Gobe-Mouche Grisâtre; *gr. nat.*

3, 4 Œufs de Gobe-Mouche à Collier; *gr. nat.*

5, 6 Œufs de Gobe-Mouche Beeligue; *gr. nat.*

7 Ja seur d'Europe, mâle; $\frac{1}{3}$ *gr. nat.*; P. 6 A.

et inférieures du corps sont d'un cendré rougeâtre, à teinte vineuse, et plus foncé en dessus. Un noir profond, comme velouté, couvre les plumes des narines, le dessus des yeux et la gorge. Les rémiges sont noires et terminées par une tache jaune et blanche. Les sept ou huit des plumes secondaires portent à leur extrémité une tache blanche, avec des lames plates et d'un rouge vif. Les plumes caudales sont noires, marquées au bout de jaune, et leurs couvertures inférieures totalement de couleur marron; l'abdomen est blanchâtre; le bec et les pieds sont noirs.

La *féfelle* diffère du *mâle* par le noir de la gorge, qui est chez elle moins étendu; par ses plumes secondaires, dont quatre ou cinq seulement sont terminées de rouge.

Les *jeunes*, avant leur première mue, n'ont, suivant M. Temminck, aucune espèce d'appendice aux plumes secondaires des ailes.

Le Jaseur d'Europe habite pendant l'été les régions du cercle arctique, où l'on présume qu'il niche dans les crevasses des rochers. Son arrivée en Savoie, comme dans les pays tempérés et même dans plusieurs contrées septentrionales de l'Europe, est toujours accidentelle. Cependant il abandonne, dit-on, chaque année par troupes, vers le milieu de l'automne, les régions boréales pour aller passer l'hiver dans des pays moins froids. Mais

si ses migrations sont annuelles, ses excursions paraissent au contraire très-irrégulières. C'est à l'extrême difficulté de vivre, pendant les rigueurs de l'hiver, dans sa vraie patrie, ainsi que dans d'autres climats qu'il visite alors périodiquement, que nous devons attribuer la cause de ses voyages; sa nourriture consiste d'ailleurs en insectes, en larves, en fruits et en diverses espèces de baies.

En novembre 1816, cet oiseau s'est montré par troupes dans la plupart des forêts de nos montagnes. Il y est encore reparu sur la fin d'octobre et en novembre 1833, mais principalement dans les bois des environs du Pont-Beauvoisin et dans les forêts de la Grande-Chartreuse. Je possède dans ma collection un *mâle* de ce dernier passage : je me réserve d'en donner la figure dans l'atlas qui suivra la publication du texte de cet ouvrage.

Soit par stupidité, soit à cause des fatigues du voyage, ces bandes de Jaseurs qui vinrent nous visiter à ces deux époques, fuyaient si peu l'approche de l'homme, que plusieurs *sujets* se laissèrent massacrer à coups de pierre et de bâton. Nos montagnards, qui n'avaient jamais vu de tels oiseaux, étaient avides de s'en procurer vivants. Ils leur tendaient pour cela des pièges, surtout des lacets où ils mettaient pour appât un grain de raisin, un fruit, une noix ou noisette. Chaque jour ils en prenaient et les renfermaient en cage où ils se mon-

traient toujours fort peu farouches, même dès le premier jour de leur captivité. Ils y mangeaient beaucoup et de tout ce qu'on leur donnait, spécialement les baies du genévrier et de divers rosiers sauvages.

On rapporte que les Jaseurs d'Europe, une fois appariés, sont très-affectionnés l'un à l'autre ; qu'ils ne se perdent jamais de vue, même durant leurs voyages ; qu'ils se donnent tour à tour à manger et que parfois les mâles, sans doute pendant l'amour et l'incubation, sont chargés de pourvoir à la subsistance de leurs compagnes. On ajoute que, dans les moments de repos, on les voit l'un à côté de l'autre se prodiguer des caresses.

Treizième Famille.

CORACIADÉES (Coraciadæ).

Signes caractéristiques : Bec de moyenne longueur, robuste, large à sa base qui est garnie de quelques poils rudes et dirigés en avant, comprimé par les côtés, tranchant sur les bords, droit jusque près de la pointe de la mandibule supérieure ; celle-ci se recourbant un peu sur la mandibule inférieure qui est plus courte. Narines latérales, oblongues, percées obliquement au bord des plumes de la base du bec. Tarses courts et annelés : trois doigts devant, un derrière, entièrement divisés. Ailes allongées. Queue longue, ayant à l'extérieur, suivant les sexes, des rectrices plus longues que les intérieures et les intermédiaires.

Les Coraciadées vivent exclusivement d'insectes, de vers et accessoirement de fruits et de baies. Leur plumage est lustré, et teinté de couleurs vives et

variées. Leurs plumes sont généralement rudes au toucher et comme pileuses, surtout sur la tête et le cou.

Cette famille ne possède en Europe qu'une seule espèce qui passe chaque année dans nos contrées, au printemps et en automne : elle appartient au genre suivant.

XXII^e Genre : ROLLIER (*Coracias*).

Voyez pour les caractères de ce genre les mêmes que dans l'article précédent.

Les Rolliers ont le plumage, dans l'espèce européenne comme chez la plupart des exotiques, le plus souvent teinté de vert et de bleu, sujets à plusieurs nuances et plus ou moins foncés, selon l'âge et les parties du corps des *individus*. Les *vieux mâles* sont toujours remarquables par leurs couleurs plus vives et plus pures que chez les *jeunes* et les *femelles*. Ce sont des oiseaux habituellement farouches et peu sociables, qui habitent le plus souvent les grandes forêts, où ils se cachent dans l'épaisseur des branches et dans des cavités d'arbres.

63.—Rollier d'Europe (*Coracias Garrula*).

Le Rollier (Buff.).—Le Rollier Commun (Cuv.).—Le Rollier Vulgaire (*Coracias Garrula*) Temm. — Le Rollier d'Europe (*Coracias Garrula*), Vieill. Ghiandaja Marina, Savi.

Le Rollier d'Europe, que j'ai entendu nommer quelquefois par nos chasseurs *Geai-Perroquet* et *Geai d'Afrique*, à cause du mélange des couleurs

bleues et vertes de son plumage , a 32-33 centim. de longueur.

Le *mâle* est très-reconnaissable par le bleu clair et par le vert d'aigue-marine qui dominant sur sa livrée. Il a les plumes des scapulaires et du dos fauves, les petites couvertures supérieures des ailes d'un bleu violet très-éclatant, plus foncé sur les rémiges. Les plumes de la queue sont nuancées de bleu et de vert sombre à la base, et d'un blanc bleuâtre mêlé de bleu clair dans le reste, sauf les deux intermédiaires qui sont d'un gris foncé, coloré de verdâtre en dessus. La rectrice latérale de chaque côté dépasse les autres de 6 mill. et se trouve marquée à l'extrémité de gris verdâtre. Le bec est noirâtre, presque brun à l'origine. L'iris a deux cercles ; l'un est brun, l'autre gris. Les tarses sont jaunâtres.

La *female adulte* diffère un peu du *mâle*, en ce qu'elle porte sur ses plumes une teinte grise tirant sur le fauve ; mais dans un *âge très-avancé* , elle acquiert les mêmes nuances que le *mâle*.

Les *jeunes des deux sexes*, pendant leur *première année*, se ressemblent. Ils sont d'un gris glacé de bleu vert sur la tête, la poitrine et le ventre ; d'un brun terne sur le dos et les scapulaires. Leur queue est en grande partie d'un vert noirâtre lavé de bleu : la plume extérieure de chaque côté n'excède pas les autres.

Le Rollier se fait remarquer pendant l'été, et notamment à l'époque de ses voyages du printemps et de l'automne, dans presque tous les pays de l'Europe. Il en émigre chaque année à l'approche du froid pour se réfugier avant l'hiver dans des climats plus doux et principalement en Afrique. Il se montre tous les ans en Savoie à deux époques différentes : au printemps, dès le commencement d'avril jusque vers le milieu de mai, quand il rentre en Europe, puis sur la fin de l'été et en automne, c'est-à-dire, depuis la fin d'août jusqu'aux premiers jours d'octobre, lorsqu'il retourne vers ses quartiers d'hiver. Ce dernier passage ne nous amène guère que des *jeunes de l'année*. Les *adultes* et les *vieux* sont alors excessivement rares.

Cet oiseau paraît en Savoie le plus souvent seul ou un à un, ce qui l'y fait considérer comme un oiseau égaré et particulier à l'Afrique. On l'a quelquefois rencontré deux à deux soit par couples au printemps, mais toujours accidentellement, même en automne, par petites bandes. En septembre 1843 et 1845, quelques sociétés de quatre, cinq et six *sujets* se sont montrées pendant trois jours consécutifs aux abords des bois de haute futaie des environs de Chambéry : quelques-uns s'y sont laissé tuer dans les prairies de Bissy, de la Motte-Servolex et du Bourget. J'en conserve encore deux dans ma collection, tous deux *jeunes de l'année*. Pendant

son passage au printemps, le Rollier d'Europe se tient très-souvent en Savoie le long des grands arbres et des saussaies qui bordent ou avoisinent des lacs, des étangs, des rivières et des marécages. Pour se percher, il recherche de préférence les branches les plus élevées, et reste, surtout s'il ne fait que d'arriver, longtemps en repos sur la même branche. S'il en descend ensuite, c'est pour s'abattre dans les champs fraîchement labourés, dans les prairies, comme dans les broussailles qui les entourent. On l'y voit chasser à terre aux vers, aux sauterelles, aux grillons, aux limaçons et aux petites grenouilles. Au contraire, en automne, on le découvre plutôt à l'intérieur des bois épais et les moins fréquentés des coteaux et des basses montagnes, ainsi qu'en plaine, dans ceux de haute futaie. Il s'y nourrit de larves, de chenilles, de diverses sortes d'insectes, de fruits charnus et de baies. Il en sort chaque fois qu'il n'y trouve pas abondamment sa subsistance, surtout durant les matinées fraîches : alors il se répand autour des bois ou des rangées d'arbres situées à proximité des marais, des prairies et des champs, où les sauterelles, les grillons, les vers ne lui manquent jamais. On l'approche toujours assez difficilement, sauf parfois à son arrivée au printemps, quand il se trouve probablement fatigué. Dans toute autre circonstance, il fuit à l'approche du chasseur et va se jucher sur

l'une des branches les plus isolées du premier arbre ou du premier taillis qu'il rencontre, comme pour être mieux en état de surveiller son ennemi. Il crie si rarement à l'époque de ses voyages que les personnes qui l'ont tué et observé en Savoie n'ont pu me dire quelle était sa voix. M. Vieillot dit qu'elle est sonore. Dans tous les cas, le nom latin *Garrula* que lui a donné Linné, indiquerait que cet oiseau est babillard. Sa chair, quoique souvent grasse en automne, est un manger médiocre.

Le Rollier se retire pour se reproduire dans plusieurs contrées méridionales de l'Europe. Il construit son nid avec des herbages secs et le pose, suivant les localités, dans des cavités d'arbres, dans des fentes de rochers ou dans des creux de vieilles constructions en ruine. Sa ponte est de quatre ou cinq œufs d'un blanc lustré et sans taches. Leur longueur est de 3 cent. 3-4 mill., sur 2 cent. 5-6 mill. de diam.

Quatorzième Famille.

CORVIDÉES (Corvidæ).

Signes caractéristiques : Bec médiocre ou allongé, fort, plus ou moins comprimé, droit à la commissure du bec, un peu cultri-rostre et plus ou moins échancré à sa pointe. Narines recouvertes par des plumes sétacées, couchées en avant. Tarses nus et annelés. Trois doigts devant, un derrière : celui-ci articulé sur le même plan que les antérieurs. Ongles forts et crochus. Pennes alaires le plus souvent terminées en pointe. Queue quelquefois étagée.

Les Corvidées sont les omnivores par excellence,

ou ceux des Passereaux dont le genre de nourriture se compose de toutes sortes de substances : de graines, de fruits mûrs et pourris, d'insectes, de vers, de reptiles et d'autres animaux de faible taille, vivants ou morts, et même en état de putréfaction. Ils sont généralement nomades et se réunissent en troupes pour se livrer à des voyages périodiques. Ils les entreprennent en automne et les font durer jusqu'à l'approche du printemps, c'est-à-dire qu'ils voyagent le temps de l'année, durant lequel plusieurs d'entre eux ne vivraient que difficilement, s'ils continuaient d'habiter alors leur séjour de la belle saison. Ils sont communément répandus sur presque tous les points du globe. On les remarque dans les bois, dans les champs ou dans les prés voisins des rochers ou des forêts, et partout leur finesse extrême leur fait éviter la plupart des embûches qu'on leur tend. Doués d'une grande intelligence, plusieurs s'appriivoisent aisément et deviennent très-familiers avec les personnes qui prennent soin d'eux. Quelques-uns ont même la faculté d'apprendre à articuler des mots, à contrefaire les cris de certains animaux domestiques qu'ils ont l'habitude d'entendre. Bien plus, d'autres, le plus grand nombre, se plaisent à cacher, non-seulement le surplus de leurs aliments, mais encore les objets qu'ils voient briller et qu'ils peuvent emporter dans le bec.

Les Corvidées sont monogames. Ils se reproduisent sur la cime des plus hauts arbres, ou dans les vieilles masures et les anfractuosités des rochers : les mâles et les femelles, dans la plupart des espèces, couvent alternativement. Leur voracité excessive les porte parfois à attaquer les petits oiseaux, les plus faibles des mammifères, et à pratiquer à l'aide de leur bec, dans les champs fraîchement semencés, des creux pour extraire de terre les graines céréales ou les larves dont ils sont si avides. C'est ainsi qu'ils font dans les campagnes des dégâts considérables, surtout pendant les semailles de l'automne, qui est d'ailleurs l'époque à laquelle ils se livrent à leurs excursions habituelles par bandes souvent innombrables. Leur vol est ordinairement élevé et de longue haleine. Leur voix est très-discordante et produit chez plusieurs des cris croassants plus ou moins prolongés. Leur mue est simple. Les sexes ne diffèrent presque pas entre eux à l'extérieur. Leur chair est en général d'un goût désagréable.

Cette famille contient les six genres : Corbeau (*Corvus*), Geai (*Garrulus*), Pie (*Pica*), Nucifrage (*Nucifraga*), Crave (*Fregilus*), Choquard (*Pyrrhocorax*).

XXIII^e Genre : CORBEAU (*Corvus*).

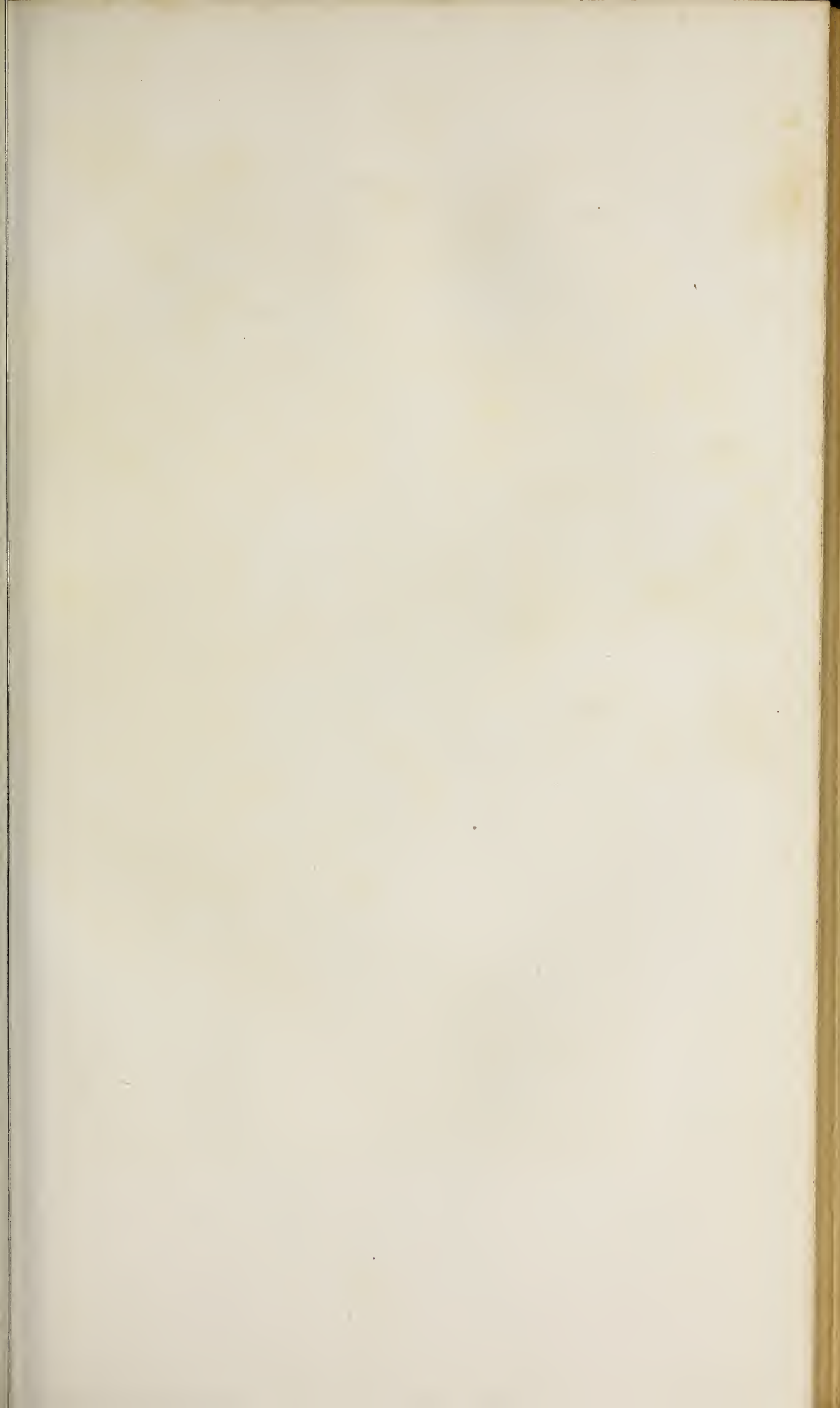
Signes caractéristiques : Bec long, gros, robuste, droit à sa racine, tranchant sur les bords, arrondi en dessus, comprimé sur les côtés, garni à sa base de plumes roides, un peu fléchi et ordinairement échancré vers la pointe. Narines basales, cachées par des plumes roides, dirigées en avant. Doigt intermédiaire soudé avec l'externe à la base; l'interne totalement libre. Ailes à pennes acuminées à l'extrémité. Queue composée de douze rectrices.

Les Corbeaux sont les plus gros oiseaux de l'ordre des Passereaux, que nous ayons en Europe. On les reconnaît toujours aux couleurs noires ou sombres de leur livrée, surtout à leurs cris rauques et discordants qu'on nomme *croassement*. La finesse de leur odorat ainsi que leur défiance extrême leur fait presque partout esquiver les pièges qui leur sont tendus. Ils sont très-voraces, et leur genre de vie est parfois carnassier. Toutes sortes d'aliments, même les cadavres et les immondices, conviennent à leur goût. Quelques-uns recherchent les œufs des oiseaux et dévalisent alors beaucoup de couvées de *Tétras*, de *Perdrix*, de *Grives* et de *Merles* : y trouvent-ils des petits, ils les assomment à coups de bec l'un après l'autre pour s'en repaître eux-mêmes ou pour les transporter à leur progéniture. Les dégâts qu'ils ont si souvent l'habitude de commettre dans les plaines cultivées font que les habitants des campagnes, dans plusieurs localités, leur donnent continuellement la chasse, ce qui contribue à les rendre de plus en plus sauvages.

Ils vivent, suivant les espèces et les saisons, par paires, par familles, par troupes ou solitaires, et se jettent dans les plaines, dans les prairies, le long

des eaux pour y chercher leur vie. On remarque souvent dans les champs et les prés qu'ils hantent des trous coniques qu'ils font avec le bec dans la terre pour y saisir les vers, les larves et les grains de blé commençant à germer. Quelques-uns sont sédentaires ; mais la plupart se plaisent à émigrer annuellement par familles ou par bandes nombreuses. Ceux qui se propagent au pays vont s'établir sur la fin de l'hiver dans les contrées montagneuses les plus boisées. Ils y travaillent en mars ou en avril à la confection de leurs nids qu'ils placent tantôt sur les sommités des grands arbres, tantôt dans des crevasses de rochers impraticables, ou dans des creux de vieilles constructions abandonnées. Ils ne font qu'une seule couvée par an, et leur ponte se compose de trois à six œufs que les mâles en général couvent tour à tour avec les femelles. Après l'éducation, les familles se réunissent à d'autres familles de leur espèce, forment avec elles des troupes plus ou moins nombreuses qui se livrent à des excursions et ne se dissolvent qu'à la saison de l'amour. Le *Corbeau Croassant* ne s'attroupe pas ainsi ; il préfère vivre en famille, seul ou apparié jusqu'à la période prochaine.

Les Corbeaux ont été de tout temps l'objet de divers présages superstitieux. Il suffit encore de nos jours, dans quelques contrées, qu'un Corbeau, ou une Corneille, vienne croasser tout près d'une ha-





Lith. Th. Perrin à Chambéry.

J. Werner del. Lith.

1 Rollier d'Europe, mâle adulte; $\frac{1}{2}$ gr. nat.; P. 68.

2 Œuf de l'espèce; gr. nat.

3 Corbeau Croassant, mâle adulte; $\frac{1}{10}$ gr. nat.; P. 77.

4 Œuf de l'espèce; gr. nat.

5 Tête de Corbeau Corbine; $\frac{1}{2}$ gr. nat.; P. 87.

bitation pour que certaines gens y voient matière à sinistres présages, à d'imminents malheurs, ou tout au moins à quelque brouille au sein d'un ménage ou entre amoureux du même canton.

Les Corbeaux muent une seule fois par an. Leur intelligence est si développée qu'on vient à bout de les rendre très-familiers, de leur apprendre à articuler quelques mots bizarres, surtout des plus difficiles à prononcer. Leur démarche est grave et posée; leur chair très-coriace et mauvaise.

Cinq espèces de Corbeaux se trouvent en Suisse et en Savoie.

64.—Corbeau Croassant (*Corvus Corax*).

Noms vulgaires : Grand Corbeau, Corbeau; en patois : *Grous Corbaz*, *Corbaz*, *Couar*.

Le Corbeau (Buff., Cuv.).—Le Corbeau proprement dit (*Corvus Corax*), Vieill.—Le Corbeau Noir (*Corvus Corax*), Temm. *Corvo imperiale*, Savi.

Ce Corbeau a 60-62 cent. de taille.

C'est le plus grand de ceux de l'Europe. Le mâle, dès l'âge adulte, est d'un beau noir lustré, avec des reflets pourprés et bleuâtres sur le dessus du corps. Les plumes du cou, de la poitrine sont allongées et acuminées; celles de la tête, de la nuque, soyeuses et comme décomposées. La queue est arrondie et noire. Le bec a 8 cent. de long; il est également noir de même que les tarse; l'iris est brun, entouré d'un cercle gris blanc.

La femelle dont la taille est à peine de 10 cent. de moins que chez le mâle, a également le plumage

moins lustré : celui des *jeunes* est encore plus terne. Les *jeunes mâles* prennent, après la première mue, sur le dessus du corps, des reflets qui deviennent, au printemps suivant, presque aussi éclatants que chez les *individus âgés de deux ans*.

Le Corbeau Croassant est sujet à plusieurs *variétés* qui proviennent de l'âge et d'autres causes accidentelles. On en remarque qui sont presque entièrement blancs ou d'un blanc roussâtre, ou tachetés de ces couleurs sur le noir de la livrée ordinaire.

Ce Corbeau est l'un des oiseaux les plus détestés à cause de la dépravation de ses goûts pour la chair corrompue. On le rencontre dans toute l'Europe et dans des températures très-opposées ; puis on le retrouve en Afrique, dans l'Amérique septentrionale et au Japon. En Savoie, où il est sédentaire et assez commun, il habite pendant l'été les vastes forêts de montagnes ou les rochers les plus escarpés. Il ne descend alors dans la plaine et les vallées inférieures que pour chercher sa nourriture et celle de ses petits le long des fleuves et des rivières, à l'intérieur des champs et des marais. Les rats, les taupes, les volatiles encore dans le nid, les oiseaux qu'il trouve pris dans des lacets, les œufs de diverses espèces, spécialement des *Grives*, des *Pardriæ* et des *Bartavelles*, les fruits mûrs et gâtés, ceux à coque ligneuse, les glands, les châtaignes, les grains, les insectes, les vers, les reptiles et les cadavres sont

les aliments qu'il recherche avec le plus d'avidité. Il casse les noix en les frappant à terre à coups de bec redoublés ou bien en les laissant, dit-on au pays, tomber sur les pierres d'une certaine hauteur.

Le mâle, dans cette espèce, a sa femelle qu'il ne quitte qu'à la mort. Il entre avec elle en amour sur la fin de l'hiver. Ils aiment alors à tracer ensemble dans l'air des cercles jusqu'à une grande élévation, puis à s'agacer réciproquement, à fondre l'un après l'autre sur quelque point isolé de leur canton, où ils se donnent rendez-vous. Ils s'accouplent tantôt dans les bois, tantôt au milieu des champs ou des prés, tantôt à l'entrée d'une caverne de rocher. Avant l'accouplement, ils se saisissent par le bec et poussent de temps en temps l'un et l'autre, en se tenant ainsi, des croassements ou des cris gémissants qui finissent par devenir très-rauques et presque étouffés, pendant que la paire est dans l'accès. Les Corbeaux et les *Corbines*, qui les entendent du voisinage s'avertissent et viennent à l'envi croasser auprès du couple, comme pour l'insulter. Ils finissent toujours par se précipiter sur lui, par le frapper du bec en se ruant sur lui, au point qu'ils engagent souvent entre eux un combat, dans lequel le couple surpris, qui essaye aussi de se défendre, est ordinairement vaincu et contraint de fuir honteusement devant les assaillants. En examinant de pareils assauts, on ne peut

qu'être tenté de croire que le couple qui se laisse surprendre dans cette action lascive est un objet de honte ou d'envie pour ceux de ses semblables ou de ses congénères qui parviennent à le découvrir : de honte, si l'on en juge par les cris confus et insultants que poussent ces derniers avant de l'attaquer ; d'envie, comme semble l'établir de préférence le combat qu'ils se livrent ensuite avec tant d'acharnement, qu'on les croirait alors dans l'intention de se disputer la propriété momentanée de la femelle de cette paire.

Le mâle et la femelle construisent de concert leur nid dès la fin de février ou la mi-mars ou bien aux premiers jours d'avril suivant qu'ils habitent des lieux plus ou moins reculés. Ils le bâtissent sur les plus hauts arbres des forêts ou dans les anfractuosités des rochers, quelquefois dans des crevasses de vieux murs de forteresses isolées, de châteaux abandonnés et toujours dans des positions inaccessibles. De petites branches, des bûchettes et beaucoup de menues racines, de mousses, de feuilles sèches et des herbages réunis ensemble par une espèce de mortier fait avec de la boue ou de la terre glaise, quelquefois mêlées avec de la bouse ou du crottin, forment l'extérieur de leur nid. Le dedans, au contraire, est garni de morceaux de laine, de linge, de foin et de pailles fines. Chaque couple reste attaché au même nid plusieurs

années consécutives, s'il ne se voit importuné pendant l'incubation et la nutrition des petits ; mais avant de s'en servir à chaque période, il en renouvelle les matériaux de l'intérieur et des bords. La femelle pond, suivant son âge, trois, quatre ou cinq œufs le plus souvent très-allongés et terminés en pointe ; d'un verdâtre clair, ou d'un vert pâle tirant sur le bleuâtre, et ondés ou tachetés et rayés de brun foncé, de gris verdâtre ou de verdâtre obscur. Ils ont 4 cent. 8-9 mill., ou 5 cent. 1-3 mill., de long et 3 cent. 1-4 mill. de diam., à part quelques œufs toujours rares qui ont 2-4 mill. de moins tant en longueur qu'en largeur. L'incubation dure vingt ou vingt-deux jours. Pendant que la femelle s'y livre, le mâle lui apporte de temps à autre dans le bec un reptile, une taupe, un rat ou des restes de cadavres. Il prend ensuite place sur les œufs, lorsqu'elle les quitte pour aller faire à son tour quelque excursion dans le voisinage. Les petits éclosent nus avec les yeux fermés. Mais ils ne tardent pas à se revêtir d'une sorte de duvet sombre qui disparaît à mesure qu'ils acquièrent des plumes. Pendant leur nudité, la femelle les réchauffe et laisse au mâle presque tout le soin de quêter leur nourriture. Quelques jours après ils se mettent à la recherche tous les deux ensemble ou séparément, et se remplissent le jabot de matières alimentaires qu'ils dégorgent ensuite à volonté

pour les distribuer à leurs petits. Plus tard enfin, ils leur apportent dans le bec de gros orthoptères, de petits mammifères, tels que souris, musaraignes et campagnols, puis des serpents, des grenouilles, des crapauds et des débris de cadavres. Il est alors aisé de s'assurer de l'attachement qu'ils ont pour leur progéniture : sitôt que le père ou la mère découvrent auprès d'elle une *Buse*, un *Milan* ou tout autre *rapace*, ils s'élancent sur eux et prennent immédiatement le dessus; puis, se rabattant sur leur ennemi, ils essayent de le frapper du bec et des ailes. Si l'oiseau de proie veut regagner le dessus, le Corbeau de son côté s'efforce de s'y maintenir; alors on les voit l'un et l'autre s'élever si haut en luttant qu'on les perd souvent de vue.

Après l'éducation, le mâle et la femelle continuent de vivre avec leur famille dans le même canton, et ils s'y font encore remarquer ensemble pendant tout le reste de l'année, à moins qu'il ne soit situé sur une montagne; dans ce cas, ils l'abandonnent aux premières neiges, afin de se rapprocher de la plaine ou des vallées inférieures, surtout de celles qui possèdent des fleuves, des rivières et des marais: c'est là en effet qu'ils trouvent toujours plus facilement que partout ailleurs l'occasion de se repaître de cadavres et d'immondices qu'ils ne dédaignent jamais et à plus forte raison durant le cours de l'hiver. Les sujets que l'on découvre seuls ou deux

à deux sont indubitablement ceux qui restent des couples ou des familles que la mort a désunis, ou bien encore les paires auxquelles on a enlevé dans le nid leur progéniture. Quand une famille qui a continué de vivre réunie dans le même arrondissement se prépare à la pariaade, les chefs s'en éloignent les premiers, afin de retourner prendre possession de leur ancienne demeure. Si leurs petits les suivent et cherchent à s'apparier et à s'établir dans le même district, ils les en chassent chaque fois qu'ils viennent s'y montrer; ils ne leur permettent encore que difficilement de se fixer dans le voisinage de leur canton, lorsqu'ils sont eux-mêmes forcés d'en visiter chaque jour les alentours, pour y pouvoir vivre et alimenter leur nouvelle couvée. C'est aussi à cette intention que quelques Corbeaux descendent des montagnes et se rabattent jusqu'à la plaine, le long des eaux et dans les marais, où les attirent les reptiles de tous genres, les cadavres qu'ils ont la faculté d'éventer. Ils y cherchent leur subsistance et celle de leurs petits, puis retournent à leur nichée avec de fortes becquées : y trouvent-ils en abondance les aliments qui leur conviennent, ils y arrivent de nouveau le lendemain à la même heure, et souvent ils y reparraissent quelques moments après.

Pendant les rigueurs du froid, les habitants des campagnes se plaisent à tendre aux Corbeaux des

piéges de diverse nature où , de temps à autre, pressés par la faim , ils s'empêtrent à la vue de la proie qui leur sert d'appât. Pour cela, on fait quelquefois usage de gros lacets où l'on fixe un fruit ou un morceau de viande. Mais il est assez rare que le Corbeau Croassant s'y laisse prendre : il paraît que la manière dont ces engins sont construits, comme les liens qui les fixent en terre ou qui les attachent autour des pierres ou de l'arbre le plus voisin , ne servent guère qu'à lui inspirer de la crainte et lui faire même prévoir le danger qui le menace, s'il vient à toucher à l'appât. On le voit, en effet , quand il rencontre ces sortes de piéges , tourner deux ou trois fois de suite autour d'eux et se contenter seulement d'en regarder l'amarce ; puis aussitôt il s'en éloigne d'un pas grave. On se sert encore et souvent avec plus de succès , pour prendre les Corbeaux vivants , de certains cornets de papier dont on a soin d'engluer un peu les bords à l'intérieur et au fond desquels on place un morceau de viande crue. Cette chasse est sans contredit la plus curieuse de toutes. Lorsque les Corbeaux trouvent ces cornets répandus sur le sol ou bien posés longitudinalement dans des creux qu'on pratique pour cela dans la terre ou le sable, ils y introduisent la tête pour s'approprier la proie qu'ils voient au fond : au même instant les bords s'attachent aux plumes du cou ; en vain cherchent-ils à

les en dépêtrer en frappant de la tête contre terre et se débattant en tout sens : ils s'irritent, bondissent à diverses reprises et finissent par s'élever du sol. Ils tracent d'abord quelques petits vols très-irréguliers et montent ensuite perpendiculairement dans les airs jusqu'à une hauteur prodigieuse : c'est de là qu'épuisés de fatigue et cédant à une suffocation toujours inévitable dans une pareille circonstance, ils se laissent retomber sur le sol, la tête toujours enveloppée dans le cornet. Mais, en général, pour prendre les Corbeaux, on fait une préparation de petites boulettes de viande mêlées de poudre de noix vomique que l'on jette sur les fumiers, dans les champs et dans les autres lieux où ces oiseaux se rendent habituellement pendant la neige pour y chercher leur nourriture. Après s'en être repus, et dès qu'ils commencent à se ressentir de l'effet du poison, ils prennent leur vol avec leur vigueur ordinaire ; puis ils le ralentissent tout à coup et finissent par chanceler et tomber à terre où ils expirent.

Le Corbeau Croassant se retire à l'approche de la nuit dans de sombres forêts ou dans des rochers escarpés. Il s'y cherche un asile, tantôt sous une voûte formée par l'avancement d'une roche supérieure, tantôt parmi les plus épais buissons qui croissent entre les fentes, ou bien encore sur les plus hauts arbres qui les hérissent. Son vol est ordinairement

élevé et rapide. Sa démarche est lente et mesurée : elle ne s'exécute par saut, comme chez les *Pies*, que lorsque l'oiseau est occupé à poursuivre une proie, un reptile, par exemple, ou un campagnol qu'il voit fuir devant lui. De tout temps il a été regardé comme un oiseau de mauvais augure. Chez les anciens, un combat de Corbeaux avec des Oiseaux de Proie était déjà le présage d'une guerre cruelle. Quelques personnes, de nos jours, ont encore tant de répugnance pour ces oiseaux, qu'elles se créent des inquiétudes au point de se croire menacées de quelque malheur chaque fois qu'un Corbeau vient à s'arrêter et croasser près d'elles ou de leur habitation. Cependant les Corbeaux s'élèvent et s'appriivoisent toujours avec facilité. Ils se rendent même très-familiers avec les gens de la maison où ils ont été nourris et sont capables d'un attachement personnel et durable. Ils apprennent encore à prononcer quelques mots, à contrefaire la voix des chats et des chiens, qu'ils se plaisent, en outre, à provoquer, à poursuivre et à faire fuir devant eux. En liberté, ils ont aussi l'habitude d'agaçer, de poursuivre en croassant les chiens et les renards qu'ils voient errer dans les bois ou les champs. Ils essayent même, quand ils sont plusieurs ensemble, de les combattre. Pour cela, ils les cernent de si près pendant leurs assauts, qu'on croirait qu'ils veulent, en voltigeant autour de l'animal

qui fuit , se poser jusque sur lui pour le frapper. Mais à la moindre résistance que ce dernier leur oppose, ils se retirent et le laissent aller librement. Ils ont, comme les espèces suivantes et la *Pie* , la manie de cacher, non-seulement le surplus de leurs aliments, mais encore tout ce qui reluit et qu'ils peuvent transporter dans le bec. Concluons de là que si les Corbeaux ont jusqu'à présent inspiré tant de dégoût et d'horreur, ils en sont redevables à leur plumage lugubre, à leurs cris rauques et discordants, à leur port indolent, à leur regard farouche, à leur voracité sans bornes, qui les porte à se nourrir à l'état domestique jusque dans les égouts et sur les fumiers, à l'infection qui s'exhale souvent de tout leur corps, enfin à la vermine qui parfois leur garnit la tête et le cou.

65.—Corbeau Corbine (*Corvus Corone*).

Noms vulgaires : Corbeau, Petit Corbeau, *Corbasse*, *Graille*, Corneille, *Coués*.

La Corbine ou Corneille Noire (Buff.).—Le Corbeau Corbine (*Corvus Corone*), Vieill.—Corneille Noire (*Corvus Corone*), Temm. Cornacchia Nera, Savi.

Cette espèce et la *précédente* se ressemblent beaucoup par leur conformation et leur parure : c'est pourquoi plusieurs de nos chasseurs les confondent très-aisément. Mais comme celle de cet article est constamment plus petite, et sa voix toujours moins rauque, moins prolongée que chez la première, quelques-uns supposent qu'elle en est la *femelle*. Ils la nomment, en conséquence, *Corneille*, déno-

mination que l'on croit, dans plusieurs localités de la Savoie, uniquement réservée pour désigner une *femelle* de Corbeau. Il est temps que toutes ces vieilles erreurs disparaissent. Je vais, à cette intention, décrire aussi exactement qu'il m'est possible, les différences les plus tranchées de ces deux espèces.

Le Corbeau Corbine se distingue du *Corbeau Croassant* par sa taille, qui n'est que de 49 à 50 centim., et principalement par plusieurs de ses habitudes naturelles.

Le *mâle* a le plumage entièrement noir, mais à reflets violets et légèrement verdâtres en dessus. Les plumes de la poitrine ne sont pas allongées ni terminées en pointe, comme chez le *Corbeau Croassant*, mais larges et arrondies. Le bec, qui a près de 3 centim. de moins en longueur que dans ce dernier, est également noir, ainsi que les tarses. L'iris est brunâtre.

La *femelle* est un peu plus petite que le *mâle* : elle est en outre moins reflétée sur les parties supérieures.

Les *jeunes*, avant la première mue, ont le noir de leur livrée terne. Après la mue, les *jeunes mâles* ressemblent aux *femelles*, jusqu'à l'approche du printemps, époque à laquelle ils prennent des reflets aussi brillants que les *adultes*.

On remarque dans cette espèce des *variétés accidentelles* blanches, ou bigarrées de roux clair, de

gris et de blanc sur un fond noir. Ces dernières sont souvent des *métis* qui proviennent de l'alliance de cette espèce avec le *Corbeau Mantelé*. Il est d'ailleurs reconnu que ces deux espèces s'accouplent et se reproduisent ensemble. M. Temminck explique dans son Manuel, page 109, 2^e édition, que ces deux espèces s'allient dans les contrées méridionales et orientales de l'Europe, où les Corbines sont rares, et qu'on ne trouve point d'exemple de cet accouplement dans les pays où ces deux oiseaux sont communs.

Le Corbeau Corbine est tout à fait nomade, et pourtant sédentaire en Suisse et en Savoie : quoiqu'en effet il se livre tous les ans à des migrations qui commencent en automne et se terminent à l'approche du printemps, il n'en reste pas moins un grand nombre dans nos climats, pendant l'hiver. Sa nourriture la plus habituelle consiste, comme celle du *Corbeau Croassant*, en cadavres, en insectes, en reptiles, en grains et en fruits, en œufs d'oiseaux et en volatiles qu'il trouve pris dans des lacets ou qu'il enlève dans les nids. Il s'accouple aussi de la même manière que ce dernier, et en occasionnant quelquefois le même tumulte. Son cri ordinaire est moins un croassement qu'une espèce d'aboielement : il articule *clovv*, *clovv*, *clovv*, qu'il répète trois ou quatre fois de suite, au lieu de *crahau*, *crahau*, comme celui du *précédent*.

Pour se reproduire, il se retire avec sa compagne, dès le mois de février, dans les régions de montagnes les plus hérissées de forêts. Quelques couples se fixent aussi, mais en très-petit nombre, dans des rochers à la proximité des bois, ainsi que dans les crevasses des plus hauts murs des bâtiments en ruine et situés sur quelque élévation. Chaque paire a son canton, dans lequel une autre ne peut venir s'établir sans en être aussitôt repoussée par celle qui l'occupe. Le mâle et la femelle bâtissent leur nid au mois de mars. Ils le posent sur la cime ou seulement vers le centre des grands arbres, notamment des sapins, des mélèzes et des chênes, ou bien encore, suivant les lieux qu'ils ont choisis, dans un creux de rocher ou au milieu d'une large fente dans une vieille construction abandonnée. Le fond et l'extérieur du nid sont composés de petites branches de hêtre et de sapin, de petits rameaux de buissons épineux, de racines fibreuses, mastiqués avec de la terre, de la boue ou des excréments d'animaux ; l'intérieur est matelassé avec de petites racines très-déliées, avec la mousse chevelue des vieux sapins, avec des herbes sèches mêlées à quelques morceaux de laine et de poil que le couple trouve fixés aux épines, aux branches des taillis et des arbrisseaux dans les lieux où l'on mène pâture le bétail. La ponte est de quatre ou cinq œufs, ordinairement longiformes, d'un verdâtre clair, ou

d'un bleuâtre teint de vert et marquetés de taches, de traits plus ou moins rapprochés d'un ton olivâtre obscur, gris verdâtre, et brunâtre. Leur longueur, en moyenne, est de 4 centim. 1-4 mill., sur un diamètre de 2 cent. 7-9 mill. L'incubation, à laquelle prennent part tour à tour le mâle et la femelle dure de dix-neuf à vingt-un jours. Lorsqu'un oiseau de proie vient rôder près de la nichée, premier des deux qui l'aperçoit s'élance à sa poursuite ; si le *rapace* fait résistance, l'autre accourt, et, en réunissant tous deux leurs efforts, ils parviennent presque toujours à le chasser du canton.

En éclosant, les petits ont le bout du bec, les coins de chaque mandibule et les ongles blanchâtres ; le reste du bec, les tarses et les doigts sont de couleur de chair rougeâtre. Deux jours après leur naissance, ils commencent à se garnir d'un duvet noirâtre très-long, qu'ils perdent à mesure que les premières plumes se développent. Leurs parents les nourrissent de la même manière et les élèvent avec le même attachement que le *Corbeau Croassant*. Parviennent-ils à conserver cette nichée, ils n'en entreprennent pas d'autre pour la même année ; et après son éducation, ils vivent avec elle dans le même canton qui l'a vu élever. S'ils abandonnent quelquefois pendant le jour leur district, c'est pour aller ensemble à la recherche de leurs aliments dans les champs, dans les prairies ou sur

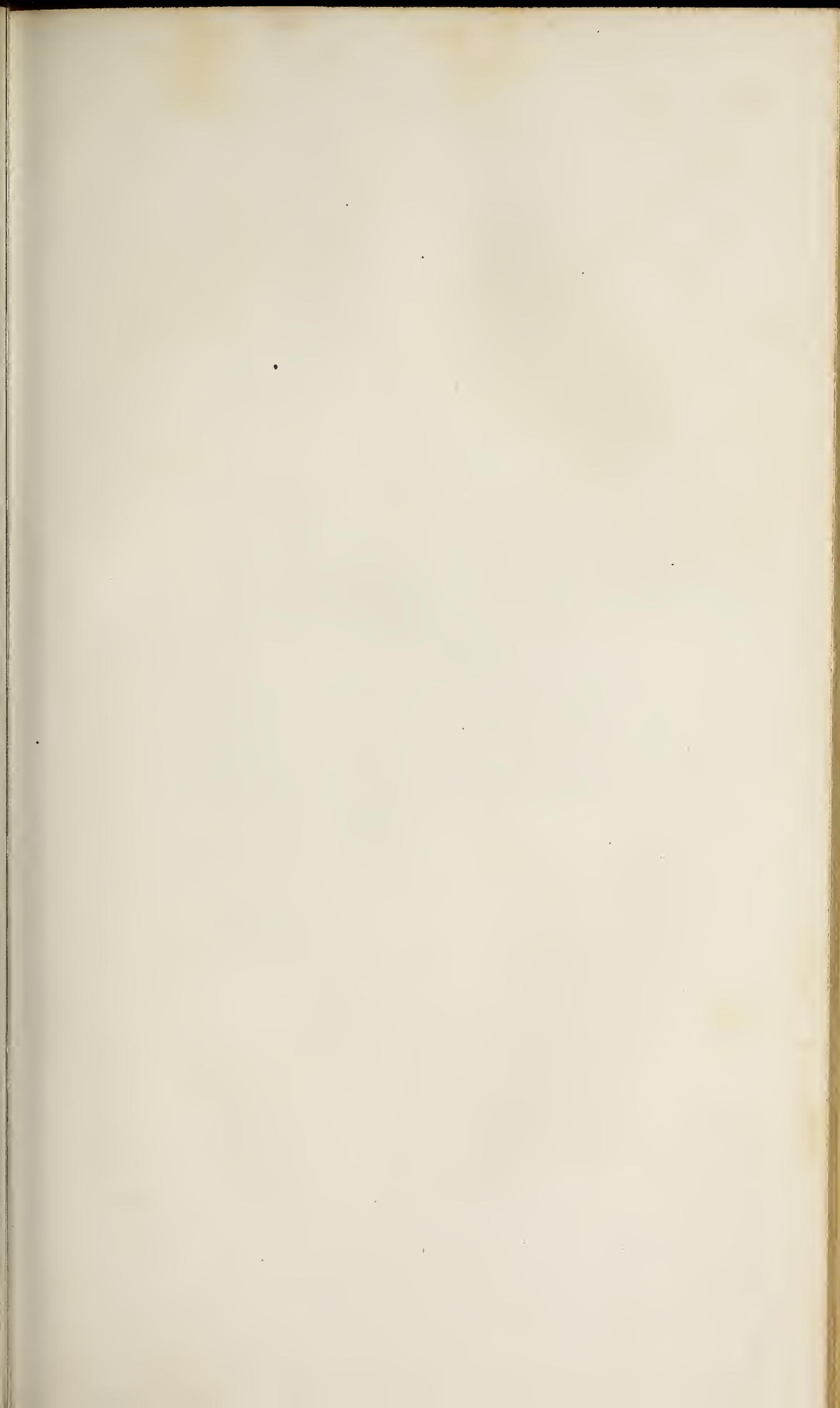
la lisière des bois des alentours. Mais ils reviennent tous les soirs pour y passer la nuit sur les arbres les plus touffus, ou dans des cavités de rochers. Au contraire, leur première couvée devient - elle la proie des dénicheurs, ils en commencent une autre dans le mois qui suit l'enlèvement : celle-ci ne se compose guère que de trois ou quatre œufs.

C'est principalement vers le mois d'octobre, surtout aux premiers frimas, que ces Corbeaux se réunissent par bandes quelquefois innombrables, et s'éloignent des montagnes pour errer dans les pays de plaines jusqu'à la fin de l'hiver, à la quête de leur nourriture. Quelques troupes se livrent alors à des voyages qu'elles étendent jusque dans les contrées méridionales. Les sujets de la même bande volent tantôt l'un après l'autre, tantôt de si près, qu'on les voit, quand leur troupe est très-nombreuse, défiler pendant près d'une heure sans interruption. Alors pour se réunir dans l'air, comme encore pour se délasser des fatigues de leur vol suivi, et reprendre la direction des vents favorables à leur voyage, les premiers de la bande se mettent de temps à autre à dessiner des cercles que tracent aussi avec eux les retardataires à mesure qu'ils arrivent au point de ralliement. Quand ils sont tous réunis, ils s'élèvent encore quelques instants en formant des ronds ; puis, parvenus à une grande hauteur, ils continuent leur route en suivant la

ligne du vent qu'ils reconnaissent pour le plus propice à les conduire dans les climats qu'ils recherchent. C'est donc pour cela qu'on observe, pendant la contrariété des airs, des bandes qui prennent, après avoir fait pendant près d'une heure leur manège habituel, une direction tout opposée à celle qu'elles suivaient auparavant. Avant de se reposer dans les champs ou dans les bois qu'elles découvrent, ces troupes ont aussi l'habitude de tracer des cercles au-dessus du lieu où elles désirent s'arrêter; et, comme si elles craignaient de descendre dans un endroit dangereux pour leur conservation, on les voit arriver peu à peu et toujours avec défiance jusqu'à terre ou sur les arbres. Ces troupes voyageuses de Corbines errent ainsi de pays en pays depuis le mois d'octobre jusqu'en février; à cette époque, rentrées pour la plupart dans leur premier séjour, elles se dissolvent pour la pariade et la reproduction de leur espèce. Leurs passages en Suisse et en Savoie sont toujours plus nombreux en automne, surtout aux premières neiges qui tombent dans les montagnes, que durant l'hiver et à l'approche du printemps.

Les *sujets* qui restent chez nous pendant l'hiver forment aussi ensemble des volées plus ou moins nombreuses, suivant les localités. Ils se tiennent à terre presque tout le jour, errant quelquefois pêle-mêle avec le gros bétail, ou cherchant à

la suite de la charrue les vers, les taupes, les curtilières, que le soc met à découvert. Ils dévorent en outre les graines céréales que l'agriculteur vient de semer, et déterrent même celles qui commencent germer. Quelques - uns vivent pourtant isolés ou par paires, et dans les mêmes lieux : ceux-ci se montrent ordinairement moins timides que quand ils se trouvent en bande. Ils s'approchent des habitations rurales ; ils pénètrent jusque dans les granges retirées pour y dérober des grains de froment et de maïs qu'ils avalent sur place, des châtaignes, des noix qu'ils emportent à quelque distance des maisons pour les casser à terre à coups de bec en les tenant dans leurs doigts. Chassés de ces lieux, ils vont se joindre aux troupes de leurs semblables qui vivent dans le voisinage, hantent avec elles les champs, les bois de noyers, de châtaigniers, de chênes, et y cherchent à terre, même sous les feuilles qu'ils retournent avec le bec, les fruits de ces arbres. Lorsque la terre est couverte de neige, ils se répandent tantôt sur les bords des lacs, des étangs et des rivières, où ils trouvent souvent des cadavres à dévorer, tantôt dans les marécages et le long des fossés, afin de s'y repaître d'immondices, de grenouilles, de reptiles, de poissons morts et vivants qu'ils vont jusqu'à enlever dans leur bec à la surface de l'eau. D'autres se traînent sur les grandes routes, sur les chemins





Lith. P. Perrin Libr. Edt. à Chambéry.

J. Werner del. et lith.

1, 2 Œufs de Corbeau Corbine; *gr. nat.*

3 Corbeau Mantelé, mâle; $\frac{1}{2}$ *gr. nat.*; P. 95.

4, 5 Œufs de l'espèce; *gr. nat.*

les plus fréquentés par les bêtes de somme, et y cherchent jusque dans les fientes de ces animaux les grains qui n'ont point été digérés. C'est alors qu'ils donnent assez facilement dans la plupart des pièges qu'on leur tend. Mais ils ne tombent jamais dans tous ; il y en a que la ruse et sans doute la finesse de l'odorat leur font éviter, comme chez le *Corbeau Croassant*. Du reste, on les chasse l'un et l'autre partout de la même manière et avec les mêmes engins.

Le Corbeau Corbine se plaît à l'état domestique. Tout lui convient pour ses aliments ; grains, fruits mûrs et pourris, vers, poissons, viande fraîche ou corrompue, etc., etc. Si on le laisse manquer de vivres, il va se nourrir dans les balayures, sur les fumiers et autour des écuries. Sa chair, comme celle du *précédent*, est toujours très-dure et d'un mauvais goût. On la mange cependant dans les campagnes pendant les rigueurs de l'hiver, après l'avoir toutefois laissée geler pendant une ou deux nuits consécutives.

66.—Corbeau Mantelé (*Corvus Cornix*).

La Corneille Mantelée (Buff., Cuv.).—Corneille Mantelée (*Corvus Cornix*), Temm.—Corbeau Mantelé (Vieill.). Cornacchia Bigia, Savi.

On nomme vulgairement ce Corbeau dans quelques contrées de la France *Jacobine*, *Religieuse*, *Meunière*, à cause de la disposition des couleurs grises et noires de son plumage. C'est à lui que se

rapportent les dénominations de *Corbeau Blanc*, *Corbeau Cendré*, *Corbeau Jaillotté* qu'on donne dans nos campagnes à tous les *Corbeaux* qui ne sont pas entièrement noirs, soit *espèces*, soit *variétés*. Ici le *mâle* a 49 cent. de taille. Il a la tête, la gorge, le devant du cou, les ailes, la queue d'un beau noir à reflets bleuâtres. Le dessus du cou, le dos, le ventre et le reste du plumage sont d'un gris cendré, avec la baguette de chaque plume presque noirâtre. Le bec et les pieds sont noirs. L'iris est brun.

La *femelle* est un peu plus petite que le *mâle*. Elle en diffère encore par le noir de sa gorge qui est moins étendu sur la poitrine; par ses reflets qui sont partout moins vifs et par le gris cendré du corps qui se trouve chez elle faiblement nuancé de roussâtre.

Les *jeunes* ressemblent aux *femelles*. C'est à leur *première mue* que les reflets commencent à se développer sur le noir de leur livrée.

Le *mâle* et la *femelle* sont sujets à *varier* comme les deux premières espèces. (*Voyez aussi la remarque faite à l'article du Corbeau Corbine sur les variétés bigarrées de blanc ou de gris sur le noir ordinaire du plumage.*)

Le *Corbeau Mantelé* est toujours rare en Savoie pendant ses deux passages, qui ont lieu, l'un en automne, l'autre à l'approche du printemps. Il se plaît de préférence, surtout l'été, dans les contrées du

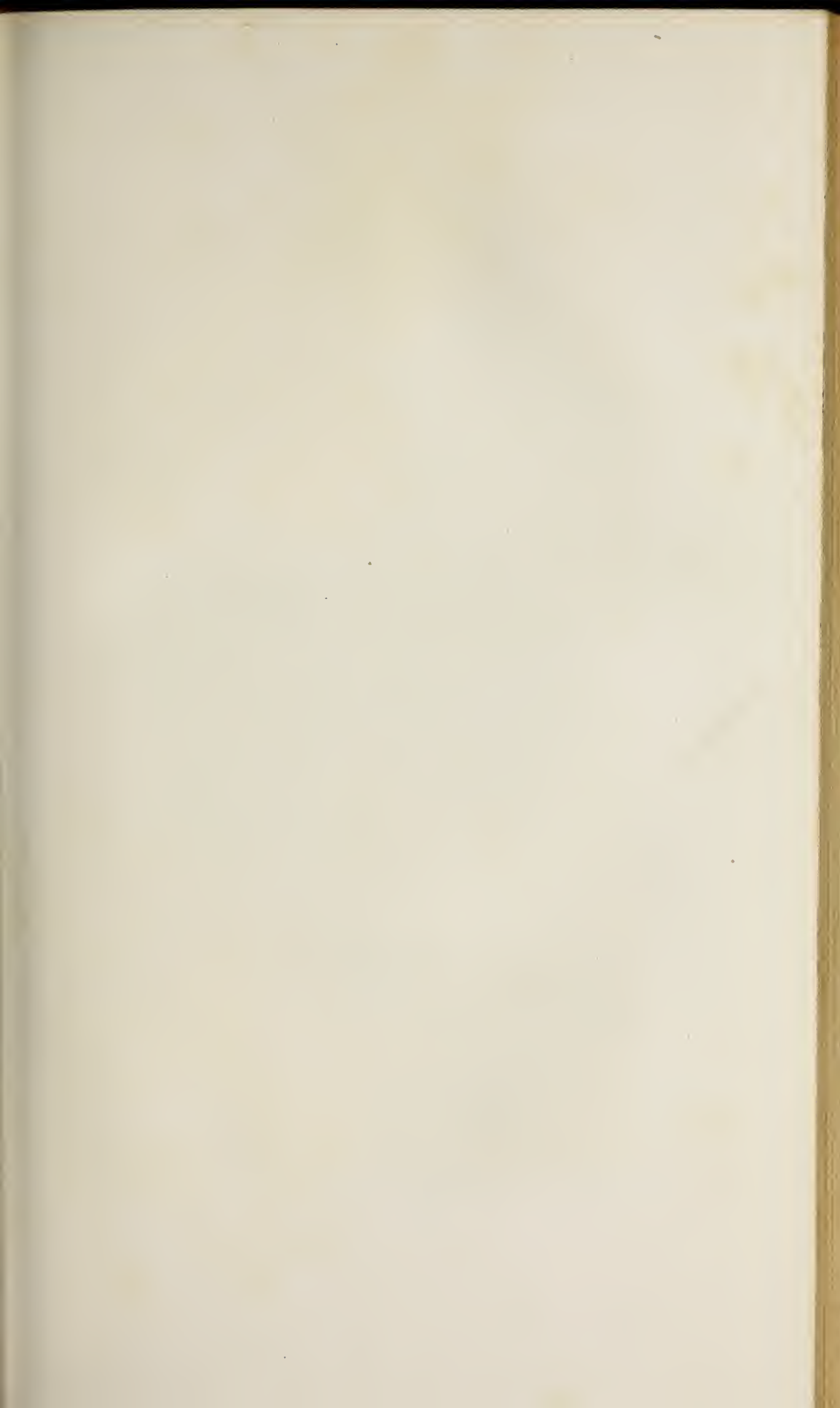
nord de l'Europe, notamment en Suède et en Norvège. Il s'y propage et construit son nid sur les arbres. Sa ponte est de quatre, cinq ou six œufs quelquefois semblables à ceux des *Corbines* ; ils sont tantôt d'un vert clair, tantôt d'un bleu vert plus ou moins pâle, tantôt verdâtres, avec des taches, des raies, des points d'un brun verdâtre que divisent parfois quelques mouchetures cendrées. Leur longueur est de 4 cent. 1-3 millim., et leur largeur de 3 cent. 1-2 millim., ou seulement de 2 cent. 9 millim., dans les œufs les plus allongés¹. Ce Corbeau ne se reproduit pas dans nos Alpes, bien qu'on y remarque des paires jusque vers le commencement d'avril ; celles-ci les abandonnent toujours avant le mois de mai pour retourner dans le nord.

C'est en octobre, en même temps que les bandes de *Corbines*, de *Freux* et de *Choucas* traversent notre pays, que le Corbeau Mantelé vient également s'y montrer. Mais il nous quitte avant le froid pour se rendre dans le midi, sauf quelques *sujets* toujours très-rares, que l'on rencontre ordinairement réunis aux troupes de *Corbines* le long de nos principales rivières, à l'intérieur de nos marais et principalement sur les bords du Rhône et de l'Isère, ou dans les prairies qui les avoisinent ; ces derniers

¹ J'ai pris ces dimensions sur divers exemplaires que je tiens de l'obligeance de mes correspondants du nord.

y passent encore l'hiver en compagnie des *Corbines*, et vivent avec elles en parfaite harmonie. Il reparaît ensuite dès le mois de février et en mars, mais il est aussi rare de le remarquer par troupes en Savoie à cette période que durant ses voyages d'automne. C'est le plus souvent seul ou bien par paire, ou par bandes de trois, de cinq ou six *sujets* qu'il revient chaque année visiter nos climats.

A son arrivée, en automne, s'il est solitaire ou par petites compagnies, il fréquente pendant tout le temps qu'il reste au pays, les prairies les plus arrosées, les bords des lacs, des étangs et des rivières plantés de peupliers qui lui servent alors de refuge pour la nuit, ainsi que les champs cultivés ou fraîchement labourés. Là, il s'alimente avec des vers, des grillons, des larves et des grains; dans les prairies, comme dans les marécages et sur le bord des eaux, on le voit aller à pas comptés à la recherche de sa nourriture. Il recueille d'abord les limaçons qu'il découvre devant lui; puis il se met à chasser aux musaraignes, aux jeunes campagnols, enfin à pêcher aux salamandres, aux grenouilles, au menu poisson qu'il saisit avec le bec à la surface de l'eau. A chaque capture, il se retire sur une pierre ou sur un petit monticule, et y met en pièces sa proie en la tenant dans ses serres, afin de s'en repaître partie par partie. Il ne dédai-



T. II; P. 7.



Lith. J. Perrin Libr. Edit. à Chambéry.

J. Werner del et Lith.

- 1 Corbeau Freux, mâle adulte; $\frac{1}{8}$ gr. nat.; P. 99.
 2 " " Tête de jeune de l'année; $\frac{1}{8}$ gr. nat.
 3, 4 Œufs de l'espèce; gr. nat.
 5 Corbeau Choucas, jeune mâle; $\frac{1}{6}$ gr. nat.; P. 104.
 6 Œuf de l'espèce; gr. nat.

gne jamais de recourir, pour vivre dans les temps de disette, aux cadavres de reptiles ou de poissons, ni même à ceux des animaux domestiques qu'on jette à la voirie dans les lieux qu'il fréquente. Mais s'il y a dans le même séjour des *Corbeaux Croassants*, c'est après que ceux-ci en sont eux-mêmes bien repus, qu'on le voit aller prendre sa part dans les débris qu'ils n'ont pu dévorer; d'ailleurs, ces oiseaux ne souffrent guère que toute autre espèce de leur genre vienne pendant leurs repas chercher à butiner parmi eux.

Le Corbeau Mantelé a le même port que le précédent; il est habituellement moins défiant, surtout à son passage de printemps, époque à laquelle on l'approche facilement dans nos contrées jusqu'à la portée du fusil. Il m'est arrivé de le rencontrer alors réuni à des bandes de *Corbines* et de chercher à le tirer; celles-ci partaient de loin en m'apercevant: le Corbeau Mantelé, au contraire, continuait à quêter sa subsistance dans le même poste, sans s'inquiéter beaucoup de leur fuite, ni de mon approche. Sa chair est forte et mauvaise à manger.

67. — Corbeau Freux (*Corvus Frugilegus*).

Noms vulgaires : *Sève, Graille, Graillard, Couds, Galeux.*

Le Freux ou Frayonne (Buff.). — Freux (*Corvus Frugilegus*), Temm. — Corbeau Freux (Vieill.). Corvo Nero, Savi.

Ce Corbeau est très-reconnaissable depuis l'âge adulte par sa nudité de la base du bec, du devant

de la tête et de la gorge ; c'est de là que lui ont été donnés les noms de *Corbeau Chauve* et de *Corbeau Galeux* dont on se sert encore aujourd'hui dans quelques-uns de nos pays de plaines, pour le désigner.

Les naturalistes sont généralement d'avis d'attribuer la cause de ces parties nues de la tête à l'habitude qu'a ce Corbeau de fouiller avec le bec les terres labourées, particulièrement celles qui sont composées d'argile, afin d'y chercher les vers, les larves et les grains qu'il aime à l'excès.

Le Corbeau l'reux a 47-48 cent. de longueur.

Le *mâle*, à l'âge adulte, est d'un noir brillant, avec des reflets pourprés, moins éclatants sur les parties inférieures que sur le dessus du corps, et verts sur les plumes alaires et caudales. Les plumes de la tête, du cou, sont soyeuses et étroites ; celles de la poitrine larges et arrondies à leur extrémité. Le bec est noir, plus droit, plus effilé et moins robuste que celui des deux espèces précédentes, mais commodément approprié à la manière de vivre de l'oiseau. La partie antérieure de la tête jusqu'aux yeux, et le devant de la gorge, sont dénués de plumes et garnis d'une peau blanchâtre, comme farineuse. Les tarsi sont noirs ; l'iris est d'un noir bleuâtre.

La *femelle* a la taille plus petite et le plumage moins brillant que le *mâle*.

Les *jeunes de l'année* diffèrent des *adultes* et des *vieux* par les parties de la tête qui, loin d'être chauves comme chez ces derniers, sont au contraire couvertes de plumes, ce qui leur donne alors une grande ressemblance avec les *Corbines*. On ne peut guère du reste les en distinguer que par la forme du bec et des plumes de la gorge. Mais à force d'enfoncer le bec dans la terre ou l'argile pour en extraire des vers et des larves, ils finissent par user tellement ces plumes qu'elles disparaissent déjà à la *première année*; quelquefois il n'en reste plus, après six ou sept mois, que la racine.

Le Freux *varie* très-rarement comme les espèces précédentes.

Il passe en Savoie, chaque année, en automne, depuis le commencement d'octobre jusqu'aux premiers froids, par troupes nombreuses, souvent si serrées que l'air en est obscurci pendant qu'elles défilent. Ces bandes, avec lesquelles s'associent de temps en temps celles des *Corbines* et des *Choucas*, se dirigent alors vers les pays de plaines de très-grande étendue, et ne s'arrêtent guère chez nous que pour y prendre des aliments ou quelques moments de repos. On les voit pour cela s'abattre dans les prairies et dans les plaines, où elles recherchent de préférence les pâturages et les terres tout récemment ensemencées : c'est d'ailleurs dans ces lieux qu'elles trouvent avec facilité la nourriture qui leur con-

vient le mieux : les grains, les vers, les insectes et leurs larves. En se répandant sur les champs, ces troupes ne manquent pas d'y causer des dégâts considérables qui les font proscrire dans plusieurs pays ; en effet, non contentes de dévorer les grains qu'elles trouvent sur la terre, elles déracinent encore ceux qui gernent ou qui sont à l'état laiteux. Mais, d'un autre côté, comme si elles devaient dédommager le cultivateur des pertes qu'elles lui occasionnent, elles s'appliquent à trouver les vers, les larves des insectes, notamment des hannetons et d'autres non moins nuisibles à l'agriculture. Quand elles reconnaissent, sans doute par l'odorat, les places que ces insectes occupent en terre, elles y enfoncent le bec pour se les approprier et pratiquent ordinairement des creux coniques qu'on est toujours sûr de rencontrer dans les lieux où ces bandes se sont arrêtées pour vivre.

Pendant l'hiver, les Freux sont tout à fait rares en Savoie. On ne les découvre plus alors qu'isolés ou mêlés aux bandes de *Corbines*. Plusieurs repassent sur la fin de février ou en mars et s'éloignent généralement de nos contrées avant la saison des nichées qu'ils vont passer dans le nord. Ce qu'il y a de remarquable dans ces oiseaux, c'est qu'ils recherchent la compagnie de leurs semblables aussi bien pendant le temps de l'amour que durant leurs migrations.

« Vers la fin de mars, dit M. de Selys-Longchamps, dans sa *Faune Belge*, page 69, les Freux se réunissent par milliers dans certaines localités, soit un petit bois au milieu des campagnes, soit une prairie entourée d'arbres près d'un village, et construisent souvent jusqu'à quarante nids sur le même peuplier blanc ; on voit quelquefois une demi-douzaine de Freux travailler au même nid. Ces oiseaux semblent former une véritable république ; rien de plus remarquable que leur persévérance ; les nids une fois établis, il est presque inutile de chercher à les déloger. Ils reconstruisent sans cesse ceux que l'on abat, sans même s'inquiéter des coups de fusil. Ils connaissent parfaitement cette arme et ne s'éloignent qu'un instant jusqu'à ce qu'on ait cessé de les guetter, tandis qu'une personne munie d'un bâton peut faire le simulacre de les ajuster sans les faire fuir. Mais c'est un grand préjugé que de croire qu'ils sentent la poudre, car la vue d'un fusil non chargé les fait également envoler. »

La ponte a lieu en avril. Elle se compose de quatre ou cinq œufs qui varient beaucoup par la distribution de leurs couleurs. Ils ont pour longueur 4 cent., ou 4 cent. 1-3 millim. et pour largeur 2 cent. 6-8 millim. Ils sont d'un vert clair, ou d'un vert obscur, et rayés ou tachetés de brun, de cendré olivâtre, ou de brunâtre et de verdâtre : ces taches sont parfois si rapprochées que la couleur du fond

ne s'aperçoit qu'avec peine ; d'autres fois elles sont clair-semées , ou seulement répandues vers l'un des deux bouts.

68.—Corbeau Choucas (*Corvus Monedula*).

Noms vulgaires : *Graille, Grolle, Savaz, Corneille à Tête Grise.*

Le Choucas (Buff.).—Le Choucas ou Petite Corneille des Clochers (Cuv.).—La Corneille Choucas et Corbeau Choucas (Vieill.). Faccola, Savi.

Le Choucas a 37-38 cent. de taille.

Le *mâle adulte* a le sommet de la tête d'un noir se changeant en reflets violets, suivant l'incidence de la lumière. Il porte du gris cendré sur l'occiput et les parties supérieures du cou : tout le reste du dessus du corps est d'un noir lustré de violet et de verdâtre sur les rémiges et les rectrices. Les parties inférieures sont d'un noir foncé. Le bec est court et noir, ainsi que les tarses ; l'iris est blanchâtre ou d'un gris pâle.

La *femelle adulte* et les *jeunes mâles de l'an* sont nuancés de gris sur le noir des parties inférieures et même, dans ces derniers, sur le noir du dos. Leurs reflets sont moins sensibles et le gris cendré du cou est moins étendu que dans les *mâles adultes*.

Le Corbeau Choucas se trouve répandu dans toute l'Europe. Il est sédentaire dans de certaines contrées et seulement de passage dans d'autres. La société a pour lui , aussi bien que pour le *Freux* , le plus grand attrait : il vit effectivement en bandes nombreuses et niche, comme lui, en compagnie de

ses semblables, dans les villes où abondent les édifices, les tours, les églises et les forteresses. Il couve dans les creux et les fissures de leurs murs, et il n'est pas rare de compter jusqu'à dix nids placés les uns près des autres dans le même corps de bâtiment. Lorsqu'il vit éloigné des villes, dans les lieux où les édifices et les rochers lui manquent, il bâtit son nid sur les arbres : c'est dans ce cas qu'il se donne réellement la peine de le construire. Aussi, une fois achevé, son travail ressemble, par sa solidité, à celui du *Freux* ou de la *Corbine*. Au contraire, quand il a adopté une cavité dans une construction ou dans un rocher, il se contente d'y apporter quelques brins de bois, de paille, et d'herbes pour en tapisser seulement le fond. La femelle vient ensuite y déposer cinq ou six œufs d'un blanc bleuâtre, ou d'un blanc verdâtre, et mouchetés ou picotés de brun et de noirâtre. Ils ont 3 cent. 3-6 millim. de long, sur 2 cent. 2-4 millim. de large.

Le Choucas ne se reproduit pas habituellement en Savoie. On ne cite qu'un ou deux couples qui se propageaient, il y a déjà plusieurs années, autour des ruines du fort de Miolans. C'est en automne, depuis le 10 octobre jusqu'au froid, et aux premiers beaux jours de février ou de mars que ce petit Corbeau se montre le plus communément dans nos climats. Il nous arrive comme le *Freux* par bandes plus ou moins nombreuses, et notamment

les jours où règne le vent du sud-ouest. S'il souffle avec violence, ces troupes de Choucas viennent bas et volent près de terre quand elles ont à traverser des monticules, des vallées où ce vent, par rapport à leur situation, est alors plus impétueux que dans les autres lieux par où elles passent aussi. Lorsque le temps est calme, elles arrivent ordinairement haut, parce qu'elles ne se trouvent pas, comme au premier cas, dans la nécessité de lutter en volant contre le vent. Sitôt qu'elles ont l'intention de se poser à terre, ou sur les arbres et le sommet des bâtiments publics, elles se mettent à dessiner des cercles au-dessus du lieu qu'elles doivent occuper instantanément ; puis, toute la société réunie, on voit les Choucas qui la composent descendre insensiblement jusqu'au poste qu'ils viennent de choisir. Après quelques moments de repos, ils reprennent leur vol tous ensemble et continuent leur route vers d'autres régions plus en état que les nôtres de les nourrir pendant la triste saison. Il leur arrive aussi de se réunir quelquefois aux bandes de *Corbines* et de *Freux* qu'ils rencontrent en voyageant et de former ensemble des troupes considérables : mais il est toujours facile de les reconnaître, parmi ces grandes volées, à leur grosseur qui est plus petite de la moitié, et surtout à leurs cris aigres et perçants (*tian, tian, tian*) qu'ils ne cessent de répéter et qui contrastent singulièrement avec

la voix grave de leurs compagnons de voyage.

Pour se nourrir, le Choucas recherche les terres récemment labourées, les champs ensemencés de grains qui n'ont pas encore germé, les prés, les lieux couverts de taillis où l'on mène habituellement paître des troupeaux de chèvres et de moutons, enfin les endroits qui peuvent toujours lui fournir abondamment les vers, les larves, les coléoptères, les orthoptères, les graines, les baies et les fruits qui servent à sa nourriture la plus habituelle. Il n'est pas plus carnivore que le Freux; et s'il se rabat quelquefois sur les cadavres, sur les objets immondes, c'est quand il souffre de la faim et n'a pas d'autre ressource pour vivre. On l'élève, on l'apprivoise avec facilité; on peut même réussir à lui apprendre à articuler quelques mots. Mais il faut, quand on le laisse errer librement en domesticité, qu'on le surveille de près, car non-seulement il cache les aliments qu'il ne peut consommer sur le moment, mais il dérobe aussi, comme les espèces précédentes et surtout la *Pie*, les pièces de monnaie et tout ce qui reluit à ses yeux.

XXIV^e Genre : PIE (*Pica*).

Signes caractéristiques : Bec médiocre, à bords tranchants, couvert à sa base de plumes couchées en avant qui cachent les narines : mandibule supérieure un peu fléchée en arc; l'inférieure droite. Queue longue et étagée.

Les Pies sont aussi omnivores et s'attachent,

pour la plupart, au pays où elles se sont une fois propagées. Elles sont toutes bien caractérisées par la longueur de leurs penes caudales, constamment étagées : c'est encore par là qu'elles diffèrent essentiellement des *Corbeaux*. Leur démarche aussi est différente : au lieu d'être grave et posée, comme ces derniers, elle s'exécute au moyen de plusieurs sauts rapprochés. Leur voix est criarde. Leurs mouvements sont brusques et toujours plus prompts que ceux des *Corbeaux*.

Une seule espèce de Pie se trouve en Savoie : elle y est généralement connue de tout le monde.

69.—Pie à Longue Queue (*Pica Caudata*).

Noms vulgaires : *Jaquette, Zaquettaz, Margot, Ragasse, Dame-agosse.*

La Pie (Buff.).—La Pie d'Europe (Cuv.).—La Pie (*Corvus Pica* et *Garrulus Picus*), Temm. — La Pie à Ventre Blanc (*Corvus Albiventris*), Vieill. — La Pie à Longue Queue (*Pica Caudata*), S-Longch., Faune Belge. Gazzera, Savi.

La *Pie adulte* est de 49-50 centim. de taille.

Le *mâle* est d'un blanc pur sur le bas de la poitrine, sur le ventre et les scapulaires. Le reste du plumage est d'un beau noir velouté, à reflets pourprés, bleus et dorés, sauf la queue qui est toujours très-étagée et d'un noir verdâtre, avec des reflets bronzés. Les penes alaires sont courtes et marquées de blanc à l'intérieur. Le bec est noir, de même que l'iris et les tarses.

La *femelle* a les couleurs générales de sa livrée, surtout les reflets, moins brillants que ceux du *mâle*. Sa taille est un peu plus courte.

Les *jeunes* sont tout à fait ternes avant la *première mue* ; après cette crise, les *mâles* ressemblent aux *femelles adultes* , sauf par leurs rectrices qui sont encore un peu plus petites : d'ailleurs elles n'acquièrent toute leur longueur qu'à la *seconde mue*.

On rencontre dans la Pie des *variétés accidentelles* totalement blanches , avec l'iris rougeâtre , le bec et les tarses de couleur de chair ; d'autres sont isabelle , spécialement où le noir règne d'habitude ; d'autres enfin se trouvent bigarrées de blanc , de gris ou de roux clair sur le fond du plumage ordinaire. Mais toutes ces variétés sont excessivement rares dans nos climats.

Cet oiseau ne mue qu'une fois par an , à l'approche de l'automne. Sa tête alors, surtout chez les *jeunes*, se dépouille de ses plumes tout à la fois, ce qui la fait paraître presque chauve pendant une dizaine de jours.

La Pie est répandue sur toute la surface de l'Europe , même en Amérique et au Japon. Elle est sédentaire et assez commune en Savoie , dans la plupart des pays de plaine , mais elle ne se trouve qu'accidentellement hors du climat propre à la culture du noyer¹ ; je dis *accidentellement*, parce

¹ C'est ce qu'il est facile de vérifier dans quelques-unes de nos contrées où l'on n'a jamais pu réussir à cultiver le noyer : en Maurienne, par exemple, surtout depuis les environs de Saint-Michel jusqu'au delà de la pente méridionale du mont Cenis. On ne remarque jamais la Pie, même durant l'été, dans cet espace de terrain, tandis qu'elle est assez commune avant et après. Il y a pourtant des exceptions qu'il convient

qu'il m'est toujours arrivé très-rarement d'en rencontrer en été des couples plus haut que cette région et jusqu'à celle des sapins. M. l'abbé Caire vient de me faire part qu'il y a aussi dans les basses Alpes des Pies qui nichent sur des mélèzes à 1800 mètres au-dessus du niveau de la mer, tandis qu'en général ces oiseaux ne s'y élèvent pas au delà du climat où viennent les noyers. Il ajoute qu'il a eu l'occasion d'examiner les œufs d'une de ces couvées et qu'ils lui ont paru plus blancs, à taches plus étroites et plus clair-semées que ceux des couples qui se propagent vers la plaine. Je possède effectivement deux œufs qui me proviennent d'un nid pris en 1849 dans une forêt de sapins de la cime de Saint-Cassin, près de Chambéry ; je les trouve non-seulement plus blancs et moins tachetés, mais encore plus petits de 2-3 mill. et moins larges de 1-2 mill. que plusieurs autres récoltés en plaine ou sur les coteaux qui l'avoisinent. Les *individus*

de signaler : en Tarentaise, notamment aux environs de Moûtiers et d'Aime, le noyer croît avec prospérité, et la Pie qui était répandue dans ces deux dernières localités, il y a, dit-on, quarante ou cinquante ans, ne s'y trouve plus aujourd'hui. L'on attribue son éloignement à l'abatis successif, que l'on a fait sur plusieurs points de ces régions, des grands arbres, surtout des peupliers, à la cime desquels cet oiseau se plaisait à nicher. On la revoit encore de temps à autre à Aigue-Blanche, et certainement, dans quelques années, on ne la reverra plus dans ces vallées qu'auprès d'Albert-Ville. Sa disparition a aussi donné lieu dans les contrées que je viens de désigner à des contes ridicules qui seraient déplacés dans cet ouvrage.

des lieux montagneux m'ont ; d'ailleurs , paru un peu moins gros et moins refletés sur le noir de leur plumage que ceux des localités inférieures. La température, toujours plus rafraîchie de ces lieux, et le mode d'alimentation sont, à mon avis, pour beaucoup dans l'explication de ces *variétés*, du reste, à peine sensibles.

La Pie aime les prairies, les champs, les routes, les chemins bordés de grands arbres, les avenues, les parcs et les bois inférieurs de haute futaie. Elle y vit à la manière des *Corbeaux* et des *Geais*. Comme les premiers, elle est voleuse même à l'état domestique et se trouve, en liberté, plus souvent à terre que sur les arbres pour chercher ses aliments ; comme les derniers, elle hante les bois, où elle est sans cesse occupée à monter de branche en branche jusqu'au sommet des arbres et à secouer brusquement sa longue queue. Elle a comme eux la prévoyance de faire en automne des approvisionnements de fruits pour passer l'hiver dans son canton, ainsi que leur voix criarde, leur démarche sautillante, quoique ordinairement un peu plus précipitée. Mais son babil continuel lui est particulier. Il a donné lieu, comme son instinct pour le vol, à plusieurs expressions triviales qu'on entend redire chaque jour dans les villes. Elle se prive toujours très-aisément et apprend à contrefaire la voix de quelques animaux domestiques, surtout des chats, des chiens

et des brebis. Mais elle s'attache à prononcer si fréquemment les mots qu'on s'est donné la peine de lui apprendre, qu'elle devient en peu de jours très-bavarde, ensuite criailleuse jusqu'à importuner ses maîtres : *dame-agasse*, *ragasse* et *margot* sont les mots qu'on parvient le plus vite à lui faire articuler : aussi ces noms lui ont-ils été imposés. Pour développer le talent qu'elle a de prononcer des mots et rendre des sons, on a l'habitude de lui couper la bride fibreuse qui assujettit la base de la langue, vulgairement appelée le *filet*; et pour augmenter son naturel jaloux et querelleur, on a soin de la tenir renfermée dans une cage assez spacieuse pour qu'elle puisse s'y remuer, se débattre, hausser et rebaisser sa grande queue. En captivité, elle mange de tout ; le pain, le fromage, la viande crue et cuite, les fruits de toute sorte. Si on lui jette une pièce de monnaie, elle la considère d'abord en faisant quelquefois entendre un petit cri qui indique que cet objet l'affecte ; puis elle tourne autour, la becquète, la prend dans le bec et l'emporte à l'écart pour la cacher dans quelque trou en terre, ou dans le bois ou sous des pierres. Pour cela, elle la pose près de l'ouverture du trou qu'elle a choisi et la fait glisser dedans, ou bien elle l'y enfonce à coups de bec. Une autre fois, elle se contente, après l'avoir becquetée à plusieurs reprises, prise et gardée dans le bec, de l'abandonner au hasard comme

une chose qui ne peut lui être d'aucune utilité.

La Pie entre en amour sur la fin de l'hiver. Le mâle et la femelle une fois alliés sont très-attachés l'un à l'autre et leur union dure autant que leur vie. Pour s'apparier, les jeunes mâles comme les vieux qui ont perdu pendant l'hiver leurs compagnes, sont quelquefois réduits à se disputer les femelles dans des cantons où celles-ci sont moins nombreuses ; ils se livrent pour cela, chaque matin, dès la fin de février jusqu'à la mi-mars, sur la lisière des bois, ou le long des arbres qui bordent les champs, les prairies et les chemins, de petits combats qui ne sont pourtant jamais funestes aux vaincus, pas même aux plus faibles d'entre eux. Dès qu'un mâle s'est approprié une compagne, il l'emmène avec lui à la découverte d'un lieu favorable à leur multiplication. Quand ils l'ont trouvé, ils s'y tiennent constamment et font l'un ou l'autre sentinelle, afin d'être toujours prêts à en chasser les paires qui viendraient après eux chercher à s'y établir.

La Pie se met en devoir de bâtir son nid dès les premiers jours de mars. Elle va le fixer principalement au sommet des plus hauts arbres, surtout des noyers, des tilleuls, des peupliers qui longent les grandes routes, les promenades publiques, les champs, les marais ou qui avoisinent des habitations. Le mâle et la femelle y travaillent ensemble ; ils le construisent avec art et solidité au milieu d'une

fourche, d'un embranchement ou d'une multiplicité de petites branches qui toutes servent à le supporter, au point qu'il y paraît accroché comme un panier. L'extérieur est fortifié de racines, de bûchettes flexibles, plus ou moins longues et cimentées avec de la boue ou de la terre gâchée : une espèce de dôme voûté fait à claire-voie avec de petites branches épineuses artistement entrelacées le recouvre et sert à préserver la couvée des intempéries du printemps. L'ouverture est habituellement pratiquée sur le côté le moins défendu et en même temps le moins exposé au vent le plus froid qui règne ordinairement dans le pays : elle est circulaire, si étroite que l'oiseau ne peut y entrer et en sortir qu'en s'accroupissant et sans se retourner. Une couche de duvet mou et chaud de fleurs et d'arbres, de plumes, de petites racines très-déliées et de débris de plantes extrêmement flexibles, garnit l'intérieur du nid. La femelle pond cinq, six ou sept œufs oblongs, d'un vert bleuâtre plus ou moins clair et parsemés de petites taches brunes, mêlées à d'autres qui tirent sur le cendré¹. Leur longueur en moyenne est de 3 cent. 1-3 mill., sur 2 cent. 1-2 mill. de diam. Le mâle participe aux peines de l'incubation et pourvoit encore à la subsistance de sa compagne, pendant qu'elle couve. Les petits

¹ Voyez en outre la *variété* signalée au commencement de l'article.

naissent vers le dix-huitième jour de couvaison nus, avec les yeux fermés. La sollicitude de leurs parents pendant leur nutrition et leur éducation après l'abandon du nid est grande : aussi les défendent-ils avec acharnement jusque contre les attaques des *Corbeaux*, des *Buses*, des *Cresserelles* et autres oiseaux non moins redoutables. Durant les premiers jours, ils les alimentent avec des vers, des larves, des coléoptères, des fruits pulpeux et des œufs de volatiles qu'ils vont enlever dans les nids : plus tard, s'ils y trouvent des petits, ils les tuent à coups de bec, les emportent pour les mettre en pièces et en donnent ensuite les lambeaux à leur progéniture. Quand on la déniche, l'agitation du père et de la mère est au comble : ils se démènent en tout sens ; voltigent autour du ravisseur ; criaillent, et vont jusqu'à se poster sur le dôme de leur nid, comme pour défier leur ennemi d'y arriver ou pour exciter les petits à se sauver, quand ils ont déjà les ailes fortes, avant l'arrivée du dénicheur. Après leur sortie du nid, ils restent encore réunis pendant plus de deux mois avec leurs parents : ils sont en effet très-longtemps à pouvoir suffire d'eux-mêmes à leurs besoins : c'est pour cela que la Pie, qui niche pourtant de bonne heure après l'hiver, ne peut faire plus d'une couvée par an.

Les Pies vivent, dès la fin de l'été, tantôt par petites troupes, tantôt par paires (les

vieilles), tantôt solitaires (*les jeunes*), et continuent à fréquenter pendant le reste de l'année les prairies, les marécages, les champs plantés de grands arbres, les bois les plus frais, et les parcs les plus rapprochés des habitations. Elles s'y nourrissent de grenouilles, de petits lézards, de souris, de campagnols, de gros insectes, surtout de coléoptères, de vers, de larves, même de pommes de terre, de fruits à pulpe charnue et à coque ligneuse. Il est assez rare de les rencontrer un instant en repos : lorsqu'elles sont perchées, elles sautent encore presque sans relâche de branche en branche, en secouant à chaque pause, à chaque élan, leur longue queue par un mouvement brusque de haut en bas ; en marchant, elles la relèvent et l'abaissent aussi presque continuellement. Quoiqu'elles se plaisent à venir chercher leur vie jusque dans les lieux les plus voisins de l'homme, elles s'y montrent cependant toujours défiantes : un rien les met en émoi ; un rien les fait fuir en toute hâte. Mais c'est un grand préjugé que de croire qu'elles ont la faculté de sentir la poudre, car la vue d'un fusil non chargé ou celle d'un bâton avec lequel on fait le simulacre de les ajuster, les fait également fuir de loin. Leurs cris aigres et discordants, particulièrement ceux qu'elles poussent quand elles sont affectées ou lorsqu'elles babillent sur les arbres, finissent toujours par étourdir.

La Pie est un oiseau très-prévoyant : on la voit

chaque année dans les champs et le voisinage de l'homme, faire dès la fin de septembre des provisions de noix, de noisettes, de châtaignes et de glands pour passer plus agréablement que la plupart des autres oiseaux sédentaires les plus tristes moments de l'hiver : elle transporte ces fruits un à un au bout du bec et les cache dans des cavités d'arbres de haute futaie. Les Pies qui n'ont pas eu la même précaution, c'est-à-dire les *jeunes de l'année*, dévorent alors tout ce qu'elles peuvent trouver : tantôt elles se rabattent avec les *Corbeaux* sur les cadavres, tantôt elles cherchent le long des haies les lacets où elles se repaissent des volatiles qu'elles y trouvent pris. D'autres se montrent plus entreprenantes : elles vont jusqu'à s'introduire dans les galetas, dans les granges un peu retirées pour s'y nourrir de grains ou de fruits. Au moindre bruit, elles en sortent avec précipitation en emportant presque toujours quelque chose avec elles : si, en fuyant, elles lâchent leur proie, elles ont soin de remarquer la place où elles l'ont vue tomber pour revenir quelques instants après la reprendre.

XXV^e Genre : GEAI (*Garrulus*).

Signes caractéristiques : Plumes du sommet de la tête longues et susceptibles de former une espèce de huppe. Bec médiocre, garni à sa base de petites plumes dirigées en avant, droit jusqu'à la pointe de la mandibule supérieure, où il se courbe brusquement et tranchant sur les bords. Pennes caudales coupées carrément, ou légèrement arrondies à l'extrémité.

Les Geais vivent de fruits, de baies, de grains,

de larves et d'insectes. Ils habitent les bois et se livrent chaque année, en automne, à des excursions. Ils sont naturellement vifs, curieux, défiants et criards.

La Savoie n'en possède qu'une espèce.

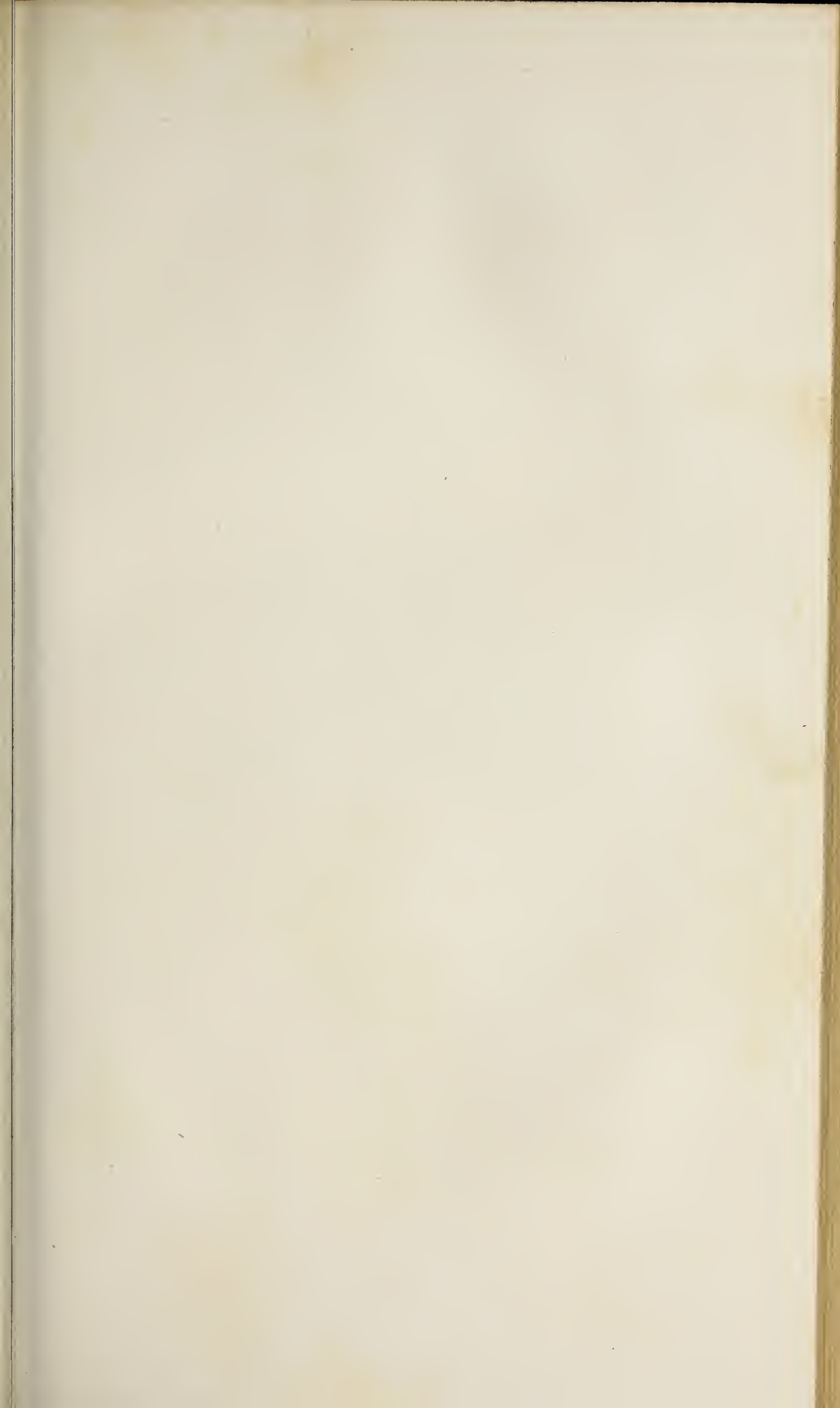
70.—Geai Glandivore (*Garrulus Glandivorus*).

Noms vulgaires : Le *Jáque*, *Záquet*, *Generez*, le Geai, le *Gaz*.

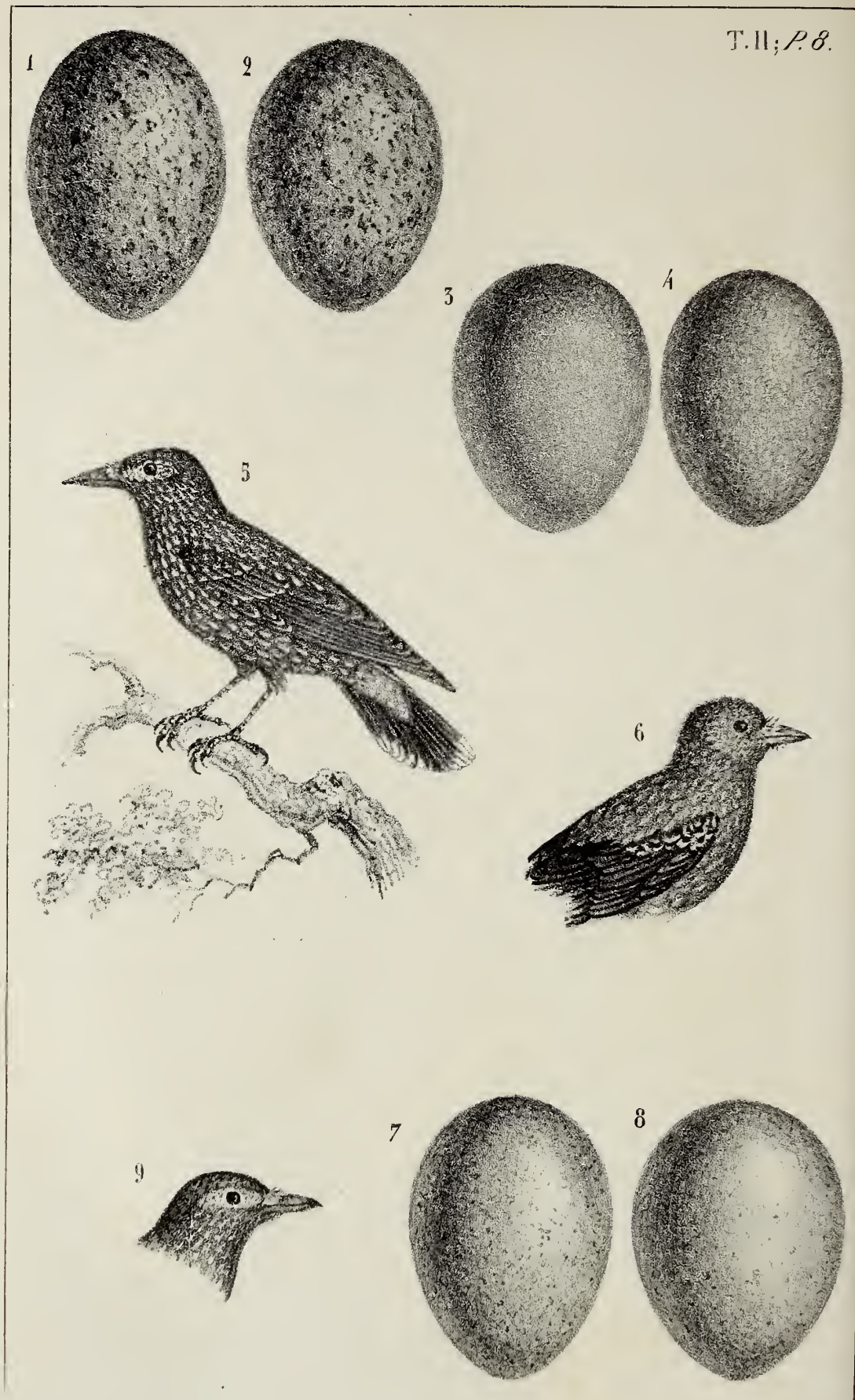
Le Geai (Buff.).—Le Geai Glandivore (*Garrulus Glandarius*), Vieill.—Le Geai Glandivore (*Corvus Glandarius* et *Garrulus Glandarius*), Temm.—*Ghiandaja* (Savi).

Le Geai Glandivore a 35-36 cent. de taille. Sa mue est simple.

Le *mâle adulte* est d'un gris cendré vineux plus foncé sur les parties supérieures que sur le dessous du corps. La tête est couverte de plumes effilées que l'oiseau relève et abaisse en huppe à volonté : elles sont plus ou moins bordées de noir, suivant l'âge des *sujets* : chaque côté du bec porte une large bande noire et longitudinale en forme de moustache. La gorge et le bas-ventre sont blanchâtres ; le croupion, les couvertures de la queue d'un blanc plus pur. Sur le pli antérieur de l'aile, on remarque deux rangs de plumes d'un joli bleu d'azur traversé par des raies noires. Les plumes primaires sont noirâtres, bordées de gris ; les secondaires noires et blanches. Les plumes caudales sont cendrées à l'origine, noires dans le reste de leur longueur. Le bec est couleur de corne très-foncée ; l'iris bleuâtre. Les tarses sont d'un brun livide ; les jambes fortes et ner-



T. II; P. 8.



Lith. J. Perrin. a Chambéry.

J. Werner del et Lith.

- 1, 2 Œufs de Pie à Longue Queue; *gr. nat.*; P. 108.
 3, 4 Œufs de Geai Glandivore; *gr. nat.*; P. 118.
 5 Nucifrage Casse-Noix, mâle; $\frac{1}{2}$ *gr. nat.*; P. 130.
 6 " " jeune au sortir du nid; $\frac{1}{2}$ *gr. nat.*
 7, 8 Œufs de l'espèce; *gr. nat.*
 9 Tête de Nucifraga Brachyrhynchos; $\frac{1}{2}$ *gr. nat.*; P. 129.

veuses au point que, si l'oiseau tombe à terre blessé, il fait encore quelquefois, en tombant sur les pieds, un bond de un mètre environ de hauteur.

Les *femelles* et les *jeunes* ne diffèrent guère des *mâles* que par les couleurs vineuses qu'elles ont moins vives. Les *jeunes* cependant portent plus de noir que les *adultes* sur le bord des plumes allongées de la tête : quelques-uns en ont tellement pendant leur *première année*, qu'on croirait de prime abord reconnaître en eux le *Geai à Calotte Noire* (*Garrulus Melanocephalus*) que M. Géné a le premier indiqué et figuré dans les *Annales de l'Académie des Sciences de Turin*, vol. XXXVII. La figure qu'il en donne est basée sur les deux *sujets* que possède le musée de Turin, tués aux environs de Balbek, au mont Liban. *Avant la mue*, les *jeunes* ont du bleu à la base des penes de la queue et sur les bordures des ailes.

Le Geai Glandivore *varie* d'un blanc pur, avec le bec, les pieds de couleur de chair rougeâtre et l'œil rouge entouré d'un cercle cendré : je possède un *sujet* de cette *variété*, tué en octobre 1851, à Montagnole, près de Chambéry. Il prend aussi accidentellement le plumage de couleur isabelle, avec les moustaches rougeâtres.

On rencontre le Geai dans la plupart des contrées de l'Europe. En Savoie, il est commun et sédentaire : il y habite principalement les bois des colli-

nes, des montagnes de moyenne élévation où les fruits, spécialement les noix, les noisettes, les faînes, les châtaignes et les glands forment la base de sa nourriture. Les forêts de nos Alpes le possèdent en petite quantité ; il n'y trouve d'ailleurs que difficilement les fruits qu'il recherche si avidement dans les localités inférieures. Mais il y est remplacé en été par le *Nucifrage Casse-Noix* que je décris à l'article suivant, c'est-à-dire par l'oiseau que quelques chasseurs connaissent sous le nom de *Geai de Montagne*.

Les Geais Glandivores s'apparient en mars, et dès le mois d'avril, le mâle et la femelle travaillent ensemble à la construction de leur nid. Ils le posent à l'insertion des plus grosses branches des arbres touffus, surtout des chênes, des sapins et des hêtres, quelquefois sur des troncs recouverts de jeunes pousses ou dans de larges cavités, lorsque les arbres qu'ils ont choisis, tels que noyers et châtaigniers, ne sont pas à cette époque revêtus de leurs feuilles. Ce nid, auquel ils donnent une forme demi-sphérique, fait beaucoup moins de volume que celui de la *Pie* ; il n'a d'ailleurs jamais comme lui de couvercle propre à garantir la nichée des intempéries de l'air ; il est en outre moins solide, et nullement cimenté à l'extérieur, mais seulement formé à claire-voie avec de très-petites branches en dehors, avec des racines fibreuses de buissons ou de plantes en dedans, ce qui laisse souvent voir le jour

à travers ce nid. Cette habitude de le construire ainsi fait également présumer chez ces oiseaux une prévoyance que l'on ne saurait trop admirer, si elle leur était constante; celle de vouloir préserver leur couvée des pluies ordinairement si fréquentes au printemps : en effet, avec une telle structure, les gouttes, en tombant sur les matériaux du nid, doivent en distiller de suite; et on croirait volontiers que c'est pour en faciliter la distillation que ce Geai a si souvent l'habitude de faire encore pencher son travail légèrement vers le sol et du côté le plus garni de branches ou de rameaux, contre lesquels il appuie le bord de la partie inclinée. Aussitôt que le nid est achevé, la femelle y pond chaque jour un œuf, au nombre de quatre ou cinq; ils sont d'un gris vert pâle et couverts de très-petites taches d'un brun clair, le plus souvent répandues en plus grand nombre autour du gros bout, ou d'un cendré verdâtre, sans taches ni traits apparents, ou si faiblement marquetés que chaque œuf paraît plutôt sali par des causes étrangères. Leur longueur est de 3 cent. 1-2 millim., sur un diamètre de 2 cent. 1 ou 2 millim. L'incubation, à laquelle prend aussi part le mâle, se termine vers le dix-septième jour, et les petits éclosent nus, avec les yeux fermés. Leurs parents les nourrissent avec force vers, larves, fruits tendres et avec une espèce de pâte de noyaux ou de semences farineuses qu'ils laissent

préparer dans leur jabot, comme je l'ai reconnu en disséquant des *sujets* capturés à l'époque des couvées, et d'où ils la font regorger pour la distribuer à leurs petits.

Le Geai ne fait en Savoie qu'une nichée par an, à moins qu'elle ne lui soit ravie : dans ce cas, il en recommence une autre dans les quinze jours suivants. Après l'éducation, il vit encore en famille jusqu'à l'automne ; à cette période, on le remarque plutôt par troupes ou par bandes de quatre, six ou huit *individus* que seul ou par paires. Il descend des montagnes pour se rapprocher des bois de la plaine et des coteaux : c'est alors que pour vivre il fait des excursions pendant lesquelles on le voit presque sans cesse occupé à se chercher des aliments, surtout des noix, des noisettes, des glands, des châtaignes, des fâines, des baies, des insectes, des larves, des chrysalides et des graines de diverse nature. Il se répand jusque dans les vignobles et les champs plantés de vignes liées aux arbres, pour se nourrir de raisins, de figues et de pêches : quelquefois, il se plaît à suivre les grandes volées de *Linottes*, de *Pinsons*, de *Pinsons des Ardennes* et à s'abattre avec elles sur les champs ensemencés de sarrasin dont il avale le grain sans le broyer.

En quittant les bois et les champs, il se jette dans les parcs, les vergers et les jardins, où il ne manque pas de causer des dégâts, comme la *Pie*,

sur les arbres qui portent encore leurs fruits. Si on l'en chasse, il emporte presque toujours avec lui quelque proie, tantôt au bout du bec, tantôt à l'intérieur ou bien en la logeant, suivant la grosseur de l'objet volé, dans son gosier d'ailleurs assez dilatable.

C'est aussi en automne, à l'époque de la maturité du raisin, que nous voyons en Savoie passer à de certaines heures de la journée, surtout le matin et le soir, deux ou trois heures avant la nuit quand le temps est au beau, et durant tout le jour lorsque le temps est à la pluie, des troupes de Geais de quinze, vingt et même plus d'*individus*. Ils volent l'un après l'autre ou deux ensemble, ce qui fait qu'une même troupe, quand elle est nombreuse, reste pendant près d'une heure pour défilér, et suivent constamment la route que tracent les premiers de la bande, en s'entr'appelant à chaque moment par des cris. Avant de s'abattre dans un bois, les chefs ont soin de jeter un long cri d'avertissement, auquel les autres, même les plus éloignés de la troupe, répondent tour à tour : ce sont principalement les bois de noyers, de châtaigniers et de chênes que ces sociétés convoitent, et sitôt qu'elles y sont répandues, elles se hâtent après de longues et confuses criaileries de quêter leur subsistance. Pour cela, les uns descendent à terre et y retournent brusquement avec le bec les feuilles

afin de trouver les noix, les châtaignes et les glands qu'elles recouvrent; les autres visitent soigneusement les branches et y cherchent à leur extrémité, comme dans les fentes et parmi la mousse ces mêmes fruits, ainsi que des larves et des chrysalides. Quelques instants après, et au premier signal donné, ils remontent tous sur les arbres et de branche en branche ils gagnent leur cime d'où, au nouveau signal, qui est un cri plus prompt que le cri ordinaire, ils réparent l'un après l'autre ou deux à deux en jetant encore un cri destiné à avertir les autres qui doivent les suivre. Toutes ces bandes de Geais nous viennent de loin, spécialement du Nord, et se dirigent vers les contrées tempérées et méridionales de l'Europe, d'où elles s'éloignent à la fin de l'hiver pour rentrer dans leur patrie où les rappelle alors le devoir de la reproduction.

Il ne se passe pourtant pas d'hiver sans que le Geai soit commun en Savoie. Ceux qu'on remarque alors tantôt seuls ou par paires, tantôt par faibles bandes, dans nos bois inférieurs et les plus près des habitations, sont des Geais acclimatés dans le pays. Ils se nourrissent de petits fruits secs, de baies, de glands et de noix qu'ils ouvrent avec la pointe de leur bec, qui est pour cela plus que dans toute autre saison échancre vers le bout des deux mandibules. Quelques-uns, notamment des *vieux*, ayant eu la précaution de

s'approvisionner pendant l'automne, passent seuls le plus fort de l'hiver, cachés dans des arbres creux, au milieu des provisions de glands, de fâines, et de graines céréales qu'ils y ont amassées : ils n'en sortent que de temps à autre et pendant les jours de dégel : c'est aussi cet instinct qui les porte, en domesticité, à dérober et cacher le surplus de leur nourriture ou même les objets qui ne peuvent leur convenir comme aliments, surtout ceux qu'ils voient briller. Dans les temps de neige, ils se tiennent sur les grands arbres qui avoisinent les villages, les hameaux, et là ils épient le moment où l'on jette la nourriture aux pigeons, aux poules et aux canards, afin d'y venir aussi prendre leur part, quand ils ne découvrent pas de gardien disposé à les chasser. Ils vont jusqu'à pénétrer dans les galetas où l'on retire les grains et les fruits : ils y dévorent les graines, mais, quant aux fruits à coque ligneuse, ils les emportent pour les casser, comme s'ils prévoyaient que le bruit qu'ils seraient forcés de faire pour en venir à bout dût avertir les propriétaires du larcin qu'ils font dans leurs greniers. Dans plusieurs localités, les campagnards savent tirer parti de cette ruse et tendent des trappes dans le galetas où ils ont une fois découvert des Geais ; ils y mettent pour appât un noyau, un morceau de poire, des grains de maïs ou du raisin. Ces oiseaux s'y laissent prendre si facilement que, lorsqu'on

sait la peine qu'ils donnent, quand on veut les tirer de près dans les bois, on est réellement tenté de croire qu'il n'y a que la faim qui puisse leur faire oublier si complaisamment le danger¹.

Le Geai Glandivore n'est ni aussi rusé, ni aussi défiant que la *Pie à Longue-Queue* ; mais il est plus curieux : le moindre bruit que l'on fait dans un bois suffit pour attirer tous ceux qui y sont répandus. Ils arrivent d'abord en silence et en voletant d'un arbre à l'autre, comme pour s'assurer de l'origine et du but du bruit qu'ils ont entendu : le jugent-ils redoutable, ils prennent la fuite en criant et retournent au poste qu'ils occupaient auparavant. Ils viennent également, en répondant au *pipeur* qui imite leur voix, s'arrêter jusque sur l'arbre au pied duquel ce dernier les attend pour les fusiller ou les attirer sur ses gluaux en faisant à cette intention agiter un *rapace nocturne*, fixé tout près d'eux et que les Geais se plaisent à venir insulter. Si une bande découvre dans un bois un chien, un renard ou tout autre animal de rapine, le premier de la troupe qui l'aperçoit pousse de toutes ses forces le cri d'alarme ; aussitôt tous les autres lui répondent et se réunissent

¹ J'ai vu aux environs de Chambéry, le 24 décembre 1844, prendre dans un vieux grenier, entouré de hauts arbres et avec des ouvertures sur la partie supérieure de ses murs, huit Geais dans l'espace de deux heures.

en jetant de grands cris comme s'ils avaient l'intention d'imposer à cet ennemi par leur nombre et en faisant beaucoup de fracas ; puis ils l'entourent et l'accompagnent en criillant jusqu'à la sortie du bois.

Le Geai s'apprivoise aussi aisément que la *Pie* : mais la captivité en cage l'impatiente tellement, il fait sans cesse des mouvements si brusques, si désordonnés, que son plumage est d'abord entièrement gâté. C'est la queue qui commence à s'user la première ; les ailes et les plumes de la tête se cassent ensuite. Sa voix ordinaire est désagréable, mais il a le talent de la rendre parfois plus supportable, en s'étudiant à contrefaire les cris de plusieurs oiseaux, de quelques quadrupèdes, ou en redisant les mots qu'il entend habituellement ou qu'on veut lui faire articuler ; ainsi il croasse à peu près comme la *Corneille Noire*, il miaule comme le chat, il bêle comme une brebis ou une chèvre, il aboie comme un roquet et prononce les noms les plus bizarres, les plus durs à l'oreille qu'il entend répéter autour de lui. Pour lui faciliter cette imitation, on lui fait, comme à la *Pie*, quand il est tout jeune, une coupure à la bride fibreuse de la base de la langue. Sa chair est un mets bien médiocre : cependant beaucoup de personnes la mangent bouillie.

XXVI^e Genre : NUCIFRAGE (*Nucifraga*).

Signes caractéristiques : Bec variable dans sa grosseur et surtout dans sa longueur, tranchant sur les bords, robuste, droit et garni à sa base de plumes sétacées qui laissent quelquefois l'arête un peu découverte sur le front : mandibule supérieure un peu plus longue que l'inférieure, rarement presque égale ; mais toutes deux ordinairement terminées en pointe obtuse, et droites ou légèrement arquées dans leur milieu. Narines rondes et cachées sous les plumes pileuses qui partent de la base du bec et se couchent en avant. Ailes longues et acuminées. Queue faiblement étagée, langue bifide.

Les Nucifrages ou Casse-Noix sont des oiseaux peu rusés et fort peu sauvages : leurs mœurs, leurs habitudes tiennent beaucoup de celles des *Corbeaux* et des *Geais*. Ils sont comme ces derniers babillards et leurs cris naturels sont également désagréables. Chaque année, en automne, ils se livrent chez nous à des excursions jusqu'à l'approche du printemps. Les forêts les plus épaisses de nos montagnes, surtout celles du *pin à pignons* (*pinus cembra*), sont le séjour qu'ils préfèrent pendant toute la belle saison. Leur principale nourriture consiste en fruits à coque ligneuse, en baies, en semences d'arbres alpestres, en insectes et en larves. Ils ne grimpent jamais sur les arbres à la manière des *Pics* pour chercher leurs aliments, comme l'ont avancé plusieurs auteurs, et ils nichent sur les arbres comme le *Geai Glandivore*.

La Suisse et la Savoie en possèdent une seule espèce ; elle forme deux *raças* qui ne *varient* guère entre elles à l'extérieur que par leur bec plus ou moins épais et qui se ressemblent par leurs habitudes et la disposition de leurs couleurs. M. Klein est le

premier qui ait parlé de deux *races* distinctes dans ce genre. Le pasteur Brehm en fit deux espèces; à l'une il donna le nom de *Nucifraga Brachyrhynchos*, en lui attribuant pour caractères : *bec fort, court, épais à la pointe*. L'autre est son *Nucifraga Macrorhynchos*, qui a pour signes distinctifs : *bec long, mince, très-bas à la pointe*. M. de Selys-Longchamps adopta ces deux espèces dans une *Note sur une migration de Casse-Noix* : Académie royale de Bruxelles, tom. XI, 10 des bulletins. L'espèce ou race nommée *Brachyrhynchos* est particulière au Nord, à la Suède, à la Laponie, d'où elle émigre et se répand dans quelques autres contrées de l'Europe. Elle arrive quelquefois durant l'automne en Suisse et en Savoie; mais elle ne se reproduit pas dans leurs Alpes. L'autre, le *Nucifraga Macrorhynchos* ou le *N. Caryocatactes* des auteurs, est celle qui se trouve généralement répandue dans les montagnes de l'Europe centrale. Il sera toujours assez difficile de distinguer entre eux les *sujets* de ces deux races, tant que l'on n'aura pas d'autres signes caractéristiques à signaler que ceux qui sont tirés de la conformation du bec; car cet organe varie beaucoup chez eux dans sa longueur, comme dans sa largeur et sa hauteur. Il est même probable que ces *races* s'allient ensemble et produisent par cette union des *individus* qui tiennent des deux par la forme du bec,

ce que j'ai cru reconnaître sur quelques *sujets*, rares il est vrai, capturés en Savoie pendant leurs excursions d'automne.

71. — Nucifrage Casse-Noix (*Nucifraga Caryocatactes*).

Noms vulgaires : Geai de Montagne, Casse-Noix, Casse-Noisette, Besacier, à cause de sa poche buccale, semblable à une besace, où il introduit les fruits dont il veut s'approvisionner. En patois de Tarentaise : *Alognier* (Noisetier). En Bauges : *Cass'alognoz* (Casse-Noisette).

Corvus Caryocatactes (Linn.). — Le Casse-Noix (Buff.). — Le Casse-Noix Ordinaire (Cuv.). — Le Casse-Noix Moucheté. (*Nucifraga Guttata* et *N. Caryocatactes*), Vieill. — Le Cassé-Noix (*Nucifraga Caryocatactes*), Temm. — *Nocciolaja* (Savi).

La taille de cet oiseau est de 32-33 cent. Sa mue est simple et a lieu en août et septembre, suivant l'âge.

Le *mâle* a le corps d'un brun fuligineux, sans taches sur le sommet de la tête et une partie de la nuque, mais il est remarquable par le grand nombre de mouchetures blanches, en forme de gouttes ou de larmes, qu'il porte sur les plumes des joues, de la gorge, des côtés du cou, de la poitrine, du ventre, des scapulaires et du dos. Les plumes alaires, grandes et petites, et celles de la queue, sont d'un brun noirâtre, un peu reflété de verdâtre : l'extrémité de ces dernières est marquée de blanc, sauf parfois les deux ou les quatre intermédiaires, qui perdent par l'usure et avec l'âge le blanc, et deviennent unicolores. Les couvertures sous-caudales sont blanches ; le bec et les tarses noirâtres. L'iris est brun.

La *femelle* est seulement reconnaissable par le brun de sa livrée qui est nuancé de roussâtre.

Les *jeunes*, en sortant du nid, ont déjà le plumage moucheté de blanc comme les *adultes* : cette couleur est pourtant moins pure, et le bec, jusqu'à leur *première mue*, est également plus court, plus épais à la pointe des deux mandibules.

On rencontre quelquefois en automne dans nos bois des Casse-Noix presque entièrement blancs sur les parties inférieures ; d'autres ont les mouchetures plutôt grises que blanches et parfois teintées de couleur de rouille plus ou moins foncée sur la gorge et la poitrine, ou seulement sur l'une des deux parties. M. de Selys-Longchamps, dans la *note citée* à l'article du *genre*, signale aussi parmi les *caractères accessoires* du *Nucifraga Brachyrhynchos* cette nuance sur les mêmes parties inférieures. Ce caractère deviendrait nul puisqu'on le rencontre, quoique plus rarement, dans le *Nucifraga Caryocatactes* : d'ailleurs M. de Selys-Longchamps rapporte qu'il a trouvé les mouchetures lavées de cette couleur de rouille *chez trois exemplaires, et blanches chez un quatrième, apparemment jeune*.

Le Nucifrage Casse-Noix n'est pas rare, pendant la belle saison, dans les grandes forêts, surtout dans celles de hêtres, de pins et de sapins de la Suisse et de la Savoie. Il n'est sans contredit, nulle part plus répandu chez nous que dans les plus sombres forêts de la haute Tarentaise et de la Maurienne, où il recherche partout de préférence celles du *pin* à

pignons (*pinus cembra*) de l'amande duquel il est très-avide. On le remarque aussi, mais principalement en automne, à l'époque de ses excursions, par troupes ou par petites bandes, dans les bois de noyers, de noisetiers, de chênes et de hêtres de nos montagnes de moyenne élévation, de nos collines et jusque dans ceux de la plaine. Partout il recherche avec avidité les semences de ces divers arbres, les fruits et les baies, et accessoirement les insectes, les vers et les larves. Il épiluche les petites noisettes sauvages de manière à les dégager de leurs involucre foliacés et les avale tout entières avec leurs enveloppes ligneuses pour les loger dans une espèce de poche à parois très-minces qu'il porte dans la partie supérieure de l'œsophage et du cou. La coque y reçoit un premier degré de macération ; puis à mesure que l'oiseau errant par les bois veut se nourrir du noyau, il s'accroupit, baisse la tête et dégorge une noisette, successivement une autre qu'il parvient alors à casser sans peine, à l'aide seule des bords tranchants de son bec¹. Cette poche, ou plutôt ce sac qui se trouve placé au-devant du cou de l'oiseau, s'ouvre immédiatement sous la langue où il occupe toute la base de la cavité buccale ; il est

¹ Je fus témoin de ce fait le 11 octobre 1851, dans la forêt de sapins de Margéraz où j'abattis le jour même plusieurs de ces oiseaux chargés de petites noisettes : ils en étaient en effet si gorgés qu'ils paraissaient énormément goîtreux et très-génés dans leurs mouvements : aussi se laissaient-ils tous tirer de très-près.

susceptible d'une telle dilatation qu'il n'est pas rare de trouver dans les Casse-Noix qu'on capture jusqu'à douze, quinze et vingt petites noisettes entières ou une égale quantité d'amandes de *pin à pignons*. C'est principalement à l'époque de leurs voyages d'automne que l'on est à même de faire cette remarque; car ils prennent alors dans cet organe, en cas de disette pendant les excursions qu'ils vont entreprendre, des aliments pour plusieurs jours consécutifs. Les *sujets* destinés à passer l'hiver en Suisse et en Savoie se servent aussi très-avantageusement de ce sac, de même que de leur œsophage que j'ai reconnu également très-dilatable, pour s'approvisionner de fruits avant que la neige envahisse les lieux qui leur en fournissent le plus. Quand ils sont chargés, ils regagnent le canton qu'ils ont adopté pour leur séjour d'hiver et déposent leurs provisions dans des creux d'arbres.

Les Casse-Noix se livrent à leurs excursions annuelles en même temps que la *Grive de Vignes* et la *Bécasse*. Ils se réunissent par troupes ou par petites bandes, ou bien ils restent en famille et vont jusqu'à se répandre, en errant de bois en bois à la manière des *Geais*, dans des contrées tempérées de l'Europe, qu'ils abandonnent vers la fin de février pour revenir à leur premier séjour.

Plusieurs bandes nous arrivent des régions alpestres qui nous avoisinent, même du Nord, et

s'associent parfois avec celles qu'elles rencontrent en visitant nos bois. Mais leurs migrations des contrées les plus septentrionales de l'Europe ¹ jusque dans notre pays sont assez irrégulières, ou tout au moins sont-elles plus abondantes de certaines années que d'autres, ce qui fait croire qu'elles sont dues, quand elles ont lieu en plus grand nombre que d'habitude, à une disette des aliments auxquels ces oiseaux recourent ordinairement pour vivre dans leur pays natal. En arrivant, ces bandes sont habituellement si fatiguées qu'elles ne prennent aucun soin pour leur propre conservation ; elles s'empêchent très-facilement dans les pièges tendus pour les *Grives*, et se laissent approcher de si près qu'on parvient toujours, quand elles sont rapprochées, à en abattre plusieurs d'un seul coup de fusil : on cite même des lieux chez nous où des montagnards sont parvenus à en assommer plusieurs à coups de bâton. Si, à force d'être poursuivies et tirées, ces bandes se dissolvent et se perdent, les sujets qui survivent se fixent dans les bois de hêtres, de chênes et de sapins d'où ils se répandent de temps à autre un à un ou deux ou trois ensemble jusque dans ceux de noyers, de châtaigniers et même dans les vignes où ils se nourrissent aussi de raisin, ouvrent les pommes et les poires pour en avoir les pepins. Mais, à

¹ J'entends parler ici spécialement des voyages du *Nucifraga Brachyrhynchos*.

l'intensité du froid, la plupart des Casse-Noix se trouvent éloignés de nos régions et l'on n'y rencontre guère plus que quelques paires, quelques sujets isolés qui hantent sans relâche les bois où les bourgeons, les semences de plusieurs arbres et arbustes, les fruits secs et les graines servent à les nourrir. Ils vont aussi à la découverte des larves, des chrysalides qu'ils se procurent en éparpillant la mousse qui les recouvre ou qu'ils cherchent en s'accrochant par les pieds dans les fentes des pierres et des arbres ou sous l'écorce qui se détache du tronc. Quelques individus parmi les sédentaires, et sans doute des *vieux* que la disette des hivers précédents a rendus plus prévoyants, ont eu soin pendant l'automne de faire, comme je viens de le dire, des provisions de semences, notamment d'amandes du *pin à pignons* qu'ils savent encore épilucher aussi adroitement que le *Pic Noir* avant de les cacher comme lui dans de grandes cavités d'arbres : ceux-ci restent attachés aux bois qui renferment leur approvisionnement, et cachés tantôt dans l'excavation même qui le possède, tantôt dans celle d'un arbre très-voisin, ils n'en sortent guère, tant qu'ils y conservent des ressources alimentaires, que pendant les temps doux.

Le Nucifrage Casse-Noix se trouve, à l'époque de ses voyages, répandu dans la plus grande partie des régions boisées de l'Europe. Il passe dans les unes régulièrement chaque année ; mais dans

d'autres et principalement vers le Midi ou dans quelques contrées tempérées, on ne le voit qu'accidentellement et seulement à des intervalles de cinq, six, ou neuf ans. Nous le voyons reparaître en Savoie dès la fin de février, par très-petites bandes, par paires ou un à un. Il regagne de suite les grands bois des contrées montueuses et les couples ne tardent pas à s'y former. Le mâle et la femelle font leur nid vers le milieu de mars ou en avril, suivant qu'ils habitent des régions plus ou moins reculées. Ils ne le bâtissent pas dans les creux d'arbres, comme l'ont dit des auteurs¹, mais ils le posent à l'insertion des branches les plus fortes des pins, des sapins, ou au milieu des touffes de gui qui croissent sur ces derniers. Quelquefois ils s'approprient les bauges des *écureuils* avant qu'elles renferment des petits : ils les aplatissent pour leur donner la forme de nid et gardent toujours pour l'intérieur les matières mollettes, les lichens et la mousse qui étaient déjà destinés à recevoir la portée des *écureuils* qu'ils viennent ainsi déloger. Le nid du Casse-Noix est fait en dehors avec de très-petites branches de hêtre et de sapin, recouvertes en dedans de lichens, de la longue mousse des vieux pins et sapins et d'herbes fines : ces branches sont parfois réunies entre elles par une espèce de ciment formé avec la poussière

¹ J'ai déjà relevé cette erreur dans ma brochure de 1847, p. 41 et 42.

des arbres vermoulus, gâchée avec de la terre boueuse ; dans ce cas, le double contour du nid se trouve également garni de mousse, de foin et même de duvet de fleurs, surtout de tussilages et d'aigrettes de chardons. La femelle pond trois, quatre ou cinq œufs d'un blanchâtre ou d'un blanc tirant presque sur le bleuâtre et couverts de très-petites taches ou de points bruns plus ou moins foncés. Ils sont polis, longs de 3 cent. 1^{mm},5 à 3 millim. et larges de 2 cent. 2-3 millim. Le père et la mère nourrissent leurs petits de la même manière que le *Geai Glan-divore* : comme lui, ils laissent préparer pendant les premiers jours de la nutrition dans leur jabot une espèce de pâte de graines ou de noyaux qu'ils leur distribuent par becquées, après l'en avoir fait dégorger. Après leur éducation, ils restent encore avec eux pendant plus d'un mois et ne cessent alors de parcourir ensemble tous les bois de leur arrondissement. Ce n'est guère en effet que sur la fin de l'été que les Casse-Noix, dans nos montagnes, se réunissent en troupes, sauf quelques familles qui vivent encore réunies jusqu'en automne dans certaines localités, spécialement dans celles où l'espèce est moins nombreuse, comme dans les forêts des montagnes des environs de Chambéry, dans celles des Bauges et de la province du Génevois : il paraît même que celles-ci se livrent ensemble à leurs excursions.

Plusieurs auteurs ont dit que les Casse-Noix grimpent et causent des préjudices aux forêts qu'ils habitent en perçant, comme les *Pics*, les arbres à coups de bec. J'ai fréquemment rencontré dans nos montagnes ces oiseaux par bandes, par familles, par paires et solitaires, et je n'ai jamais pu réussir à en voir un seul grimper, ni percer les arbres. J'ai seulement observé qu'ils s'accrochent quelquefois par les pieds contre les fentes et les creux des plus vieux arbres, afin de chercher, comme le fait aussi le *Geai*, tantôt sous les grandes plaques d'écorce qui se détachent du tronc, tantôt entre les fissures et dans les cavités du bois, les insectes, les larves et les chrysalides. L'usure que l'on remarque dans plusieurs sujets à l'extrémité des plumes caudales, surtout des intermédiaires qui sont les plus longues et aussi flexibles que les latérales, provient de ce qu'ils cherchent leurs aliments à terre, dans les fourrés, parmi les branches ou les rameaux les plus épais et en s'appliquant contre les arbres.

Le Casse-Noix est aussi peu rusé que défiant. Il tombe très-aisément dans les pièges, surtout dans les lacets tendus pour les *Grives* et les *Merles* sur la lisière des bois. Il est curieux à l'excès; aussi le moindre bruit que l'on fait dans la forêt qu'il occupe suffit-il pour l'attirer et fixer son attention. Frappe-t-on le pied d'un arbre ou une branche

et parvient-on à en tirer des sons rauques, il arrive à la dérobée pour se poser quelquefois jusque sur le haut de l'arbre qui les rend : mais sitôt qu'il en connaît l'origine, il retourne en criant à son premier poste où il réitère encore pendant quelques instants ses cris auxquels répondent tour à tour les autres Casse-Noix du même district. Quand des chiens lancent dans sa solitude le lièvre ou le renard, il vient aussi à leurs cris et criaille de son côté sans trop s'inquiéter de la présence des chasseurs. Sa voix est aigre, traînée, comme celle du *Geai*, mais un peu plus faible, et ses mouvements sont également moins prompts. Lorsqu'il veut après quelque course se reposer, il se juche souvent à la cime d'un arbre où il reste pendant près d'une heure à la même place ; avant de repartir, il se met à crier comme pour rappeler ses compagnons du voisinage et se dirige du côté où il les entend le plus babiller. Son vol est lourd et en ligne droite, comme celui du *Geai*. A terre, il va comme lui en sautillant. Sa chair est dure et encore moins mangeable que celle du *Geai*.

XXVII^e Genre : CRAVE (*Fregilus*).

Signes caractéristiques : Bec long, convexe en dessus, garni à sa base de plumes courtes dirigées en avant, arqué, effilé et presque en forme d'une alène à la pointe : mandibule supérieure un peu plus longue que l'inférieure. Narines arrondies, cachées sous les plumes du capistrum. Tarses annelés. Ailes longues. Queue coupée carrément.

Les Craves, dont on connaît en Europe une seule

espèce, ont les mêmes mœurs que les *Choquards*, les *Freux* et les *Choucas*, ainsi que la plupart de leurs habitudes. Ils vivent comme eux par bandes plus ou moins nombreuses et nichent également plusieurs réunis dans une même localité. Les sommités des Alpes, spécialement les régions des neiges et des glaces éternelles sont leur séjour habituel pendant l'été. Ils ne l'abandonnent que par des circonstances atmosphériques, et quand ils n'y trouvent plus, comme en hiver, leur nourriture : ils se rabattent alors vers les montagnes inférieures d'où ils parviennent de temps en temps pendant les rigueurs du froid jusqu'à la plaine. Les vers, les insectes, les larves, les fruits, les baies, les semences, les cadavres, et en général toute sorte d'aliments, conviennent à leur goût. Leur mue est simple. Les sexes se ressemblent beaucoup à l'extérieur. Les *jeunes de l'année* ne diffèrent un peu des *vieux* que jusqu'après leur *première mue* ou le plus tard, jusqu'à l'approche du printemps.

32. — Crave d'Europe (*Fregilus Europæus*),

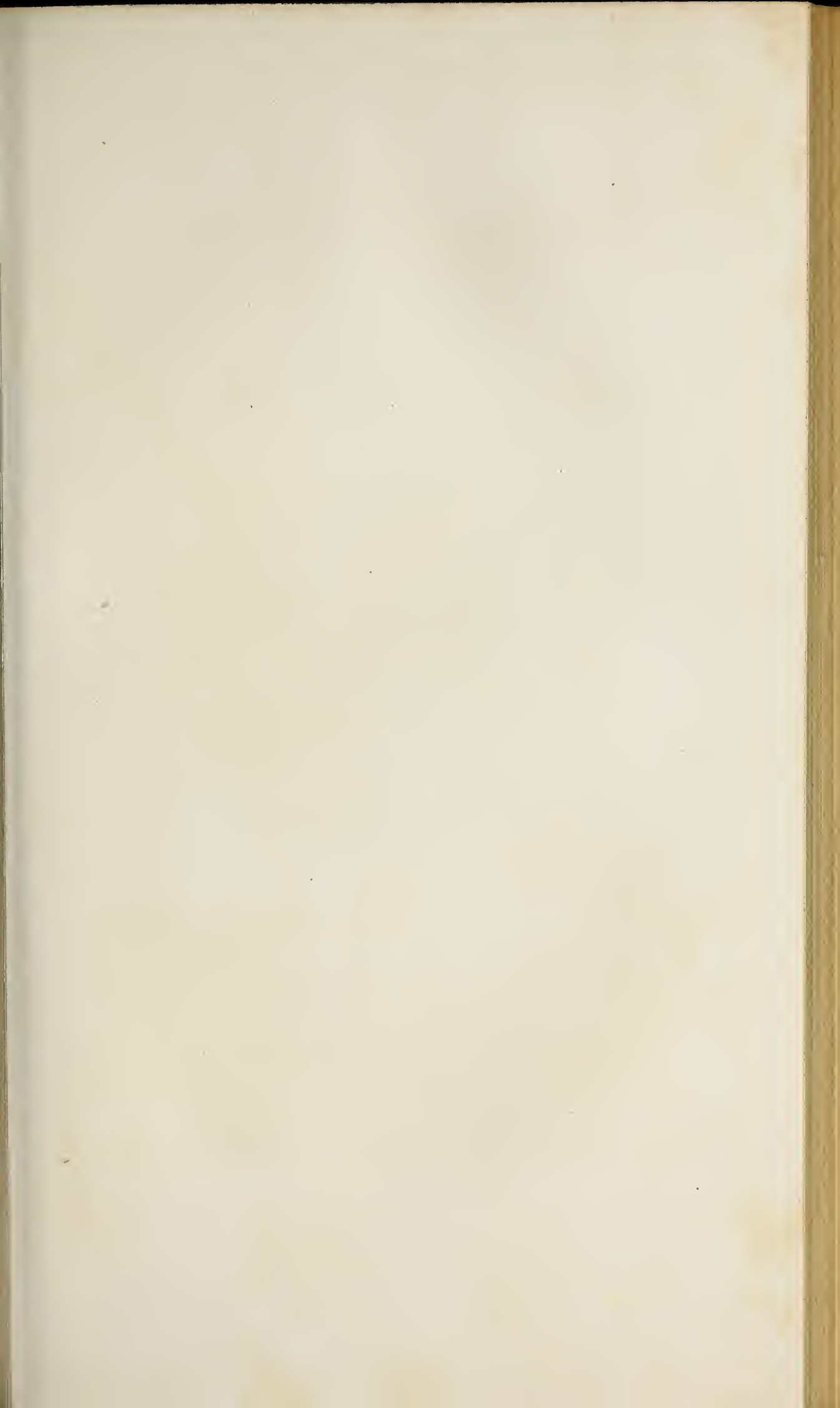
Noms vulgaires : *Grdliord* à *Bet Rozo*, *Grdliard* à *Biouz Rouzo* (Graillard à Bec Rouge), *Corneille* à *Bec Rouge*. Au mont Cenis : *la Cássaz* ou *Biouz Rouzou* ¹.

Le Crave ou le Coracias (Buff.). — Le Crave (Cuv.). — Le Coracias à Bec Rouge (*Coracias Erythroramphos*), Vieill.—Le Pyrrhocorax Coracias (*Pyrrhocorax Graculus*), Temm.—*Gracchio Forestiero* (Savi).

Cet oiseau a 42-43 cent. de taille.

Le mâle, dès l'âge adulte, est d'un beau noir à

¹ Au mont Cenis, par le mot *Cásse* ou *Cássaz*, on désigne les lieux très-pierreux ou garnis de débris de gypse ou de rochers désagrégés,



T. II; P. 9.



Lith. J. Perrin Libr. Edité à Chambéry.

J. Werner del et Lith.

1 Crave d'Europe, mâle adulte; $\frac{1}{2}$ gr. nat.; P. 140.

2 Œuf de l'espèce; gr. nat.

3 Choquard des Alpes, mâle adulte; $\frac{1}{2}$ gr. nat.; P. 147.

4, 5 Œufs de l'espèce; gr. nat.

reflets verts sur les ailes et la queue, violets et pourprés, suivant l'incidence de la lumière, sur les autres parties. Le bec, les tarses sont d'un rouge carmin éclatant; les ongles noirs. L'iris est brun et la langue d'un jaune safrané.

La *femelle* est seulement à peine moins reflétée que le *mâle*.

Les *jeunes*, à la sortie du nid, sont d'un noir mat, même un peu fuligineux : leur bec et leurs pieds tirent sur le noirâtre. Après leur première mue, c'est-à-dire au commencement d'octobre, ils acquièrent des reflets sur le noir de leur livrée; leur bec est déjà rouge, mais leurs tarses deviennent rougeâtres et gardent cette couleur jusqu'au printemps; à cette époque ils sont aussi éclatants sur toute leur parure que les *adultes* et les *vieux*.

Le Crave d'Europe a les mêmes mœurs que le *Choquard des Alpes* et presque toutes ses habitudes : aussi plusieurs auteurs les ont-ils rangés l'un et l'autre dans le même genre. Cependant il diffère du *Choquard* à l'extérieur par son bec plus allongé, plus effilé et plus arqué; sa queue est également plus courte, et ses ailes sont plus longues. Il est comme lui sédentaire en Savoie, mais partout moins nombreux. Les Alpes de la Maurienne et du

et qui avoisinent les régions neigeuses, ainsi que certaines espèces d'oiseaux à couleurs sombres qui y nichent.

mont Cenis, notamment leurs ceintures de neiges perpétuelles, la cime des montagnes du haut Faucigny sont presque les seuls points de la Savoie où on puisse le rencontrer facilement pendant l'été : ailleurs, même dans les plus hautes régions des Bauges et de la Tarentaise, il est alors répandu par couples rares qui abandonnent aussitôt après les nichées ces localités pour se porter vers d'autres régions encore plus élevées dans nos Alpes.

Le Crave se reproduit entre les fentes et dans les excavations des rochers escarpés, dans les crevasses des vieilles tours abandonnées et situées à une haute élévation, dans les *entonnoirs*¹ de dix et même quatorze mètres que l'on rencontre si fréquemment dans nos Alpes, enfin dans les précipices. Le mâle travaille au nid de concert avec la femelle vers le milieu de mai, par conséquent à une époque à laquelle le lieu qu'ils ont choisi et ses alentours sont très-souvent encore chargés de neige. Ils transportent l'un et l'autre les matériaux nécessaires et forment l'extérieur du nid avec des bûchettes, des racines, des herbes et des plantes sèches habituellement raffermies par un peu de terre humectée, et qu'ils recouvrent ensuite de foin, de lichens et de mousse : le

¹ Effondrements en forme d'entonnoirs qui se trouvent dans les régions gypseuses des Alpes, spécialement au mont Cenis, et qui sont l'effet des eaux pluviales qui dissolvent le gypse, le percent à la longue et l'entraînent peu à peu.

dedans est entièrement composé de brins de paille, de tiges d'herbes, de fleurs et de racines très-déliées. La femelle y dépose, suivant son âge, trois, quatre ou cinq œufs allongés, blanchâtres ou d'un blanc roussâtre, avec des taches et des espaces plus ou moins larges de couleur brune ou fauve, dont une partie est souvent plus foncée que l'autre. Leur longueur est de 3 cent. 8-9 millim. et rarement de 4 cent., sur un diamètre de 2 cent. 5 millim. Le père et la mère, en découvrant après l'éclosion, à proximité de leur nichée, l'oiseau de proie, le dénicheur ou tout autre ennemi, ne cessent de pousser des cris aigus et plus forts que ceux du *Choquard* en pareille circonstance. Ils donnent encore tour à tour la becquée à leurs petits pendant le mois qui suit leur sortie du nid, et ceux-ci en la demandant comme en la recevant, poussent en battant des ailes de longs cris perçants. Après leur éducation, ils vivent encore avec leurs parents dans la plus parfaite intelligence. On les voit dans les belles journées de juillet et d'août, réunis tous ensemble sur quelque point élevé, se réjouir, s'agacer mutuellement, courir l'un après l'autre comme s'ils se défiaient à la course ou bien au vol, se becqueter quand ils s'atteignent, puis revenir se poser tout près de leurs parents qui semblent même les exciter tour à tour par quelques cris brefs, mais prompts, à se combattre aussi innocemment. Après

ces évolutions la famille se remet pêle-mêle à chercher dans les prés, autour des pierres et des arbustes, sur le bord des sentiers, auprès des mares et des sources, même au milieu du bétail, des vers qu'elle extrait aussi de terre à l'aide du bec, des insectes, des limaçons, des baies et des fruits pour sa subsistance. Quand la famille est ainsi réunie, on l'approche toujours avec peine jusqu'à la portée du fusil ; d'ailleurs le père et la mère, qui veillent constamment sur elle, jettent le cri d'alarme à la vue du chasseur et emmènent plus loin leur progéniture.

Les Craves s'attroupent en automne dans quelques localités, surtout dans celles où ils ont niché en nombre et restent au contraire en famille dans les lieux où l'espèce est rare, ou bien seulement solitaires ou par paires quand ils sont privés de leurs petits. Ils se mêlent quelquefois, en étant seuls, ou deux ou trois ensemble dans un canton, aux troupes de *Choquards* et hantent avec elles en bonne harmonie les mêmes régions, jusqu'à l'approche du froid. C'est aux premières neiges tombées sur les sommités qu'ils habitent pendant la belle saison qu'ils commencent à descendre dans les vallées, sur les abords des forêts et dans les prairies des hauteurs moyennes. Lorsque la neige vient encore couvrir de ses flocons toute la surface de ces lieux, ils les quittent pour se répandre sur les collines d'où ils parviennent de temps en temps pendant l'intensité du froid,

jusqu'à la plaine. L'on est si peu habitué en Savoie à remarquer en plaine les Craves avant la rigueur de l'hiver, que leur apparition, quand elle y a lieu en automne ou avant la neige, fait présager dans plusieurs localités de la province de Savoie-Propre un hiver précoce et très-froid. En y arrivant, ils se jettent dans les champs, dans les marécages, sur les bords arénacés des rivières et jusque dans les jardins de grande étendue. On les y remarque encore quelquefois dans les temps de neige ou de froid très-vif, mêlés aux *Corbines* et aux *Choquards* : alors on parvient à les approcher plus facilement que dans toute autre saison. C'est donc la misère qui les rend pendant ces tristes moments moins défiants, moins rusés que d'habitude ; aussi ils donnent encore dans les pièges que l'on tend aux *Corbeaux*, aux *Merles* et aux *Grives*. En errant dans les pays de plaine, ils se nourrissent de tout ce qu'ils peuvent trouver, jusque de cadavres et d'immondices. Quand ils se retirent sur la lisière des bois, c'est pour y chercher sous l'écorce du pied des arbres, parmi la mousse, les lichens et les pierres, les larves, les chrysalides et les insectes engourdis ; ils consomment également les baies, les fruits secs et pourris et les semences de plusieurs arbres. Leur voix est durant toute saison plaintive et perçante : elle ressemblerait parfaitement à celle du *Choquard* si elle n'était pas toujours plus forte : presque à chaque cri

qu'ils pousent ils remuent brusquement les ailes et la queue. Leur chair est souvent amère.

Le Crave d'Europe s'élève et se prive aussi aisément que le *Choquard des Alpes* : comme lui, il mange tout ce qu'on lui donne et dérobe aussi les objets qui brillent et qu'il peut emporter dans le bec. Quand ils sont trop pesants, il les becquète à plusieurs reprises en tournant alentour, comme pour les mettre en pièces. Si on le laisse errer librement autour des maisons, on le voit occupé à creuser, presque sans relâche, avec la pointe de son bec, dans la terre ou dans le gravier le long des murs, afin d'y chercher les vers, les larves dont il paraît très-friand.

XXVIII^e Genre : CHOQUARD (*Pyrrhocorax*).

Signes caractéristiques : Bec médiocre, garni à sa base de plumes dirigées en avant, un peu grêle en dessus, légèrement fléchi en arc et échancré vers l'extrémité : mandibule supérieure plus courte que l'inférieure qui est droite. Narines ovoïdes et cachées sous les poils qui partent de la base du bec. Ailes longues.

Les Choquards se plaisent, comme les *Craves*, pendant l'été, sur la sommité des hautes montagnes ainsi qu'à la proximité des régions neigeuses. Ils y vivent comme eux de tout ce qu'ils rencontrent : d'insectes, de vers, de larves, de baies, de semences et accessoirement de cadavres. Lorsque la neige leur cache dans ces lieux toute espèce d'aliments, ils les abandonnent pour se jeter par bandes souvent innombrables dans les vallées et les montagnes

inférieures. Leurs cris sont forts et perçants. Leur mue n'a lieu qu'une fois par année. Il n'existe pas de différence extérieure entre les sexes.

Une seule espèce de Choquard habite la Savoie.

73.—Choquard des Alpes (*Pyrrhocorax Alpinus*).

Noms vulgaires : Corneille, Corneille à Bec Jaune et à Pieds Rouges, *Savè*, *Savaz*, *Graille*. Au mont Cenis : *La Cássaz* ou *Cásse* ou *Biouz Zounou* (*Cásse* au Bec Jaune).

Le Choquard ou Choucas des Alpes (Buff.).—Le Choquard des Alpes (*Pyrrhocorax Alpinus*), Vieill.—*Pyrrhocorax Choquard* (*Pyrrhocorax Pyrrhocorax*), Temm.—*Gracchio* (Savi).

La taille de cet oiseau est de 39 centimètres.

Les mâles et les femelles adultes sont d'un noir brillant, avec quelques reflets pourprés et verdâtres. Leur bec est jauné plus ou moins orangé, suivant l'âge ; l'iris brun. Les pieds sont d'un rouge vermillon et noirs seulement à la plante. Les plumes caudales sont un peu arrondies à leur extrémité et dépassent les ailes.

Les jeunes, en sortant du nid, ont le plumage sans reflets et comme sali de brunâtre ; le bec jaunâtre à sa base, noirâtre dans le reste. Ils sont aussi reconnaissables par leurs pieds noirâtres et un peu rougeâtres seulement dans les articulations.

Après leur première mue, c'est-à-dire, à la fin de septembre, leurs tarses sont presque bruns et leur bec d'un jaune terni : quelques reflets verdâtres commencent alors à se montrer spécialement sur les plumes alaires.

Au printemps suivant, et avant le mois de mai, leurs pieds deviennent aussi rouges que chez les *adultes*, et leur livrée se pare des mêmes reflets.

Le Choquard est commun sur toute la chaîne des Alpes de la Suisse, de la Savoie et particulièrement, pendant l'été, dans le voisinage de leurs glaces perpétuelles. Il ne descend guère de ces sommités qu'à la suite de quelque perturbation atmosphérique et lorsque la neige envahit les prés et cache les arbustes, les plantes et tous les taillis qui lui fournissent des baies ou des fruits pour sa subsistance.

Cet oiseau entre en amour au commencement d'avril, et en mars quand il a fixé son séjour pour l'été dans les rochers de quelque montagne de moyenne élévation, mais froide. Il paraît que le mâle et la femelle une fois appariés restent fidèles l'un à l'autre comme certains *Corbeaux*; que la mort seule peut rompre leur union et qu'ils retournent pour nicher dans le même district tant qu'ils n'y sont pas inquiétés par les dénicheurs. C'est vers le milieu d'avril ou en mai, suivant qu'ils habitent des régions plus ou moins reculées dans les Alpes, qu'ils travaillent à la construction de leur nid : ils le placent entre les fentes, dans des cavernes et des anfractuosités de rochers, dans des précipices, dans des glaciers très-profonds, enfin dans des cavités de tours et de châteaux en ruine. Un amas de bû-

chettes, d'herbages et de racines mastiqués ensemble avec de la terre ou de la boue, et recouverts de mousses et de lichens forme le nid à l'extérieur ; le dedans est matelassé avec de la paille, des feuilles de plantes, des poils et des racines très-flexibles. La ponte est de quatre ou cinq œufs d'un blanc sale tirant presque sur le bleuâtre, avec des taches brunes et quelques mouchetures grises ordinairement plus nombreuses autour du gros bout. Ils ont pour longueur 3 cent. 5-6 millim. et pour largeur 2 cent. 3-4 millim. Le mâle et la femelle les couvent tour à tour pendant dix-huit ou dix-neuf jours ; ils prennent ensuite un soin tout particulier de leurs petits : ils les réchauffent de temps en temps le jour après leur avoir donné la becquée ; ils criaillent à l'approche de l'oiseau de proie et se réunissent plusieurs du même canton pour lui donner la chasse. Ils ne cessent, en outre, de pousser des cris plaintifs (*kïa, kïa,*) qui s'entendent toujours de loin chaque fois qu'en cherchant ou transportant la nourriture de leurs petits, ils les croient en danger ; c'est aussi par ces cris que l'on reconnaît le plus souvent les lieux qui renferment des couvées de Choquards. Ils vivent en famille jusque sur la fin de l'été et se joignent alors à d'autres couvées du même arrondissement, avec lesquelles ils forment des troupes souvent très-nombreuses.

Les Choquards ainsi réunis se répandent dans

les prés, spécialement dans ceux qui sont parsemés de taillis ou de bosquets, dans les jachères, et les lieux les plus humides des pays montagneux qu'ils fréquentent. On les y voit à terre poursuivre en sautillant, à la manière des *Pies* et des *Geais*, les insectes, les sauterelles, les grillons ; ensuite s'arrêter devant chaque petit trou qu'ils remarquent sur le sol, y enfoncer brusquement le bec pour en extraire des vers, puis remuer le gravier, les petits cailloux entassés, afin d'y trouver des larves. Ils vont aussi les chercher dans les rochers, autour des décombres, des vieilles souches qu'ils rencontrent sur la lisière des forêts, et y creusent avec la pointe du bec pour se les approprier : il faut donc qu'ils aient comme le *Corbeau Freux* le don de reconnaître les places que les larves occupent dans la terre, le bois et le gravier. En se rabattant sur les champs ensemencés et avant la germination du grain, ils causent des dommages considérables aux montagnards : aussi ces derniers sont-ils réduits à mettre un épouvantail dans chaque terre qu'ils ensemencent, afin de réussir à en chasser ces bandes de *Choquards* affamés, qui, sans cette précaution, s'y succéderaient tant qu'il y aurait du grain à dévorer. Lorsqu'ils se jettent dans les lieux couverts de broussailles, c'est dans l'intention d'y vivre de fruits sauvages, de semences, de baies, surtout de celles de genièvre dont leur chair contracte quelquefois

en automne et en hiver le goût, ce qui ne la fait pas alors dédaigner.

Les Choquards sont ordinairement si craintifs qu'on ne parvient que difficilement à les approcher de près, même dans les lieux les plus déserts, où l'absence de l'homme pendant la plus grande partie de l'année, devrait, ce semble, les rendre moins sauvages que dans les endroits où l'on épie sans cesse le moment de les tirer ou de les prendre dans des pièges. Le premier qui se lève pour fuir donne le signal à ceux de sa bande qui prennent immédiatement le vol en s'entr'appelant aussi par des cris aigus et montent souvent jusqu'à perte de vue, en traçant des cercles et en criillant sans cesse. On les voit ensuite fondre du haut des airs avec une extrême rapidité et revenir se loger dans les rochers, ou dans le même lieu qu'ils occupaient auparavant. Ils se mettent quelquefois, après être descendus de si haut, à parcourir ensemble d'un vol précipité à la manière du *Martinet des Alpes* les crêtes des rochers où ils semblaient vouloir se reposer; puis tout à coup ils remontent dans les airs en criant, et arrivent au-devant d'un *Rapace*, l'auteur de leurs évolutions, qu'ils se plaisent alors à accompagner fort loin en l'insultant de leurs crialleries. Ils vivent dans leur séjour d'été jusqu'à l'approche des premiers froids et l'abandonnent tous lorsque la neige vient l'envahir : alors ils arrivent

dans les vallées des montagnes inférieures, sur les collines et jusqu'à la plaine et dans les marais. Les habitants de plusieurs localités, en les y voyant paraître, tirent de leur façon de voler, des présages météorologiques : si leur vol est élevé, ils annoncent un hiver rigoureux, et promettent au contraire un temps doux, quand il se trouve bas. Plusieurs Choquards émigrent pendant cette saison vers des pays moins froids, d'où ils s'éloignent avant le mois d'avril, pour rentrer, en même temps que les *Corneilles*, dans leur premier séjour : ceux-ci reviennent encore par bandes et continuent à vivre en société jusqu'à la pariade ; mais aussitôt les paires formées, ils regagnent les Alpes pour s'y reproduire quelquefois plusieurs dans les mêmes rochers, comme l'on peut du reste le remarquer dans ceux du mont Grenier, d'Hauteran, de Margéraz, et surtout du voisinage des glaciers de Ronche et de la Crosaz, au mont Cenis.

Quoique défiant en liberté, le Choquard des Alpes est pourtant susceptible de devenir très-familier à l'état domestique ; il s'y montre même capable d'attachement envers la personne qui a pris soin de son éducation ; il va jusqu'à sortir de la maison de son maître où il revient à volonté, en s'annonçant par des cris chaque fois qu'il arrive. Mais on ne parviendra jamais à obtenir avec plus de succès ce résultat satisfaisant, que lorsqu'on

aura pu en élever deux ensemble et de la même nichée. Je donne ici pour exemple les trois Choquards qui furent nourris en 1846, au Jardin Botanique de la Société d'histoire naturelle de Savoie : ils rôdaient presque continuellement le jour autour du palais royal de Chambéry et des bâtiments circonvoisins qu'ils ne laissaient guère que pour revenir à leur première demeure afin de s'y alimenter et d'y passer la nuit.

Quinzième Famille.

ORIOOLIDÉES (Oriolidæ).

Signes caractéristiques : Bec de moyenne longueur, assez fort, en cône allongé ; mandibule supérieure un peu fléchie à son extrémité et échancrée à la pointe ; mandibule inférieure plus courte et sensiblement retroussée au bout. Tarses nus et courts. Ailes longues.

Les Oriolidées sont remarquables par la beauté des couleurs de leur plumage distribuées, dans les *mâles*, par grandes plaques jaunes et noires. Leur nourriture consiste en chenilles, larves, insectes et fruits à pulpe charnue. Ils habitent les bois et suspendent leur nid, qui est ordinairement un petit chef-d'œuvre, aux rameaux des arbres. Ils se réunissent en troupes ou bien ils restent en famille pour émigrer avant l'automne de nos contrées : leur naturel est à toute autre époque solitaire.

Cette famille n'a que le genre suivant.

XXIX^e Genre : LORIOT (*Oriolus*).

Indépendamment des caractères décrits à l'article de la *famille*, les Loriots sont encore reconnaissables par leur bec comprimé horizontalement à sa base, tranchant sur les bords et à mandibule supérieure avançant un peu dans les plumes frontales; par leurs narines nues, latérales et percées dans une membrane, par leurs tarses de la longueur du doigt du milieu qui se trouve soudé à sa base avec l'externe. Les sexes sont très-différents. Les *jeunes* ressemblent aux *femelles* jusqu'au printemps. Leurs cris retentissent au loin et sont très-intéressants pendant la belle saison. Leur chair, qui se couvre ordinairement de graisse sur la fin de l'été, est d'un goût exquis.

Une seule espèce vit en Europe pendant l'été; elle ne le cède en rien par l'éclat de son plumage à celui des espèces connues en Afrique et dans l'Inde : c'est celle que je décris à l'article suivant.

74.—Loriot d'Europe (*Oriolus Galbula*).

Noms vulgaires : *Ouriou, Louriou, Lorioz.*

Le Loriot (Buff.).—Le Loriot d'Europe (Cuv.).—Loriot d'Europe (*Oriolus Galbula*), Temm.—Loriot d'Europe (*Oriolus Galbula*), Vieill.—*Rigogolo* (Savi).

La taille de ce Loriot est de 26 centim.

Le *vieux mâle* est d'un beau jaune d'or, sauf seulement sur le lorum, les ailes et une partie de la queue qui sont d'un noir profond. Les plumes alai-

res portent une faible bordure d'un jaune plus ou moins pâle, suivant les *individus*, à leur extrémité ainsi que sur quelques-unes de leurs couvertures. La queue est jaune dans presque la moitié de ses pen- nes, à l'exception des deux intermédiaires qui sont presque entièrement noires. Le bec est d'un brun rougeâtre ; l'iris rouge. Les tarsees sont d'un gris de plomb.

Les *femelles* sont très-différentes des *mâles* que je viens de décrire : elles sont en dessus d'un vert olivâtre et d'un blanc gris, teint de jaune ou de jaunâtre en dessous, avec une tache brune qui suit la direction des baguettes de chaque plume. Le lorum, les ailes, la queue sont d'un brun verdâtre foncé et les penes latérales de cette dernière partie terminées de jaune.

Les *jeunes mâles*, avant la première mue, ressemblent beaucoup aux *femelles*. On peut cependant les en distinguer par leurs taches longitudinales des parties inférieures qui sont plus foncées et plus rapprochées ; par la couleur grisâtre du bec et par la teinte brune de l'iris.

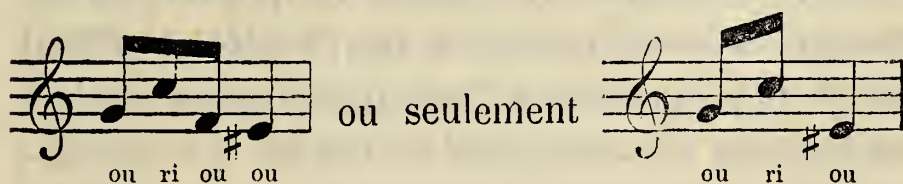
Après la mue de la fin de l'été jusqu'au printemps, ils ne diffèrent presque pas à l'extérieur des *vieilles femelles* ; c'est au premier printemps, et avant de rentrer en Europe qu'ils prennent le jaune sur les parties supérieures et inférieures du corps. Leur iris est alors d'un jaune rouge ; mais ce jaune est

moins vif et le noir des ailes et des rectrices moins profond que chez les *vieux* ; car ce n'est qu'à la *mue suivante*, c'est-à-dire à la *deuxième*, que ces couleurs acquièrent tout leur éclat.

J'ai remarqué en Savoie des *mâles adultes* et des *vieux* qui portaient sur le jaune du dos et du croupion quelques raies longitudinales noires.

Le Lorient se trouve répandu, surtout à l'époque de son passage de la fin d'août, dans la plupart des contrées boisées de l'Europe : mais il est toujours plus abondant dans le Midi que dans le Nord. On le retrouve aussi communément en Afrique, d'où l'espèce nous vient chaque année, au retour du printemps. En Italie, où il est également commun, le peuple, suivant Aldrovandi qui nomme lui-même cet oiseau *Picus Nidum Suspendens*, dit qu'il indique par son chant que les *figues mûrissent*, et que pour cela il semble prononcer : *Contadino, è maturo lo fico?* Le Lorient n'est pas rare, ni cependant bien commun en Savoie. Il n'y vient que pour y passer les quatre plus beaux mois de l'année : il nous arrive effectivement vers le 20 ou le 25 avril, et nous quitte déjà sur la fin d'août ou aux premiers jours de septembre, sauf quelques jeunes qui restent encore isolés dans nos bois jusqu'au 20 ou 30 septembre : dès lors on ne les y remarque plus que très-rarement jusqu'au 10 octobre, époque à laquelle ils ont généralement abandonné notre pays.

Les premiers Loriots qui paraissent en Savoie à leur retour d'Afrique sont ordinairement des *mâles*: il est d'ailleurs reconnu chez nous que ces derniers viennent quelques jours avant les femelles. Ils errent alors seuls par les bois jusqu'à ce que chacun d'eux ait rencontré une compagne qui prenne part à ses amours. Comme ils se trouvent alors dans l'impossibilité de vivre de baies, de mûres, de figues et de cerises qu'ils aiment à l'excès, ils recourent aux chenilles, aux vers, aux larves et aux insectes. Dès le premier jour de leur arrivée, ils font entendre, surtout le matin et le soir, un peu avant le coucher du soleil, quelques notes détachées, comme prélude des cris flûtés qu'ils font retentir quelques jours après dans toute leur étendue. Ce n'est guère avant le 10 mai que leur voix recouvre toute sa force, toute son aimable variété : c'est alors qu'elle semble articuler jusque vers le 15 ou le 20 juillet les mots :



que l'oiseau accompagne ou fait précéder à de courts intervalles d'une espèce de miaulement (*ouin-uin*) : c'est ce chant qui a donné lieu en Savoie aux différents noms qu'on a imposés au Lorient, d'après la manière dont on a voulu l'exprimer ou

qu'on a cru l'entendre : les uns disent qu'il articule *ouriou* ou *louriou* ; d'autres pensent qu'il prononce *les cerises sont mûres*, et c'est de là qu'est venue la façon de dire : *C'est le compère Lorient qui mange les cerises et laisse le noyau* ; d'autres enfin veulent qu'il dise en patois : *Combin det choz vioz ?* (Combien de ce veau ?)

Le Lorient habite en Savoie les grands bois frais de la plaine et des coteaux qui l'avoisinent ; il est rare au nord de notre pays. Aux environs de Chambéry, c'est dans les parcs ou les bois de haute futaie de la Boisse, de la Cassine, de Barberaz, de Jacob-Bellecombette, de Bissy, de la Motte-Servolex, d'Aix-les-Bains, des bords de l'Isère, près de Montmélian qu'il se donne le plus rendez-vous pour se propager. Il se tient habituellement sur les grands arbres d'où il se laisse encore difficilement approcher : aussi, pour le fusiller, quelques gens essayent de l'attirer ou de fixer son attention, en contrefaisant sa voix, tantôt en sifflant avec la bouche, tantôt à l'aide d'un appeau ; mais il est toujours très-important de l'imiter à la perfection, car, sitôt que l'on donne un coup de sifflet à faux, l'oiseau change aussi de ton et fuit en miaulant : *ouin-uin, ouin-uin*. C'est aussi sur les arbres élevés qu'il construit son nid. Le mâle et la femelle qui le travaillent ensemble dans la première quinzaine de mai, l'attachent solidement à une bi-

furcation de branches quelquefois si flexibles que le nid balance au moindre vent avec les rameaux qui le soutiennent. Pour le lier, ils se servent de longs brins de paille, de chanvre, de toiles d'araignées et d'autres filaments très-artistement enlacés autour des branches qui forment cette bifurcation. Les uns de ces fils vont droit d'un rameau à l'autre et forment le bord du nid par-devant; les autres passent par-dessous, en pénétrant dans les autres matériaux du nid, et viennent se rouler sur le rameau opposé, ce qui donne au travail toute sa solidité. L'intérieur du nid est également un tissu de laine, de toiles d'araignées, de soies de chenilles, de duvet de fleurs et d'arbres, de crin et de brins d'herbes très-fines. L'ouvrage est à peine achevé, que la femelle vient y déposer quatre ou cinq œufs, tantôt oblongs, tantôt très-allongés et se terminant en pointe. Ils sont d'un beau blanc, qui paraît teint de rose pendant la fraîcheur de la coque, avec quelques taches noires ou d'un brun noirâtre toujours plus répandues autour de la grosse extrémité. Leur longueur est de 2 cent. 8 millim., ou de 3 cent. et leur largeur de 2 cent. 1-2 millim., ou seulement de 1 cent. 9 millim. La femelle couve avec tant de sollicitude qu'elle se laisse parfois prendre sur ses œufs : j'en ai vu saisir avec la main deux sur le nid; l'une, le 13 mai 1841; l'autre, le 19 mai 1843. Le mâle lui apporte de temps à autre des

aliments, et prend aussi place sur les œufs pendant les instants que sa compagne va employer à se récréer. Les petits naissent au dix-septième ou dix-huitième jour de l'incubation. Le père et la mère les nourrissent avec des chenilles rases, des vermisseaux, et des fruits tendres et doux. Si l'on vient à leur ravir leur progéniture, on les entend pendant quelques jours se plaindre dans leur canton, et on les voit venir la réclamer par leur miaulement (*ouin-uin*) jusque sur l'arbre qui la possédait. Si, pendant leur désolation, ils parviennent à la découvrir réduite, par exemple, à la captivité auprès de quelque habitation, ils ne cessent de la réclamer à toute heure du jour de la cime des arbres les plus rapprochés, pour lui donner encore la becquée : aussi, les ravisseurs qui les comprennent, s'empressent de leur porter dans une cage les petits qu'ils logent sur un arbre voisin de leur demeure pour les faire nourrir par leurs parents. Ceux-ci se hâtent alors d'apporter de la nourriture qu'ils leur distribuent à travers des barreaux de la cage ; mais ils ne prennent plus soin d'eux dès le jour qu'ils les jugent capables de manger seuls : c'est à quoi les campagnards ne font nullement attention ; ils ne s'aperçoivent pas que le mâle et la femelle ne donnent plus d'aliments à leurs enfants, et ils les laissent périr de faim dans leur prison ; puis ils s'imaginent *qu'ils ont été empoisonnés par*

leurs père et mère qui ont désespéré de les voir rendre à la liberté...

Le Lorient, après l'éducation, continue de vivre, tout au moins la femelle, avec ses petits. L'on remarque que les *vieux mâles* partent les premiers sur la fin d'août tantôt par petites sociétés, tantôt avec leur famille, et que les *femelles* qui restent après eux, se réunissent ordinairement pour émigrer, avec d'autres *jeunes de l'an* auxquels elles servent sans doute de guides pendant le voyage. Après la nichée et avant de nous quitter pour aller passer l'hiver en Afrique, le Lorient fréquente sans relâche les lieux plantés de mûriers, de cerisiers, de merisiers, de vignes et de figuiers et en dévore les fruits : c'est la forte consommation qu'il en fait qui lui donne alors son embonpoint et à sa chair la saveur agréable qui la fait rechercher. Il se répand de temps en temps le long des arbres qui bordent les marais, les champs et les rivières et s'y nourrit de vers, de chenilles et d'insectes. Quand on l'approche pour le tirer, il fuit de loin en longeant les arbres; s'il s'y arrête c'est pour se jeter dans l'une des parties les plus feuillées, où il est toujours difficile de le découvrir, surtout s'il est *jeune*, à cause de la couleur verdâtre qui domine alors sur sa livrée.

Le Lorient d'Europe a le vol de la *Grive de Vignes*; il donne rarement dans les pièges qu'on lui tend. J'ai vu prendre des pères et mères dans des engins

au moment où ils apportaient la nourriture à leurs petits qui venaient de leur être enlevés et qu'on leur laissait à nourrir dans des cages; mais ce fait s'explique par la tendresse qu'ils conservent pour leur progéniture, même après qu'elle leur a été ravie, et qui leur fait encore dans d'autres circonstances presque analogues oublier tout danger. Les *jeunes* s'élèvent avec assez de peine par la difficulté de leur procurer au printemps, avant la maturité des fruits, les aliments qui leur conviennent. On peut cependant les nourrir avec succès en leur donnant de la mie de pain, des grains de chanvre, des noyaux pilés ensemble, ainsi que de la chair crue et fraîche, des vers, des larves de vers à soie et des fruits desséchés qu'il convient de ramollir un peu avant de leur en distribuer quelques portions. Si l'on vient à bout de les conserver, ils se montrent en peu de temps très-familiers; ils viennent manger dans la main et s'attachent à la personne qui prend soin de leur entretien.

Seizième Famille.

STURNUSIDÉES (Sturnusidæ).

Les oiseaux de cette famille se reconnaissent par leur bec presque aussi long que la tête, fort à sa base qui forme un angle arrondi et rentrant dans

les plumes du front, légèrement incliné vers le bout qui se termine en pointe obtuse et aplatie. Ils sont nomades et se réunissent à certaines époques de l'année, notamment sur la fin de l'été et en automne, par bandes souvent très-nombreuses pour émigrer. Leur nourriture se compose de fruits pulpeux, surtout de figes et de raisin, de fourmis, de vers, spécialement d'insectes parasites qu'ils cherchent dans les lieux où l'on mène paître le bétail; par conséquent dans les prés, dans les endroits humides et marécageux de nos contrées.

Cette famille ne renferme que le genre suivant.

XXX^e Genre : ÉTOURNEAU (*Sturnus*).

Signes caractéristiques : Bec droit, déprimé, à pointe légèrement recourbée, obtuse et aplatié et sans échancrure ; mandibule supérieure plus longue que l'inférieure, un peu évasée sur les bords et traçant à la base un angle qui remonte vers le front. Narines longitudinales, à moitié fermées par une membrane voûtée et saillante. Ailes longues. Tarses annelés. Les deux doigts latéraux presque égaux ; le médian soudé à sa base avec l'externe. L'ongle du pouce le plus long de tous.

Nous remarquons en Savoie une seule espèce d'Étourneau qui se trouve répandue dans toute l'Europe pendant ses migrations annuelles. C'est à l'époque de la maturité du raisin qu'on la rencontre le plus communément dans nos régions et celles de la Suisse. La Sardaigne, la Corse possèdent une autre espèce qui y vit sédentaire et paraît, d'après M. Cantraine qui l'a observée, se mêler

quelquefois aux grandes volées de l'*Étourneau Vulgaire* que je décris à l'article suivant : c'est le *Sturnus Unicolor* (Étourneau Unicolore) dont on doit la connaissance à M. le chevalier de la Marmora qui en fit la découverte. Il figure dans le cabinet ornithologique de la Société d'Histoire Naturelle de Savoie qui en est redevable à M. le marquis Costa de Beauregard, qui n'a reculé devant aucun sacrifice pour l'embellissement de cette collection. Cet Étourneau est facile à reconnaître par les longues plumes droites et subulées du jabot : son corps est totalement noir avec des reflets d'un pourpre peu éclatant. — Les *jeunes*, pendant l'hiver, portent à l'extrémité des plumes de très-petites taches blanchâtres, qui disparaissent au printemps par la mue raptile : celle de l'*Étourneau Vulgaire* est également simple et raptile, bien que cet oiseau éprouve encore à la même période un changement très-sensible dans la couleur du bec et des tarses.

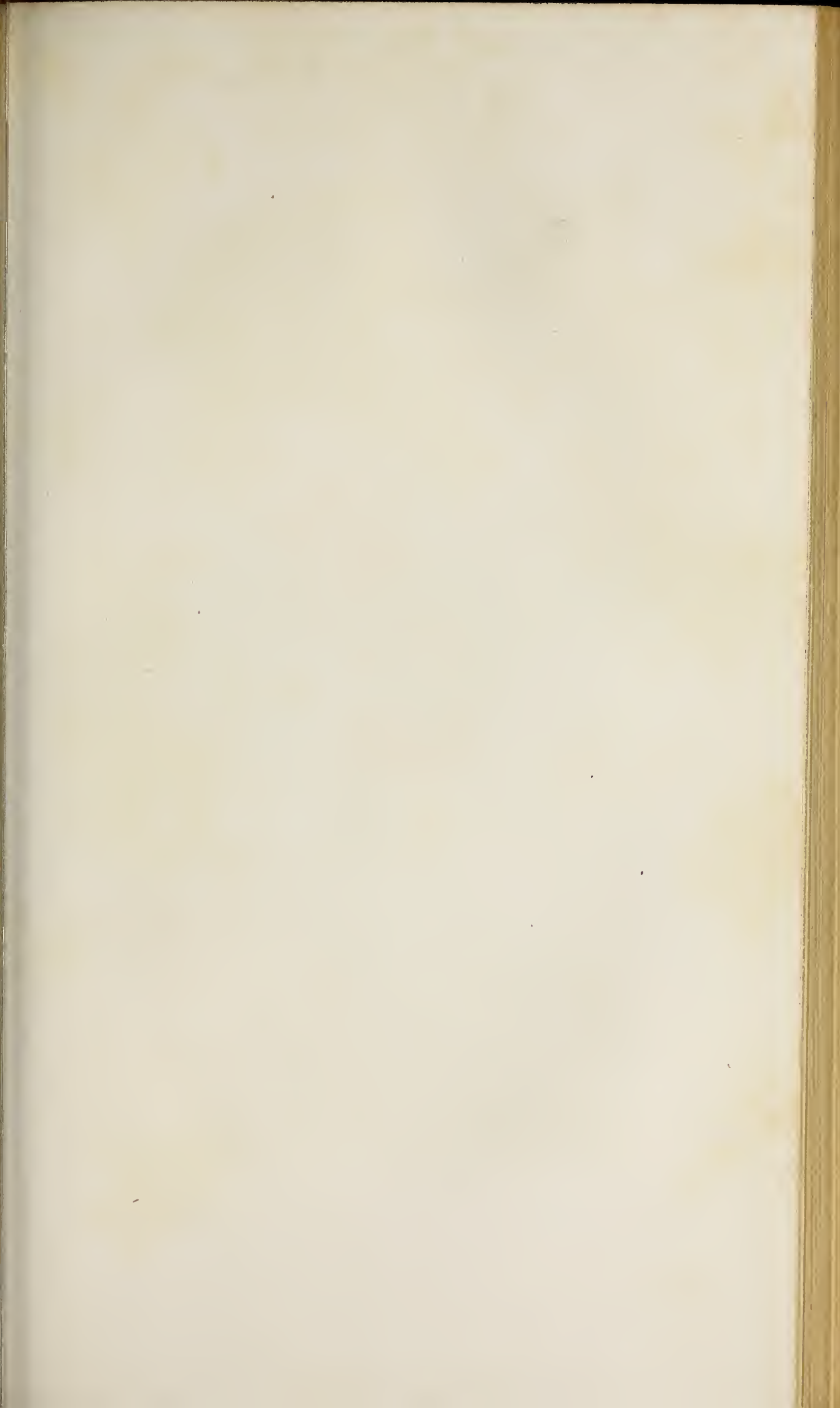
75. — Étourneau Vulgaire (*Sturnus Vulgaris*), TEMMINCK.

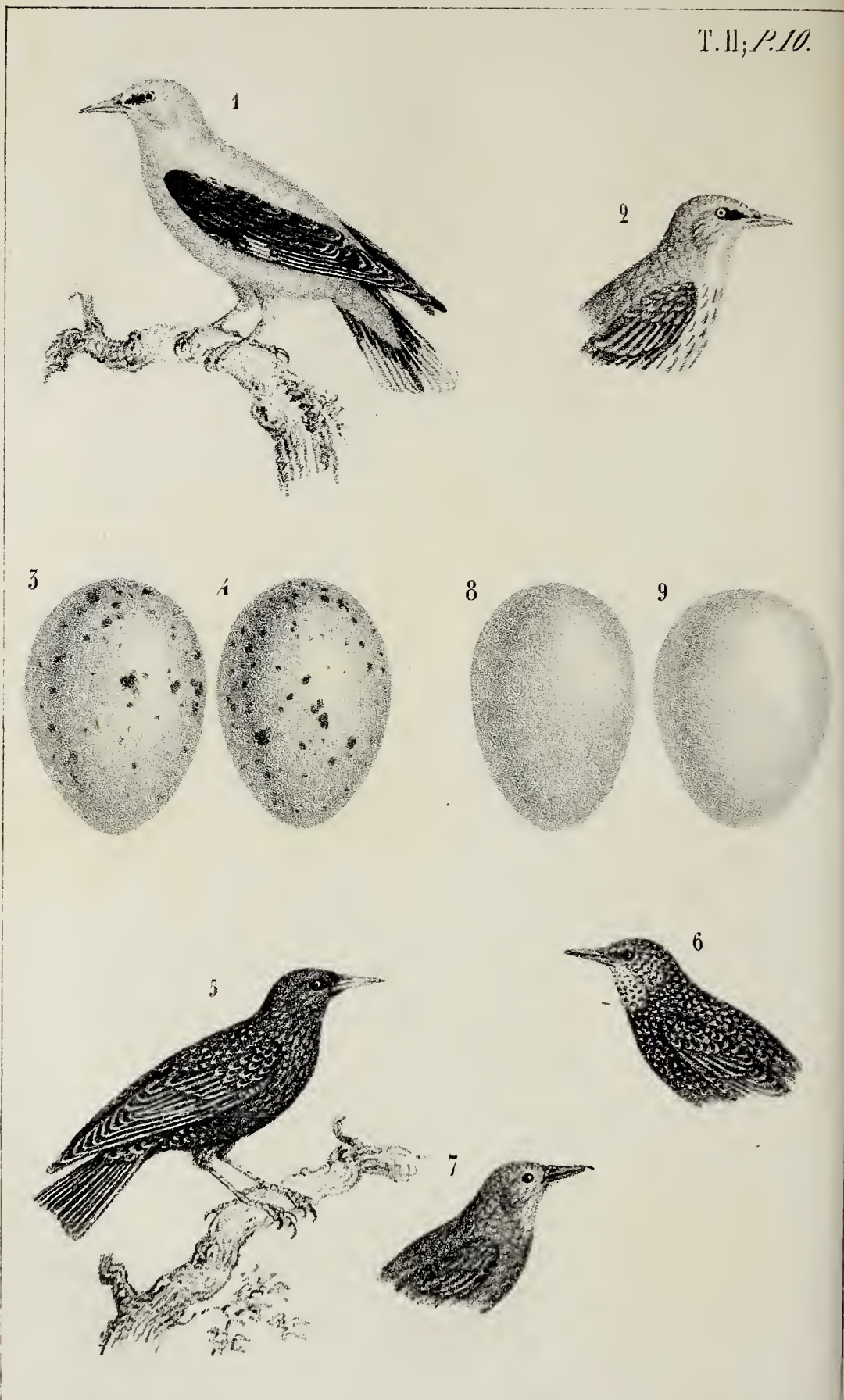
Noms vulgaires : Sansonnet, Étourneau. En patois : *Étargnaud*.

L'Étourneau ou Sansonnet (Buff.) — L'Étourneau Commun (*Sturnus Vulgaris*), Vieill. — *Sturnus Vulgaris* (Linn.) — *Storno* (Savi).

Cet oiseau a 23 cent. de taille.

Les *vieux mâles*, dès la fin de février, époque de leur second passage, sont déjà revêtus de leur *plumage de noces* : ils sont alors d'un noir lustré, avec





Lith. P. Perrin Libr. Edit. à Chambéry.

J. Werner Sculp. et Lith.

- 1 Lorioth d'Europe, vieux mâle; $\frac{1}{4}$ gr. nat.; P. 15 k.
 2 » » Tête de femelle; $\frac{1}{4}$ gr. nat.—3, 4 Œufs de l'espèce; gr. nat.
 5 Etourneau Vulgaire, mâle au printemps; $\frac{1}{4}$ gr. nat.; P. 16 k.
 6 » » Sujet en automne.—7 Jeune de l'an avant la mue d'automne
 8, 9 Œufs de l'espèce; gr. nat.

des reflets verts et violets. Toutes les plumes du corps, notamment de la tête, du cou et de la poitrine sont plus effilées que pendant l'automne et l'hiver : celles des parties supérieures portent à leur extrémité de petites taches presque triangulaires d'un blanc roussâtre. Une partie de l'abdomen, les couvertures inférieures de la queue sont bordées de blanc, et les barbes extérieures des rémiges et des rectrices d'un roussâtre clair. Le bec est jaune ; l'iris brun. Les tarses sont d'une couleur de chair qui approche du jaunâtre.

A la même époque, les femelles sont marquetées de points blancs sur les parties inférieures et ont le bec moins jaune que les *mâles* : leurs reflets sont également moins purs, mais le reste de leur livrée est absolument le même.

Dès la fin de juillet, les mâles et les femelles se revêtent de leur *plumage d'automne*. Leur bec devient alors brun et leurs tarses sont déjà d'un brun rougeâtre : tout en conservant leurs couleurs éclatantes du printemps, ils prennent à l'extrémité de chaque plume des parties supérieures une tache allongée d'un roux clair, et une autre tache de même forme, mais blanche, sur le bout de chaque plume du dessous du corps, ce qui fait alors paraître leur livrée maillée de la manière la plus gracieuse.

Les *jeunes de l'an, après la mue d'automne*, ressemblent aux *vieux* ; mais alors les *femelles* diffèrent

généralement des *mâles* par un plus grand nombre de taches qui sont chez elles lunulées et très-rapprochées sur les parties inférieures.

Avant la mue, ils sont entièrement d'un brun cendré, sans reflets et sans mouchetures : ils portent seulement un peu de blanchâtre sur la gorge et le ventre. Le bec et les pieds sont d'un brun foncé.

Il est peu d'oiseaux aussi répandus, par conséquent aussi connus que l'Étourneau Vulgaire : on le rencontre pendant ses voyages d'automne et d'hiver, dans presque toutes les parties de l'Europe, jusque dans le nord de l'Afrique et de l'Asie. Il est sédentaire dans quelques contrées, spécialement dans le Midi, tandis qu'il émigre chaque année par bandes des autres régions, afin de se réfugier avant la saison rigoureuse dans les pays qui sont à même de lui procurer alors les aliments qu'il recherche avec le plus d'avidité. Il passe tous les ans en Savoie par troupes quelquefois innombrables et à deux époques : à l'approche du printemps et sur la fin de l'été, surtout à la maturité du raisin qu'il aime à l'excès. On remarque cependant que ces troupes sont plus nombreuses de certaines années que d'autres : alors ces migrations sont dues à des causes accidentelles : ainsi une disette plus ou moins complète des substances végétales destinées à nourrir ces oiseaux, les pousse à quitter les pays

qu'il visite en plus grand nombre après le temps des nichées, et les oblige d'aller chercher dans d'autres contrées de l'Europe les aliments que ces derniers ne peuvent leur fournir.

C'est depuis le 24 ou le 30 juin jusqu'à l'approche des premiers frimas que l'Étourneau passe abondamment en Savoie. Dès lors il devient rare jusqu'à la fin de février et au commencement de mars : à cette période plusieurs petites bandes reparaissent et restent encore quelques jours dans nos bois et nos prairies, avant de retourner vers leur quartier d'été. On le voit presque tous les soirs, une heure environ avant le coucher du soleil et même au déclin du jour, passer par bandes serrées qui volent toujours à grand bruit et avec une extrême vitesse. Les premières qui se montrent en juin ou juillet sont presque entièrement composées de *jeunes de l'année* : venant pour la plupart du Nord ou du Nord-Ouest, elles ne font que traverser nos contrées en se dirigeant en général à toute hâte vers les vallées de l'Isère pour se rendre indubitablement dans celles de la Provence. Mais il en est tout autrement des bandes qui arrivent depuis le mois de septembre jusqu'aux vendanges : celles-ci séjournent habituellement chez nous tant qu'elles y trouvent l'occasion de vivre au milieu de l'abondance. Elles couvrent parfois, quand elles se réunissent plusieurs ensemble, les prairies, les marécages, les champs et

les vignes du canton qu'elles ont adopté : dans les pâturages et les marais, elles se nourrissent quelquefois, en compagnie des *Corbeaux Corbines*, des *Alouettes*, des *Bergeronnettes* et des *Vanneaux*, avec des coléoptères, de petits vers, des fourmis et leurs larves, avec des mouches et d'autres insectes ailés qu'attirent en ces lieux les vaches et les troupeaux de brebis parmi lesquels elles viennent aussi les chercher sans trop s'effrayer. Dans les champs, ces bandes d'Étourneaux s'abattent sur les terres fraîchement labourées et se plaisent à suivre les sillons que trace la charrue pour y ramasser les vermisseaux, les grillons, les curtilières, les larves que le soc met à découvert. En se répandant dans les vignes, surtout dans les plus rapprochées des prairies qu'elles hantent, elles causent souvent de grands dommages aux propriétaires : aussi se voient-ils réduits, pour les en chasser, à faire eux-mêmes sentinelle aux heures qu'elles se donnent rendez-vous pour y venir dévorer le raisin et les figues : d'ailleurs, les épouvantails qu'ils dressent les effrayent si peu qu'elles finissent, quand elles les voient depuis quelques jours continuellement à la même place, par se reposer sur eux ou sur les arbres à la cime desquels ils se trouvent fixés. J'ai été curieux de visiter quelquefois les vignes où j'avais vu préalablement se jeter de nombreuses bandes d'Étourneaux ; j'ai presque

toujours remarqué qu'elles laissaient après leur repas, à terre et devant chaque cep qu'elles avaient attaqué, beaucoup de baies de raisin tout entières : ce qui m'a confirmé dans l'opinion où j'étais, que, pour s'approprier un grain de raisin, l'Étourneau a l'habitude d'ébranler les grappes et de faire tomber, s'il est en pleine maturité, à chaque becquée qu'il donne, une, deux et même plusieurs autres baies qui touchent de plus près celle qu'il saisit : il est facile de juger par là des dégâts que plusieurs centaines de *sujets* doivent commettre dans les vignobles où ils viennent chaque jour se repaître pendant qu'ils habitent le même canton.

A l'approche de la nuit, les Étourneaux se réunissent de tous les lieux circonvoisins de leur district, comme s'ils voulaient se mettre en force pour se garantir des dangers de la nuit ; puis ils s'abattent, avec grand fracas, sur les bords des lacs, des étangs et à l'intérieur des marécages où ils sommeillent juchés sur les cannes des joncs et des roseaux, ou sur les branches les plus touffues des arbustes. En passant alors dans leur voisinage, on les entend jusqu'à ce que la nuit soit tombée tout à fait, criailler, se quereller, se disputer entre eux les postes les plus abrités ou les plus commodes pour dormir. Le lendemain, dès l'apparition de l'aurore, ils recommencent leur long et confus chamailis qu'ils discontinuent seulement lorsque, au premier signal donné,

au moment où le soleil va paraître à l'horizon, ils reprennent leur essor pour se diriger par plusieurs pelotons dans les mêmes lieux qu'ils parcouraient la veille. Quand ils se voient chassés de leur refuge habituel de nuit, ils se logent sur les plus hauts arbres feuillés, tels que peupliers, qu'ils trouvent dans le district où ils vivent le jour ou dans ses environs : c'est alors qu'on profite quelquefois de cette circonstance pour venir de nuit brûler du soufre au pied des arbres qui les portent, dans le but de les asphyxier. Lorsque, attroupés le jour dans leur canton principal, ces oiseaux découvrent un *oiseau de proie* qui plane au-dessus d'eux, ou seulement un *coucou* qui vient à passer ou s'arrêter devant eux, ils s'élèvent tous à la fois brusquement et poursuivent en bataillon serré leur ennemi jusqu'à quelque distance du lieu de leur résidence.

Les vendanges sont à peine achevées en Savoie que les Étourneaux qui s'y étaient établis à leur arrivée au commencement de l'automne, se mettent à émigrer vers le Midi où ils peuvent encore vivre dans l'abondance pendant le reste de l'année. Quelques petites bandes continuent de passer de temps à autre jusqu'aux premiers froids ; mais alors l'Étourneau devient rare au pays jusqu'à l'approche du printemps. Les sujets isolés ou réunis par très-petites sociétés qui s'y font parfois remarquer en hiver, époque à laquelle ils sont ordinairement

très-maigres, hantent sans relâche les pays de plaine, les prairies arrosées et les bois qui les entourent pour y trouver des aliments.

C'est sur la fin de février et aux premiers jours de mars que l'Étourneau Vulgaire repasse en Savoie, comme je viens de le dire, mais par volées toujours moins nombreuses que durant l'automne. En arrivant avec la nuit, ces troupes s'arrêtent dans les bois, dans les buissons fourrés, dans les sapinières où chaque sujet qui les compose se cherche, pour dormir, un abri dans les cavités d'arbres ou parmi les branches les plus garnies de rameaux, et même dans les nids abandonnés par les *Corbeaux*, les *Pies* et les *Écureuils*. Elles nous quittent toutes avant le milieu d'avril pour rentrer dans les régions du centre, du midi de l'Europe où elles se donnent de préférence rendez-vous pour la saison de l'amour. Dès cette époque jusqu'en mai, on ne remarque plus que quelques *individus* tantôt solitaires, tantôt par paires, dont une très-petite quantité et surtout des dernières venues, se propagent accidentellement dans de vieux saules ou dans des cavités de peupliers qui bordent les fossés, à l'intérieur de nos marais : j'ai été à même de l'observer, en mai 1848, aux environs de Chambéry, dans les marécages de Bissy et de la Motte-Servolex où trois paires à ma connaissance se sont alors reproduites. Dans plusieurs villes de France et du Piémont, ces oiseaux nichent

sous les toits des églises, des maisons, et dans les crevasses de leurs murailles : leur nid est fait avec des feuilles sèches, des brins de paille, de foin et de mousse que recouvrent à l'intérieur des plumes, des poils et des herbes très-déliées. La ponte se compose de quatre, cinq ou six œufs, assez semblables à ceux du *Merle de Roche* ; d'un bleuâtre ou d'un bleu tendre quelquefois lavé de vert clair et sans taches. Ils ont 2 cent. 6-9 millim. de long et 1 cent. 9 millim. de large, rarement 2 cent. 1 millim. ; cette dernière dimension, quand elle existe, est ordinairement propre aux deux ou trois œufs pondus les premiers.

Les Étourneaux vivent de toute sorte de fruits charnus et fondants, d'olives, de vers, de coléoptères, d'insectes rongeurs et de larves : la forte consommation qu'ils font en outre des fourmis et de leurs œufs en parcourant les champs ou les prés donne souvent à leur chair un goût détestable. On les chasse au plomb, avec des pièges et avec les *filets à nappes*. Lorsqu'on leur fait essuyer un coup de feu, quand ils sont en troupe, on remarque souvent qu'ils volent en cercle autour de leurs compagnons qui tombent morts ou blessés, ce qui permet aux chasseurs de tirer plusieurs fois sur la même bande. De ce qu'ils ont l'habitude de se trouver assez fréquemment pêle-mêle avec les *Alouettes* et les *Bergeronnettes* dans les champs et les prai-

ries, nos oiseleurs ont imaginé de les attirer dans leurs filets en y mettant pour *danseurs* quelques-uns de ces oiseaux qu'ils font voltiger lorsqu'ils voient passer des volées d'Étourneaux. Pour mieux fixer leur attention pendant qu'elles défilent sur leur tête, ils ont encore soin d'essayer de contrefaire avec l'appeau des *Fringillées* le ramage bruyant de l'Étourneau, lorsqu'il est en bande : cette chasse leur a parfois réussi. Mais pour la rendre encore plus profitable, certains oiseleurs plus expérimentés plantent à côté des *danseurs* de très-petits pieux à la base desquels ils attachent deux ou trois Étourneaux par le moyen d'un fil qu'ils leur passent à travers les narines, et le laissent assez court pour les retenir pendant le passage de leurs compagnons avec le bec appliqué contre terre, comme s'ils étaient occupés à manger. Ces malheureux ne manquent pas de se débattre, de tourner en tout sens autour de leurs pieux, de secouer la tête, de lâcher quelques cris de colère ; et les Étourneaux qui les voient en passant s'agiter de la sorte ou qui les entendent réclamer, ralentissent tout à coup leur vol précipité, descendent en traçant des cercles au-dessus des filets et viennent se poser à côté de ces captifs. Je ne conseillerai cependant jamais cette chasse, à moins qu'on ne veuille se borner qu'à celle des Étourneaux, qui du reste peut devenir très-productive dans un jour de grand passage ; si l'on a l'in-

tention de l'étendre encore aux petits oiseaux, notamment aux *Linottes* et aux *Bruants*, on s'aperçoit de suite que ces sortes de *danseurs*, en criant eux-mêmes, ne servent qu'à faire pousser des cris d'épouvante aux volatiles qu'on cherche à attirer dans les mêmes pièges et à les en détourner chaque fois qu'en y arrivant, ils les revoient s'emporter autour de leurs pieux.

L'Étourneau Vulgaire est très-susceptible d'une éducation domestique : on peut d'ailleurs le nourrir facilement et lui apprendre, presque sans difficulté, à siffler des airs, à prononcer quelques mots dans plusieurs langues. Son chant naturel, quoique peu agréable, est assez animé ; c'est plutôt un babil presque continu, composé de notes tantôt aigres, tantôt rauques et assez fréquemment accompagné de quelques cris sifflés. Élevé en cage, il est assez souvent sujet à des attaques épileptiques et ne vit alors guère au delà de cinq, six ou sept ans. Sa chair, ordinairement sèche et dure, est un manger bien peu recherché dans les villes et auquel on ne recourt que dans la disette de tout autre gibier : de là est venue la façon de parler : *A défaut de Grives, on mange des Merles ou des Étourneaux.*

C'est ici la place que j'aurais assignée au Martin Roselin (*Pastor Roseus*), Temm. ; Merle Rose (*Acridotheres Roseus*), Vieill., si son apparition en Savoie

eût été établie par quelque capture. Mon intention est cependant d'en donner une courte description prise sur deux *mâles* de ma collection qui me viennent du midi de la France : elle servira à faire reconnaître de prime abord cet oiseau, si par la suite il venait à se montrer dans notre pays.

Il a pour patrie les régions chaudes de l'Asie et de l'Afrique. Il en émigre irrégulièrement et se répand alors dans différentes contrées de l'Europe, surtout dans le Midi, en Provence et en Italie. Le *mâle* est remarquable par le beau rose qui lui couvre le dos, le ventre et l'abdomen ; par le noir à reflets violets qu'il porte sur les plumes qui forme sa huppe, sur celles du cou et du haut de la poitrine. La *femelle* a seulement les couleurs moins pures et la huppe plus courte que le *mâle*.

Dix-septième Famille

CINCLUSIDÉES (Cinclusidæ).

Les naturalistes ont hésité longtemps sur la place que ces oiseaux, vulgairement connus dans notre pays sous le nom de *Merles d'eau*, devaient occuper en Ornithologie. Leur manière toute particulière de vivre sur les bords des eaux limpides, des rivières qui coulent sur du gravier, auprès des chutes des cascades et des bassins de

fontaines, et principalement leur faculté d'entrer dans l'eau en se submergeant en partie ou totalement pour se saisir des insectes aquatiques destinés à leur servir de pâture, les ont quelquefois fait classer parmi les oiseaux qui vivent sur les grands espaces d'eau. M. Girardin en a formé une *tribu* faisant suite à celle du Râle d'Eau (*Rallus Aquaticus*). On les a aussi réunis tantôt aux *Merles*, tantôt aux *Étourneaux*; et plus tard MM. Vieillot, Cuvier et Temminck en ont fait un *genre* séparé. Mais, comme ils diffèrent encore essentiellement de ces derniers tant par la conformation de la tête, du bec et du corps, que par leurs mœurs et leurs habitudes, j'ai cru utile d'en former ici une *famille* qui fait le passage des *Sturnusidées* aux *Turdusidées* qui sont d'ailleurs des oiseaux avec lesquels ils ont une certaine connexité : je la caractérise de la manière suivante :

Tête petite, étroite par le haut; front allongé et aboutissant aux narines. Bec emplumé et arrondi à la base, court, grêle, droit et effilé, caréné en dessus, un peu comprimé vers le bout, finement dentelé sur les bords et à mandibule supérieure inclinée vers la pointe. Narines basales, latérales, fendues longitudinalement. Paupières blanches et presque nues. Ailes ne dépassant pas la queue, arrondies et courtes ainsi que cette dernière. Genoux nus; tarses également nus, annelés et plus longs que le doigt

du milieu : le doigt externe soudé à sa base. Ongles forts et recourbés.

XXXI^e Genre : CINCLE (*Cinclus*).

(Voyez pour les caractères les mêmes que ceux de la famille.)

Ce genre ne possède dans nos climats qu'une seule espèce. Quelques amateurs veulent qu'on y trouve encore, ainsi que dans les pays qui nous avoisinent, le *Cincle à Ventre Noir* (*Cinclus Melanogaster*, Brehm) que l'on rencontre dans les parties orientales du nord de l'Europe. Je me suis empressé d'après leur indication de vérifier ce fait jusque dans leurs collections, et j'ai reconnu que leur prétendu *Cincle à Ventre Noir* n'est autre que le *Cincle Plongeur*, dans un âge avancé, où les couleurs du plumage sont ordinairement plus foncées sur quelques parties du corps. Je conserve dans mon cabinet ornithologique un *Cincle à Ventre Noir* rapporté de Russie et que je dois à l'obligeance de M. Edmond Fairmaire de Paris : il est un peu plus petit que notre *Cincle Plongeur* ; toutes ses couleurs, bien que distribuées de la même manière, sont plus foncées sur la tête, le dos, les ailes et le ventre ; le blanc du devant du cou et de la poitrine est même maculé d'une teinte sombre, tandis que chez le nôtre, le blanc est plutôt pur que terne. Mais toutes ces légères différences suffisent-elles pour admettre

cette seconde espèce, puisque l'on remarque aussi parfois dans la *commune* des *sujets* à couleurs plus claires que d'habitude? M. Temminck est d'avis de la considérer comme une *variété* individuelle ou bien locale du *Cincle Plongeur*, et d'autres naturalistes partagent son opinion.

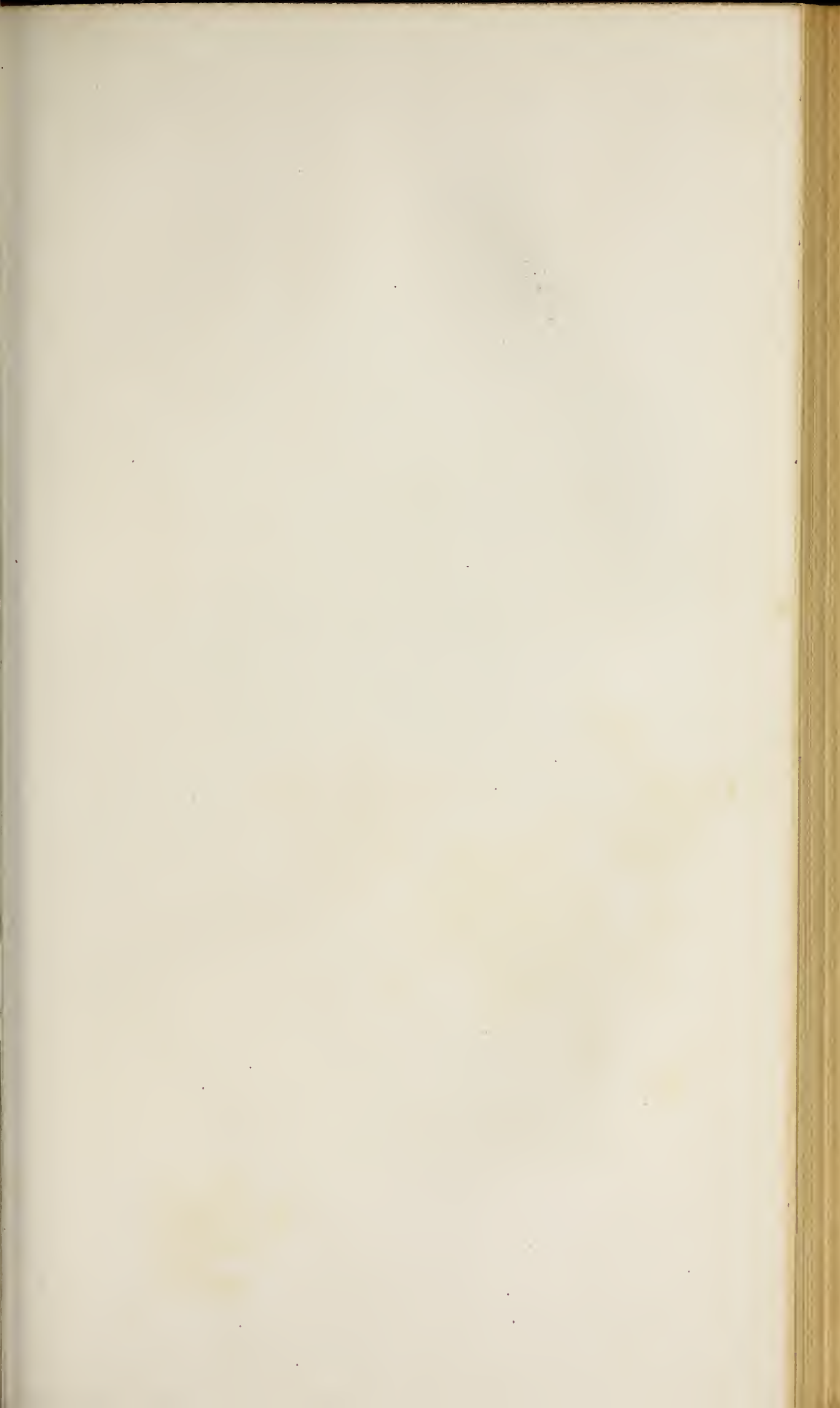
76.—Cincle Plongeur (*Cinclus Aquaticus*), TEMMINCK.

Noms vulgaires : Merle d'Eau, *Merloz d'Égaz*, Cuvette, Rat d'Eau, Religieuse.

Le Merle d'Eau (Buff.).—Le Cincle (Cuv.).—L'Aguassière à Gorge Blanche (*Hydrobata Albicollis*), Vieill.—*Sturnus Cinclus* (Linn.).—*Turdus Cinclus* (Lath.).—*Merlo Acquajuolo* (Savi).

Cet oiseau se nomme vulgairement en Savoie *Religieuse*, à cause du large plastron blanc qui lui couvre toute la gorge, le devant du cou et la poitrine, où il forme une espèce de rabat d'autant plus apparent que le reste du plumage est brun plus ou moins foncé, ou noirâtre : c'est aussi pour ce motif que quelques gens l'appellent ironiquement *le Procureur*. Sa dénomination de *Rat d'Eau* lui vient de ce que son plumage en dessus du corps ressemble de loin au pelage de certains *rats* qui habitent les bords des rivières, et de son habitude de flotter de temps en temps sur l'eau et d'y plonger comme eux à la poursuite des insectes aquatiques dont il fait sa nourriture.

La taille du Cincle Plongeur est de 18 centim. : sa mue n'a lieu qu'une fois l'an, au commencement de l'automne.



T. II; P. II.



Libr. J. Perrin Litr. Éd. Chambéry.

J. Werner del & Lith.

- 1 Cinclus Plongeur, mâle adulte; $\frac{1}{3}$ gr. nat.; P. 178.
 2 " " jeune au sortir du nid; $\frac{1}{3}$ gr. nat.
 3,4 Œufs de l'espèce; gr. nat.
 5 Grive Draine, mâle adulte; $\frac{1}{3}$ gr. nat.; P. 189.
 6 Grive Litorne, mâle adulte; $\frac{1}{3}$ gr. nat.; P. 194.

Le *mâle adulte* est d'un brun bai sur la tête et le dessus du cou jusqu'aux épaules; d'un brun foncé teint d'un cendré approchant légèrement de l'ardoise sur les pennes des ailes, sur le dos et le croupion, où l'on remarque des bordures noirâtres sur chaque plume. Un blanc pur envahit la gorge, le devant du cou et la poitrine; le ventre est d'un brun roux, et l'abdomen d'un brun très-foncé. Les tarses sont couleur de corne. Le bec est noirâtre; l'iris couleur de noisette. Les paupières sont blanches.

Quelques *sujets des deux sexes* conservent encore au *printemps*, même après la mue ruptile, les parties supérieures, le roux et le brun du dessous du corps un peu plus clairs que chez la plupart des autres *individus* à la même période.

Quelques-uns ont aussi, avec le plumage ordinaire, les pennes caudales plus longues de 3-5 mill. que d'habitude : ce sont-là les seules *variétés individuelles* que j'ai pu me procurer en Savoie.

La *femelle adulte* est plus teintée de cendrée en dessus que le *mâle*; elle porte moins de blanc sur la poitrine, mais plus de roux sur le ventre.

Chez les *vieux mâles*, les couleurs des parties supérieures sont un peu plus foncées que chez les *adultes*; ils prennent encore, dans un *âge très-avancé*, un peu de noir ou du noirâtre sur les plumes du milieu du ventre et de l'abdomen : c'est alors qu'il

est aisé de les confondre avec le *Cinque à Ventre Noir* du pasteur Brehm, cité à l'article du *genre*.

Les *jeunes*, depuis la sortie du nid jusqu'à la mue de l'automne, sont très-différents : ils sont gris sur la tête et la nuque, avec une bordure plus foncée à l'extrémité de chaque plume ; celles du dos et du croupion sont frangées de noirâtre. Les ailes portent un liséré blanc au bout de chaque penne. La couleur blanche des parties inférieures se trouve finement bordée de brun clair sur toutes les plumes et s'étend jusque sur l'abdomen.

Le Cingle Plongeur est sédentaire en Suisse et en Savoie : il y fréquente presque tous les lieux qui lui offrent des rivières, des ruisseaux d'eau limpide et coulant sur du gravier. On le rencontre habituellement seul, et par paires depuis la saison des noces jusqu'après l'éducation : alors le mâle et la femelle appariés vivent retirés auprès des chutes des cascades, des torrents rapides, le long des eaux courantes dont le lit est entrecoupé de pierres. A peine y sont-ils établis qu'ils s'occupent de la construction de leur nid. Ils le bâtissent vers la fin de mars ou dans les premiers jours d'avril, et le cachent avec soin dans un creux ou dans une fente de roc dont le pied est souvent baigné par le courant, ou bien dans un enfoncement pratiqué dans une berge sablonneuse qui borde l'eau, sous les voûtes d'un pont, autour d'une usine ou d'un moulin construit

sur un ruisseau, enfin parmi les barrages d'un torrent ou d'une rivière. Le fond et l'extérieur du nid sont faits avec des feuilles sèches, de la mousse, des racines et des brins d'herbes liés ensemble : une espèce de dôme voûté recouvre la partie supérieure et lui donne l'apparence d'un petit four ; l'ouverture, qui est par conséquent latérale, se trouve garnie sur ses bords de mousses ou de lichens très-serrés. Du duvet d'arbres et de fleurs, des morceaux de crin, des plumes et du foin matelassent l'intérieur où la femelle pond cinq ou six œufs oblongs, presque pointus à la petite extrémité et d'un blanc de lait sans taches ; ils ont 2 centim. 4-6 mill. de longueur, sur 1 centim. 8-9 mill. de diam. On parvient assez facilement à prendre dans le nid la femelle quand elle couve, à cause du bruit des eaux dans leur chute ou leur cours rapide, qui l'empêche de s'apercevoir à temps de l'arrivée des dénicheurs : du reste, ceux-ci, pour réussir plus vite à se l'approprier, prennent déjà la précaution de venir de biais et aussi clandestinement que possible jusqu'à la nichée, puis se hâtent, quand ils sont tout près de l'ouverture, d'y appliquer la main ou bien une toile de filet.

Pendant l'incubation, qui dure dix-sept ou dix-huit jours, le mâle se tient, la plus grande partie du jour, blotti près de la couvée, sur le haut d'un rocher, d'une grosse pierre, ou bien parmi les racines des arbustes qui l'avoisinent ; il accompagne

ensuite la femelle chaque fois qu'elle quitte les œufs pour aller se chercher des aliments. Aussitôt que les petits sont en état de faire quelques courtes volées, leurs parents leur font abandonner le nid et leur assignent, à tous séparément, parmi les pierres entassées sur le bord de l'eau, parmi les broussailles ou leurs racines qui effleurent le courant, des postes qu'ils gardent exactement tant qu'ils ne sont pas capables de se pourvoir d'eux-mêmes à leurs besoins : ils y reçoivent l'un après l'autre et à chaque moment la becquée de leurs père et mère. Cette petite famille vit dans cet isolement pendant les huit ou dix jours qui suivent sa première sortie ; elle se met ensuite à voler après ses parents qui lui enseignent alors l'art de flotter sur l'eau et d'y plonger pour aller chercher jusqu'au fond sa nourriture. Mais sitôt qu'elle est parfaitement élevée, elle se disperse et vit dès lors, comme ses auteurs, dans la solitude jusqu'à la reproduction prochaine.

C'est au commencement de l'automne que les Cincles qui se sont propagés dans nos pays montagneux se rapprochent de la plaine. Ils y reviennent s'établir sur les bords des lacs, hérissés de rochers, le long des ruisseaux d'eau très-limpide et recouverts de taillis, à la source des rivières, ou bien auprès des fontaines et des chutes d'eau. On les voit dans ces lieux se promener sur la grève, y cueillir des aliments, puis monter sur les pierres qui s'élè-

vent au milieu de l'eau ou se retirer parmi les racines des buissons pour attendre leurs proies au passage. Quoique l'organisation de leurs pieds soit contraire à celle des *oiseaux aquatiques*, ils n'en n'ont pas moins le plumage serré et comme imprégné d'une couche huileuse qui le rend impénétrable à l'eau, pendant qu'ils flottent sur cet élément et s'y plongent, suivant les aliments qu'ils convoitent. Les petits coquillages, les larves de libellules, les libellules elles-mêmes, les vers, les très-petits poissons, le frai de la truite et les insectes d'eau servent le plus à leur nourriture. Pour se les approprier dans l'eau, ils y descendent d'abord jusqu'aux plumes du ventre, ensuite ils laissent pendre leurs ailes qu'ils agitent durant l'immersion, et continuent de marcher la tête haute jusqu'au fond; là ils se promènent, vont et reviennent sur leurs pas, en se prenant néanmoins au gravier avec leurs ongles forts et recourbés, et tout en capturant des larves, de très-petits mollusques, des vermisseaux avec la même aisance que sur la grève : c'est dans cet état que leur plumage déjà comme imprégné d'huile paraît quelquefois entouré de bulles d'air produites aussi par le mouvement de trépidation que les ailes impriment pendant l'immersion et qui le font paraître presque tout brillant. D'autres fois, ils se contentent de passer comme un *rat* à la surface de l'eau d'un bord à l'autre, ou d'y

flotter pendant un moment avec les ailes étendues et se laisser aller au courant en quête néanmoins les insectes ou le menu poisson.

Quand on les contraint à prendre le vol, ils partent ordinairement en rasant l'eau et poussent en même temps un petit cri bref, moins aigu que celui du *Martin-Pêcheur Alcyon*.

On voit donc que le Cincle Plongeur ne se plaît qu'auprès des eaux claires dont le cours est précipité et les fonds de gravier ; qu'il y possède presque toujours sur les bords, dans une enfonçure de terre ou de roc, ou bien parmi les buissons ou les pierres amoncelées un refuge propre à le cacher le jour et la nuit pendant ses moments de repos. Si on l'observe le long des eaux troubles et des fossés vaseux, c'est dans les temps des grandes pluies, lorsque la plupart des eaux, même celles qu'il fréquente par habitude deviennent bourbeuses. Il est toujours facile de reconnaître les lieux qu'il hante aux fientes larges et blanchâtres qu'il y laisse presque chaque fois qu'il prend l'essor. Sa chair est préférable à celle du *Martin-Pêcheur Alcyon* ; elle tient un peu du goût de celle des *Canards* d'eau douce.

Dix-huitième Famille.

TURDUSIDÉES (*Turdusidæ*).

Ces oiseaux forment une famille des plus nom-

breuses de l'ordre des Passereaux. On les distingue à leur plumage grivelé (les *Grives*), ou bien à leurs couleurs uniformes, ou distribuées par grandes plaques (les *Merles*); à leur bec médiocre, arrondi en dessus, aussi large que haut à sa base où se font remarquer des poils isolés, tranchant sur les bords, et échancré à la pointe de la mandibule supérieure; celle-ci est en outre légèrement recourbée. Leurs narines sont ovoïdes, percées vers l'origine du bec et en partie couvertes d'une membrane nue; les tarses allongés et annelés. Leur mue est simple.

Ils entreprennent des voyages chaque année, à des époques fixes, et certaines espèces émigrent de leur séjour d'été par bandes souvent nombreuses: pourtant quelques sujets restent sédentaires dans le pays qui les a vus naître et où ils ont été élevés.

Les bois de la plaine et des montagnes, les bocages, les endroits rocailleux sont, suivant les espèces, leur demeure habituelle. Ils s'y reproduisent dans les buissons, et sur les arbres, au milieu du feuillage, ou bien dans les bifurcations de branches, et quelquefois dans les cavités de roc.

Leur chant est chez la plupart animé et agréablement varié: c'est de la cime des arbres ou de l'extrémité des rochers qu'ils le font entendre. Les insectes, les vers, les larves, les chrysalides, les baies sauvages, les fruits à pulpe charnue et les semences composent leur principale nourriture. Ils sont na-

turellement sauvages et méfiants jusqu'au point de ne se laisser guère approcher à la portée du fusil que par surprise, même durant le temps de l'amour. Mais ils donnent au contraire assez facilement, pendant l'automne et l'hiver, surtout à l'époque de leurs excursions, dans les pièges que les braconniers leur tendent à l'entrée des bois, où ils ont l'habitude de se rendre en grand nombre, soit pour se nourrir, soit pour passer la nuit. Leur chair, spécialement celle de quelques *Grives*, est souvent en automne, dans plusieurs localités, parfumée du goût des baies de genièvre, ce qui la fait alors beaucoup rechercher. Ils se plaisent généralement à l'état de captivité, et on peut les entretenir dans l'aisance sans beaucoup de frais; car toute nourriture leur convient : fruits, viande, mies de pain, insectes, larves de vers à soie. Ils y apprennent assez tôt à siffler les airs qu'on s'applique à leur faire entendre : mais pour leur faciliter ce talent, il est toujours bon de leur couper, quand ils sont très-jeunes, la bride fibreuse qui assujettit la base de la langue.

XXXII^e Genre : MERLE (*Turdus*).

Signes caractéristiques : Bec de moyenne longueur, glabre ou emplumé à la base, convexe en dessus, comprimé sur les côtés, garni à l'ouverture de quelques poils : mandibule supérieure un peu arquée et échancrée vers la pointe; l'inférieure droite et entière; toutes deux à bords tranchants. Narines basales, latérales, ovales, à demi fermées par une membrane. Tarses longs, nus et annelés. Doigt extérieur soudé à la base avec celui du milieu. Ailes médiocres. Queue tantôt longue, tantôt composée de plumes courtes.

Les Merles diffèrent insensiblement des *Grives*, parce que leur bec est un peu moins raccourci et qu'il rentre un peu plus dans les plumes du front; mais leur plumage uniforme, ou distribué par larges plaques de la même couleur, au lieu d'être, comme chez elles, moucheté ou marqué de taches lancéolées, noires ou brunes, sur un fond de couleur variable, les fera toujours reconnaître au premier coup d'œil. A l'état de liberté, leurs mouvements sont encore plus brusques, leur vol plus court et d'ordinaire moins élevé que celui des *Grives* : ils ont de plus qu'elles dans la queue un battement fréquent de bas en haut, qu'ils accompagnent d'un petit trémoussement d'ailes, d'un cri bref et coupé. Ces caractères ont engagé quelques naturalistes à en former deux *genres* séparés; mais plusieurs, entre autres, MM. Vieillot et Temminck, n'ont pas été de leur avis et les ont groupés dans un seul *genre*. Je partage leur opinion, en conservant néanmoins le nom de *Grive* pour les espèces dont le plumage est habituellement grivelé ou marqueté de taches et de traits plus ou moins réguliers; celui de *Merle* pour celles dont les couleurs sont uniformes,

ou répandues par masses. Je les divise également en deux *sections* ; l'une est réservée aux *sujets* qui fréquentent les bois, l'autre à ceux qui habitent exclusivement les rochers. Ces derniers ont encore des caractères qui les font de prime abord distinguer des premiers : on les trouvera signalés en tête de leur *section*.

Première Section.

SYLVICOLES (*SYLVICOLÆ*).

Ces Merles habitent les bois, les lieux couverts de taillis, et préfèrent toutefois dans nos contrées, pendant la belle saison, les régions montagneuses à celles de la plaine. Ils s'alimentent principalement avec des baies ou des fruits sauvages, et recourent aux insectes, spécialement au printemps, quand ils ont des petits à nourrir. Leurs nids sont construits tantôt sur les arbres, tantôt dans les endroits fourrés, et rarement dans des arbres creux, tantôt à terre au pied des buissons, ou bien encore au revers des fossés. Plusieurs espèces émigrent par troupes à l'approche de l'hiver. Quelques-unes restent sédentaires dans le même pays ; elles se réfugient, pour vivre dans les temps de neige, le long des haies ou dans les bois circonvoisins des habitations. Les *mâles* et les *femelles*, dans tout âge, diffèrent habituellement peu les uns des autres. Les *jeunes* ressemblent parfois aux *fe-*

nelles, durant leur *première année*, quand celles-ci sont distinctes des *mâles*, comme on le remarque particulièrement chez les *Merles proprement dits*.

Cette section possède en Savoie six espèces.

37. — **Grive Draine** (*Turdus Viscivorus*).

Noms vulgaires : Grosse Grive, la Criarde, la *Tré-Tré*, *Crezenière*, *Villettaz*¹.

La Draine (Buff.).—Grive Draine (Vieill.).—Merle Draine (*Turdus Viscivorus*), Temm.—*Tordela* (Savi).

On a donné à cette Grive le nom de *Draine* en français, de *Schnarrer* en allemand, parce qu'elle ne cesse de crier *dre, dre, dre* ou *trrrée, trrrée*, lorsqu'on approche de sa couvée et quand elle fuit les chasseurs ou l'*oiseau de proie*. On l'a aussi appelée *Grive de Gui*, parce qu'elle se nourrit de la graine de gui qui, dit-on, donne quelquefois à sa chair un léger goût d'amertume.

La Grive Draine est la plus grande de toutes celles de l'Europe : sa taille est de 30-31 centim.

Les *adultes* et les *vieux mâles* ont le sommet de la tête et les autres parties supérieures d'un brun cendré olivâtre : cette couleur prend sur le croupion une faible teinte roussâtre. Les couvertures alaires et les plumes extérieures de la queue sont bordées de blanc. Le lorum, ou l'espace situé entre le bec et l'œil porte du gris blanchâtre. Un blanc

¹ Ce nom est tiré du mot patois *villion*, qui signifie gui, espèce de plante parasite qui s'attache à plusieurs arbres et dont les baies servent à alimenter cet oiseau.

lavé de roussâtre, avec des traits bruns, lancéolés sur la gorge et le devant du cou, mais ovales sur le ventre, envahit toutes les parties inférieures. Le bec est brun à son origine, noirâtre vers la pointe et quelquefois très-recourbé à l'extrémité de la mandibule supérieure ; l'iris noirâtre. Les tarses et les doigts sont jaunâtres ; les ongles noirs.

La *femelle* diffère du *mâle* seulement parce qu'elle a le blanc des parties inférieures plus lavé de roussâtre que lui.

Les *jeunes*, en sortant du *nid*, sont tachetés d'un brun jaunâtre sur le dessus du corps, où l'on remarque en outre quelques traits longitudinaux d'un blanc teinté de roux ; après la première mue, ils ressemblent aux *femelles*.

La Draine *varie* d'un blanc plus ou moins pur ; d'un roux cendré ou de couleur isabelle, avec quelques taches brunes.

Elle est sédentaire en Savoie, quoiqu'un certain nombre en émigre chaque année, sur la fin de l'automne, par familles ou par petites troupes : à cette époque, on en voit passer quelques bandes peu nombreuses qui nous viennent en général du Nord, en même temps que les *Litornes* et les *Mauvis*.

Cette Grive est un des oiseaux qui s'apparient bien avant l'équinoxe du printemps. Le mâle recherche sa compagne dès le mois de février ; et le couple aussitôt formé se retire dans un bois de

châtaigniers, de noyers, de sapins, ou bien dans un parc et un verger. Le mâle et la femelle travaillent en mars à la construction du nid qui doit servir de berceau à leur future famille ; ils le fixent ordinairement à la bifurcation des plus grosses branches des arbres, quelquefois près de terre, au bout d'une souche taillée en forme de fourche. Comme ils le bâtissent de très-bonne heure et longtemps avant la pousse des arbres, il arrive souvent que leur nichée, même après l'éclosion, est encore exposée à toutes les intempéries de l'air, ce qui en occasionne parfois la perte, surtout à l'époque des pluies et des dernières neiges de mars. Le fond et le dehors du nid sont faits avec de la mousse, des racines, de la paille, de petits rameaux mélangés et réunis assez fréquemment par une espèce de mastic boueux que le mâle et la femelle apprêtent auprès des eaux, transportent ensuite tour à tour et posent avec le bec. Ces matières sont ensuite recouvertes sur les bords et à l'intérieur d'herbes très-fines, de crin ou de morceaux de laine, selon les localités. Ce nid, lorsqu'il est construit dans les forêts supérieures où l'on remarque aussi celui du *Merle à Collier*, lui ressemble quelquefois tellement par sa forme et la nature de ses matériaux, qu'on ne peut l'en distinguer, après la ponte, qu'à la couleur des œufs : ils diffèrent en effet dans les deux espèces.

La Draine pond quatre ou cinq œufs, un peu

plus gros que ceux du *Merle Noir* et d'un vert pâle, ou d'un blanchâtre mêlé de roux, et parsemés de taches d'un violet terne, d'un brun ou d'un roussâtre plus ou moins foncé. Ces taches sont ordinairement répandues tantôt sur le gros, tantôt sur le petit bout, ou bien sur toute la coquille. Les œufs varient en outre beaucoup dans leurs dimensions : les uns ont 2 centim. 7-9 mill., d'autres 3 centim. 1-2 mill. de long, sur un diamètre de 2 cent. 1-2 mill., ou seulement de 1 centim. 8-9 mill. Habituellement quelques paires font dans les pays de montagnes, vers le commencement de juin, une seconde couvée de trois ou quatre œufs. Le mâle vient assez rarement pendant l'incubation visiter la femelle, soit pour la soulager de ses peines, en y prenant lui-même part, soit pour lui apporter des aliments : aussi est-elle réduite à quitter de temps à autre les œufs, à fin d'aller se chercher quelque nourriture. Quand elle revient couvrir, elle s'occupe de ce devoir avec tant de zèle, qu'elle se laisse souvent prendre sur sa nichée. Mais dès l'éclosion le mâle lui devient d'un grand secours ; il ne cesse de courir avec elle à la recherche des vers, des larves et des fruits mous pour alimenter leur progéniture : la voient-ils menacée, ils se hâtent de l'en avertir par des cris ; si le danger est imminent, ils criaillent avec plus de force, avec plus de célérité ; ils vont jusqu'à s'élancer au-devant des petits pour les engager du

bord du nid à se sauver. Ceux-ci, quoique seulement revêtus de quelques plumes, cèdent fréquemment aux sollicitations de leurs parents; ils quittent le nid, courent à la hâte le long des branches et montent souvent jusqu'au sommet de l'arbre, où ils se cachent ensuite parmi les rameaux ou les feuilles.

Après l'éducation, la Grive Draine vit encore par familles dans plusieurs localités de nos montagnes. Elle hante les bois, les vergers, où elle trouve habituellement les fruits, les baies qui lui conviennent, surtout les graines de gui, d'arbousier et de genévrier; puis les prés, les pâturages, où on la remarque à terre occupée à se chercher des vers, des limaçons et des insectes. En hiver, on la rencontre souvent seule, ou par paires, ou bien encore par petites bandes de quatre ou cinq *sujets* : ceux-ci se suivent pendant tout le jour lorsqu'ils cherchent leur nourriture et se réclament à chaque instant par leurs cris habituels *dre, dre, rre-rre-rre*, ou *trrrée, trrrée*, qu'ils répètent aussi bien en volant qu'étant perchés, et chaque fois qu'ils se trouvent émus ou qu'ils ont à s'avertir d'un danger ou de l'arrivée de l'*oiseau de proie*.

Ils sont sauvages au point de ne se laisser approcher que difficilement de près. Au nord de notre pays, les braconniers les chassent avec des lacets ou des nœuds coulants, et avec de grands filets qu'ils tendent aux abords des bois, où

ils se donnent d'habitude rendez-vous pour vivre ou se chercher un refuge pour la nuit. Ils en font fréquemment carnage, surtout à l'époque de leurs passages d'automne ; c'est ce qu'atteste d'ailleurs la grande quantité de Draines que l'on vend chaque année, en octobre et novembre, sur nos marchés. Sa chair, quoique recherchée, l'est pourtant moins que celle de la *Grive de Vignes* ou *Chanteuse*. Certains gourmands lui trouvent un goût d'amertume qu'elle conserve, disent-ils, tant que cette Grive n'est pas à la portée, dans les lieux qu'elle visite, de s'alimenter avec des baies de genévrier ; car alors elle recourt, selon leur avis, spécialement à celles de gui.

78. — Grive Litorne (*Turdus Pilaris*).

Noms vulgaires : Grive à Pattes Noires, la Grive de Montagne, la *Piapiasse*, Grive des Sapins ou la *Sapinettras*.

La Litorne (Buff.).—La Grive Litorne (*Turdus Pilaris*), Vieill.—Le Merle Litorne (*Turdus Pilaris*), Temm.—*Cesena* (Savi).

Cette Grive a 28 centim. de taille.

Le *mâle* porte du noir sur l'espace entre le bec et l'œil ou le lorum. Il a la tête, la nuque, la partie inférieure du dos cendrées ; le haut du dos et les couvertures alaires châtains. Un roux clair occupe la gorge et la poitrine, avec des taches longitudinales, noires au centre des plumes, et plus nombreuses sur les côtés du cou. Les plumes des flancs sont tachetées de noir et bordées de blanc : le ventre est aussi blanc. Les plumes caudales sont noires ; les pieds et l'iris noirâtres. Le bec est d'un brun foncé.

La *femelle* a la tête un peu moins grosse, le roux de la gorge plus clair et le cendré de la tête plus foncé que le *mâle*.

Les *sexes*, dans cette espèce, sont sujets à *varier* accidentellement de la même manière que la *précédente*.

La Grive Litorne fréquente pendant l'été tous les pays du nord de l'Europe. Elle y niche, dit-on, en société et de préférence dans les forêts noires ; puis elle s'en éloigne à l'approche des premiers frimas pour se répandre par bandes plus ou moins nombreuses, souvent de plusieurs cents, dans les contrées méridionales et centrales. Il est assez rare que ses premiers passages, surtout quand ils sont abondants dans nos vallées inférieures, ne soient pas accompagnés ou suivis dès le lendemain qu'ils ont eu lieu, de neige ou d'une série de jours froids, comme aussi son séjour dans les mêmes régions jusqu'à la fin de mars indique encore des fraîcheurs ou des gelées imminentes : c'est ce qu'on a été à même de vérifier plusieurs fois dans nos contrées, notamment les dix premiers jours d'avril 1853, époque à laquelle cette Grive vivait encore par troupes autour de nos prairies marécageuses. Nos campagnards tirent aussi de l'époque de son arrivée, comme du nombre plus ou moins considérable de ses volées, des présages météorologiques qu'ils sont fiers de voir se réaliser quelquefois : ils annoncent un hiver

long et rigoureux lorsque ses troupes arrivent en grande quantité et quelques jours avant leur période ordinaire ; au contraire, ils promettent une saison plus douce, quand cet oiseau paraît tardivement et par petites compagnies.

C'est vers la fin d'octobre et principalement en novembre que cette Grive revient chaque année en Savoie. Elle commence d'abord par se montrer dans les hautes vallées de nos Alpes qu'elle habite jusqu'à ce que la neige vienne l'en chasser : alors elle s'abat souvent par bandes innombrables dans des régions inférieures, autour des bois, des pâturages et des champs, où les vers, les insectes, les larves, les baies, les semences forment leur principale nourriture. Ces sociétés sont ordinairement moins sauvages, surtout en arrivant pour la première fois dans un district, que celles de la *Draine* : aussi parvient-on facilement à les tirer et en abattre plusieurs d'un seul coup de feu. Si on les chasse du lieu où elles semblent se plaire, elles ne s'en éloignent que pour quelques instants : elles vont se percher sur les plus hauts arbres des environs et retournent bientôt après tantôt par pelotons, tantôt d'une seule volée à leur premier séjour. Elles donnent encore fréquemment dans les pièges et les lacets que les habitants des campagnes leur tendent dans les lieux où elles viennent par habitude en quantité chercher leur vie : ils y mettent pour

appât des touffes de baies de genévrier et d'alisier dont elles sont en effet très-avides. Lorsqu'une compagnie se repaît, il est rare qu'on ne remarque pas quelques sentinelles placées sur la cime des arbres les plus voisins : leur devoir est d'avertir du moindre danger leurs compagnes occupées à se nourrir, en poussant les cris : *kià, kià, kià, kià*, qui servent aussi à les rallier. Celles-ci les ont à peine entendus qu'elles prennent leur vol en leur répondant du même cri et vont se loger avec elles un peu plus loin, sur les arbres les plus élevés de l'endroit.

Quand en décembre ou janvier le froid devient très-vif dans nos contrées, les Litornes les abandonnent en grand nombre pour aller passer le reste de la triste saison dans celles du midi de l'Europe ; mais elles y reparaissent encore par troupes à la fin de février. C'est alors qu'elles se répandent de préférence le long des taillis, des rangées d'arbres qui bordent les prairies et les marécages où les vers, les fruits secs, les larves, les chenilles qu'elles trouvent engourdies dans leurs soies, le frai des grenouilles et des crapauds servent le plus à les nourrir. Elles gagnent ensuite au commencement de mars les bois qui garnissent le pied de nos montagnes où elles vivent encore pendant quelques jours auprès des ceintures de neige. De là, elles s'élèvent plus haut à mesure que la saison avance et la neige se retire ; puis ensuite on ne les remarque plus dès la

fin de mars, à moins que des froids ne surviennent encore que dans les forêts alpestres d'où elles se dirigent toutes et en peu de jours vers les contrées septentrionales de l'Europe pour se reproduire. Elles s'y appariant aussitôt arrivées et construisent leurs nids sur de grands arbres. Leur ponte est de quatre ou cinq œufs : on les dit d'un vert de mer et pointillés de roux brun.

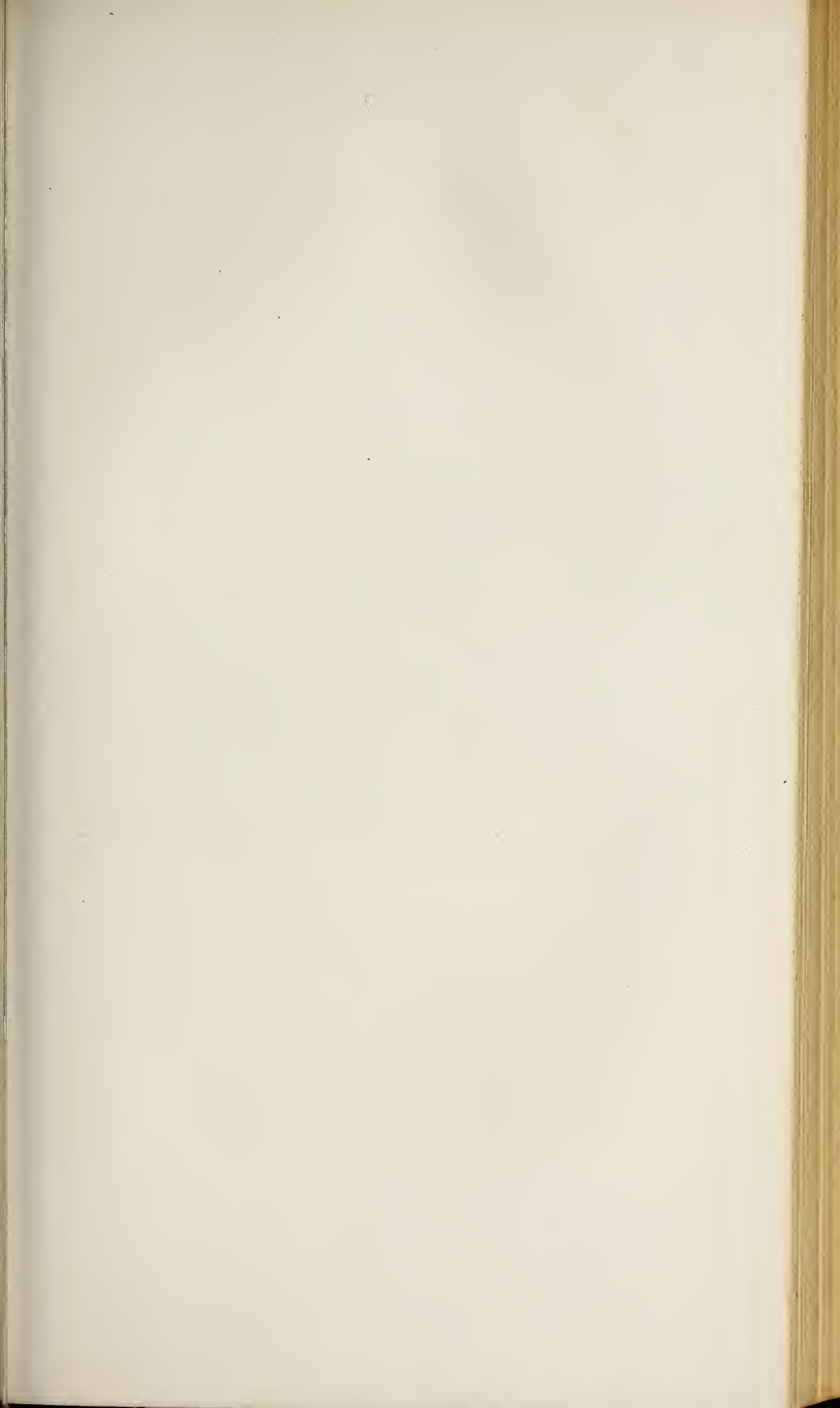
79.—Grive de Vignes ou Chanteuse (*Turdus Musicus*).

Noms vulgaires : Grive, *Grivaz*, Grive des Vignes, la *Vendangette*, la *Thiettaz*, à cause de son cri.

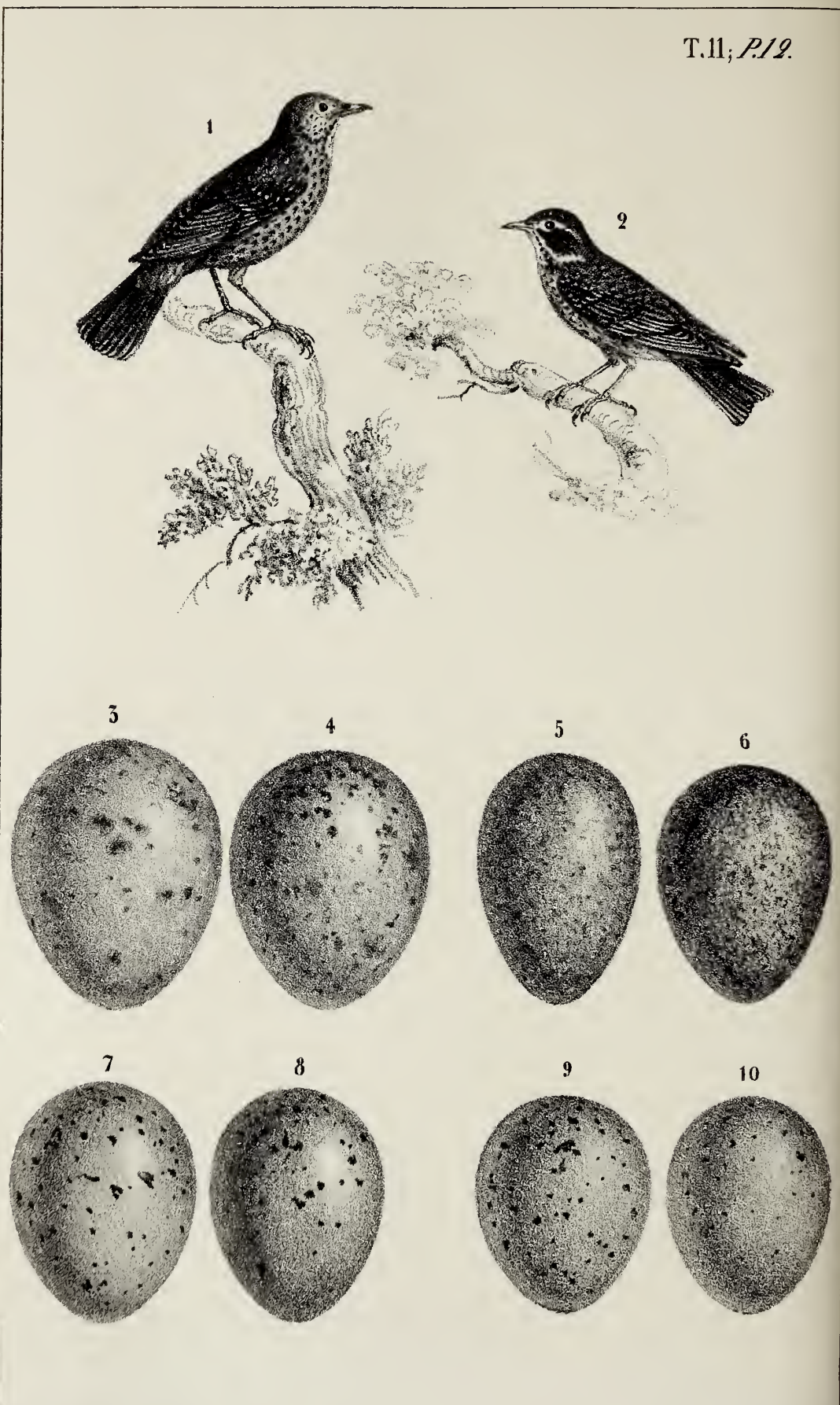
La Grive (Buff.).—Grive de Vignes (*Turdus Musicus*), Vieill.—Merle Grive (*Turdus Musicus*), Temm.—*Tordo Botaccio* (Savi).

La taille du *mâle adulte* dans cette Grive est de 23 centim. 5 mill. Ce dernier a le haut de la tête et les autres parties supérieures du corps d'un brun olivâtre : les couvertures alaires seules portent une bordure de jaune roussâtre. Le lorum est jaunâtre ; la gorge blanche. Les côtés du cou et la poitrine sont d'un jaune roussâtre, moucheté de noirâtre en forme de lance dont la pointe est dirigée en haut ; le ventre, les flancs sont blancs, avec des taches ovoïdes de la dernière couleur. Le bec est brun ; l'iris noir ; les tarses sont d'un gris jaunâtre.

La *femelle* est plus petite de 4 millim. Elle est en outre reconnaissable par les teintes du jaune roussâtre qui sont chez elle partout plus pâles et moins étendues sur les couvertures des ailes que dans le *mâle*.



T.11; P.12.



Lith. J. Perrin Chambéry.

J. Werner del & Lith.

- 1 Grive de Vignes ou Chanteuse, mâle adulte; $\frac{1}{5}$ gr. nat.; P. 198.
 2 Grive Mauvis, mâle adulte; $\frac{1}{5}$ gr. nat.; P. 205.
 3,4 Œufs de Grive Draine; gr. nat.—5,6 Œufs de Grive litorne; gr. nat.
 7,8 Œufs de Grive de Vignes; gr. nat.—9,10 Œufs de Grive Mauvis; gr. nat.

On se procure assez facilement dans cette espèce des *variétés* avec la tête et le cou d'un blanc pur, ou avec tout le corps de cette même couleur, ou bien de couleur isabelle. Quelquefois elles sont tapissées de blanc sur la *livrée ordinaire* où cependant les taches sont alors rares.

Les *jeunes* ont dans le *premier âge* le plumage grivelé en dessous comme les *adultes* et les *vieux*, mais les teintes sont partout moins foncées. Après la *première mue*, ils ne diffèrent point de ces derniers.

La Grive de Vignes est commune en Suisse et en Savoie pendant toute la belle saison. Elle émigre vers le Midi aussitôt après les vendanges et en même temps que les *Bécasses* commencent à nous arriver du Nord, sauf quelques sujets, toujours très-rares, qui passent isolément l'hiver chez nous, dans les bois les plus fourrés et les plus arrosés de la plaine ou des coteaux voisins. Elle revient seule ou deux à deux vers la fin de février et mieux encore durant les quinze premiers jours de mars : à cette époque, tous nos bois inférieurs, toutes les haies qui bordent des champs ou des pâturages, et la généralité des lieux couverts de broussailles la possèdent. Elle s'y montre encore moins sauvage que pendant l'automne ; car elle se lève de devant les passants, et va sans se défier d'eux se reposer sur l'arbre le plus près ; un instant après elle en des-

prend pour se remettre à chercher sa vie sur le sol en piétinant ; puis aux premiers beaux jours, on l'entend le matin, dès que le soleil paraît à l'horizon, gazouiller du sommet des arbres. Elle vit ainsi dans ces lieux en attendant que la neige se soit un peu reculée dans les régions montagneuses où elle se donne habituellement rendez-vous pour l'époque des nichées. Elle y parvient chez nous avant le milieu d'avril et s'établit de préférence dans les forêts de sapins. Les paires qui se reproduisent aussi dans les bois des coteaux et des collines, où elles couvent déjà au commencement d'avril, regagnent en général avant la fin de mai, avec leur petite famille, les pays de montagnes : au contraire, celles qui sont appelées à se propager dans ces dernières localités ne s'occupent guère de ce devoir avant le 25 avril, ou les premiers jours de mai.

Le mâle, durant le temps de l'amour, se place sur le sommet d'un arbre touffu et fait, pendant des heures entières, retentir les alentours de son chant sonore et très-varié : de temps en temps il l'entremêle de sifflements qui résonnent au loin dans la forêt. On l'approche alors si aisément qu'on parvient à l'examiner jusque du pied de l'arbre sur lequel il chante, sans que pour cela il paraisse se méfier de celui qui l'observe de si près.

Cette Grive niche sur les arbres, quelquefois à l'extrémité des buissons épais et parmi les bran-

ches des arbres nains, à six ou sept pieds du sol. Le mâle et la femelle travaillent ensemble leur nid et le forment avec plus d'art que les deux espèces précédentes. Ils le font à l'extérieur avec des mousses et des lichens qu'ils ramassent souvent sur le même arbre où ils le construisent, avec des racines, de minces morceaux de branches, des herbes et des feuilles sèches. L'intérieur est revêtu d'une espèce de carton composé de poudre de bois vermoulu que le mâle et la femelle détrempent seulement, ou gâchent avec un peu de terre ou de boue le long des torrents, ou auprès des sources, et apportent tour à tour dans le nid, où ils l'appliquent pendant qu'il est encore tout imbibé d'eau. Il est à peine achevé et sec que la femelle vient y pondre quatre, cinq ou six œufs ovales, de 2 centim. 6-8 mill. de longueur, sur 1 centim. 9 mill., ou 2 centim. de largeur, et d'un bleu céleste, avec quelques taches noires, quelquefois éparses seulement autour du gros bout. Elle fait souvent deux pontes par an, et la seconde, qu'elle n'opère que vers la mi-juin, se compose ordinairement de trois ou quatre œufs. Le mâle partage avec elle les peines de l'incubation et prend place sur les œufs chaque fois qu'elle les laisse pour aller se récréer, ou chercher sa subsistance; bien plus, il la lui apporte encore lui-même de temps à autre lorsqu'il vient la visiter et la remplacer dans le nid.

On trouve assez fréquemment en mai, dans les

bois de montagnes, des nids de cette Grive abandonnés et les œufs cassés, ou simplement collés à l'intérieur. Il m'est résulté de diverses remarques faites pour découvrir la cause de la perte de tant de couvées, que c'est au gâchis, sur lequel se fait la ponte, qu'il faut l'attribuer. Les matériaux qui le composent, quoique secs, sont encore susceptibles de se détremper pendant les pluies abondantes, surtout quand la femelle néglige d'abriter elle-même l'intérieur du nid, parce qu'elle n'y a pas encore commencé ou achevé sa ponte : mais s'ils viennent ensuite à sécher de nouveau par un soleil brûlant, c'est alors que les œufs qui ont été déposés pendant l'humidité du nid en dedans restent souvent pris au mastic qui l'enduit, puis se fendent ou se cassent à mesure que ce dernier se resserre toujours plus en durcissant.

Le père et la mère nourrissent leurs petits avec des chrysalides, des chenilles, des vers et des coléoptères. Loin de les tenir, durant les premiers jours après leur sortie du nid, réunis tous ensemble dans un même lieu, ils leur fixent, au contraire, à chacun séparément un poste, où ils viennent tour à tour les revoir à chaque instant pour leur donner la becquée. Mais sitôt qu'ils sont en état de les suivre, ils les emmènent avec eux par les bois pendant quelques jours, et ils ne les laissent jamais avant qu'ils soient capables de se procurer d'eux-mêmes des

aliments : dès lors chaque petit vit isolément, ou par trois ou quatre à la fois et même davantage répandus dans le même canton où ils attendent, ainsi que les vieux, l'automne pour se mettre à voyager.

C'est principalement à l'époque des vendanges, c'est-à-dire dans la première quinzaine d'octobre, que ces Grives quittent leur séjour de montagnes pour descendre une à une, ou par trois, cinq ou six ensemble, dans les vignobles et les bois inférieurs. Pendant tout le temps qu'elles y restent, on les rencontre encore solitaires, comme par paires, ou bien par petites bandes dont chaque *sujet* se suit à distance et jamais par pelotons serrés, comme chez l'espèce précédente ou la suivante. A cette période, chaque soir, au déclin du jour, les chasseurs des localités où elles sont communes vont les attendre dans les bois circonvoisins des lieux qu'elles fréquentent le jour pour vivre. Elles y arrivent en effet de tous les côtés un instant après le coucher du soleil en s'entr'appelant par leurs petits cris aigus : *zip, zip*, ou *thit* : on les imite facilement avec l'appeau, ou en plaçant le bout du doigt dans la bouche d'où on le retire promptement en le serrant des lèvres avec force. Mais cette chasse n'est jamais d'un grand produit; d'ailleurs, pour se reposer, ces oiseaux ont habituellement soin de se jeter brusquement dans les branches les plus touffues des arbres d'où

on les aperçoit ensuite avec d'autant plus de difficulté qu'ils y restent souvent, après s'être posés, immobiles à la même place pendant quelques minutes. Alors, pour les tirer, on est obligé de chercher à les découvrir parmi les branches ou les feuilles, en tournant lentement autour des arbres sur lesquels on les a vus s'arrêter. Cette ressource est bien encore infructueuse : elle est du reste souvent bonne à leur donner l'éveil et à les faire fuir avant qu'on ait eu même le temps de les ajuster. La chasse qui leur est le plus nuisible est celle qui se pratique au moyen des lacets, des nœuds coulants faits avec le long crin du cheval, ou des grands filets que l'on tend autour des taillis comme à l'entrée des bois où ces grives ont l'habitude de se réunir soit pour vivre, soit pour y passer la nuit. On en fait de certaines années, quand l'espèce est très-commune durant ses excursions d'automne, de véritables massacres que confirment d'ailleurs les quantités de ces oiseaux qui se consomment alors dans les villes.

La Grive de Vignes se nourrit de vers, d'insectes, de larves, de baies, principalement de celles de sorbier, de myrtille, de framboisier et de genévrier, de fruits fondants, surtout de raisins, et accessoirement de semences et de bourgeons d'arbres. Elle émigre de nos contrées aussitôt après les vendanges et en même temps que commencent les premiers passages de *Bécasses*. Elle se rend avant le froid

dans les pays méridionaux d'où elle s'éloigne avant la fin de l'hiver. Sa chair est délicate et très-estimée en automne, quand elle se ressent du goût des baies de genièvre.

80. — Grive Mauvis (*Turdus Iliacus*).

Noms vulgaires : *Quilet*, *Quilon*, *Mauviette*.

Le Mauvis (Buff. Cuv.).—Le Merle Mauvis (*Turdus Iliacus*), Temm.—La Grive Mauvis (*Turdus Iliacus*), Vieill.—*Tordo Sassello* (Savi).

Le Mauvis est la plus petite des *Grives* qui viennent chaque année, en automne, visiter nos contrées : sa taille n'a que 21 cent. 5-7 mill. J'ai cependant rencontré dans les paquets de cette Grive qui se vendent en novembre, sur nos marchés, des *sujets des deux sexes, jeunes et vieux*, qui ont seulement 20 centim. de longueur, le bec plus comprimé et la couleur brune olivâtre des parties supérieures du corps un peu plus foncée que le plus grand nombre de ceux que nous remarquons à la même époque en Suisse et en Savoie. J'en ai comparé avec des Mauvis de même dimension, rapportés de Russie, et je les ai trouvés absolument semblables à ces derniers.

Le *mâle* porte au-dessus de chaque œil un trait longitudinal blanc roussâtre. Il est complètement d'un brun foncé légèrement lavé d'olivâtre sur les parties supérieures, sauf sur les barbes extérieures des plumes alaires, où il se trouve un peu taché de roussâtre obscur. Le cou et la poitrine sont d'un

blanc nuancé de roussâtre et marquetés de taches noirâtres, oblongues, au lieu d'être lancéolées comme dans la *Grive de Vignes*, et plus répandues sur les côtés du cou : le ventre est blanc et également tacheté en long de noirâtre sur les côtés. Mais ce qui servira toujours à faire distinguer le Mauvis de la *Grive de Vignes*, c'est le *roux vif* qu'il porte sur les *couvertures inférieures des ailes et sur les flancs*, où cette dernière est blanche avec des taches ovoïdes et d'un jaune chamois en dessous de l'aile. Le bec est noirâtre et moins foncé à la base de la mandibule inférieure. Les tarses sont d'un gris brun. L'iris est presque noir.

La *femelle* a les couleurs générales du plumage moins vives, mais les taches de la poitrine et des côtés du ventre plus étendues et brunes.

Les *jeunes mâles*, après la mue de l'automne, ressemblent aux *femelles* jusqu'à l'approche du printemps suivant.

Le Mauvis *varie* de la même manière que les espèces précédentes.

On ne le remarque jamais en Savoie pendant la période des nichées : c'est très-avant dans le nord de l'Europe qu'il se retire au printemps pour se livrer à l'acte de la reproduction. M. Temminck dit qu'il y place son nid dans les touffes de sureau et de sorbier dont il mange les baies, ainsi que dans les buissons de bouleaux et d'aunes. Sa ponte se com-

pose de quatre à six œufs d'un bleu teinté de verdâtre et tachetés de noir ou de noirâtre, à la manière de ceux de la *Grive de Vignes*; ils ont 2 centim. 3-4 mill. de long, sur 2 centim., ou seulement 1 centim. 9 mill. de diamètre.

La Grive Mauvis nous arrive tous les ans par troupes comme la *Litorne*, mais un peu plus tôt qu'elle. On l'observe en effet vers le 15 ou le 25 octobre, lorsque la *Grive de Vignes* achève ses migrations : c'est pourquoi certains chasseurs s'imaginent que celle-ci attend son arrivée dans nos climats pour en partir elle-même afin d'aller se réfugier dans les régions du midi de l'Europe, tout comme, selon leur idée, le second passage des Mauvis, qui a lieu sur la fin de l'hiver, annonce le retour des *Grives de Vignes* dans peu de jours. En arrivant, soit qu'elle se trouve en petites sociétés, soit en troupes nombreuses, soit même seule ou appariée, la Grive Mauvis s'abat sur la lisière des bois de haute futaie de la plaine ou des montagnes, dans les lieux couverts de buissons et avoisinant des pâturages ou des marais, le long des grandes haies et dans les vignes. Elle s'y nourrit de vers, de raisins, de fruits, de différentes espèces de baies, surtout de celles du sureau, du lierre, de la ronce et du genévrier. Quand plusieurs habitent ensemble une forêt, c'est dans les prés et parmi les broussailles qui l'entourent qu'elles se donnent de préférence

rendez-vous le matin et le soir, une ou deux heures avant le coucher du soleil, pour y chercher leur subsistance. A mesure qu'on les approche pour les guetter et les tirer de près, elles s'élèvent brusquement de terre l'une après l'autre comme la *Grive de Vignes*, et se jettent dans le bois le plus rapproché, où elles se logent de suite dans les arbres les plus épais. Si on les poursuit, elles se cachent dans les touffes de petites branches ou de feuilles, et y restent immobiles pendant qu'on cherche à les découvrir d'une portée de fusil ; leur arrive-t-il en changeant de place de s'arrêter un peu à découvert, elles s'empres-sent aussitôt posées de courir le long de la branche jusqu'à l'épaisseur du feuillage pour s'y cacher encore : c'est cette ruse qui les rend aussi difficiles à apercevoir sur les arbres touffus que les *Grives de Vignes* qui ont en effet la même habitude quand on les chasse. Lorsque attroupées elles découvrent un renard ou tout autre mammifère nuisible, elles se mettent à le suivre jusqu'à l'issue du bois : pour cela elles voltigent d'arbre en arbre et répètent sans cesse de petits cris tantôt aigus, tantôt monotones et qui finissent souvent par attirer les *Geais*, les *Casse-Noix*, les *Mésanges* et les *Rouges-Gorges* du même canton : alors ceux-ci se joignent à eux et accompagnent aussi cet ennemi en criillant de toutes leurs forces.

Les Mauvis nous quittent toujours avant les rigueurs du froid pour aller se répandre dans les bois

et les champs d'oliviers des contrées méridionales. Plusieurs reviennent se montrer chez nous en février, quand ils s'éloignent du Midi pour rentrer dans leur patrie. Cependant on en rencontre de temps à autre pendant le fort de l'hiver, qui vivent alors en plaine, dans des lieux boisés et très-arrosés, où ils trouvent encore suffisamment des semences, des baies et des fruits secs. Ils restent attachés au district qui peut ainsi les alimenter : si on les en chasse, ils ne s'en éloignent qu'à de faibles distances, et y reviennent bientôt après un à un et le plus secrètement possible.

Cette Grive a, pendant ses passages en Savoie, deux cris très-différents : l'un serait assez semblable au cri de ralliement de la *Grive de Vignes*, s'il n'était un peu plus aigu et plus traîné : il peut se traduire par les deux syllabes *ziip* ; l'autre est plus grave, il semble prononcer les mots *kau, kau, kau*. On assure que, dans son séjour d'été, le mâle, pendant l'amour, fait entendre un ramage agréable : je suis d'autant plus porté à le croire qu'aux premiers beaux jours de février ou au commencement de mars on entend dans nos bois cette Grive gazouiller avec expression, quoique encore très-doucement. Sa chair est souvent sèche et pour cela moins estimée que celle de l'espèce précédente ; mais on peut facilement en améliorer la saveur, en l'assaisonnant, par exemple, de quelques grains de genièvre.

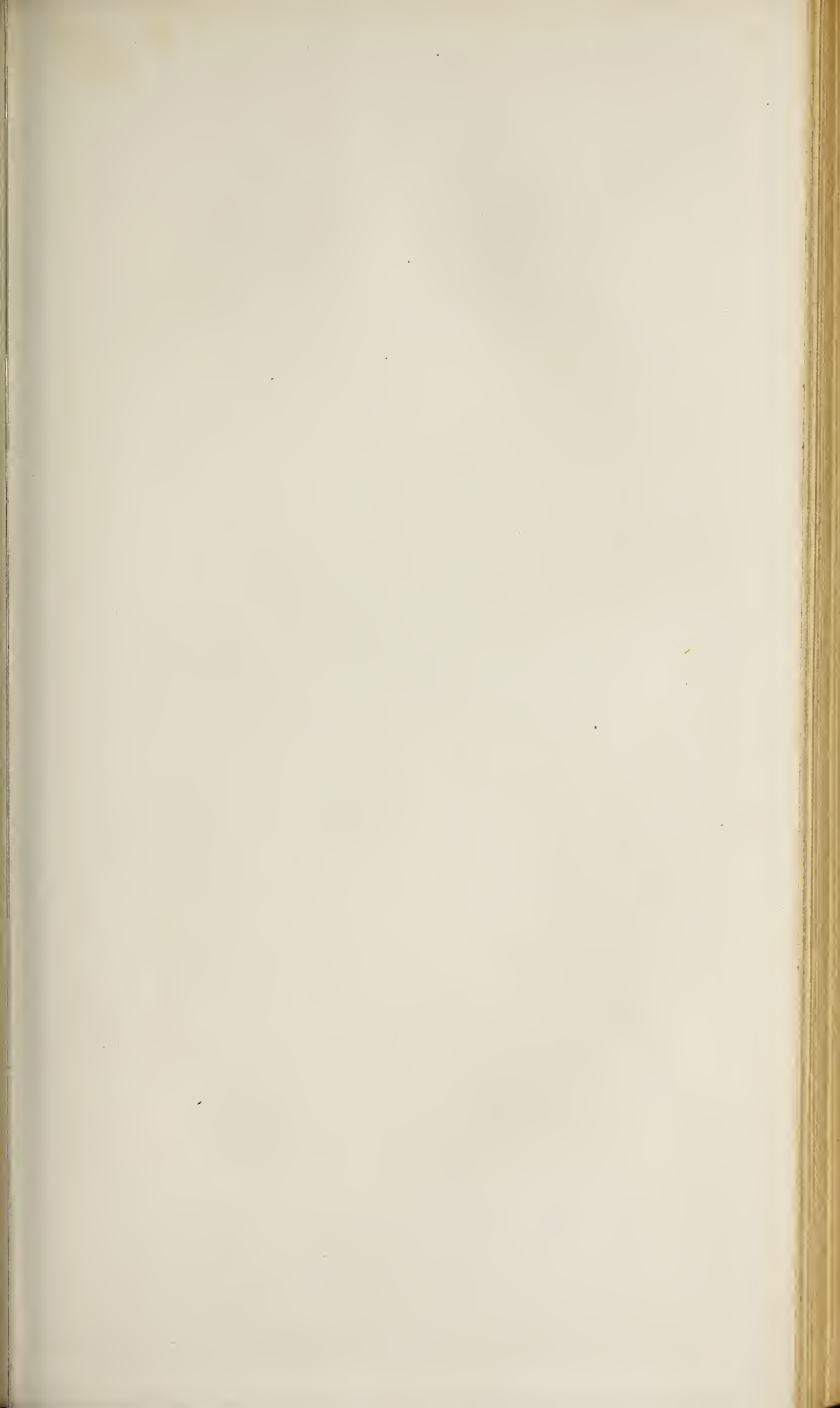
81. — Merle à Plastron (*Turdus Torquatus*).

Noms vulgaires : Grive Genévrière de Maurienne, Merle des Montagnes, Merle *Collaret*, le *Collarin*, *Grivaz Collarettaz*. Dans quelques contrées de la France : Merle de Savoie.

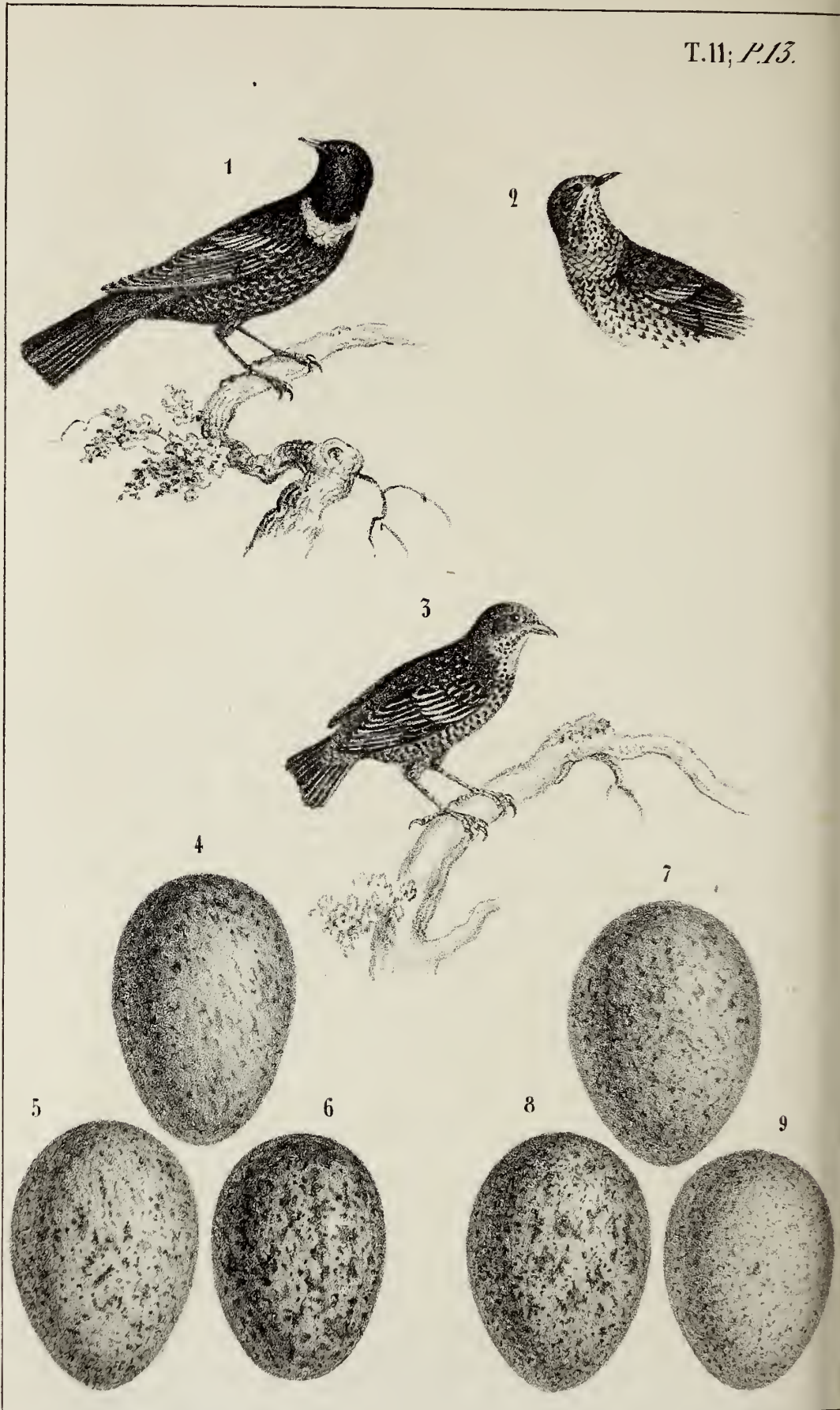
Merle à Plastron Blanc (Buff.).—Merle à Plastron (*Turdus Torquatus*), Cuv. Vieill., Temm.—*Merlo col Petto Bianco* (Savi).

Ce Merle, qui est en automne très-recherché à cause de la délicatesse de sa chair, sous le nom de *Grive des Genièvres* ou *Grive Genévrière de Maurienne*, est un peu plus fort de taille que le *Merle Noir* : sa longueur est de 30 centim.

Le mâle est très-reconnaissable par le large plastron blanc qui lui ceint le haut de la poitrine ; mais cette couleur est toujours plus pure chez les *vieux* que chez les *adultes*. Le reste du plumage est, en *été*, noirâtre, d'un brun noirâtre en *hiver*, par conséquent d'une teinte toujours moins foncée que chez le *Merle Noir*. Chaque plume des parties supérieures est bordée d'un brun grisâtre (cette nuance devient souvent imperceptible, après la *mue raptile du printemps*) sur la tête, le dessus du cou et le dos, et d'un gris blanc, toujours très-apparent, sur les plumes alaires. Les plumes du ventre, des flancs, de l'abdomen, ainsi que les couvertures inférieures de la queue sont également bordées de blanc ou de gris blanc, suivant l'âge. Le bec est noirâtre en *hiver* : au *printemps*, il tire sur le jaune dans un tiers de sa longueur ; mais il est, en toute saison, jaune en dedans et à son ouverture. L'iris est couleur noisette. Les tarses sont bruns.



T.11; P.13.



Lith. J^s Perrin Libr. Edit. Chambéry.

J. Werner del & Lith.

- 1 Merle à Plastron, mâle adulte; $\frac{1}{3}$ gr. nat.; P. 210.
 2 » » jeune mâle de l'an, après la mue d'août.
 3 » » jeune au sortir du nid; $\frac{1}{3}$ gr. nat.
 4,5,6 Œufs de l'espèce; gr. nat.
 7,8,9 Œufs de Merle Noir; gr. nat.; P. 217.

La *femelle* a le plastron de la poitrine moins étendu que dans le *mâle* ; elle y est en outre souvent teintée de gris ou d'un roussâtre très-clair. Elle est encore plus marquée de gris ou de grisâtre sur le dessus du corps et de blanc ou de blanchâtre en dessous que le *mâle*.

En quittant le nid, les *jeunes des deux sexes* ont la gorge d'un blanc lavé de jaunâtre, avec quelques mouchetures noirâtres. Ils n'ont point encore d'indice de plastron sur la poitrine, ce qui les rend très-semblables aux *jeunes du Merle Noir* : cette partie est largement tachetée de brun noirâtre vers l'origine et à l'extrémité de chaque plume, dont le centre est alors de la même nuance que la gorge. Le ventre, les flancs et l'abdomen sont aussi de cette dernière couleur, avec la différence que les taches y sont plutôt grisâtres que noirâtres comme sur la gorge et la poitrine. Mais la large bordure grise et rousse des plumes alaires, et le trait longitudinal blanc roux qui suit la direction des baguettes des plumes du dos et des couvertures des ailes serviront toujours à faire distinguer, *dans cet âge*, les *jeunes* de cette espèce de *ceux* de la suivante.

C'est *après la mue d'août* que les *jeunes mâles* acquièrent le plastron : celui-ci est d'une couleur blanchâtre légèrement roussâtre, avec une bordure grise à chaque plume, ou d'un blanc rembruni, suivant les *individus*, conséquemment assez peu

distinct des couleurs des autres parties inférieures. Les *jeunes femelles* l'ont encore moins apparent que les *mâles*; mais ils sont, les uns et les autres, abondamment tachetés de grisâtre sur le dessus du corps, et en dessous d'un blanchâtre qui prend quelquefois une teinte roussâtre.

Au *premier printemps* et après la *mue raptile*, les *jeunes mâles* ressemblent presque aux *vieux*, si ce n'est que le *plastron* conserve encore ordinairement jusqu'à l'âge de *deux ans* une très-légère couche de roux ou de brun clair, suivant les *sujets*.

On remarque dans ce Merle des *variétés* presque totalement blanches ou très-tachetées de blanc sur les ailes, sur tout le dessous du corps et quelquefois sans *plastron* sur la poitrine.

Le Merle à *Plastron* habite pendant l'été les forêts de sapins de nos montagnes, ainsi que leurs environs rocailleux et couverts de broussailles. Il est commun dans les bois du Nivolet, de la cime d'Apremont, de Margérian, de toute la haute Maurienne, de la Tarantaise, du Faucigny et de la Suisse. Il ne se montre que rarement en plaine et seulement à l'époque de ses voyages en automne ou de son retour dans le pays sur la fin de l'hiver.

C'est aux premières gelées blanches, et en même temps que la *Grive de Vignes*, que ce Merle abandonne nos contrées montagneuses pour se livrer par

petites troupes, ou par paires, ou bien encore trois ou quatre ensemble, à des excursions dans les régions centrales et méridionales de l'Europe : il nous en reste toujours un très-petit nombre pendant les rigueurs du froid dans les bois les plus arrosés de nos collines et le long de leurs torrents. On le voit reparaître dès le commencement de mars dans nos bois inférieurs, dans les haies et même sur les saules qui bordent les champs ou les marais ; mais il ne s'arrête guère dans ces lieux que pour prendre quelque aliment, et bientôt après il regagne les bois des montagnes. En arrivant dans les régions encore couvertes de neige, il est forcé pour vivre de rechercher les endroits les plus humides ; il y remue la terre avec le bec et épargille la mousse qui recouvre le pied des arbres, le bord des sources et des fossés afin de se procurer des vers ou des larves. Quand cette nourriture lui manque, il recourt aux bourgeons, aux semences des arbres résineux, aux baies sèches de myrtille et des rosiers sauvages.

Le Merle à Plastron niche en Savoie, suivant qu'il habite des lieux plus ou moins reculés, à la mi-avril ou au commencement de mai. Il se loge pour cela tantôt à une petite distance de terre, soit sur un roc couvert d'arbrisseaux, soit au milieu ou au pied d'un buisson très-fourré, tantôt sur les arbres et particulièrement sur les sapins, où il préfère le plus souvent le centre des branches horizontales et

les touffes de gui. Pour y construire leur nid, le mâle et la femelle vont ensemble ou l'un après l'autre rechercher dans le voisinage les matériaux nécessaires. Ils commencent par se procurer beaucoup de mousses qu'ils ramassent dans les lieux les plus arrosés, des racines terreuses, de très-petits rameaux, des feuilles sèches qu'ils entassent sans ordre et enduisent, pour consolider leur travail, d'un peu d'argile ou de boue ; ensuite ils en recouvrent le contour à l'extérieur d'herbes, de filaments de racines, de paille ou de lichens, et en dedans de foin : c'est là que la femelle vient pondre, suivant son âge, trois, quatre ou cinq œufs qui varient beaucoup dans leurs dimensions : ils ont en moyenne 2 centim. 7-9 mill. de longueur, et 1 centim. 7-9 mill., et même jusqu'à 2 centim. de diamètre. La couleur du fond est d'un beau vert bleu, surtout lorsque les œufs sont frais, ou d'un vert bleuâtre pâle, et parsemée, dans les deux cas, de taches d'un brun rougeâtre, toujours plus larges mais plus rares que dans les œufs du *Merle Noir*. Pendant que la femelle couve, le mâle se tient près d'elle sur la cime d'un arbre d'où il ne cesse, surtout le matin, de faire entendre pendant des heures entières un ramage moins agréable, moins varié que celui de ce dernier : loin d'être composé de notes ou d'airs sifflés, ce chant ne rend guère que des sons forts qui commencent ou finissent presque toujours par les syllabes *arr, arr,*

arr, ou *err*, *err*, *err*, suivant les *individus*. Lorsque la femelle quitte ses œufs pour aller chercher sa subsistance, le mâle l'accompagne, l'aide à trouver des aliments et lui donne par becquées ceux qu'il trouve lui-même; puis il la ramène couvrir et se remet à chanter.

A l'éclosion, c'est le mâle qui est presque seul chargé de pourvoir à la nourriture des petits durant les cinq ou six premiers jours, lors que sa compagne est occupée à les réchauffer sous ses plumes. Il ne chante plus qu'un peu le matin : le reste du jour, il court presque sans relâche à la quête des aliments, et apporte à la femelle de grosses becquées de vers, de larves et d'insectes tendres qu'elle distribue ensuite à sa progéniture. Plus tard, aidé de sa compagne dans ses recherches, il recommence à chanter un peu plus fréquemment. Le couple alors associe à la première nourriture de leurs petits des baies et des fruits fondants. Cette famille, quoique parfaitement élevée, continue de vivre réunie pendant environ deux mois après l'abandon du nid; puis elle se joint à d'autres familles du même arrondissement et forme ainsi, dans plusieurs de nos contrées alpestres, des troupes qui hantent, jusqu'à l'époque de leurs voyages, les bois et principalement les localités où elles peuvent se procurer abondamment les baies de myrtille et de genièvre dont elles sont toujours très-avides. C'est alors que, dans quelques contrées de la Maurienne, on fait tous

les ans un vrai carnage de ces Merles. Plusieurs braconniers en font même souvent, surtout les années où les nichées n'ont rien souffert des intempéries du printemps, un commerce lucratif dès les premiers jours de septembre jusqu'à la fin d'octobre¹. Pour les capturer, ils tendent une infinité de lacets ou de collets de crin sur les touffes de genévrier ou de myrtille, ainsi que le long des petits sentiers qui y conduisent, comme dans chaque vide qui existe entre un arbrisseau et l'autre, dans les lieux où leurs bandes se rendent habituellement le jour pour vivre. Les uns s'y prennent par le cou et s'étouffent à force de resserrer en se débattant le nœud coulant qui les retient; d'autres par les pieds; d'autres enfin, mais toujours rarement, par les ailes. On les prend aussi avec de grands filets que l'on dresse à l'entrée des bois touffus quand, chaque soir, au coucher du soleil, ils s'y retirent en foule pour se chercher un abri pour la nuit, ainsi que le matin, au point du jour, lorsqu'ils en sortent pour se répandre dans les alentours.

Le Merle à Plastron n'est ni aussi rusé, ni aussi méfiant que le *Merle Noir* : on l'approche assez facilement jusqu'à la portée du fusil. Il se plaît assez

¹ Ce Merle se vend ordinairement sur les marchés de Chambéry 50 centimes la pièce, et 60 ou 70 centimes dans les saisons où l'espèce est moins abondante. Pris sur les lieux mêmes où on le chasse, on l'obtient ordinairement pour 35 ou 40 centimes, et pour 45 ou 50 centimes lorsqu'il se trouve moins commun que d'habitude.

à l'état de captivité où d'ailleurs on le nourrit aussi aisément que ce dernier. Quoique ses cris soient durs à l'oreille, je crois qu'en le soignant et en lui coupant en partie, quand il est très-jeune, la bride fibreuse de la base de la langue, l'on parviendrait à rendre son chant naturel plus agréable, en le restreignant, par exemple, à des sons ou plutôt à des airs qu'on s'appliquerait à répéter devant l'oiseau.

82. — Merle Noir (*Turdus Merula*).

Noms vulgaires : Merle, *Merloz*. En montagne : *Mèle* et *Marlot*.

Le Merle (Buff.). — Merle Commun (Cuv.). — Merle Noir (*Turdus Merula*), Vieill., Temm. — *Merlo* (Savi).

Ce Merle, qui est sans contredit le plus commun de tous, a 27 centim. 5-6 mill. de taille.

Le mâle, depuis l'âge de deux ans, a le plumage d'un noir profond dans toutes ses parties, et sans reflets. Le bec, le tour des yeux sont jaunes ; les tarses, les ongles et l'iris presque noirs.

La femelle, que l'on nomme dans nos contrées *Merlasse*, est différente ; elle a le bec et les pieds brunâtres ; les parties supérieures d'un brun plus ou moins noirâtre, suivant son âge, et même fuligineux quand elle est *vieille*. La gorge est ordinairement variée de gris, de brun et de roussâtre ; la poitrine est d'un brun roux moucheté de noirâtre ; le ventre d'un cendré noirâtre, avec quelques traits longitudinaux blanchâtres sur les baguettes des plumes.

Les *jeunes des deux sexes, avant leur première mue*, ont le plumage d'un brun sale et presque noirâtre sur les parties supérieures, mais varié de larges taches rousses et blanchâtres. On les distingue alors des *jeunes du Merle à Plastron* principalement par la forme longitudinale des taches roussâtres très-apparentes que ces derniers portent le long des baguettes des plumes du dessus du corps, comme je l'ai du reste indiqué à l'article précédent.

Après la première mue, les *jeunes mâles* commencent à noircir; ils conservent encore généralement, durant toute la *première année*, un peu de brun foncé sur plusieurs parties du corps et sur les ailes. Leur bec devient jaunâtre à la base : au *printemps suivant*, il est ordinairement tout d'un jaune foncé; quelquefois il tire un peu sur l'orange. C'est à la *seconde mue* qu'ils prennent leurs couleurs pures et foncées.

Ce Merle est sujet à plusieurs *variétés* qui proviennent en général de causes accidentelles. On trouve des *sujets* totalement blancs, avec les pieds couleur de chair, le bec presque blanc et les yeux rouges; d'autres sont blancs ou blanchâtres, avec des espaces noirs sur le dos, les ailes et le ventre; d'autres tapirés de blanc sur les couleurs de la livrée ordinaire; d'autres enfin sont noirs avec la tête ou la queue en partie ou totalement blanche, ou bien de couleur isabelle sur tout le corps.

On rencontre de temps en temps, dans quelques-unes de nos contrées, une *variété* assez constante ; je l'ai du reste remarquée plusieurs fois en hiver sur nos marchés : le *mâle* est, chez elle, noirâtre sur les parties supérieures, et d'une teinte plus claire en dessous ; il m'a semblé qu'elle porte quelquefois, probablement dans le *jeune âge*, une couche très-légère de gris sur sa livrée. Son bec est d'abord noirâtre dans la *première année*, puis d'un brun jaunâtre dès le printemps suivant. Je n'ai pas encore eu l'occasion de l'examiner dans un *âge avancé* : c'est peut-être le *Merle Brun* de quelques auteurs. M. l'avocat Charles, vice-président de la Société d'histoire naturelle de Savoie, m'a signalé l'existence de cette *variété* dans les bois de Villaroux et des lieux montueux avoisinant cette localité.

Le Merle Noir fréquente presque toutes les contrées de l'Europe. C'est le plus vif, le plus léger et le plus rusé des *Merles* de notre pays. On l'y trouve toute l'année, mais un peu moins commun durant les rigueurs de l'hiver que pendant la belle saison, car plusieurs en émigrent dès les premiers frimas. Il se plaît en été aussi bien dans les grandes forêts ou les lieux garnis de broussailles de nos montagnes, que dans les bois, les parcs, les bosquets de la plaine et des coteaux. Il y niche sur les arbres, tantôt dans des bifurcations de branches, tantôt sur les

troncs étêtés, ou parmi les touffes de lierre qui les tapissent, et par préférence dans les buissons les plus fourrés à quelque hauteur de terre, ou bien à terre même parmi des tas de branches fagotées, comme au pied d'un buisson ou au revers d'un torrent, quelquefois dans de grandes cavités d'arbres ou des fentes de rocs parsemés de taillis.

Ce Merle entre en amour vers le milieu de février. Alors il commence à faire entendre, le matin et un peu le soir, son chant éclatant et très-agréable par la variété de ses sons sifflés : ce chant conserve son éclat jusqu'à la fin de juillet, et le mâle le discontinue seulement pendant quelques moments, lorsqu'il a des petits au nid qui réclament ses soins. Le mâle et la femelle se mettent en devoir de construire leur nid en plaine ou sur les monts qui l'avoisinent dès les premiers jours de mars et même sur la fin de février : c'est aux *jeunes* de ces couvées que l'on donne, dans nos campagnes, le nom de *Merle Marcelin*, par la raison qu'ils sont du mois de mars. Au contraire, dans les régions alpestres, ils ne s'occupent de nidification que vers le 10 ou le 15 avril, et seulement au commencement de mai, c'est-à-dire à la fonte des neiges, quand ils se trouvent dans les bois les plus reculés. Des racines, de petites branches, des herbes sèches mastiquées avec de la terre ou de la boue, puis recouvertes de mousses à l'extérieur, et garnies à l'intérieur de racines

très-déliées, sont les principaux matériaux dont ils se servent pour former la première habitation de leur progéniture. Les femelles font en général deux pontes par an : la première se compose habituellement de cinq œufs ; la seconde de trois ou de quatre. Ils sont d'un vert bleuâtre, quelquefois presque blanchâtres, mais toujours marqués de taches ou de points nombreux d'un brun clair ou couleur de rouille. Les variétés sans taches sont excessivement rares. Leur longueur est, chez les uns, de 2 centim. 7-8 mill. ; chez d'autres, elle a jusqu'à 3 cent. Dans les premiers, la largeur diamétrale est de 2 centim., tandis qu'elle se trouve, chez les seconds, de 1 centim. 7-9 mill.

Sitôt que les petits peuvent se servir de leurs ailes, ils abandonnent le nid pour suivre leurs parents : ceux-ci leur fixent à chacun en particulier, et dans le même bois, un poste qu'ils gardent tant qu'ils ne sont pas en état de voler suffisamment pour se soustraire aux poursuites de leurs ennemis qui pourraient alors les surprendre : c'est là que le père et la mère viennent à toute heure du jour les revoir tour à tour et leur donner des aliments. Mais aussitôt que, errants dans les bois, ils trouvent d'eux-mêmes la nourriture qui leur convient, c'est-à-dire les vers, les coléoptères, les larves, les chrysalides, les baies et les fruits, leurs parents les laissent seuls et se préparent

à la seconde couvée. Quand elle est terminée, le mâle et la femelle continuent de vivre dans le même canton où ils se sont reproduits ensemble. Les jeunes, au contraire, parcourent tantôt seuls, tantôt deux ou trois à la fois tous les bois de l'arrondissement pour se chercher leur subsistance.

C'est aux premiers frimas, ou plutôt dès les premières neiges, que les Merles Noirs descendent des montagnes et viennent s'établir dans les bois inférieurs, le long des haies qui entourent les parcs, les vergers et les pâturages. Plusieurs émigrent en même temps que le *Merle à Plastron*, et vers les mêmes régions. Mais au dégel, ils reparaissent souvent appariés dans leur premier séjour. Ceux qui passent l'hiver chez nous, et dont le nombre est encore assez considérable, vivent retirés dans les bois les plus fourrés, dans les bosquets humides, dans les haies ou les taillis qui servent de clôture aux habitations rurales, aux champs et aux jardins. Pendant l'intensité du froid, on les rencontre quelquefois par petites bandes auprès des sources, des chutes d'eau et le long des ruisseaux d'eau courante ; ils y trouvent d'ailleurs sur les bords de petits coquillages, des larves d'insectes aquatiques, enfin des vers qu'ils se procurent en grattant la terre autour des arbres ou des pierres. Quand on les approche, ils partent brusquement en jetant les cris : *ka, ka, ka, ka*, et vont s'abattre dans les

broussailles les plus épaisses des alentours. Si on les y poursuit, ils s'élèvent à chaque instant, à mesure qu'on s'avance vers eux, se reposent aussitôt à terre et se mettent à courir; puis ils se relèvent encore et disparaissent tout à coup dans les buissons, en accompagnant d'un mouvement de queue les diverses sensations qu'ils éprouvent. Lorsqu'on arrive sur eux à l'improviste, ils fuient en grande hâte, et poussent souvent avec précipitation les cris : *ka, ka, ka, ri-ki-ki-ki-ki*.

Le Merle Noir ne tombe pas aussi facilement que les *Grives* dans les pièges. Mais, pour mieux le tromper, les campagnards couvrent ordinairement de feuilles, d'une légère couche de terre ou de neige les trappes ou tout autre engin qu'ils lui tendent, et ne laissent à découvert que le fruit qui y sert d'appât : c'est par cette ruse qu'ils parviennent aisément à le capturer pendant l'hiver, lorsqu'il souffre de la disette. Pour se percher dans les bois, il ne choisit pas, comme les *Grives*, les parties les plus touffues des arbres, mais il s'arrête simplement au bout d'une branche ou d'une souche, où on le voit hausser et baisser sa queue à plusieurs reprises. Il est un des premiers oiseaux à se faire entendre dès l'aurore naissante, et des derniers à se taire, car on l'entend souvent crier dans les bois jusqu'à la nuit. On l'élève et on le nourrit sans peine en captivité; on lui apprend aussi avec facilité à siffler

des airs. Il y conserve la plupart de ces mouvements brusques qui lui sont particuliers en liberté, ainsi que son naturel rusé et très-curieux. Sa chair est, à cause de sa dureté, partout moins estimée que celle des espèces précédentes : on préfère cependant celle de la femelle à celle du mâle. Les gourmands la trouvent en effet moins coriace.

Deuxième Section.

RUPICOLES (*RUPICOLÆ*).

Ces Merles ont la queue plus courte, le corps plus ramassé que les espèces de la première section : c'est par ces deux caractères et par quelques-unes de leurs habitudes qu'ils se rapprochent des *Traquets*, que je classe pour cela immédiatement après eux. Ils sont encore plus insectivores que les *Merles précédents* ; aussi ne s'accommodent-ils qu'accessoirement, et dans la disette, des semences et des baies. Les rochers escarpés, les endroits très-pierreux de nos montagnes, quelquefois les masures ou les murailles des vieux bâtiments situés sur quelque élévation, sont les lieux seuls qui leur plaisent pendant leur séjour dans notre pays. Ils y vivent solitaires et posent leurs nids dans des cavités, assez rarement à terre parmi les pierres ou au pied des arbrisseaux qui croissent dans les rocailles. Leur chant est varié, agréable et susceptible de s'approprier, *en volière*, le ramage de quelques volatiles

renfermés avec eux. Les *femelles* diffèrent beaucoup des *mâles*, sauf dans le *jeune âge* ou leur *première année* ; à cette période, les sexes se ressemblent quelquefois jusqu'à s'y méprendre.

Cette section ne possède en Europe que deux espèces que nous retrouvons chaque année en Suisse et en Savoie pendant le cours de la belle saison.

83. — Merle Bleu (*Turdus Cyaneus*).

Noms vulgaires : Merle ou Moineau Solitaire Bleu. En patois : *Passeraz Solistéro Blu*.

Le Merle Bleu (Buff.), *un vieux mâle*. — Le Merle Solitaire (Buff.), *une femelle*. — Merle Bleu (*Turdus Cyaneus*), Vieill., Temm. — *Passera Solitaria* (Savi).

Ce Merle a 23 centim. de longueur.

Les *mâles adultes*, à leur retour au printemps en Savoie, sont d'un bleu cendré, plus foncé sur les parties supérieures que sur les inférieures ; néanmoins les plumes des ailes et de la queue sont noires, et bordées de bleu. Ils portent principalement sur la poitrine et le ventre, quelquefois encore, suivant l'âge et jusqu'à la *seconde année*, sur la tête et le cou, des croissants noirs ou noirâtres très-étroits et disposés vers l'extrémité des plumes : *celle-ci est terminée, après la mue d'automne et en hiver, par un second croissant blanchâtre qui s'efface à l'approche du printemps, par la mue ruptile*. Le bec et les tarses sont noirs. L'iris est noirâtre.

Les *vieux mâles*, en été, sont d'un bleu pur et

sans taches ; ils conservent seulement du noir profond sur les ailes et la queue ; le bord extérieur des plumes et des couvertures est aussi bleu.

La *femelle* a le bleu des parties supérieures mêlé de brun et de cendré ; les plumes alaires et caudales d'un brun noirâtre, et bordées d'un bleu cendré. Sur la gorge et le devant du cou sont de nombreuses taches roussâtres ; le reste des parties inférieures est rayé et varié de bleuâtre, de brun et de cendré : *le cendré, qui est à l'extrémité des plumes, s'efface aussi, comme dans le mâle, au printemps, par l'effet de la même mue.*

Les *jeunes* de l'année, jusqu'à la fin de l'hiver, sont en dessus d'un brun approchant du cendré, avec quelques taches transversales blanchâtres sur le bout des plumes : il règne chez le *mâle* une légère teinte de bleuâtre sur le cou et le dos. La gorge, le devant du cou, la poitrine sont couverts de taches d'un roux vif : les autres parties inférieures sont d'un cendré obscur, un peu mêlé de roussâtre, avec une ligne transversale brune vers l'extrémité des plumes.

Le Merle Bleu habite en Savoie les rochers inaccessibles de la base du Mont-du-Chat, ceux de Brison-Saint-Innocent, de la Croix-Rouge, près de Chambéry, de l'ermitage de Saint-Saturnin, et quelques endroits rocailleux et parsemés de petits buissons des environs d'Aiguebelle et de Saint-Jean-

de-Maurienne, surtout à Épierre et à Planrichard. Mais il n'y est jamais commun : on ne l'y rencontre en effet que par couples tout à fait solitaires et établis à grande distance l'un de l'autre. L'espèce est au contraire abondante dans plusieurs contrées méridionales de l'Europe ; elle y séjourne même durant l'hiver.

Cet oiseau nous arrive dès le 8 avril et ordinairement quelques jours avant le *Merle de Roche*. Il vient seul ou un à un et plus rarement par paire, mâle et femelle. Dès le premier jour de son retour dans notre climat, il se montre dans le canton, ou plutôt sur la roche qui doit servir de berceau à sa race future. Si c'est le mâle qui y arrive le premier, il attend sa compagne qui ne se fait jamais désirer longtemps ; car le lendemain, ou au plus tard deux jours après, on les voit ensemble chercher leur vie, puis folâtrer, se poursuivre et s'agacer avec passion. Ils travaillent à leur nid sur la fin d'avril ou dans les premiers jours de mai, et le posent dans un trou de rocher le plus souvent impraticable et rarement chez nous, dans une cavité de mur d'un édifice ou d'une construction en ruine. Quelques couples reviennent habituellement, plusieurs années consécutives, occuper le même nid. Des feuilles sèches, de la mousse, quelques racines, du foin et de la paille, le tout réuni sans ordre, en forment l'extérieur et le fond ; puis le dedans est

matelassé d'herbes fines et d'autres matières mollettes, telles que laine, poils et bourre, suivant les localités. La femelle, qui ne fait qu'une ponte, y dépose quatre ou cinq œufs de 2 centim. 6-7 millim. de long, sur 1 centim. 8-9 millim. de large : ils sont d'un vert bleuâtre clair et uniforme, ou très-faiblement picotés de brun, surtout vers le gros bout. Pour charmer les ennuis de sa compagne pendant les longues heures qu'elle consacre à l'incubation, le mâle, posé tout près d'elle sur le bout d'un roc, fait entendre le matin et le soir, durant des heures entières, son chant sonore, flexible et qui tient à la fois de ceux du *Merle de Roche*, son plus proche congénère, du *Rossignol* et de la *Fauvette Orphée*. De temps en temps, il part silencieux de sa roche, monte perpendiculairement dans l'air, et se laisse retomber, les ailes épanouies, en faisant retentir de ses doux accents le rocher qui renferme sa nichée : mais à l'éclosion, il ne chante plus aussi fréquemment ; son devoir l'attache alors plus particulièrement qu'à l'époque de la ponte et de l'incubation au service de sa couvée. Il court pendant la plus grande partie de la matinée et le soir, tantôt seul, tantôt avec sa compagne, à la quête des vers, des chenilles, des coléoptères et des fruits pour la nourrir, et il ne se fait plus entendre que dans ses moments de loisir.

En quittant leur première demeure, les petits

suivent leurs parents qui les tiennent cachés, tant qu'ils ne sont pas en état de voler parfaitement, dans les lieux les plus retirés de leur district. Ils y reçoivent l'un après l'autre d'eux, pendant quelques jours, leurs aliments; sitôt qu'ils sont à même de supporter la fatigue, ils montent avec eux dans des régions supérieures, et jusque dans les endroits les plus rocailleux des Alpes. Toute la famille reste encore réunie dans ce nouveau séjour pendant quelque temps; elle ne se dissout guère avant la fin de juillet. Dès lors chaque petit vit solitaire dans le même canton jusqu'au départ.

C'est aux premiers jours de septembre que l'espèce commence à se retirer vers le midi de l'Europe. On rencontre encore çà et là dans nos montagnes jusqu'en octobre quelques *sujets*, principalement des *jeunes*, sans doute retardés par la mue; mais ils partent généralement tous avant les gelées blanches.

Le Merle Bleu se nourrit de sauterelles, de grillons, de vers de terre, de larves, de chrysalides, de chenilles rases, de fruits charnus et de baies, spécialement de celles de l'arbousier, de la ronce et du framboisier. Sa chair est excellente sur la fin de l'été, époque à laquelle elle est souvent couverte de graisse.

Cet oiseau m'a toujours paru d'un naturel sauvage et méfiant: il a l'habitude de se placer à

découvert sur le bout des pierres ou des rocs, et, dès qu'on l'approche, il se hâte de fuir. Quand on le suit le long des rochers pour le tirer, on le voit quelquefois, après plusieurs vols, se réfugier dans une cavité ou se blottir au milieu d'un épais arbrisseau; à peine revoit-il quelqu'un près de lui, qu'il repart d'un vol précipité pour aller se cacher un peu plus loin. Cependant pris au nid et élevé en cage, il devient très-familier. Son talent pour retenir et redire à chaque instant, avec une nouvelle volubilité, les airs que l'on s'est donné la peine de lui apprendre, le rend très-intéressant. Au contraire, pris à un âge avancé dans un piège et réduit en captivité, l'ennui le tue en peu de jours, s'il ne se laisse pas mourir de faim au milieu de l'abondance. Il est important de le renfermer dans un lieu dont la température soit chaude, dès qu'en automne on l'entend de nuit ou avant le jour s'agiter vivement dans sa cage : c'est ainsi qu'il annonce l'époque à laquelle auraient lieu, s'il était libre, ses migrations vers le Midi. Il s'accommode facilement de la nourriture qu'on donne au *Merle Noir*, au *Rossignol* et à la *Fauvette à Tête Noire*, c'est-à-dire des larves de vers à soie et de fourmis, de la viande fraîche finement hachée avec des œufs durs ou de mie de pain, des baies de raisin, de lierre et de sureau, etc., etc.

84. — **Merle de Roche** (*Turdus Saxatilis*).

Noms vulgaires : Moineau Solitaire, Merle Solitaire Rouge. En patois : *Passeraz Solistéro Rozo*. En Italie : *Codiroso Maggiore*, *Merlo di Passa*, *Passera Solitaria*.

Le Merle de Roche (Buff., Cuv.).—Merle de Roche (*Turdus Saxatilis*), Vieill, Temm.—*Codirossone*, (Savi).

Cette espèce a 21 centim. de taille.

Le *vieux mâle*, à son arrivée au printemps, est d'un joli bleu cendré sur la tête, le cou et la gorge. Sur le dos, qui est en partie bleuâtre ou d'un cendré noirâtre, il porte un grand espace de blanc, toujours très-apparent quand l'oiseau vole ou tient les ailes baissées. Un roux ardent lui couvre la poitrine, le ventre, l'abdomen et les pennes caudales, excepté les deux du milieu qui sont, comme celles des ailes, brunes. Le bec et l'iris sont noirs ; les pieds d'un brun foncé, et jaunâtres seulement à la plante.

La *femelle* est très-différente : elle est d'un brun terne sur les parties supérieures, et marquée sur le dos de quelques grandes taches blanchâtres. Elle a du blanc sur la gorge et les côtés du cou, avec une bordure grise vers l'extrémité des plumes : toutes les autres parties inférieures sont rousses et finement rayées en travers, au bout des plumes, d'un gris clair et d'un brun plus ou moins foncé, suivant l'âge. Les pennes de la queue sont d'un roux moins vif que dans le *mâle*.

Les *mâles d'un an*, au printemps, sont ordinairement mouchetés d'un peu de brun ou de roussâtre sur le bleu cendré de la tête, puis de brun et de

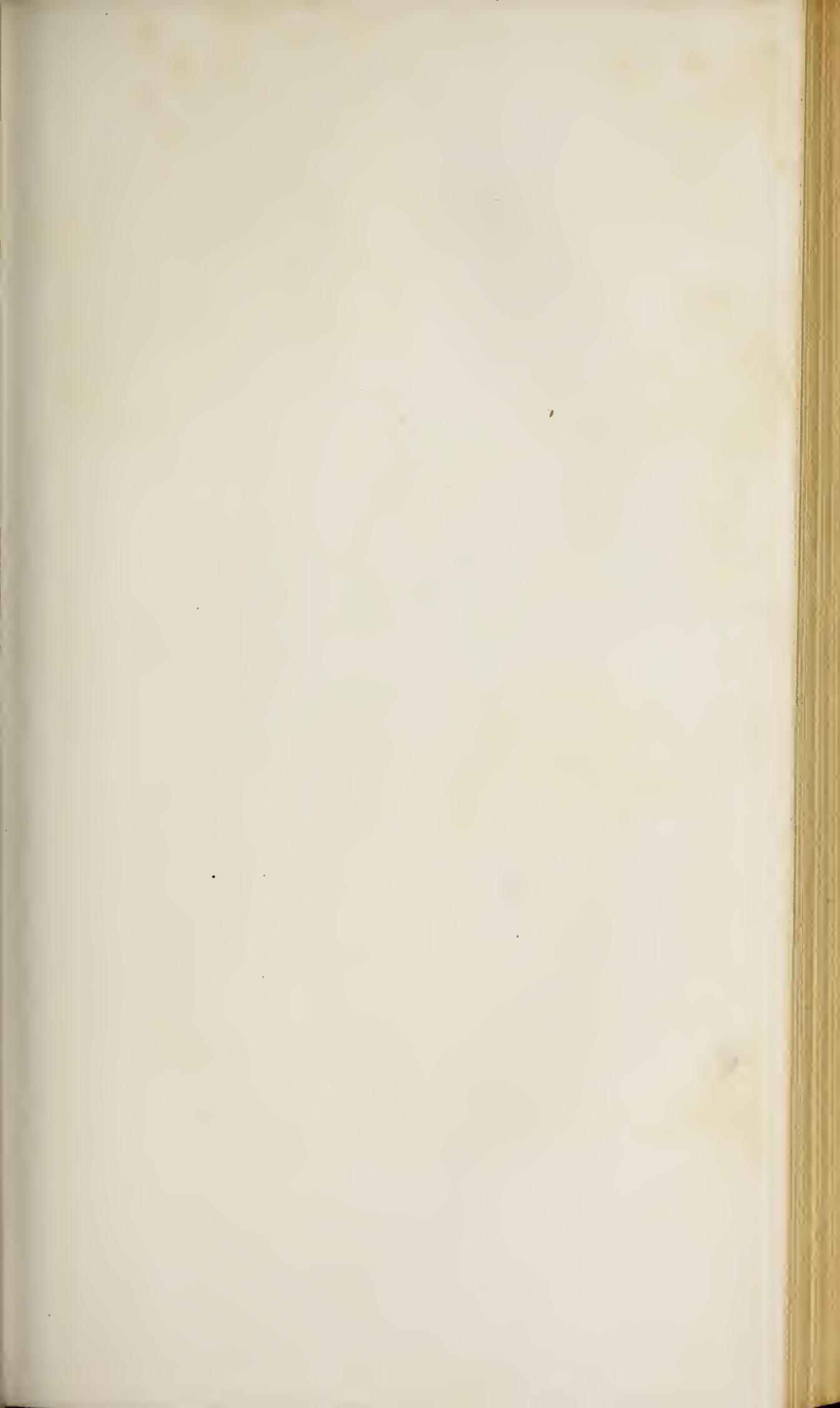
blanchâtre sur le roux des parties inférieures. Leur livrée est pure au *printemps* de la *seconde année*.

Les *jeunes mâles*, dès le mois d'*août*, époque de la mue, sont d'un brun cendré sur le dessus du corps, avec une tache blanchâtre qui termine chaque plume. La queue est rousse et marquée de blanchâtre, à l'extrémité des penes. Ils sont en dessous d'un blanc roussâtre, comme chez les *femelles*, mais plus variés de blanc : cette couleur se trouve entrecoupée de raies transversales brunes.

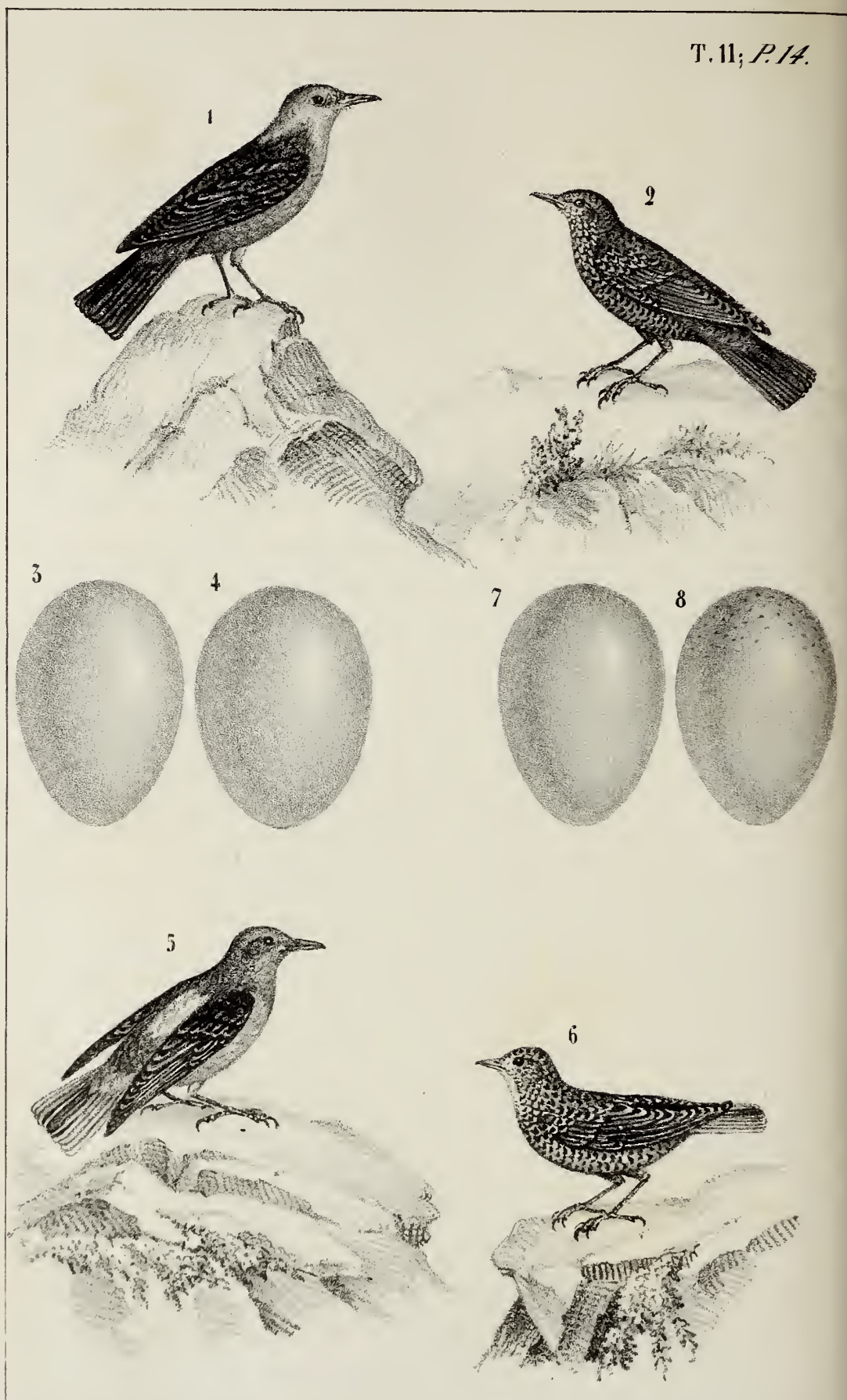
Les *jeunes femelles* n'ont que très-peu de roux sur les parties inférieures, mais plus de blanc encore que les *mâles du même âge*.

Je vis, en 1848, à Chambéry, un *mâle* qui prit, après trois ans de captivité, un plastron d'un blanc pur sur le haut de la poitrine, immédiatement après le bleu cendré de la gorge et du devant du cou.

Le Merle de Roche n'est pas rare chaque année, pendant l'été, dans les rochers et les lieux les plus rocailleux de nos régions alpestres. On le retrouve aussi dans les rocs inférieurs, dans ceux de la plaine et des coteaux : ceux des Charmettes, depuis l'ancienne habitation de J. J. Rousseau jusqu'aux confins de Montagnole, les endroits garnis de pierres naturellement entassées et qui bordent le lac du Bourget jusqu'à proximité de l'abbaye d'Haute-combe, les rochers qui longent la route principale du Mont-du-Chat, ainsi que les carrières de Lé-



T. 11; P. 14.



Lith. J. Perrin & Chambéry.

J. Werner del et Lith.

- 1 Merle Bleu, mâle adulte au printemps; $\frac{1}{3}$ gr. nat. : P. 225.
 2 » » femelle en automne; $\frac{1}{3}$ gr. nat. — 3, 4 Oufs de l'espèce, gr. nat.
 5 Merle de Roche, mâle adulte au printemps; $\frac{1}{3}$ gr. nat. P. 231.
 6 » » jeune femelle en automne; $\frac{1}{3}$ gr. nat.
 7, 8 Oufs de l'espèce; gr. nat.

menc, près de Chambéry, en possèdent régulièrement quelques paires isolées qui s'y propagent.

Les mâles, dans cette espèce, nous arrivent presque toujours seuls et les premiers vers le 12, le 15 ou le 20 avril, selon que le printemps est plus ou moins retardé. Les femelles, qui reviennent aussi généralement seules, ne paraissent guère que quatre, cinq ou six jours après les mâles. C'est alors que les couples se forment. Ceux que l'amour rappelle dans les Alpes restent encore pendant quelques jours, après la parade, dans les rocailles ou les rochers boisés de nos montagnes de moyenne élévation ; de là ils parviennent peu à peu, à mesure que la neige se recule, dans leur séjour de prédilection. Les mâles, quand ils sont venus seuls, se mettent, le jour même de leur arrivée, à parcourir, dans leur canton et ses alentours, les rochers, les lieux pierreux et garnis de broussailles. Dans leurs moments de repos, et surtout le matin, on les découvre sur le bout des rocs ou des pierres les plus isolées, quelquefois sur la cime d'un arbre, d'où ils commencent à faire entendre leur ramage, qui ressemble par intervalle, comme celui du *Merle précédent*, par sa flexibilité, par la douceur et les variations de ses accents à celui de la *Fauvette Orphée* et de la *Fauvette à Tête Noire*. Ils s'élèvent ensuite de temps à autre perpendiculairement dans les airs et retombent, les ailes étendues et en chantant, sur le

point élevé d'où ils se sont élancés. Ils se plaisent aussi à se livrer plusieurs fois de suite à ces mêmes ébats, sans toucher une seule fois au sol ou à la pierre qui leur sert de point de départ; alors quand ils sont près d'y arriver, ils remontent et redescendent; puis ils s'élèvent de nouveau et retombent encore jusqu'à pleine satisfaction. Quelquefois ils tracent en voltigeant le long de leurs rochers de grandes ondulations qu'ils accompagnent de leur ramage; mais ils ne les dessinent jamais avec autant de grâce ni d'épanouissement que lorsqu'ils revoient leurs femelles : ils montent d'aplomb dans les airs jusqu'à dix ou douze mètres de hauteur, se laissent retomber presque verticalement et en développant avec volubilité toute la force, toute l'harmonie dont leur voix est susceptible dans une pareille circonstance, jusque sur les roches d'où leurs compagnes les contempnent dans ces jeux pleins d'attraits.

Aussitôt appariés, le mâle et la femelle s'empressent de trouver dans les fentes, dans les creux des rochers ou des masures situées sur quelque point élevé, quelquefois à terre ou près de terre, dans des lieux en pente très-pierreux et parsemés d'arbrisseaux, et rarement dans des souches creuses abandonnées dans des rocs, un abri propre à recevoir le fruit de leur innocent amour. A peine ont-ils fait leur choix qu'ils se mettent à transporter

les matériaux nécessaires à la composition du berceau de la couvée, c'est-à-dire les petites racines, la mousse, la paille avec lesquelles ils en forment l'extérieur ; ensuite les herbes fines, les fibres de plantes et de racines pour en matelasser l'intérieur. Quand ils se disposent à nicher à terre, au pied d'un roc ou d'un buisson qui croît parmi des pierres, ils ont soin, avant d'y apporter les premiers matériaux, de gratter avec le bec la terre ou le gravier afin de se préparer un creux assez large, assez profond pour contenir leur nid. La femelle pond quatre ou cinq œufs d'un bleu mêlé de vert et qui finit par devenir bleuâtre dans les œufs gardés depuis quelque temps en collection : ils sont tantôt sans taches, tantôt presque imperceptiblement ponctués de brun autour du gros bout. Leur longueur est de 2 cent. 4-6 mill. sur 1 cent. 7 millim. de diamètre. Lorsqu'en apportant la subsistance à leur progéniture, le père et la mère viennent à découvrir quelqu'un près d'elle, ils se retirent à l'écart et attendent de la cime d'un roc ou d'un arbuste que cet importun se soit éloigné du canton : c'est alors qu'ils viennent l'un après l'autre revoir leur petite famille pour lui donner la becquée. Mais ils ont une ruse particulière pour parvenir, sans être vus, dans une pareille circonstance, jusqu'à leur nichée, quand elle se trouve à terre ou très-près de terre, sous des débris amoncelés de rocs : pour cela ils descendent sur

le sol et se mettent à courir en grande hâte au travers des buissons ou le long des sentiers que ceux-ci recouvrent jusqu'à leurs petits, auxquels ils donnent à manger le plus secrètement possible : ils partent ensuite d'un vol précipité et en rasant la terre, les pierres ou les buissons.

Après l'éducation, ce Merle vit solitaire comme le *précédent*. Son régime est aussi le même, et sa chair d'un goût exquis. On l'élève, on le nourrit comme lui en *volière*, et on en obtient les mêmes résultats satisfaisants. Son naturel est également sauvage et rusé; l'oiseau se place au bout des pierres ou des rocs les plus élevés; aussi, l'approche-t-on assez difficilement jusqu'à la portée du fusil, à moins qu'il ne soit tout à fait jeune. C'est sur la fin d'août que les *vieux* commencent à émigrer de nos contrées : les *jeunes* partent vers le 8 septembre. Il se fait alors jusqu'au 15 de ce mois un petit passage de ces oiseaux dans nos régions alpestres.

Dix-neuvième Famille.

SAXICOLIDÉES (Saxicolidae).

Ces oiseaux ont le bec droit, fendu presque jusqu'aux yeux, plus large que haut à la base qui porte quelques poils roides, à arête saillante, terminé en

alène et sensiblement courbé à l'extrémité de la mandibule supérieure : celle-ci est en outre quelquefois échancrée. Leurs tarses sont ordinairement allongés, et les ailes de moyenne longueur. Leur mue est simple et ruptile.

Ils se plaisent, suivant les espèces, dans les lieux arides et pierreux soit de la plaine, soit des montagnes, dans les jachères, les champs cultivés et les prairies. Tantôt on les rencontre à terre, où ils courent souvent avec vitesse, tantôt perchés à l'extrémité des pierres, des buissons ou des tiges de plantes, dans les lieux découverts. On ne les trouve jamais dans les grands bois et assez rarement dans les localités garnies d'épais buissons. Partout ils se montrent méfiants et difficiles à tirer, à cause de la vivacité des mouvements de leur corps, des ailes et de la queue. Les vers, les insectes, les sauterelles, les grillons, les mouches qu'ils saisissent à la course ou en volant servent à leur pâture. Ils nichent à terre au pied des arbrisseaux ou des plantes touffues, au milieu des touffes d'herbes ou des amas de pierres, quelquefois dans des creux de rochers. Leur vol est court, bas et filé. Leur chant est simple et, suivant les espèces, dépourvu d'agrément.

Cette famille ne renferme qu'un seul genre.

XXXIII^e Genre : TRAQUET (*Saxicola*).

Signes caractéristiques : Bec droit, grêle, garni de quelques poils sur les angles, très-fendu, à base un peu plus large que haut, à arête saillante et s'avançant sur le front; mandibule supérieure courbée vers sa pointe : celle-ci et celle de l'inférieure se terminant en alène. Narines un peu ovales, à moitié fermées par une membrane. Tarses le plus souvent longs, nus et annelés; doigt extérieur soudé à sa base au doigt du milieu; ongle du pouce très-arqué. Langue cartilagineuse et échancrée à son extrémité.

Le nom de ce genre vient de la comparaison qu'on a faite du mouvement presque continu des ailes et de la queue, combiné avec le cri des oiseaux appelés à le former, quand ils sont posés et prêts à s'élancer au vol, avec celui d'un traquet de moulin.

Les Traquets sont de passage en Savoie pendant la belle saison. Ils vivent, les uns dans les lieux humides et les champs, les autres dans les endroits remplis de pierres et parsemés de buissons, ou dans les rochers, quelquefois à de hautes élévations. Leurs tarses, parfois très-longes, les rendent agiles à la course. Ils se perchent de préférence au sommet des pierres, des plantes, des buissons ou des mottes de terre et de gazon, et s'y montrent presque toujours très-animés : c'est de là et même en voltigeant en l'air qu'ils font entendre leur ramage qui est très-peu varié. La plupart des espèces européennes portent du blanc sur la plus grande partie de la queue, du noir à l'extrémité et sur les deux pennes du milieu. Quoique leur mue n'ait lieu qu'une fois par année, leur plumage, au prin-

temps, est très-différent de celui de l'automne ; il change alors par l'effet de la *mue ruptile*, c'est-à-dire, par l'action de l'air, par le frottement et l'usure du bout des barbes des plumes : celles-ci en tombant mettent à découvert la couleur plus foncée qui était en dessous, sur le centre de chaque plume. Les *femelles* diffèrent alors le plus souvent beaucoup des *mâles*.

Des cinq espèces de Traquets rencontrées jusqu'à présent en Savoie, deux n'y viennent qu'accidentellement.

Le Traquet Rieur (*Saxicola Cachinnans*), Temm., n'a pas encore, que je sache, été trouvé dans notre pays : les contrées rocailleuses et arides des parties les plus méridionales de l'Europe sont sa demeure habituelle. Le *vieux mâle* est très-reconnaissable par le noir profond qui lui couvre toutes les parties du corps, à l'exception du croupion, des couvertures supérieures et inférieures de la queue, et de plus de la moitié de celle-ci, qui sont d'un blanc pur. La *femelle* est d'un noir lavé de roussâtre ou couleur de suie, partout où le *mâle* est d'un noir profond. Les *jeunes de l'année* sont d'un brun cendré ; ils se colorent de roussâtre après la *mue*. Cette courte description, prise sur les sujets de ma collection, servira à faire reconnaître cette espèce si désormais elle venait à se montrer en Suisse ou en Savoie.

S5.—Traquet Motteux (*Saxicola Oenanthe*).

Noms vulgaires : Cul-Blanc, *Quid-Blan*, *Blanculoz*.

Le Motteux ou Vitrec (Buff.).—Le Motteux ou Cul-Blanc (Cuv.).—Le Motteux Vitrec (*Oenanthe Cinereus*), Vieill.—Traquet Motteux (*Saxicola Oenanthe*), Temm.—*Culbianco* (Savi).

Cet oiseau tire son nom vulgaire, *Cul-Blanc*, de la couleur de ses plumes caudales : celui de *Motteux* lui vient de son habitude de rechercher pour se reposer, quand il parcourt les champs cultivés et les jachères, particulièrement les mottes de terre ou de gazon.

Le *vieux mâle* a 16 cent. 4-5 mill. de taille.

Il est, en *été*, d'un gris cendré pur sur les parties supérieures ; il porte du blanc sur le front, les sourcils, la gorgerette, les couvertures supérieures de la queue et sur les deux tiers de cette partie ; l'autre tiers, les deux plumes intermédiaires, les ailes, le lorum, les joues et l'orifice des oreilles sont noirs. Un blanc roussâtre règne sur le devant du cou et le haut de la poitrine, et un blanc plus pur couvre les autres parties inférieures. Le bec, l'iris et les tarses sont noirs.

Les *mâles adultes*, à la même période, sont légèrement nuancés de roux ou de fauve sur les parties supérieures, et d'un blanc plus roussâtre sur le dessous du corps que les *vieux*. Ils ont les plumes alaires bordées d'un liséré très-fin gris fauve, qu'on ne trouve pas habituellement ou qui est tout au

moins imperceptible chez les *vieux mâles en livrée d'été*.

La *femelle* a un centimètre de moins en longueur que le *mâle* : elle est, *au printemps*, d'un brun cendré en dessus, d'un gris roussâtre sur le front, et brune sur les parties de la tête qui sont noires chez le *mâle*. Les ailes sont d'un brun noirâtre et bordées de roussâtre ; le cou, la poitrine roussâtres, et le reste des parties inférieures d'un blanc teinté de la dernière couleur : le blanc des pennes caudales occupe moins d'espace que dans le *mâle*.

Les *jeunes des deux sexes, depuis la sortie du nid jusqu'à la première mue*, qui s'opère au commencement d'août, sont reconnaissables par les mouchetures brunes qui règnent sur le cendré roussâtre de leurs parties supérieures ; par quelques points et par les fines raies brunes qu'ils portent sur le roussâtre de la gorge, du devant du cou, de la poitrine et du haut du ventre.

Après la mue d'automne, les *vieux mâles*, les *femelles* et les *jeunes* se ressemblent. Ils sont alors à peu près comme les *femelles adultes en plumage de noces* : d'un cendré mêlé de roussâtre en dessus, avec les pennes alaires, leurs couvertures et les rectrices bordées et terminées de roussâtre ; cette même couleur occupe les parties inférieures, et va en s'éclaircissant depuis le haut du ventre jusqu'aux sous-caudales ; la gorge aussi est moins foncée que

la poitrine. Les sourcils sont d'un blanc lavé de roux, et la région des yeux et des oreilles est brunâtre. Les *jeunes* pourtant conservent encore souvent de leur *première livrée* quelques mouchetures blanchâtres sur la tête et la nuque, mouchetures qui disparaissent par la mue raptile, au *printemps suivant*.

Nous rencontrons çà et là, *en été*, dans les lieux arides de nos montagnes, une *race* qui ne diffère du type de l'espèce que par une taille plus petite; le *mâle* ayant 15 cent. 1-2 mill., et la *femelle* 15 cent. de longueur.

Les *sujets* que j'ai rapportés de nos Alpes, *pendant l'été*, m'ont toujours paru plus mélangés de blanc sur le roussâtre des parties inférieures, même sur la poitrine, que ceux qui avaient été capturés dans des localités inférieures. J'ai reçu de M. Venance-Arthur Payot, de Chamonix, un *vieux mâle* qui porte un espace noirâtre sur les plumes de la poitrine dont l'extrémité seule est faiblement bordée de blanchâtre, ce qui lui donne, sur cette partie, un commencement de plastron brunâtre.

Le Traquet Motteux vient chaque année, au printemps, en assez grande quantité en Suisse et en Savoie pour y passer l'été et une partie de l'automne: il arrive seul ou apparié, quelquefois par petites sociétés de trois, de quatre ou six *individus* qui se suivent de près. C'est d'abord dans les pays

de plaines ou sur les monts qui les avoisinent qu'on le voit paraître vers le 25 mars ou les premiers jours d'avril; il y recherche les endroits rocailleux, les terrains secs et sablonneux, les terres fraîchement labourées, les landes défrichées, les jachères et les pâturages. Quelques jours après, on ne le remarque communément que dans les lieux les plus arides et les plus pierreux de nos montagnes, et, pendant les nichées, qu'auprès des ceintures de neiges éternelles, absolument dans les mêmes régions où se reproduisent aussi le *Gros-Bec Niverolle*, l'*Accenteur des Alpes* et le *Tétras Ptarmigan*.

Il niche sur la fin d'avril ou dans les premiers jours de mai sur les collines et les montagnes de moyenne élévation, et guère avant le commencement de juin dans les Alpes. Il ne fait qu'une ponte chaque année. Le mâle et la femelle posent leur nid à terre ou fort près de terre, au pied d'une motte, au milieu d'une touffe d'herbes très-épaisses, sous des pierres amoncelées, dans un trou de mur ou de roc, sous des décombres ou sous les toits des chalets; mais avant de le poser à la surface d'un terrain uni, ils ont toujours soin de gratter la terre ou de remuer le gravier avec leur bec pour pratiquer un creux propre à contenir leur travail. La femelle pond sur un amas très-négligé de mousse, de foin et de brins de paille recouverts intérieurement de quelques plumes, de poils, de crin, de duvet

de fleurs et d'herbes très-fines : ses œufs, au nombre de quatre ou cinq, sont tantôt d'un bleu pâle, tantôt d'un bleu vert clair, sans taches ou très-faiblement picotés de brun vers le gros bout, qui est souvent très-obtus ; quelquefois ils portent vers le centre un cercle de couleur un peu plus foncée que celle du fond : leur longueur est de 2 cent. 1-2 mill. et leur largeur de 1 cent. 4-5 mill. Les œufs des couples de la *race* citée au commencement de l'article n'ont pas plus de 1 cent. 8-9 mill. de long, sur 1 cent. 1-2 mill. de diamètre. Pendant l'incubation, qui dure seize ou dix-sept jours, le mâle apporte, presque à chaque heure de la journée, quelque aliment à sa compagne ; il se retire ensuite tout près d'elle au bout d'un roc, d'une pierre ou d'une branche sèche. De moment en moment il s'élève perpendiculairement en l'air jusqu'à huit ou dix mètres de hauteur, en faisant entendre son ramage insignifiant, puis il retombe souvent en pirouettant ; parfois il y reste pendant quelques instants comme suspendu par le moyen de petits battements d'ailes, et redescend verticalement sur le sol. Pour quêter sa nourriture et celle de sa compagne, il court avec une célérité remarquable à terre au travers des arbrisseaux, des pierres ou des herbes, et fait une pause sur chaque point élevé qu'il rencontre ; il ne cesse d'y agiter sa queue de bas en haut, et avant d'en partir, il baisse brusque-

ment son corps à deux ou trois reprises en fléchissant les pattes, et jette quelques cris secs (*vitrec, trec-trec*). Voit-il quelqu'un s'approcher du lieu de sa couvée, il se désole et pousse des cris précipités (*trar-trar, ka-ka-ka*), qu'il entremêle d'autres cris plus doux (*titreu, treu*) : quelquefois il vient au-devant de l'importun, le précède ou le suit de près en voletant de tertre en tertre, de buisson en buisson et en jetant ses cris ordinaires, *vitrec, trec-trec*.

Les petits sont à peine en état de voler qu'ils abandonnent leur première demeure, comme du reste on le remarque chez les couvées de la plupart des volatiles qui se propagent à terre. Ils se mettent alors à suivre leurs parents qui les cachent parmi les pierres ou les débris de rocs entassés, ou bien encore parmi les arbrisseaux qui y croissent : à chaque instant, ils y reçoivent alternativement la becquée. Au moindre danger, à l'approche d'un oiseau de proie ou d'un mammifère nuisible, le père et la mère poussent des cris d'inquiétude : ces cris, quand ils sont redoublés, donnent l'alarme dans la petite famille, qui court en toute hâte à la recherche d'un refuge, ou reste tapie à terre dans un creux, sous des pierres, ou se jette dans des fentes de rocs, et y attend que ses parents viennent la rassurer.

Les Motteux vivent en famille tout le mois après

la sortie du nid, et passent ce temps dans le district où s'est faite la nichée.

Les *jeunes* ne sont pas plutôt prêts à manger seuls qu'on les voit déjà courir avec vitesse parmi les rocailles, sur les friches, dans les prés parsemés de petits rocs, puis se reposer à l'extrémité des pierres qu'ils rencontrent, où ils balancent leur queue et se baissent en fléchissant les pattes à chaque élan, comme leurs parents. Sitôt qu'ils se dispersent, ils commencent à se rapprocher de la plaine. C'est alors qu'ils affectionnent les terres fraîchement labourées; d'ailleurs ils y trouvent en abondance les vers et les larves des petits insectes; ils courent le long des sillons et dans les jachères avec autant de vivacité que les *Bergeronnettes* à la poursuite des sauterelles ou des grillons : en les capturant, ils les frappent contre terre à plusieurs reprises pour en détacher les substances dures et indigestes, et avalent le reste d'un seul trait. De temps à autre ils s'élancent en l'air pour saisir un insecte, une mouche, par exemple, et retombent d'aplomb, quelquefois en faisant une pirouette, soit sur le sol, soit sur quelque endroit élevé, où ils mangent leur proie.

A cette époque, on les rencontre plutôt seuls ou deux à deux que par petites sociétés comme dans leur séjour d'été, et assez fréquemment les remarque-t-on mêlés aux *Traquets Tariers*. Ils ne se font

pas voir tout le jour dans les champs, mais principalement le matin, dès le lever du soleil jusque vers huit ou neuf heures. Ils y reparaissent le soir vers trois ou quatre heures et s'en éloignent encore avant le coucher du soleil. En quittant la plaine, ils se retirent sur les coteaux ou les monticules qui en sont les plus rapprochés, afin d'y chercher un abri contre les chaleurs ou un lieu sûr pour la nuit. S'ils se trouvent, au milieu du jour, dans des endroits cultivés, ils s'y montrent inactifs, et loin de chasser aux insectes, ils restent tapis au pied d'une motte, dans un trou de mur ombragé, ou bien sous les toits de chaume; mais à toute autre heure de la journée, ils sont rarement en repos; ils volent d'un tertre, d'un tas de pierre ou de terre à l'autre, en rasant le sol d'un vol droit et précipité : à chaque départ, comme à chaque pause, ils agitent brusquement la queue de bas en haut en baissant tout le corps ou seulement la tête et en jetant un ou deux cris (*vitrec, trec*).

Ce Traquet commence à émigrer de nos climats vers le 8 septembre. Il prend l'essor principalement de grand matin, avant le lever du soleil, et le soir une ou deux heures avant le déclin du jour : pendant ses voyages, son vol est assez élevé et constamment rapide. Il n'est par rare de rencontrer encore des *sujets* dans nos plaines jusqu'au 15 ou 20 octobre; bien plus, d'autres, mais en très-

petit nombre, s'y laissent même surprendre par les premières gelées et y souffrent beaucoup du froid et de la faim. On les voit le matin se réfugier auprès des granges situées à l'intérieur des champs, s'accrocher par les pieds contre leurs murs et leurs fentes pour y recevoir les premiers rayons solaires, chercher les débris de mouches, de moucherons parmi les toiles d'araignées et faire aussi la guerre aux araignées elles-mêmes. En se répandant le long des haies, ils recherchent les baies de ronce, de sureau et de raisins sauvages.

La chair de ce Traquet, après la mue du mois d'août, est souvent très-grasse et alors d'un goût exquis.

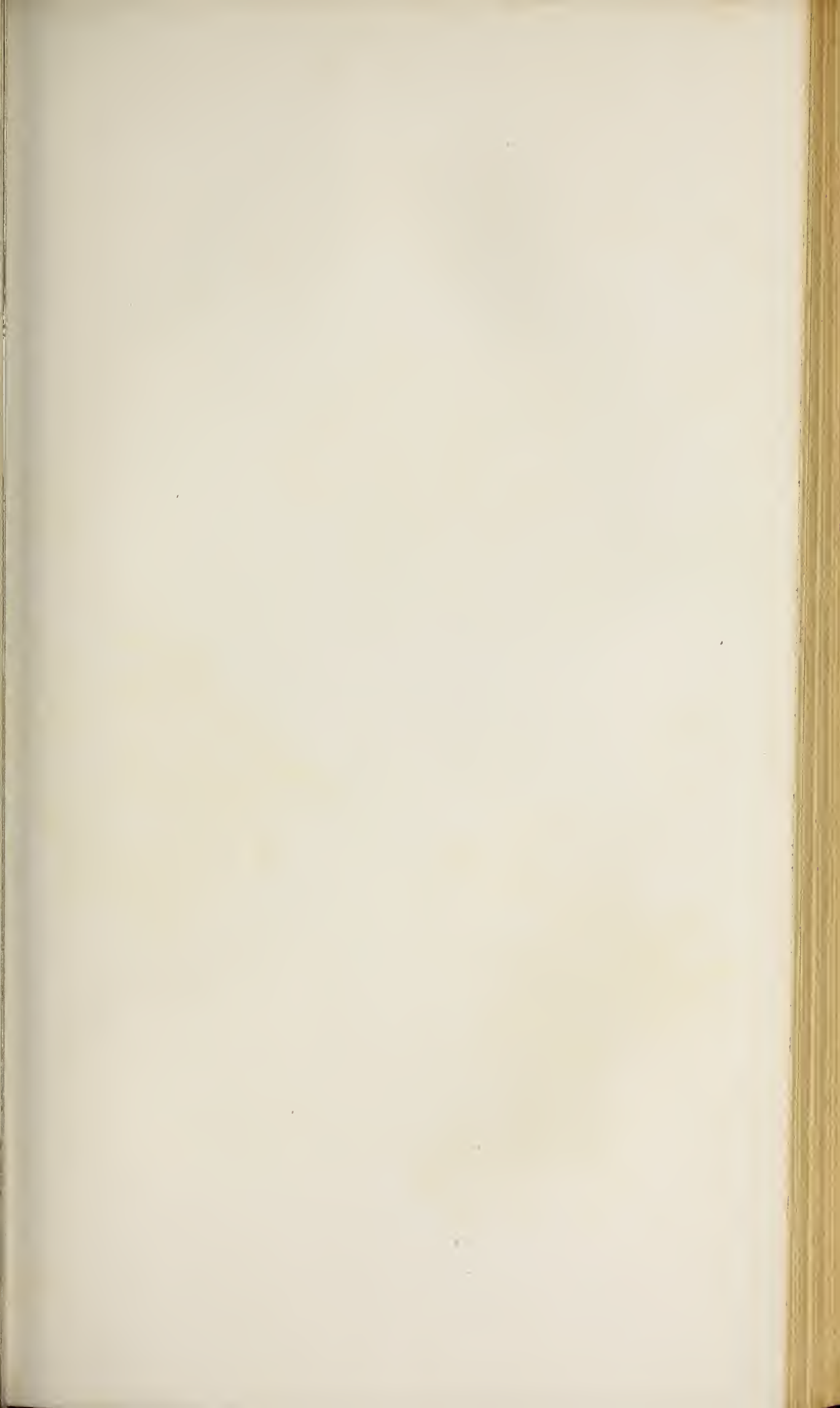
86.—Traquet Stapazin (*Saxicola Stapazina*).

Noms vulgaires : les mêmes que chez le précédent.

Le Cul-Blanc Roux (Buff.). — Motteux Stapazino (*Oenanthe Stapazina*), Vieill.—Traquet Stapazin (*Saxicola Stapazina*), Temm.—*Monachella con la Gola Nera* (Savi).

J'ai rencontré, en mai 1846 et 1847, ce Traquet et le suivant dans deux de nos localités les plus méridionales : à Brizon-Saint-Innocent et dans les rocailles qui bordent le lac du Bourget, à proximité du hameau de Bordeau. Depuis je n'ai plus eu la satisfaction de les y remarquer, malgré mes nombreuses courses dans ces contrées ; aussi dois-je les considérer comme deux espèces de passage accidentel dans notre pays.

Le Stapazin a 15 cent. 4-5 mill. de taille.



T. II; P. 15.



- 1 Traquet Motteux, mâle adulte en été; $\frac{1}{3}$ gr. nat.; P. 240.
 2 » » femelle en été.— 3, 4, 5 Œufs de l'espèce; gr. nat.
 6 Traquet Stapanin, vieux mâle en été; $\frac{1}{3}$ gr. nat.; P. 248.
 7 Traquet Oreillard, vieux mâle en été; $\frac{1}{3}$ gr. nat.; P. 252.

Dans sa livrée de printemps, le vieux mâle est d'un noir profond sur la gorge, la région des yeux et des oreilles, les ailes, les deux pennes intermédiaires de la queue et sur la partie inférieure de celle-ci ; d'un blanc pur et satiné sur le sommet de la tête, sur le croupion et le dessous du corps : cette couleur est aussi celle des pennes caudales, mais seulement jusqu'aux deux tiers de leur longueur. La nuque, le haut du dos, quelquefois encore la poitrine sont légèrement nuancés de roussâtre sur le blanc qui y prédomine ; mais à la *fin de l'été* et *avant la mue* qui s'effectue au commencement d'août cette teinte est ordinairement effacée et laisse alors pur le blanc de ces parties. Le bec est noir. L'iris et les tarses sont presque de la même couleur.

La *vieille femelle* a les sourcils blanchâtres ; la gorge et la région des yeux d'un brun noirâtre mélangé de cendré , quelquefois de roux ; elle porte une teinte roussâtre sur le blanc du devant du cou et sur la poitrine, puis un roux sale sur la nuque et le dos ; ses ailes sont d'un brun noirâtre, et finement bordées de roussâtre. La queue a en outre un peu plus de noir que dans le *mâle*.

Après la mue de la fin de l'été, les *mâles* deviennent d'un cendré roux plus ou moins foncé, suivant l'âge des *individus*, sur le sommet de la tête, sur la nuque, le dos et la poitrine. Les pennes alaires sont bordées et terminées chez la plupart de cette même

couleur ; le noir de la gorge se revêt aussi d'un peu de roux.

Les *jeunes de l'an* sont d'un brun roussâtre sur le sommet de la tête et sur le dos, et ressemblent beaucoup par le reste de leur livrée aux *femelles* ; mais ce n'est qu'au printemps qu'ils prennent du noir ou du brun noirâtre, selon les sexes, sur la gorge et la région des yeux.

Ce Traquet habite pendant la belle saison les parties méridionales de l'Europe : il n'est point rare en Provence, en Italie, et en Espagne. On le remarque aussi dans les lieux incultes et rocailleux des pays montueux du département du Gard, ainsi que dans les vignes en plaines couvertes de cailloux, ou voisines des bois : le nom de *Reynaouby* (*loquace, bavard*), qu'il y porte, lui vient, comme le croit M. Crespon de Nismes, de l'habitude qu'il a de contrefaire quelque partie du chant de tous les oiseaux qui vivent dans son voisinage. C'est de très-grand matin, dit ce savant observateur, que ce Saxicole commence à ramager ; il se place ordinairement à découvert, soit à l'extrémité des branches des arbres, soit sur les amas de pierres ou sur les murailles ; mais il n'est pas facile à approcher, et pour se procurer cet oiseau, il faut le tirer de très-loin ; encore s'il n'est que blessé peut-on le regarder comme perdu, par la subtilité qu'il met à se cacher au fond des trous des murailles, sou-

vent très-profonds , ou sous les tas de pierres.

Il se nourrit de mouches, de petites sauterelles, de grillons, de vers, de larves, d'insectes, de chenilles non velues et de chrysalides. Il saisit sa proie à la course ou bien au vol, comme le *Motteux* ; quelquefois aussi il s'élève en l'air presque verticalement, et s'y soutient en battant des ailes à une hauteur de huit à dix mètres du lieu d'où il prit l'essor, puis il se laisse retomber tout à coup pour aller se percher sur quelque point élevé où il fait tout de suite en arrivant entendre quelques-uns de ses cris ordinaires : *bhrouy, bhrouy*.

Le Stapazin niche de la même manière que le *Motteux*, tantôt entre des pierres, tantôt dans des cavités de murailles ou de rocs, situées près de terre. Du foin, de la paille, des herbes très-fines, entassés sans art, composent le nid à l'extérieur ; la mousse , le duvet des fleurs printanières , le crin et la laine en matelassent l'intérieur. La ponte est de quatre ou cinq œufs, presque aussi longs que larges, et d'un bleu pâle ou d'un bleu verdâtre clair, parsemés, surtout vers le gros bout, de quelques points souvent à peine visibles et tirant presque sur le rougeâtre : ils ont 1 cent. 8-9 mill. de longueur et 1 cent. 4-5 mill. de largeur. Je dois à l'obligeance de MM. Caire, des Sanières et Edm. Fairmaire, de Paris, les œufs qui figurent dans ma collection.

Le Stapazin émigre au commencement de l'automne, en même temps que le *précédent* ; il revient aussi comme lui au mois d'avril. Sa chair est un manger délicat.

87.—Traquet Oreillard (*Saxicola Aurita*).

Le Cul-Blanc Roussâtre (Buff.).—Motteux Reynauby (*Oenanthe Albicollis*), Vieill, Roux. — Traquet Oreillard (*Saxicola Aurita*), Temm. — *Monachella* (Savi).

M. Bonelli fut d'avis que ce Saxicole et le *précédent* étaient de la même espèce ; mais de nouvelles remarques faites depuis sont venues établir le contraire. Celui de cet article diffère essentiellement de l'autre, en ce qu'il ne porte pas comme lui du noir ou du noirâtre sur toute la gorge et même une portion du cou, mais il lui ressemble beaucoup par la couleur des autres parties.

Sa taille est de 15 cent. 3-4 mill.

Le *vieux mâle*, en été, est remarquable par une bande noire qui, de chaque côté du bec, s'étend jusque derrière les oreilles, en passant sous les yeux. La tête, le croupion, la gorge, la poitrine et les autres parties inférieures sont d'un blanc satiné ; la nuque et le haut du cou sont blancs aussi, mais teints de roussâtre. Les ailes sont noires et approchent du brun à l'extrémité des grandes plumes. La queue est blanche sur plus des trois quarts de sa longueur, noire vers le bout, excepté les deux plumes du milieu qui se trouvent entièrement noires. Le bec et les pieds sont noirs. L'iris est noirâtre.

Après la mue de la fin de l'été, le blanc des parties supérieures et inférieures est remplacé par du roux qui est plus foncé en dessus qu'en dessous du corps. Quoique cet oiseau ressemble encore beaucoup dans cette livrée au *Stapazin*, il est pourtant facile de l'en distinguer par le blanc de sa gorge qui ne prend jamais de plumes noires lisérées de roux comme chez ce dernier.

La vieille femelle est brune noirâtre partout où le mâle, dans le même âge, porte du noir sur les ailes et la queue; elle a seulement du brun noirâtre, mêlé de roux, sur le méat auditif; elle est brune roussâtre sur la tête, le dessus du cou et le dos, puis blanche sur le croupion, rousse sur la poitrine et blanchâtre sur la gorge.

Les jeunes mâles de l'an ont de grands rapports avec les femelles adultes : leur plumage est cependant plus roussâtre et ils n'ont presque pas d'indice de brun foncé à la région des oreilles.

Ce Traquet habite pendant l'été plusieurs contrées du midi de la France et de l'Italie, où il recherche de préférence les montagnes de moyenne hauteur; mais il est presque partout, sauf dans le nord de l'Italie, moins abondant que le *Stapazin*. Il arrive au printemps en même temps que lui, et émigre à la même époque. Il se montre aussi accidentellement dans quelques-unes de nos régions

les plus méridionales, comme je l'ai déjà dit à l'article précédent.

L'Oreillard affectionne, de même que ce dernier, les lieux arides et les rocailles hérissées de petits buissons : comme lui, il a le talent, d'après M. Cresson, de contrefaire le chant des autres oiseaux, soit en volant, soit en étant posé sur quelque éminence; il niche et se nourrit aussi de la même manière. La femelle pond quatre ou cinq œufs qui sont de la forme et des dimensions de ceux de ce *Saxicole*, d'un bleu pâle, avec quelques petites mouchetures rougeâtres ordinairement plus nombreuses et plus serrées autour de la grosse extrémité.

SS. — Traquet Tarier (*Saxicola Rubetra*).

Noms vulgaires : Pied-Noir, *Bistrata*, à cause de son cri; *Terrasson*, parce qu'il niche à terre.

Le Grand Traquet ou Tarier (Buff.). — Le Tarier (Cuv.). — Traquet Tarier (*Saxicola Rubetra*), Temm. — Tarier proprement dit (*Oenanthe Rubetra*), Vieill., Roux. — *Stiaccino* (Savi).

Ce Traquet a 14 cent. de taille.

Les *vieux mâles*, à leur retour au printemps, ont le haut de la tête, les côtés du cou et les parties supérieures du corps d'un noirâtre bordé, sur chaque plume, d'un jaune roussâtre : de la base de la mandibule supérieure du bec part une bande blanche qui passe au-dessus des yeux et va aboutir à l'occiput; une autre bande de la même couleur vient de la gorge et se dilate de chaque côté du cou. Le devant du cou et la poitrine sont d'un beau

roux clair qui va en s'affaiblissant jusque sur le ventre, où il devient blanchâtre. L'origine des pennes caudales est blanche, et le reste d'un brun noirâtre, à l'exception des deux intermédiaires qui sont totalement de cette dernière couleur. Les ailes sont encore de la même nuance, et marquées d'une large tache blanche. Le bec et les pieds noirs. L'iris est noirâtre.

Les *femelles*, à la même période, ont seulement le roux de la poitrine et des autres parties inférieures plus obscur que les *mâles* ; elles sont en outre d'un blanc jaunâtre où ces derniers portent du blanc pur. Plusieurs *femelles*, et principalement des *jeunes de l'année précédente*, conservent encore à leur arrivée et même pendant les couvées quelques petites taches brunes sur les plumes de la poitrine : ces taches qui leur restent de la livrée d'automne s'effacent avant la *fin de l'été* par le frottement et l'action du jour et de l'air qui liment le bout des plumes, ou bien elles ne subsistent plus, au renouvellement de la mue, qu'en faible partie sur les côtés de la poitrine.

Après cette crise qui a lieu aux premiers jours d'août et seulement vers le 6 ou le 8 septembre chez les *jeunes* des couvées tardives, les *mâles* ressemblent aux *femelles*, même par le roux de la poitrine ; celle-ci acquiert quelques mouchetures grisâtres, ou d'un roux plus obscur que celui qu'on

y remarque déjà ; mais elles sont si peu visibles qu'on ne les aperçoit guère qu'en relevant les plumes de cette partie.

Les *jeunes de l'an des deux sexes, après la mue*, ont la poitrine pointillée de brun foncé, et les parties supérieures variées de blanchâtre, de roux et de noirâtre ; le noirâtre est au centre des plumes, le roussâtre sur les bords, le blanchâtre à l'extrémité.

Au printemps suivant, les *mâles* se colorent d'aussi belles couleurs que les *vieux* ; quoique *jeunes* encore, ils ne portent cependant pas, à cette époque, des points bruns ou grisâtres comme plusieurs *femelles* de leur âge.

Ce Saxicole qui se fait remarquer dans toutes les contrées tempérées de l'Europe, est le plus commun des *Traquets* de la Savoie ; il y arrive au printemps dès le 25 ou le 30 mars. Les lieux cultivés, les prés arrosés, les bruyères, les taillis entremêlés de quelques espaces de gazon ou de terrain en friche et les abords des marais sont les endroits qu'il affectionne le plus. On le retrouve aussi pendant l'été non-seulement dans les prairies et les lieux incultes de nos basses montagnes, mais encore dans les Alpes, dès 1400 à 2000 mètres au-dessus du niveau de la mer¹ ; il est en effet commun dans tous les

¹ J'en ai rapporté plusieurs de ces régions, afin de les comparer avec ceux de la plaine, et je les ai trouvés semblables sur tous les

prés et les champs qui bordent la route du Piémont, depuis Modane à Lans-le-Bourg, puis dans les broussailles, dans les prairies en pente du mont Cenis, surtout à la proximité du lac. Partout moins défiant que le *Motteux*, il ne s'effraye pas de l'approche de l'homme; partout aussi il est facile à reconnaître par son agilité et son habitude de se percher à l'extrémité des rameaux les plus élevés des buissons, ou bien à la sommité des plantes, où il fait entendre un ramage assez vif, assez cadencé. Il voltige presque sans cesse d'une fleur ou d'un arbrisseau à l'autre; chaque fois qu'il se repose, il agite ses ailes, spécialement sa queue, comme s'il devait reprendre incontinent son vol, et en jetant dès l'époque de l'amour jusqu'après l'éducation des petits quelques cris assez doux et presque flûtés (*titruz, titruz*).

Ce Traquet s'occupe de nidification vers le 20 ou le 30 avril dans les pays de plaines, et seulement vers la fin de mai dans ceux de montagnes. Comme il construit le plus souvent son nid dans les prairies artificielles, dans les champs ou les lieux garnis de taillis, et le pose à terre dans un creux qu'il se prépare lui-même au pied d'une motte,

points : trois mâles capturés au mont Cenis, en juillet 1851, m'ont pourtant paru plus noirs sur les parties supérieures que d'habitude, mais j'attribue cette légère différence à leur âge que j'ai reconnu pour très-avancé.

d'un arbrisseau, d'une touffe d'herbes ou seulement d'une plante assez étendue pour servir d'abri à sa couvée contre les intempéries du printemps, il lui arrive souvent de l'achever en deux jours, et sans se donner beaucoup de peine ; du reste il n'a qu'à ramasser la mousse et les fibres des plantes sèches qu'il trouve autour du lieu choisi pour couvrir, puis à les réunir en forme de nid dans la petite fosse préalablement creusée, enfin à les recouvrir en dedans de poils, de flocons de laine de mouton, de bourre ou d'aigrettes de chardons et de tussilages. Le mâle, pour chanter l'amour, s'élève de temps à autre, droit en l'air, comme le *Motteux* et le *Stapazin* ; il y reste aussi en ramageant pendant un moment, comme suspendu par le moyen d'un battement d'ailes précipité, et retombe ensuite d'aplomb vers le sol. La ponte se compose de cinq ou six œufs tantôt ovales, tantôt légèrement arrondis, et assez fréquemment terminés en pointe obtuse au petit bout. Ils sont d'un bleu verdâtre, quelquefois sans taches, mais le plus souvent pointillés de brun roux très-peu apparent ; pour longueur, ils ont en moyenne 1 cent. 6-7 mill. sur un diamètre de 1 cent. 2-3 mill. Le mâle ne paraît pas prendre part à la couvaison, ou du moins, je n'ai jamais réussi à le rencontrer sur le nid ; mais il apporte fréquemment à la femelle, qui s'y tient avec sollicitude, des vermisseaux, des sauterelles et des grillons

pour sa subsistance ; il se perche ensuite près d'elle sur le sommet d'une plante ou d'un arbuste, d'où il ne cesse de ramager comme s'il voulait par là charmer sa compagne pendant les fatigues de l'incubation. Quitte-t-elle le nid pour se livrer à quelques ébats, il l'accompagne, et la ramène ensuite à sa couvée. Si avant de retourner dans le nid, elle découvre quelqu'un, elle prend soin d'y rentrer le plus secrètement possible, et sans être aperçue. Pour cela, elle descend à terre et s'y dirige à la course au travers des taillis ou des herbes, pendant que le mâle, de quelque point élevé, du haut d'une taupinière, par exemple, d'une pierre ou d'un brin de chaume, pousse des cris d'inquiétude (*treu, treu, treu*), sans doute pour fixer sur lui seul l'attention de l'importun, pendant que sa compagne regagne le nid. Après l'éclosion, ils ont l'un et l'autre (mâle et femelle) une ruse encore plus singulière pour tromper les gens qui convoitent leurs petits : ils feignent en leur apportant la becquée de s'arrêter dans un buisson ou une touffe d'herbes qui ne les possède pas, afin d'y attirer les dénicheurs qui n'ont jusque-là cessé de les surveiller, et un instant après, ils en partent d'un vol ras et précipité pour aller se reposer un peu plus loin. Si ces derniers viennent encore faire d'autres recherches dans ce lieu, ils profitent de ce moment pour parvenir tantôt d'une seule volée, tantôt par petits

vols ou à la course, jusqu'à leur jeune famille qui se trouve tout à l'opposite, et se hâtent de lui donner à manger ; ils reviennent ensuite se poster auprès de leurs ennemis, se désolent même plus que jamais, comme pour les engager à faire de nouvelles perquisitions, tandis que l'un des deux, ordinairement la femelle, reporte la becquée à la progéniture si inutilement recherchée.

Le père et la mère, pour réussir encore plus vite à soustraire leurs petits aux recherches des ravisseurs, ont habituellement la précaution de les faire sortir du nid avant qu'ils soient bien en état de voler. Ils les tiennent alors isolés les uns des autres, parmi les bruyères, les buissons, les herbes et les moissons, où ils leur apportent tour à tour des aliments. Ils restent avec eux, lors même qu'ils mangent seuls, jusqu'à l'époque de la seconde coupe du foin dans les lieux qu'ils fréquentent ; dès lors les familles, en général, se désunissent, et les *sujets* qui les composent se répandent dans la campagne. On en rencontre quelquefois jusqu'à huit, douze et même davantage sur une même jachère, ou sur un champ tout fraîchement labouré. Si l'on s'avance vers eux, on voit tous ces petits oiseaux voleter à file les uns des autres et s'arrêter au bout des pierres ou des pieux qui servent de limites, au sommet des amas de petites pierres ou de fumier, où ils se tournent de droite à gauche avec vivacité,

en remuant les ailes et la queue et en babillant (*trec, trec, trec-trec*).

Sitôt qu'ils sont un moment tranquilles, ils se remettent à quêter leur nourriture ; alors ils courent le long des sillons après les grillons qu'ils voient fuir ; ils attaquent même les curtilières, en se réunissant toutefois pour cela deux ou trois ensemble ; ils ramassent les vers, les vermisseaux qu'ils délogent aussi de leurs trous pratiqués à la surface de la terre ; ils chassent aux insectes ailés et les attrapent au vol. Quelquefois ils se disputent leurs proies, se poursuivent pour se les arracher, et vont jusqu'à se frapper du bec et se faire crier ; mais celui qui s'est approprié une proie d'importance que d'autres cherchent à lui ravir, s'empresse de l'avaler d'un seul trait ; si c'est un grillon ou bien une sauterelle, il est rare qu'elle ne lui coûte pas de longs efforts pendant la déglutition ; de telles proies ont d'ailleurs des substances dures et très-indigestes que l'oiseau a toujours soin, quand il n'est pas pressé de manger, de faire disparaître en secouant à plusieurs reprises chaque insecte, à la manière du *Motteux*, avant de s'en repaître.

Les Tariers se livrent à ces ébats principalement le matin, au lever du soleil, jusque vers sept ou huit heures ; ensuite le soir, dès trois heures environ jusqu'à l'approche de la nuit. Le reste de la journée, ils vivent cachés dans les taillis, dans les

champs de maïs, de sarrasin, ou dans les trèfles et les luzernes. Quand on les y surprend, ils se mettent à piétiner jusqu'à l'une des extrémités des champs qu'ils occupent d'où ils prennent leur vol pour se rejeter encore dans le premier champ ensemencé qu'ils rencontrent. Les observe-t-on perchés pendant la chaleur du jour, ils sont tout ébouriffés, ce qui les fait alors paraître près d'une fois plus gros qu'ils ne sont, et restent ainsi plusieurs minutes à la même place avec l'œil fixé sur le même objet.

Le Traquet Tarier commence à émigrer de nos climats vers le 8 septembre; mais c'est du 12 au 25 du mois qu'a lieu chez nous le plus fort de son passage. Dès lors on ne l'y remarque plus qu'en petit nombre jusque vers le 10 octobre. Il part dès l'aube du jour, de même qu'une ou deux heures avant le coucher du soleil, par petites bandes, ou seul, et deux ou trois ensemble; il suit de préférence les vallées inférieures ou les pays plats, et s'y arrête de temps en temps pour prendre de la nourriture et du repos; il se remet ensuite à voyager le soir, quand il est arrivé le matin. Dans le cas contraire, il y passe la nuit et repart le lendemain à l'apparition de l'aurore. Je l'ai vu, surtout en plaine, à l'époque de ses migrations, s'élever perpendiculairement en l'air jusqu'à une hauteur d'environ dix-sept mètres où il se soutenait en battant des ailes, puis se laisser tomber verticalement, comme

s'il eût été emporté par son propre poids, sur le point élevé d'où il avait pris l'essor. Quelques instants après, il remontait aussi haut et retombait encore d'aplomb pour renouveler ce même genre d'exercice à trois ou quatre reprises différentes ; ensuite, il partait à la même hauteur où je l'avais vu tant de fois se soutenir. C'est pour cela que je présume qu'il se livre à ces sortes d'évolutions dans le but de reconnaître par les vents qui dominant dans son canton la ligne d'air la plus propice à le conduire dans son séjour d'hiver.

La chair de ce Traquet est un mets à rechercher en automne, quand elle est grasse. Nos marchandes de gibier tirent toujours parti de ce petit oiseau ; elles le vendent d'habitude pour une *alouette* aux personnes qui ne le connaissent pas, et se le font en conséquence payer quinze ou vingt centimes la pièce.

Il y a un moyen bien simple de le capturer : il suffit de se procurer un petit *rapace nocturne*, tel que le *Hibou Scops* ou *Petit-Duc*, ou bien la *Chouette Chevèche* ; de les fixer l'un ou l'autre sur quelque *ju-choir*, au milieu du champ sur lequel on remarque plusieurs de ces volatiles attroupés ; de les y faire se débattre à plusieurs reprises, au moyen d'une ficelle passée autour de leur corps ou seulement de l'une de leurs jambes. Les *Tariers* et les *Motteux* qui peuvent se trouver parmi eux les ont à peine découverts qu'ils se précipitent avec acharnement au-devant

d'eux pour les insulter, et couvrent en un instant de leurs petits corps les gluaux que l'on aura posés à une dizaine de pas du *rapace*.

59.—Traquet Rubicole (*Saxicola Rubicola*).

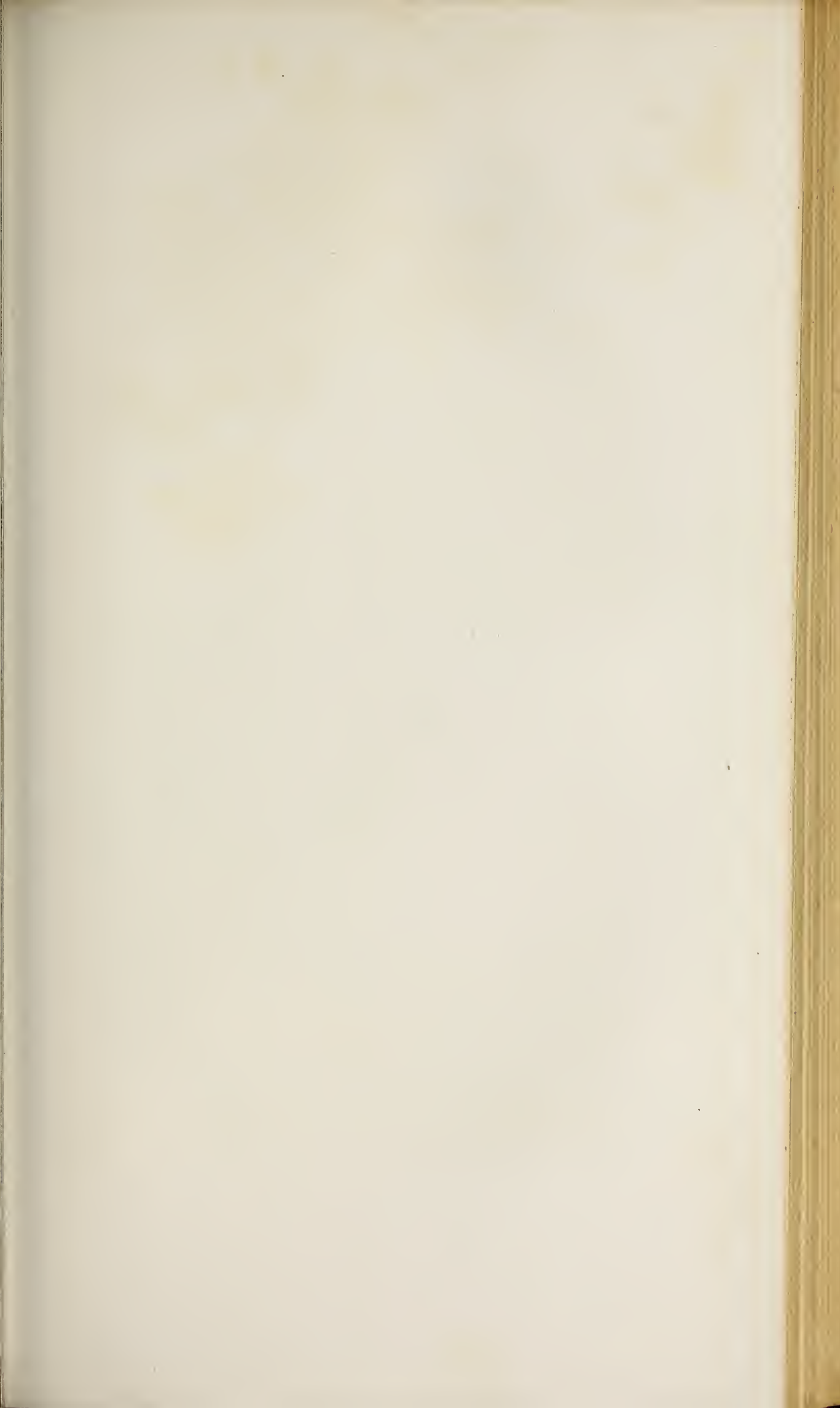
Noms vulgaires : *Carbonier* (Charbonnier), à cause des couleurs noires ou noirâtres de sa livrée; *Vistratra*, parce que son cri ordinaire semble articuler ces syllabes.

Le Traquet (Buff., Cuv.).—Traquet Rubicole (*Saxicola Rubicola*), Temm.—Motteux Traquet (*Oenanthe Rubicola*), Vieill.—*Salinpalo* (Savi).

Cette espèce de Saxicole est celle qui a donné son nom au genre dont elle fait partie. Pour la dénommer elle-même, on a comparé les mouvements presque continuels de ses ailes, de sa queue, et qu'accompagnent ses cris naturels, *tra, tra*, ou *trac, trac*, lorsqu'elle est posée, avec celui d'un *traquet* de moulin.

Le Rubicole est le plus petit des Traquets de la Savoie; sa taille n'est que de 13 cent. 4-6 mill.

Le *vieux mâle*, au printemps, est d'un noir parfait sur la tête, la gorge, le devant du cou et les petites couvertures alaires. La nuque et le dos sont aussi noirs, mais très-finement lisérés de roux clair sur chaque plume. Les côtés du cou, le haut de chaque aile et le croupion portent une large tache de blanc pur; un beau roux foncé couvre toute la poitrine et va en s'éclaircissant toujours plus jusqu'à l'abdomen où il se change en un blanc roussâtre. Les plumes des ailes et de la queue sont d'un brun noirâtre, et bordées de roussâtre. L'iris, le bec et les tarses sont noirs.



T. II; P. 16.



Lith. J. Perrin Labr. Lit. Chambéry.

J. Werner del. Lith.

- 1, 2 Œufs de Traquet Stapanin; gr. nat. — 3, 4 Œufs de Traquet Oreillard; gr. nat.
 5 Traquet Tarier, mâle au printemps; $\frac{1}{3}$ gr. nat.; P. 254.
 6, 7, 8 Œufs de l'espèce; gr. nat.
 9 Traquet Rubicole, mâle adulte au printemps; $\frac{1}{3}$ gr. nat.; P. 264.
 10 » » jeune mâle en automne; $\frac{1}{3}$ gr. nat. — 11-13 Œufs de l'espèce; gr. nat.

Les mâles adultes, à la même époque, ne diffèrent des vieux que parce qu'ils sont plus lisérés qu'eux de roux pâle sur le dos, la nuque, et même sur la tête.

La femelle est alors très-différente du mâle. Elle est brun noirâtre où ce dernier se trouve marqué de noir ; chaque plume est en outre bordée de roux jaunâtre, comme le sont également les ailes et la queue ; sa gorge est bien aussi noire, mais cette couleur est variée de taches blanchâtres ou roussâtres. Le roux de la poitrine se trouve pareillement moins foncé, et l'espace blanc des côtés du cou et du haut de l'aile est moins étendu.

Après la mue de la fin de l'été, les mâles prennent sur le noir de la gorge, de la tête et du dos de larges bordures rousses qu'ils perdent à l'approche du printemps par l'effet de la mue raptile. Le roux de la poitrine est moins vif qu'en été et le reste des parties inférieures d'un isabelle clair ; des lisérés plus larges se font aussi remarquer sur les pennes alaires.

Les jeunes, au sortir du nid, ont le dessus du corps d'un brun grisâtre et chaque plume terminée par une petite tache blanchâtre ; mais ils ressemblent par le reste de leur livrée aux femelles, seulement, le blanc des côtés du cou est indiqué chez eux par une tache roussâtre ; celui du haut de l'aile est au contraire presque aussi pur que chez les vieux.

Après la mue, les jeunes mâles ressemblent aux femelles en livrée de nocés ; au printemps suivant, après la mue raptile, ils sont semblables aux adultes décrits plus haut.

J'ai quelquefois capturé dans nos montagnes des mâles en plumage d'été dont le ventre et l'abdomen étaient d'un blanc un peu terni, au lieu de blanc roussâtre comme d'ordinaire.

Le Traquet Rubicole habite presque toute l'Europe ; quoique assez répandu dans nos contrées , il s'en faut beaucoup qu'il le soit autant que le *Tarier*. D'un naturel plus sauvage, plus vif et plus gai, il est encore plus difficile à tirer que lui : il sautille, s'élève en l'air et retombe ensuite sur le bout des branches les plus isolées des arbres, des buissons et des plantes ; aussitôt reposé il balance la queue, ou l'agite brusquement de bas en haut, en battant des ailes et en accompagnant ces divers mouvements de ses cris ordinaires : *ouïs, tra-tra ; tra, tra, tra ; ouïs-tra-tra*.

Les lieux secs, incultes, pierreux ou sablonneux et en même temps couverts de bruyères ou de broussailles sont le séjour habituel de ce Traquet dans notre pays : néanmoins il préfère à la plaine les régions montagneuses, les revers des collines ou les sommités des monts, et il y vit pendant tout l'été par couples solitaires.

C'est lui le premier des Traquets qui nous arrive

chaque année après le froid ; c'est lui aussi le dernier qui nous quitte en automne. On le voit déjà reparaître apparié aux premiers jours de mars. Pourtant quelques sujets, surtout des *jeunes de l'année*, bravent chez nous les rigueurs de l'hiver ; ils se rapprochent dans les temps de neige ou de froid excessif des routes ou des chemins les plus fréquentés, comme encore des habitations, et se tiennent le long des haies ou des taillis qui les avoisinent. Ils viennent aussi visiter les cours, les jardins pour y chercher leur vie parmi les légumes entassés, au pied des murs, dans le bois fagoté : sur les routes, ils éparpillent le crottin, et y saisissent les grains qui n'ont pas été digérés afin de s'en nourrir. Pendant toute cette période, ils paraissent constamment tristes ; ils sont presque muets, et n'agitent pas aussi fréquemment leurs ailes ni leur queue que dans les autres saisons ; ils sont encore très-peu sauvages et se laissent approcher de si près que certains êtres malfaisants, profitant de leur misère, s'amuse à les chasser avec des pierres ; enfin ils donnent alors dans tous les pièges qu'ils trouvent tendus avec des appâts.

Le mâle et la femelle travaillent à leur nid quelques jours après leur retour. On les voit pour cela l'un et l'autre transporter des matériaux dès le 20 mars sur les collines ou les monts circonvoisins de la plaine, et vers le 10 ou le 15 avril dans

les montagnes de moyenne élévation. Placé à terre dans un petit creux entre des racines, ou bien au pied d'un buisson, et composé en dehors de mousses sèches, de foin, de brins de paille, et matelassé en dedans avec du crin, du poil, de la laine ou des plumes, ce nid renferme cinq ou six œufs, d'un vert bleuâtre constamment plus pâle que chez le *Traquet Tarier*, mais pointillés d'un roussâtre plus apparent : ils ont en longueur 1 cent. 5-6 mill., sur un diamètre de 1 cent. 2-3 mill. La femelle fait deux pontes par an, même trois, quand elle est restée dans le pays avec son mâle pendant l'hiver ; d'ailleurs il n'est pas rare, lorsque la fin de février s'est passée en beaux jours, de trouver des nids de ce Saxicole avec des petits prêts à prendre leur premier essor dans les derniers jours de mars, alors que les couples qui ont voyagé durant l'hiver s'appêtent seulement à nicher. De ce que ces couvées ont lieu en mars, les campagnards leur donnent le nom de *marcellin*, dénomination qu'ils donnent aussi à celles du *Merle Noir* qu'ils trouvent à la même époque.

L'incubation, dans cette espèce, se termine au seizième jour. Pendant que la femelle s'y adonne, le mâle lui apporte sa nourriture, puis il se perche près du nid, à l'extrémité d'un buisson ou d'un arbre, d'où on le voit de temps en temps s'élever droit en l'air, à la manière de ses congénères, en

faisant entendre un chant assez gai, quoique bref et peu varié. Le père et la mère, afin de n'être pas aperçus pendant la nutrition des petits, n'entrent dans le nid pour leur donner la becquée qu'avec beaucoup de précaution ; ils feignent même, comme le *Tarier*, lorsqu'ils découvrent quelqu'un, d'entrer dans un buisson étranger à leur progéniture, pour en sortir aussitôt après d'un vol ras et rapide, afin de regagner, sans être vus, celui qui la renferme. S'ils font comme lui sortir du nid les petits avant qu'ils soient capables de voler suffisamment pour les suivre, ils les cachent parmi les broussailles les plus épaisses et viennent les revoir chacun à leur tour pour leur distribuer des aliments. Parvient-on à les y découvrir, leurs parents entrent dans une agitation extrême ; ils arrivent au-devant de l'ennemi en jetant des cris précipités (*trac, trac, trac*), voltigent un instant au-dessus de sa tête et vont se poser à la cime des buissons ou des arbustes, comme pour mieux l'observer ; ensuite ils descendent près de terre, volètent d'un arbrisseau à l'autre et feignent d'être eux-mêmes blessés pour se faire poursuivre afin de donner alors à chaque petit le temps de se chercher un refuge dans les buissons ou parmi les pierres. Dès que les petits commencent à manger seuls, le père et la mère les laissent pour travailler à la seconde couvée qui ne se compose plus que de quatre œufs et rarement de cinq. Cepen-

dant le mâle les revoit encore de temps à autre, il les rallie même par quelques cris, comme pour les reconnaître ; mais sitôt que sa compagne s'adonne de nouveau à l'incubation, il se tient auprès d'elle aussi assidûment que durant la première nichée.

Ce Traquet vit plus de temps avec la dernière couvée, car l'on rencontre souvent des familles encore au complet jusqu'au commencement de l'automne. Dès lors on le voit par paire, mâle et femelle, quelquefois par petites bandes, et il se rapproche de la plaine : on l'y remarque dans les champs semencés de maïs, le long des lignes de petits mûriers, des haies qui les entourent et jusque dans les vignobles. Il est réellement difficile de l'observer un instant en repos ; il voltige toujours, remuant et agitant ses ailes et sa queue d'un mouvement presque continu ; il poursuit les mouches au vol et retombe ensuite sur l'extrémité d'un arbre ou d'un buisson ; il descend à terre pour chasser aux sauterelles qu'il poursuit en sautillant comme elles, et pour chercher les vers, les larves et les chrysalides dans la mousse qui recouvre le pied des arbres ; après chaque proie, il s'élançe, fait une pause, va de tertre en tertre et tout en gobant des insectes aussi lestement en l'air que sur le sol. Sa chair est aussi bonne à manger en automne que celle du *Tarier*.

Vingtième Famille.

SYLVIADÉES (Sylviadæ).

Signes caractéristiques : Bec droit, grêle, garni de quelques soies sur ses angles, aussi ou plus large que haut à sa base, selon les genres, ensuite étroit et se terminant en pointe acérée; mandibule supérieure sensiblement arquée à l'extrémité qui est quelquefois échancrée; mandibule inférieure entière et droite. Narines latérales, ovoïdes, à demi fermées par une membrane. Tarses plus longs que le doigt du milieu, nus et annelés. Trois doigts devant, un derrière.

Cette famille possède les plus petits oiseaux de l'ordre des *Passereaux*. Ils sont répandus, les uns dans les bocages et les bois qu'ils animent et égayent par la mélodie de leurs chants, et même, à défaut de ramage, par leurs gestes ou leur présence, les autres dans les jardins, le long des haies, dans les taillis qui bordent les eaux; d'autres ne se plaisent que dans les herbes ou les jonchées épaisses des marais ou du voisinage des lacs et des étangs; enfin quelques espèces recherchent de préférence les terrains rocailleux, les rochers ou les vieilles constructions en ruine; c'est bien aussi dans ces mêmes lieux que tous ces volatiles se donnent annuellement rendez-vous pour pondre et élever leur petite famille. Leurs nids, qui sont chez plusieurs construits avec art, se trouvent tantôt suspendus ou accrochés aux rameaux des arbres et des buissons, aux tiges de deux ou trois plantes très-rapprochées, ou bien aux cannes des joncs et des roseaux, tantôt posés à terre dans un creux, ou près de terre parmi

les racines et les arbrisseaux, tantôt enfin dans des cavités de rochers ou de vieux murs, sous des débris de rocs amoncelés, ou bien encore dans des arbres naturellement creusés. Plusieurs espèces, les plus communes, font deux et quelquefois trois nichées par an, tandis que d'autres, spécialement celles qui se propagent dans les régions alpestres, ne pondent qu'une seule fois. Le nombre de leurs œufs varie considérablement, suivant les espèces, mais il est, chez la plupart, de quatre à six, que les mâles couvent souvent tour à tour avec les femelles. A l'éclosion, tous les mâles, sans distinction, aident avec ardeur leurs compagnes dans leur nutrition et l'éducation de la progéniture.

Les Sylviadées sont en très-grande partie de passage dans notre pays pendant le cours de la belle saison. Ils y arrivent seuls ou appariés au printemps, et en partent déjà à la fin de l'été, ou bien au commencement de l'automne. Leur nourriture la plus ordinaire se compose de vers, de larves, de très-petites chenilles, de chrysalides, d'insectes de divers genres, surtout de mouches qu'ils enlèvent adroitement au vol en s'élançant sur elles quand ils les voient passer à leur portée. Quelques-uns se nourrissent aussi de baies, de fruits sauvages, de graines et d'autres semences qu'ils trouvent le long des haies, dans les jardins, aux abords

ou à l'intérieur des bois qu'ils hantent toujours avec vivacité. Ceux qui font séjour pendant l'hiver dans nos contrées se retirent très-souvent, pour pouvoir vivre durant l'intensité du froid, sur les bords boisés des rivières qui charrient le plus d'immondices, ainsi que des fossés boueux ou dans les bois champêtres arrosés d'eau de source ; ils y font leur nourriture de tout ce qu'ils découvrent à terre ou saisissent à la surface de l'eau, et qui peut se manger.

Cette famille renferme les sept genres suivants : Accenteur (*Accentor*), Rubiette (*Ruticila*), Fauvette (*Sylvia*), Rousserolle (*Calamoherpe*), Pouillot (*Phyllopneuste*), Roitelet (*Regulus*) et Troglodyte (*Troglodytes*).

XXXIV. Genre : ACCENTEUR (*Accentor*).

Signes caractéristiques : Bec médiocre, plus haut que large à sa base, droit, fort, pointu, à bords recourbés en dedans : mandibule supérieure échan-crée et un peu arquée vers le bout ; l'inférieure droite à la pointe. Narines basales et percées dans une membrane. Ailes médiocres. Doigts extérieurs soudés à leur origine ; l'externe libre. Queue composée de douze rectrices.

Les Accenteurs sont des oiseaux sédentaires en Savoie, et qui n'aiment, pendant l'été, que la température refroidie des montagnes ; ils s'y plaisent tantôt dans les lieux très-pierreux ou les rochers dont les fentes et les cavernes leur servent alors de refuge pour nicher, tantôt dans les forêts et les lieux couverts d'épais buissons, où ils posent leurs nids sur les arbres ou dans les broussailles. A l'approche de

l'hiver, ou plutôt lorsqu'une neige précoce, par un trop long séjour dans les lieux qu'ils n'ont cessé d'habiter depuis la pariade, les prive de toute espèce d'aliments, ils descendent en plaine ou seulement sur les collines et les monts qui l'avoisinent. Ils se nourrissent de vers, de chenilles, de larves, d'insectes, de petits fruits, de graines et de semences de plusieurs plantes. C'est à la conformation de leur bec robuste et dont les bords sont recourbés à l'intérieur qu'ils doivent la faculté de manger des grains; cette particularité les dispense encore d'émigrer, comme le font les autres volatiles qui ne vivent que d'insectes et de fruits fondants, dès qu'en automne ils commencent à se ressentir de la disparition des insectes qui forment, durant l'été, leur principale nourriture. Les *mâles* et les *fémmelles* ne diffèrent presque pas entre eux à l'extérieur. Les *jeunes*, après leur mue, ressemblent aux *vieux* : celle-ci ne s'opère qu'une fois l'an, sur la fin de l'été.

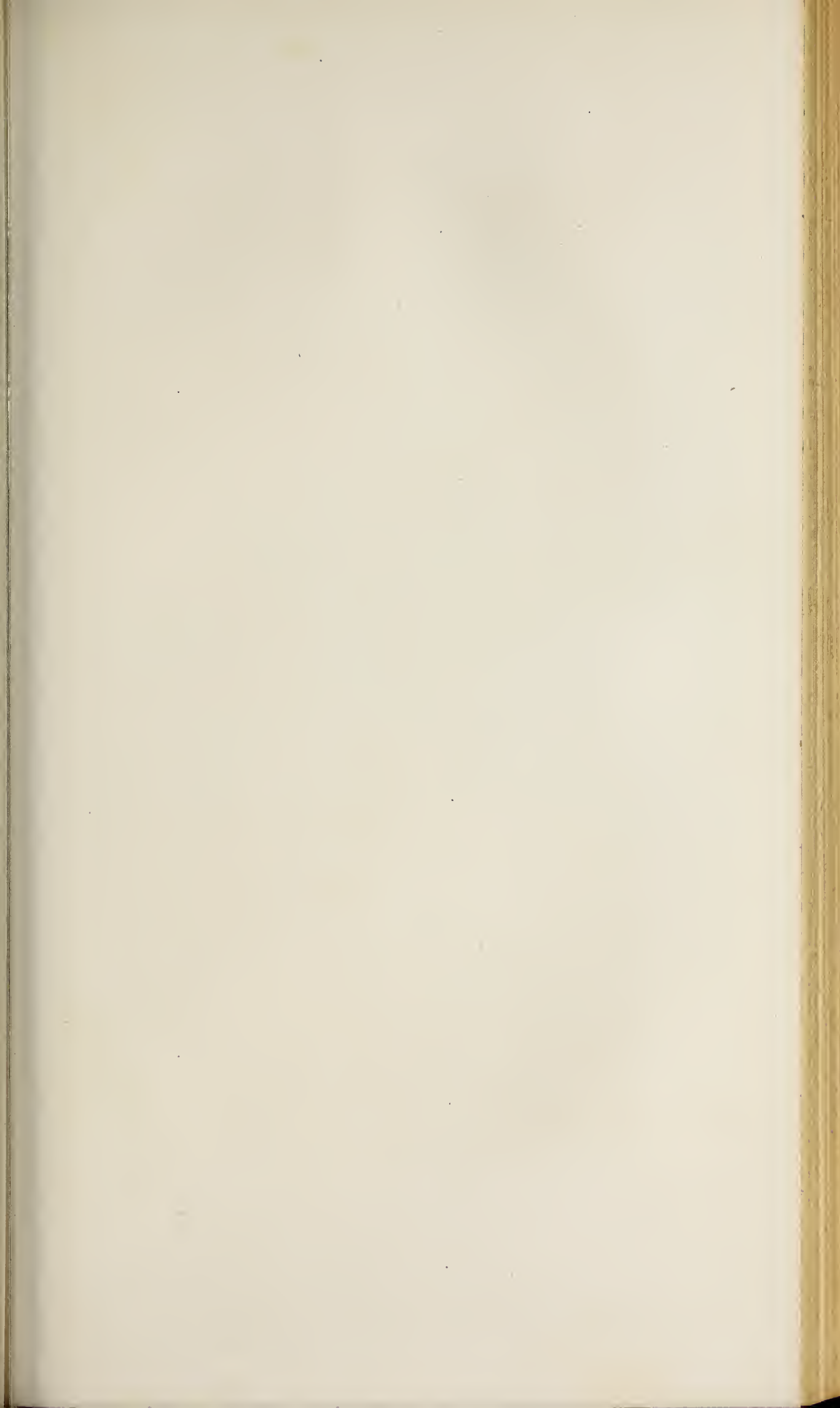
L'Europe a fourni jusqu'à présent quatre espèces d'Accenteurs ; deux d'entre elles se trouvent en Suisse et en Savoie.

99.—Accenteur des Alpes (*Accentor Alpinus*).

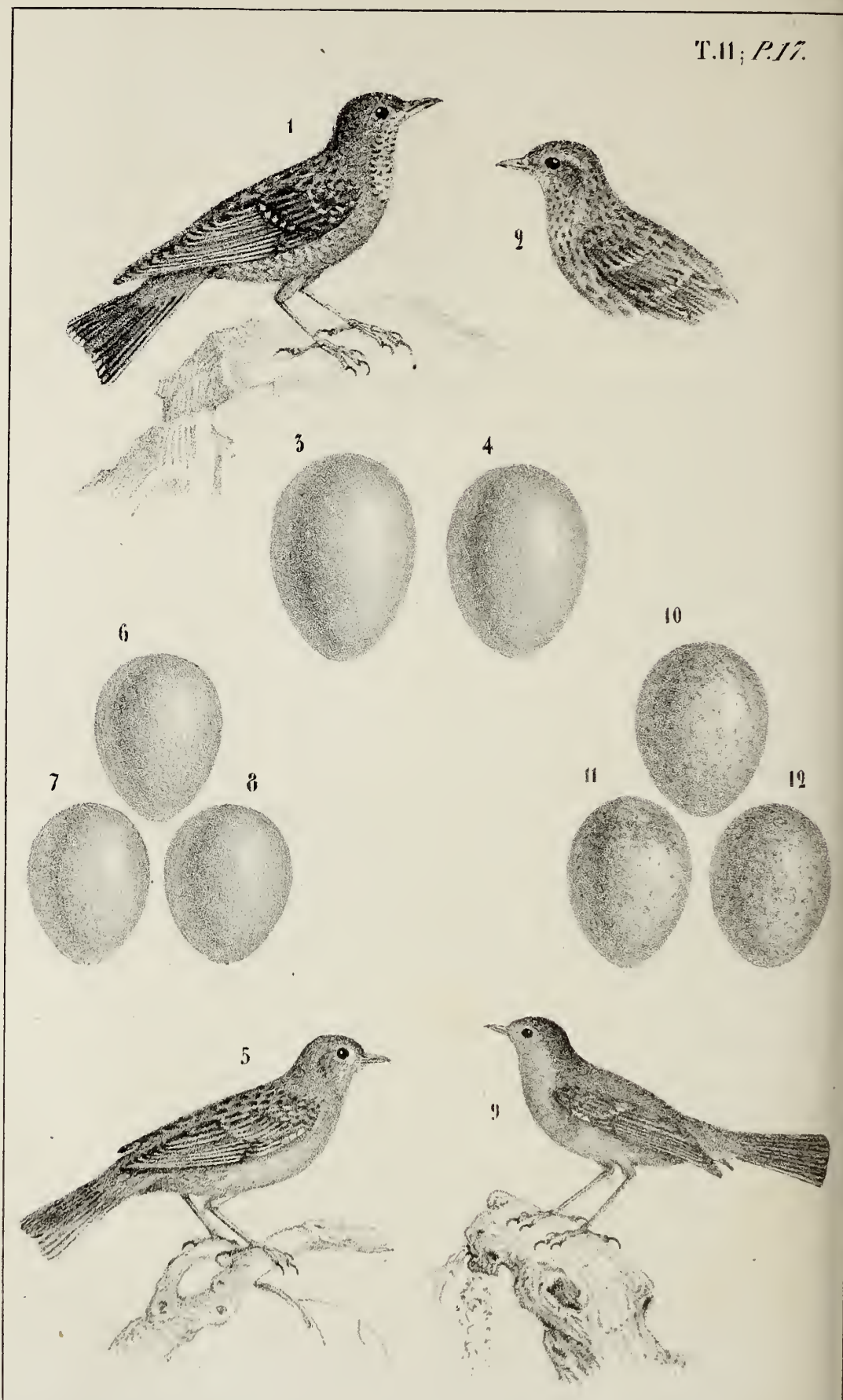
Noms vulgaires : Alpin, Montagnard, Mauriennais, Terrasse, Carcasse, Cásse ou Cássaz.

La Fauvette des Alpes (Buff.).—Le Pégot des Alpes (Cuv.).—Pégot des Alpes (*Accentor Alpinus*), Vieill.—Accenteur Pégot ou des Alpes (Temm.).—Sordone (Savi).

Explication des noms vulgaires de l'espèce. Quel-



T. II; P. 17.



Lith. J. Ferrin, Chambéry.

J. BERTHIER DEL. & SCUL.

1 Accenteur des Alpes, mâle adulte; $\frac{1}{3}$ gr. nat.; P. 274.

2 » » jeune au sortir du nid. — 3, 4 Œufs de l'espèce; gr. nat.

5 Accenteur Mouchet, mâle adulte; $\frac{1}{3}$ gr. nat. P. 285. — 6, 7, 8 Œufs de l'espèce; gr. nat.

9 Rubiette Rouge-Gorge, mâle adulte; $\frac{1}{3}$ gr. nat.; P. 291.

10-12 Œufs de l'espèce; gr. nat.

ques oiseleurs des environs de Chambéry nomment cet Accenteur *Mauriennais*, parce qu'il habite en grand nombre, pendant l'été, les Alpes de la Maurienne; d'autres l'appellent du même nom parce que, en quittant, à l'approche de l'hiver, ces régions afin de se rapprocher des vallées inférieures, il devient, selon eux, le précurseur de plusieurs Mauriennais qui émigrent à la même époque. Son habitude de nicher parfois à terre sous des pierres, sous des débris de rocs entassés, lui a valu dans quelques-unes de nos montagnes des dénominations de *Terrasse* et *Carcasse*. Celle de *Câsse* ou *Câssaz* est particulière au Mont-Cenis et à quelques contrées de la Haute-Maurienne; elle lui a été imposée pour la même cause que j'ai signalée à l'article du *Crave d'Europe* (voyez page 140 de ce tome).

L'Accenteur des Alpes a 18 cent. de taille. Il ne mue qu'une fois par année.

L'*adulte* et le *vieux mâle* sont d'un gris cendré depuis le haut de la tête jusqu'au croupion, et variés de mèches brunes. Ils ont les plumes alaires d'un brun noirâtre, et lisérées de gris cendré; celles de la queue sont d'une teinte moins foncée, mais terminées de blanchâtre. Les petites et les moyennes couvertures des ailes sont du même que les rémiges; elles portent à leur extrémité une tache blanche, ce qui forme sur chaque aile deux petites bandes

transversales. La gorge est blanche avec des taches brunes et en forme d'écailles ; le bas du cou, la poitrine, le milieu du ventre sont d'un gris cendré ; les flancs et une partie du ventre d'un roux vif, mélangé de gris et de blanc. Le bec est jaune à sa base inférieure, noir dans le reste ; l'iris d'un brun rougeâtre de même que les tarses. Les ongles sont bruns.

La *femelle* ressemble au *mâle* dans tous les âges. Ses couleurs sont seulement un peu plus pâles.

Les *jeunes*, dès la sortie du nid jusqu'à la mue qui s'opère chez eux sur la fin d'août ou seulement en septembre, n'ont point de roux sur le ventre ni sur les flancs, ni même la gorge blanche et émaillée de brun comme les *adultes* et les *vieux*. Toutes leurs parties inférieures sont variées de gris noirâtre et d'un blanchâtre qui prend çà et là une légère couche de roussâtre. Le dessus du corps est à peu près le même, sauf qu'il se trouve un peu plus marqué de roussâtre sur le dos et les scapulaires. Les ailes sont bordées d'un gris roux, et les pennes caudales tachées de blanc roussâtre à leur extrémité. Les petites et les moyennes couvertures des ailes sont, comme chez les *précédents*, terminées de blanc, mais d'un blanc sale.

Aussitôt après leur mue, ils ne diffèrent guère des *vieux* que par un léger liséré gris roussâtre qu'ils

portent sur les plumes du dos et sur les scapulaires, et qui disparaît *au printemps suivant* par la mue raptile.

Cet oiseau est commun, pendant la période des nichées, dans toutes les Alpes de la Maurienne, du Mont-Cenis et du Chamonix ; on l'y rencontre jusqu'à la région des glaces éternelles. Il habite encore, mais en plus faible quantité, quelques parties rocailleuses des Alpes de la Tarentaise, surtout le voisinage des glaciers des Allues, puis les hautes montagnes des Bauges, entre autres celles de Margéraz, de Rozannas et du Tréloz ; enfin on le revoit aussi au Grand-Son, à l'Arpétaz, au Mont-Grenier, etc., etc.

Il niche dans des creux ou des cavernes de rochers souvent inaccessibles, ou bien à l'intérieur des *entonnoirs*¹ et des glaciers, quelquefois à terre parmi des tas de pierres, sous des débris de rocs amoncelés et très-rarement dans des cavités de vieux pins ou sapins situés à la cime des rocs ou tout près des glaciers qu'ils fréquentent, ainsi que sous les toits des chalets, quoique bâtis à proximité des rochers ou des pierrailles qu'ils aiment beaucoup à parcourir. Pour construire le nid, le mâle et la femelle vont ensemble à la recherche des matériaux et viennent l'un après

¹ Voyez, pour l'explication de ce mot, la note insérée à l'article du *Crave d'Europe*, page 141 de ce tome.

l'autre pourvus de grosses becquées de mousses, d'herbes sèches et de racines de plantes, avec lesquelles ils forment le fond et le dehors du nid; ils transportent ensuite, pour en tapisser le dedans, des poils, des plumes, du duvet de fleurs et du foin. Ce travail, quand il est tout achevé, fait tout autant de volume que celui du *Merle de Roche*, dont il a du reste la forme. J'ai parfois trouvé des nids presque entièrement composés de paille d'avoine, de seigle ou de froment, mais je n'ai pas eu de peine à me rendre compte de cette singularité dans des régions aussi éloignées de tout lieu cultivé que celles où je les remarquais; ils étaient dans les glaciers de Margérianz que des gens vont chaque jour exploiter pendant l'été pour pourvoir aux rafraîchissements qui se consomment à Chambéry et à Aix-les-Bains. Ces derniers ont l'habitude d'y porter avec eux des fagots de paille dont ils enveloppent les glaçons qu'ils en retirent, et leurs débris servent ensuite aux Accenteurs qui s'apprêtent à couvrir aux alentours.

La femelle pond vers la mi-mai quatre ou cinq œufs oblongs, d'un bleu nuancé de verdâtre et sans taches; ils sont en outre polis et de 2 cent. 2-3 mill. de longueur, sur 1 cent. 5-6 mill. de diamètre. Elle fait souvent une seconde ponte de trois ou quatre œufs à la fin de juin, ou vers le 10 ou le 15 juillet, dans des régions supérieures à celle où eut lieu la

première. On peut facilement faire cette remarque au Mont-Cenis où cet oiseau se reproduit, d'abord dans les rocailles de la base de Rivers et de Ronche, par exemple, puis ensuite à proximité des glaces perpétuelles de ces mêmes localités.

Au temps de la pariaade qui commence à la fonte des neiges, sur les hauteurs où cette espèce est appelée à se propager, on découvre le mâle qui, de la cime d'une grosse pierre ou d'un roc, ou bien du sommet d'un pin ou sapin étêté, rappelle à chaque instant sa compagne par des cris assez semblables à ceux de la *Bergeronnette Grise*, mais constamment plus forts et plus traînés. A peine se rend-elle à ses désirs qu'il vole au-devant d'elle en ramaquant pour la recevoir; alors il s'élève avec elle dans l'air, ou bien tous deux ensemble ils se mettent à voltiger à la manière d'un couple d'*Alouettes* le long des rochers qui vont être témoins de leurs amours. Pendant l'incubation, si c'est la femelle qui s'y livre, le mâle est tout près d'elle occupé à rôder par les rocailles pour y chercher sa subsistance et celle de sa compagne; il vient en effet la lui apporter à toute heure du jour, et se retire ensuite sur le bout d'une pierre voisine où il se met à chanter un peu; c'est de là aussi qu'il attend qu'elle sorte du nid pour aller couvrir à son tour; après quelques minutes de couvaion, la femelle reparait et succède au mâle sur les œufs.

Le père et la mère nourrissent leurs petits avec des vers, de petites chenilles rases et des insectes très-mous. Lorsqu'ils sont déjà forts, ils ajoutent à ces aliments des semences de plantes alpines qu'ils broient avant de leur en faire la distribution; c'est ce dont je me suis assuré en examinant, le 18 juillet 1851, au Mont-Cenis, des *jeunes* qui venaient de recevoir, dans le nid, la becquée. Quand ils les ont fait sortir du nid, ils les gardent encore avec eux pendant quelques jours, parmi les pierres ou les petits buissons du canton qui les a vus naître, jusqu'à ce qu'ils puissent bien voler. Plus tard, on les observe tous ensemble dans les prés ou les terrains pierreux du même district; on les y voit déjà chercher leur vie d'eux-mêmes tout en recevant encore de leurs parents des aliments. Ceux-ci, quoique sur le point de couver de nouveau, continuent à rester avec eux, et ne les quittent que lorsque la nature les rappelle à la seconde nichée. J'ai en effet tiré, le 8 juillet 1848, à Margéraz, une femelle qui se trouvait avec quatre de ses petits, tous forts et volant parfaitement, et auxquels pourtant le mâle et elle donnaient encore la becquée: en la disséquant, j'ai trouvé dans son ovaire un œuf entre autres qu'elle aurait infailliblement pondu le jour même.

C'est à la fin du mois d'août que les dernières couvées se séparent pour vivre par petites ban-

des, par deux ou trois *sujets* ensemble ou quelquefois solitairement dans les mêmes lieux où elles ont été élevées. Aux premières neiges qui y tombent, ces oiseaux descendent dans les montagnes inférieures; si la neige, par un long séjour, vient ensuite les chasser de ces régions, ils arrivent sur les collines ou jusqu'au pied des montagnes et y fréquentent encore les rochers, les lieux arides et très-pierreux. Les carrières de Lémenc, les rochers de Saint-Saturnin, les coteaux incultes des Charmettes, près de Chambéry, possèdent tous les ans quelques petites sociétés ou seulement quelques couples de ces oiseaux. Dans les jours de grand froid, ils viennent se montrer jusqu'en plaine, le long des routes les plus fréquentées, sur les murs de clôture des jardins, dans les basses-cours où ils vivent parmi les poules, les canards et les pigeons : quelques-uns émigrent alors de notre pays par petites bandes, mais on les y voit rentrer en février.

Les Accenteurs des Alpes se nourrissent d'insectes, de chenilles, de larves, de baies, de fruits et de semences; en automne et en hiver, ils mangent aussi les feuilles et les semences du serpolet (*thymus serpyllum*, Linné), de l'airelle ponctuée (*vaccinium vitis idea*, Linn.), etc., etc. Ils cherchent leur subsistance principalement à terre parmi les pierres, les rocs et les arbrisseaux. Ils vont pour cela les uns à la file des autres, s'ils sont plusieurs

ensemble, et, en se rappelant à chaque instant par de petits cris (*guia-ia-ia*, *trrûi*, *guia*, *guia*); ils pénètrent dans la plupart des cavités qu'ils rencontrent, sous les pierres entassées et en sortent aussitôt après. Dans les beaux jours de juillet et d'août, on les voit dans nos Alpes courir avec vivacité sur les espaces où la neige est restée, y ramasser les insectes qui y tombent et qu'ils découvrent plus facilement que partout ailleurs. En cherchant leur vie, comme en parcourant les rocailles, ils se font aisément reconnaître par leurs cris de rappel et par leur queue qu'ils ne cessent d'agiter, quoique faiblement, de bas en haut. Ils ne sont guère plus sauvages que l'*Accenteur Mouchet*; aussi les approche-t-on facilement. En les tirant on peut quelquefois les perdre tout en les atteignant; car s'ils ne sont que blessés, ils se sauvent à la course et se cachent au fond des trous de rocs, souvent très-profonds, ou sous des tas de pierres. Leur vol irrégulier, à peu près comme celui des *Alouettes*, les rend toujours difficiles à tirer au lever. En hiver, ils donnent dans tous les pièges qu'on leur tend. Leur chair est quelquefois en automne parfumée de l'odeur du serpolet ou du thym dont ces oiseaux s'alimentent comme je viens de le dire. Les gourmands, qui lui connaissent cette saveur, la recherchent alors avidement et la payent aussi cher que celle du *Gros-Bec* ou *Fringille Nivèrôle*, qui est

également parfumée de la même manière en automne et en hiver.

91.—Accenteur Mouchet (*Accentor Modularis*).

Noms vulgaires : *Tirit*, à cause de son cri ; Gratte-Paille, *Verdasse*, Pique-Rave d'Hiver, *Rousselette*.

Le Traîne-Buisson, ou Mouchet, ou Fauvette d'Hiver (Buff.).—Traîne-Buisson (*Motacilla Modularis*), Cuv. — Pégot-Mouchet (*Sylvia Modularis*), Vieill. : Faune Française, page 195.—Accenteur Mouchet (*Accentor Modularis*), Temm.—*Passera Scopagola* (Savi).

Cet oiseau a 14 cent. 5-6 mill. de longueur.

Le *mâle adulte* est cendré avec des taches brunes, oblongues sur le sommet de la tête, arrondies et plus rares sur le cou et la nuque. Il a les plumes du dos, les couvertures alaires, grandes et petites, noirâtres et largement bordées d'un roussâtre obscur : l'extrémité des moyennes couvertures porte une petite tache d'un jaunâtre pâle. Le croupion et les flancs sont d'un gris roussâtre ; les côtés du cou, la gorge, la poitrine d'un cendré ardoisé. Le ventre est blanc ; la queue d'un brun terne ; les couvertures inférieures de cette dernière partie sont brunes au centre et blanches sur les bords. Le bec est noirâtre ; l'iris d'un brun roux. Les tarses tirent sur le jaunâtre.

La *femelle* est seulement plus tachetée de brun sur la tête et le cou ; ses autres couleurs sont en outre généralement plus ternes que chez le *mâle*. Il en est de même de la livrée des *jeunes de l'an* après

leur mue qui se termine au commencement de l'automne.

Avant cette crise, on reconnaît les *jeunes* à leur gorge d'un gris blanc, faiblement tacheté de noirâtre ; au roussâtre qu'ils portent sur le devant du cou et la poitrine avec des taches d'un brun foncé ; enfin au blanchâtre du milieu du ventre.

Cet Accenteur habite presque toutes les contrées tempérées de l'Europe et très-avant dans le Nord pendant l'été. Il est sédentaire et commun en Suisse et en Savoie : dès le printemps jusqu'à l'automne, il vit dans nos pays montagneux. L'intérieur ou la lisière des forêts de pins et de sapins, les lieux couverts de broussailles et implantés d'arbres de haute futaie, ou seulement remplis d'arbustes ou de plantes élevées, telles que fougères, rosages (*rhododendron ferrugineum*, Linné), auréoles (*daphne laureola*, Linn.), sont les endroits qu'il recherche avec prédilection. Le mâle et la femelle ne s'occupent guère, chez nous, avant la fin d'avril ou les premiers jours de mai, de la construction du berceau de leur race future : ils le placent sur les arbres, soit au centre soit sur les branches les plus basses, mais le plus souvent dans les buissons les plus fourrés, surtout dans les charmilles, quelquefois dans des fagots de branchages, ou bien encore au milieu d'une touffe de plusieurs plantes très-rapprochées, quand ils habitent dans les Alpes des

régions où ils ne trouvent ni arbre ni arbuste en état de recevoir leur couvée. C'est spécialement la mousse plus ou moins sèche et assez négligemment entassée sur quelques petits morceaux de bois formant d'habitude la base du nid, qui compose leur travail à l'extérieur : des poils, du crin, des brins de racines très-déliées, du duvet de fleurs, surtout d'aigrettes de chardons et de tussilages, en matelassent l'intérieur. Celui-ci est très-étroit à proportion de l'épaisseur des bords ou du double contour ; aussi vu, par exemple, du pied de l'arbre qui le porte, ce nid ressemble par la masse de mousse qui le recouvre en dehors plutôt à un nid de *Merle* ou de *Grive* qu'à celui d'un volatile. La ponte est de quatre ou cinq œufs, d'un bleu d'azur et sans taches : ils ont en longueur 1 cent. $7\frac{1}{2}$ -9 mill., et en largeur 1 cent. 2-3 mill. Le mâle prend quelquefois part à l'incubation et passe le reste du temps que sa compagne couve à parcourir les buissons des alentours. De temps à autre il se montre un instant à la cime d'un arbre ou d'un taillis ; c'est alors qu'il fait ordinairement entendre son ramage assez agréable, quoique bref et peu varié ; souvent il le termine ou le fait précéder de quelques cris plaintifs, tremblants (*tit, tirit, trit*) et plusieurs fois répétés. Sitôt qu'il a chanté, il disparaît et rentre dans l'épaisseur des broussailles. Si l'on fait partir le mâle ou la femelle du nid, quand il renferme seulement des œufs, ils

fuient en rasant la terre et se jettent dans le premier buisson qu'ils rencontrent, où ils se mettent de suite à chercher des aliments, sans paraître s'inquiéter de leur couvée; mais s'ils ont des petits dans le nid, ils se désolent un peu dans les taillis qui en sont le plus près. Leur progéniture naît revêtue d'un duvet noirâtre, long mais très-clair.

Les petits sortent de leur nid vers le dix-huitième jour de l'éclosion. Alors les uns se jettent à terre, les autres sautillent ou volètent d'un buisson à l'autre et suivent leurs père et mère qui leur donnent encore pendant quelques jours de fréquentes becquées. Quelqu'un vient-il à les surprendre avant qu'ils soient capables de voler assez pour se soustraire à ses poursuites, aux premiers cris de leurs parents, ils se cachent à terre dans des creux, sous des pierres, ou bien dans des tas de feuilles ou de branches, et y restent tapis tant qu'ils entendent du bruit ou leurs parents se désoler pour eux; ils s'y laissent même prendre à la main, sans qu'ils paraissent essayer de fuir; mais si l'on n'y prend garde, on peut les perdre aisément; car, pour peu qu'ils s'agitent, ils échappent des doigts, tombent à terre et se hâtent de courir, en s'aidant des ailes jusqu'à ce qu'ils rencontrent des pierres ou des broussailles pour s'y cacher de nouveau.

L'éducation des petits est toujours achevée avant

le mois de juillet. Quelques paires se reproduisent alors une seconde fois; cette ponte n'est que de trois ou quatre œufs, et les jeunes qui en naissent muent seulement en octobre.

Les nichées terminées, ces oiseaux vivent deux à deux, quelquefois par petites sociétés, et très-souvent solitaires. C'est alors qu'ils quittent les régions alpines pour descendre dans les bois ou les broussailles des montagnes de hauteur moyenne; ils laissent encore vers la mi-septembre ces lieux en même temps que leurs compagnons qui les ont habités pendant tout l'été, et, se traînant de buisson en buisson, d'une haie à l'autre, ils se rapprochent des bois des collines et de la plaine. A cette époque, quelques *sujets* émigrent de notre pays: ce sont ceux que l'on voit passer de très-grand matin, un peu avant ou pendant le lever du soleil, un à un ou deux ou quatre à la fois et volant à la file l'un de l'autre; ils sont toujours aisés à reconnaître par leur vol lent, qui paraît même un peu gêné dans son impulsion, sans doute à cause de la brièveté de leurs ailes, et par leurs cris traînés et plaintifs (*tit, tit, tirit, tirit*). D'autres nous arrivent des pays qui nous avoisinent, surtout de la Suisse, et augmentent le nombre des *individus* qui doivent passer l'hiver chez nous.

Pour vivre pendant cette saison, ces Accenteurs sont continuellement occupés à parcourir les abords

des bois, les endroits garnis de taillis ou d'arbustes, et qui avoisinent l'eau, les champs ou les prés arrosés. C'est principalement pendant le froid ou les jours de neige qu'on les observe le long des haies, auprès des habitations rurales, et jusque dans les jardins : ils y vivent de vermisseaux, de chrysalides, de larves et d'insectes engourdis qu'ils trouvent parmi les racines, autour du pied des arbres vermoulus, dans des tas de bois, de paille, de feuilles sèches ou de fumier. En visitant les taillis, ils recourent aux œufs de papillons, aux baies, aux fruits secs et aux graines de diverses plantes. Par moment, surtout le matin, ils se montrent au bout d'une branche d'où ils poussent quelques cris en imprimant à leur queue un mouvement toujours peu apparent de bas en haut, assez semblable à celui du *Gros-Bec* ou *Fringille Friquet*, puis tout à coup ils rentrent dans les buissons ; ils remettent aussi leur queue en mouvement chaque fois qu'ils courent à terre à la recherche de leur nourriture. Ils sont excessivement confiants ; on les aborde de si près qu'on les conduit pas à pas devant soi parmi les broussailles jusque dans les pièges qu'on vient de leur tendre. Ils se cachent pourtant quelquefois au pied d'un arbuste ou sous une pierre, et attendent pour se faire revoir que l'on soit passé.

C'est vers le milieu de mars que l'Accenteur Mou-

chet s'apparie dans nos contrées. Le mâle commence alors à gazouiller de temps à autre le matin, et son ramage, quoique composé de plusieurs sons plaintifs, charme dans cette saison où la plupart des oiseaux chanteurs sont presque encore muets. Il regagne ensuite avant la fin d'avril, avec sa compagne, les régions montagneuses où les rappelle l'amour; ils y parviennent en suivant, dès la plaine ou les coteaux, toutes les haies, les abords de chaque bois qu'ils rencontrent, et font presque dans tous un séjour de quelques heures.

XXXV^e Genre : RUBIETTE (*Ruticilla*).

Les espèces qui forment ce genre sont toutes comprises dans la *deuxième section* du genre *Bec-Fin* (*Sylvia*) du Manuel de M. Temminck, et dans les *Fauvettes* (*Sylvia*) de la Faune Française de M. Vieillot.

Elles ont toutes du roux à la gorge, à la poitrine, ou bien à la queue : celle-ci est longue, horizontale, à pennes égales ou très-légèrement fourchues. La tête est arrondie en dessus et les yeux sont le plus souvent grands. Leurs tarses sont allongés et déliés; les ongles menus, mais ordinairement forts. Le bec est droit, avec quelques poils soyeux sur les angles, aigu, un peu arqué à la pointe de la mandibule supérieure qui est en outre échancrée.

Les bois, les bocages, les endroits très-pierreux, les rochers et les bâtiments déserts ou en ruine sont les lieux qu'elles préfèrent ; elles y nichent, selon les espèces, tantôt à terre au pied des arbres, ou fort près du sol dans des buissons, tantôt sous des pierres ou dans des cavités d'arbres, de rocs et de murs. Leurs œufs sont généralement unicolores. Elles vivent de vers, de chenilles et d'insectes, et le plus grand nombre associe à ces aliments des fruits charnus ou des baies. Quelques-unes ont dans la queue un trémoussement horizontal de droite à gauche presque continuel, tandis que d'autres n'ont qu'une secousse brusque de haut en bas, toujours plus marquée pendant le temps des nichées que dans toute autre saison. Leur mue n'a lieu qu'une fois dans l'année, vers la fin de juillet, ou bien en août, avant leur migration vers les pays chauds, et encore elle ne donne pas toujours des couleurs différentes de celles de la livrée qui l'a précédée ; seulement, dans quelques espèces, les *mâles* les ont plus vives au printemps, par le moyen de la mue raptile. A cette période, ces derniers éprouvent encore un gonflement à l'anus, qui rend cette partie souvent très-saillante, de manière à les faire distinguer des *femelles* qui n'ont point ce caractère, quand leur livrée est la même. Avant leur *première mue*, les *jeunes* sont généralement mouchetés de brun ou de roussâtre sur les parties inférieures, et même sur le dessus du

corps ; après, ils ressemblent souvent, jusqu'à s'y méprendre, aux *adultes* et aux *vieux* ; mais ils ne commencent guère à chanter avant l'approche du printemps. Certaines espèces, entre autres le *Rosignol*, ont la voix forte et des plus mélodieuses ; d'autres, au contraire, n'ont qu'un ramage peu varié et en même temps très-peu étendu.

Ce genre possède sept espèces dans nos climats.

92.—Rubiette Rouge-Gorge (*Ruticilla Rubecula*).

Noms vulgaires : Gorge-Rouge, *Petro-Rozo*, *Liède-Rozo* (Claude-Rouge). En Piémont et en Italie, *Petti-Rosso*.

Motacilla Rubecula (Linn.). — Le Rouge-Gorge (Buff.). — La Rubiette Rouge-Gorge (Cuv.). — Fauvette Rouge-Gorge (*Sylvia Rubecula*), Vieill. — Bec-Fin Rouge-Gorge (*Sylvia Rubecula*), Temm. — *Petti Rosso* (Savi). — Rubiette Rouge-Gorge (*Ruticilla Rubecula*), de S.-Longch. : Faune Belge.

Cette Rubiette, à l'âge adulte, a 15 cent. 5 mill. de taille.

L'*adulte* et le *vieux mâle* ne sont pas distincts l'un de l'autre. Ils sont d'un beau roux orangé sur le front, le tour des yeux, la gorge et la poitrine. Un joli gris cendré leur borde les plumes de chaque côté du cou ; un autre cendré, mais teint d'olivâtre, règne sur les flancs, et un blanc pur occupe le ventre. Le haut de la tête, le dos, le croupion sont d'un brun nuancé d'olivâtre ; les plumes alaires d'un brun foncé, et bordées d'olivâtre ; celles de la queue d'un gris brun, à peine lavées de roux, et finement bordées à l'extérieur de brun olivâtre. Les grandes couvertures des ailes portent habituellement une tache jaunâtre à l'extrémité de chaque

plume. Le bec et les tarses sont noirâtres ; la plante des pieds est jaunâtre. Les yeux sont grands, et l'iris d'un beau noir brillant.

Chez les femelles le roux orangé est plus pâle que dans les *mâles* et descend moins bas sur la poitrine ; le brun des parties supérieures est en outre teint d'un cendré, mais toujours peu apparent.

Les *jeunes*, *avant leur première mue*, ont quelque analogie avec ceux du *Rossignol* ; aussi beaucoup de gens s'y laissent tromper, et élèvent souvent de très-jeunes couvées de Rouges-Gorges pour celles de ce dernier.

Ils sont d'un gris olivâtre sur le dessus du corps, avec de petites raies et des taches triangulaires d'un roux sale à l'extrémité des plumes. Ils ont la gorge, le devant du cou et la poitrine variés de petites raies d'un brun olivâtre sur un fond blanchâtre un peu nuancé de roussâtre ; le ventre est d'un blanc sale, ondé de gris olivâtre.

Les *jeunes de la première couvée* commencent à se revêtir du roux orangé sur le front, la gorge et la poitrine vers la fin de juillet ; *ceux de la seconde* ne l'acquièrent guère avant le commencement de septembre, et *ceux de la troisième*, aux premiers jours d'octobre. *Après leur mue*, on ne les distingue presque plus des *vieux*.

Le Rouge-Gorge *varie accidentellement* d'un blanc pur au blanc mélangé des couleurs ordinai-

res ; quelquefois, la tête seule est blanche et le reste du corps comme d'habitude, ou bien les ailes sont roussâtres ainsi que la queue avec tout le corps blanc ou blanchâtre.

Cet oiseau est remarquable par sa propension naturelle à des habitudes de domesticité, par son aimable vivacité, par la douceur de son regard, par les agréments de son ramage dont les modulations sont parfois douces et mélodieuses. Mais sa trop grande confiance, sa curiosité excessive l'aveuglent dans le danger et le font périr très-souvent dans des pièges qui n'ont point été préparés pour lui.

Il est en Savoie le plus commun de son genre, surtout pendant la belle saison, car il émigre dès l'automne en grande partie vers des climats plus doux. C'est lui le plus matinal des volatiles : le premier éveillé dans les forêts, il commence à se faire entendre dès l'aube du jour. Il est aussi le dernier le soir à chanter : on l'entend encore de nuit et on le voit aux mêmes heures voltiger aux abords des bois. Il recherche les endroits couverts de broussailles, les bosquets, les bois frais et humides et y passe tout l'été ; mais il préfère toujours pour se reproduire ceux des collines ou des régions montueuses à ceux de la plaine ; aussi est-il aisé de remarquer que nos bois inférieurs, quoique très-ombragés,

renferment seulement quelques paires qui n'y font souvent que leur première couvée et gagnent, après l'éducation, les bois ou les forêts des contrées montagneuses pour s'y propager de nouveau.

Le Rouge-Gorge pond deux ou trois fois par an en Suisse et en Savoie. Le mâle et la femelle s'y appariant vers la mi-mars et nichent en plaine ou sur les monts qui la dominant dans les quinze premiers jours d'avril, seulement vers le 8 ou le 12 mai dans les pays de montagnes. Ils construisent leur nid assez grossièrement en dehors avec des feuilles sèches, notamment de chêne, de hêtre et de fougères, s'ils sont à la portée de s'en procurer, ou bien avec de la mousse et des herbes entremêlées de racines fibreuses ou de paille ; ensuite, ils le tapissent en dedans avec de la bourre, du crin, des poils, des plumes et des brins d'herbes sèches. Ce nid se trouve posé à terre ou très-près de terre, au milieu d'un tas de feuilles, dans un buisson épais, au pied d'un arbre ou parmi ses racines, ou bien sur le revers d'un fossé, dans des touffes de lierre qui tapissent de vieux murs, tout comme dans des cavités d'arbres, dans des fentes de murailles, dans les poutres creuses des hangards, des granges ou des galetas des maisons rustiques. A la première ponte, il renferme cinq ou six œufs blanchâtres, ou d'un blanc tirant sur le roussâtre, marquetés de taches et de points

rougeâtres, ou plutôt briquetés, et souvent très-rapprochés vers le gros bout. Ils ont pour longueur 1 cent. 8-9 mill., rarement 2 cent., et pour largeur 1 cent. 4-5 mill. La femelle est bonne couveuse : elle remplit ce devoir avec tant de sollicitude qu'elle ne prend alors aucun soin de sa propre conservation, et se laisse très-souvent capturer sur le nid. Le mâle, pendant l'incubation, se tient tout près d'elle à l'ombre, si la chaleur l'incommode, et fait résonner les alentours des accents de sa mélodie : c'est un ramage agréable, animé par les modulations les plus vives, coupé par les accents les plus gracieux, les plus touchants et qui semble parfois rappeler certaines inflexions du chant du *Rossignol*. Voit-il quelque autre petit oiseau s'approcher de sa nichée, il cesse de chanter, s'élanche sur l'importun et le chasse de son domaine. Il va par intervalle chercher la nourriture de sa compagne, et la lui donne du bord du nid ; il couve ensuite lui-même pendant qu'elle va à son tour se récréer, ou bien à la découverte de quelque aliment, puis il lui rend sa place sur les œufs aussitôt qu'elle reparaît.

Le père et la mère nourrissent leurs petits avec des chenilles, des vermisseaux et de menus insectes mous. S'approche-t-on un instant d'elle, on les entend d'abord pousser quelques cris plaintifs (*ti-i, ti-i*), mais ces cris deviennent plus vifs et plus

précipités (*tiritititi*, *tireti*, *trit*), s'ils la voient menacée de quelque danger. Les parents vivent avec leur petite famille tant qu'elle n'est pas en état de pourvoir par elle-même à tous ses besoins, et quand ils la laissent, c'est pour songer à la seconde couvée ; dès lors chaque petit vit isolément par les bois. Si cette nouvelle ponte n'a pas un heureux succès, ils s'apprêtent à la troisième nichée, à laquelle pendant plusieurs paires, surtout de celles qui ont pondu dès le commencement d'avril, travaillent habituellement malgré la réussite des deux premières ; aussi trouve-t-on encore vers le 6 ou le 10 août des nids de cette Rubiette avec les œufs.

Dès les premiers jours d'automne le Rouge-Gorge se tient le long des haies, sur la lisière des bois humides qui possèdent dans leur intérieur des sources ou des mares ; il s'y nourrit de petits fruits, entre autres de ceux de la ronce, puis de vers, de larves et d'insectes qu'il cherche dans les terrains très-mouillés, sous les feuilles sèches qu'il retourne avec le bec, dans la mousse ou les lichens qui recouvrent le pied des arbres. Dès que, posé sur une branche d'arbuste, il vient à découvrir à terre quelque insecte, il s'y laisse tomber d'aplomb, suit sa proie en sautillant, fond brusquement sur elle en battant des ailes et avec la queue constamment relevée ; après l'avoir gobée, on le voit courir avec vivacité sur le sol pendant quelques instants haussant et

rebaissant presque sans cesse la queue, et battant même un peu des ailes qui pendent alors légèrement, puis s'arrêter tout à coup, comme s'il paraissait ému, et se remettre à sautiller, à poursuivre les insectes. Pendant la chaleur, il se rapproche des torrents ou des fontaines, s'y baigne ou s'y désaltère, et s'applique ensuite à trouver sur leurs bords des vermisseaux pour sa subsistance. Sur la fin de septembre, il cherche à s'établir auprès des habitations : pour cela, il commence à se montrer dans les haies, dans les taillis qui bordent ou avoisinent les prés, les champs et les jardins.

C'est à cette époque que plusieurs Rouges-Gorges émigrent de notre pays. La majeure partie de ceux qui y bravent les rigueurs du froid se trouve composée de *mâles* ; les *femelles* sont alors rares. Les premiers demeurent autour des maisons, jusqu'à l'intérieur des villes et des villages les plus peuplés ; ils y ont tous un refuge dans une des expositions les plus abritées du vent du nord. Pendant l'intensité du froid, ils se montrent très-hardis ; ils viennent même regarder aux vitres des fenêtres, comme pour demander l'hospitalité ou des aliments. D'autres se logent sous les voûtes des caves, dans les serres, dans les hangards ou les galetas, et y deviennent souvent si familiers que les gens de la campagne, loin de leur nuire, se plaisent au contraire à leur procurer quelque nourriture pen-

dant la durée de l'hiver. Ceux qui passent cette saison à l'intérieur des bois se réfugient jusque dans les cabanes des bûcherons ou des charbonniers dont ils sont alors les fidèles compagnons. J'en ai vu s'approcher des charbonnières et se jucher sur une petite éminence éloignée de huit à dix pas du foyer, puis étendre mollement leurs ailes afin de les réchauffer, s'égayer ensuite et courir après les miettes de pain qu'on leur jetait.

Les Rouges-Gorges qui nous quittent avant le froid pour se réfugier dans des contrées méridionales, ne partent pas par troupes, mais seuls, ou bien plusieurs à la file les uns des autres. Le jour, ils volent de buisson en buisson, et y cherchent en passant les mouches, les chrysalides, les insectes et les fruits pulpeux ; à l'approche de la nuit, ils reprennent leur vol un peu plus haut et font alors beaucoup plus de chemin. Ceux qui passent chez nous et qui viennent en assez grand nombre des régions les plus froides de la Suisse, arrivent de nuit ou à l'aube du jour dans nos bois, et repartent quelques instants après ; ils reviennent ou repassent aussi aux mêmes heures dans nos bois, sur la fin de l'hiver, et principalement aux premiers jours de mars quand ils retournent dans leur patrie.

Le Rouge-Gorge, comme je viens de le dire, est fort peu défiant, mais curieux jusqu'à l'excès. Il est l'un des volatiles les plus faciles à attirer dans des

piéges. Il donne aussi dans ceux que l'on tend pour d'autres oiseaux bien plus importants que lui; en effet, combien de fois n'arrive-t-il pas aux braconniers de trouver, en avançant le jour, des Rouges-Gorges empêtrés dans les engins qu'ils avaient tendus la veille pour prendre des *Bécasses* ou des *Grives*?

La même chose n'arrive-t-elle pas aussi fréquemment aux oiseleurs qui laissent au printemps, dans les bois, des trébuchets pour y capturer des Rosignols? Cet oiseau répond au cri de la *Chouette* et du *Hibou*; on peut encore l'attirer à soi, ou plutôt dans ses filets, en tâchant d'imiter, par le moyen de ses doigts que l'on suce fort, les cris ou les soufflements de ces derniers, tout comme en faisant crier quelque petit oiseau, ou bien une *Pie*, un *Geai* apprivoisés. Il vient alors voltiger autour du lieu d'où on l'attend caché dans le feuillage, et il cherche, tout en répétant sans cesse ses cris, *tireti*, *tiritititit*, qu'il ne pousse que quand il est ému, à découvrir la cause du bruit qu'il vient d'entendre. Pour cela, il s'agite vivement, il volète d'un buisson à l'autre, en rasant toujours la terre ou les taillis, et finit presque toujours par tomber dans les piéges ou s'engluer aux arbrets préparés à cette intention. Cependant il arrive quelquefois qu'en apercevant l'oiseleur pendant son agitation et en le voyant de très-près faire quelque mouvement qui lui dénote sans doute d'où

partent les faux cris des *Rapaces Nocturnes*, il jette son cri de dépit (*ti-i, ti-i*) et rentre ensuite dans l'épaisseur du bois pour ne plus revenir à un pareil appeau.

Le Rouge-Gorge accourt encore au moindre bruit qui se fait dans le bois qu'il habite : une branche qui s'abat, soit par un coup de vent, soit sous la hache du bûcheron, suffit pour l'attirer. Il se rend aussi au moindre cri d'alarme de tout autre oiseau, même aux paroles des voyageurs qui traversent une forêt, et ses cris précipités mettent alors en émoi tous les *Pinsons*, les *Mésanges*, les *Roitelets*, les *Fauvettes* du voisinage. Rencontre-t-il un chasseur, ou ses chiens, il les suit de près et ne les quitte souvent qu'à la sortie du bois. Il est très-facile à nourrir en volière : mie de pain un peu détremnée, noix, noisettes, amandes douces, graines de chanvre et de millet bien écrasées, presque tout lui est bon ; seulement il convient toujours de mêler avec ces aliments quelques fruits fondants, entre autres ceux de la ronce, du framboisier, du mûrier et du cerisier, puis des vers, des insectes, des larves de vers à soie et de petits morceaux de viande très-fraîche. En automne, sa chair est souvent couverte de graisse et est d'un goût non moins exquis que celle de la *Grive de Vignes* ; d'ailleurs, à cette période, le Rouge-Gorge se nourrit presque des mêmes fruits que

cette dernière, fruits qui lui donnent une saveur toujours agréable.

93.—Rubiette Gorge-Bleue (*Ruticilla Cyanecula*).

Noms vulgaires : *Petto Blu*, la Gorge-Bleue.

La Gorge-Bleue (Buff.).—*Sylvia Cyanecula* (Meyer).—La Rubiette Gorge-Bleue (Cuv.). — Fauvette Gorge-Bleue (*Sylvia Suecica*), Vieill. — Bec-Fin Gorge-Bleue (*Sylvia Suecica*), Temm. — *Pett' Azzurro* (Savi). — Rubiette Gorge-Bleue (*Ruticilla Cyanecula*), de S.-Longch. : Faune Belge.

Cette Rubiette a la taille plus svelte, les tarses plus élevés et la tête un peu plus allongée que le *Rouge-Gorge*.

Sa longueur, dans l'âge adulte, est de 16 cent.

Le mâle adulte, en plumage de noces, à son retour au printemps dans nos climats, est réellement l'un des volatiles les plus riches en couleurs. Il a la gorge, le devant du cou d'un bleu d'azur qui lui a valu sa dénomination : au centre de cette couleur est une tache d'un blanc pur et brillant, puis, au-dessous du bleu, soit sur le haut de la poitrine, s'étend une bande arquée, d'un noir mat ; vient ensuite une étroite bande blanche, qui manque quelquefois ; elle est suivie d'une autre plus large, d'un roux orangé. Le ventre, l'abdomen sont blancs ; les parties supérieures d'un brun foncé, teinté de cendré sur le bord des plumes ; les joues du même et mêlées d'un peu de roussâtre ; les sourcils d'un blanc sale ; les penes des ailes d'un brun noirâtre, bordées de gris brun ; celles de la queue d'un roux vif sur les deux

tiers de sa partie supérieure et noirâtres à l'extrémité, sauf les deux pennes du milieu qui sont totalement de la dernière couleur. Le bec, l'iris et les pieds sont noirâtres.

Les *vieux mâles*, à la même période, ont la bande rousse de la poitrine plus vive et plus étendue ; ils sont, en général, privés de la tache blanche qui brille chez les *adultes*, au milieu de la gorge : cet état d'âge se trouve assez facilement chaque année en Suisse et en Savoie.

La *femelle adulte* est faiblement teintée de roussâtre sur le brun des parties supérieures, spécialement sur les couvertures alaires ; elle porte de chaque côté du cou une bande longitudinale, d'un noir approchant un peu du bleu. La gorge, chez elle, est d'un blanc sale, et l'espace qu'occupe dans le *mâle* la tache blanche et argentée, se trouve remplacé par la continuation du blanc de la gorge qui est quelquefois teint très-légèrement de roux sur cette partie ; le reste de la poitrine est successivement traversé par des zones irrégulières de bleu, de noir, de blanc et de roux.

Les *jeunes, au sortir du nid*, ont déjà le roux sur les pennes caudales ; mais la gorge, le devant du cou et la poitrine sont blanchâtres et mouchetés de brunâtre ; les sourcils et les joues nuancés de roussâtre.

Après la mue qui s'effectue au commencement

d'août, les *jeunes mâles* prennent un peu de bleu de chaque côté de la gorge et sur la poitrine ; ils ressemblent beaucoup par le reste du plumage aux *femelles adultes*. On parviendra pourtant à les en distinguer facilement par le liséré blanc qu'ils portent à l'extrémité des plumes formant la bande transversale bleue et noire de la poitrine, et par les mouchetures grisâtres ou noirâtres que l'on remarque sur la bande rousse qui suit les deux premières.

Les *femelles du même âge* varient beaucoup : les unes ne prennent, *après leur première mue*, sur la poitrine, qu'une seule bande noirâtre et à peine un peu de roux en dessous ; les autres acquièrent sur cette partie, d'abord une large bande noire qui tire quelquefois, à l'origine des plumes, sur le bleuâtre, ensuite une autre bande blanche assez étroite, puis une troisième d'un roux bordé de blanchâtre ou de brun foncé, suivant les sujets ; d'autres enfin n'ont qu'une bande d'un noir cendré sur le haut de la poitrine et le reste de cette partie tacheté longitudinalement de la même couleur.

Cette Rubiette n'est pas rare en Savoie à l'époque de ses passages du printemps et de l'automne. Cependant beaucoup de chasseurs ne la connaissent pas, et d'autres la croient excessivement rare ; c'est d'ailleurs un oiseau difficile à remarquer, parce qu'il reste silencieux pendant la plus grande partie de la journée et se tient presque continuellement à

terre dans les fourrés. Il niche en très-petit nombre au pays : habituellement deux, trois ou quatre paires au plus se reproduisent tous les ans dans les broussailles qui bordent le torrent de Laisse, aux environs des marécages de Bissy et de la Motte-Servolex. J'en ai également remarqué, en été, dans quelques régions boisées et très-humides des montagnes qui avoisinent Chambéry, surtout à Apremont et Entremont, auprès du hameau de Coche.

Le Gorge-Bleue nous arrive ordinairement seul ou un à un dès le 25 mars, ou bien aux premiers jours d'avril, selon que le printemps est plus ou moins retardé. Le mâle paraît d'habitude le premier et quelques jours avant la femelle. On est toujours sûr de le rencontrer sur la lisière de la plupart de nos bois inférieurs, et principalement le long des haies épaisses, dans les oseraies et les broussailles qui recouvrent les bords des rivières, des ruisseaux, des prairies où il se répand en outre jusque dans les herbes qui entourent des amas d'eau dormante.

Il s'y montre comme le *Rouge-Gorge* d'un naturel solitaire, et très-familier. Presque toujours à terre occupé à se nourrir, il se laisse approcher de très-près. Vient-on à passer dans le lieu qu'il hante, on le voit courir devant soi avec légèreté, relevant et étalant ses pennes caudales ; par moment il s'arrête tout à coup dans sa course, regarde brusquement en arrière pour voir venir son monde, et

se remet à courir dès qu'il l'aperçoit à quelques pas de lui. Il lui arrive souvent de parcourir de cette manière, quelquefois aussi en s'aidant des ailes qu'il tient alors entr'ouvertes, un long espace de terrain; il ne revient guère sur ses traces que lorsqu'il se voit déjà éloigné du lieu de son canton où il se plaît le mieux; mais auparavant, il a ordinairement soin de se tenir caché au pied d'un buisson fourré pendant que l'on passe devant lui.

On remarque, vers le 15 avril, les Gorges-Bleues plutôt appariés que solitaires, car les femelles, qui passent les dernières chez nous, y sont à cette époque aussi communes que les mâles. Cependant, à la fin du mois, ils ont presque tous abandonné notre pays, il n'y reste plus alors que quelques paires qui se cherchent, dans des endroits boisés et marécageux, un lieu propice à leurs amours. Elles y sont à peine établies que les mâles perchés à l'extrémité d'un rameau, font entendre dès l'aube et à l'approche de la nuit, un ramage doux, mais qui n'a rien de remarquable. Pour s'ébattre alors, et pour charmer leurs compagnes, ils s'élèvent presque verticalement en l'air en chantant et se laissent retomber d'aplomb, quelquefois en faisant une pirouette, jusqu'à terre ou sur le buisson d'où ils ont pris l'essor. Si lorsqu'ils sont sur le sol occupés à prendre nourriture, ils entendent leurs femelles qui les rappellent, ils s'arrêtent

à l'instant même, écoutent afin de reconnaître le lieu d'où vient le cri de ralliement et y courent précipitamment, les pennes de la queue étalées en éventail, très-relevées sur le dos, et quelquefois en poussant un faible cri (*thuit*).

Le mâle et la femelle, dans cette espèce, travaillent à la construction de leur nid vers le 8 ou le 12 mai; ils le composent assez grossièrement en dehors avec des feuilles, des herbes sèches, de la mousse et des racines flexibles, qu'ils recouvrent, avec plus de soin en dedans, de brins d'herbes, de paille très-fine, de poils et de plumes. Posé à terre, comme celui du *Rouge-Gorge*, parmi les racines, au pied de quelques broussailles, ou bien au milieu d'une touffe d'herbes ou de jeunes pousses de saules, ou même dans des arbres creux ou sur de vieux troncs moussus abrités par quelques feuilles, ce nid renferme cinq ou six œufs, d'un bleu tendre, quelquefois d'un bleu verdâtre, surtout pendant leur fraîcheur dans les collections, et toujours sans taches. Ils ont 1 cent. 6-7 mill. de longueur sur 1 cent. 3 mill. de diamètre. Le mâle, sans doute pour plaire à sa compagne qui couve, chante près d'elle, le matin au bout d'une branche et à l'ombre pendant la chaleur du jour. Lorsqu'elle quitte les œufs pour se distraire un instant ou se procurer quelque aliment, il l'accompagne, se tient ordinairement à quelques pas derrière elle, pendant qu'elle

cherche sa nourriture sur le sol , puis il la ramène à sa couvée.

Vers le 15 juillet, les petits de cette Rubiette vivent déjà seuls et du produit de leur chasse ; répandus dans les broussailles, dans les herbes, sur les abords des bois humides qui avoisinent le lieu de la nichée, ils courent à terre aussi vite que de petits rats, et portent alors, comme les vieux de leur espèce, la queue relevée. Les vers, les chenilles sans poils, les insectes tendres, les mouches, les gros mouchérons forment leurs principaux aliments.

Au mois d'août, les Gorges-Bleues se répandent de préférence dans les champs, surtout dans les avoines, les maïs, les sarrasins et les luzernes, comme dans les vignobles. Ils restent encore à terre pendant tout le jour occupés à chercher, à poursuivre les insectes, et boivent, pour se désaltérer, les gouttes de rosée ou de pluie qui pendent aux feuilles. De temps à autre, le matin et le soir, ils viennent se montrer au sommet d'un arbrisseau, d'un arbre nain ou d'une plante, et y font entendre quelques cris assez semblables à ceux de la *Rubiette Phénicure* (*tuit, tuit*) et qu'ils accompagnent d'un autre cri rauque (*tac, tac* ou *tec, tec*, selon les individus) ; ensuite ils se laissent retomber tout à coup sur le sol, ou bien ils passent d'un vol bas et filé au champ ensemencé le plus près. En parcourant les

champs et les prairies, ils laissent après eux un fumet qui fait quêter vivement les chiens de chasse peu exercés ; aussi leurs maîtres eux-mêmes sont-ils souvent surpris de voir partir à l'arrêt de leurs chiens d'aussi faibles proies.

Le Gorge-Bleue aime beaucoup à se baigner pendant les chaleurs ; quelquefois il se mouille tellement que s'il n'était aussi habile coureur, il lui serait impossible d'échapper à celui qui viendrait alors à le surprendre : c'est ce que j'ai été à même de vérifier plusieurs fois sur les bords du torrent de Laisse, près de Chambéry. Aussi peu défiant que le *Rouge-Gorge*, il donne comme lui dans toute espèce de pièges. Il m'est arrivé de le prendre vivant dans des engins que j'avais tendus pour d'autres volatiles et de le rendre incontinent à la liberté ; mais quelques instants après, il revenait à son premier canton et s'empêtrait encore dans le même piège. Je puis citer entre autres un jeune mâle qui s'est laissé prendre trois fois consécutives dans un trébuchet où je mettais pour appât des larves d'insectes rongeurs : la même chose m'est arrivée au sujet d'un *Rouge-Gorge*. On le conserve assez difficilement en cage, par la raison qu'il est plus insectivore que ce dernier, mais parvient-on à l'y garder, qu'on le voit perdre en peu de temps l'éclat de son beau plumage. En automne, sa chair est très-estimée des gourmets.

Cet oiseau émigre de la Savoie dès le 8 ou le 10 de septembre ; alors et quelquefois sur la fin d'août, plusieurs nous arrivent du Nord et se répandent dans les champs, sur la lisière des bois les plus arrosés, ou le long des haies qui bordent des vergers ou des pâturages. Ceux-ci ne viennent jamais par troupes, mais seuls ou deux à deux, ou à la suite les uns des autres. Ils restent d'ordinaire quelques jours dans nos contrées et en disparaissent insensiblement de très-grand matin ou bien à l'approche de la nuit, pour se réfugier avant le froid dans le Midi. On y trouve encore quelques *sujets*, jusqu'au 10 octobre, spécialement des *jeunes de l'an*, sans doute retardés par la mue ; mais il est toujours rare qu'ils s'y laissent surprendre par les gelées blanches, à moins qu'elles ne soient très-précoces.

94.—Rubiette Suédoise (*Ruticilla Suecica*).

Noms vulgaires : les mêmes que chez la *Rubiette Gorge-Bleue*.

Bec-Fin Gorge-Bleue à Miroir Roux (Temm.), 2^e édit., p. 143. — Bec-Fin Gorge-Bleue à Miroir Roux (*Motacilla Suecica*, *Sylvia Suecica*), Crespon. — *Motacilla Suecica* (Linn.).

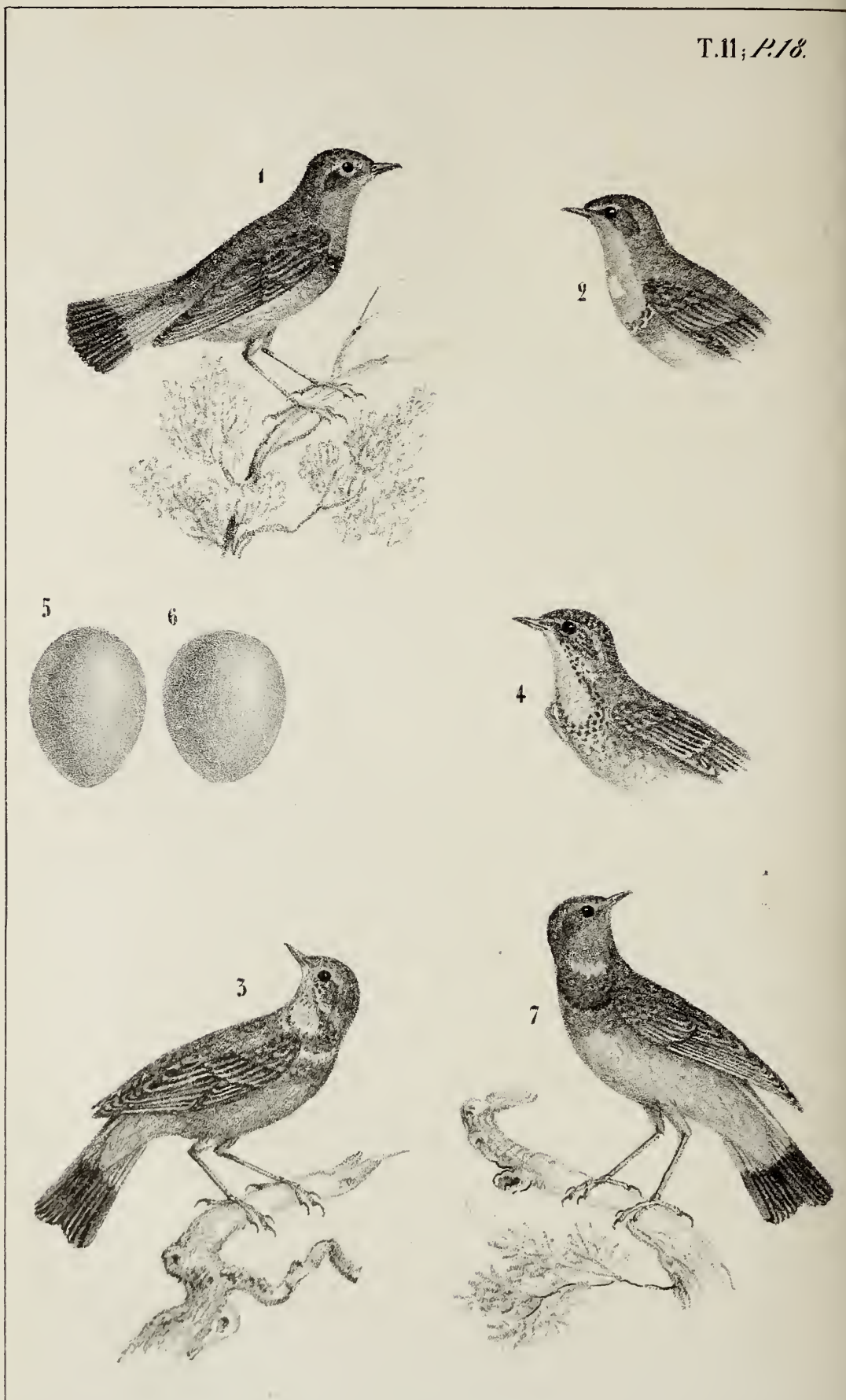
Il est encore douteux si cette Rubiette forme une espèce distincte de la *précédente*, ou bien seulement une race ou une variété constante propre au nord de l'Europe. M. Temminck est d'avis de l'en distraire comme variété locale constante, en lui laissant le nom de *Sylvia Suecica*, et de donner à l'autre,

c'est-à-dire à la *Rubiette Gorge-Bleue*, le nom de *Sylvia Cyanecula*, proposé par M. Meyer.

Son plumage est semblable à celui de l'espèce précédente sur toutes les parties supérieures du corps ; seulement, le roux de la queue , sur les deux sujets de ma collection, me paraît plus vif, et le noir de la même partie un peu plus profond. Au centre du bleu d'azur de la gorge et du devant du cou est un grand espace d'un roux ardent, au lieu d'un blanc pur et brillant comme chez le *Gorge-Bleue* : c'est en quoi consiste la principale différence entre ces deux volatiles. La partie supérieure de la poitrine est d'un bleu noir qu'une étroite bande blanche, qui disparaît souvent *au printemps* par la mue riptile, sépare du roux foncé du bas de la poitrine. Le reste du plumage est en tout semblable à celui du *Gorge-Bleue*. La taille est aussi la même.

M. Temminck dit qu'il paraît que les *vieux mâles* de cette race perdent le miroir roux de la gorge, absolument comme l'autre perd le miroir blanc. Si ce fait est certain, il me semble presque impossible de pouvoir distinguer dans cet état d'âge les *mâles* des deux races.

Il est probable que l'on doit rapporter à celle de cet article quelques *jeunes Gorges-Bleues* qui portent, à l'époque de leur passage d'automne dans notre pays, un peu de roussâtre clair jusqu'au centre des plumes de la gorge, et précisément à la place



LITH. DE FERRON, ORNITHOLOGIE

- 1 Rubiette Gorge-Bleue, vieux mâle au printemps; $\frac{1}{3}$ gr. nat.; P. 501.
 2 " " mâle adulte au printemps. — 5, jeune mâle en automne; $\frac{1}{3}$ gr. nat.
 4 " " jeune femelle en automne. — 5, 6 Œufs de l'espèce; gr. nat.
 7 Rubiette Suédoise, mâle adulte au printemps; $\frac{1}{3}$ gr. nat.; P. 509.

même que doit occuper, au *printemps suivant*, le *miroir* ou la grande tache blanche ou rousse, placée au milieu de la gorge des *mâles*.

Cette *Rubiette* habite le Nord, notamment la Suède et la Norvège, et s'y propage à la manière du vrai *Gorge-Bleue* dans nos climats. On la croyait restreinte aux contrées septentrionales, mais diverses captures et remarques faites assez récemment sur plusieurs points de la France, de la Suisse et de la Savoie démontrent qu'elle en émigre plus régulièrement qu'on ne le supposait autrefois.

C'est sur la fin d'août et en septembre qu'elle vient se montrer en Savoie ; elle y est ordinairement rare ; du reste, elle n'y paraît guère que solitaire et par intervalle de trois, cinq ou six ans. Je n'ai pas un seul exemple à signaler pour établir son apparition dans nos contrées au printemps, à l'époque du premier passage du *Gorge-Bleue*. Elle se plaît dans les mêmes lieux que lui, soit dans les champs ensemencés soit dans les fourrés qui bordent les prairies ou les marécages, et s'y nourrit également à terre et des mêmes aliments. Son cri de rappel est encore le même : *thuit*, quelquefois répété à plusieurs reprises, comme chez la *Rubiette Phénicure*. Je n'entrerai pas dans d'autres détails pour décrire les mœurs et les habitudes de cet oiseau, car elles m'ont toujours paru analogues à celles de l'espèce précédente.

95.—**Rubiette Rouge-Queue** (*Ruticilla Tithys*).

Noms vulgaires : *Pethiou Passeraz Solistère* (Petit Moineau Solitaire), Queue-Rousse Noire, *Cavaroux*, Charbonnier, Ramoneur. Au Mont-Cenis : *Cásse* ou *Cássaz*, pour le même motif signalé à l'article du *Crave d'Europe* et de l'*Accenteur des Alpes*, pag. 140 et 275 de ce tome.

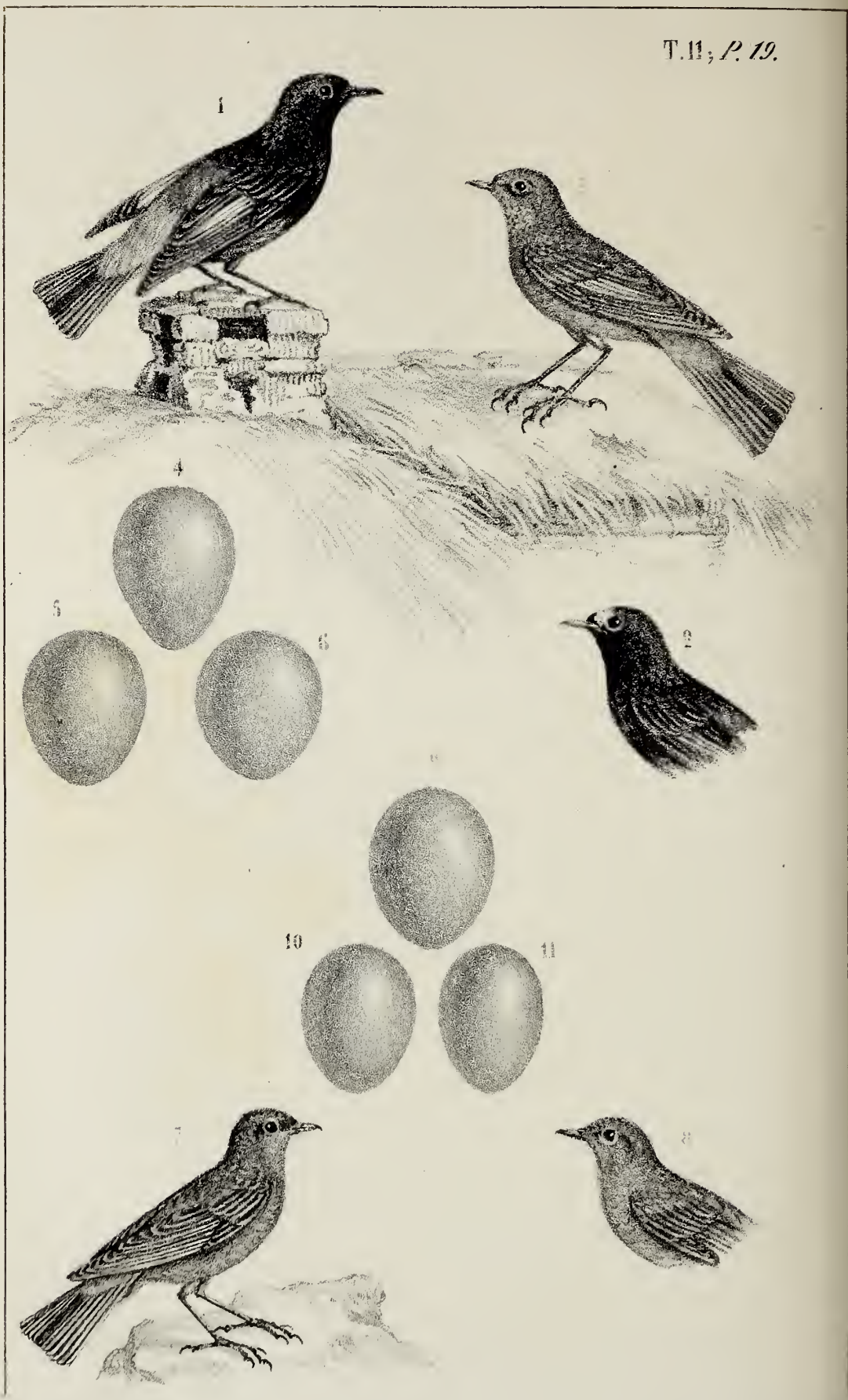
Le Rouge-Queue (Buff.). — La Rubiette Rouge-Queue (Cuv.). — Fauvette Tithys (*Sylvia Tithys*), Vieill. — Bec-Fin Rouge-Queue (*Sylvia Tithys*), Temm. — *Codiroso Spazzacammino* (Savi). — Rubiette Rouge-Queue (*Ruticilla Tithys*), de S.-Longch., Faune Belge.

Il ne faut pas confondre cette espèce, à laquelle on a donné le nom de *Rouge-Queue*, avec la *Rubiette Phénicure* que je décris au n° 97, et qui est la vraie *Queue-Rousse* des chasseurs. Celle de cet article, qu'on nomme vulgairement *Charbonnier* et *Ramoneur*, parce qu'elle se tient, quand elle se trouve dans les villes, au bout des cheminées où elle se plaît à ramager, et qu'elle se loge, dans la campagne, auprès des fours à chaux et des cabanes des charbonniers, est très-facile à reconnaître, du moins le mâle, par le noir qui lui couvre les joues, le devant du cou et la poitrine.

Sa taille est de 15 cent. 4-5 mill.

Le mâle adulte, en été, est cendré bleuâtre sur les parties supérieures, sauf sur le dos et les scapulaires, où cette couleur se trouve assez fréquemment mélangée d'un peu de noir. Le bord extérieur des pennes secondaires de l'aile est blanc ; le croupion d'un roux vif, de même que la queue, dont les deux pennes intermédiaires sont entièrement brunes. Un noir pur et profond occupe le front, le lorum, les joues, la gorge, le devant et les côtés du cou, ainsi

T. II; P. 19.



del J. Perrin & Charabéry.

J. Werner del et Lith.

- 1 Rubicette Rouge-Queue, mâle adulte en été; $\frac{1}{3}$ gr. nat.; P. 319.
- 2 " " tête d'un vieux mâle en été.
- 3 " " femelle adulte au printemps; $\frac{1}{3}$ gr. nat.—4, 5, 6 Œufs de l'esp; gr. nat.
- 7 Rubicette Caire, mâle adulte en été; $\frac{1}{3}$ gr. nat.; P. 320.
- 8 " " femelle en été.—9, 10, 11 Œufs de l'espèce; gr. nat.

que la poitrine; un cendré bleuâtre règne sur les autres parties inférieures, mais il devient clair sur le milieu du ventre, et passe au blanchâtre sur l'abdomen; les sous-caudales sont d'un roux moins vif que les rectrices. Le bec, l'iris et les tarses sont noirs.

Les *vieux mâles*, à la même époque, ont après le bandeau noir du front un petit espace de blanc ou d'un blanc un peu mêlé de cendré sur le sinciput. On ne remarque guère chez nous que sur les plus hautes montagnes les *sujets* revêtus de cette livrée: j'en ai fréquemment rencontré à la cime d'Hauteran.

Les *femelles* n'ont point de noir au front, ni au cou, ni à la poitrine: elles en ont seulement une petite tache sur le lorum ou l'espace entre le bec et l'œil. Elles sont d'un cendré terne sur les parties supérieures: cette couleur est légèrement nuancée de roux dans leur *première année*. Un cendré plus clair couvre les parties inférieures; il est, comme celui du dessus du corps, faiblement lavé de roux ou de roussâtre, suivant l'âge, et devient blanchâtre en arrivant vers la queue. Les sous-caudales sont d'un roux pâle; le croupion et les penes de la queue, d'un roux moins vif que dans les *mâles*; les penes des ailes et leurs couvertures sont bordées de gris clair.

Après la mue de la fin de l'été, les *mâles* sont très-légèrement frangés de gris roussâtre sur les parties

supérieures et de blanchâtre sur le noir de la tête, du cou et de la poitrine : ces franges disparaissent à l'approche du printemps par la mue raptile, et laissent voir alors le noir et le cendré dans toute leur pureté.

Les *jeunes des deux sexes, au sortir du nid et jusqu'à la mue*, ont l'extrémité des plumes du cou et de la poitrine d'une teinte plus foncée que le centre; ce qui donne à ces dernières parties, à l'aide des nuances qui s'y trouvent déjà, un mélange de gris obscur, de roussâtre et de noirâtre. La bordure des ailes et celle de leurs couvertures sont d'un gris roussâtre.

Après la mue, ils ressemblent beaucoup, jusqu'au printemps, aux *femelles adultes*; mais on les reconnaît toujours aux plumes de la gorge et de la poitrine lesquelles sont noires dans la moitié de leur longueur, puis frangées de gris roussâtre.

La Rubiette Rouge-Queue habite pendant l'été principalement les rochers, les décombres, les lieux remplis de pierres dans nos régions montueuses et nos Alpes. Elle ne reste en Savoie que durant la belle saison; mais on a l'avantage de l'y voir plus longtemps que la plupart de ses congénères : elle y arrive aux premiers beaux jours de mars et s'en éloigne seulement en octobre pour aller passer l'hiver dans des climats plus chauds. On la remarque encore, de certaines années, jusqu'aux premiers

froids, dans le voisinage des habitations, à l'intérieur des villes ou le long des rochers inférieurs et les plus exposés au midi : bien plus, quelques *su-jets*, toujours très-rares, y bravent les rigueurs du froid, comme je me réserve de le signaler encore plus bas.

Cet oiseau est assez commun chez nous. Il arrive ordinairement tout apparié des pays méridionaux, et s'il se montre seul dans un canton, on l'y remarque bientôt avec une compagne, c'est-à-dire deux ou trois jours après qu'il s'y est fixé. Il se reproduit dans les pierrailles, dans les endroits garnis de débris de rocs amoncelés, dans les hauts rochers de nos contrées alpestres, quelquefois aussi dans les gypses et les rocs désagrégés qui sont sur la limite des glaces perpétuelles de nos Alpes. Quelques couples qui s'établissent en plaine ou sur les monts, se propagent sous les toits des hangards retirés, des granges peu fréquentées, dans les fissures des vieux murs, dans les carrières et sur le revers des torrents. Le mâle, avant de se livrer à ses ébats amoureux, semble inviter sa compagne à y prendre part : il laisse échapper, d'abord avec retenue et d'un accent timide, quelques cris faibles et pleins de douceur, puis, prenant bientôt de l'assurance, il les répète avec plus d'expression et de vivacité, tandis qu'il salue à plusieurs reprises la femelle, en fléchissant simultanément devant elle ses tarses et en im-

primant à sa queue, qu'il tient horizontale, un mouvement de droite à gauche. Il renouvelle en outre ces salutations chaque fois que, pendant l'incubation, il lui apporte la becquée sur les bords du nid, tout comme en la revoyant après quelques heures d'absence.

Le mâle et la femelle font leur nid à l'extérieur avec des feuilles tombées des arbres, avec de la mousse, des racines, de la paille et des morceaux de laine ou de linge; ils en matelassent le dedans avec des cheveux, des plumes, des poils ou des brins d'herbes très-fines. La femelle pond vers le 15 ou le 20 avril en plaine et sur les collines, seulement en mai dans les régions montagneuses, quatre à six œufs d'un blanc pur et lustré. Leur longueur en moyenne a 1 cent. $7\frac{1}{2}$ -9 mill., sur un diamètre de 1 cent. 3 mill. Pendant qu'elle les couve, le mâle, perché près d'elle sur l'extrémité d'une pierre ou d'une roche, quelquefois au sommet d'une branche sèche, ne cesse de redire son ramage: c'est une espèce de chant simple, composé de notes aiguës et mêlé d'accents tristes; il imite un peu le bruit que font de très-petites pierres en roulant du haut d'un roc (*fitfittzittsizaxé*). Son cri le plus ordinaire, qui est aussi celui de ralliement, ne consiste qu'en un petit son sifflé (*suit, suit*): dans les moments de colère, l'oiseau change de ton et prononce souvent *fit qua, fit qua qua*.

Le Rouge-Queue fait habituellement deux pontes par an, sauf dans les Alpes, où il se borne le plus souvent à une seule nichée ; d'ailleurs, il s'y propage toujours un mois plus tard que dans les régions inférieures, à cause de la neige qui les recouvre encore au printemps, quand il y parvient avec sa compagne. S'il cherche à se reproduire dans le même canton où s'est faite sa première couvée, il en chasse, dès qu'il rentre en amour, tous ses petits qui commencent à manger seuls, et dix jours après leur expulsion, la femelle y couve de nouveau. Au contraire, quand il se retire pour sa deuxième ponte dans une région plus élevée que la précédente, il les laisse tous dans le premier district ; on les y retrouve en effet de temps en temps réunis ensemble, surtout le matin, lorsqu'ils cherchent leur subsistance.

Au mois d'août, les Rouges-Queues se font remarquer dans nos montagnes de hauteur moyenne ainsi que dans nos Alpes, tantôt par couples, ou tout à fait solitaires, tantôt par petites bandes de cinq, six ou huit *sujets*, et même davantage. Dans ce cas, ils volent à la file les uns des autres parmi les rocailles et les taillis qui les avoisinent, s'y nourrissant d'insectes, de petits vers qu'ils vont aussi chercher sur le revers des torrents et des chemins, auprès des mares et dans les clairières, de mouches et de gros moucherons qu'ils poursuivent et attrapent

au vol, ou de très-petits orthoptères qu'ils gobent à terre dans les prés. De temps en temps, ils recourent aux baies de myrtille et de framboisier, aux fruits sauvages sur la lisière des bois; ils vont même s'accrocher par les pieds contre les rocs ou les grosses pierres pour en extraire les larves, les chrysalides et les insectes qui logent dans leurs fentes.

C'est au commencement de septembre que cette Rubiette descend des montagnes et arrive sur les collines. Elle y recherche encore les rocailles, les lieux très-pierreux et parsemés d'arbrisseaux, ainsi que le voisinage des ruisseaux, des cascades ou des sources, où elle trouve d'ailleurs facilement l'occasion de s'alimenter avec des vers ou des vermis-seaux, dont elle est toujours avide. On la voit paraître le matin dans la plaine, principalement sur les terres fraîchement labourées où l'attirent encore les vers; de là, volant de buisson en buisson ou d'un champ à l'autre, elle retourne avant la chaleur sur les monts ou les collines. Rencontre-t-elle, en visitant quelque lieu, un tertre, un brin de chaume droit ou une verge, elle se pose à son extrémité en donnant à sa queue, qu'elle porte horizontalement, une légère secousse de droite à gauche, qu'elle répète deux ou trois fois de suite en se rebaissant et se relevant tour à tour avant de reprendre son vol.

Les Rouges-Queues émigrent de notre pays vers la mi-septembre, et seulement aux premiers

jours d'octobre quand le mois de septembre a été beau. Il se fait alors chez nous un passage de ces oiseaux toujours plus abondant que celui du printemps. Les premiers qui nous quittent ont souvent l'habitude de se réunir par petites sociétés quelques moments avant leur départ ; tels sont ceux qu'on rencontre le jour répanus çà et là le long des haies ou sur la lisière des bois, comme dans les terrains pierreux et couverts de taillis, où on les voit jusqu'au soir, deux ou trois heures avant le coucher du soleil, se suivre de près en volant d'un arbuste ou d'un petit monticule à l'autre. Ils prennent ensuite leur vol jusqu'à la nuit, qu'ils passent dans les fourrés ou les rochers, selon les localités où ils sont alors forcés de s'abattre. Les autres partent seuls ou deux ou trois ensemble. Quelques-uns restent pendant l'hiver chez nous, et ne s'écartent guère des lieux habités ni de la proximité des fours à chaux et des charbonnières ; on les y retrouve effectivement encore solitaires ou par paires, mâle et femelle, à la fin de l'hiver. Mais pour qu'ils puissent se plaire dans ces lieux, il faut qu'ils y trouvent la tranquillité et des aliments. Quand on ne cherche pas à leur nuire dans leur canton habituel, on les y observe tout le jour. A l'approche de la nuit, ils se retirent sous les toits, dans des poutres creuses, dans des cavités de murs et dans les cheminées. Le lendemain, au point du jour, on les

voit déjà chercher leur vie à terre auprès des écuries et dans les balayures, sous les hangards voisins des chantiers où ils se nourrissent avec les débris que les ouvriers laissent après leur repas ; parfois ils chassent aux araignées le long des murs et se repaissent même des mouches et des moucheronnets séchés qu'ils trouvent dans leurs toiles. Quoiqu'ils habitent souvent, même en été, le voisinage de l'homme, ils se laissent assez difficilement approcher, si ce n'est dans les temps de neige ou par un froid très-vif. Leur chair, quand elle est grasse en automne, est un bon manger.

96.—Rubiette Caire (*Ruticilla Cairii*), DEGLAND.

Noms vulgaires . comme chez l'espèce précédente, avec laquelle elle est confondue.

C'est à M. Caire, observateur consciencieux et plein de zèle, que nous devons la connaissance de cette Rubiette, que M. Degland lui dédia à juste titre.

Le mâle, dans l'âge adulte, diffère beaucoup de celui du *Rouge-Queue* décrit à l'article précédent ; mais les femelles des deux espèces sont très-faciles à confondre.

La taille de la Rubiette Caire est, dans les deux sexes, de 14 cent. 3-5 millim., par conséquent de 8 à 10 millim. de moins que chez le *Rouge-Queue*.

Le mâle, à tout âge et dans toute saison, n'a

jamais du noir au front ni à la gorge et à la poitrine comme ce dernier ; il est un peu blanchâtre à la gorgerette ainsi qu'autour des yeux. Toutes les parties supérieures sont d'un gris terne mêlé d'un peu de cendré ; les rémiges brunes, bordées de cendré, de même que leurs couvertures. Il a la gorge, le devant du cou et toute la poitrine d'un gris cendré moins foncé que celui du dessus du corps ; le milieu du ventre et de l'abdomen d'un blanc sale ; les couvertures inférieures de la queue d'un roux blanc, mais les supérieures et les plumes caudales d'un roux aussi vif que chez le *précédent*. Le bec, l'iris et les tarses sont également noirs.

La *femelle* a les couleurs des parties inférieures, des sous-caudales, des plumes de la queue d'une teinte plus pâle, et le liséré des ailes et des tectrices moins apparent que dans le *mâle*.

Les *jeunes mâles*, après leur mue de la fin de l'été, sont entièrement gris sur la gorge et la poitrine ; c'est par là qu'ils diffèrent essentiellement des *jeunes* de l'espèce précédente qui ont les plumes de ces parties largement frangées de gris roussâtre, et noires dans la moitié de leur longueur.

La Rubiette Caire habite les basses Alpes, où M. Caire en fit la découverte, quelques parties alpestres du Dauphiné et de la Savoie. Elle est chez nous partout plus rare que la *Rubiette Rouge-Queue* avec laquelle on l'y confond encore : pres-

que tous les oiseleurs la prennent en effet pour le *jeune* ou pour la *femelle* de cette dernière. Elle nous arrive dans le mois de mars une à une ou déjà apparée; mais comme les neiges envahissent encore les régions moyennes de nos montagnes où elle se plaît d'ordinaire, elle se fixe alors dans les villes et les bourgs, dans les décombres, les carrières et les rocs qui les avoisinent, pour y faire sa première couvée. Habituellement quelques paires se reproduisent chaque année à Chambéry dans des creux de vieux murs, dans ceux surtout du Grand Séminaire et des maisons les plus élevées de la rue Croix-d'Or, puis autour des rocailles de l'ancien fort de Montmélian, dans les ruines de l'antique château du Bourget, dans les pierrailles de la base du Mont-du-Chat, dans les carrières de Lémenc, etc., etc. La femelle y pond au commencement d'avril; mais sitôt après l'éducation des petits de la première nichée, soit vers la mi-juin, le couple gagne des régions plus élevées, où il choisit encore pour demeure les endroits habités, l'extérieur des murailles des plus hautes maisons des villages, les clochers ainsi que les rochers qui en sont rapprochés : à peine s'y trouve-t-il établi qu'il se livre de nouveau à l'acte de la reproduction. Le mâle et la femelle se servent pour la construction de leur nid des mêmes matériaux que le *Rouge-Queue*, et lui donnent en l'achevant une forme tout aussi grossière. La ponte se compose de cinq ou six

œufs à la première couvée, de quatre ou cinq à la seconde : ils sont constamment moins gros que chez ce dernier, tantôt presque arrondis, tantôt obtus aux deux extrémités et entièrement d'un blanc pur et luisant. Leur longueur est de 1 cent. 7 millim., sur 1 cent. 2-3 millim. de diamètre.

Cette Rubiette a la plupart des habitudes de la *précédente*, et se nourrit comme elle de vers, de larves, de chenilles, d'insectes et de petits fruits sauvages. Elle a son cri de rappel, son chant mélancolique d'été et ses cris de colère ; mais sa voix est habituellement plus faible. Elle a aussi dans la queue le même mouvement horizontal de droite à gauche. Pour chanter l'amour pendant son séjour dans les lieux habités, elle se fixe sur le comble d'un édifice ou d'une tour, sur la croix du clocher le plus près de sa demeure, ou bien au bout d'une girouette ou d'une cheminée. Elle paraît toujours moins timide, moins sauvage dans le voisinage de l'homme, que dans les localités où elle en vit éloignée. Elle émigre de nos contrées en même temps que le *Rouge-Queue* ; mais un petit nombre, composé spécialement de *jeunes de l'année*, reste habituellement chez nous pendant l'hiver : on les rencontre le plus souvent solitaires et logés dans de vieilles constructions, ou bien auprès des usines, des grandes fermes et des basses-cours, où ils cherchent leur vie jusque dans les

égouts, sur les fumiers et dans les lieux où l'on dépose la nourriture des volailles et des animaux domestiques. Quoiqu'ils habitent souvent la même localité que le *Rouge-Queue*, on ne les y voit jamais faire société ensemble : ils ont chacun leur refuge à part ; ils y passent toute la nuit et une grande partie de la journée, et encore se voient-ils fréquemment obligés d'en défendre l'entrée aux *Moineaux* qui s'obstinent à venir s'y présenter chaque soir pour y loger à leur tour.

97.—Rubiette Phénicure (*Ruticilla Phœnicurus*).

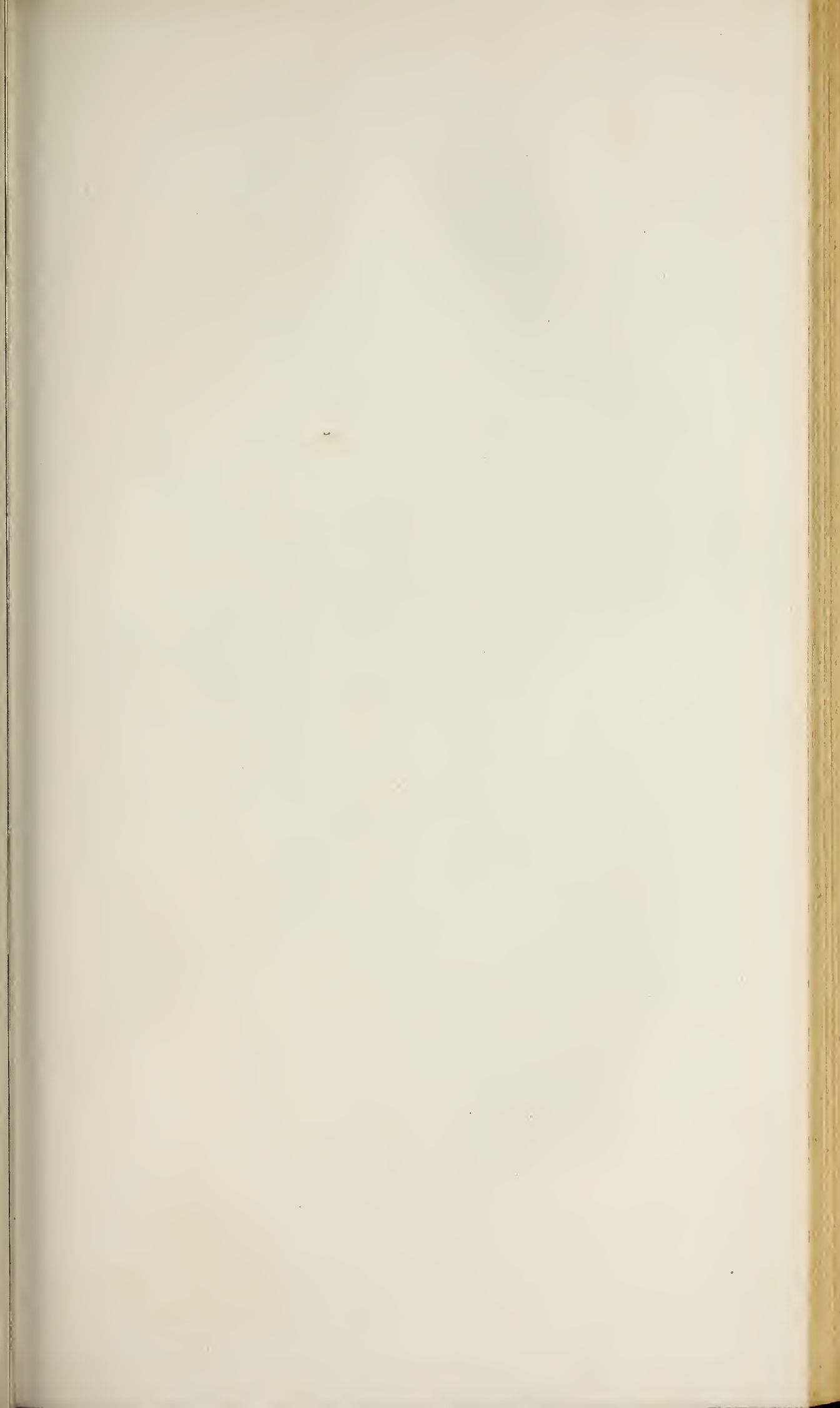
Noms vulgaires : Queue-Rousse, *Cavaroux*, *Cavarosse*.

Le Rossignol de Murailles (Buff.).—La Fauvette Rossignol de Murailles, ou Gorge-Noire (Cuv.).—Fauvette dite Rossignol de Murailles (*Sylvia Phœnicurus*), Vieill.—Bec-Fin de Murailles (*Sylvia Phœnicurus*), Temm.—*Codiroso* (Savi).—Rubiette Phénicure (*Ruticilla Phœnicurus*), de S.-Longch. Faune Belge.

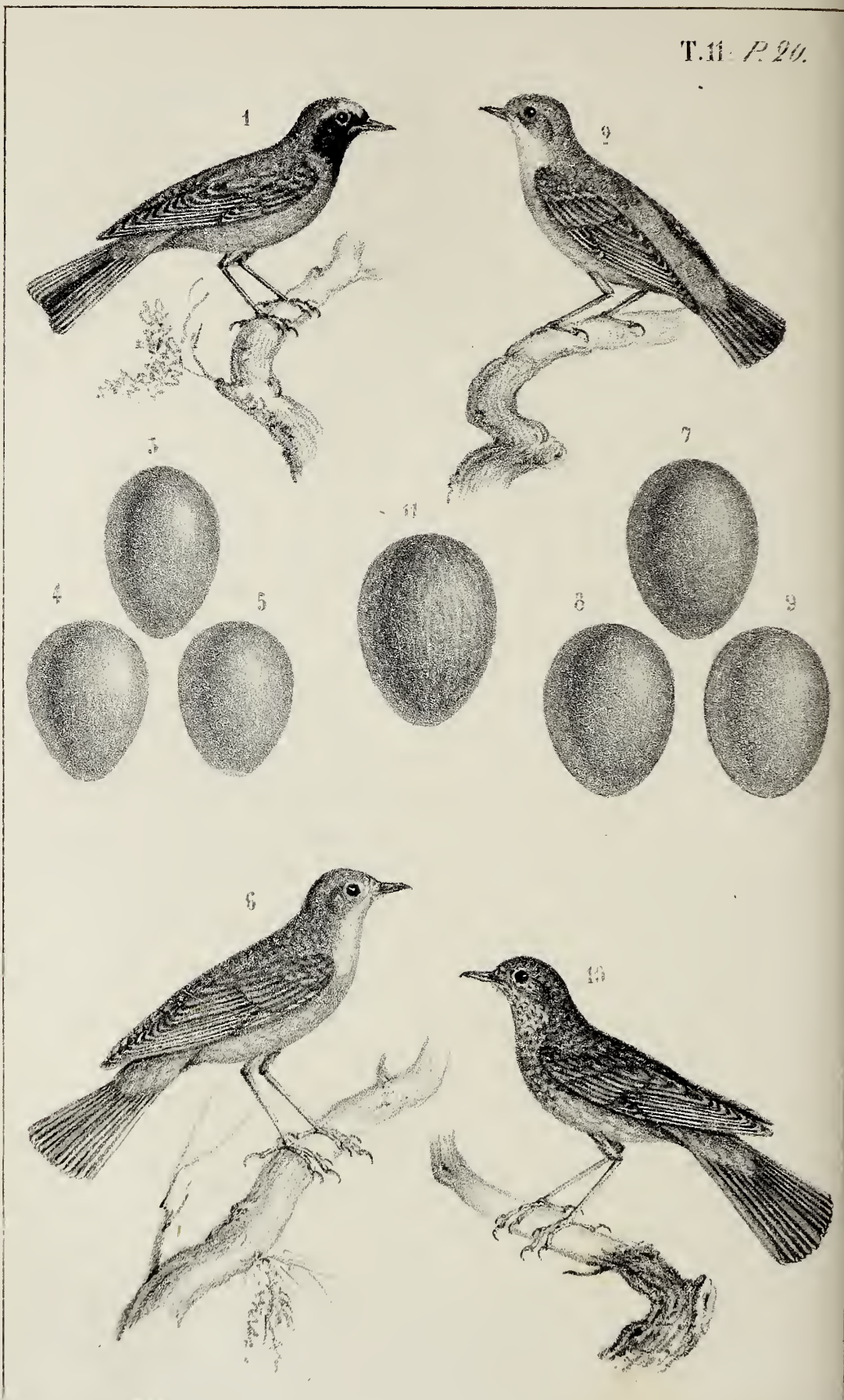
Cette Rubiette, dont la *femelle* est la vraie *Queue-Rousse* des oiseleurs, a 14 cent. 5-6 mill. de taille.

Le *mâle* est très-différent de la *femelle* ; c'est pour cela que plusieurs de nos chasseurs ne les croient pas de la même espèce.

En plumage de noces, il a le front et les sourcils blancs, la racine du bec, les joues, les lorums, la gorge, les côtés et le devant du cou d'un noir profond. Il est d'un cendré bleuâtre foncé sur la tête et le dessus du corps ; d'un roux vif sur la poitrine, les flancs, le croupion et les rectrices, excepté



T. II. P. 20.



Lith. J. Perrin libr. E. dit. à Chambéry.

J. Werner del. Lith.

- 1 Rubiette Phénicure, mâle en livrée de nocces; $\frac{1}{3}$ gr. nat. ; P. 324.
 2 » » femelle adulte en été; $\frac{1}{3}$ gr. nat. — 3, 4, 5 Oufs de l'espèce; gr. nat.
 6 Rubiette Rossignol, mâle adulte; $\frac{1}{3}$ gr. nat.; P. 335.
 7, 8, 9 Oufs de l'espèce; gr. nat.
 10 Rubiette Philomèle, mâle; $\frac{1}{3}$ gr. nat.; P. 344. — 11 Ouf de l'espèce; gr. nat.

sur les deux intermédiaires qui sont entièrement brunes, de même que les pennes alaires. Le milieu du ventre est blanc, et les couvertures inférieures de la queue sont d'un roux clair. Le bec est noir, jaune à sa commissure. L'iris et les tarses sont noirâtres.

La *femelle adulte* a 2 mill. de moins de taille que le *mâle* ; elle ne porte ni du blanc sur le front ni du noir sur la gorge et le devant du cou comme lui. Elle a les parties supérieures d'un gris nuancé de roux clair, avec les grandes couvertures des ailes bordées de roussâtre ; la poitrine, les flancs sont aussi roussâtres ; la gorge et le ventre blanchâtres. Il paraît que dans un *âge très-avancé* elle se colore d'un peu de noirâtre sur la gorge, qui se trouve alors tachetée de roussâtre.

Après la mue de la fin de l'été, les mâles ont le noir de la gorge et du cou, le roux de la poitrine et des flancs, striés de blanchâtre ; le cendré bleuâtre des parties supérieures est frangé de gris roussâtre ; les ailes sont bordées de roussâtre, et le blanc du front ne s'aperçoit qu'avec peine ; mais *au printemps*, toutes ces franges tombent par l'effet de la mue raptile et laissent pures les couleurs de ces différentes parties du corps.

Les *jeunes, au sortir du nid, jusqu'à la mue du mois d'août*, sont mouchetés d'un gris sale et de roussâtre, sur le dessus comme sur le dessous du

corps. Ils ont sur l'abdomen un espace de jaunâtre qui se fonce en arrivant vers la queue.

Après la mue, les jeunes mâles ressemblent aux adultes à la même époque ; mais ils sont généralement plus maculés de blanchâtre sur le noir et le roux de leur livrée, et ils ne portent point encore du blanc au front : c'est au printemps suivant qu'ils acquièrent cette couleur en perdant, comme ces derniers, leurs franges blanchâtres et roussâtres.

Cet oiseau est commun dans presque toute l'Europe. Il commence à paraître en Savoie, où il se trouve tous les ans plus abondant que le *Rouge-Queue*, vers le 20 ou le 25 mars. Il n'y arrive jamais par troupes, mais seul ou l'un après l'autre et quelquefois deux à deux, c'est-à-dire appariés. Ce sont les mâles qui se montrent ordinairement les premiers sur la lisière des bois, dans les lieux fourrés et humides, le long des haies qui bordent les routes, les champs, les vergers, et dans les jardins. Les petits fruits secs restés sur plante, les baies de lierre, les œufs de papillons déposés sur l'écorce des branches, et les petites chenilles encore engourdies dans leurs soies forment, dans ces lieux, leur principale nourriture. Ils sont alors très-maigres et bien différents de leur état d'automne qui les fait souvent rechercher comme un mets succulent, que l'on réserve pour la fin du repas.

Cette Rubiette se plaît pendant l'été spécialement

au nord de notre territoire et à des hauteurs moyennes où elle trouve pour habitation des rochers ou des terrains rocailleux, de petits bois ou des châteaux déserts. Quelques couples restent cependant au printemps près de nous, en ville et à la campagne, et y établissent leur demeure dans de vieux bâtiments, préférant néanmoins ceux qui sont inhabités, dans de grands murs qui tombent en ruine et dans les clochers; quelquefois aussi ils se logent sous les toits des hangards élevés, sous le chaume qui recouvre les habitations rustiques et les fermes, ou bien encore dans des creux d'arbres fruitiers. Dans ces dernières localités, cette Rubiette niche vers le 10 ou le 15 avril, époque à laquelle le *Rossignol* nous arrive et commence à égayer nos bocages par ses chants mélodieux. Au contraire, dans les contrées montagneuses, elle ne s'occupe guère de la nidification avant les premiers jours de mai, ou le 15 ou le 20 seulement, suivant qu'elle y habite des régions plus ou moins reculées. Le mâle chante le matin au lever du soleil, et se tait lorsque la chaleur l'oblige à rechercher l'ombre; il recommence ensuite le soir jusqu'au moment où le soleil disparaît de l'horizon: pour cela, il se retire tantôt sur le haut d'une cheminée, ou bien au comble d'une tour, tantôt à l'extrémité d'un roc escarpé ou à la cime d'un arbre. Son ramage, qu'il répète tant que dure la période des

amours pendant des heures entières, est fort et mélancolique; il l'interrompt par intervalle de son cri habituel *thuit*, qu'il répète également, mais avec plus de vivacité chaque fois que quelque objet l'affecte dans son canton, par exemple lorsqu'il voit sa progéniture en danger : il n'est pas rare alors qu'il fasse suivre ou précéder ce cri de quelques notes rauques et précipitées (*tac, tac, ou tec, tec*).

C'est dans les cavités, les fentes de murs et de rochers, dans les poutres creuses des toits ou des galetas aérés, dans des arbres naturellement creusés que cet oiseau se plaît à poser le berceau de sa race future. Formé grossièrement à l'extérieur avec de la mousse, des herbes et des feuilles sèches, et tapissé en dedans avec des plumes, des poils, du crin, de la bourre et de la laine, ce nid contient cinq ou six œufs allongés, ordinairement pointus au petit bout, et d'un bleu brillant très-légèrement teint de verdâtre et sans taches. En longueur, ils ont 1 cent. 8-9 mill., sur un diamètre de 1 cent. 3 mill. Par leur couleur, ces œufs se rapprochent tellement de ceux de l'*Accenteur Mouchet*, qu'il est réellement difficile de pouvoir les distinguer entre eux, lorsqu'une fois ils sont mêlés; cependant, ceux de la dernière espèce sont constamment moins allongés, plus obtus à l'une des extrémités et moins lustrés. La femelle les couve pendant

seize ou dix-sept jours, tout en recevant du mâle, presque à chaque heure de la journée, des aliments. Celui-ci, pour la charmer, ou plutôt la désennuyer pendant les longues heures de l'incubation, chante près d'elle; de moment en moment il part du lieu élevé d'où il se fait entendre, vient voltiger avec grâce devant elle et en ramageant avec un peu plus de volubilité que quand il était posé. Lorsqu'en apportant à leur nid les matériaux nécessaires à sa confection, le mâle et la femelle s'aperçoivent de quelques visites importunes, ils cessent d'y travailler; et, comme s'ils prévoyaient déjà le sort de leur petite famille quand elle sera en état de faire envie aux dénicheurs, ils quittent en outre le canton et vont s'en chercher un autre dans une contrée plus sûre.

Les petits sortent souvent du nid avant d'être en état de voler assez pour suivre leurs parents; mais alors ils restent dispersés par les rochers ou à la cime des murailles qui menacent ruine, ou bien encore dans les broussailles, et y attendent leurs père et mère qui viennent l'un après l'autre leur donner la becquée. A peine sont-ils capables de voler à leur suite, qu'ils vont avec eux se répandre dans les fourrés, le long des grandes haies et sur la lisière des bois de leur arrondissement. On les rencontre ensemble dans nos montagnes jusqu'au commencement de juillet; dès lors

ils se quittent pour vivre, les uns dans la solitude, les autres par deux, par trois ou quatre à la fois dans un même bois où ils se rallient fréquemment, surtout le matin, pour se livrer, tout en quête de leur subsistance, à quelques excursions aux abords des forêts du canton. Il est cependant à remarquer que les paires qui ont niché en plaine, ou bien à l'intérieur des villes, comme dans les villages situés au pied des montagnes, gagnent aussitôt après l'éducation, qui se termine quelques jours avant celle des familles des couples qui nichent plus tard dans les pays montagneux, les régions alpestres où souvent elles s'adonnent de nouveau, sur la fin de juin, à l'acte de la reproduction.

La Rubiette Phénicure descend des montagnes dès la première semaine de septembre, quelquefois dès le 15 ou le 20 août, suivant que les fraîcheurs sont plus ou moins précoces dans le pays. On la trouve alors partout : dans les champs, surtout dans les maïs où elle se cache pendant le fort de la chaleur du jour, sur les lisières des bois, dans les vignes et les haies, le long des fossés recouverts de broussailles, dans les parcs, les vergers et les jardins. Dans ces diverses localités, elle s'arrête de préférence dans les positions les plus ombragées ou les plus boisées, et en même temps les plus humides ; elle y trouve d'ailleurs facilement sa nourriture, qui se compose de mouches, de che-

nilles, de chrysalides, de vers, d'araignées et de petits fruits doux et fondants, tels que ceux du mûrier, du sureau et de la ronce. Elle s'arrête aussi à terre sur les labeurs frais, ainsi qu'aux bords des mares et des fossés, afin d'y faire la chasse aux petits orthoptères et chercher, en fouillant au pied des arbres dans les fourmilières, les larves des fourmis ; c'est alors que sa chair se couvre de graisse et devient un morceau délicat.

Vers le 10 ou le 12 septembre ces oiseaux sont tout à fait communs dans notre pays. Le nombre de ceux qui sont nés chez nous ou qui y ont séjourné pendant la belle saison se grossit alors considérablement par l'arrivée ou le passage de plusieurs de leurs semblables qui traversent en quelques jours nos contrées pour aller se réfugier avant l'hiver dans des climats chauds. On en découvre souvent plusieurs le long d'une haie ou dans un même bois, et jamais on ne parvient à les rencontrer en troupe, mais volant de buisson en buisson, ou d'une haie à l'autre, à la file les uns des autres : leur naturel solitaire ne se dément pas plus en plaine qu'en montagne, car on leur voit toujours laisser entre eux quelque distance ; et lorsqu'ils partent, c'est encore seuls, ou l'un après l'autre, comme ils sont arrivés au printemps. Ils nous quittent presque tous avant le 15 octobre. Dès cette époque on ne remarque plus en Savoie que quelques *sujets*,

spécialement des *jeunes* des couvées tardives, que la mue ou toute autre crise, quelquefois une masse de graisse, ont empêchés d'émigrer en même temps que les autres : ces derniers partent encore avant les premières gelées, et l'on n'en voit plus pendant l'hiver, comme chez les deux espèces précédentes.

Cette Rubiette n'est pas plus familière que le *Rouge-Queue* ou que la *Rubiette Caire*. Quoiqu'elle fréquente aussi le voisinage de l'homme, et se reproduise quelquefois comme elles jusque sous le toit de son habitation, elle ne sait ni le reconnaître ni lui manifester cet air de familiarité que l'on admire dans le *Rouge-Gorge*, ni lui témoigner sa satisfaction par des chants successifs, ou seulement par des mouvements gracieux, comme plusieurs *Fauvettes* qui se fixent auprès de lui dans les bocages. Bien plus, elle paraît toujours triste, même en volière, et si elle chante l'amour, elle le fait encore avec mélancolie. Pour se percher, elle recherche d'ordinaire la branche la plus haute, ou bien la plus sèche et la moins feuillée d'un arbre ou d'un taillis : en s'y posant, elle fait souvent entendre son petit cri flûté (*thuit*), et secoue à chaque instant sa queue horizontalement de droite à gauche. Lorsqu'elle est irritée, ou qu'elle aperçoit un oiseau de proie, elle ajoute à ce cri un autre cri enroué, plus fort et plus prompt, qui articule les mots *tec, tec*, dits à égal intervalle.

98. — Rublette Rossignol (*Ruticilla Luscinia*).

Noms vulgaires : Rossignol, *Rassignol*, *Ranssignolle*.

Le Rossignol (Buff.).—La Fauvette Rossignol (Cuv.). — Fauvette Rossignol (*Sylvia Luscinia*), Vieill. — Bec-Fin Rossignol (*Sylvia Luscinia*), Temm. — *Russignolo* (Savi). — Rubiette Rossignol (*Ruticilla Luscinia*), de S.-Longch. Faune Belge.

La taille du Rossignol est de 17 cent. ; sa mue est simple.

Le *mâle* est d'un brun roux sur les parties supérieures, mais cette couleur est plus vive sur les plumes de la queue. Il a la gorge et le ventre blanchâtres, la poitrine et les flancs d'un gris blanc assez chargé, et les couvertures inférieures de la queue d'un blanc roussâtre. Les tarses sont longs et couleur de chair. Le bec est brun sur la mandibule supérieure, d'une teinte plus claire sur l'inférieure. Les yeux sont grands et noirâtres.

La *femelle* ressemble au *mâle* ; elle a pourtant la queue moins touffue, moins large, lorsqu'elle la déploie, et le roux brun de cette partie moins vif. On peut encore, à l'époque des noces, la distinguer du *mâle*, en observant que ce dernier a l'anus très-chargé et proéminent, et par d'autres caractères non moins tranchés, que je me réserve de faire connaître à la fin de cet article.

En quittant le nid, les jeunes des deux sexes ressemblent beaucoup aux jeunes du Rouge-Gorge jusqu'à la mue : ils sont comme eux mouchetés de roussâtre sur le dessus du corps, de brunâtre sur

le devant du cou et la poitrine ; mais cependant on les reconnaît par leurs plus fortes dimensions, et par le brun roux de leur queue. Quoique cette couleur soit encore moins vive que chez les *adultes* de leur espèce, ils n'en ont pas moins déjà une nuance rousse que l'on ne trouve pas sur la queue des *Rouges-Gorges* : c'est à quoi beaucoup de personnes qui élèvent des Rossignols ne font point attention ; aussi, nourrissent-elles souvent de *très-jeunes Rouges-Gorges* pour des Rossignols, ne s'apercevant guère de leur méprise qu'à la période de la mue, quand ils commencent à prendre du roux sur la gorge et le haut de la poitrine. Il faut convenir que ce qui contribue le plus à induire en erreur, c'est que le *Rouge-Gorge* niche quelquefois à terre, au milieu des tas de feuilles sèches, comme le Rossignol, et que son nid est souvent construit avec les mêmes matériaux.

La Rubiette Rossignol habite la plus grande partie de l'Europe ; mais elle n'y est que de passage durant le cours de la belle saison, et va hiverner dans les régions chaudes de l'Afrique. Partout elle est très-recherchée pour la mélodie de ses chants, et ce qui charme le plus en elle, c'est qu'elle ne se répète pas comme les autres chantres de nos bois ; elle crée à chaque reprise des airs nouveaux ; si elle redit quelque passage, c'est avec une nouvelle accentuation, ou bien avec

plus de force, plus de volubilité et d'agrément.

Cet oiseau, le coryphée de nos bois, est d'un naturel très-solitaire; il part seul en automne, voyage et arrive encore seul au printemps. On le voit reparaître dans nos climats vers le 6, le 8 ou le 12 avril, quand la fin de mars a eu une série de beaux jours, et seulement vers le 16, le 20 ou le 22 du même mois, lorsqu'il a fait froid en commençant. Habituellement les mâles reviennent avant les femelles, et rôdent pour se choisir un canton qui convienne à leur genre de vie, si toutefois ils ne reprennent possession de celui qu'ils habitaient le printemps précédent. Il est d'ailleurs bien rare qu'un Rossignol ne vienne pas s'établir dans le même lieu que lui ou un autre Rossignol avait précédemment choisi pour y passer la saison de l'amour. Ils affectionnent les endroits frais et boisés de la plaine et des coteaux circonvoisins, notamment les taillis, les fourrés des bords des lacs, des étangs, des torrents et des ruisseaux, comme l'intérieur des bois ou leurs lisières arrosées, les bosquets, les parcs, les haies touffues qui servent de clôture aux jardins et aux vergers, enfin tous les lieux où l'on respire une agréable fraîcheur, et qui sont de nature à leur procurer abondamment des vers, des vermis-seaux et des larves, à les faire vivre dans la paix et la tranquillité durant leurs amours. Ils s'y

mettent souvent à chanter le lendemain même de leur arrivée, pourvu que le temps soit au beau, et qu'ils ne se ressentent pas trop des fatigues du voyage. Une fois qu'ils ont commencé à ramager dans un lieu, ils ne cessent de s'y faire entendre le jour et la nuit; c'est aussi là qu'ils attendent qu'une femelle, attirée par leurs chants successifs, vienne répondre à leurs désirs. Ils commencent, comme l'explique Buffon, par un prélude timide, par des sons faibles et indécis, comme s'ils voulaient mettre à l'épreuve leur instrument; mais bientôt, prenant de l'assurance, ils s'animent et déploient toutes les ressources de leur inimitable gosier. On les entend alors à une distance fort éloignée, et la raison pour laquelle leur chant est si estimé et produit tant d'effet, c'est qu'en chantant la nuit, qui est le temps le plus favorable, et en chantant seuls, leur voix a tout son éclat et n'est troublée par aucune autre voix. Ce chant conserve toute sa force, toute son aimable variété jusqu'après l'éclosion des petits de la première couvée, c'est-à-dire jusqu'aux dix premiers jours de juin, puis il diminue tous les jours insensiblement jusqu'à la fin du mois : alors quelques mâles se taisent, mais le plus grand nombre gazouille encore jusqu'au 8 ou 12 juillet; c'est d'ailleurs à cette époque qu'ils commencent à muer, et leurs femelles qui muent en même temps mettent en outre, en pondant

ou bien en couvant pour la seconde fois, fin à leurs amours. Pour toute voix ils ne possèdent plus jusqu'au printemps prochain qu'un cri d'inquiétude, rauque et traîné (*carr* ou *crre*), que le mâle et la femelle jettent en outre tour à tour pendant l'été en voyant leur famille en danger; ils ont aussi un autre cri un peu flûté, mais plus bref que le premier et qui a beaucoup de rapport avec celui de la *Rubiette précédente* : il articule les syllabes *uip*, *uip*, répétées à égal intervalle, un peu vite dans le danger, et en traînant sur la voyelle *u* qui est presque sifflée; mais ce cri est toujours précédé ou suivi du premier, ou seulement entremêlé de quelques sons qui en approchent.

C'est du 25 avril au 6 mai que le Rossignol se met ordinairement à travailler à la construction de son nid. Il le place très-souvent à terre tout près de l'eau, au pied d'une haie ou d'un buisson, ou parmi ses racines, quelquefois sur les rameaux inférieurs d'un arbuste encore recouverts de quelques feuilles sèches tombées en automne, ou bien encore au milieu d'une touffe d'herbes, ou parmi les orties et des feuilles entassées. Avant de poser son travail sur le sol, il se prépare, en grattant la terre ou le sable avec le bec, un petit creux de 4 à 5 cent. de profondeur, puis ensuite il y apporte les premiers matériaux, c'est-à-dire les feuilles sèches, surtout de chêne, de frêne et de tilleul, des herbes gros-

sières et des tiges de plantes qui forment tout l'extérieur du nid : le dedans est au contraire garni avec de petites racines fibreuses, avec de la paille fine et du crin. La ponte se compose habituellement de cinq œufs à la première couvée, de quatre à la seconde ; leur couleur est d'un vert olivâtre foncé, ou d'un brun verdâtre, sans taches ; dans ce dernier cas, le brun domine souvent aux deux extrémités ou seulement sur le gros bout, et le verdâtre au centre ou bien à la petite extrémité. Ils ont pour longueur 1 cent. 8-9 millim., quelquefois 2 cent., et pour largeur 1 cent. 4-5 millim. La femelle reste seule chargée de l'incubation et refuse de couver l'œuf du *Coucou*. Elle quitte deux ou trois fois le jour ses œufs pour aller à la hâte se chercher aux alentours quelque aliment. Pendant son absence de quelques instants, le mâle surveille la couvée d'un arbre voisin. Dès qu'elle revient sur le nid, il se remet à chanter à l'ombre, dans le plus épais feuillage, et la soulage dans les peines de l'incubation par ses chants successifs et très-variés.

Les petits éclosent le seizième ou le dix-septième jour de couvaison, et le nombre des mâles est, en général, dans toute couvée plus grand que celui des femelles. Le mâle aide sa compagne à les nourrir et dès lors ne chante plus aussi fréquemment ; ses instants sont du reste absorbés par les soins qu'il apporte à trouver leur subsistance : il leur

donne en effet tour à tour avec la femelle beaucoup d'œufs de fourmis, de petits vers de terre, des larves, de petits insectes très-tendres. Si quelque importun s'approche d'eux, le mâle se trahit bientôt par ses cris; il le suit en volant d'un arbuste à l'autre, ou bien à terre à la course; mais souvent il sait user de ruse: il vole en avant du dénicheur et du côté opposé à sa couvée, en criant avec force afin de l'attirer vers lui, et sitôt qu'il s'aperçoit que son ennemi prend une autre direction que celle qu'il lui trace lui-même, il redouble par intervalles ses cris enroués *carr* ou *crrre*, pour fixer encore son attention et le détourner de sa nichée; enfin, il ne le perd pas un seul moment de vue tant qu'il le voit occupé à chercher sa progéniture, et quand il se retire il l'accompagne encore, en se plaignant, à quelque distance de son district.

C'est du dix-huitième au vingtième jour de leur éclosion que les petits abandonnent leur première demeure; aussi doit-on choisir vers le douzième ou le quatorzième jour ceux d'entre eux que l'on désire élever pour jouir plus tard de leur mélodie. Il faut en les nourrissant leur prodiguer les soins les plus minutieux, et encore ne réussit-on que rarement à les conserver. Les aliments qui leur conviennent alors le mieux, et qu'il importe de leur offrir par petites becquées au bout d'une brochette, sont les

larves, les vers de farines, les très-petites chenilles dénuées de poils, les œufs de fourmis, la viande fraîche finement hachée et mêlée avec des mies de pain, puis certains fruits, tels que figues et cerises bien mûres. Il est toujours mieux de préférer les petits de la première nichée, car l'on peut encore profiter de quelques jours de chant qui restent aux vieux Rossignols, les plus habiles chanteurs d'une volière ou d'un bosquet très-rapproché du lieu où l'on soigne la petite famille, et lui donner ces coryphées pour premiers instituteurs.

Le Rossignol fait d'ordinaire deux couvées par an en Savoie : la seconde, à laquelle il s'apprête aussitôt que les petits de la première sont en état de se nourrir d'eux-mêmes, a lieu vers le 24 juin ou dans les six premiers jours de juillet. Il la fait encore très-souvent dans le même canton que la précédente, mais jamais dans le même nid dont il ne s'éloigne pourtant guère, à moins qu'il ne se soit déjà vu fréquemment inquieté dans ce lieu. Dès lors, il ne permet plus que ses petits viennent rôder auprès de sa nouvelle demeure ; il les en chasse chaque fois qu'ils s'y montrent. Ceux-ci vivent alors solitaires par les bois et les broussailles des lieux les plus humides.

Au mois d'août, lorsque les *jeunes* de la seconde couvée peuvent voler, leurs père et mère quittent avec eux la solitude des bois afin de se rapprocher

des haies, des bords boisés des rivières, des prairies et des marécages ; c'est là qu'ils trouvent alors en abondance des vers, des insectes de tout genre soit pour leur nourriture, soit pour celle de leur famille, ainsi que des sources, des mares pour se baigner pendant le fort de la chaleur. Vers le 20 ou le 24 août, on les rencontre seuls ou bien encore deux à deux, c'est-à-dire par paires ; mais plus tard, et surtout dès les premiers jours de septembre, on ne les revoit plus guère que solitaires jusqu'à leur départ, qui commence chez nous vers le 8 de ce mois, et finit avant celui d'octobre. Ils partent de nuit ou de très-grand matin. Ceux que l'on tient alors en cage s'agitent beaucoup la nuit ou à l'aube du jour, comme on le remarque encore au printemps, à l'époque de leur retour en Europe.

Quoique timides, les Rossignols sont cependant peu défiants ; aussi parvient-on facilement à les capturer dans divers pièges. On les prend aux gluaux, à la pipée, au trébuchet, sous des reginglettes que l'on place avec appât sur le sol à l'endroit où ils chantent, après avoir remué fraîchement la terre en dessous. Il importe beaucoup que ces reginglettes soient faites avec du taffetas, et non avec du fil ou du crin, de crainte qu'en s'y débattant lorsqu'ils sont pris, ils n'y perdent leurs plumes, ce qui les empêcherait de chanter. Comme il est difficile de distinguer la femelle d'avec le mâle, et

qu'il est encore fâcheux de se donner la peine de les soigner l'un pour l'autre, je crois utile d'indiquer ici les caractères extérieurs les plus tranchés, au moyen desquels on peut encore facilement distinguer les sexes. Les *mâles*, comme je l'ai déjà dit, se reconnaissent par leurs yeux plus grands et leur tête plus arrondie, par conséquent moins effilée que chez les *femelles*; par le bec sensiblement plus long et plus large à sa base; par leur plumage plus vif en couleurs; par leurs pennes caudales plus touffues et plus larges lorsqu'elles sont déployées; enfin, par l'anüs qu'ils ont, seulement à l'époque de l'amour, si gonflé, que parfois il est très-proéminent.

Les Rossignols, réduits à la captivité, aiment à se baigner fréquemment après avoir chanté; aussi ne doit-on jamais les laisser manquer d'eau, surtout pendant les chaleurs, lorsque la vermine les accable quelquefois. Ils aiment à l'excès les vers de farines et leurs larves, et ceux de fumier: ces aliments, ainsi que d'autres non moins échauffants, même l'odeur des parfums, des viandes rôties à la broche, sur le gril ou à la poêle, les engagent à chanter. Les araignées passent pour être un purgatif pour eux; du reste, l'on peut sans danger essayer tous les ans, au printemps, de leur donner ce purgatif à la dose de trois pour le premier jour, de quatre ou cinq pour le second. S'ils ont de la répugnance à les manger, on peut les mêler avec

d'autres aliments ; par exemple , avec de la viande hachée très-finement , avec de la pâte ou des œufs durs , mais alors il convient de doubler la dose : quelques brins de feuilles de chicorée broyées et mélangées avec ces divers aliments ne peuvent aussi que leur être salubres. Mais tout ce qui est salé leur devient nuisible. Pour bien les faire chanter , il faut d'abord les environner de feuillage ou d'un tafetas vert jusque près de la moitié inférieure de leur cage , étendre sous leurs pieds de la mousse fraîche que l'on renouvelle souvent , et éloigner d'eux toutes visites trop importunes. Si ce sont des mâles pris à leur retour au mois d'avril , trois jours suffisent , moyennant des soins , pour les faire chanter , et quelquefois ils chantent dès le soir même ou le lendemain de leur captivité. S'ils ont été pris dans le nid et élevés soigneusement à la brochette , il n'est pas rare de les entendre gazouiller un mois après qu'ils mangent seuls ; c'est alors le moment de leur donner , comme je viens de le dire , d'habiles instituteurs ; car tous les jours ils s'exercent un peu , sauf pendant la mue et l'intensité du froid. Est-on parvenu à les rapprocher à temps de quelque autre habile rossignol , et a-t-on pris soin d'écarter alors de leurs oreilles , tous les chants , tous les cris des autres oiseaux qui auraient pu confusément les frapper en vain , on peut s'attendre à les entendre chanter au premier printemps avec modulation ,

avec des inflexions de voix très-variées. Ils sont encore susceptibles de s'attacher à la personne qui les a élevés, et qui continue de les soigner; bien plus, ils la distinguent à son pas, et annoncent avant de l'avoir vue son arrivée par leur chant, ou bien par la vivacité de leurs mouvements et en trémoussant des ailes, haussant et rebaissant successivement la queue, qu'ils tiennent alors tout étalée.

N. B. La Rubiette Philomèle (*Ruticilla Philomela*¹) habite quelques régions basses de la Suisse, où on la confond avec le *Rossignol*. Il est vrai que je n'ai pas encore réussi à la rencontrer en Savoie; cependant je présume qu'elle peut se trouver quelquefois aux abords du Rhône, surtout à la fin de l'été, lorsqu'elle s'éloigne de la Suisse pour aller à la découverte des climats chauds, où elle passe l'hiver; aussi vais-je la décrire suffisamment pour la faire reconnaître, au cas où l'on viendrait à la remarquer dans notre pays.

Sa taille est de 18 cent. dans les deux sexes.

Le *mâle* et la *femelle* se ressemblent : ils sont d'un gris brun sur les parties supérieures du corps; leur gorge est blanche, mais chaque plume bordée de gris foncé; la poitrine, les flancs sont grisâtres et nuancés de couleur plus foncée. La queue est arrondie, d'un roux terne, conséquemment moins vif que chez le *Rossignol*, et les rémiges sont plus grandes.

Le Philomèle recherche dans les pays qu'il habite les lieux bas et humides, surtout le voisinage des ruisseaux, des marécages où croissent en outre

¹ Bec-Fin Philomèle, Temm. La Fauvette Grand Rossignol, *Sylvia Philomela*, Vieill.

d'épais buissons. Il y niche à la manière du *Rossignol*, son plus proche congénère, et ses œufs, dont le nombre est de quatre ou cinq par couvée, sont d'un brun-olive teint de brun foncé : ils ressemblent tellement à ceux de ce dernier qu'on ne peut guère les en distinguer, quand ils sont mêlés, si ce n'est par leurs dimensions, qui sont plus grandes ; habituellement ils ont 1 mill. environ de plus soit en longueur, soit en largeur. Sa voix est encore plus forte, plus éclatante : chaque phrase qu'il fait entendre en chantant est en effet prolongée près du double de celles du *Rossignol*. Mais ses habitudes sont analogues aux siennes, et il se nourrit comme lui d'insectes ailés, de vers de terre, de larves et de petites baies.

XXXVI^e Genre : FAUVETTE (*Sylvia*).

Les Fauvettes ont le bec droit, grêle, comprimé à la pointe qui est aiguë et insensiblement arquée, et la langue lacérée à son extrémité. Leurs tarses sont un peu moins allongés que chez les *Rubiettes*, mais généralement plus épais dans toute la longueur ; leur corps est en outre plus svelte ; la queue, qu'elles portent d'habitude horizontalement, est longue, assez large, quand elle se trouve déployée, et composée de plumes égales ou presque égales.

Elles fréquentent principalement les endroits frais et boisés, les bocages et les jardins qu'elles ani-

ment soit par leur présence ou par la prestesse de leurs mouvements, soit par leurs accents doux et harmonieux ; aussi les trouve-t-on rarement en repos. Elles volent presque sans relâche d'un buisson à l'autre et sautillent avec grâce de branche en branche, tout en saisissant avec une dextérité remarquable sur l'écorce, sur les feuilles, qu'elles visitent en tous sens, les petites chenilles, les chrysalides, les insectes mous qui forment la base de leur nourriture : quelques-unes recherchent en outre les baies sauvages, les fruits doux et charnus. Leurs nids, qu'elles posent le plus souvent fort près de terre dans les buissons les plus touffus, rarement sur les arbres, sont, en général, travaillés avec un peu plus de soin que ceux des *Rubiettes*, mais avec moins d'art que ceux des *Rousserolles*. Ils possèdent de quatre à six œufs que plusieurs mâles couvent alternativement avec leurs femelles. Certaines espèces, entre autres la *Fauvette à Tête-Noire* et la *Fauvette Grisette*, couvent l'œuf du *Coucou* et élèvent le *jeune* qui en naît.

Ce genre compte en Savoie neuf espèces, qui y font toutes leur séjour pendant l'été seulement. C'est parmi elles que se trouvent plusieurs des chantres par excellence de nos bosquets : toutes, en effet, ont un chant agréable et souvent des plus variés. Leur mue est simple et commence, surtout chez les *vieux sujets*, vers la mi-juillet, époque à laquelle

le plus grand nombre cesse de chanter. Les *femelles* diffèrent quelquefois à peine des *mâles*; mais, en général, leurs nuances sont moins vives.

99.—Fauvette Orphée (*Sylvia Orphea*).

Noms vulgaires : *Groussa Téta-Neira* (Grosse Tête-Noire), *Grous Caponégro*; à Bordeaux, sur le lac du Bourget : *Caravasse*.

La Fauvette (Buff.), planche 579, une *femelle* assez mal représentée.—Fauvette proprement dite (Cuv.). — Bec-Fin Orphée (*Sylvia Orphea*), Temm.—Fauvette Grise (*Sylvia Grisea*), Vieill.—*Bigia Grossa* (Savi).

En désignant cette Fauvette par les noms patois *Groussa Téta-Neira* et *Grous Caponégro*, nos campagnards veulent la distinguer de la *Fauvette à Tête-Noire* qu'ils nomment simplement *Téta-Neira* ou *Caponégro*, à cause de la couleur noire de sa tête, qui lui donne en effet quelque analogie avec celle de cet article; mais celle-ci est plus grande : sa taille est de 17 cent. 4-5 mill., plus forte encore que chez le *Rossignol*.

Le *mâle adulte* et *vieux* a le dessus de la tête, le tour des yeux et les joues noirâtres : dès l'occiput, cette couleur se change en gris cendré, qui est aussi celle des autres parties supérieures. Les ailes sont noirâtres et frangées de cendré brun, même sur les couvertures. La penne de chaque côté de la queue est blanche, mais noire sur la baguette; les autres sont marquées de blanc à leur extrémité, noirâtres dans le reste, sauf les quatre intermédiaires qui sont entièrement de cette dernière couleur. Un beau blanc pur règne sur la gorge et le ventre; un rose

pâle se dessine sur la poitrine ; un roux clair couvre les flancs, l'abdomen et les régions de l'anus. Le bec est fort, jaune à la racine de la mandibule inférieure, noir sur la supérieure qui est en outre souvent très-échancrée vers la pointe ; l'iris d'un jaune tendre. Les tarsi tirent sur le bleuâtre, quand ils sont en état de fraîcheur.

La *femelle* est légèrement teintée de roussâtre sur le gris cendré des parties supérieures. Le rose de la poitrine est chez elle remplacé par une faible nuance de roux. Elle n'a pas, comme le *mâle*, du noirâtre sur la tête, mais du gris à peine plus foncé que celui du dessus du corps ; elle porte seulement un peu de noir entre l'œil et le bec, et la bordure des couvertures alaires, des moyennes surtout, est plus étendue que chez ce dernier.

Les *jeunes*, à la sortie du nid, ont déjà les couleurs distribuées de la même manière que les *femelles*, mais ils sont toujours plus lavés de roussâtre sur les parties supérieures. Après leur mue, qui se termine vers la fin d'août, les *jeunes mâles* prennent un peu de gris noirâtre sur la tête.

Cette Fauvette se fait remarquer principalement dans les contrées méridionales de l'Europe ; en Italie, en Piémont, en Provence et dans les départements méridionaux qui bordent la Méditerranée. En Savoie, elle n'est nulle part aussi répandue à son retour, au printemps, que dans les taillis qui croissent

le long du lac du Bourget, depuis Bordeau jusqu'à l'abbaye d'Hautecombe. On la retrouve aussi en égale quantité dans les broussailles qui recouvrent les lieux pierreux depuis la base du Mont-du-Chat jusque tout près de la région des Sapins, où elle ne s'élève jamais pendant son séjour dans cette localité. Quelques bosquets des Charmettes, près de Chambéry, quelques bois de chênes encore de petite futaie, situés au pied ou à hauteur moyenne du Nivolet, ainsi qu'à Apremont, avant les forêts de sapins, et quelques taillis avoisinants des lacs, des torrents, ou des ruisseaux sur divers autres points du bassin de Chambéry, des environs d'Annecy, de Bonneville et de Genève la possèdent encore à la même époque, mais par couples assez rares.

Elle arrive dans notre pays du 8 au 20 avril. C'est ordinairement le mâle qui se montre le premier, et quelques jours avant la femelle. Aussitôt arrivé, et si le temps est beau, il se met à ramager. Son chant, quoique étendu, l'est un peu moins que celui du *Rossignol* ; il est doux à l'oreille, et sujet à quelques variétés qui ne laissent pas d'avoir aussi leur agrément. Composé en grande partie de sons flûtés, bien liés ensemble, il imite parfois ceux de la *Fauvette à Tête-Noire*, de la *Grive de Vignes* ou *Chanteuse* et du *Merle de Roche* qui souvent habitent dans le voisinage de cette Fauvette. Quoique entendu de près, ce chant paraît quelquefois venir

d'un lieu opposé et bien plus éloigné, ce qui trompe fréquemment les naturalistes qui vont à la poursuite de cet oiseau en se guidant par son ramage. Il perd déjà beaucoup de sa force dès le 15 ou le 20 juin, et dès lors il diminue insensiblement jusqu'à la mi-juillet; à cette époque le mâle le discontinue. En chantant, ce qu'il fait presque toute la matinée et le soir jusqu'au coucher du soleil, tantôt dans les buissons ou à l'extrémité de leurs branches, tantôt sur les arbres, il trémousse presque de tout son corps, en enflant simultanément les plumes noires du sommet de la tête, celles de la gorge, et en laissant pendre la queue, à peu près comme chez le *Rossignol*.

Il est réellement beau de voir le mâle une fois apparié s'engager avec sa compagne dans le feuillage : sortir des buissons et y rentrer tout à coup, s'agacer réciproquement, se poursuivre et se livrer d'innocents combats, presque toujours accompagnés de quelques douces modulations, tels sont les jeux auxquels ce couple heureux se plaît à se livrer à chaque instant pendant l'amour. Il travaille son nid au premier jour de mai : tantôt il le construit près de terre dans un épais buisson ou dans des touffes de rameaux d'arbres nains, tantôt sur les petits chênes, les acacias, les jeunes hêtres et dans les grands buissons d'aubépines et de houx; quelquefois il le fait dans les lierres ou les

arbustes rampants qui recouvrent des rocs ou des masures. Le dehors du nid est assez grossièrement composé avec de la paille, des herbes sèches, de la mousse et des racines flexibles ; au contraire, le dedans est matelassé d'une manière plus élégante avec du crin, des poils, quelques brins de laine et de paille très-fine ; une fois achevé, ce nid paraît aussi volumineux que celui de la *Pie-Grièche à Tête Rousse* et de l'*Écorcheur*. La femelle y dépose quatre ou cinq œufs, rarement six, de la grosseur à peu près de ceux du *Rossignol* ; ils sont blancs, quelquefois d'un blanc sale ou tirant légèrement sur le roussâtre, et marquetés, surtout à la grosse extrémité, de points bruns ou noirâtres et cendrés ou bleuâtres, mêlés à des taches jaunâtres ou d'un brun clair. Ils ont en longueur 1 cent. $8\frac{1}{2}$ ou 9 mill., sur 1 cent. 3 ou 4 mill. au plus de diamètre. S'aperçoit-elle de quelques visites importunes et successives, elle abandonne souvent son nid tant qu'il ne renferme pas des petits ni des œufs près d'éclore. Pendant l'incubation, le mâle chante auprès d'elle, ou bien il se plaît à visiter, tout en se faisant également entendre, les buissons ou la lisière des bois les plus voisins de la couvée. En se tenant près de sa compagne, il se loge, pour chanter, dans l'épaisseur des buissons, dans des touffes de feuilles d'arbres, où il ne se montre que pour un instant sur les bords, ou sur une branche à découvert, et rentre aussitôt après

à l'ombre. C'est le matin qu'on le voit principalement dans son canton hanter avec vivacité les arbustes, les taillis et même les touffes de plantes, cherchant à se nourrir d'insectes et de chenilles, à se désaltérer avec les gouttes de rosée qui coulent le long des feuilles. Quand il fait chaud, on remarque, après une petite pluie, que pour se baigner il profite des gouttes restées dans des creux de pierres ; quelquefois, il se met au centre d'une touffe de feuilles et la secoue à plusieurs reprises, en s'y débattant avec les ailes entr'ouvertes, afin de faire tomber sur son corps l'eau qu'elles renferment encore.

Les petits naissent au seizième jour de l'incubation. Le père et la mère, qui les nourrissent avec attachement, ne cessent de leur apporter tour à tour des vers, de petites chenilles, des larves et de petits fruits doux. Découvrent-ils quelque importun près d'eux, ils volent au-devant de lui, le harcèlent par leurs cris redoublés, et viennent, s'il y a du danger, se poser jusque sur les bords du nid pour faire fuir leurs petits : ceux-ci sautent en effet souvent à terre, quoiqu'ils ne soient pas encore en état de voler, et se cachent parmi les pierres, les racines et les herbes, où leurs parents les rallient aussitôt après l'éloignement de leur ennemi. Ils se sauvent aussi de cette manière lorsque vers le douzième ou le quatorzième jour de leur naissance, on vient à les toucher dans leur ber-

ceau, ou seulement les y regarder de trop près.

Le père et la mère, dans cette espèce, ne vivent en famille que le temps nécessaire pour élever leurs petits; d'ailleurs, ils les laissent aussitôt qu'ils trouvent d'eux-mêmes les aliments qui leur conviennent. Ensuite, ils restent encore tous deux ensemble pendant quelque temps dans le même district, et ne font pas habituellement chez nous une seconde couvée, quand la première a parfaitement réussi.

Cette Fauvette part de la Savoie en même temps que la quittent les premiers *Rossignols*: déjà vers le 20 septembre, on ne rencontre plus que quelques *jeunes*, que la mue ou toute autre crise a empêchés d'émigrer avec leurs semblables. Elle est méfiante et rusée; quand on la poursuit au travers des buissons les plus touffus, elle disparaît à tout instant et se cache dans le feuillage, mais sa voix, qui est toujours forte, la fait aisément découvrir. Sa nourriture consiste en vermisseeaux, chenilles, chrysalides, insectes tendres et baies de sureau, de lierre, de la ronce, du daphné lauréole et du mézéréon, etc. Ses mœurs sont fort douces; son naturel est vif et craintif. On l'élève assez facilement, mais on n'obtient guère d'elle qu'un ramage assez incomplet. En captivité, elle s'accommode des mêmes aliments qu'on y donne à la *Fauvette à Tête Noire* et au *Rossignol*.

100.—Fauvette à Tête Noire (*Sylvia Atricapilla*).

Noms vulgaires : La Tête Noire, *Téta Neira*, *Caponégro* ou *Capinégre*.

La Fauvette à Tête Noire (Buff.).—*Motacilla Atricapilla* (Linn.).—Bec-Fin à Tête Noire (*Sylvia Atricapilla*), Temm.—Fauvette à Tête Noire (*Sylvia Atricapilla*), Vieill.—*Capinera* (Savi).

Cette Fauvette, l'une des plus communes de la Savoie, a 15 cent. de taille.

Le *mâle* est d'un noir profond sur le dessus de la tête et l'occiput ; souvent il porte un peu de gris cendré à la base du bec sur le front : cette même couleur règne sur les lorums, le cou et la poitrine ; un autre cendré, mais légèrement teint d'olivâtre, envahit le dos, les ailes et la queue. La gorge est d'un cendré pâle, le ventre et les parties postérieures d'un gris blanc. Le bec est fort et couleur de corne foncée, toujours plus claire sur les bords des mandibules ; l'iris noirâtre, avec le tour des yeux d'un blanc pur. Les tarsi, pendant leur fraîcheur, tirent sur le bleuâtre.

La *femelle*, dont on faisait anciennement une espèce à part que l'on nommait *Fauvette à Tête Brune*, diffère du *mâle*, en ce qu'elle est d'un roux marron sur le dessus de la tête, au lieu que chez le mâle cet endroit est noir, et d'un blanc très-faiblement coloré de roux sur le ventre.

Les *jeunes*, depuis la sortie du nid jusqu'à leur première mue, sont, dans les deux sexes, d'un roux rembruni sur la tête : cette nuance est déjà plus

T. II: P. 21.



En. J. Ferrin, Chambéry.

J. Berner del. et lith.

1 Fauvette Orphée, mâle adulte, $\frac{1}{3}$ gr. nat., P. 347.

2-4 Œufs de l'espèce; gr. nat.

5 Fauvette à Tête Noire, mâle adulte; $\frac{1}{3}$ gr. nat., P. 354.

6 » » » femelle adulte. — 7-11 Œufs de l'espèce; gr. nat.

foncée alors chez les *mâles* que chez les *femelles*, mais ils ressemblent beaucoup par le reste du plumage à la *femelle* décrite plus haut. *Après la mue*, les *mâles* se colorent de noir sur toute la tête et ne diffèrent plus des *vieux* que par une nuance rousâtre, à peine sensible à la vue, que l'on remarque jusqu'après la *mue ruptile*, au printemps suivant, sur les plumes du dessus du cou, sur les flancs et les régions de l'abdomen.

La Fauvette à Tête Noire habite presque toute l'Europe. Nous la trouvons communément répandue pendant l'été en Savoie, dans tous les pays de plaine boisés, jusque dans les contrées montagneuses et les dernières forêts de sapins. Je l'ai rencontrée dans celles de la haute Maurienne depuis 1400 jusqu'à 1800 mètres au-dessus du niveau de la mer; dans ces régions, le chant des mâles m'a toujours paru non-seulement plus bref, mais encore moins varié, et la voix moins flexible que chez les *sujets* qui habitent la plaine ou les bois qui recouvrent le pied des montagnes. La température constamment refroidie de ces localités et le changement de nourriture doivent prévaloir dans l'explication de cette légère imperfection que l'on remarque dans le ramage de cet oiseau.

Cette Fauvette est la première qui nous arrive chaque année au printemps. Le mâle, qui d'habitude paraît dix jours au moins avant la femelle, vient se

montrer dès les premiers beaux jours de mars dans nos vergers et nos jardins ; mais alors il ne chante pas encore, il court, au contraire, de tous côtés pour se chercher des aliments, et comme les insectes, qu'il ne trouve à cette époque qu'en petite quantité, sont loin de pouvoir satisfaire son appétit, il recherche en outre avec avidité les baies de lierre, de sureau, et du daphné lauréole. Quand elles manquent aussi, il va parmi les branches des arbres ou des arbustes attaquer les chenilles qui ont passé l'hiver enveloppées dans leurs soies, puis chercher dans la mousse qui tapisse certains arbres, les saules surtout, les larves et les vers qui y sont encore engourdis. Il commence à gazouiller dès qu'il trouve un peu plus abondamment la nourriture qui lui plaît le plus, c'est-à-dire les petits insectes mous, les chenilles dénuées de poils, les vermisseaux que les premières pluies douces et le vent du midi raniment ou font éclore. Sa voix n'a rien de gêné ; elle est douce, pure et légère, sujette à d'agréables modulations, peu étendues, mais toujours bien mesurées. Elle s'accroît tous les jours un peu dans la première quinzaine d'avril ; on en jouit encore à la fin de juillet dans nos bois inférieurs, et au commencement d'août dans ceux des montagnes, où d'ailleurs l'oiseau se fait entendre deux semaines au moins plus tard qu'en plaine et sur les collines.

Le mâle cherche sa femelle aux premiers jours

d'avril. Aussitôt apparié, il se montre très-jaloux et par moment d'une humeur querelleuse ; il suit partout sa compagne, et toujours il est prêt à assaillir ou combattre tout autre mâle qui s'approche d'elle ou qui cherche à lui plaire. Pour se reproduire, le couple choisit un lieu frais et ombragé, et souvent un bosquet ou un jardin au sein d'une ville. Il s'occupe de la nidification dès le 15 ou le 20 avril, quand son canton se trouve en plaine ou sur un coteau qui la domine, et vers le 20 ou le 25 mai, suivant qu'il est plus ou moins reculé dans les montagnes. C'est le plus souvent un petit buisson, surtout une aubépine, une ronce, un églantier ou un groseillier, quelquefois encore un arbre nain ou un taillis qui possèdent son nid. Le mâle et la femelle le composent à l'extérieur de mousses et d'herbes sèches, le garnissent en dedans de crin et de paille fine, et lui donnent en l'achevant une forme sphérique de petite profondeur. La première couvée est ordinairement de cinq œufs, la seconde de quatre. Ils sont obtus, quelquefois presque arrondis et très-gros comparativement à l'oiseau ; leur couleur est tantôt d'un blanc sale, tantôt d'un blanc roussâtre ou même rougeâtre, et marbrée ou maculée de gris, de brun jaunâtre, et ponctuée de brun foncé. On trouve encore, mais très-rarement, des œufs d'un blanc presque pur et sans taches, ou bien imperceptiblement piquetés de brun clair sur la grosse extré-

mité¹. Pour longueur, ils ont 1 cent. 8-9 mill., rarement 2 cent., et pour largeur diamétrale 1 cent. 3-4 mill. Le mâle a pour sa femelle les soins les plus tendres ; il lui apporte non-seulement des vers, des chenilles quand elle couve, mais il la soulage encore des incommodités de l'incubation, en venant y prendre part avec elle alternativement.

Les petits éclosent le quinzième ou le seizième jour de couvaison, et le père et la mère les nourrissent sans jamais se lasser. Si l'on vient à les toucher, ils sautent à bas du nid pour peu qu'ils aient déjà quelques plumes. C'est alors que leurs parents se dévouent pour les sauver : ils se jettent au-devant de leur ennemi en poussant des cris plaintifs, se traînent à terre sur les ailes devant lui en feignant d'être eux-mêmes grièvement blessés, afin d'attirer sur eux seuls les poursuites du ravisseur et donner, au moyen de cette ruse, le temps à chacun de leurs petits de se trouver une cachette parmi les fourrés. Ils vivent avec eux tant qu'ils ne sont pas en état de se procurer leurs aliments, et sitôt qu'ils peuvent voler, ils les emmènent à leur suite et leur donnent tour à tour la becquée à chaque instant. Quand ils les abandonnent, c'est pour se livrer de nouveau à l'acte de la reproduction ; dès lors les petits vivent isolés dans les bois ou le long des haies, quelquefois ils

¹ J'ai remarqué ces deux variétés dans un même nid, en juin 1851, au jardin Botanique de Chambéry.

s'associent avec ceux de la *Fauvette des Jardins* et vivent ensemble en bonne intelligence jusqu'à l'époque de leur départ de nos climats. Après leur mue, ils font entendre de temps en temps, le matin surtout, une espèce de gazouillement très-simple, très-doux et qui est aussi particulier aux *vieux mâles* à la même période.

Les nichées terminées, le mâle et la femelle qui se sont reproduits ensemble continuent de vivre appariés pendant quelque temps. Plusieurs d'entre eux ne se séparent que pour émigrer, et d'autres émigrent à la fois. Les *jeunes de l'année* partent seuls après avoir mué ; ceux des couvées tardives ne nous quittent guère avant le commencement d'octobre, et même plus tard ; en effet, il n'est pas très-rare d'en remarquer encore, notamment des mâles, dans nos bois inférieurs, pendant les premiers jours de novembre : ceux-ci vivent alors principalement avec des baies ou de petits fruits sauvages, comme leurs semblables qui nous arrivent des premiers au mois de mars.

La Fauvette à Tête Noire est souvent très-grasse au commencement de l'automne, époque à laquelle elle préfère aux insectes les baies de sureau, de mûrier et diverses semences oléagineuses. On l'élève assez facilement en cage ; elle y devient même très-aimable. Elle a pour son bienfaiteur une affection vraiment touchante ; à son approche, elle

le salue avant de le voir par un accent tout particulier, et, pendant la mue ou l'intensité du froid, alors qu'elle est presque muette, elle exprime sa gratitude par un léger trémoussement des ailes accompagné de petits cris, et propre à exciter la pitié. On peut la nourrir comme le *Rossignol*, en l'habituant à la viande crue finement hachée avec de la pâte ou des mies de pain, ou bien aux graines de chanvre, de pavot, de millet, pilées et mélangées avec la mie de pain, des œufs durs et un peu de persil. On peut aussi lui donner sans risque, au printemps, le même purgatif que j'ai indiqué à l'article de ce dernier. En captivité, elle s'agite vivement dans sa cage pendant la nuit vers le 15 septembre, qui est la période la plus marquée de ses migrations de nos contrées, tout comme au printemps, à son retour au pays, et quelques jours avant l'acte de la reproduction. Plusieurs de ces volatiles périssent alors dans les volières à ces deux époques; car changer de climat à l'approche de l'hiver et obéir à la nécessité de la propagation est pour eux un besoin si pressant, si utile, qu'ils deviennent victimes de la mort, faute de ne pouvoir le satisfaire.

101.—Fauvette des Jardins (*Sylvia Hortensis*).

Noms vulgaires : Pique-Rave, *Piquaravaz*.

La Petite Fauvette (Buff.).—Fauvette *Ædonie* ou Bretonne (*Sylvia Ædonia*), Vieill.—Bec-Fin Fauvette (*Sylvia Hortensis*), Temm.—*Bigonía* (Savi).

Cette espèce a 15 cent. 1-2 mill. de taille.

Le *mâle* est d'un gris brun teint d'olivâtre sur toutes les parties supérieures du corps, sauf sur les pennes alaires et caudales, qui sont brunâtres et bordées extérieurement de la première couleur : sur la partie latérale du bas du cou, est un espace de brun cendré. Le blanchâtre occupe la gorge, le tour des yeux, et le gris roussâtre la poitrine, les flancs, les couvertures inférieures de la queue ; le ventre et le milieu de l'abdomen sont blancs. Le bec est brun, un peu jaunâtre seulement à la base de la mandibule inférieure, et couleur de chair à l'intérieur ; l'iris brun foncé. Les tarses, pendant leur fraîcheur, tirent sur le bleuâtre ; ils deviennent bruns en séchant dans les collections.

La *femelle* est semblable au *mâle* ; du reste, elle n'en diffère que par le gris roussâtre de la poitrine et des flancs, qui est chez elle un peu moins foncé, et par la teinte olivâtre de dessus du corps, moins prononcée que dans le *mâle*.

Les *jeunes*, en sortant du nid, ressemblent beaucoup aux *femelles* : un mois après, c'est-à-dire après leur *première mue*, ils ne diffèrent plus des *vieux*.

Cette espèce habite spécialement les contrées méridionales et tempérées de l'Europe. Elle est, avec la précédente et la suivante, l'un des sylvains les plus communs de la Savoie durant les quatre plus beaux mois de l'année ; mais elle se trouve assez rarement au nord du territoire ; elle ne s'é

lève chez nous qu'accidentellement plus haut qu'à 1400-1500 mètres au-dessus du niveau de la mer.

Ce sont les mâles qui arrivent les premiers sur la fin d'avril, ou seulement au commencement de mai quand le printemps ne règne que depuis peu de jours ; les femelles paraissent cinq ou six jours plus tard. Sitôt appariés, ils se répandent, les uns dans les jardins, le long des haies épaisses et dans les bosquets, les autres choisissent les abords ou l'intérieur des bois, les endroits couverts d'arbrisseaux et qui sont voisins de l'eau ; en un mot, ils remplissent de leurs paires la plupart des lieux humides et ombragés de nos campagnes, qu'ils raniment par leur chant. Leur voix, qui est douce et agréablement variée, a bien quelque analogie avec celle de la *Fauvette à Tête Noire*, mais ses accents sont moins éclatants. C'est cachés dans le feuillage des arbres ou des taillis qu'ils se plaisent à la faire entendre ; ils l'accompagnent presque toujours de quelques mouvements lents, mais pleins de grâce. On n'en jouit dans toute sa force que depuis le 15 ou le 20 mai jusqu'à la fin de juin ; dès lors, leur chant perd tous les jours un peu de sa mélodie, et aux premiers jours d'août, on ne l'entend plus ni en plaine ni en montagne.

Cette Fauvette construit son nid dès la mi-mai. Elle aime, quand plusieurs paires de l'espèce se trouvent réunies dans un bois, se propager en so-

ciété ; aussi trouve-t-on facilement dans le même bois jusqu'à quatre, six nids et même davantage, tous rapprochés les uns des autres. C'est dans les taillis qui hérissent les bords du Rhône et du torrent de Laisse, où cet oiseau se rend en quantité chaque année au printemps, que l'on est toujours à même de faire cette remarque.

Le mâle et la femelle, qui travaillent de concert au nid, le composent assez grossièrement d'herbes sèches en dehors, et de pailles très-fines mélangées avec un peu de crin ou de poils en dedans. Ils le posent au milieu des herbes épaisses, et plus particulièrement sur les branches les plus basses des buissons épineux, des charmilles, dans les ramées de fèves et de pois, dans les groseilliers, les rosiers, quelquefois sur les arbres fruitiers ou ceux des promenades. La femelle pond quatre ou cinq œufs dont un ou deux sont assez fréquemment atteints d'infécondité : il m'est arrivé, mais une seule fois, d'en trouver trois sur cinq dans un nid. La couleur de ces œufs est d'un blanc sale qui porte souvent deux espèces de taches larges : les unes brunes verdâtres, les autres d'un brun plus ou moins foncé, et entrecoupées de petits traits ou de quelques zigzags noirs ou noirâtres ; quelquefois aussi ces teintes sont remplacées par deux autres très-différentes : la première est ordinairement grisâtre ou d'un gris violâtre, la seconde d'un roussâtre clair, avec des traits

également rares et d'une nuance plus foncée. Ces œufs ont en moyenne 1 cent. $7\frac{1}{2}$ ou 8-9 millim. de longueur sur 1 cent. 3-4 millim. de diamètre. Le mâle, pendant que sa compagne s'adonne à l'incubation, ramage près d'elle perché au plus épais d'un arbre ou d'un buisson. Il se tait durant le fort de la chaleur de la journée et reste caché à l'ombre; par moment, il descend au bord de l'eau et s'y baigne, puis quelques minutes après, il se remet à chanter. On approche toujours de très-près la femelle occupée à soigner sa progéniture; la fait-on partir du nid, elle pousse des cris précipités (*tiep, tiep, tiep, tiep, tiep*) qu'elle entremêle, comme la précédente, de quelques sons de voix traînés et plaintifs (*mée, ée*). Le mâle, en l'entendant se désoler, accourt et joint ses cris de détresse à ceux de sa compagne. Quand elle revient ensuite couvrir, elle se plaint encore pendant un instant en revoyant la nichée, enfin elle ne calme son affliction qu'en se replaçant sur les œufs. Mais si on l'inquiète trop fréquemment, elle abandonne son nid, à moins qu'il ne renferme des œufs près d'éclore ou des petits.

Ceux-ci sont à peine élevés et capables de vivre seuls et du produit de leurs chasses, que le père et la mère s'appêtent à une seconde couvée; elle a lieu à la fin de juin et se compose ordinairement de trois ou quatre œufs. Cependant il est digne de

remarque que l'on trouve encore, dans nos bois inférieurs, des nids de cette Fauvette avec le même nombre d'œufs jusque dans les premiers jours d'août, ce qui prouve sans doute que parfois elle fait une troisième nichée. Je suis pourtant d'avis qu'elle ne l'entreprend que lorsque l'une des deux premières, surtout la seconde, lui a été ravie ou est devenue la proie d'un rapace ou d'un mammifère nuisible ; d'ailleurs, en pondant pour la seconde fois sur la fin de juin, et ne couvant que dans la première semaine de juillet, il est évident qu'elle ne peut avoir le temps d'élever convenablement ses petits avant le commencement d'août, pour être encore alors en état de couver.

La Fauvette des Jardins se nourrit en été d'insectes et de leurs larves, de chenilles et de vermis-seaux ; à la fin de cette saison et en automne, elle fait une grande consommation de baies, de celles surtout du mûrier, de la ronce et du sureau ; elle les cherche dans les haies et les jardins, le long des fossés ombragés par des saules et des taillis, et sur la lisière des bois. On l'y voit tantôt seule, tantôt deux à la fois, tantôt enfin par petites compagnies, et quelquefois mêlée avec celles de la *Fauvette à Tête Noire*. Pour chercher ses aliments, elle sautille comme elle presque sans relâche de branche en branche, mais avec moins de vivacité que la *Fauvette Grisette* ; elle saisit une baie en passant et la

mange en poursuivant ses recherches. De temps à autre, elle se montre un instant à la cime d'un arbre ou sur le bord d'un buisson, et tout à coup elle y rentre; ou bien de là elle s'élançe sur le premier insecte ailé qui vient à passer à sa portée, le saisit au vol et revient pour l'avalcr sur l'arbre ou le taillis d'où elle a pris l'essor.

Ce Sylvain commence à émigrer de notre pays sur la fin d'août. Les *jeunes de l'an* ne partent qu'après avoir mué, c'est-à-dire vers la mi-septembre, et ceux des nichées tardives au commencement d'octobre. Tous, en général, se trouvent éloignés de nos climats à l'époque des premières gelées blanches qui tombent en plein pays : ils vont hiverner en Asie et en Afrique.

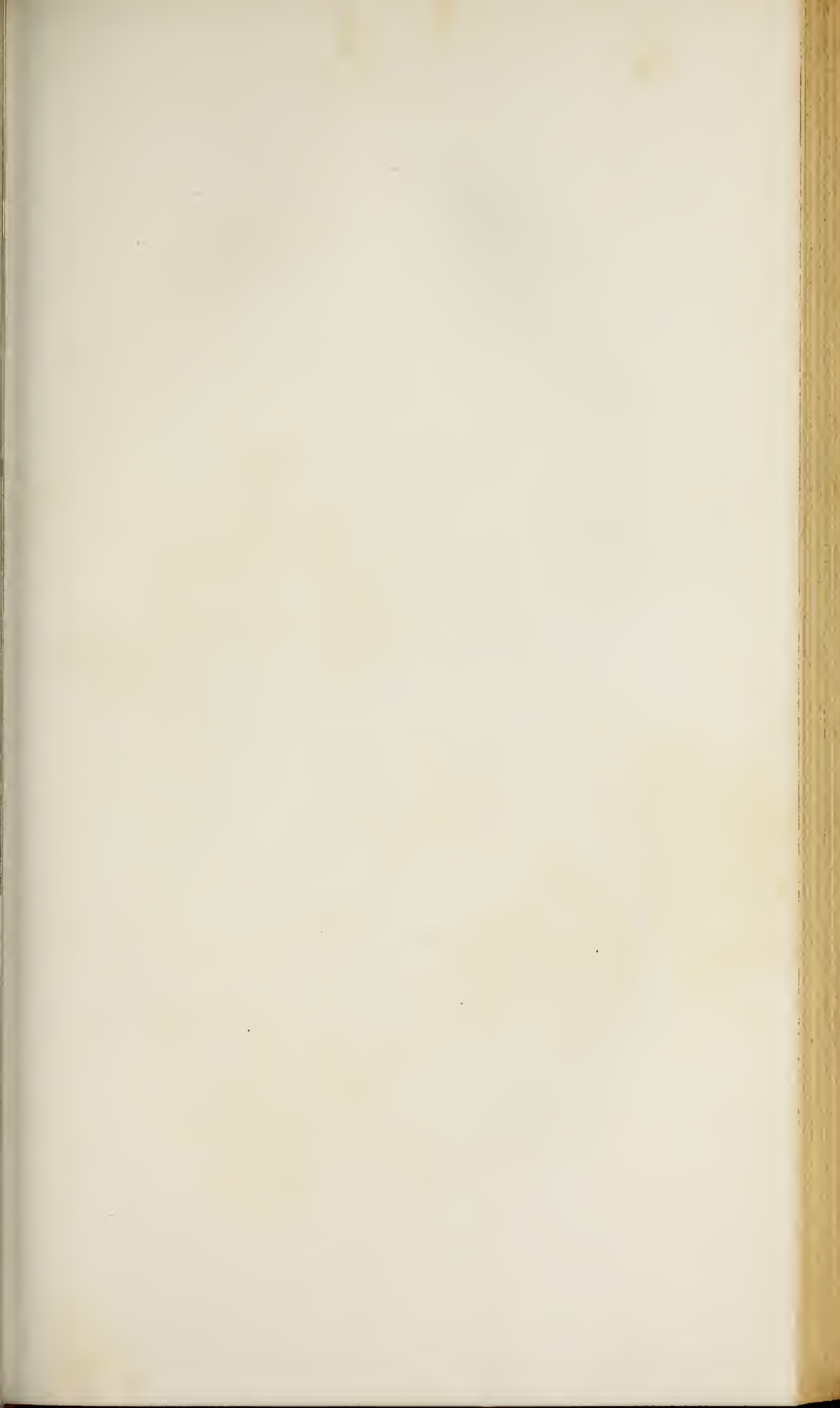
102.—Fauvette Grisette (*Sylvia Cinerea*).

Noms vulgaires : Fauvette des Haies, *Fovetta Dellet Cizet*, la *Bocharde*, la *Gorgette*, à cause de son habitude d'enfler les plumes de sa gorge à chaque fois qu'elle se trouve irritée ou affectée.

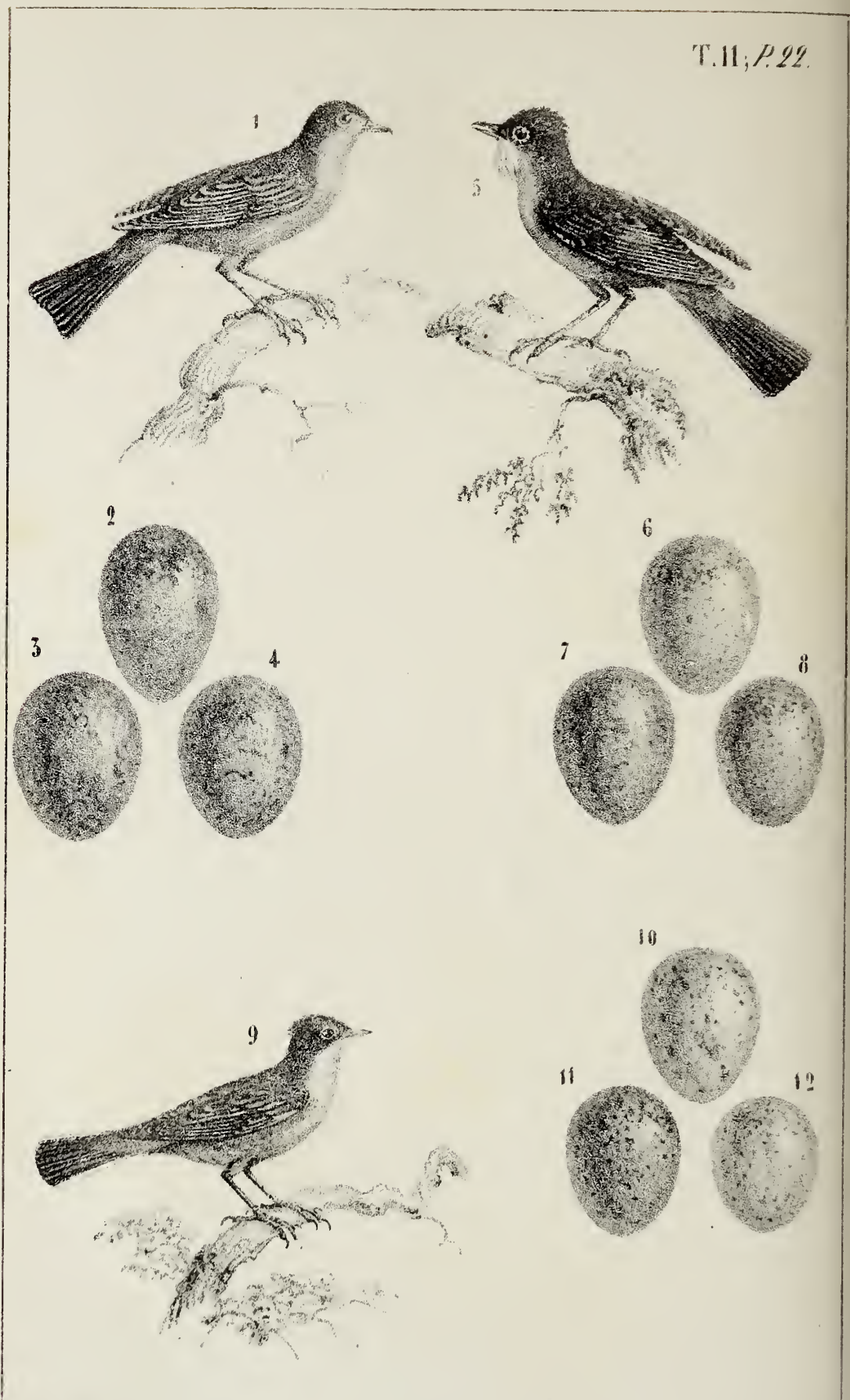
La Fauvette Grise ou Grisette (Buff.).—*Motacilla Sylvia* (Linn.).—Fauvette Grisette (*Sylvia Cinerea*), Vieill.—Bec-Fin Grisette (*Sylvia Cinerea*), Temm.—*Sterpazzola* (Savi).

Cette Fauvette a la même taille que la précédente, mais elle est plus effilée.

Le *mâle adulte*, à son retour au printemps, est d'un gris cendré sur la tête et le lorum, et d'un gris roussâtre sur les autres parties supérieures; il a les ailes noirâtres, largement bordées de roux vif sur les couvertures et lisérées de la même couleur sur les rémiges, si ce n'est la plus extérieure qui est



T. II, P. 22.



Pl. J. B. 1860, 1. 2. 3. 4. 5.

J. WETTER del. & lith.

- 1 Fauvette des Jardins, mâle; $\frac{1}{3}$ gr. nat. P. 360. — 2-4 Oufs de l'espèce, gr. nat.
 5 Fauvette Grisette, mâle au printemps; $\frac{1}{3}$ gr. nat. P. 366.
 6-8 Oufs de l'espèce, gr. nat.
 9 Fauvette Babillarde, mâle adulte; $\frac{1}{3}$ gr. nat. P. 375.
 10-12 Oufs de l'espèce; gr. nat.

frangée de blanc. Les plumes de la queue sont d'un brun foncé, bordées finement de gris roussâtre ; la première, ou celle de chaque côté, est plus courte que les autres, blanche à l'extérieur, d'un gris blanc le long de la baguette en dedans ; ensuite d'un gris brun bordé de blanc jusqu'à la pointe ; la suivante est un peu plus longue et terminée par une tache blanchâtre. La gorge, le milieu du ventre sont d'un blanc pur ; la poitrine est légèrement teintée de rose ; les flancs, l'abdomen colorés de gris roussâtre.

Le bec est brun foncé en dessus, un peu plus clair en dessous. L'œil petit, mais très-vif ; l'iris le plus souvent isabelle, quelquefois, selon l'âge et les *individus*, brun plus ou moins clair, ou presque de couleur orange ; les paupières sont entourées de cils blancs. Les tarses tirent un peu sur le jaunâtre.

Le *mâle*, après la mue de la fin de l'été, a le rose de la poitrine presque tout effacé ; ses parties supérieures sont en outre plus chargées de roussâtre que pendant l'été.

La *femelle* n'a point de gris cendré sur la tête : cette couleur est remplacée par le gris roussâtre qui règne déjà sur les autres parties supérieures de son corps ; sa poitrine, quoique au printemps, n'est pas d'un rose tendre comme chez le *mâle*, mais lavée d'un roux très-clair. Elle ressemble à celui-ci

par le reste de sa livrée, sauf par le blanc des parties inférieures, qui est un peu terne.

Les *jeunes* sont encore plus colorés de roux que la *femelle*, mais *après leur première mue*, les *mâles* lui ressemblent complètement jusqu'au retour du printemps.

La Fauvette Grisette est la plus répandue de toutes ; elle habite pendant l'été toute l'Europe, jusque très-avant dans le Nord. Très-commune chaque année en Suisse et en Savoie, elle s'y fait remarquer partout, en plaine comme en montagne, dans les lieux humides les plus fourrés, les haies, les bois, les champs et les jardins. Partout pleine de confiance, elle ne redoute jamais le voisinage de l'homme ; si elle vit dans la solitude, on dirait qu'elle cherche à en bannir la tristesse ou la monotonie par ses chants successifs : ceux-ci, quoique peu variés et fréquemment répétés sur le même ton, plaisent toujours par leur volubilité.

Elle nous arrive une à une presque en même temps que les premiers *Rossignols*, c'est-à-dire vers le 10 ou le 15 avril, puis elle s'apparie avant la fin du mois. Aussitôt réunie par couple, elle se montre sur les bords des chemins, le long des haies, sur la lisière des petits bois, dans les endroits incultes ou couverts de broussailles, en un mot, dans tous les lieux où elle est appelée à se reproduire. On l'y voit sautiller presque tout le jour avec

agilité d'un rameau à l'autre, ou voltiger de buisson en buisson avec grâce et célérité, et par moment folâtrer avec sa compagne : pour cela, elles commencent à s'agacer réciproquement, puis se poursuivent avec ardeur, se becquètent avec passion, mais sans se blesser. Le mâle, en terminant ces jeux pleins d'innocence, s'élève droit en l'air en chantant de gaieté de cœur, fait une pirouette et se laisse retomber presque verticalement sur le buisson dans lequel l'attend sa compagne, et sans cesser de ramager. Tantôt il s'arrête à l'extrémité d'un petit rameau, tantôt il se jette dans l'épaisseur du taillis, où il finit de chanter. A chaque reprise de chant, il se livre à quelques mouvements brusques, mais qui font plaisir, en se remuant de diverses manières, en tournant la tête de côté et d'autre ou en balançant tout le corps à la fois de gauche à droite. Pour peu qu'un objet l'affecte, tel que la vue d'un oiseau de proie, d'un chat ou de tout autre mammifère de rapine, il se met légèrement en colère; alors il hérissé curieusement les plumes du sommet de la tête, enfle aussi celles de la gorge et pousse de l'épaisseur des buissons une sorte de petit cri grave que l'on peut exprimer par les mots : *bjie, bjie*; quelquefois il le fait précéder, ou bien il l'entremêle d'un autre cri plus éclatant (*thuint, thuint, thuint*) qu'il redit plusieurs fois de suite avec plus ou moins de rapi-

dité, selon qu'il se trouve ému ou que le danger lui paraît imminent.

Ce sylvain niche dans les haies, les broussailles qui bordent les rivières et les fossés, dans les herbes ou les plantes qui se développent autour du pied des arbres ou des buissons, dans les légumes et les moissons, notamment dans les champs de colza, de luzerne, de fèves, de vesces et de pois. Le mâle et la femelle vont l'un et l'autre à la quête des matériaux nécessaires à la confection du nid ; ils le travaillent d'habitude très-près de terre, et souvent ils le cachent soigneusement. Quand il est achevé, ce nid est ordinairement profond et fait en forme de coupe : composé en dehors avec des morceaux de paille et d'herbes sèches, et recouvert en dedans de crin, de quelques petits flocons de laine, de soies de chenilles ou d'araignées, et de duvet de saule ou de peuplier, il contient, dans les premiers jours de mai, le plus souvent cinq œufs ; ils sont d'un blanc sale passant souvent au verdâtre, quelquefois au grisâtre, avec de petites taches d'un gris jaunâtre et d'autres plus grandes brunes verdâtres ou d'un noir cendré, spécialement réunies vers le gros bout, où souvent elles forment une espèce de couronne. Pour longueur, ils ont 1 cent. $6\frac{1}{2}$ -7 mill., et pour diamètre 1 cent. 2-3 mill. Le mâle couve à son tour lorsque sa compagne quitte le nid pour se récréer, et comme il ne couve jamais aussi long-

temps qu'elle, il lui apporte encore la becquée d'heure en heure pendant le jour.

Ils soignent l'œuf du *Coucou Cendré* et en élèvent le petit avec autant de tendresse que s'il venait d'eux. L'éclosion commence au quinzième jour de l'incubation et s'achève le seizième. Dès lors et pendant tout le jour, ils ne cessent de chercher des vermisseaux, de petites chenilles sans poils et d'insectes tendres qu'ils viennent tour à tour distribuer par minces becquées à leurs petits. Le père, pour mieux remplir son devoir, cesse un peu de chanter, ou plutôt, il ramage moins fréquemment que durant l'incubation. S'il vient à manquer, la mère n'abandonne pas pour cela la progéniture; elle se dévoue au contraire pour la nourrir elle seule avec le produit de ses chasses tant que l'âge des petits, ou plutôt leur faiblesse réclame son assistance.

Après l'éducation, les petits se séparent de leurs parents et se répandent dans les bois ou dans les lieux remplis de broussailles, où ils vivent isolés. Néanmoins, sur la fin de l'été, on les remarque souvent trois, quatre ou six ensemble le long d'une haie et aux abords d'un bois, où les attirent alors, de même que les *vieux*, les baies et les petits fruits sauvages de plusieurs sortes d'arbustes, qui donnent à leur chair un goût exquis.

Cette Fauvette fait d'habitude une seconde ponte vers la fin de juin. Celle-ci, qui est la dernière, se

compose de quatre œufs, rarement de cinq. Les *jeunes* qui en naissent se trouvent déjà élevés avant le 15 août ; aussi ne le rencontre-t-on plus à cette époque avec leurs parents, mais seuls, ou deux ou trois ensemble, suivant les localités.

C'est vers le 10 septembre que les Grisettes commencent à devenir un peu plus rares dans nos contrées ; elles en émigrent, du reste, dès les premiers jours du mois pour aller hiverner dans les pays chauds. Plus tard, nous ne possédons plus que les *jeunes* des nichées tardives, qui sont alors en mue. Ils partent après cette crise, et dès lors on n'en observe plus qu'accidentellement, en Savoie, jusqu'aux premiers frimas d'octobre. Les premiers *sujets* qui se disposent à voyager ont assez souvent l'habitude de se réunir la veille quelques-uns ensemble dans un petit bois où ils passent la nuit tout près l'un de l'autre ; le lendemain, au lever de l'aurore, ils prennent l'essor. Leur vol est un peu élevé tant qu'ils se trouvent au milieu des terres qui ne leur offrent ni bosquets ni broussailles à visiter un instant en passant ; dans le cas contraire, ils volent d'un bois à l'autre, ou bien ils suivent les haies ou les taillis le long des routes, des fleuves et des rivières, pendant qu'ils en trouvent sur leur passage.

103.—Fauvette Babillarde (*Sylvia Curruca*).

Noms vulgaires : Fauvette Grise, et jamais *Fauvette Babillarde*. Ce nom s'applique en Savoie à la *Fauvette Polyglotte*, que l'on nomme aussi vulgairement *la Jardinière* : c'est elle, ainsi que *l'Ictérine*, qui a en effet le talent de contrefaire les cris ou le ramage de plusieurs autres oiseaux. Je les décris l'une et l'autre ci-après, aux nos 106 et 107.

La Fauvette Babillarde (Buff.). — *Motacilla Garrula* (Linn.). — Fauvette Babillarde (*Sylvia Curruca*), Temm. — *Bigiarella* (Savi).

C'est son babil presque continu qui a valu à cette Fauvette son nom de *Babillarde* ; il est bien reconnu qu'elle n'a point la faculté d'imiter, comme la *Fauvette Ictérine* et la *Polyglotte*, le chant de plusieurs volatiles qui habitent les mêmes lieux qu'elle.

Sa taille est de 13 cent. 6-8 mill.

Le *mâle* a le dessus de la tête d'un gris tirant sur le bleuâtre, et d'une teinte un peu plus foncée sur le lorum et les plumes qui recouvrent l'orifice des oreilles. Cette couleur, à peine mélangée de brun, règne encore sur la nuque, le manteau et le croupion. Un blanc lavé de roux clair occupe les parties inférieures, à l'exception de la gorge, du milieu du ventre qui sont d'un blanc pur, des côtés de la poitrine et des flancs qui se trouvent nuancés de grisâtre. Les ailes sont brunes, bordées de grisâtre. La queue est presque noirâtre, sauf la penne extérieure de chaque côté qui est cendrée, frangée et terminée de blanc ; les deux suivantes sont seulement tachées de cette dernière couleur à leur extrémité. Le bec est noir ; l'iris couleur de noisette. Les tarses sont d'un gris couleur de plomb.

La *femelle* a le dessus de la tête d'un gris pur, et la poitrine d'un blanc qui se rapproche du gris ; le reste est comme chez le *mâle*.

Les *jeunes de l'année* sont plus colorés de blanc en dessous que les *vieux* ; ils sont d'un gris clair sur les flancs et d'un gris cendré sur tout le dessus du corps.

Cette petite Fauvette est moins répandue en Europe que la *Fauvette des Jardins* et la *Grisette* ; elle habite spécialement les contrées tempérées, et M. Temminck dit qu'elle ne se répand guère plus avant dans le Nord que la Suède. Peu connue en Suisse et en Savoie, comme, du reste, tout volatile qui vit éloigné des habitations, elle ne se plaît, pendant la période des nichées, que dans les bois ou les lieux garnis de broussailles des montagnes de moyenne élévation ; quelquefois elle s'établit, mais en petite quantité, au delà des régions des sapins, jusqu'à 1800-2000 mètres au-dessus du niveau de la mer ; on le remarque en effet à ces hauteurs au Mont-Cenis et au sommet de la pente méridionale de cette partie de nos Alpes.

Elle nous arrive une à une dès la mi-avril ; mais comme la neige envahit encore la plupart de nos montagnes, elle reste en plaine ou sur les coteaux circonvoisins pendant quelques jours, ordinairement jusqu'aux premiers jours de mai. Pendant tout ce temps, elle ne s'éloigne point des haies ni

des saussaies ni des fourrés du canton qu'elle fréquente ; elle s'y apparie et gagne ensuite les pays montueux. Pour nicher, elle aime à l'excès les endroits couverts de buissons et parsemés d'arbres, surtout les taillis de chênes et de hêtres, ainsi que les forêts de mélèzes et de sapins, où elle trouve le plus de clairières. Je l'ai toujours remarquée communément dans les bois ou les forêts des Bauges, du Nivolet, du Mont-Grenier, de la Tarentaise et de la Haute-Maurienne ; au contraire, elle est rare dans nos pays de plaine, de même que sur nos collines qui les avoisinent, si ce n'est à l'époque de son arrivée et de son départ.

Ce sylvain est continuellement alerte ; aussi est-il difficile de l'observer un moment tranquille. Il parcourt à la hâte tous les taillis, tous les arbres qu'il rencontre, afin d'y trouver des chenilles, des larves ou des insectes pour sa nourriture ; de temps à autre il en sort et rentre précipitamment dans d'autres ; il s'élève aussi, comme la *Fauvette Grisette*, droit au-dessus des buissons, pirouette en l'air et retombe en faisant entendre un petit ramage très-vif et gai, quoique monotone. Il se répète à chaque instant dans le fourré des broussailles et des branches d'arbres ; à chaque reprise, il enfle un peu les plumes de la gorge et du sommet de la tête en se remuant en tout sens. Quand il est à la quête de ses aliments, il a soin de visiter en sautillant de

branche en branche chaque arbre, chaque taillis l'un après l'autre, qu'il découvre sur son passage, et saisit sa proie avec tant de prestesse qu'on n'a pas le temps de s'en apercevoir ; puis à mesure qu'il arrive au bout ou bien à l'extrémité de l'une des branches, il se plaît à ramager pendant un instant. Il s'alimente principalement avec des mouches, de gros mouchérons qu'il poursuit parfois au vol, en les voyant passer près de lui, avec des chenilles rases, des œufs de papillons, des chrysalides et des larves : les fruits sauvages et les baies sont pour lui une nourriture accessoire.

C'est vers la mi-mai ou les premiers jours de juin, selon que cette Fauvette habite des régions plus ou moins élevées, qu'elle se met à nicher en Savoie. Elle place son nid dans les charmilles, les petits hêtres et sur les premières branches des mélèzes ou des sapins ; il est fait avec des brins de paille ou des tiges de petites plantes sèches, surtout de lin, que recouvrent en dedans d'autres morceaux de paille ou d'herbes très-déliées, ainsi que des crins ou des poils. La femelle, qui ne fait d'habitude chez nous qu'une ponte, y dépose cinq ou six œufs blanchâtres, souvent lavés d'un gris très-clair, et pointillés ou tachetés de noir, de cendré foncé, d'olivâtre, quelquefois aussi de gris. Ces taches sont ordinairement très-rapprochées vers la grosse extrémité, où elles tracent assez fréquemment

une sorte de collier. Leur longueur est de 1 cent. $5\frac{1}{2}$ -6 millim., et leur largeur de 12-13 millim. Le mâle, tandis que la femelle couve, se plaît à parcourir les buissons du voisinage de la nichée et de temps en temps il vient la revoir sur le nid pour lui donner des aliments. Quitte-t-elle les œufs pour un moment, il l'accompagne et lui cherche encore sa subsistance, puis il la ramène à la couvée.

Pour nourrir leur petite famille, le père et la mère vont à la recherche des chenilles sans poils dans les herbes ou les arbustes dont ils visitent soigneusement les feuilles d'un côté et de l'autre. Quand ils ont des insectes à leur donner, ils les broient avant de leur en faire la distribution, ou bien encore ils tâchent, en les secouant vivement à l'aide du bec, ou en les frappant à plusieurs reprises sur une branche, de les dépouiller de leurs substances indigestes.

A la fin de juillet, on remarque encore les *jeunes* réunis avec leurs parents; mais aux premiers jours d'août, ils ne se trouvent plus que seuls, ou deux ou trois ensemble, le matin surtout, lorsqu'ils cherchent à se nourrir. Vers le 15 du mois, ils commencent, de même que les *vieux*, à se rapprocher des collines ou des broussailles qui garnissent le pied des montagnes; quelques-uns descendent en plaine et hantent jusqu'à leur départ les parcs, les bosquets et les haies. C'est dès le mois de septem-

bre, et après la mue, qu'ils émigrent de nos contrées; ils les quittent tous avant le froid.

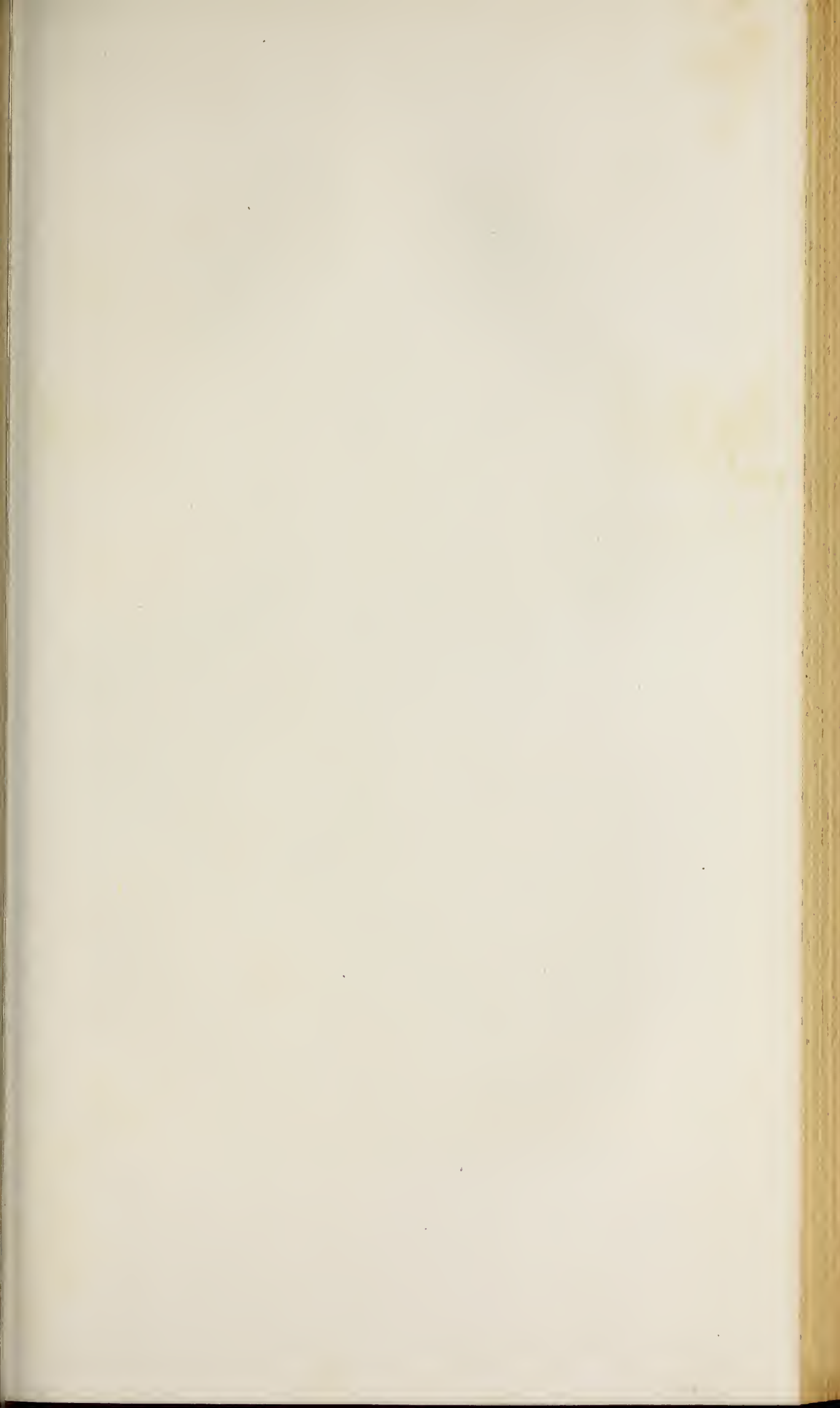
101.—Fauvette à Lunettes (*Sylvia Conspicillata*).

Bec-Fin à Lunettes (*Sylvia Conspicillata*), de La Marmora, Temm.—*Sterpazzola di Sardegna* (Savì).

Cette jolie petite Fauvette, dont on doit la connaissance à M. le chevalier de La Marmora, a 12 cent. de taille. Elle se distingue de la *Grisette*, avec laquelle elle a quelque ressemblance, par ses couleurs plus vives et plus pures, par les plumes noires qu'elle porte en forme de lunettes autour du cercle blanc des yeux, d'où lui est venue sa dénomination, enfin par sa petite taille.

Le *vieux mâle*, au printemps, est d'un beau cendré pur, approchant du bleuâtre, sur le haut de la tête et les joues : chez les *sujets* qui n'ont pas encore changé entièrement de livrée, surtout chez les *mâles adultes*, cette couleur est çà et là, sur le front et la nuque, frangée d'un peu de roussâtre à l'extrémité des plumes; mais ces franges, qui restent de la livrée d'automne, disparaissent à mesure que la saison avance.

Il a le lorum, ou l'espace entre le bec et l'œil, noir; la même couleur entoure le cercle blanc des yeux qui lui a valu son nom de *Fauvette à Lunettes*; il a de plus une petite nudité ophthalmique, qu'on remarque dans tous ses âges et pendant toute saison. Le manteau et le dos sont cendrés, légèrement tein-



T. II, P. 25.



Lith. J. Perrin, Libr. Edit. Chambéry.

J. Werner del & Lith.

- 1 Fauvette à lunettes, vieux mâle au printemps; $\frac{1}{3}$ gr. nat.; P. 378.
 2-4 Oufs de l'espèce; gr. nat.
 5 Fauvette Passerinette, mâle adulte en plumage de novice; $\frac{1}{3}$ gr. nat.; P. 382.
 6 » » femelle adulte en été; $\frac{1}{3}$ gr. nat.—7-9 Oufs de l'espèce; gr. nat.

tés de roussâtre ; les ailes noirâtres, avec toutes leurs couvertures bordées de roux vif. Un blanc pur règne sur la gorge et les côtés du cou, et un cendré bleuâtre sur le devant du cou ; les autres parties inférieures sont d'une teinte vineuse, toujours plus claire sur le milieu du ventre ; sur les flancs, elle se change en roussâtre. La queue est noirâtre ; la penne la plus extérieure de chaque côté presque totalement blanche, la deuxième terminée par une grande tache de la même couleur et la troisième par une autre, mais plus petite. Le bec est noir sur la mandibule supérieure, avec ses bords jaunes jusqu'aux deux tiers de sa longueur ; il est aussi jaune à la base de l'inférieure, mais noir à la pointe. L'iris est d'un brun clair. Les pieds sont jaunâtres.

La *vieille femelle*, à la même époque, est nuancée de roussâtre sur le front, grise sur le lorum et les joues, et d'un cendré moins pur sur le sommet de la tête que le *mâle* ; elle est, en outre, d'un cendré nuancé de roux sur la nuque, le cou et le dos. Sa gorge est blanche, mais la couleur vineuse des parties inférieures moins pure que chez ce dernier ; le milieu du ventre est blanchâtre, et elle ressemble au *mâle* par le reste de sa livrée.

Dans le *jeune âge*, elle est privée de la nudité ophthalmique.

Les *jeunes de l'année*, après la mue de la fin de

l'été, ont les parties supérieures, même le sommet de la tête, d'un cendré roussâtre : cette dernière nuance occupe le bout des plumes et ne disparaît qu'au printemps suivant, par la mue raptile. Ils sont d'un isabelle clair sur la poitrine et les flancs ; le milieu du ventre est aussi de la même couleur, mais d'une teinte encore plus claire. Le reste de leur plumage est presque semblable à celui de la *femelle* telle que je viens de la décrire.

Cette espèce habite la Sardaigne, quelques parties de l'Italie et la Provence. Elle très-rare en Savoie ; seulement quelques paires viennent se reproduire dans les lieux très-pierreux et remplis de broussailles de la base du Mont-du-Chat ainsi que du revers méridional de la petite colline dont le pied est baigné par le lac du Bourget, immédiatement après le château de Bordeau, presque en face du port de Puer.

Elle y arrive à la fin d'avril, quelques jours après la *Fauvette Passerinette* qui est chaque année commune dans les mêmes localités. Vive et pétulante quand elle cherche sa vie, cette Fauvette ne reste pas un seul instant à la même place ; elle court à terre avec agilité parmi les herbes, les bruyères ou les cailloux, et si elle se montre sur une pierre, à l'extrémité d'un arbrisseau, c'est pour en disparaître aussitôt, ou plutôt, pour se jeter à terre ou replonger dans un buisson.

Pendant l'amour, le mâle a un petit chant simple et très-doux, qu'il se plaît à redire perché dans les taillis, sur des plantes, de petits rocs ou un amas de pierres; quelquefois aussi, à l'exemple de la *Grisette* et de la *Passerinette*, il le fait entendre en montant droit en l'air, où il se soutient aussi quelques instants au moyen de petits battements d'ailes, puis il plonge tout à coup dans les buissons. A peine est-il reposé, qu'il pousse souvent un autre cri grave, qui semble prononcer *crrer, crrer*, plusieurs fois de suite; d'habitude il l'accompagne d'un fréquent mouvement de queue de bas en haut. Ce cri est aussi propre à la femelle, pendant toute saison; l'un et l'autre le jettent à coups précipités, chaque fois que la vue d'un objet les affecte ou quand ils voient leur progéniture en danger.

La Fauvette à Lunettes niche très-près de terre au pied des buissons de buis et de ronces, ou au milieu des touffes de bruyères et de genêts dans les localités que je viens de désigner; quelquefois elle s'approprie aussi l'un des arbrisseaux touffus qui entourent un amas de terre, de graviers ou de pierres. Son nid est construit avec de petits brins d'herbes sèches et garni à l'intérieur, qui est souvent profond, de tiges très-déliées de graminées ou, suivant les lieux, de laine, de crin ou de poils. Il renferme vers la mi-mai cinq œufs obtus, blanchâtres ou d'un blanc teint de grisâtre, avec de nombreux points ou

de petites taches brunes et verdâtres, quelquefois en forme de zone vers le gros bout de la coque ; ils ont 1 cent. 3-4 mill. de long, sur 11-12 mill. de diamètre ; ils éclosent le quatorzième ou le quinzième jour de couvaision.

Cet oiseau se nourrit en Savoie avec de très-petits scarabées, des mouches, de gros mouchérons qu'il poursuit par moment au vol et attrape adroitement, avec des vermisseaux qu'il trouve sur le sol, ou bien au pied des arbustes et des plantes qu'il visite pour cela en tout sens. Il recourt aussi aux petites chenilles et à leurs chrysalides, enfin aux baies de ronce et de sorbier. Il quitte nos contrées à la fin du mois d'août, presque en même temps que la *Passerinette* : le mâle, un mois avant son départ, discontinue de chanter.

105.—Fauvette Passerinette (*Sylvia Passerina*).

NOTA. Ce Bec-Fin n'a pas, que je sache, en Savoie de nom vulgaire, comme du reste la plupart des oiseaux qui y sont rares ou seulement particuliers à une localité.

La Passerinette (Buff.). — Fauvette Passerinette ou Bretonne (Cuv.). — Fauvette Passerinette (*Sylvia Passerina*), Vieill. — Bec-Fin Passerinette (*Sylvia Passerina*), Temm., 2^e édition, 3^e partie, page 138. — *Sterpazzolina* (Savi).

Cette jolie espèce a 13 cent. de long.

Le mâle, en plumage de noces, est d'un cendré couleur de plomb, inclinant un peu au bleu, sur le haut de la tête, les joues, la nuque, le manteau, les scapulaires, le croupion et les couvertures supérieures de la queue. La gorge, la poitrine, les flancs,

la région anale et les cuisses sont d'un rouge brique légèrement nuancé de violet; le ventre et le milieu de l'abdomen d'un blanc plus ou moins pur, selon l'âge. Deux traits blancs, en forme de moustaches, partent de la base de la mandibule inférieure du bec et descendent de chaque côté jusque près de la moitié du cou. Les rémiges sont noirâtres, bordées de brun clair; le bord externe du poignet de l'aile, de même que les couvertures alaires inférieures, d'un blanc pur. La queue est aussi noirâtre, avec la penne latérale blanche sur les barbes extérieures, ainsi que sur le tiers des intérieures; la deuxième et la troisième portent seulement une tache à l'extrémité de la penne; souvent elles la perdent par la mue raptile du printemps. Le contour des yeux est d'un rouge de brique; l'iris jaune; le bec noir et couleur de chair à la base de la mandibule inférieure. Les tarses aussi sont couleur de chair, mais ils approchent plutôt du jaunâtre.

La *femelle*, à la même période, a le dessus du corps d'un cendré très-légèrement teint d'olivâtre, et les parties inférieures d'un gris jaunâtre ou rousâtre très-clair; elle a la bande longitudinale blanche de chaque côté du cou à peine distincte, et le tour des yeux d'un blanc roux.

Le *mâle* se revêt de la livrée d'automne dès la fin de juillet; alors il prend une couche de gris oli-

vâtre sur le cendré de toutes les parties supérieures, et en même temps de fines bordures blanchâtres à l'extrémité des plumes rousses de la gorge et de la poitrine ; le roux des flancs devient également plus clair ou moins nuancé de vineux, mais les deux petites bandes à la commissure du bec restent d'un blanc pur.

Les *jeune mâles*, après la mue, ressemblent souvent, jusqu'à s'y méprendre, aux *vieilles femelles en livrée d'automne*. Ils sont alors gris sur les parties supérieures, avec de larges bordures cendrées et olivâtres au bout de chaque plume ; celles de la gorge, du devant du cou et de la poitrine ont également de larges franges d'un blanc terne sur un fond de couleur grise roussâtre, ou d'un isabelle clair. Ils prennent, par l'effet de la mue raptile, au *premier printemps*, le rouge brique sur les parties inférieures ; quelques-uns y conservent jusqu'en juin, quelquefois jusqu'à la mue, de très-fines bordures d'un ton blanchâtre au bout des plumes du bas du cou et de la poitrine surtout.

On a jusqu'à présent rencontré cette Fauvette dans l'Italie, en Sardaigne, aux environs de Turin, dans plusieurs contrées du midi de la France, en Provence, en Égypte, etc., etc. Tous les ans, du 12 au 20 avril, on la trouve commune dans quelques-unes de nos localités méridionales, notamment dans les lieux incultes, rocailleux et couverts de

buissons épineux de la base du Mont-du-Chat, de Bordeaux, sur le lac du Bourget, et de Brizon-Saint-Innocent. Je soupçonne qu'elle se trouve encore dans les fourrés qui longent le cours du Rhône, du côté de France, en face d'Yenne, jusqu'au pont de la Balme : j'avoue que je n'ai pu l'y observer d'assez près pour éclaircir mon doute à cet égard, cette localité étant sur tous ses points d'un accès très-difficile.

La Passerinette tient des habitudes de la *Fauvette Grisette* ; elle a le même régime qu'elle et que la *Fauvette à Lunettes*. Quoique presque continuellement cachée au milieu des rameaux touffus des buissons ou des arbres, surtout des petits chênes, elle n'en est pourtant pas moins vive ; elle ne fait que sautiller de branche en branche, et passer d'un taillis à l'autre, qu'elle visite aussi soigneusement que le précédent. De moment en moment elle se fait voir un instant à découvert, et en un clin d'œil elle disparaît dans les touffes d'un arbuste. Son chant est agréable, assez doux à l'oreille, mais plus faible que celui de la *Grisette* ; il est même entremêlé de quelques notes préférées d'un ton aigre. C'est aussi caché dans l'endroit le plus fourré des taillis ou des petits arbres que le mâle se plaît à le répéter. A l'époque des amours, il s'élève, comme cette dernière, à quelques pieds de hauteur et là chante en voletant ou bien en se tenant, au moyen d'un bat-

tement d'ailes continuel, comme suspendu à la même place, au-dessus du buisson d'où il a pris son essor ; puis il retombe d'aplomb sur l'arbuste, d'où sa compagne le contemple dans ses chants d'allégresse. En arrivant auprès d'elle, il la comble de caresses, et à l'instant même il se remet à ramager ; mais si quelque chose vient à l'effrayer, il cesse de chanter et pousse des cris qui semblent prononcer les syllabes : *ket, ket, ket*, répétées à plusieurs reprises. La femelle, en l'entendant, s'empresse de lui répondre aussi par le même cri.

Ce Bec-Fin aime à vivre en société avec la *Fauvette Griset*. Je les ai vus effectivement l'un et l'autre, au printemps, folâtrer ensemble et se poursuivre avec ardeur autour d'un taillis, où ils finissaient par s'atteindre à l'intérieur ou sur les bords et s'y becqueter avec amour. J'ai vu en outre deux mâles, sortis du même buisson, s'élever d'un commun accord verticalement en l'air, s'y soutenir pendant quelques instants, l'un à côté de l'autre, par de fréquents battements d'ailes et en ramageant avec émulation, et plonger encore à la fois dans le buisson d'où ils s'étaient élancés. Il y a plus, il n'est pas rare de trouver très-rapprochés les nids de ces deux sylvains, et de voir les sexes de chaque paire vivre entre eux en parfaite intelligence, même pendant l'ardeur de leurs passions.

Le nid de la Passerinette est ordinairement posé

très-près de terre, au milieu d'un arbrisseau ou d'un buisson fourré. Le mâle et la femelle, qui le travaillent de concert, le lient fréquemment à plusieurs rameaux très-minces avec des filaments d'herbes, de plantes ou de toiles d'araignées ; il est presque entièrement composé de brins d'herbes sèches ou de pailles très-déliées que recouvrent à l'intérieur, qui est souvent profond, quelques poils, du crin ou des morceaux de laine. Vers le 8 mai, il contient cinq œufs arrondis, blanchâtres ou d'un blanc inclinant au verdâtre, avec des taches et des points d'un brun tirant sur le violâtre, mêlés avec quelques autres d'un cendré roux, et très-rapprochés sur le gros bout, où la couleur du fond s'aperçoit à peine. Ils ont en longueur 1 cent. 5-6 mill. et 1 cent. 3 mill. de diamètre.

Cette Fauvette ne fait qu'une nichée par an en Savoie. Elle en émigre dès la fin d'août, et vers le 15 septembre on ne la remarque plus qu'accidentellement dans nos climats. Le mâle cesse de chanter à la mi-juillet, époque à laquelle il commence à muer. Les *jeunes de l'an* sont seulement en pleine mue vers le 15 et le 20 août ; ils partent aussitôt après cette crise.

106.—Fauvette Polyglotte (*Sylvia Polyglotta*).

Noms vulgaires : Fauvette Babillarde, la Babillarde, la Jardinière. (Voir la note mise en tête de l'article de la *Fauvette Babillarde*, n^o 103.)

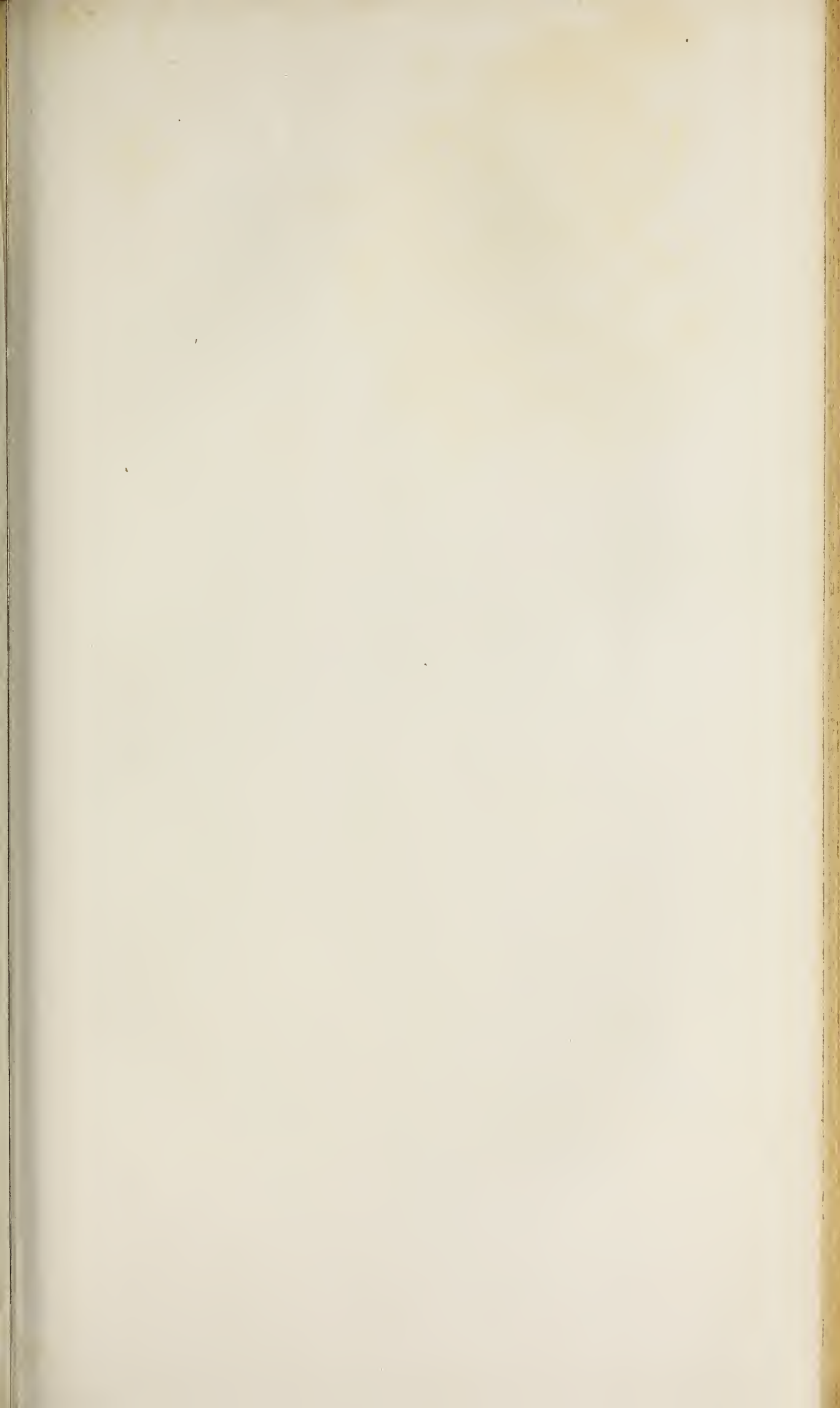
Motacilla Hippolaïs (Linn.), — Fauvette Lusciniole (*Sylvia Polyglotta*), Vieill. — Bec-Fin à Poitrine Jaune (*Sylvia Hippolaïs*), Temm. — *Beccafico Canapino* (Savi).

Cette espèce a 13 cent. 5-6 mill. de taille.

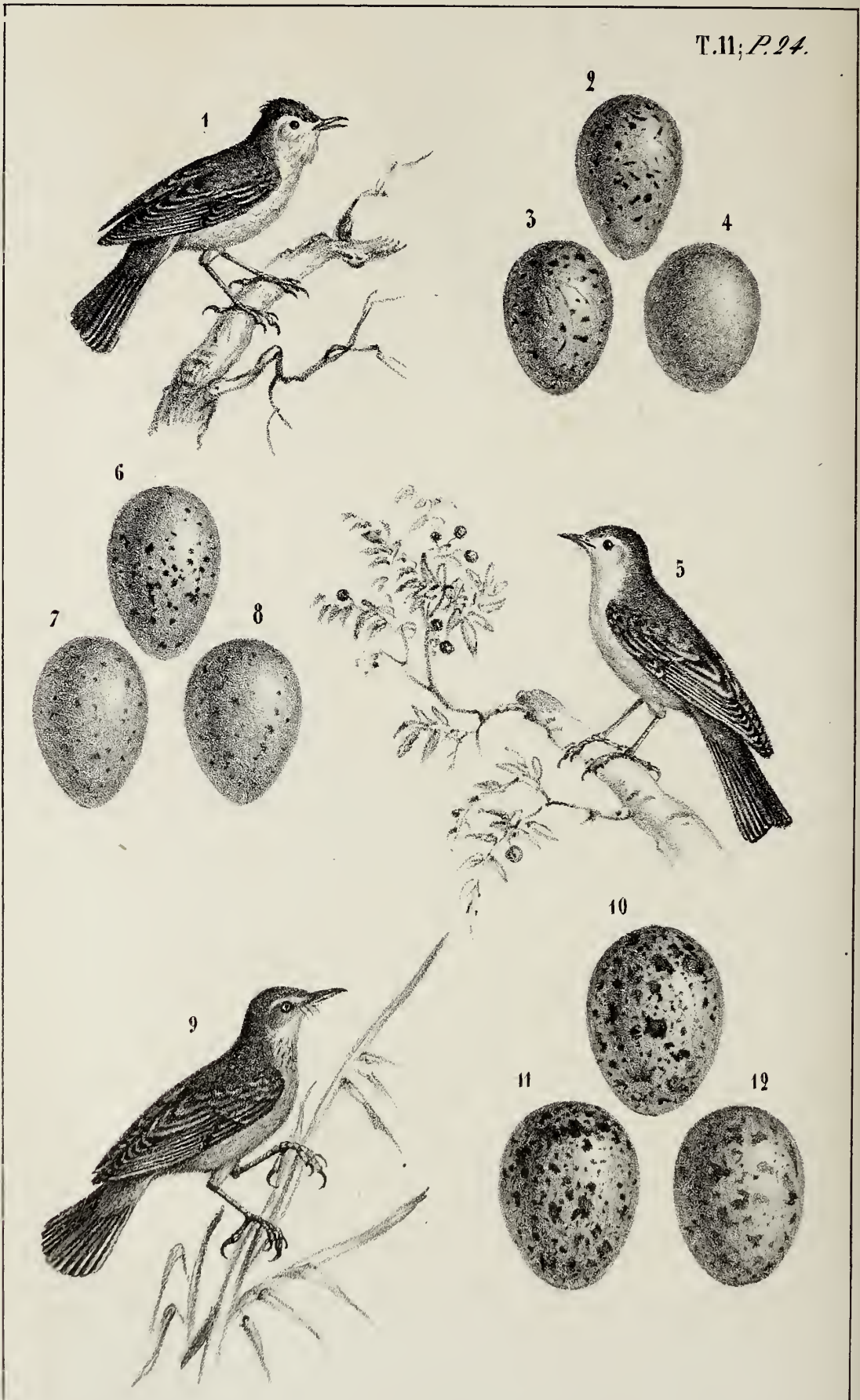
Le *mâle* a toutes les parties supérieures du corps d'un cendré nuancé de verdâtre, sauf les couvertures alaires et les rémiges, qui sont d'un brun foncé et bordées de blanchâtre ; les plumes caudales, coupées carrément, sont brunes et lisérées de gris verdâtre. Il a le lorum, les sourcils, le tour des yeux, la gorge et toutes les autres parties inférieures, d'un jaune pâle sans taches, tendant au gris sur les flancs. Le bec a 12 mill. de longueur ; il est large et aplati dès sa base jusque près du milieu, brun foncé à la mandibule supérieure dont l'extrémité se courbe tout à coup et d'un blanc jaunâtre sur l'inférieure. L'iris est brun et les tarses d'un brun jaunâtre. La première rémige de l'aile est aussi longue que la cinquième, les deuxième, troisième, quatrième étant les plus longues et presque d'égale dimension.

La *femelle* est seulement un peu plus pâle en dessous du corps, et plus terne en dessus que le *mâle* ; la bordure extérieure de ses ailes et de leurs couvertures est en outre moins large et d'une teinte blonde.

Les *jeunes de l'an*, avant la mue, sont d'un blanc



T.11; P.24.



Lith. J^s Perrin. Libr. Éd. Chambéry.

J. Werner del. & lith.

1 Fauvette Polyglotte, mâle adulte en été; $\frac{1}{3}$ gr.nat.; P.388.

2-4 Œufs de l'espèce; gr.nat.

5 Fauvette Ictérine, mâle adulte en été; $\frac{1}{3}$ gr.nat.; P.394.

6-8 Œufs de l'espèce; gr.nat.

9 Rousserolle Turdoïde, mâle; $\frac{1}{4}$ gr.nat.; P.398.—10-12 Œufs de l'espèce; gr.nat.

nuancé de jaune sur les parties inférieures et ressemblent pour le reste à la *femelle*; après la mue, ils n'en diffèrent point extérieurement.

La Polyglotte est la dernière des Fauvettes qui nous arrivent au printemps, et la première à nous quitter vers la fin de l'été. Elle ne vient en Savoie que pour y rester pendant les quatre plus beaux mois de l'année. Ce n'est guère avant les huit ou dix premiers jours de mai qu'elle paraît dans nos bosquets, nos pépinières, nos jardins, ou dans les petits bois humides qui les environnent, de même que dans les lieux sablonneux garnis de touffes de saules et de peupliers, sur les arbres des promenades publiques et dans les pierrailles parsemées de hauts taillis qui garnissent le pied ou le milieu des montagnes, dans des expositions méridionales : tous ces lieux lui plaisent tellement pendant son séjour au pays qu'elle ne les abandonne qu'à la fin d'août, pour aller hiverner dans les climats chauds.

Le mâle, qui arrive presque en même temps que la femelle, commence à se faire entendre dès le 12 ou le 15 mai. Son chant d'amour est très-doux et d'autant plus varié, que cet oiseau a le don de contrefaire le cri ou le ramage de plusieurs volatiles qui habitent dans son voisinage ; il s'approprie certaines inflexions de voix de la *Fauvette des Jardins*, de la *Grisette*, de la *Rousserolle des Marais*, de la *Mésange Charbonnière*, de l'*Hirondelle des Cheminées* ; puis

les cris de rappel de la *Pie-Grièche Écorcheur*, du *Pinson*, du *Verdier*, de l'*Hirondelle citée*, enfin les cris de colère du *Moineau* : *grre, grre, re re re re re*, articulés plusieurs fois de suite d'une voix aigre. Souvent il commence à chanter de cette manière, quelquefois il débute par les syllabes *trûi, trûi, trûi*, ou *tirhûi, tirhûi, tirhûi*, ou bien encore par celles-ci : *treû, treû, treû* et *tren, tren, tren*, les mêmes que chez la *Rousserolle des Roseaux* ; elles sont ensuite suivies de sons qu'on peut traduire par les mots : *thiren ptiro thiroux ptiri ptiret ptiren*, longuement et très-vivement répétés sur des tons différents. On a le plaisir d'entendre ce chant dans nos contrées jusqu'à la mi-juillet ; dès lors il perd ses charmes et se réduit à des cris monotones qui semblent exprimer les syllabes : *bre, bre*, ou *gre, gre, re re re re re re re*, qui sont aussi les cris de colère et de crainte du mâle et de la femelle, avec cette différence qu'ils les poussent, quand ils sont émus, comme un roulement ou plutôt comme un grincement.

Aussitôt appariée, la Fauvette Polyglotte se cherche un petit canton pour y passer la saison de l'amour. Quand elle le possède, elle ne souffre guère qu'un autre couple de l'espèce vienne s'établir près d'elle ; elle le chasse, à chaque fois qu'il s'y présente, jusqu'à l'une des extrémités de son bosquet ou de son district, où seulement elle lui permet de s'établir.

C'est vers le 20 mai que le mâle et la femelle se mettent en devoir de construire leur nid; tantôt ils l'assujétissent à l'angle des branches des buissons ou des petits arbres, tantôt ils le lient solidement avec des toiles d'araignées et d'autres matières filamenteuses à une bifurcation de branche ou à plusieurs rameaux très-rapprochés; ce qui oblige souvent les naturalistes qui veulent le prendre sans l'endommager de couper toutes les petites branches qui le retiennent. En dehors, il est composé de brins de paille, d'herbes sèches, de tiges de plantes très-flexibles, réunies ensemble avec art et liées entre elles avec les mêmes matériaux qui fixent déjà le nid aux branches; l'intérieur est revêtu de fibres de plantes, de quelques crins, et à leur défaut, du duvet cotonneux des saules et des tussilages, ou d'aigrettes de chardons. Ce nid, dont les bords sont ordinairement épais et le dedans profond, comme celui de la *Rousserolle des Roseaux*, se trouve le plus souvent sur les orangers et les rosiers, dans les ramées de fèves ou de pois, dans les touffes de lilas et de cyprès, quelquefois sur les arbres fruitiers, dans les abricotiers et les vignes en espalier. La femelle, qui ne fait qu'une couvée par an chez nous, y dépose quatre ou cinq œufs, d'une couleur de chair teintée de violet, ou d'un rouge lilas, et marqués de taches et de raies noires ou d'un rouge noir; quelquefois les taches sont rares et à

peine apparentes. Les œufs ont en longueur 1 cent. 6-7 mill. et en largeur 1 cent. 2 ou 3 mill. Tandis qu'elle est occupée à les couvrir, le mâle, du fond d'un buisson ou du bout d'une branche, ou bien caché dans un petit arbre voisin, se plaît à développer pendant des heures entières, et notamment le matin, toute la mélodie de sa voix. Il ne cesse pourtant d'avoir l'œil au guet, car au moindre bruit qui se fait près de lui il discontinue de chanter, il écoute et regarde le buisson de la couvée pour s'assurer si elle n'est point menacée; découvre-t-il quelqu'un près d'elle, il se hâte de jeter ses cris d'inquiétude (*gre re re re re re*); ensuite il monte à l'extrémité du taillis qui le cachait, ou bien d'un autre plus près encore de sa progéniture, afin de mieux reconnaître le danger; quelquefois aussi il descend de la branche, se poste devant son ennemi et le suit en le harcelant par ses cris. S'il lui ravit sa nichée, il l'accompagne encore avec la femelle à quelque distance du canton, et tous deux ils se vengent en l'insultant à l'envi.

A l'éclosion, le père et la mère vont ensemble à la découverte des petites chenilles rases, des mouches, des vermisseeux pour alimenter leur famille; ils ne s'éloignent guère d'elle, car, sitôt qu'en leur absence on vient la visiter dans le nid, on est sûr de les voir arriver à l'instant et se désoler. Celle-ci est à peine capable de les suivre, qu'ils l'emmènent

avec eux dans des fourrés ou des bois de haute futaie pour achever son éducation. Quelques jours après, ils se mettent à parcourir avec elle les grandes haies, les saussaies, les vergers et les bois de leur arrondissement, où ils trouvent en abondance les insectes ailés et les chenilles dont ils sont si avides ; ils hantent aussi les lieux plantés de mûriers et se nourrissent accessoirement de fruits. De temps à autre ils descendent à terre, ou bien ils s'arrêtent seulement autour du pied des arbres et des buissons, ou parmi leurs racines, afin d'y chercher des vers, des larves et des chrysalides ; de là, ils montent de branche en branche jusque dans le plus fourré des arbres ou des taillis dont ils visitent ensuite avec soin les feuilles de tous les côtés pour trouver les mouches ou les petits insectes qui s'y attachent ; s'ils voient alors passer à leur portée une mouche, un gros moucheron, ils s'élancent sur eux, les saisissent et reviennent les manger à leur première place. Cette Fauvette vit ainsi en famille, et toujours dans la plus parfaite intelligence, jusqu'à l'approche de son départ de nos contrées. Cependant plusieurs couvées émigrent ensemble ; aussi en voit-on passer chez nous, dans les premiers jours de septembre, qui ne se séparent pas même pour un seul instant pendant leur séjour de quelques heures dans nos bois. Au contraire, comme si elles craignaient de se perdre, elles s'entr'appellent

à chaque moment et s'avertissent encore réciproquement du moindre danger que l'une de leur bande court.

On élève avec peine cette Fauvette, à cause de la difficulté de lui tenir toujours prête la nourriture qui lui convient. Si l'on parvient à la conserver, il faut avoir soin de la tenir renfermée depuis les fraîcheurs d'octobre jusqu'à la fin de l'hiver, dans un lieu chaud ; autrement on s'expose à la perdre d'une heure à l'autre : elle est d'ailleurs très-frioleuse. Je présume qu'on peut l'habituer en volière au même genre d'aliments qui plaisent au *Rosignol* et à la *Fauvette à Tête Noire* réduits à la même condition.

107.—Fauvette Ictérine (*Sylvia Icterina*).

Noms vulgaires : Les mêmes que chez l'espèce précédente.

Fauvette Ictérine (*Sylvia Icterina*), Vieill. — Z. Gerbe, *Revue Zoologique* décembre 1846, page 433.—De Selys-Longchamps, même *Revue*, avril 1847.

L'Ictérine est très-facile à confondre avec la *Polyglotte*. Elle n'en diffère d'ailleurs que par sa taille un peu plus forte ; par son bec sensiblement plus court ; par ses ailes plus longues, dont la première rémige est à peine plus courte que la quatrième, les deuxième et troisième étant les plus longues, et la cinquième plus petite que la première ; enfin par sa queue, faiblement fourchue au centre, au lieu d'être coupée carrément, comme chez la *Polyglotte*.

Sa taille est de 14 cent.

Le *mâle adulte, en été*, est d'un gris olivâtre inclinant un peu au verdâtre, sur les parties supérieures; il a les ailes d'un gris brun, bordées en dehors d'olivâtre clair et largement frangées de blanc jaunâtre à l'extérieur des pennes secondaires, les plus proches du dos. La queue est longue, fourchue au milieu dont les deux pennes sont plus courtes que les latérales: celles-ci et les autres sont de la même couleur que les ailes, et frangées de la même manière. Un petit trait jaune prend naissance de chaque côté de la base du front, s'étend au-dessus des yeux et un peu au delà; les paupières, les joues, la gorge, le devant et les côtés du cou, de même que les flancs et les autres parties inférieures, sont d'un jaune clair; les couvertures subalaires d'un blanc lavé de jaune. Le bec est brun clair en-dessus, jaunâtre en-dessous; il est très-fendu, un peu plus large que haut à sa base, ensuite aussi haut que large et un peu arrondi vers la pointe; il ressemble beaucoup aussi, comme chez la *Polyglotte*, à celui des *Gobe-Mouches*, mais il est un peu plus déprimé. L'iris est noirâtre. Les tarses, en état de fraîcheur, sont d'une couleur de plomb assez claire.

La *femelle* a la couleur jaunée des parties inférieures plus pâle que celle du *mâle*. Les *jeunes mâles, après la mue*, lui ressemblent.

Cette Fauvette est, d'après M. de Selys-Longchamps, très-commune dans les plaines de la Belgi-

que, surtout dans les provinces de Liège et du Brabant, où elle porte les noms de *Moqueu* et *Contrefaisant*. On l'y trouve encore commune sur les collines sèches et rapides des environs de Liège, qui sont plantées de vignobles et d'arbres fruitiers.

Elle est très-rare en Savoie à l'époque de ses voyages du printemps et pendant les nichées, mais un peu plus abondante dès la mi-août jusqu'aux premiers jours de septembre, lorsqu'elle retourne dans les climats chauds pour y hiverner : alors on l'observe seule ou deux ensemble, et spécialement le long des saules et des peupliers qui avoisinent les bords de l'Isère, les prairies ou les marécages du Bourget et de la Motte-Servolex. On l'y voit sans cesse en mouvement et presque toujours occupée à se chercher des aliments, notamment les mouches qui restent collées aux feuilles ou aux branches, et à saisir au vol les insectes qui passent à sa portée.

L'Ictérine arrive au printemps dans nos contrées en même temps que la *Fauvette Polyglotte* ; comme elle, elle choisit les pépinières, les bosquets, l'intérieur des vergers, des jardins de la plaine et des collines à pente méridionale, ainsi que les petits bois rapprochés de l'eau ; comme elle, elle fait une chasse continuelle aux petits scarabées, aux mouches, aux moucherons, aux petites chenilles ; comme elle enfin, elle recourt accessoirement aux baies du

mûrier et aux fruits doux. Le mâle est très-tranquille en chantant; il se tient pour cela tout près de sa nichée, sur une branche élevée : la même lui sert d'habitude pendant tout le temps qu'il reste dans le canton. Son chant est vif et gai; il est en outre très-varié et susceptible de contrefaire aussi le ramage ou les cris des mêmes volatiles cités à l'article précédent; mais ses coups de gosier sont plus forts que ceux de la *Polyglotte*.

Le nid de cette Fauvette est fait artistement et composé des mêmes matériaux que celui de cette dernière. On le trouve dans les mêmes localités, tantôt dans un buisson ou un arbuste, tantôt sur un arbre fruitier. M. de Selys-Longchamps remarque qu'en Belgique il ressemble à celui de la *Fauvette à Tête-Noire*, mais, ajoute-t-il, il est beaucoup mieux fait et garni d'une grande quantité de plumes. Les œufs, au nombre de quatre ou cinq, sont semblables à ceux de la *Polyglotte* et sensiblement plus gros.

XXXVII^e Genre : ROUSSEROLLE (*Calamoherpe*).

Les oiseaux de ce genre, qui sont compris dans les *Becs-Fins Riverains* du *Manuel* de M. Temminck, sont nettement caractérisés par le sommet de leur tête déprimé; par leurs ailes courtes et très-arrondies; par la queue qui est longue, étagée, horizontale ou rabattue.

Leurs formes sont plus sveltes que chez les *Fauvettes* ; leur tête est plus petite, plus effilée, et le bec un peu plus allongé, mais moins arqué et plus large à sa base.

Ils fréquentent les bords des eaux garnis de buissons, d'herbes, de joncs ou de roseaux dont ils escaladent les cannes avec agilité : les vermiseaux, les mouches, les cousins, les libellules et les petits insectes aquatiques y forment la base de leurs aliments. Ils nichent dans les broussailles qui croissent le long de l'eau, dans les touffes de joncs ou de plantes épaisses, ou bien au milieu de trois ou quatre cannes de roseaux. Leurs nids sont ordinairement travaillés avec art et liés, au moyen de plusieurs anneaux, aux branches ou aux tiges qui l'entourent. Leur voix est rauque, quelquefois aigre, et leur chant entrecoupé, suivant les espèces et les circonstances, de sifflements, ce qui le rend d'habitude peu agréable. Les sexes se ressemblent beaucoup à l'extérieur.

Ce genre renferme en Savoie six espèces qui sont toutes de passage pendant la belle saison.

108.—Rousserolle Turdoïde (*Calamoherpe Turdoides*).

Noms vulgaires : Rossignol des Marais, Carasse, Racasse.

Turdus Arundinaceus (Linn.).—La Rousserolle (Buff., Cuv.).—Grive Rousserolle (*Turdus Arundinaceus*), Vieill.—Merle Rousserolle (*Turdus Arundinaceus*), Roux.—Bec-Fin Rousserolle (*Sylvia Turdoides*), Temm.—*Calamoherpe Turdoides*, de S.-Longch., Faune Belge.—*Cannareocione* (Savi).

Cette Rousserolle est la plus grande de toutes

celles connues en Europe : sa taille est de 19-20 cent.

Le *mâle* a toutes les parties supérieures du corps, même la queue, d'un brun roux et uniforme ; les pennes des ailes d'un brun foncé, mais bordées de la dernière couleur. Il porte, au-dessus de chaque œil, une bande blanche jaunâtre. Sa gorge est blanchâtre, un peu mêlée de jaunâtre à la partie inférieure ; mais cette teinte devient plus vive sur les flancs et à mesure qu'elle se rapproche des parties postérieures et anales ; quelquefois, surtout avant la mue raptile du printemps et dans un âge peu avancé, le bas du cou se trouve varié de quelques petits traits longitudinaux bruns. Le bec est fort, brun à sa pointe ou sur toute la mandibule supérieure, jaune ou jaunâtre à sa racine, ou seulement à la base de la mandibule inférieure ; l'iris brun ; les tarses sont couleur de noisette.

La *femelle*, à laquelle les *jeunes mâles de l'année* ressemblent beaucoup après leur *première mue*, diffère extérieurement du *mâle adulte* par ses couleurs, notamment celles des parties inférieures, qui sont un peu plus ternes.

Cet oiseau est en petit nombre répandu chaque année en Suisse et en Savoie. C'est vers le 20 avril qu'il y arrive, et d'habitude le mâle paraît quelques jours plus tôt que la femelle. Comme à cette époque nos marais, les bords de nos lacs et de nos étangs,

qu'il préfère pendant l'été à toute autre localité, ne sont point encore garnis de joncs ni de roseaux, il se répand dans les saussaies et les fourrés qui les entourent, ou dans ceux qui bordent les fleuves et les rivières. Son chant, qu'il commence dès les premiers jours de mai à faire entendre du milieu de quelque touffe de jeunes pousses d'un petit saule ou de quelque arbuste, et plus tard, du bout ou du centre d'un jonc ou d'un roseau, est rauque et éclatant. Il débute ordinairement par les syllabes *cr-ra, cra, cara, cara*, dites lentement, à distance égale et d'un ton enroué ; ensuite, il continue par celles-ci : *cr-ret, tret, tren, hûy*, répétées avec un peu plus de vivacité. Il chante jusqu'au commencement de juillet pendant la plus grande partie de la matinée, puis le soir après le fort de la chaleur, et même durant la nuit ; à chaque reprise, il trémousse de tout son corps, et tient la queue rabattue.

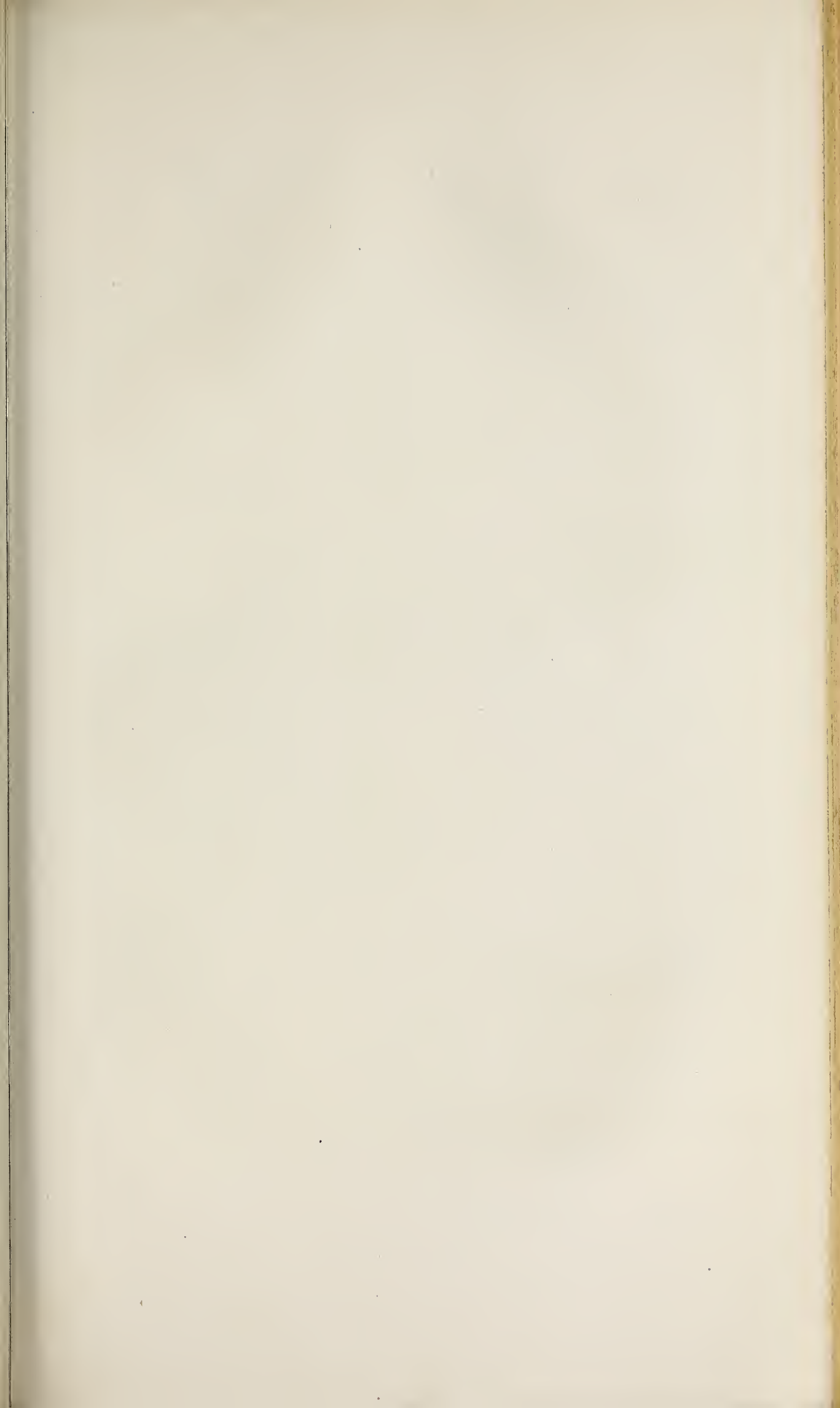
La Rousserolle Turdoïde se fait tous les ans remarquer sur les bords du Rhône, et notamment dans les environs de la Chautagne, puis dans les îlots de l'Isère, sur les bords du lac du Bourget et de celui des Marches. Pour se reproduire dans ces lieux, elle choisit les points les plus chargés de roseaux. On l'y voit grimper avec prestesse le long de leurs cannes ou des fortes tiges de plantes, saisir en même temps les insectes qu'elle y découvre et poursuivre au vol les mouches et les libellules qui vien-

nent se divertir autour d'elle. Quand on l'aborde, elle ne part jamais que lorsqu'on est fort près d'elle; alors elle s'élève au-dessus des herbes, fait un petit vol, quelquefois seulement un bond, et se laisse retomber à terre, ou bien elle s'arrête à 1 ou 2 pieds au-dessus de l'eau parmi les roseaux ou les joncs; à terre, elle court avec vitesse, et quand elle s'y voit poursuivie par les chiens de chasse, qui quêtent en effet sa trace avec ardeur, elle se cache souvent dans une touffe d'herbes; parfois elle gagne une canne de roseau et y reste accrochée par les pieds, tandis que, sans s'émouvoir, elle les voit à plusieurs reprises passer devant elle; puis elle revient tranquillement sur ses pas en cherchant sa subsistance.

Le mâle et la femelle ne travaillent guère à la confection de leur nid avant le 15 ou le 20 mai. Ils ramassent alors une grande quantité de tiges et de feuilles sèches de plantes aquatiques, surtout de petits joncs et roseaux, dont ils composent tout leur ouvrage à l'extérieur. Néanmoins ils les entortillent autour de trois, quatre ou cinq cannes très-rapprochées de la dernière plante, de sorte que le nid se trouve assujetti à peu près dans toute sa hauteur, et placé au milieu d'elles, tantôt à 2 ou 3 pieds au-dessus de l'eau, tantôt presque sur la vase ou la mousse des marécages. L'intérieur est garni avec des têtes ou panicules sèches de roseaux; rare-

ment y ajoutent-ils des plumes, du crin ou des poils ; quelquefois, suivant les lieux, ils le recouvrent presque entièrement de duvet satiné de saules et de peupliers. Ce nid, quand il est achevé, a ordinairement 13-14 cent. de hauteur, sur 3 cent. 3-4 mill. d'épaisseur sur les bords, et 9 cent. de diamètre. La femelle pond quatre ou cinq œufs obtus, ayant tantôt 20, tantôt 21 ou 22 mill. en longueur, sur 14-15 de largeur diamétrale ; ils sont d'un fond blanc verdâtre ou bleuâtre, maculés et ponctués de cendré, de noir ou noirâtre, de grisâtre ou de brun. Ces taches se trouvent le plus souvent rapprochées entre elles et parfois assez rares sur toute la surface de l'œuf.

Les petits, en sortant du nid, grimpent déjà presque aussi agilement que les vieux le long des joncs et d'autres plantes aquatiques capables de résister à leur poids. Ils continuent de vivre en famille dans le lieu qui les a vus naître ou élever, jusqu'à ce que l'on y fasse la coupe des roseaux. C'est alors que ces Rousserolles se répandent, comme à leur arrivée au printemps, dans les broussailles, dans les saussaies des abords des fleuves, des rivières, des étangs où elles vivent solitaires ou par deux ou trois à la fois. Dans les temps de pluie, elles hantent aussi les champs, surtout ceux ensemencés de maïs et qui sont dans le voisinage des lieux humides qu'elles visitent régulièrement dans tout autre moment. Après la



T. II; P. 25.



Lith. J. Ferrin Libr. Edit. Chambéry.

J. Werner del & Lith.

1 Rousserolle des Marais, mâle au printemps; $\frac{1}{3}$ gr. nat.; P. 403.

2-4 Œufs de l'espèce; gr. nat.

5 Rousserolle des Roseaux, mâle en été; $\frac{1}{3}$ gr. nat.; P. 409-68 Œufs de l'esp.; gr. nat.

9 Rousserolle Locustelle, mâle adulte en été; $\frac{1}{3}$ gr. nat.; P. 414.

10-12 Œufs de l'espèce; gr. nat.

mue de la fin de l'été, leur chair se couvre de graisse et devient d'un goût exquis, qui ne le cède en rien à celui de la *Poule d'Eau Poussin* (vulgairement *Poulette*); du reste, cette Rousserolle se nourrit comme elle dans les marais de beaucoup de petits insectes aquatiques et de vermisseaux. Elle part de nos contrées sur la fin d'août, et il se fait un petit passage de l'espèce dans les dix premiers jours de septembre.

109.—Rousserolle des Marais (*Calamoherpe Palustris*).

Noms vulgaires : *Rossignollet*, *Ranssignollet*, *Colibri*.

Calamoherpe Palustris (Bechst.).—Fauvette Verderolle (*Sylvia Palustris*), Roux. — Bec-Fin Verderolle (*Sylvia Palustris*), Temm.—Rousserolle des Marais (*Calamoherpe Palustris*), de S.-Longch.

Cette espèce ressemble beaucoup à la *Rousserolle des Roseaux*, avec laquelle plusieurs auteurs l'ont confondue; elle a en effet sa taille (14 cent.), son aspect, sa forme, moins celle du bec, et à peu près son plumage; mais elle en diffère essentiellement par ses habitudes, par son chant et la manière dont elle construit son nid.

Son bec, loin d'être comprimé, plus haut que large à la base et jaunâtre à l'intérieur, comme celui de cette dernière, est déprimé, plus large que haut et d'une couleur orange assez vive en dedans, comme chez la *Fauvette Polyglotte*, dont elle diffère par ses pieds forts et d'une teinte verdâtre, ainsi que par sa livrée plus rembrunie en dessus du

corps, blanchâtre et teintée de roussâtre en dessous.

Le *mâle* de cette Rousserolle a les parties supérieures d'une couleur olivâtre uniforme et très-légèrement nuancée de verdâtre ; les ailes et les pennes caudales brunes, et bordées d'un cendré roussâtre. Une bande étroite, d'un blanc jaunâtre, prend naissance à la racine du bec et s'étend au-dessus des yeux. La gorge est blanche ; les autres parties inférieures d'un blanc sale, teint de roussâtre sur les côtés de la poitrine et les flancs. Le bec est brunâtre en dessus, jaunâtre en dessous ; l'iris brun ; les pieds d'un brun clair, tirant sur le verdâtre ; le dessous des doigts jaunâtre.

La *femelle* a seulement les couleurs du plumage un peu moins foncées que le *mâle*. Les *jeunes de l'an* lui ressemblent.

La Rousserolle des Marais est commune le long du Pô et dans quelques parties de l'Allemagne et de la Suisse ; elle est à peu près aussi abondante en Savoie que celle *des Roseaux*, décrite à l'article suivant. C'est spécialement les bords des eaux et des marécages couverts de buissons, de petits saules et de touffes de peupliers, ainsi que les champs de chanvre, de maïs, de seigle qui les avoisinent qu'elle choisit pour y fixer sa demeure pendant son séjour dans nos contrées. On l'observe très-rarement pendant les nichées à l'intérieur de nos grands marais, tout comme dans les jonchaies et les roseaux qui

recouvrent les bords de nos lacs, de nos étangs, où l'espèce suivante, sa plus proche congénère, est très-commune. Je l'ai fréquemment rencontrée, en été, dans les lieux les plus humides de nos Alpes, et notamment au Mont-Cenis, à la base de Rivers, sur les bords boisés du lac et la colline qui le domine (1900-2000 mètres au-dessus du niveau de la mer); puis dans les prairies en pente et parsemées de quelques taillis, que l'on rencontre depuis le pont de Lans-le-Bourg jusqu'à la Ramasse; dans les champs ensemencés et les prés arrosés de Saint-Michel, de Modane et de Termignon; dans les buissons rampants des bords de l'Arc et de l'Isère; enfin dans plusieurs régions alpestres de la Tarentaise, etc., etc.

Elle arrive en Savoie en même temps que la suivante, dès la mi-avril, mais elle en part un peu plus tard; car on la trouve encore dans les prairies, les vignobles et les dernières récoltes jusqu'au 10 octobre, époque à laquelle celle-ci est toujours éloignée de nos climats. Le mâle est très-babillard; depuis le mois de mai jusque vers le 20 juillet, en plaine, et le commencement d'août, dans les Alpes, il ne cesse de ramager pendant presque toute la matinée et le soir. Pour cela, il se tient quelquefois à découvert au bout d'un rameau, ou bien à la sommité d'une plante, mais le plus souvent caché dans le plus épais des buissons, tantôt au

centre, tantôt à la base ou dans une touffe de feuilles. Son chant, qu'il modifie de plusieurs manières, est plus varié que chez l'espèce suivante ; d'ailleurs, cet oiseau imite en partie le ramage ou les cris de plusieurs volatiles qu'il est à même d'entendre ; il contrefait parfois, jusqu'à s'y méprendre, le chant de la *Rousserolle des Roseaux*, quelques phrases de celui de la *Fauvette Polyglotte*, qui, de son côté, imite aussi le sien, le cri de rappel de la *Poulé d'Eau Marouette* (vulgairement *Girardine*) pendant l'amour, celui de la *Pie-Grièche Rose*, de l'*Écorcheur*, etc., etc. ; et dans les Alpes, il s'attache à contrefaire ceux du *Gros-Bec* ou *Fringille Niverrolle* (vulg. *Alpin*), de l'*Accenteur des Alpes* et du *Traquet Motteux*, comme je m'en suis assuré par mes propres observations au Mont-Cenis.

Avant de se mettre à chanter, le mâle commence par lâcher quelques cris faibles et indécis qu'il profère sur une seule note (*frou, ferou*, ou bien, *fret, feret*), comme un oiseau timide qui n'ose déployer tout à coup les charmes de son ramage dans toute leur étendue ; ensuite il continue d'articuler les mêmes syllabes sur une note un peu plus élevée et finit par babiller longuement, et en se répétant souvent. Mais sitôt que quelque chose l'affecte, il se tait un instant et pousse ensuite ses cris d'inquiétude qui expriment les mots : *tec, tec*, ou *trrec, trrec*, toujours vivement répétés dans le danger.

Ce n'est que sur le milieu ou la fin de mai que cette Rousserolle s'occupe de nidification dans nos pays de plaine, et seulement en juin dans les Alpes. Elle donne à son travail une forme sphérique, semblable à celle du nid de la *Fauvette à Tête-Noire*, en le plaçant très-près de terre, au milieu d'un buisson épais ou d'un arbrisseau, ou bien parmi les racines des saules et des peupliers qui bordent l'eau, quelquefois dans les moissons et les touffes d'herbes ou de plantes élevées et fortes, dans des lieux humides. Elle le compose extérieurement de pailles fines, de tiges d'herbes sèches et de racines fibreuses que recouvrent en dedans quelques parcelles de crin, des poils et des brins d'herbes très-minces, ou, suivant les lieux, le duvet des tusilages, les aigrettes des chardons ou le coton des saules. Ce nid reçoit cinq ou six œufs, d'un gris ou d'un cendré clair, et parsemés de taches d'un brun inclinant au verdâtre, lesquelles se trouvent mêlées avec d'autres d'un cendré bleuâtre ou d'un cendré seulement un peu plus foncé que le fond de la coquille. Ils ont pour longueur 1 cent. 6 ou 6 mill. $\frac{1}{2}$, sur 1 cent. 3 mill. de largeur.

La Rousserolle des Marais vit en famille jusqu'au commencement d'août ; dès lors on l'observe solitaire dans les prairies, dans les champs et les broussailles du voisinage de l'eau. Elle se tient presque continuellement cachée dans les herbes ou

les moissons, ou bien à terre parmi les buissons. Se montre-t-elle un instant à découvert, c'est pour jeter quelques cris enroués, ou pour s'apprêter à passer d'un champ ou d'un taillis à un autre, ce qu'elle fait d'un vol ras et rapide. Cependant, le matin, quand la rosée est abondante, on la remarque régulièrement dans les clairières, le long des saules ou des broussailles qui garnissent les bords des marécages, des rivières et des ruisseaux; elle y attend que le soleil ait en partie dissipé la rosée avant de se répandre dans les herbes ou les champs. Partout elle recherche pour sa subsistance les chenilles, les petits insectes ailés qui s'attachent aux feuilles des plantes ou des buissons; mais les larves, les vers, les vermisseaux conviennent plus particulièrement à son goût: aussi, elle en fait, sur la fin de l'été, une consommation si forte qu'elle se couvre de graisse, prend du fumet et devient un manger excellent. Les chiens peu dressés à la chasse quêtent sa trace avec autant d'ardeur que celle de la *Poule d'Eau de Genêt* (vulgairement *Roi de Cailles*); du reste cette Rousserolle court avec la plus grande activité devant eux pendant qu'ils cherchent à la découvrir; par moment, elle prend son vol au-dessus des herbes ou des buissons et y replonge presque aussitôt pour se mettre à courir sur le sol, ou bien à sautiller d'une tige de plante ou d'un rameau à l'autre, tandis que les chiens se lassent de la suivre à la piste. Quand

elle est tranquillement occupée à chercher sa nourriture, on la voit grimper le long des plantes ou des branches d'arbustes jusqu'au sommet, d'où quelquefois elle descend ensuite jusqu'à leur origine ; puis de là, elle saute souvent à terre où elle fouille la mousse humectée, ou bien celle qui tapisse le pied des arbres et des buissons. C'est là qu'elle trouve en abondance de petites larves, des vermisseaux surtout, et, le long des plantes ou des rameaux, des mouches et d'autres insectes ailés qui s'y fixent, soit pour s'y nourrir eux-mêmes, soit pour y jouir des rayons du soleil.

110. Rousserolle des Roseaux (*Calamoherpe Arundinacea*).

Noms vulgaires : Rossignol d'Eau, *Cra-Cra*, *Carasset*, *Ranssignollet*.

Fauvette de Roseaux (Buff.), mais non la planche enl. 581, fig. 2, qui représente la *Fauvette Polyglotte*.—Fauvette Effarvate (*Sylvia Strepera*), Vieill.—Bec-Fin des Roseaux ou Effarvate (*Sylvia Arundinacea*), Temm.—*Calamoherpe Arundinacea* (de S.-Longch.).—*Beccafico di Padule* (Savi).

Cette Rousserolle est de la même taille que la précédente.

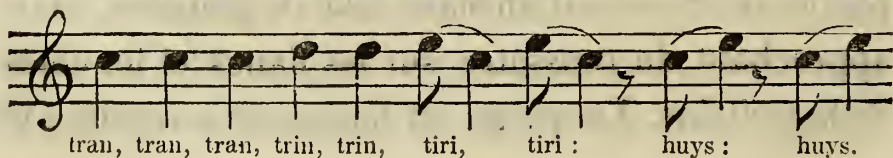
Le *mâle* est marqué d'une petite bande d'un blanc jaunâtre, qui part de la base du bec et s'étend au-dessus des yeux ; il est d'un brun roussâtre uniforme sur les parties supérieures du corps, si ce n'est sur les ailes et la queue qui sont brunes et bordées de brun olivâtre. La gorge est blanche ; les autres parties inférieures d'un blanc lavé de jaunâtre, mais approchant du roussâtre sur les flancs et les côtés de la poitrine. La queue est longue et arrondie ; le

bec comprimé à la base, brunâtre sur la mandibule supérieure et jaunâtre sur l'inférieure; l'iris brun clair; les pieds d'un jaunâtre tirant au verdâtre.

La *femelle* a le dessous du corps plus nuancé de blanc, et la bande du dessus de l'œil plus pâle que dans le *mâle*.

Les *jeunes*, avant la mue, ont le blanc des parties inférieures plus chargé de roussâtre que les *vieux* et les *adultes*; ils sont alors privés du trait jaunâtre au-dessus des yeux.

Cet oiseau est le plus commun de son genre dans nos contrées. On l'y rencontre dès la mi-avril jusqu'à la fin de septembre, époque de son départ, sur tous les bords boisés des rivières, dans les jonchaies, les roseaux de tous les marécages, lacs, étangs et mares. Aussitôt apparié, le mâle s'y fait entendre la plus grande partie de la journée et pendant la nuit. Son chant d'amour, qu'il discontinue à la fin de juillet, est une composition des syllabes : *tran, tran, trin, trin, tiri, tiri, huys, huys*; il les entremêle parfois d'une espèce de sifflement aigu qui lui a valu chez nous son nom de *Rossignol d'Eau*. On dirait à l'entendre siffler ainsi qu'il s'apprête à chanter avec mélodie, mais tout à coup il cesse de siffler, reprend son accent aigre ou enroué et redit :



qu'il n'interrompt pas même quand on s'approche de lui, et si on le force à changer de place, il est à peine posé qu'il recommence à chanter.

Pendant tout l'été, on voit ce petit oiseau grimper presque sans relâche le long des tiges des roseaux, y rester parfois accroché pendant un instant pour gober les insectes qu'il y découvre, puis, parvenu à leur sommité, s'élançer, ou plutôt faire un bond en l'air pour attraper au vol une mouche, une libellule ou un cousin qui voltigent au-dessus de lui. Il ne cesse en même temps de ramager ; c'est du reste l'un des volatiles les plus babillards de notre pays. Il chasse du lieu qu'il s'est choisi pour nicher tous les autres petits oiseaux qui s'en approchent ; il veut dominer seul dans son petit canton : l'on ne remarque effectivement pas d'autres nids que le sien dans le poste qu'il a adopté, ni même ceux de ses congénères qui fréquentent comme lui le bord des eaux. Si deux ou trois paires de son espèce habitent les mêmes roseaux, elles ont chacune des limites qu'elles ne peuvent franchir sans se voir poursuivre vivement par celui du couple dont elles viennent violer la propriété.

Il niche vers le milieu de mai, quelquefois seulement dans les premiers jours de juin. Le mâle et la femelle travaillent d'un commun accord à leur nid qu'ils placent habituellement au milieu des roseaux, rarement dans les buissons, quoiqu'ils croissent le

piéd dans l'eau : c'est un vrai petit chef-d'œuvre fait en dehors avec des brins d'herbes ou de pailles déliées, mêlées avec des feuilles et des pelures sèches de roseau, et matelassé à l'intérieur avec les sommités de cette plante, ou bien avec de la paille excessivement fine ; il se trouve lié, comme celui de la *Rousserolle Turdoïde*, n° 108, à trois, quatre ou cinq cannes de roseaux très-rapprochées, au moyen de petits anneaux composés de filaments de plantes ou de racines fibreuses et qui reçoivent souvent, dans leur construction, les feuilles même non détachées des roseaux ou des rameaux qui soutiennent le nid. Quand il est complètement achevé, il ressemble à un petit panier allongé, ayant 10 ou 11 cent. de hauteur, sur 7-8 de largeur. La femelle y dépose quatre ou cinq œufs, d'un blanc presque toujours lavé de verdâtre, quelquefois d'olivâtre, avec des taches cendrées, mais rares, et d'autres brunes et verdâtres, très-épaisses vers le gros bout ; ils ont 1 cent. 6 ou 7 mill. de long, sur un diamètre de 12-13 mill. L'incubation dure quinze jours. Le mâle ne s'éloigne jamais beaucoup de sa compagne tandis qu'elle couve ; tranquille alors à l'extrémité d'un jonc ou d'un roseau très-proche de la nichée, ou bien escaladant l'un après l'autre tous ceux de son petit arrondissement, il chante presque tout le jour et même une bonne partie de la nuit, et toujours il se trouve prêt à accompagner la femelle,

quand elle quitte le nid pour aller se chercher des aliments.

A l'éclosion, le mâle chante un peu moins fréquemment que pendant l'incubation; il est alors appelé à aider sa compagne dans la nutrition des petits. Ceux-ci, quoiqu'à peine revêtus de leurs premières plumes, sautent à bas du nid, sans s'inquiéter s'ils vont tomber sur terre ou sur eau, aussitôt qu'on vient à les y toucher ou seulement les regarder de très-près : cette habitude est aussi particulière aux *jeunes* de la plupart des volatiles, des *Fauvettes* surtout, qui nichent près du sol.

Après la sortie du nid, le père et la mère gardent avec eux, dans les mêmes roseaux où a eu lieu la couvée, leur petite famille qu'ils nourrissent et élèvent avec attachement; ils continuent de la soigner encore quelques jours après qu'elle est devenue capable de chercher et saisir elle-même sa subsistance; mais sitôt que l'on vient, par la coupe des joncs et des roseaux, à raser leur demeure habituelle, ils se quittent, jeunes et vieux, et se répandent dans les broussailles, dans les saussaies ou les herbes hautes de la proximité des rivières, des fossés ou des lieux marécageux. Quelques-uns s'établissent dans les champs de millet, de petits maïs destinés à servir de pâture au gros bétail, de chanvre, de sarrasin les plus rapprochés des canaux ou des prairies. Ils vivent dans ces diverses locali-

tés de la même manière que dans les roseaux, en grimpant avec prestesse le long des tiges de plantes, où ils saisissent simultanément, comme en dessous des feuilles, les chenilles, les insectes tendres, les mouches, les gros moucheron qui s'y fixent. Cependant ils descendent aussi à terre, notamment dans les terrains humides, et y cherchent avec avidité les petits vers. Leur chair est en automne couverte de graisse, et d'une saveur agréable.

111.—Rousserolle Locustelle (*Calamoherpe Locustella*).

L'Alouette Locustelle (Buff.), pl. enl. 581, fig. 3, sous le nom de *Fauvette Tachetée*.—Fauvette Locustelle (*Sylvia Locustella*), Vieill.—Bec-Fin Locustelle (*Sylvia Locustella*), Temm.—Rousserolle Locustelle (*Calamoherpe Locustella*), de S.-Longch.—*Forapaglia Macchiottato* (Savi).

Cette Rousserolle, qui est du nombre des volatiles que nos chasseurs de marais nomment *Colibri*, a 14 cent. 2-3 mill. de taille. Sa tête est un peu effilée; son bec fortement en alène; sa queue aussi longue que le corps et étagée.

Le mâle adulte, en été, a le dessus de la tête, le cou, le dos et les couvertures alaires d'un olivâtre nuancé de brun, avec des taches ovoïdes, noirâtres au centre des plumes, et plus petites sur la tête et le cou que sur les autres parties supérieures. Il a les rémiges d'un brun foncé, et bordées d'olivâtre; le dessous de chaque aile d'un gris légèrement teint de roux; la queue, qui est très-ample et très-étagée, d'un brun lavé d'olivâtre, surtout sur les bords des plumes; enfin, les couvertures sous-caudales d'un

blanc roussâtre, avec une grande tache brune et oblongue au milieu de chaque plume. Au-dessus des yeux, il porte un petit trait blanchâtre, puis du grisâtre sur le lorum. La gorge, le devant du cou et le milieu du ventre sont blancs; la poitrine et les flancs colorés d'un gris olivâtre, à peine lavé de jaunâtre : une auréole de très-petites taches brunes se fait remarquer sous la gorge. Le bec est brun foncé en dessus, de couleur de chair en dessous; l'iris brun; les pieds d'un gris jaunâtre.

La *femelle* a les petites taches brunes du dessous de la gorge moins distinctement marquées, et la livrée moins vive que chez le *mâle*.

Les *jeunes de l'an*, avant la mue, ne portent point au bas de la gorge de petites taches, et, après leur première mue, elles y sont à peine visibles.

En automne, le blanc des parties inférieures est, dans tout âge, nuancé de jaunâtre.

L'habitude qu'a cet oiseau de se tenir presque continuellement caché à terre dans les moissons et les herbes, ou parmi les fourrés les plus épais des buissons, le fait presque partout où il habite considérer comme une espèce plus rare qu'il n'est. C'est le plus souvent son cri de rappel qui nous avertit de sa présence dans un lieu. Ce cri, qui est particulier au mâle et à la femelle, est clair, aigu et prolongé; il semble exprimer *srr, srr, srr, srr, srr*, et M. Vieillot le trouve pareil au bruit que le grain

fait sous la meule. D'autres naturalistes, Buffon entre autres, le comparent avec raison au bruissement d'une *Cigale* ou de certaines Sauterelles; aussi, c'est par suite de ce rapprochement qu'on a donné à cet oiseau le nom de *Locustelle* (du latin *Locusta* : Sauterelle). Le mâle, pendant l'amour, possède en outre un petit ramage qu'il redit fréquemment le jour en mai et juin, mais plus rarement pendant la nuit que l'espèce précédente.

Cette Rousserolle arrive en Savoie seule ou une à une. Elle commence à s'y faire voir vers le 10 ou le 12 avril, et à la fin du mois on la rencontre par couples. Les bords de nos rivières, de nos marais les plus garnis de buissons, la lisière de nos bois inférieurs les plus humides, les herbes déjà hautes de nos prairies artificielles, sont les lieux où elle se plaît le mieux à l'époque de son retour au printemps. Chaque année, on la rencontre fréquemment le long du torrent de Laisse, sur les bords boisés de l'Arc, surtout aux environs d'Aiguebelle; sur ceux de l'Isère, près de Montmélian et de Cruet, etc., etc. Elle se reproduit dans ces mêmes localités, quelquefois aussi dans les touffes de plantes ou d'herbes qui s'y développent dans le voisinage de l'eau ou des roseaux. C'est vers le commencement de mai que le mâle et la femelle travaillent à la construction de leur nid. Ils le posent toujours à peu de distance de terre, tantôt au milieu de quelques plantes fortes et

très-rapprochées entre elles, tantôt dans un arbrisseau ou parmi les racines des saules qui servent de bordure aux fossés déjà ombragés par des broussailles. Pour le former à l'extérieur, ils emploient beaucoup de tiges de petites plantes ou de brins de paille qu'ils entrelacent assez grossièrement; ensuite ils le tapissent en dedans avec le duvet cotonneux des saules et des peupliers, ou bien avec de la paille très-déliée, mélangée avec quelques petits flocons de laine ou de soie de chenilles. La femelle y pond quatre ou cinq œufs d'un gris rose et couverts de points ou de très-petites taches d'une nuance plus foncée, ou bien d'un rougeâtre, parfois d'un jaunâtre assez prononcé; ils ont pour longueur 1 cent. 6 ou 7 et très-rarement 8 mill. Dans ce dernier cas, ils se trouvent allongés et n'ont que 1 cent. 2 mill. de large; dans le premier, ils ont 1 mill. de plus.

Après les nichées terminées, cet oiseau continue de vivre dans les fourrés qui recouvrent les bords des rivières ou des marécages; il se répand aussi dans les champs ensemencés, surtout dans les luzernes, les pélagraz et les maïs, comme dans les vignobles, les bois champêtres et les terres nouvellement défrichées; quelquefois il se retire dans les joncs et les roseaux. Il se tient presque tout le jour caché à terre ou fort près du sol et y ramasse, de même que le long des tiges de plantes et sur les feuilles, pour sa subsistance, les petits limaçons,

les libellules (*Demoiselles*), les mouches, les cousins et les vermisseaux. Vient-on à le surprendre tandis qu'il cherche sa nourriture, il se laisse toujours approcher de très-près; souvent on a de la peine à le faire sortir des buissons ou des herbes qui le recèlent; il court devant nous aussi vite qu'un petit rat, s'arrête dans la première touffe qu'il rencontre et n'en sort que quand il nous revoit devant lui pour se remettre à courir. Si on le force de s'envoler, il part en rasant la terre de près et s'enfonce encore dans un massif de plantes à quelques pas du lieu qu'on vient de lui faire quitter. Il a en automne, époque à laquelle il est ordinairement très-gras, tellement de fumet, que les jeunes chiens de chasse l'arrêtent ou suivent sa trace avec ardeur. Il part de nos contrées en septembre, et, sur la fin de ce mois, il s'y fait régulièrement un passage assez abondant de cette espèce. C'est alors qu'on la rencontre partout : dans les vignes, les champs, les bois, les marais, et jusque dans les lieux les plus arides, quoique très-éloignés de la plaine ou des marais.

112.—Rousserolle Aquatique (*Calamoherpe Aquatica*).

Noms vulgaires : Colibri, Fauvette des Marais.

Fauvette des Marais (*Sylvia Paludicola*), Vieill.—Bec-Fin Aquatique (*Sylvia Aquatica*), Temm.—Rousserolle Aquatique (*Calamoherpe Aquatica*), de S.-Longch.—*Pagliarolo* (Savi).

Cette espèce est, comme la suivante, du nombre de ces petits oiseaux remplis de fumet, connus

de nos chasseurs sous le nom de *Colibri*, et qui ont le talent de lasser jusqu'à l'excès les chiens de chasse portés à les suivre à la trace. On la confond en Savoie avec la *Rousserolle Phragmite*, n° 113 ; mais l'on peut facilement éviter cette méprise, en remarquant que celle de cet article porte, au milieu du sommet de la tête, une bande d'un blanc roux, puis des taches longitudinales sur le centre des plumes des flancs et de la poitrine, deux caractères étrangers à l'autre espèce.

Sa taille est de 12 cent. 3-4 mill.

Le *mâle*, en été, est reconnaissable par la bande d'un blanc roux, qui prend naissance à la base du bec et s'étend sur le milieu du dessus de la tête, et par de larges sourcils de la même couleur : les espaces qui existent entre ces deux bandes sont de chaque côté noirâtres, un peu mêlés de roux à l'extrémité des plumes. Il a le dessus du cou, le haut du dos, les scapulaires d'un gris roussâtre, avec des taches longitudinales d'un brun noir sur le centre de chaque plume, plus petites sur la nuque que sur les autres parties. Le croupion est roussâtre également tacheté de la même nuance, et la queue composée de pennes étagées, acuminées, au lieu d'être arrondies au bout ; comme chez l'espèce suivante : elles sont d'un brun noirâtre dans le milieu, d'un gris roussâtre sur les bords. Un blanchâtre très-faiblement teint de roux envahit la gorge et le

milieu du ventre, mais la poitrine, les flancs sont lavés d'un roussâtre plus ou moins foncé, suivant l'âge, et marqués de petits traits longitudinaux noirâtres : ces traits sont souvent à peine visibles sur la poitrine, et ils n'existent plus dans un *âge avancé*. Le bec est noirâtre en dessus, jaunâtre en dessous, et jaune à l'intérieur ; l'iris brun foncé ; les tarses jaunâtres.

La *femelle* ressemble au *mâle* : ses couleurs sont pourtant plus claires, et sa poitrine, ses flancs plus marquetés de petits traits.

En automne, les deux sexes sont seulement plus nuancés de roux ou de roussâtre sur leur livrée que *pendant l'été*. Cette nuance, qui se trouve spécialement à l'extrémité ou sur les bords des plumes, disparaît en partie à l'approche du printemps par l'effet de la *mue raptile* ; quelquefois elle s'efface tellement sur la bande médiane de la tête que celle-ci paraît totalement blanchâtre.

Cette Rousserolle habite communément l'Italie, le Piémont et quelques contrées du midi de la France ; elle est rare en Allemagne, un peu plus abondante en Suisse, et assez commune en Savoie, aux périodes de ses passages du printemps et de l'automne.

Nous la voyons paraître dès les premiers jours d'avril sur les bords boisés de toutes nos rivières, à l'intérieur de nos grands marais, dans les jon-

chaies et les roseaux (*rosières*) qui recouvrent les abords des lacs et des étangs. Elle y vit solitaire jusque sur la fin du mois, époque de sa pariade.

Le mâle et la femelle s'apprêtent, vers la mi-mai, à l'acte de la reproduction. Leur nid qu'ils entrelacent aux petits rameaux des buissons les plus épais qui bordent l'eau, ou bien aux tiges et aux feuilles des plantes aquatiques, est presque aussi artistement travaillé que celui de la *Rousserolle des Roseaux* : formé des mêmes matières, soit en dehors soit en dedans, il reçoit vers le 20 ou le 25 de mai, quatre ou cinq œufs, parfois très-semblables à ceux de la *Bergeronnette Printanière* : ils sont d'un cendré jaunâtre avec de très-fines taches, à peine visibles et d'un gris olivâtre. Leur longueur est de 1 cent. 6 mill., sur 1 cent. 2-3 mill. de diamètre. Pendant que la femelle les couve, le mâle vient de temps à autre chanter près d'elle dans un buisson ou une touffe d'herbes : son ramage, qui est assez prolongé, a beaucoup d'analogie avec celui de la *Rousserolle des Roseaux* ; mais sa voix est plus faible. Son cri de rappel est semblable à celui de l'espèce suivante.

Après l'éducation, toute la famille, y compris le père et la mère, se quittent habituellement pour vivre isolés le long des eaux ou dans les marais. Par moment, le matin surtout, on les découvre sur les saules ou les petits peupliers qui bordent les

terres marécageuses et les rivières. On les y voit très-alertes et presque sans cesse occupés à se nourrir de chenilles, de mouches et d'autres insectes ailés qu'ils saisissent sur les feuilles ou l'écorce des branches, qu'ils visitent pour cela avec soin d'un côté et de l'autre. Mais c'est à terre, dans les fourrés épais des broussailles qui recouvrent des lieux humides, ou parmi les herbes, les joncs et les roseaux qu'ils se répandent de préférence pour se chercher des aliments, notamment des vers, des vermisseaux, de petites sangsues et des limaçons. Ils grimpent en se tenant de travers, et avec la même agilité que la *Rousserolle des Roseaux*, le long des tiges des plantes aquatiques; parvenus à leurs sommités, ils en descendent quelquefois presque la tête la première, jusque près de terre, pour s'approprier une proie qu'ils mangent souvent en remontant le long de la même tige. Lorsqu'on les rencontre à l'intérieur des marais, ils ne prennent leur vol que quand ils nous voient fort près d'eux; ils font de courtes volées et se laissent retomber tout à coup, comme s'ils étaient emportés par leur propre poids, à terre, où ils se cachent pendant un instant et se mettent ensuite à courir; puis ils revolent un peu plus loin, dès qu'ils nous revoient encore devant eux.

Cette Rousserolle s'éloigne de nos contrées dès la mi-septembre. C'est pourtant alors qu'elle y est

T.11; P. 26.



J. Werner del & Lith.

Lith. J. Perrin Lib. Chambéry.

- 1 Rousserolle Aquatique, vieux mâle en été; $\frac{1}{3}$ gr. nat.; P. 418. 2-4 Œufs de l'esp. gr. nat.
- 5 Rousserolle Phragmite, mâle en livrée d'automne; $\frac{1}{3}$ gr. nat.; P. 423.
- 6-8 Œufs de l'espèce; gr. nat.
- 9 Pouillot Sylvicole, mâle au printemps; $\frac{1}{3}$ gr. nat.; P. 427-10-12 Œufs de l'esp.; gr. nat.
- 13 Pouillot Vélode, mâle adulte; $\frac{1}{3}$ gr. nat.; P. 432. - 14-16 Œufs de l'espèce; gr. nat.

le plus commune, car plusieurs arrivent des pays qui nous avoisinent et restent quelques jours dans nos marécages ; mais elles les quittent toutes avant le milieu d'octobre pour émigrer vers le Midi. Leur chair est à cette période couverte de graisse et d'un goût exquis.

113.—Rousserolle Phragmite (*Calamoherpe Phragmitis*).

Noms vulgaires : comme chez l'espèce précédente.

Fauvette des Joncs (*Sylvia Schœnobænus*), Vieill. — Bec-Fin Phragmite (*Sylvia Phragmitis*), Temm. — Rousserolle Phragmite (*Calamoherpe Phragmitis*), de S.-Longch.—*Forapaglie* (Savi).

Cette espèce a la taille de la précédente.

Le mâle, pendant le temps qu'il reste en Savoie, a le sommet de la tête, la nuque, le dos, les scapulaires d'un gris olivâtre marqué d'une tache brune sur le centre de chaque plume : ces taches sont larges et noirâtres sur le dessus de la tête, presque effacées sur la nuque et le dos. Il a le croupion, les couvertures supérieures de la queue d'une couleur de tan plus ou moins foncée, selon l'âge, et sans taches ; puis de larges sourcils d'un blanc jaunâtre, qui s'étendent jusque vers la nuque et se trouvent surmontés d'une bande noire. La gorge est presque blanche ; la poitrine et les autres parties inférieures d'un blanc teinté de jaunâtre, qui se nuance de roussâtre sur les flancs ; mais ceux-ci ne portent jamais de taches, comme dans la *Rousserolle Aquatique*. La queue est composée de pennes un peu arrondies à l'extrémité, au lieu d'être acuminées

comme chez cette dernière, brunes au centre et d'une nuance plus claire sur les bords. Les rémiges sont d'un brun très-foncé et frangées de roussâtre. Le bec est brun en dessus, presque jaunâtre en dessous; les tarses de la dernière couleur; l'iris brun.

La *femelle* ressemble au *mâle*: seulement elle est un peu moins lavée de jaunâtre sur les parties inférieures. Elle porte souvent, au *printemps* de sa *première année*, quelques restes des taches triangulaires brunes, qu'elle conserve de sa livrée d'hiver, sur les plumes du devant du cou: ces taches sont noirâtres et plus prononcées chez tous les *jeunes de l'année*, après la mue. Avant cette crise, ils ont l'extrémité des plumes de la gorge et de la poitrine marquetée de brunâtre.

Cet oiseau est peu répandu dans les départements méridionaux de France; il est un peu plus abondant en Suisse et en Savoie que la *Rousserolle Aquatique*. Il y arrive et en part en même temps qu'elle: comme elle, il se plaît dans les marais et le long des lacs, des étangs, des rivières bordés de broussailles, de joncs ou de roseaux; comme elle, il ne se fait guère remarquer dans les champs que durant ses voyages d'automne ou de la fin de l'été.

C'est aussi dans les premiers lieux qu'il niche. Le mâle et la femelle construisent leur nid en mai; ils le font avec les mêmes matériaux que l'espèce précédente, et lui donnent la forme d'un très-petit

panier ; ils le fixent, suivant les localités, près de terre ou de l'eau, tantôt au centre des petits buissons, tantôt parmi leurs racines ou celles des saules et des peupliers, tantôt enfin au milieu d'un massif de petits roseaux, de joncs et d'autres plantes aquatiques. La ponte se compose de quatre ou cinq œufs, d'un jaunâtre assez semblable à celui des œufs de l'espèce précédente, ou bien d'un cendré tirant sur le fauve, avec de très-petites taches ou des points bruns ou seulement d'une nuance un peu plus foncée que celle du fond, et ordinairement très-rapprochés entre eux, surtout vers le gros bout. Ils ont pour longueur 1 cent. 6 ou 7 mill. et pour largeur 1 cent. 2 mill. $\frac{1}{2}$.

Cette espèce se nourrit de la même manière que la *Rousserolle Aquatique* dont elle a en outre la plupart des habitudes. Son ramage approche beaucoup de celui de la *Rousserolle des Roseaux*, et son cri de rappel, qui lui sert aussi dans les moments de crainte ou de surprise, avec la différence qu'il est alors plus précipité que d'ordinaire, s'exprime par les mots : *crre, crre*, ou *cré-crre, cré-crre*, à peu près comme celui de la *Poule d'Eau de Genêt* (vulgairement *Roi de Cailles*). Sa chair est aussi un bon manger.

XXXVIII^e Genre : POUILLÔT (*Phyllopneuste*).

Signes caractéristiques : Bec petit, faible, droit et effilé. Ailes longues, aboutissant un peu au delà de la moitié de la queue ; celle-ci légèrement fourchue. Taille svelte ; du jaune sur plusieurs parties du corps, notamment à la gorge ou à la poitrine, de même que sur le pli de l'aile et sur les genoux.

Les Pouillots ¹ sont, avec les *Troglodytes* et les *Roitelets*, les plus petits oiseaux de nos contrées. De ce qu'ils ont tous un petit cri sifflé (*thûit* ou *thûi*), qu'ils font entendre, soit pour se rappeler soit afin de s'avertir réciproquement d'un danger ou des craintes qu'ils peuvent éprouver, nos campagnards les désignent par les noms de *Thuy*, *Thievi*, *Thouvy*, *Pûy*. Agiles et légers dans leurs mouvements qu'ils accompagnent tous d'un balancement de queue de haut en bas, ils visitent presque sans cesse les taillis, les arbres, même les plus élevés et ceux qui sont situés au sein des villes ; ils y vivent de petits insectes, notamment de mouches et de cousins qu'ils poursuivent et attrapent au vol, ou saisissent sur les feuilles, le bois et l'écorce. Ils sont partout presque sans défiance, et se laissent très-facilement approcher. Hargneux par moment, ils s'acharnent à chercher querelle aux volatiles et jusqu'à leurs congénères, quand ils les rencontrent sur les arbres, puis à les poursuivre, à les faire fuir devant eux. Leur ramage, qui n'a rien de mélodieux, est très-différent dans chaque espèce. Leurs nids, en général, se ressemblent par leur

¹ Du latin *pullus* et *pusillus*, qui indiquent la petitesse de ces oiseaux.

forme et la nature de leurs matériaux ; ils se trouvent ordinairement à terre, au pied d'un arbre, ou dans les buissons à peu de distance du sol. Leur mue s'opère dans les premiers jours de juillet ; elle n'apporte pas à sa fin des nuances bien différentes de celles de la livrée qui l'a précédée. Les mâles et les femelles se ressemblent beaucoup. Ils émigrent presque tous de nos contrées avant le froid.

Ce genre contient en Suisse et en Savoie quatre espèces.

114.—Pouillot Sylvicole (*Phyllopneuste Sylvicola*).

Noms vulgaires : *Thievi*, *Tuy*.

Sylvia Sylvicola (Lath.).— Fauvette Sylvicole (*Sylvia Sylvicola*), Vieill.— Bec-Fin Siffleur (*Sylvia Sibilatrix*), Temm.— *Lui Verde* (Savi). — Pouillot Siffleur (Mill.).— Pouillot Sylvicole (*Phyllopneuste Sylvicola*), de S.-Longch.

Ce volatile a 12 cent. 5 mill. de longueur.

Le *mâle* a les sourcils qui se joignent sur le devant du front, où ils prennent naissance, et qui s'étendent jusqu'aux tempes, d'un jaune pur : la même couleur couvre encore la gorge, les joues, les côtés et le devant du cou, le haut de la poitrine, l'insertion des ailes et les cuisses. Un vert jaune, d'une nuance agréable, règne sur les parties supérieures, sauf sur les pennes alaires et caudales qui sont d'un brun noirâtre, et bordées de vert clair ; la queue est un peu fourchue et dépasse le bout des ailes de 2 cent. 1-2 mill. ; ses couvertures inférieures, de même que l'abdomen et le ventre sont d'un blanc pur. Le bec est brun au-dessus, jaunâtre à sa base infé-

rieure et sur ses bords ; l'iris noirâtre ; les tarses d'un brun jaunâtre.

La *femelle* est un peu plus petite que le *mâle* : on la reconnaît encore par le vert inclinant à l'olive de ses parties supérieures, par le jaune pâle de la gorge et du devant du cou.

En automne, la couleur jaune des parties inférieures se colore, vers le bout des plumes, d'une nuance très-légère de blanc grisâtre qui disparaît au printemps par l'effet de la *mue raptile*.

Ce Pouillot, le plus grand du genre, est peu répandu en Savoie et tout à fait rare au nord du territoire. Il arrive au printemps seul ou l'un après l'autre, quelquefois par paire, mâle et femelle ; il ne part pas autrement sur la fin de l'été. Dès le 10 ou le 15 avril, on le trouve dans les lieux boisés et les plus humides de la plaine ou des coteaux, dans les bois de haute futaie, le long des haies épaisses et des saussaies, à l'intérieur des parcs et des vergers parsemés d'arbres fleuris, propres à attirer alors les mouches et les autres petits insectes ailés qui forment la base de sa nourriture. On est sûr de le rencontrer chaque année aux environs de Chambéry, notamment à Bissy, à la Motte-Servolex, à Saint-Sulpice et Candie ; puis à Cusy, près d'Albens, à Saint-Genix-d'Aoste, etc. D'une mobilité extrême, il ne cesse de sautiller d'une branche à l'autre ; s'arrête-t-il un instant, c'est pour chercher sa vie sur les feuilles et

parmi les rameaux, ou bien pour gober un insecte, une petite chenille qu'il vient de découvrir. Par moment il part d'un vol rapide, poursuit une proie qu'il saisit ordinairement en faisant craquer son bec, et revient se loger dans un arbre. Quelquefois, surtout pendant la période de l'amour, il monte presque droit au-dessus de l'arbre qu'il visite et qui recèle sa compagne, se soutient en l'air avec abandon pendant quelques secondes et en faisant entendre un petit ramage assez vif, assez cadencé ; puis tout à coup il se laisse retomber sur une branche des plus élevées. A peine reposé, il redit encore son chant avec la même volubilité ; à chaque phrase musicale, il étend un peu les ailes et trémousse de tout le corps à la fois. Ce chant, qui est particulier au mâle pendant la belle saison, est une espèce de bruissement prolongé qui semble exprimer : *si-si-si-ri-ri-fi-fi-fi-fi-fi-fi* ; mais le cri ordinaire, qui est aussi le cri de rappel, de crainte ou d'inquiétude, commun aux deux sexes durant toute l'année, est une sorte de sifflement qui a quelque analogie avec celui du *Bouvreuil Vulgaire* (vulg. *Pivoine*), quoique proféré d'un ton plus aigu. On peut l'imiter en sifflant les mots : *früi* ou *fdüi* ; c'est de ce cri que quelques auteurs lui ont donné le nom de *Siffleur*.

Cette espèce niche dans les grands bois humides et garnis de broussailles de la plaine et des coteaux. Son nid, qu'elle travaille vers la mi-mai, est

posé soit à terre dans un petit creux pratiqué au pied d'un arbre, ou parmi les racines des arbres, soit près de terre au milieu d'un petit buisson, quelquefois au revers d'un fossé et sous un taillis ou une pierre qui sert alors à l'abriter de la pluie. Il a la forme d'un petit four ; l'ouverture, qui est par conséquent pratiquée sur l'un des côtés, ordinairement le moins exposé au vent qui domine d'habitude dans le canton, penche suffisamment vers le sol pour préserver encore sa couvée des intempéries. Les feuilles sèches, la mousse, la paille le composent à l'extérieur ; les plumes, les poils, le crin et les brins d'herbes en tapissent le dedans : celui-ci reçoit cinq, six ou sept œufs oblongs, blancs ou d'un blanc lavé de rose, surtout pendant leur fraîcheur, et couverts de taches et de points d'un brun roux ou rougeâtre plus ou moins foncé, et constamment très-rapprochés, particulièrement vers le gros bout, où ils sont en outre plus larges et souvent disposés en forme de collier : quelquefois parmi ces taches, l'on en découvre d'autres d'un cendré terne ou d'une teinte un peu plus foncée que le fond. Ces œufs ont pour longueur 1 cent. 5-6 mill. sur 11 ou 12 mill. de diamètre.

Pendant l'incubation, le mâle vient de temps en temps donner une becquée à la femelle qui s'y adonne ; après, il l'emmène souvent avec lui dans le voisinage de la nichée, où il consacre quelques

instants à la distraire par de fréquentes agaceries ; il l'accompagne ensuite jusqu'au nid, quand elle s'y rend pour continuer de couver.

Le père et la mère ont pour leurs petits dans le nid un attachement tout particulier ; quelqu'un s'approche-t-il du lieu qui les recèle, ils arrivent tous les deux à la fois, se mettent à l'instant à voltiger autour ou un peu en avant de cet importun en criant d'une voix sifflée et presque tremblante ; puis ils ne cessent, tandis qu'ils sont dans la désolation, de battre des ailes ou de les agiter d'un mouvement de trépidation remarquable. Ils restent avec eux, après l'abandon du nid, pendant plus de temps qu'il ne leur en faut pour être assez forts, assez exercés pour vivre seuls et du produit de leurs chasses.

Quelques jours avant le départ de ces oiseaux de nos contrées, on les rencontre tous, jeunes et vieux, solitaires ou par couples, mâle et femelle ; ils parcourent alors les mêmes localités qu'à leur arrivée au printemps, s'y nourrissant encore de mouches, de moucherons, de cousins, de chenilles rases et de petites chrysalides. C'est à la fin d'août, et durant les premiers jours de septembre, qu'ils commencent à abandonner notre climat pour aller hiverner dans des régions très-méridionales. Leur chair, qui est du poids d'une grosse cerise, est douée d'une saveur exquise.

115.—Pouillot Véloce (*Phyllopneuste Rufa*).

Noms vulgaires : *Tuit-Tuit*, *Tuit*, *Pâi*.

La petite Fauvette Rousse (Buff.). — Fauvette Collybite (*Sylvia Collybita*), Vieill.—Bec-Fin Véloce (*Sylvia Rufa*), Temm.—Pouillot Rousset (*Phyllopneuste Rufa*), de S.-Longch.—*Lui Piccolo* (Savi).

Ce Pouillot, qui doit son nom de *Véloce* à la célérité avec laquelle il parcourt les arbres ou les buissons en y cherchant sa subsistance, a 12 centim. de taille.

Le *mâle adulte* est d'un gris brun nuancé d'olivâtre, sur toutes les parties supérieures du corps, à l'exception des ailes et de la queue qui sont brunes noirâtres, et bordées d'olivâtre : cette dernière partie est composée de pennes presque d'égale longueur au centre. Il a du blanc à peine teint de jaunâtre à la gorge, puis une étroite raie jaunâtre au-dessus des yeux ; les côtés de la tête et l'insertion des ailes d'un gris brun clair. Le devant du cou, la poitrine, le ventre sont d'un blanc jaunâtre, marqués çà et là de petits coups de pinceaux d'un beau jaune ; les flancs et les côtés de la poitrine d'une nuance plus foncée que les autres parties inférieures, et teintés de roussâtre ; les couvertures subalaires d'un jaune clair, de même que les sous-caudales, et le milieu du ventre jusqu'à l'anus d'un blanc plus ou moins pur. Le bec est brunâtre en dessus, un peu moins foncé en dessous ; il est un peu élargi à sa base, ensuite fin et en alène vers sa pointe. L'iris presque noir. Les pieds sont brunâtres, quelquefois noi-

râtres, en hiver surtout, mais toujours jaunâtres à la plante.

Les *vieux mâles* ont toutes les parties inférieures, y compris le milieu du ventre, d'un jaune lavé de roussâtre. J'en possède deux qui ont en outre le bout de la queue traversé par une large bande de couleur plus foncée que le reste des plumes.

La *femelle* et les *jeunes de l'an* se ressemblent : ils ont le dessous du corps d'un blanchâtre teint de jaunâtre, où le *mâle adulte* est d'un jaune plus prononcé. Les *jeunes* sont encore plus nuancés d'olivâtre sur les parties supérieures que les *vieux*.

Cette espèce est principalement commune en Savoie pendant l'automne ; à cette époque plusieurs individus nous arrivent et ne nous quittent qu'un peu avant les premiers froids, afin de se réfugier dans le midi. Cependant tous ne partent pas ; car il n'est pas rare d'en rencontrer pendant l'hiver, même par un froid très-vif, sur les saules ou les buissons des bords des eaux qui charrient le plus de choses immondes, notamment le long de l'Albanne, près de Chambéry. On les y voit épier à chaque instant, de l'extrémité d'une branche ou posés à terre sur le gravier ou la boue, le moment du passage de quelque objet qui puisse les alimenter. Ils se jettent quelquefois plusieurs ensemble sur la même proie ; se trouve-t-elle considérable, ils s'y posent et se laissent entraîner avec

elle par le courant de l'eau, tandis qu'ils la becquettent à l'envi et sans relâche, jusqu'à ce qu'ils aient pu en arracher quelques petits morceaux, qu'ils viennent ensuite dévorer sur les bords. A l'approche de la nuit, ils se cachent dans les cavités des vieux arbres ou des digues; mais ce qu'il y a de curieux, c'est qu'on en trouve parfois plusieurs blottis dans le même trou, où ils se serrent l'un contre l'autre pour mieux se garantir du froid.

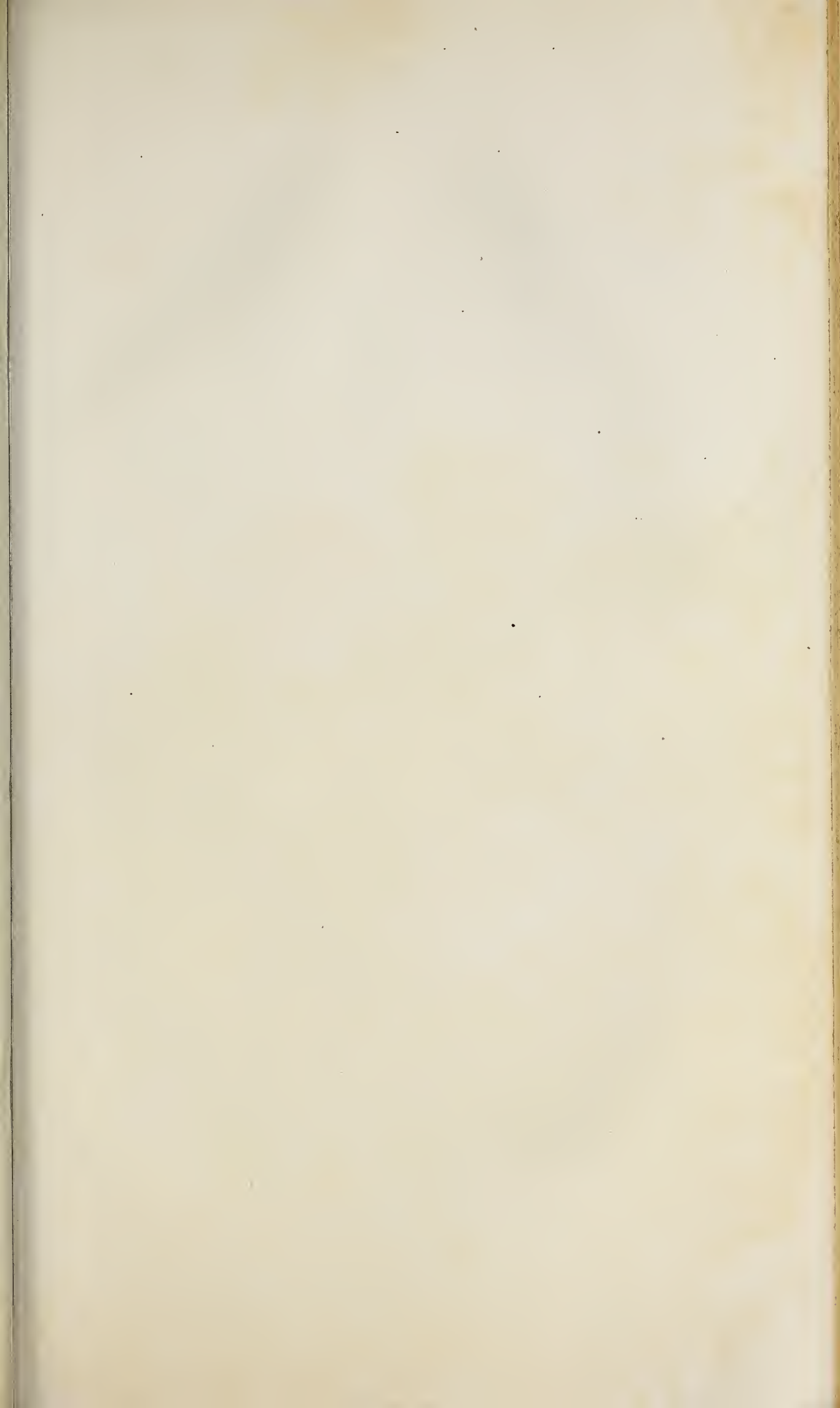
Le Pouillot Véloce hante les grands bois, les lieux garnis de taillis et parsemés d'arbres de haute futaie; en automne, il s'approche des habitations, vit dans les vergers, les jardins et le long des haies qui leur servent de clôtures, et se plaît aussi sur les arbres des promenades publiques. Comme le précédent, il est sans cesse en mouvement; il parcourt successivement tous les arbres, tous les buissons qu'il trouve sur son passage, les visite aussi soigneusement que lui pour y trouver, soit sur le bois et l'écorce, ou sur la mousse qui les tapisse, soit en dessus et en dessous des feuilles, sa subsistance. Par moment, il s'élance avec la rapidité du trait sur les mouches qu'il voit passer à sa portée, les saisit au vol très-lestement et revient souvent sur le même arbre d'où il est parti, pour continuer ses recherches. De temps à autre il lâche quelques petits cris sifflés (*thûi, thûi*), répétés à distance égale et qu'il a de commun avec le *Pouillot* suivant,

de même qu'une petite secousse brusque et horizontale, dans la queue. Le mâle a un gazouillement qu'il fait entendre d'une voix entrecoupée et pénétrante, depuis la fin de l'hiver jusqu'en septembre; mais il le redit toujours plus fréquemment pendant la durée de son amour pour sa compagne, c'est-à-dire en avril, mai et juin : en hiver, quand il fait beau, il s'applique encore à en répéter quelques syllabes. Ce ramage, par lequel il semble préférer les mots : *zip, zip, zap, zap, zeup, zeup, zeup-zeup-zeup*, est ordinairement précédé d'un petit bruissement, *frâi, frâi*, articulé deux ou trois fois de suite d'une voix très-basse : les quatre ou cinq premières syllabes du chant sont habituellement plus fortes, plus aiguës que les autres, surtout les trois dernières qui sont un peu flûtées et précipitées à la fin. Mais une faculté bien remarquable que cet oiseau possède, c'est de pouvoir, comme le fait observer M. Millet dans la Faune de Maine-et-Loire, page 243, modifier sa voix à la manière des ventriloques, de façon à faire croire qu'il chante très-éloigné de vous, tandis qu'il est au-dessus de votre tête, *et vice versâ*.

Vers la mi-avril, ce Pouillot s'apparie et retourne avec la compagne qu'il a choisie, dans les bois où les lieux humides, et remplis de broussailles, ou bien encore dans les haies épaisses garnies de chênes ou de saules. Il construit son nid à terre

tantôt sous un buisson touffu ou parmi ses racines, tantôt au pied d'un arbre ; quelquefois, il le pose au milieu d'un arbrisseau à peu de distance de terre, ou dans un tas de feuilles sèches qu'entourent des taillis. Il lui donne la forme sphérique avec une ouverture latérale, toujours dirigée vers l'endroit le moins ombragé. Ce sont également les feuilles d'arbres ou de plantes, les herbes sèches et la mousse qui le forment à l'extérieur ; les plumes, les poils, les cheveux, la laine, le matelassent en dedans. La femelle y dépose, vers le commencement de mai, cinq ou six œufs blancs, avec de petites taches ou des points de différentes grosseurs, d'un rouge foncé ou d'un brun rougeâtre, dispersés çà et là sur les côtés, et toujours plus rapprochés vers le gros bout, où parfois ils tracent une espèce de couronne. Ils ont 1 cent. 4-5 mill. de long, et 1 cent. 1 mill. au plus de large. Chaque paire fait ordinairement deux pontes par an en Savoie : la seconde a lieu vers la fin de juin et se compose le plus souvent de quatre ou cinq œufs.

Après les nichées, ce Pouillot vit solitaire. Alors il se trouve répandu dans les champs ensemencés, dans tous les bois, et plus particulièrement sur les bords des rivières et dans les saussaies qui avoisinent la plaine ou les marais. Il se nourrit dans ces lieux avec des mouches et des moucheron, avec de petites araignées, des œufs de papillons, des



T.11; P.27.



Lith. J^e Perrin Libr.Édit. Chambéry.

J. Werner del & Lith.

- 1 Pouillot Fitis, mâle adulte; $\frac{1}{3}$ gr.nat.; P.437.—2-4 Œufs de l'espèce; gr.nat.
 5 Pouillot Natterer, mâle adulte; $\frac{1}{3}$ gr.nat.; P.441—6-8 Œufs de l'esp.; gr.nat.
 9 Roitelet Huppé, mâle adulte; $\frac{1}{3}$ gr.nat.; P.447—10-12 Œufs de l'esp.; gr.nat.
 13 Roitelet Triple-Bandeau, mâle adulte; $\frac{1}{3}$ gr.nat.; P.453—14-16 Œufs de l'esp. gr.nat.

chenilles rases et des larves de petits insectes.

116.--Pouillot Fitis (*Phyllopneuste Trochilus*).

Noms vulgaires : *Thian-Thiera*, *Pâi*, *Tuit-Tuit*, Maréchal.

Le Pouillot ou le Chantre (Buff.).—*Motacilla Trochilus* (Gmel.).—Fauvette Fitis (*Sylvia Fitis*), Vieill. — Bec-Fin Pouillot (*Sylvia Trochilus*) Temm. — *Lui Grosso* (Savi).—Pouillot Fitis (*Phyllopneuste Trochilus*), de S.-Longch.

Cette espèce a 12 cent. de taille : dans un âge avancé, elle a 1-2 mill. de plus.

Le *mâle* a les parties supérieures d'un gris verdâtre ; les ailes et la queue d'un gris brun, et bordées d'olivâtre : la dernière est faiblement fourchue au centre. Ses sourcils sont d'un jaunâtre plus ou moins foncé, suivant l'âge des individus ; ils prennent naissance à la racine du bec et s'étendent jusqu'aux tempes. Le dessous du corps est d'un jaune pâle qui se nuance en blanchâtre sous le ventre, et en gris olivâtre sur les côtés de la poitrine et les flancs ; mais le milieu du ventre et les couvertures inférieures de la queue sont blancs. Le bec est d'un brun jaunâtre, avec sa base inférieure d'une nuance plus claire ; l'iris brun foncé ; les pieds sont de la même couleur que le bec.

La *femelle* a toutes les couleurs moins vives que le *mâle*.

Les *jeunes de l'année* sont d'un verdâtre un peu rembruni sur le dessus du corps ; d'un blanc sale en dessous, sauf à la gorge, aux couvertures inférieures des ailes et le long de la ligne médiane

du ventre, où ils sont un peu colorés de jaune.

Le mâle, dans un âge très-avancé, prend du jaune sur toutes les parties inférieures, même au milieu du ventre.

Le Pouillot Fitis se trouve dans presque toute l'Europe ; il est commun pendant l'été dans toutes nos contrées, soit en plaine soit en montagne.

Il nous arrive des pays méridionaux, où il se retire pour passer l'hiver, dès les premiers jours de mars ; quelquefois, nous le voyons déjà reparaître sur la fin de février. C'est toujours sur les saules, sur les peupliers qui bordent les fleuves, les rivières et les lieux marécageux que nous commençons à l'apercevoir : de là, il se répand dans les bois, les taillis, les haies et les vergers, où il vit à la manière du *Pouillot Sylvicole*. Quelques jours après son retour, le mâle fait entendre du bout des arbres, et souvent sans changer de place, son chant mélancolique qu'il discontinue seulement à la fin de juillet ; il commence à s'exprimer par un petit grognement qu'il entrecoupe par une suite de sons clairs et tous détachés : *thiv, thiv, thiv, thiev, thiev, thia, thia, zia, zia* ; il prononce les trois ou quatre premières notes avec assez de vivacité, les autres un peu plus lentement, et la dernière d'une voix plaintive et qu'il finit comme s'il était hors d'haleine d'avoir chanté, mais toutes, à partir de la deuxième ou de la troisième, en descendant

comme diatoniquement. C'est de ce ramage que nos campagnards ont tiré son nom vulgaire de *Thian-Thiera* : on lui donne aussi, aux environs de Chambéry, celui de *Maréchal*, parce qu'on croit trouver dans la manière dont il chante, une imitation des sons argentins et détachés que rendent les coups de marteau sur l'enclume.

Le mâle et la femelle travaillent à la construction de leur nid vers le 10 ou le 15 avril dans les bois de la plaine et des collines, seulement vers la fin de mai dans ceux des montagnes; ils le forment avec des feuilles tombées des arbres et des brins d'herbes sèches, qu'ils recouvrent à l'intérieur de petits flocons de laine, de crin et de beaucoup de plumes. Quand il est achevé, il se trouve presque aussi rond qu'une boule, et l'oiseau y pénètre par une petite ouverture latérale, pratiquée près du sommet et habituellement dirigée vers l'endroit le plus découvert. Placé presque à terre dans les buissons épineux, les houx, les buis et parmi les feuilles sèches ou la mousse qui en recouvrent le pied, ce nid contient ordinairement six œufs à la première couvée, et quatre ou cinq à la seconde; ils sont blancs, marqués de petites taches d'un rouge très-foncé et d'un rouge pourpré, et constamment plus nombreuses vers la grosse extrémité, où il n'est pas rare de les trouver disposées en forme de collier, mais isolées sur le reste de la coquille. Leur lon-

gueur est de 1 cent. 4 mill. $1/2$, sur 10 ou 11 mill. de diamètre.

Vers le milieu d'août, ce Pouillot commence à se rapprocher des jardins, des champs et des haies qui les bordent ; à cette époque , il n'a pour toute voix qu'un petit cri sifflé (*chûit, chûii*), et prononcé d'un ton plaintif : cependant, le mâle fait encore entendre de temps à autre, durant les beaux jours de septembre, quelques phrases courtes, ou interrompues, de son ramage d'été. On le voit, ainsi que la femelle, toujours plein d'activité ; il va sans relâche de buisson en buisson, d'arbre en arbre, et les visite en tous sens, jusqu'en dessous des feuilles et sur la mousse qu'il éparpille ensuite, afin de découvrir les petites larves, les chenilles rases, les petits insectes qui s'y cachent et qui sont ses aliments de prédilection. A chaque instant il donne à sa queue une secousse assez vive et horizontale, qu'il accompagne, dans ses mouvements de colère, de surprise et d'amour, d'un léger trémoussement des ailes.

C'est à la fin de septembre que ces Pouillots émigrent de notre pays. Quelques jours auparavant, nous voyons arriver en plaine ou sur les coteaux circonvoisins, ceux de l'espèce qui ont passé l'été dans nos régions alpestres. Pour partir, quand ils se trouvent plusieurs dans une localité, ils ont souvent l'habitude de se réunir la veille ; et le lendemain,

dès que le jour commence à poindre, ils prennent ensemble l'essor vers leur séjour d'hiver. Cependant, un très-petit nombre d'individus osent braver les rigueurs de l'hiver en Savoie; ceux-ci hantent pendant l'intensité du froid, les mêmes lieux que le *Pouillot Véloce*.

117.—Pouillot Natterer (*Phyllopeuste Nattereri*).

Noms vulgaires : *Touï*, *Touvi*, *Reneviez*, surtout à Montagnole, près de Chambéry.

Fauvette Bonelli (*Sylvia Bonelli*), Vieill.—Bec-Fin Natterer (*Sylvia Nattereri*), Temm. — *Lui Bianco* (Savi). — Pouillot Bonelli (*Phyllopeuste Bonelli*), de S.-Longch.—Pouillot Natterer (*Sylvia Nattereri*), Mill.

Cette espèce, la plus petite du genre, n'a que 11 cent. 4-5 mill. de taille; elle est facile à distinguer de ses congénères par le blanc de ses parties inférieures, où ces derniers sont plus ou moins teints de jaune.

Le *mâle adulte* a le sommet de la tête, les côtés et le dessus du cou, d'un cendré brun très-légèrement teint d'olivâtre : cette nuance est un peu plus foncée sur le dos et les petites couvertures des ailes; elle se change en jaune olivâtre sur le croupion et le haut des couvertures supérieures de la queue, leur partie inférieure étant d'un gris jaunâtre. Il est d'un blanc pur sur le dessous du corps, et grisâtre sur les joues; les sourcils qui s'étendent depuis la naissance du bec jusque derrière l'œil, sont d'un blanc à peine lavé de jaunâtre; les plumes alaires et caudales d'un cendré noirâtre, et frangées

de jaune olivâtre sur le bord externe; les premières couvertures du dessous des ailes jaunes, les autres blanches; les plumes des jambes d'un gris nuancé de jaune. Le bec est brun sur la mandibule supérieure, d'un gris blanchâtre à la base de l'inférieure; l'iris noirâtre; les tarses brunâtres.

Après la mue de l'automne, qui commence vers le 15 juillet, le blanc des parties inférieures perd un peu de sa pureté, surtout vers la poitrine où il se teint presque de grisâtre.

La *femelle* et les *jeunes de l'an* ont le blanc du dessous du corps un peu terni, et la couleur des parties supérieures d'une nuance plus claire que chez le *mâle adulte*.

On trouve cette espèce spécialement dans le midi et le centre de l'Europe; elle est pourtant chaque année commune en Savoie, durant la belle saison.

Elle commence à paraître dans nos contrées vers le 8, le 10 ou le 12 avril; alors elle fréquente, comme ses congénères, les lieux humides et boisés de la plaine, les saussaies, les touffes de peupliers et les broussailles qui recouvrent les bords des eaux, des champs et des marécages. Vive et agile, elle parcourt sans relâche tous les arbres, chaque taillis qu'elle rencontre, et parvient, en sautillant de branche en branche, jusqu'au bout, tout en saisissant les insectes et les larves sur les feuilles

ou dans les gerçures de l'écorce ; arrivée à l'extrémité d'une branche, elle s'élançe par moment sur une mouche qu'elle voit passer devant elle, la saisit adroitement et retourne ensuite dans le feuillage.

Le Pouillot Natterer séjourne en plaine ou sur les coteaux qui en sont proches, jusque vers le 20 ou le 25 avril ; ensuite, il gagne ordinairement par paire, les taillis de chênes, les endroits les plus fourrés et parsemés de hêtres, de mélèzes et de sapins dans les collines, ou bien à la base et au milieu des montagnes : néanmoins, quelques individus s'élèvent, dans le courant de mai, jusque dans les régions de nos Alpes où les forêts finissent, et s'y propagent. Les lieux les plus garnis de broussailles de Montagnole, de Saint-Cassin, d'Apremont, les bois du Nivolet, de la base du Mont-du-Chat et de Joigny sont, aux environs de Chambéry, les localités où l'on est toujours sûr de rencontrer ce volatile en abondance. Il est très-facile à reconnaître par son chant qu'il répète à chaque instant depuis la fin d'avril jusque vers la mi-juillet : on peut le traduire par les syllabes *thuiririririri*, articulées très-vivement sur le même ton, et sans interruption ; seulement l'oiseau le varie au moyen d'un petit cri sifflé à la manière des espèces précédentes ; il prononce alors le mot *thûi*, en appuyant sur la voyelle *û* qu'il fait en outre plus longue que ses congénères : ceux-ci ont du

reste, comme l'on vient de le voir, presque le même cri pour s'appeler ou pour s'avertir du danger qui les menace et des craintes qu'ils éprouvent.

Le mâle et la femelle, suivant qu'ils habitent des lieux plus ou moins reculés dans nos contrées montagneuses, se mettent en devoir de travailler à la confection de leur nid, vers le 10, le 20 ou le 25 mai. Ils le posent, comme les *Pouillots* précédents, à terre ou à très-peu de distance du sol, quelquefois sur des tas de pierres que recouvrent des feuilles tombées des arbres ou quelques plantes rampantes. Leur nid a aussi la forme d'une sphère et son entrée par le côté. En dehors, il est composé de feuilles et d'herbes sèches entrelacées ; le dedans est, au contraire, garni de plumes, de crin et de brins de paille très-déliés. La femelle pond d'habitude six œufs, rarement sept ; ils sont globuleux, blancs et couverts de points et de petites taches de même couleur que ceux du *Pouillot Sylvicole*, n^o 114. Leur longueur est de 1 cent. 4 ou 4 mill. 1/2, sur 11 mill. de largeur.

Au mois d'août, on remarque ces oiseaux dans plusieurs des localités où ils se sont acquittés de l'acte de la reproduction, par petites sociétés de quatre, cinq ou six individus : ils se plaisent alors à se suivre, à fureter ensemble dans le feuillage afin d'y trouver les petites chenilles, les mouches, les insectes tendres, les petites araignées et les chry-

salides, qu'ils recherchent avec le plus d'avidité. Au cri d'appel ordinaire (*thûi*), qui est propre aux deux sexes, ils joignent alors un autre cri plus faible, et qu'on n'est à même d'entendre que lorsqu'on se trouve très-rapproché d'eux; parce cri, ils semblent prononcer *thi* ou *tsi*, qu'ils répètent fréquemment en parcourant les arbres. Avant de s'éloigner de notre pays, plusieurs reviennent des régions montagneuses visiter nos bois inférieurs, notamment les lieux plantés de saules ou les bosquets qui avoisinent l'eau. On les y observe jusque vers le milieu de septembre, et souvent mêlés avec quelques-uns de leurs congénères, surtout avec le *Pouillot Véloce*; ils s'associent encore avec lui pendant leur voyage : ces deux espèces ont du reste les mêmes habitudes.

XXXIX^e Genre : ROITELET (*Regulus*).

Les Roitelets sont les plus petits des oiseaux d'Europe. C'est l'espèce de couronne de couleur de feu ou aurore qui leur pare le sommet de la tête, et leur petite taille, qui leur ont valu le nom qu'ils portent : on le donne en Savoie de préférence au *Troglodyte* que je décris ci-après, au n^o 120, tandis que l'on est très-porté à prendre les espèces de cet article pour de petites *Fauvettes* ou des *Mésanges*. Il convient de se défaire de cette vieille erreur, et pour

ÿ contribuer, je vais, en décrivant ces deux genres d'oiseaux et leurs espèces, faire ressortir les principales différences qui les distinguent les unes des autres, non-seulement dans leurs signes caractéristiques, mais encore dans leur parure et leurs habitudes.

Les Roitelets ont le bec très-grêle, court, très-droit et comprimé partout ; la mandibule supérieure très-finement entaillée vers le bout, un peu concave sur les côtés, mais se terminant en pointe très-aiguë. Les narines sont ovales, couvertes par deux petites plumes décomposées et couchées en avant. Les pieds très-grêles ; le doigt intermédiaire réuni par la base avec l'externe ; le postérieur, le plus fort de tous.

Les haies, les bois de chênes, de hêtres et surtout les forêts de pins ou de sapins sont la demeure habituelle de ces oiseaux. On les trouve dans nos contrées toute l'année, même par des froids très-rigoureux. Aussi vifs, aussi agiles, que les *Mésanges*, les *Fauvettes* et les *Pouillots*, ils ne cessent de fureter dans les arbres ou les buissons pour rencontrer dans les fissures du bois et de l'écorce, ainsi que sur les feuilles, dans les replis de la mousse et des lichens, les très-petits insectes, notamment les mouches et les poux des bois, dont ils se nourrissent. Comme les *Mésanges*, ils s'accrochent et se suspendent par les pieds aux branches, aux rameaux les plus déliés, et y prennent toutes les positions que

leur nécessitent les places qu'occupent, dans le bois ou sur les feuilles, les insectes qu'ils convoitent ; quelquefois, ils tiennent alors la tête renversée. Ils sont très-familiers, au point même de se laisser abattre avec une verge ou par le moyen de la sarbacane, et capturer avec un filet à papillons. Ils nichent dans les arbres très-touffus. Leurs nids, qui sont faits avec art, se trouvent attachés à l'extrémité de plusieurs petits rameaux, très-rapprochés entre eux, des branches horizontales des sapins. Leurs cris sont faibles et composés de notes aiguës. La mue est simple. Les *mâles* et les *femelles* se ressemblent beaucoup : celles-ci ont seulement les couleurs en général moins vives que les premiers.

Nous avons en Savoie deux espèces de Roitelets qui se plaisent à vivre par bandes ou par familles, et à se livrer, en automne, à quelques excursions dans nos contrées. Un petit nombre en émigre alors.

118.—Roitelet Huppé (*Regulus Cristatus*).

Noms vulgaires : *Zizi*, *Chichi*, *Peyro-Dian* (Poire-Jean).

Le Roitelet (Buff., Cuv.).—Roitelet Commun (*Regulus Cristatus*), Vieill.—Roitelet Ordinaire (*Regulus Cristatus*), Temm.—*Regolo* (Savi).

Ce Roitelet a 10 cent. de taille.

Le *mâle* est remarquable par le haut de la tête que couronne une belle huppe d'un jaune orange et bordée en devant et sur les côtés de plumes soyeuses, effilées, noires à l'extérieur des barbes, d'un

jaune citron à l'intérieur, et susceptibles d'érection en même temps que celles de la huppe. Il a le derrière de la tête et les autres parties supérieures d'un olivâtre nuancé de jaunâtre, surtout vers le croupion; les plumes alaires et caudales brunes, frangées d'un vert jaunâtre sur le bord externe et de blanchâtre sur l'interne: sur chaque aile, on remarque deux bandes transversales blanches que forme l'extrémité des couvertures, et vers le milieu, une petite tache noire carrée. Les plumes de la base du front, du tour des yeux, des côtés du cou et toutes les parties inférieures sont d'un cendré légèrement teint de roux olivâtre. Le bec est noir; l'iris brun très-foncé, et les pieds noirâtres.

La *femelle* se distingue du *mâle* par sa huppe qui est d'un jaune citron; par la bande noire qui l'encadre, qui est moins large et nuancée de cendré; enfin par ses couleurs qui sont généralement plus pâles.

Les *jeunes des deux sexes* ont, *avant la mue*, les parties latérales de la huppe d'un vert olivâtre, et celle-ci d'une couleur citrine. Il est alors très-difficile de distinguer les *mâles* d'avec les *femelles*; mais *après la première mue*, ils ne diffèrent plus des *adultes*, et les sexes sont faciles à reconnaître.

Le Roitelet Huppé est commun en Suisse et en Savoie pendant toutes les saisons. Il se retire au printemps dans les forêts de mélèzes, de pins et de

sapins de nos régions montagneuses, et s'y adonne à l'acte de la reproduction. Au mois d'octobre, il en descend par familles ou par bandes de huit à douze sujets, et même davantage : quelques-unes de ces bandes émigrent vers les contrées méridionales, où elles passent l'hiver seulement ; mais presque toutes s'abattent à l'époque des premiers frimas, dans les bois champêtres, ainsi que dans ceux des collines ou des coteaux ; et plusieurs se livrent dans notre pays et ceux qui lui confinent, à des excursions continuelles jusqu'à l'approche du printemps.

Les individus de ces petites troupes se suivent constamment de très-près et en s'entr'appelant par les petits cris perçants : *zi, zi, zi, zi, zi*, ou *zi-zi-zi-zi-zi*. En quittant les grands bois et les taillis, ils viennent de temps en temps se montrer quelques moments dans les jardins, les parcs, les vergers et les haies qui les bordent. Ils sont si vifs, si remuants, qu'il est réellement difficile de les rencontrer un seul instant à la même place. On les voit parcourir toutes les branches, s'y tenir suspendus par les pieds et prendre en un moment des positions très-variées ; puis visiter chaque feuille d'un côté et de l'autre, y chercher, comme dans les mousses et les lichens, sur le bois, l'écorce et dans les gerçures, les petits insectes très-tendres, leurs larves et celles des araignées, qui forment leurs prin-

cupaux aliments. On les approche alors si aisément qu'il n'est pas rare de réussir à en abattre à coups de verge ou de pierre. Quand une troupe vient de perdre quelques-uns de ses sujets, ceux qui se trouvent encore réunis ne cessent de les rappeler de toutes leurs forces à l'endroit même où ils s'aperçoivent de leur absence, et souvent ils retournent les chercher dans les lieux qu'ils viennent de parcourir.

Aux premiers beaux jours de mars, ce Roitelet regagne de bois en bois ceux des régions montueuses. Il y entre en amour au mois d'avril ; alors ses bandes se dissolvent pour former des liaisons plus intimes. Mais avant la pariade, on voit fréquemment dans des localités, sans doute celles où les femelles sont moins nombreuses que les mâles, plusieurs de ces derniers se disputer ensemble, le matin et le soir à l'approche de la nuit, la propriété d'une ou de deux femelles qui se trouvent avec eux. Les plus acharnés d'entre eux se poursuivent vivement dans l'air ou parmi les branches, et se becquètent, en s'atteignant, jusqu'au point de s'arracher l'un à l'autre des cris.

Aussitôt apparié, le mâle se retire avec sa compagne ; ils vont alors tous les deux ensemble se chercher un canton pour y passer la période des nichées. Quelques couples le choisissent dans les bois de sapins des collines, ou ceux qui garnissent le pied des montagnes ; mais le plus grand nombre leur

préfère les forêts sombres d'arbres résineux des régions alpestres. Pendant le temps de l'amour, le mâle se plaît à donner fréquemment à sa compagne la becquée; puis à tout instant il fait entendre, du sommet des arbres, un chant agréable, presque tout composé des syllabes *zi, zit, zwitz, vitz, witz*, répétées avec vivacité et sur des tons différents : à chaque reprise, il trémousse notamment des ailes, et de tout le corps à la fois lorsqu'en chantant l'amour, il voit sa compagne qui l'approche pour le combler de caresses.

Vers le commencement ou le milieu de mai, le mâle et la femelle construisent de concert le berceau de leur future famille. Ils l'attachent au moyen de petits flocons de laine, de soies de chenilles et de toiles d'araignées, à l'extrémité de plusieurs rameaux très-minces d'une branche horizontale, quelquefois pendante, de pin ou de sapin, et rarement en Savoie, d'autres arbres; ils se servent aussi des mêmes filaments pour en affermir la mousse, les lichens qui composent leur travail à l'extérieur et sur les bords. La femelle pond sur une couche de duvet, de poils et de plumes qui garnit l'intérieur du nid, six, sept ou huit œufs, d'un blanc rose ou d'un blanc inclinant au jaunâtre; ils sont le plus souvent marqués de petites taches d'un rougeâtre si pâle que cette couleur se confond presque avec celle du fond de la coquille, ce qui la fait alors pa-

raître comme onnée d'une teinte un peu plus foncée. Pour longueur, ils ont 12 mill., rarement 13, sur 9-10 mill. de diamètre.

Le père et la mère nourrissent leur progéniture avec de petites mouches, des moucheron et d'autres menus insectes qui s'attachent aux feuilles ou à l'écorce; souvent ils les gobent au vol en les voyant passer ou voltiger autour des branches qu'ils parcourent. Ils vivent encore en famille après l'éducation; c'est alors qu'ils hantent sans relâche, pendant tout le jour, et souvent à la suite de plusieurs petites *Mésanges*, notamment de la *Petite Charbonnière*, tous les bois, tous les taillis de chênes et de hêtres de leur arrondissement, jusqu'à l'époque où les uns se livrent à leurs excursions habituelles, et les autres se rapprochent de la plaine.

Le Roitelet Huppé est très-peu sauvage. Quand on le surprend occupé à chercher sa subsistance dans un buisson ou le long d'une haie, on est toujours sûr de pouvoir l'examiner de très-près; il continue de se livrer devant nous à tous ses ébats ordinaires sans se défier de rien; s'il prend le vol, c'est pour aller se reposer à une faible distance, quoiqu'on l'ait effrayé. Son vol est très-léger et seulement élevé lorsqu'en voyageant, il traverse des lieux dans lesquels il ne trouve ni arbre ni taillis à visiter. C'est dommage qu'il ne soit pas possible de conserver cet oiseau vivant en volière pendant

plus de quelques jours, à cause de la difficulté de lui procurer les aliments qui lui conviennent; car il charmerait, autant par son aimable vivacité que par sa familiarité extraordinaire, les personnes qui prendraient soin de son existence.

119.—Roitelet Triple-Bandeau (*Regulus Ignicapillus*).

Noms Vulgaires : Les mêmes que chez le précédent.

Le Roitelet (Buff.).—*Sylvia Ignicapilla* (Brehm.).—Roitelet à Moustaches (*Regulus Mystaceus*), Vieill.—Roitelet à Triple Bandeau (*Regulus Ignicapillus*), Temm.—*Fiorrancino* (Savi).

C'est à M. Brehm, naturaliste saxon, que la science est redevable de la découverte de cette espèce; elle avait toujours été confondue comme une simple variété de la précédente.

Sa taille n'est que de 9 cent. 2-3 mill. Le plumage du mâle est à peu près le même que celui du *Roitelet Huppé*.

Ce qui l'en fait pourtant distinguer de prime abord, c'est une bande blanche longitudinale, située de chaque côté de la tête, au-dessous de la bande noire qui encadre la huppe qui est d'un orangé couleur de feu : les plumes de cette bande noire sont effilées et bordées intérieurement d'une ligne parallèle et étroite, d'un jaune capucine. Un petit trait noir part du bec et traverse l'iris : en dessous de cette partie, se trouve encore une bande blanche, moins longue que la première; et de chaque côté du haut de la gorge se dessine une moustache noire, très-étroite, qui prend naissance à la base du bec.

Le front est traversé par une bande roussâtre. Les parties supérieures, d'un vert olivâtre, sont plus colorées de jaune que chez le *Roitelet Huppé* ; mais les autres parties du corps sont teintées de la même nuance.

La *femelle* a le blanc des bandes de la tête moins pur ; la couleur orange de la huppe moins vive et le noir qui la borde de chaque côté plus terne que chez le *mâle* ; toutes les autres couleurs sont aussi moins pures.

Le *Roitelet Triple-Bandeau* est, en Savoie, particulièrement commun pendant l'automne, surtout à l'époque des premiers frimas, et durant l'hiver : c'est alors que plusieurs nous arrivent de la Suisse, où l'espèce est plus abondante en été que dans notre climat. Ils viennent par couples, mâle et femelle, ou par trois et quatre à la fois, et fréquemment par sociétés de huit à douze *individus* (tous ceux d'une même nichée sans doute). En voyageant, ces oiseaux s'associent souvent aux bandes de la première espèce ; comme elles, ils s'approchent des habitations, fréquentent les jardins, les parcs et les vergers, parcourent les arbres, les buissons, les touffes de plantes, et s'y nourrissent de la même manière. Leur petit cri de ralliement est aussi le même. Pendant les jours très-froids, ils ont l'habitude d'enfler leurs plumes jusqu'au point de paraître une fois plus gros qu'ils ne sont. Le mâle et la fe-

melle qui voyagent ensemble, sont très-attachés l'un à l'autre ; sitôt que l'un perd de vue un instant l'autre, il s'empresse de le rappeler jusqu'à ce qu'il l'ait revu ou entendu ; mais si ce dernier ne se hâte de lui répondre dès ses premiers cris, il se tourmente, il monte à l'extrémité d'une branche d'où il rappelle encore de toutes ses forces son compagnon égaré.

Vers la fin de mars, ce Roitelet quitte en grande quantité notre pays ; il se retire alors dans les forêts de sapins de la Suisse et de quelques contrées de l'Allemagne pour se reproduire. Cependant plusieurs paires nichent dans nos montagnes et dans les mêmes bois que le *Roitelet Huppé*, mais leur nombre est partout bien inférieur à celui de cette espèce. Elles construisent leurs nids en même temps et à l'aide des mêmes matériaux, et l'attachent aussi solidement qu'elle aux petits rameaux des grosses branches horizontales des pins ou des sapins. La femelle qui est un peu plus féconde que la première, pond sept à dix œufs ; ils sont habituellement plus petits que les précédents, de 11-12 mill. de long sur 8-9 mill. de large, blancs ou presque rosés, avec de petites taches d'un rouge très-pâle, principalement répandues vers la grosse extrémité.

Après l'éducation des petits, ce Roitelet vit encore en famille pendant quelque temps dans le plus fourré de nos forêts alpestres, surtout de celles d'arbres

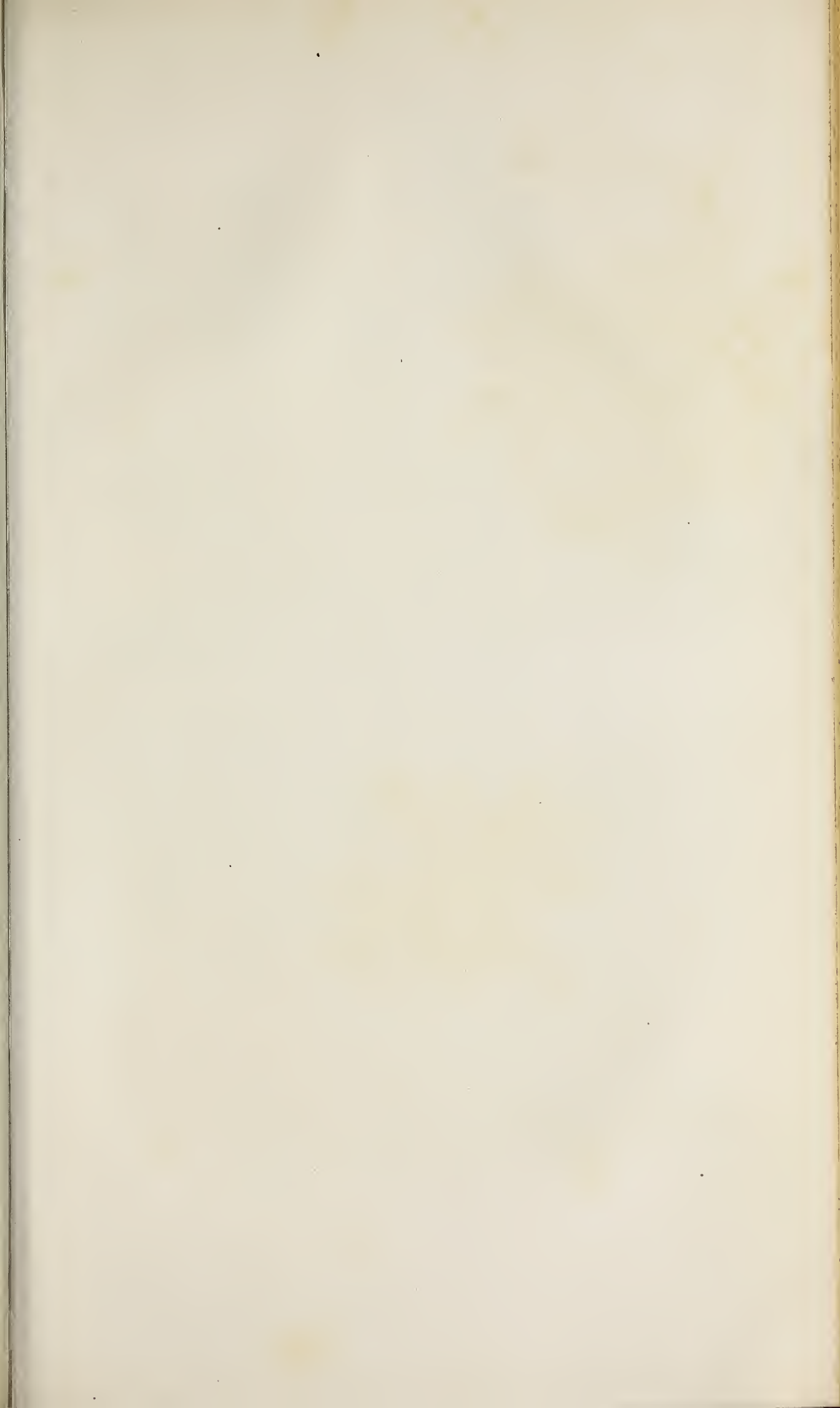
verts. On l'y trouve souvent mêlé avec le précédent, ainsi qu'avec les petites *Mésanges* qui habitent les mêmes localités.

A l'approche du froid, il descend vers la plaine ou sur les collines qui l'entourent ; il y vit deux à deux, soit par paire, mâle et femelle, ou bien il forme de petites compagnies, comme ses semblables qui viennent alors hiverner dans nos bois, ou qui traversent notre pays pour se réfugier, avant l'intensité du froid, dans le centre ou le midi de l'Europe. Pour le surplus, le Roitelet Triple-Bandeau a les mêmes habitudes que son congénère : son régime est aussi le même.

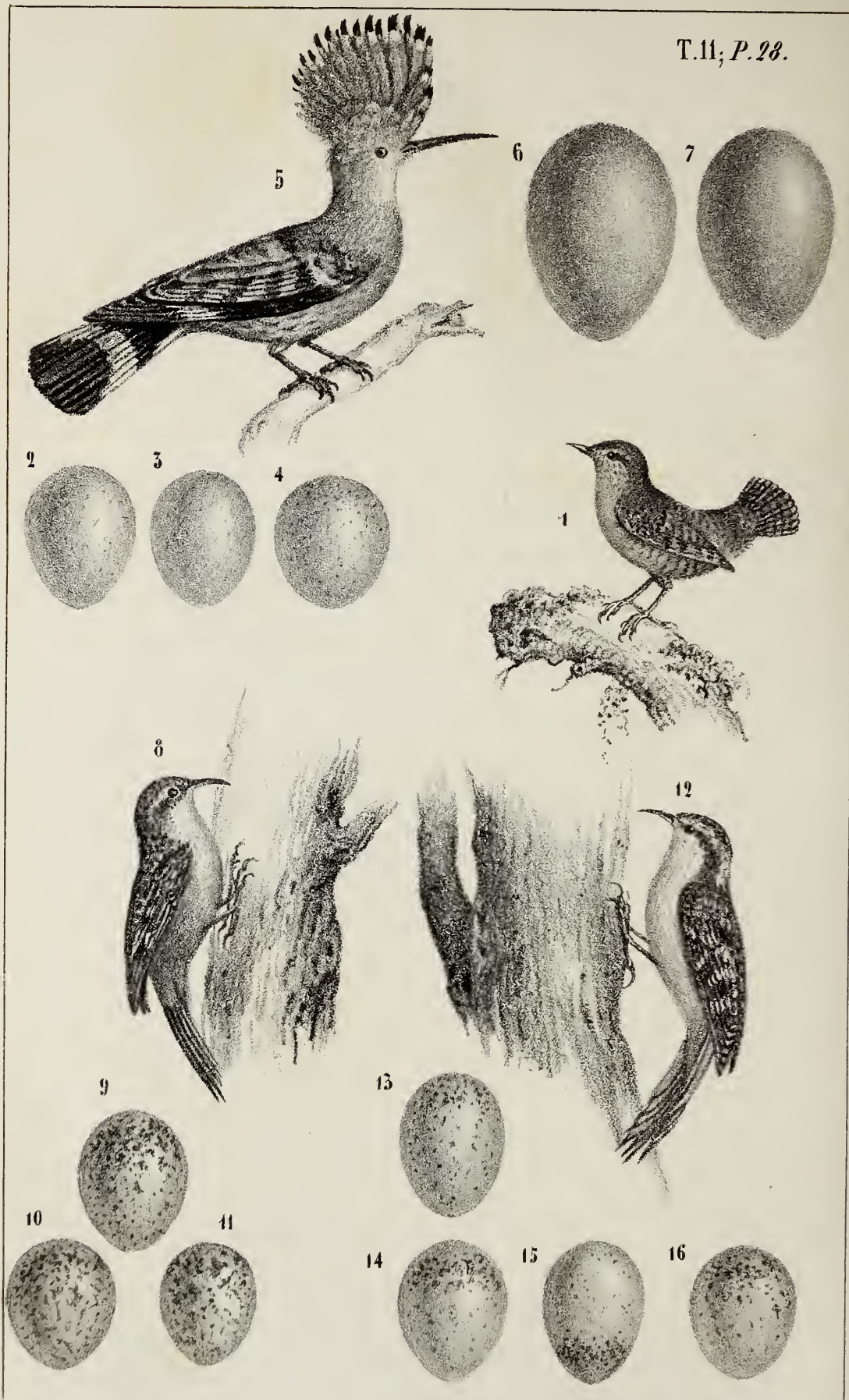
XL^e Genre : TROGLODYTE (*Troglodytes*).

Signes caractéristiques : Bec très-grêle, fin, sans échancrures, pointu, très-faiblement arqué : mandibules égales. Narines ovales, à demi fermées par une membrane nue. Tarses scutelles, longs et grêles. Doigt intermédiaire soude à sa base à l'externe et totalement séparé de l'interne. Ailes courtes, concaves et arrondies. Queue susceptible de rester relevée.

Les anciens naturalistes furent heureux dans le choix de la dénomination de ce petit genre d'oiseaux : celle de *Troglodyte*, en grec Τρωγλοδύτης, qu'ils adoptèrent, explique en effet parfaitement l'habitude qu'ont ces volatiles de se tenir, soit pour vivre soit pour se reproduire, dans les cavernes, les masures, les piles de bois, le long des revers des fossés ombragés, en un mot, dans les endroits les plus sombres. L'Europe n'en possède encore qu'une espèce ; elle est dans plusieurs pays l'objet



T. 11; P. 28.



Lith. J. Perrin, Chambéry.

J. Werner del. & Lith.

- 1 Troglodyte d'Europe, mâle; $\frac{1}{3}$ gr. nat.; P. 457.— 2-4 Œufs de l'espèce; gr. nat.
 5 Huppe Puput, mâle adulte; $\frac{1}{4}$ gr. nat.; P. 466.— 6, 7 Œufs de l'espèce; gr. nat.
 8 Grimpereau Familier, mâle adulte; $\frac{1}{3}$ gr. nat.; P. 478.— 9-11 Œufs de l'esp.; gr. nat.
 12 Grimpereau Costa, mâle adulte; $\frac{1}{3}$ gr. nat.; P. 485.— 13-16 Œufs de l'esp.; gr. nat.

de contes ridicules. Quoique toujours alerte, elle se montre rarement à découvert sur les arbres ou les buissons. Son nid diffère tout à fait par sa forme de ceux des *Roitelets* : il est très-gros, comparative-ment à l'oiseau qui le travaille, clos de tous les côtés, à ouverture latérale et spécialement composé de mousse. Sa nourriture consiste en petits insectes, araignées, vermisseaux, mouches et moucheron. Le mâle et la femelle diffèrent peu l'un de l'autre. Leur mue est simple.

120.—Troglodyte d'Europe (*Troglodytes Europæus*).

Noms vulgaires : Roitelet, *Ratelet*, le Petit Roi, le Roi des Oiseaux, *Cret-cret*, à cause de son cri, *Pet de Boux* (Pet de Bœuf), *Pey de Boux* (Poil de Bœuf), *Rapatin*, *Ratillon*, *Trouspet*.

Le Troglodyte, vulgairement Roitelet (Buff.).—Troglodyte d'Europe (*Troglodytes Europæus*), Cuv. — Troglodyte d'Europe (*Troglodytes Europæa*), Vieill. — Troglodyte Ordinaire (*Troglodytes Vulgaris*), Temm. — *Sericciolo* (Savi).

Ce tout petit oiseau est remarquable par le port de sa queue constamment relevée, et par son plumage qui a une singulière analogie avec celui de la *Bécasse Ordinaire*.

Le mâle a 10 cent. 2-3 mill. de taille. Il porte au-dessus des yeux, en forme de sourcils, une étroite bande blanchâtre. Sur les parties supérieures, il est d'un brun un peu mêlé de roux, et marqué par de petites lignes transversales noirâtres sur le dos, les ailes et la queue. Les rémiges sont alternativement rayées de noir et de roussâtre, à peu près comme chez la *Bécasse*, sur leurs barbes exté-

rieures. Un blanc roussâtre, sans taches, couvre la gorge et la poitrine : la même couleur, mais d'une teinte un peu plus foncée et avec des raies noirâtres, règne sur les flancs, le ventre et les cuisses. Les sous-caudales sont d'un brun roussâtre, rayées de noir et terminées de blanc. Le bec est brunâtre en dessus, un peu plus pâle en dessous ; l'iris brun foncé ; les pieds livides.

La *femelle* est sensiblement plus petite que le *mâle*. Son plumage est aussi plus mélangé de roux sur les parties supérieures, et les raies qui le traversent sont moins prononcées, sur le dos surtout.

Le Troglodyte est répandu dans toute l'Europe, mais plus abondamment dans le Nord que dans le Midi. On le trouve communément en Suisse et en Savoie pendant toute l'année. Il y habite de préférence, durant l'été et une bonne partie de l'automne, les bois sombres et humides des collines, des montagnes, ainsi que le long de leurs torrents, de leurs ruisseaux ombragés ou bordés de rochers. Il aime aussi à se tenir à la base des rocs couverts de mousses et qu'arrosent des sources ou avoisine une cascade, comme autour des vieilles constructions en ruine et à l'intérieur des villages. Seulement un petit nombre d'individus restent alors en plaine dans des lieux remplis de broussailles, auprès des moulins, des fabriques et des maisons

rurales, où la vue de l'homme ne les effraye nullement.

Cet oiseau niche en plaine et sur les coteaux qui l'entourent dès le 25 mars ou les premiers jours d'avril, et seulement à la fin de ce mois, ou bien encore en mai, suivant qu'il habite dans les montagnes des régions plus ou moins élevées. Il paraît très-difficile dans le choix d'un canton; aussi, lui arrive-t-il souvent de commencer, dans différents endroits, jusqu'à trois, quatre nids et même davantage; puis il les abandonne après leur confection à l'extérieur ou les laisse à moitié faits, dès que les lieux qui les possèdent ne lui paraissent ni sûrs ni en état de le nourrir convenablement avec sa compagne, et à plus forte raison lorsqu'il aura des petits. Mais sitôt que le couple trouve un poste avantageux, il y travaille sans se lasser à l'achèvement du nid.

C'est souvent dans une enfonçure à l'entrée ou à l'intérieur d'une grotte qu'il le fixe; ou bien sous les voûtes d'un pont, sous un hangar, à un roc ou sous l'avancement de la rive d'un ruisseau. Il l'assujettit encore près de terre ou de l'eau parmi les racines des arbres ou des buissons, parmi le lierre qui tapisse des murailles, au milieu de deux troncs très-rapprochés et garnis de mousse, sur une vieille souche, entre des touffes de petites branches, dans une cavité d'arbre, de

mur ou sous un toit de chaume, et le plus souvent dans les lieux où abondent la mousse et les lichens. L'extérieur du nid est fait avec de la mousse ordinairement mélangée avec quelques morceaux de racines, de paille ou de bois qui contribuent à la raffermir. Le dedans est aussi tapissé de mousse, mais garni dans le fond, où se fait la ponte, de poils, de cheveux, de crin, de plumes ou de tiges d'herbes très-minces. Ce nid, quoique d'une masse informe en apparence, est pourtant construit avec art; il est arrondi de tous les côtés, sauf sur le devant où il se trouve un peu aplati. L'ouverture y est pratiquée vers le haut et souvent tournée du côté le moins ombragé ou le moins exposé aux vents qui règnent d'habitude dans le canton; elle est étroite, mais plus solide sur ses bords que les autres parties du travail; car le couple a soin en l'achevant d'y tresser la mousse, ou bien de l'entourer de petits morceaux de bois, de paille ou de racines fibreuses qui servent alors à la retenir, pendant tout le temps de la nichée, comme une petite voûte au-dessus de l'entrée. Elle penche en outre légèrement vers le sol; et la voûte, ou plutôt le couvercle du nid, qui s'avance toujours un peu plus qu'elle en dehors, sert à préserver la couvée des intempéries de la saison.

Le nid est toujours très-propre à l'intérieur même après l'éclosion : le père et la mère le net-

toient en effet non-seulement des excréments de leurs petits, mais encore ils le purgent des insectes propres à les incommoder. La femelle pond de cinq à huit œufs d'un blanc terne, et pointillés de rougeâtre, surtout vers la grosse extrémité ; quelquefois ils sont presque totalement blancs ou marquetés, sur un fond de cette couleur, de points d'un rougeâtre à peine visible. Pour longueur, ils ont 15 ou 16 mill. sur 11 à 12 de diamètre.

Pendant l'incubation, le mâle perché, tantôt sur un tronc tantôt sur une branche à découvert, ou bien, suivant les lieux, du bout d'un toit ou d'un roc, ne cesse de redire, le matin surtout et dès l'aube du jour, un ramage sonore, clair et plein de vivacité. Il imprime alors à tout son corps, et notamment à sa queue, un petit mouvement de droite à gauche. Voit-il quelqu'un rôder dans le voisinage de son nid, tantôt il le suit, tantôt il le précède enchantant avec force ; mais à peine l'aperçoit-il devant sa couvée, qu'il change brusquement de ton. C'est alors qu'il pousse de petits cris qui semblent exprimer : *trre, trre, tre, terit, tirit*, prononcés gravement ; plus le danger est imminent, plus les syllabes sont articulées vite et souvent comme un roulement. Ces mêmes cris servent encore de rappel entre le mâle et la femelle, ou les jeunes, pendant toutes les saisons.

Ces derniers quittent souvent leur première de-

meure avant d'être en état de voler. Ils sautent alors l'un après l'autre à terre et s'empressent de s'y cacher dans les feuilles tombées des arbres ou parmi les racines ; quelquefois ils s'enfoncent, en se voyant poursuivis, dans des creux très-profonds. Cependant chaque soir, leurs parents les rallient pour les faire passer la nuit ensemble dans un buisson touffu, et tous rangés de front sur la même branche. Après leur éducation, le père et la mère s'apprêtent à leur seconde nichée : celle-ci, qui est chez nous la dernière, se compose de cinq ou six œufs. Les petits se dispersent alors pour vivre solitaires jusqu'à la pariade prochaine ; mais les paires, qui se sont reproduites ensemble, restent souvent réunies pendant le reste de l'année.

Le Troglodyte se rapproche de la plaine et plus particulièrement des habitations rurales dès les premiers frimas. Plein de confiance, il vient alors visiter les jardins, les vergers, les murs ou les haies qui les entourent. Sa gaieté, sa pétulance continuelle le rendent très-intéressant. On le voit parcourir à la hâte tous les coins des lieux qu'il fréquente ; pour cela, sautiller de branche en branche et descendre sur le sol, s'arrêter au pied d'un arbre ou courir le long d'un mur, et fouiller dans la moindre cavité qu'il rencontre, jusque dans les puits, les amas de feuilles et de légumes, dans les piles de bois, sur les fumiers, sous les hangars pour y

trouver les petits insectes, les araignées, les larves, les vermisseaux qui sont ses aliments de prédilection. C'est presque partout son petit cri *trre*, ou *tre, tre, tre*, à chaque instant répété, et avec précipitation lorsque quelque objet l'affecte, qui le décèle ; car sa petitesse extrême, jointe à la célérité de ses mouvements et à son habitude de se tenir presque continuellement caché, ne le laisse guère apercevoir. Durant le fort de l'hiver, il ne craint jamais de venir se chercher un refuge dans les caves, les bûchers, les serres et les galetas. A chaque bruit qu'il entend, il en sort précipitamment en jetant souvent son petit cri habituel, ou bien il y reste blotti dans le bois entassé, ou dans une cavité de poutre. Quoique en hiver, il ne perd rien de sa gaieté, rien de sa vivacité : il fait même entendre de temps à autre durant les beaux jours de cette saison, du bout d'un toit, d'un mur ou d'une cheminée, quelques phrases de son chant d'été.

Cet oiseau se plaît à l'état domestique quand on a soin de lui tenir toujours prête la nourriture qui lui convient le mieux. Si on le laisse libre dans une chambre ou une serre soigneusement fermée, on a l'avantage d'observer tous ses mouvements qui sont si curieux ; de le voir poursuivre d'un vol rapide et tournoyant les mouches, fureter dans toutes les fentes pour y saisir des araignées et leur

ravir ensuite les proies qu'il trouve engagées dans leurs toiles. J'en ai gardé un pendant quelques jours; connaissant son goût pour les vers de farine et les larves perforeuses, j'en conservais quelques-unes au fond d'une bouteille constamment ouverte, et je les lui donnais de temps en temps par deux à la fois. Mais il sut bientôt me dispenser de cet embarras : à force de fouiller partout, il ne tarda pas de découvrir ce secret. Il parvint à s'y introduire une fois, puis une autre, et prit enfin l'habitude d'y entrer si fréquemment que presque chaque fois que je venais le voir, je le trouvais au fond de la bouteille, occupé à se choisir les aliments. Sitôt qu'il m'apercevait, il en sortait en toute hâte, et sans aucune difficulté, quoique l'ouverture de la bouteille ne fût que de deux centimètres de largeur.

Vingt et unième Famille.

UPUPIDÉES (Upupidæ).

Signes caractéristiques : Bec très-long, faiblement fléchi en arc, grêle, triangulaire à la base, comprimé, presque obtus : mandibule supérieure plus longue que l'inférieure. Narines latérales situées à la base du bec, ovoïdes, ouvertes et surmontées par les plumes du front. Trois doigts devant dont l'extérieur est soudé à celui du milieu jusqu'à la première articulation; un derrière. Queue carrée, composée de dix pennes. Ailes médiocres; quatrième et cinquième rémiges les plus longues.

Les oiseaux de cette famille sont remarquables

par les deux rangées de longues plumes qui s'étèvent sur le sommet de leur tête, en forme de huppe. Ils sont nomades et ne passent que les cinq ou six plus beaux mois de l'année en Europe. Un petit nombre d'individus se propagent en Suisse et en Savoie; mais ils y sont plus abondants à l'époque de leurs passages du printemps et de la fin de l'été. Ils vivent de vers, de larves, surtout de celles des fourmis et des hannetons, qu'ils déterrent en fouillant dans les champs et les prairies, puis de petites limaces, d'abeilles, de sauterelles et d'autres insectes très-tendres, qu'ils quêtent de préférence à terre, sur le sable, ou parmi les herbes et les moissons. Ils cherchent très-rarement sur les arbres leur subsistance; et pendant qu'ils s'y trouvent, ils aiment beaucoup à se suspendre aux branches, afin de saisir les mouches et les autres insectes qui s'attachent au-dessous des feuilles. Ils nichent dans les crevasses des rochers ou des masures, de même que dans des cavités d'arbres, ou des creux naturellement pratiqués dans l'avancement des rives escarpées d'un fleuve ou d'une rivière. Leur naturel est solitaire; leur démarche grave et d'un mouvement uniforme. Leurs cris sont langoureux. Ils ne muent qu'une fois par an, sur la fin de l'été. Les sexes diffèrent peu l'un de l'autre. Les *jeunes de l'année* ont seulement le bec un peu plus court et moins arqué, la huppe moins touffue et moins allongée que les *vieux*.

Cette famille ne contient que le genre suivant.

XLI^e Genre : HUPPE (*Upupa*).

Voir pour les caractères et les habitudes des oiseaux de ce genre les mêmes que dans l'article de la famille qui précède.

Ce genre ne possède en Europe qu'une seule espèce qui est de passage périodique : c'est celle que je décris à l'article suivant. Quelques naturalistes font dériver son nom de la grande et belle huppe qui lui pare la tête; mais plusieurs sont d'avis que la dénomination de *Huppe*, tirant son origine du mot latin *upupa*, est due de préférence à l'expression du cri ordinaire de cet oiseau : il articule en effet, suivant les circonstances, *pupupu* ou *poou*, et *bou, bou, bou*, répétés sur le même ton jusqu'à trois ou quatre fois de suite.

121.—Huppe Puput (*Upupa Epops*).

Noms vulgaires : le *Boubou* et le *Poupou*, à cause de son cri habituel; Dame, Petite Poule ou Poulet Sauvage, de ce qu'elle est élégamment huppée.

La Huppe (Buff., Cuv.). — Puput d'Europe (*Upupa Epops*), Vieill. — La Huppe et Huppe Puput (*Upupa Epops*), Temm.—*Bubola* (Savi).

Cet oiseau était chez les anciens l'emblème de la piété filiale. Ils croyaient que les *jeunes* prenaient soin des *vieux* caducs, qu'ils les réchauffaient sous leurs ailes, soufflaient sur leurs yeux et y appliquaient des herbes salutaires. Ils avaient en outre sur cet oiseau un grand nombre d'idées superstitieuses. Ils lui attribuaient la connaissance d'her-

bes propres à détruire l'effet de la fascination, à rendre la vue aux aveugles, etc., etc. Certaines parties de son corps, notamment le cœur ou le foie, mangées avec des formules superstitieuses, passaient pour avoir la vertu de guérir la migraine, de rétablir la mémoire, de procurer le sommeil et de donner des songes agréables ou terribles. En l'entendant chanter avant la saison de la culture de la vigne, on augurait de bonnes vendanges... Son apparition au printemps en Égypte annonce encore de nos jours la retraite du Nil et la saison des semailles.

Le *vieux mâle* a 29 cent. 4-5 mill. de longueur.

Il porte sur la tête une longue huppe arquée qu'il relève ou abaisse à volonté; elle est formée de deux rangs de plumes allongées, d'un roux vif, et terminées de noir : quelques-unes de celles du milieu sont marquées d'un peu de blanc entre ces deux couleurs. Le reste de la tête, le haut du dos, la poitrine et le ventre sont d'un roussâtre vineux, sans taches; l'abdomen est blanc, de même que les couvertures inférieures de la queue, et les flancs tachetés longitudinalement de noir. Des bandes blanches et des bandes noires traversent successivement le dos et les ailes : un blanc pur couvre le croupion. La queue est noire, avec une large bande transversale blanche, qui forme un croissant vers le milieu, lorsque les pennes s'épanouissent. Le bec aussi est

noir, sauf à la base, où il est brunâtre en dessus et couleur de chair en dessous ; l'iris brun ; les pieds brunâtres.

La *femelle* est un peu plus petite que le *mâle*. Sa huppe est plus courte, et les couleurs du plumage sont moins pures.

Les *jeunes*, à la sortie du nid, ont le bec court, presque droit, large à sa base et un peu cylindrique vers la pointe. Les plumes de la huppe sont encore plus courtes que chez la *femelle adulte*, et leur livrée est lavée de cendré. Les taches oblongues des flancs et des côtés du ventre sont plus nombreuses que dans les *vieux*. Une nuance jaunâtre se remarque sur les bandes blanches des ailes.

Après la première mue, les *jeunes mâles* ressemblent à la *femelle* décrite plus haut ; mais, à l'approche du printemps, leur aigrette devient aussi longue, presque aussi belle que celle des *vieux*, et leur plumage se pare de couleurs également vives.

La Huppe se trouve, à l'époque de ses voyages, répandue dans toute l'Europe ; mais elle est toujours plus commune dans le Midi que dans le Nord. On se la procure assez facilement en Suisse et en Savoie à deux périodes : au printemps quand elle revient d'Afrique, où elle se réfugie pendant l'hiver ; puis sur la fin de l'été, ou bien au commencement de l'automne lorsqu'elle se livre à ses excursions habituelles, et émigre vers les climats chauds. Elle

est, au contraire, rare dans notre pays durant la saison des nichées.

C'est en avril, quelquefois dès la fin de mars que ce joli oiseau fait son premier passage en Savoie. On l'observe alors plutôt par couple, mâle et femelle, que seul comme le plus grand nombre des individus qui arrivent en automne. Les petits bois frais et humides, les lieux sablonneux, les pâturages, les fourrés des terres basses et arrosées, les saussaies, les abords des bois champêtres sont les endroits où la Huppe s'arrête de préférence. Elle se tient presque continuellement à terre, marchant d'un pas grave et uniforme comme les *poules*. Pour se nourrir, tantôt elle court après les saute-relles, les grillons qui fuient devant elle, et les gobe ainsi que les mouches et les gros moucherons qui passent ou se divertissent à la portée de son bec ; tantôt elle saisit brusquement sur les tiges ou les feuilles basses des plantes les limaçons, les chenilles et les insectes qui s'y attachent. Elle s'arrête aussi auprès des fourmilières et y fait brèche au moyen de son long bec ; puis ensuite elle enfonce cet organe dans l'ouverture qu'elle vient d'achever, et l'y remue à plusieurs reprises, soit pour en faire sortir les fourmis, soit pour la sonder jusqu'à l'endroit qui recèle leurs œufs qu'elle aime aussi à l'excès. Elle fouille en outre la terre et la mousse d'où elle retire à chaque instant des vers, des larves et des insectes

qu'elle avale aussitôt. Trouve-t-elle alors un trou trop étroit pour être fouillé profondément, elle s'empresse de l'élargir, en y enfonçant plusieurs fois de suite le bec jusque près de la commissure ; c'est de cette manière qu'elle parvient presque toujours à déterrer des vermisseaux, des insectes qui s'engendrent dans les terrains humides, et à s'approprier en outre beaucoup de curtilières et de larves de hannetons : aussi, sous ce rapport, mérite-t-elle la protection de l'agriculteur.

Tandis que la Huppe est occupée à chercher sa nourriture, elle tient son aigrette couchée en arrière sur la tête. Elle lui conserve encore cette attitude lorsque, pendant son repos, elle n'est agitée par aucune émotion ; mais au moindre bruit, et sitôt qu'elle est surprise par quelque mouvement de frayeur, de colère et d'amour, elle la relève et la déploie dans toute sa longueur. Elle la baisse encore à chaque fois qu'elle prend l'essor, ce qu'elle fait en battant des ailes à peu près comme le *Vanneau Huppé*. Son vol est ensuite sinueux, peu rapide et accompagné jusqu'à la fin du même battement d'ailes qu'en commençant. Quoiqu'on l'approche souvent de près, elle n'est cependant pas dépourvue de finesse ; aussi, est-ce toujours en vain que je lui ai tendu des pièges dans l'espoir de la capturer vivante.

Il est assez rare que la Huppe se perche sur les

arbres, si ce n'est lorsqu'on la poursuit pour la tirer, et durant le temps de l'amour ; et encore préfère-t-elle, pour se reposer ou se cacher, les taillis et les petits arbres aux grands. Quand elle fréquente des lieux très-boisés, on la remarque quelquefois accrochée par les pieds à de vieilles souches, ou suspendue aux petites branches en se balançant, tandis qu'elle saisit sa proie sur l'écorce ou dans la mousse et les feuilles, ou qu'elle retire d'une fissure des chrysalides, des larves et des insectes. Elle s'accroche aussi contre les fentes de roc ou de mur à la manière des *Tichodromes* ; mais jamais elle ne les escalade comme eux pour y chercher sa subsistance. Lorsqu'elle veut se désaltérer, elle arrive d'une seule volée jusqu'au bord d'une mare ou d'un ruisseau, plonge subitement le bec dans l'eau et boit tout d'un trait.

La Huppe niche en petit nombre en Savoie. Pour cela, elle choisit d'habitude les bois humides de la plaine ou des coteaux, et les moins fréquentés. Ceux de Bissy et de Saint-Sulpice, près de Chambéry, de Saint-Simon, de Méry et d'autres localités circonvoisines d'Aix-les-Bains, de Saint-Genix-d'Aoste et des environs du Pont-Beauvoisin possèdent assez régulièrement quelques paires durant la période des couvées. Le mâle, pendant l'amour, se tient sur un petit arbre d'où il fait entendre, fréquemment le jour, son chant : il semble exprimer *pupupu* ou *poouou*, et *bou, bou, bou*, ordinairement

répétés trois fois de suite sur le même ton, d'une voix forte et langoureuse. Mais au commencement de juillet, époque à laquelle sa nichée est terminée, il devient, ainsi que sa compagne, tellement silencieux qu'on les croit l'un et l'autre frappés de mutisme complet pendant le reste de l'année. Chaque fois qu'il chante, il fait un signe de tête qui ramène son bec vers la poitrine; et son aigrette est alors bien relevée.

C'est aux premiers jours de mai que la Huppe s'occupe en Savoie de nidification. Elle s'approprie à cette intention une cavité d'arbre vermoulu, souvent abandonnée par un *Pic*, une *Sitelle* ou une *Mésange*; ou bien elle choisit, suivant les lieux, une crevasse de mesure, un creux de rocher ou de terre le long de l'eau. C'est la mousse, les herbes et les feuilles sèches, grossièrement entrelacées, qui composent tout le nid. Quelquefois le couple tire parti des vieux matériaux qui restent au fond du trou délaissé qu'il adopte pour lui; il les remue quelques jours avant la ponte pour les disposer en forme de nid, et les recouvre enfin, à l'intérieur, de nouvelles matières. La femelle y dépose quatre à six œufs, d'un blanc grisâtre, avec des nuances un peu plus foncées, ce qui fait paraître la première couleur comme salie par des causes étrangères. Ils ont 2 centim. 3-5 mill. de long, sur un diamètre de 1 cent. 6-7 mill.

Il s'exhale habituellement du nid, pendant la nutrition des petits, une odeur forte de faux musc, que ceux-ci conservent encore sur eux quelques jours après leur sortie. Cette odeur n'est point due, comme le prétendaient les anciens naturalistes et le croient encore dans plusieurs pays les gens de la campagne, aux immondices, surtout aux excréments de chien, de cheval ou de vache que le couple mélangerait, selon eux, avec les autres matériaux du nid ; mais certainement elle est produite par les déjections des petits, par les aliments qu'ils perdent pendant qu'ils leur sont distribués par grosses becquées, et qui se putréfient autour d'eux, mêlés avec les débris des insectes qui ont déjà servi à leur nourriture : c'est de ce préjugé que vient encore la réputation de saleté chez la Huppe, qui est passée en proverbe.

Le mâle apporte de temps en temps le jour les aliments à sa compagne qui couve. Après l'éclosion, ils viennent à chaque instant l'un après l'autre donner à leur progéniture des becquées de vers, de chenilles, de frai de grenouilles et d'insectes tendres. Sitôt qu'elle est en état de trouver par elle-même sa subsistance, elle laisse ses parents pour vivre solitaire : ceux-ci, au contraire, n'ont guère l'habitude de se séparer ; ils partent même souvent ensemble de nos climats.

Dès la fin de juillet, la Huppe se rapproche des

parcs, des bosquets et des vergers. Elle y attaque souvent autour des ruches les abeilles et en consume parfois une grande quantité : elle fait subir le même sort à celles qu'elle trouve logées dans des ruches naturelles dans les bois qu'elle visite. En s'éloignant des premiers lieux, elle se répand auprès des mares, des fossés, dans les clairières et les pâturages, où elle se nourrit principalement de vers, de sauterelles, de larves et d'insectes de divers genres. Sa chair se couvre alors de graisse et devient un bon manger ; elle a même un fumet dont quelques personnes font autant de cas que de celui d'une *Bécassine* ou d'une *Poule d'Eau*. Mais elle est sujette à se corrompre vite ; aussi, doit-on toujours l'assaisonner pendant sa fraîcheur.

Dès le commencement de septembre, ces oiseaux émigrent de notre pays. Plusieurs nous arrivent alors seuls (les *jeunes*) ou par paires (les *vieux*, mâle et femelle), et rarement par sociétés de trois à cinq individus. Ils s'arrêtent, en général, pendant quelques jours dans nos régions basses et marécageuses. Les *vieux* font leur passage les premiers, et assez régulièrement dix ou quinze jours avant les *jeunes de l'année* : ces derniers passent en effet le plus communément vers le 15 ou le 20 septembre. Ils sont toujours rares du 1^{er} au 10 octobre ; plus tard, on n'en remarque plus qu'accidentellement

jusqu'aux gelées blanches de la fin de ce mois.

La Huppe se plaît bien à l'état de captivité ; mais c'est dommage qu'il soit difficile de lui procurer une nourriture qui convienne à ses goûts ; aussi, est-ce toujours avec regret qu'on la voit dépérir de jour en jour. Cependant on peut la conserver aisément, en lui donnant de la viande fraîche, coupée par petites tranches, et des larves de vers à soie, de menus poissons et de très-petites grenouilles. Ces aliments lui tiennent lieu en volière de scarabées, de vers, de larves qu'elle préfère, pendant sa liberté, à toute autre nourriture. Quand on l'aborde, elle fait brusquement craquer son bec en faisant des signes de tête. Cette habitude lui est aussi naturelle pendant qu'elle vit en liberté ; son bec craque en effet à chaque mouche qu'elle saisit au vol, quand elle pique la terre pour en faire sortir des insectes et des vers, ou les feuilles des arbres et des plantes pour en détacher une chenille ou toute autre proie.

Vingt-deuxième Famille.

CERTHIADÉES (Certhiadæ).

Signes caractéristiques : Bec de moyenne longueur, grêle, arqué et presque droit dans le *jeune âge*, triangulaire, comprimé par les côtés, effilé et aigu. Narines basales percées dans une rainure, à moitié fermées par une membrane voûtée. Trois doigts devant, l'extérieur soudé à sa base au doigt du milieu ; un doigt derrière ; Ongles très-recourbés, celui du pouce le plus long de tous. Ailes médiocres ; première rémige la plus courte, les deuxième et troisième plus courtes que la quatrième, qui est la plus longue. Queue composée de douze rectrices étagées, à baguettes roides et piquantes à leur extrémité, comme celles des *Pics*. Langue cartilagineuse, aiguë et non susceptible d'extension hors du bec.

Ces oiseaux sont aisés à reconnaître par leurs mœurs et leurs habitudes qui tiennent beaucoup de celles des *Pics*. Ils ont en effet la faculté de grimper sur les arbres et les murs, en s'appuyant comme eux sur les penes de la queue dont les tiges ou baguettes sont proportionnellement aussi roides et terminées par des piquants. Il ne leur manque, pour être de *vrais grimpeurs*, que la forme du bec et les doigts rangés par paires, ou deux en avant et deux en arrière ; mais les leurs sont tout autrement disposés, comme on vient de le voir par l'énumération des signes caractéristiques.

Ils ont aussi de grands rapports avec les *Tichodromes* ; cependant leur bec et leur queue les en feront toujours distinguer de prime abord : ces derniers ont effectivement le bec très-long, déprimé à la pointe, et la queue formée de penes courtes, égales et à barbes et baguettes faibles.

Leur principale nourriture consiste en petits insectes, punaises de bois, larves, fourmis et araignées, qu'ils capturent le long des arbres, dans leurs gerçures et parmi la mousse.

Ils nichent dans les fentes ou les petits trous d'arbres, et fréquemment sous les plaques d'écorce soulevées et en partie détachées du bois. Leurs nids sont faits sans goût. Leur voix est faible et aiguë. Ils ne muent qu'une fois par an. Les sexes se ressemblent, et les *jeunes*, après leur *première mue*, ne diffèrent point des *vieux*.

Un seul genre appartient à cette famille.

XLII^e Genre : GRIMPEREAU (*Certhia*).

Voyez pour les caractères de ce genre ceux qui sont décrits dans l'article de la famille qui précède.

La dénomination de ce genre vient de ce que les oiseaux qui le forment, escaladent les arbres comme les *véritables grimpeurs*, en se servant des pennes fortes et élastiques de leur queue pour point d'appui. Il renferme actuellement deux espèces en Europe. La seconde que j'ai découverte en 1841, et publiée en 1847, vivait auparavant ignorée des naturalistes dans les forêts de mélèzes et de sapins des régions alpestres des Basses-Alpes, du Dauphiné, de la Suisse et de la Savoie.

122.—Grimpereau Familier (*Certhia Familiaris*).

Noms vulgaires : *Rapette, Rapillon, Rapatin, Grimpelet, Piochet, Ratalet, Rampa.*

Le Grimpereau (Buff.).—Grimpereau Familier (*Certhia Familiaris*), Vieill. Grimpereau d'Europe (Cuv.).—Le Grimpereau et Grimpereau Familier (*Certhia Familiaris*), Temm.—*Rompichino* (Savi).

Le *mâle adulte* de cette espèce a 15 cent. de taille.

Il a au-dessus des yeux, en forme de sourcils, une bande blanchâtre ; les plumes des parties supérieures marquées longitudinalement de blanchâtre au centre, et bordées de noirâtre sur un côté, de jaunâtre sur l'autre ; celles du croupion et les sous-caudales rousses. Les plumes des ailes sont d'un brun foncé et terminées par une tache blanchâtre ; leur milieu, à partir de la quatrième rémige, est traversé par une bande d'un jaune roussâtre clair ; et le bord externe de chaque aile, depuis le poignet jusqu'à l'insertion des plumes digitales, est varié de blanchâtre, de brun roux et de noirâtre. La deuxième rémige est plus longue que la huitième de 1 mill. au moins. Un blanc pur couvre la gorge et le haut de la poitrine : le bas de cette partie et le ventre sont d'un blanc sale ; et les flancs colorés d'un brun roussâtre pâle. Un blanc roussâtre envahit l'abdomen, la région anale et les sous-caudales. Les plumes de la queue sont d'un brun nuancé de roux, comme usées par le bout et terminées en piquants.

Le bec est noirâtre sur la mandibule supérieure,

couleur de chair sur l'inférieure, surtout à la base, pendant sa fraîcheur ; il varie beaucoup dans sa longueur d'après l'âge des *sujets*, mais il n'est guère moindre de 15-16 mill. L'iris est noisette. Les tarses sont d'un gris tirant sur le brun et sur le jaunâtre pendant l'été. L'ongle du pouce est plus court que le doigt, rarement aussi long.

La *femelle* est un peu plus petite que le *mâle* : sa taille n'est que de 14 cent. Elle a aussi les teintes plus pâles ; la bande médiane des ailes blanchâtre, à peine lavée de jaunâtre, et le blanc des parties inférieures moins pur sur la gorge et la poitrine.

Les *jeunes*, à la sortie du nid et pendant tout le premier mois, ont le bec plus court de près de la moitié que celui des *adultes*, et entièrement droit, sauf à la pointe qui est seulement un peu recourbée. Ils sont finement lisérés de brunâtre sur le blanc de la gorge et de la poitrine surtout ; mais *après la mue*, ils ne diffèrent point des *adultes*.

Le Grimpereau Familier fréquente la plus grande partie de l'Europe. Il est seulement de passage dans quelques contrées, et sédentaire dans les autres. On le rencontre communément en Suisse et en Savoie pendant toutes les saisons.

Ce sont nos vallées, tous nos pays de plaine boisés, surtout les petits bois frais et humides dans le voisinage des habitations, les parcs, les vergers, les rangées de vieux arbres, notamment les saules qui

bordent les rivières, et les chênes sur la lisière des bois inférieurs que ce Grimpereau habite durant toute l'année. Dès la mi-mars, le mâle et la femelle y travaillent à la confection de leur nid. Ils le font dans un petit trou, dans une fente d'arbre, ou sous l'écorce qui se sépare en partie du bois et quelquefois sous le toit des fermes couvertes de chaume. Habituellement ils préfèrent les refuges situés à quelques pieds de terre, et plus particulièrement ceux qu'ils trouvent dans les arbres fruitiers, dans les saules garnis de mousse ou de lichens.

Pour le former, ils commencent par y transporter quelques très-petits morceaux de branches sèches, sur lesquelles ils déposent beaucoup de mousse mélangée avec des herbes ou de la paille fine ; ensuite ils garnissent le dedans de matières molletes, telles que duvet d'arbres ou de fleurs, plumes, poils et bourre. Ce nid, qui est toujours fait grossièrement, reçoit, pour la première ponte, qui a lieu vers le 20 ou le 25 mars, ordinairement cinq œufs. Leur couleur est d'un blanc terne, parsemé de larges et nombreuses taches rouges ou rougeâtres, mêlées quelquefois à d'autres plus petites inclinant au violet : ces taches sont ordinairement très-rapprochées et presque confondues entre elles vers le gros bout. Les œufs ont pour longueur 14-15 mill., sur 10 1/2 ou 11 de diamètre.

Pendant l'incubation, le mâle cherche la nourri-

ture de la femelle, et la lui apporte dans le nid à chaque heure de la journée. Elle en sort deux ou trois fois le jour, le matin et régulièrement tous les soirs un peu avant le coucher du soleil, pour quelques minutes seulement : elle les emploie à se chercher, en compagnie du mâle, quelque aliment ; ensuite, elle va boire, puis elle retourne d'habitude à son nid sans faire de pause, et en ne cessant de pousser jusqu'à la couvée les faibles cris : *tiri, tiri*, ou *zi, zi, ziri, ziri*. C'est toujours avec sollicitude qu'elle se livre à l'incubation ; aussi, n'abandonne-t-elle ses œufs qu'à la dernière extrémité, et souvent elle se laisse prendre en couvant.

L'éclosion s'achève au quinzième jour de couvaison. Les petits qui sont nourris avec attachement, quittent leur première demeure du dix-septième au dix-neuvième jour de leur naissance. Comme ils ne peuvent encore voler suffisamment pour se soustraire aux poursuites de leurs ennemis, ils ne s'écartent jamais des arbres qui avoisinent de très-près celui qui les a reçus dans son sein ; ils s'y occupent presque tout le jour à grimper ; mais souvent ils passent le premier et le second jour de leur sortie sur le même arbre. On les voit alors cramponnés pendant des heures entières à la même place, attendant la becquée de leurs père et mère. Après l'avoir reçue, ils se mettent à grimper un instant et s'arrêtent dans la première touffe de branches ou de

feuilles qu'ils rencontrent. A peine sont-ils capables de voler à l'aise et de se nourrir seuls, que leurs parents s'appêtent à une seconde couvée. Dès lors, ils ne les voient plus qu'avec indifférence ; et sîtôt qu'ils recommencent à travailler au nid, ils ne leur permettent plus de les suivre ni de venir rôder près de leur nouvelle demeure. Les petits vivent alors solitaires ; quelquefois on les remarque deux à quatre ensemble.

Le Grimpereau Familier fait deux ou trois pontes par an. La seconde a lieu vers la mi-mai ; elle se compose de quatre ou cinq œufs. La troisième se fait dans les premiers jours de juillet, mais elle n'est guère que de trois œufs. Après les nichées, les mâles et les femelles qui se sont reproduits ensemble continuent en général de vivre appariés jusqu'à la période prochaine.

Cet oiseau est vif, agile et surtout très-familier. Il se laisse approcher de si près qu'on le voit aisément se livrer le long des arbres à tous ses petits exercices. Cependant il n'est pas tout à fait sans ruse ; il sait fort bien se soustraire, comme les *Pics*, aux gens qui cherchent à le tirer, en tournant autour d'un tronc ou d'une branche, et en se tenant au côté opposé. Son vol est ondulatoire, presque continuellement accompagné de quelques petits cris aigus : *tiri, tiri, ti, ti, zit, zit*. Ces cris sont aussi les mêmes qu'il fait entendre tandis qu'il esca-

lade les arbres. Pourtant, ils sont parfois plus forts que d'habitude, surtout quand l'oiseau éprouve un mouvement de surprise, de frayeur ou d'amour. Le chant du mâle, durant toute la belle saison, est très-animé; il se compose de plusieurs notes également aiguës et dont les dernières sont les plus fortes.

Le Grimpereau Familier grimpe par petits bonds et en s'aidant toujours de sa queue qui lui sert de point d'appui. Il va dans toutes les directions : il monte perpendiculairement ou en spirale, redescend en tournant autour du tronc, et par moment avec la tête la première ; où bien, dès qu'il arrive vers la cime d'un arbre, il plonge vers des branches plus basses, où il se remet à grimper. Il furète alors partout et sonde avec son bec toutes les fentes et les gerçures qu'il remarque dans le bois ou l'écorce, afin d'y trouver les petits scarabées, les punaises, les araignées et leurs œufs dont il a besoin pour vivre. Il éparpille aussi la mousse, les lichens qui recouvrent les vieux arbres, et pénètre jusque sous l'écorce qui se sépare de leurs troncs ; il y trouve en effet de petites chenilles cachées, des chrysalides et des larves d'insectes. De temps à autre on le remarque à terre au pied des arbres, où il marche en sautillant et traînant la queue sur le sol comme les *Pics* : c'est là qu'il chasse en outre aux vermisseaux et aux fourmis qu'il ne craint jamais d'attaquer jusque dans leurs refuges. A l'ap-

proche de la nuit, il se retire dans un trou d'arbre et en sort de grand matin pour se livrer aux mêmes exercices que la veille.

Pendant les rigueurs de l'hiver, ces Grimpeaux hantent sans relâche les parcs, les vergers, les jardins et les lisières des bois qui les environnent. Ils sont alors très-communs; aussi, je présume que plusieurs nous arrivent des contrées septentrionales qui nous avoisinent. On les observe en général sur les arbres fruitiers, où ils trouvent d'ailleurs, comme les *Sitelles* et les *Mésanges*, beaucoup d'œufs de papillons déposés sur l'écorce ou le bois. Ils viennent encore grimper le long des murailles des maisons de campagne, parmi le lierre qui les tapisse et s'y nourrissent d'araignées ainsi que des débris de mouches qu'ils trouvent engagées dans leurs toiles. Dans les temps de disette, ils recourent aux semences des petits arbres et des plantes oléagineuses surtout, en grimpant le long des arbres dans les jardins ou le long des murs qui leur servent de clôture; ils se réfugient dans les chanvres que l'on entasse dans les champs et que l'on couvre de lacets afin de prendre les *Mésanges* ou les *Fringilles*, qui viennent se nourrir de leurs graines; ils s'y empêtrent parfois en voulant s'emparer en outre des noyaux d'amande ou de noix, qui en sont l'appât.

123. — Grimpereau Costa (*Certhia Costæ*).

Noms vulgaires : comme chez le précédent.

J'ai dédié, en 1847, cette espèce à M. le marquis Costa de Beauregard, alors président et le fondateur de la collection ornithologique de la Société d'Histoire Naturelle de Savoie. Quelques années plus tard, M. l'abbé Caire rencontrait, dans les Basses-Alpes, près de Barcelonnette, cette même espèce. C'est à l'appui des renseignements transmis par ce naturaliste consciencieux et mes précédentes descriptions ¹, que M. Gerbe publia sur ce Grimpereau, dans la *Revue Zoologique de France* (avril 1852, page 162), une notice exactement détaillée, qu'il est important de lire.

Le *mâle adulte* du Grimpereau Costa a 16 cent. de taille.

Il est varié de blanc jaunâtre, de blanchâtre, de roux et de brun foncé sur la tête, le cou, le dos et la région parotique : le blanc jaunâtre forme, sur le milieu de chaque plume de la tête et du cou, une tache longitudinale, bordée d'un côté par le roux, de l'autre par le brun. Cette dernière couleur domine sur ces deux parties; aussi, sont-elles plus foncées que le dos, où le blanchâtre, disposé

¹ Observations sur les mœurs et les habitudes des oiseaux de la Savoie : description d'une nouvelle espèce de Grimpereau, 1847; et notice supplémentaire sur le Grimpereau Costa (*Bulletin de la Société d'Histoire Naturelle de Savoie*, janvier 1852).

de la même manière, et le roux prédominant.

Il a les couvertures supérieures de la queue et le croupion d'un roux jaunâtre clair, et marqués d'un trait blanchâtre vers le centre de quelques plumes : ces traits sont plus prononcés chez les *individus de l'année* que chez les *vieux*. Un blanc pur et lustré envahit la gorge, le devant du cou et la poitrine ; le même blanc, mais à peine lustré, couvre encore le ventre et les flancs. Les régions crurales sont faiblement lavées de brun roussâtre à l'extrémité des plumes, et blanches dans le reste ; les sous-caudales et l'abdomen sont d'un blanc légèrement teinté de roussâtre. De larges sourcils blancs prennent naissance aux fosses nasales et vont se confondre avec les taches blanchâtres du dessus du cou. Le bord externe de l'aile, les plumes axillaires et les tectrices alaires inférieures sont d'un blanc pur ; les rémiges d'un brun gris, avec une tache blanchâtre à la pointe ; les cinq ou six premières pennes lisérées entièrement de gris clair ; les suivantes largement bordées de roussâtre dans leur tiers supérieur. Elles se trouvent toutes, à l'exception des trois ou quatre premières, marquées, vers le centre, d'une bande transversale d'un blanc jaunâtre, circonscrite par deux autres bandes d'un brun noir : la deuxième rémige est plus courte que la huitième de 1 millim. environ. Les couvertures supérieures des ailes sont d'un brun très-foncé, et tachées à leur pointe, les

unes de jaunâtre, les autres de blanc. Les plumes caudales qui ont ordinairement, suivant leur degré d'usure au bout, 5 ou 6 millim. de plus en longueur que chez l'espèce précédente, sont en dessous d'un cendré brun, et en dessus d'un brun légèrement lavé de roussâtre ; puis elles se trouvent frangées de gris roussâtre extérieurement et à l'extrémité, enfin marquées, le long des baguettes, surtout de celles des rectrices médianes, de sortes de zones plus foncées que la couleur dominante et plus ou moins apparentes, suivant les sujets : ces baguettes sont fréquemment d'un roux clair.

Le bec est très-variable dans sa longueur ; tantôt il a 14 ou 15 mill., tantôt 16, 16 1/2 et 17 mill. ; il est brun foncé sur toute la mandibule supérieure, couleur de chair sur l'inférieure qui est brune à la pointe. Les tarses et les pieds sont d'un blanchâtre inclinant au jaunâtre, surtout pendant la période de l'amour, et d'un gris brun clair chez plusieurs, durant l'automne et l'hiver ; les ongles presque blancs, un peu tachés de brun vers le bout, et constamment plus longs que chez le précédent ; celui du pouce est plus long que ce doigt. L'iris est brun foncé.

Les *vieux mâles* ne diffèrent des *adultes* qu'en ce qu'ils sont un peu plus qu'eux chargés de blanc et de roux sur les parties supérieures.

La *femelle* a le même plumage que le *mâle* ; pourtant les teintes rousses et jaunâtres sont chez elle

un peu plus pâles ; sa taille est plus petite de près d'un centimètre.

Les *jeunes*, en sortant du nid, ont le bec court et totalement droit, à l'exception de la pointe de la mandibule supérieure qui est légèrement fléchie. Ils portent jusqu'à la *première mue*, quelques traits grisâtres, à peine visibles, sur l'extrémité des plumes de la gorge, du devant et des côtés du cou, et de la poitrine jusque près du ventre. Les taches blanchâtres ou blanc jaunâtre de leurs parties supérieures sont aussi *jusqu'à la mue* arrondies, et non oblongues comme chez les *adultes* et les *vieux*. Les plumes de la queue, les latérales surtout, sont frangées de blanchâtre en dehors. Le croupion est roussâtre, finement rayé de brun ou de noirâtre, suivant les individus, à l'extrémité de chaque plume. Ils ressemblent tellement dans cet état aux *jeunes* de la première espèce, qu'il serait presque impossible de les en distinguer, s'ils n'avaient pas déjà le bord externe de l'aile blanc, et les plumes du dessus du cou et du dos plus chargées qu'eux de blanchâtre.

Après la *mue*, les *jeunes* prennent la livrée de l'*adulte* décrite plus haut.

Le *Grimpereau Familier* fréquente, comme on vient de le voir, les vallées et les pays de plaine boisés, les parcs, les vergers et les rangées d'arbres, de saules surtout, qui bordent les rivières : le *Grimpereau Costa*, au contraire, habite essentiellement

les forêts et les bois de mélèzes, de pins et de sapins, mais spécialement ces derniers, ceux surtout qui recouvrent les flancs septentrionaux des régions moyennes de nos montagnes. Dès 1841 je le remarque chaque année aux environs de Chambéry, dans les forêts de sapins d'Apremont, de Joigny et des Déserts; en Bauges, dans celles de Margéraz et de la base de Rozannaz. Il est commun dans les mélèzes et les sapins de la Tarentaise, notamment à Notre-Dame-du-Pré, Montfort, Fessons-sur-Salins, Hautecourt, etc., localités que j'ai visitées en mai et juin 1852, de concert avec M. Thabuis, naturaliste à Moûtiers. Les bois de mélèzes de la pente méridionale du Mont-Cenis, entre autres ceux de Bard et du Mollaret, le possèdent aussi, mais en faible quantité : j'eus la satisfaction de parcourir, pendant deux jours consécutifs (28 et 29 juin 1852), ces régions des Alpes avec M. André Songeon, qui s'y adonnait à des recherches de botanique.

On retrouve le Grimpereau Costa dans le Chamonix et aux environs de Bonneville; j'ai du reste reçu, de la première localité, de M. Venance-Arthur Payot, et de la seconde, de la part de M. François Dumont, professeur d'histoire naturelle¹, des

¹ M. Dumont publie à Chambéry, de concert avec M. Gabriel Mortillet, *l'Histoire des mollusques terrestres et d'eau douce, vivants, et les fossiles de la Savoie et du bassin du Léman*. La première livraison est déjà paru; la seconde est sous presse.

œufs de l'espèce récoltés par eux-mêmes. Il habite encore les grandes forêts de sapins de la Suisse, des régions alpestres du Dauphiné, qui avoisinent notre sol; enfin celles des Basses-Alpes, dans les environs de Barcelonnette, où M. Caire l'a signalé le premier. Des recherches ultérieures feront sans doute découvrir, comme en est aussi persuadé M. Gerbe, ce volatile dans tout le grand système de montagnes qui sépare à l'est la France de l'Italie, mais là surtout où s'élèvent de vastes forêts de mélèzes et de sapins.

Ce Grimpereau a les mêmes habitudes que le *Grimpereau Familier*. Comme lui, il ne cesse de grimper par petits sauts et avec une extrême agilité le long des arbres, en s'appuyant sur les pennes de sa queue; comme lui, il visite en tout sens le tronc et les branches, avec la plus grande activité; comme lui enfin, il s'élève en grim pant, tantôt perpendiculairement, tantôt en spirale, et quelquefois il descend de la même manière jusque près du sol en cherchant sa nourriture. Les petits insectes et leurs larves, les araignées, les fourmis et leurs œufs, les punaises des sapins et plusieurs autres menus insectes qui s'attachent au bois, aux feuilles, ou qui se logent dans les gerçures de l'écorce, composent ses principaux aliments. Pour se les procurer, il furète sans relâche, il fouille avec son bec la mousse et les lichens, et sonde

chaque fissure qu'il découvre dans le bois ou l'écorce de l'arbre qu'il escalade; de temps à autre il s'élançe sur les mouches, sur les gros mouchérons et les petits papillons qui viennent à passer devant lui, les attrape au vol très-adroitement et revient les manger sur l'arbre. A terre, où il ne descend guère que dans l'intention de se repaître, au pied des vieilles souches, de fourmis, de vers et de larves, il marche comme le précédent, en sautillant et la queue traînante. Mais son naturel est plus méfiant, plus sauvage. Sitôt que quelqu'un cherche à le tirer, il monte avec empressement et en se tenant le plus souvent du côté opposé, jusqu'au sommet d'un sapin, où il est presque impossible de le découvrir. Son vol est onduleux comme celui de ce dernier; mais son cri de rappel est constamment moins aigu et plus doux; il est le même en été qu'en hiver, et il semble articuler tantôt *zri*, *zri*, tantôt *zir*, *zir* ou *zit*, *zit*. Ces cris, qui ont parfois quelque ressemblance avec ceux de rappel du *Roitelet Huppé* (*Regulus Cristatus*), sont ordinairement si faibles qu'il faut être au pied de l'arbre d'où l'oiseau les pousse pour bien les entendre. Au printemps, le mâle acquiert un ramage plus bref, plus doux encore que celui de son congénère, mais du reste proféré de la même manière; il le possède jusqu'au commencement de l'automne.

Le Grimpereau Costa niche aussi dans les petits trous naturels des vieux arbres, mais plus particulièrement sous les plaques d'écorce soulevées et en partie séparées du tronc, ainsi qu'au milieu des fentes naturellement pratiquées dans de vieilles souches qui tombent en vermoulure. C'est à la fin d'avril ou dans les premiers jours de mai qu'il travaille à la construction de son nid dans les régions moyennes des montagnes, seulement vers la fin de mai et plus souvent encore au commencement de juin dans les dernières forêts de nos Alpes. Il fait régulièrement deux pontes par an dans le premier séjour, une seule dans le second : je rectifie en cette partie la première description que je fis de cet oiseau, en 1847, et dans laquelle j'ai dit *qu'il ne fait jamais qu'une seule ponte par an, à moins qu'elle ne lui soit ravie*. Des brins d'herbes sèches, de mousses et de lichens, des soies d'araignées et de cocons, mélangés grossièrement et posés sur quelques débris de très-petites branches, forment le nid à l'extérieur et sur les bords ; le dedans est garni de plumes, de poils, d'aigrettes de chardons et de tussilages, et de fibres de plantes hachés. La première ponte est de cinq ou six œufs ; la seconde, qui a lieu vers le 20 ou le 25 juin, époque ordinaire de l'éclosion de la plupart des couvées des régions supérieures, se compose de trois ou quatre œufs. Ils sont d'un blanc assez pur et un peu brillant, puis

ponctués ou tachetés, particulièrement au gros bout, et très-rarement au petit¹, de brun rougeâtre qui y forme souvent une espèce de couronne; mais leurs taches sont constamment moins larges, moins nombreuses et d'une teinte un peu plus foncée que celles des œufs de la première espèce. Ils varient considérablement dans leur longueur; les uns ont en effet 14 1/2 ou 15 millim., les autres 15 1/2 ou 16, sur 11-12 mill. de diamètre, dans tous les cas.

Après les nichées, ces Grimpereaux vivent pendant quelque temps en famille; et, durant le reste de l'année, on les voit habituellement par couples, mâle et femelle, quelquefois par sociétés de trois à six sujets. On les observe rarement solitaires, mais assez souvent mêlés aux compagnies des *Mésanges* et des *Roitelets*, qui habitent comme eux les forêts de sapins. En général, ils continuent de vivre dans les bois de nos montagnes, même durant l'intensité du froid. Quelques couples seulement abandonnent ces localités dès que les grandes neiges les envahissent, et descendent de bois en bois jusque dans les bois d'arbres verts de nos collines, ou qui garnissent le pied des montagnes. Par moment ils se montrent sur leur lisière, cherchant leur subsistance avec le *Grimpereau*

¹ Je possède trois œufs sur lesquels les taches sont disposées en zone vers la petite extrémité.

Familier et la *Mésange Petite Charbonnière*. Chaque année en décembre, janvier et février, on en rencontre dans les bois de sapins de Saint-Cassin, de Saint-Sulpice, de Candie, et jusque dans le parc de M. le marquis Costa de Beauregard, à la Motte-Servolex, près de Chambéry. Mais ils regagnent tous dès le mois de mars les forêts alpestres, où les rappelle le devoir de la propagation.

FIN DU TOME SECOND.

TABLE DES MATIÈRES

DU TOME II.

	Pages
Tableau méthodique de la Deuxième Partie.....	5
5 ^e ORDRE ... Passereaux (<i>Passeres</i>).....	7
10 ^e FAMILLE.. Laniadées (<i>Laniadæ</i>),.....	12
GENRE XIX.... Pie-Grièche (<i>Lanius</i>).....	13
Pie-Grièche Grise (<i>Lanius Excubitor</i>).....	17
Pie-Grièche Rose (<i>Lanius Roseus</i>).....	26
Pie-Grièche à Tête Rousse (<i>Lanius Rufica-</i> <i>pillus</i>).....	32
Pie-Grièche Écorcheur (<i>Lanius Collurio</i>)...	39
11 ^e FAMILLE.. Muscicapidées (<i>Muscicapidæ</i>).....	45
GENRE XX..... Gobe-Mouche (<i>Muscicapa</i>).....	46
<i>Note sur le Gobe-Mouche Rougeâtre (Mus-</i> <i>cicapa Parva)</i>	47
Gobe-Mouche Grisâtre (<i>Muscicapa Grisola</i>)..	48
Gobe-Mouche à Collier (<i>Muscicapa Albicollis</i>)..	52
Gobe-Mouche Becfigue (<i>Muscicapa Luc-</i> <i>tuosa</i>).....	58

	Pages
12 ^e FAMILLE.. Bombycivoridées (<i>Bombycivoridæ</i>)	64
GENRE XXI... Jaseur (<i>Bombycivora</i>).....	64
Jaseur d'Europe (<i>Bombycivora Europæa</i>)....	64
13 ^e FAMILLE.. Coraciadées (<i>Coraciadæ</i>).....	67
GENRE XXII... Rollier (<i>Coracias</i>).....	68
Rollier d'Europe (<i>Coracias Garrula</i>).....	68
14 ^e FAMILLE.. Corvidées (<i>Corvidæ</i>).....	72
GENRE XXIII.. Corbeau (<i>Corvus</i>).....	75
Corbeau Croassant (<i>Corvus Corax</i>).....	77
Corbeau Corbine (<i>Corvus Corone</i>).....	87
Corbeau Mantelé (<i>Corvus Cornix</i>).....	95
Corbeau Freux (<i>Corvus Frugilegus</i>).....	99
Corbeau Choucas (<i>Corvus Monedula</i>).....	104
GENRE XXIV... Pie (<i>Pica</i>)	107
Pie à Longue Queue (<i>Pica Caudata</i>).....	108
GENRE XXV... Geai (<i>Garrulus</i>)	117
Geai Glandivore (<i>Garrulus Glandivorus</i>)....	118
GENRE XXVI.. Nucifrage (<i>Nucifraga</i>).....	128
Nucifrage Casse-Noix (<i>Nucifraga Caryocactes</i>).....	130
GENRE XXVII.. Crave (<i>Fregilus</i>).....	139
Crave d'Europe (<i>Fregilus Europæus</i>).....	140
GENRE XXVIII.. Choquard (<i>Pyrrhacorax</i>)	146
Choquard des Alpes (<i>Pyrrhacorax Alpinus</i>)..	147
15 ^e FAMILLE.. Oriolidées (<i>Oriolidæ</i>).....	153
GENRE XXIX... Lorient (<i>Oriolus</i>).....	154
Lorient d'Europe (<i>Oriolus Galbula</i>).....	154
16 ^e FAMILLE.. Sturnusidées (<i>Sturnusidæ</i>).....	162
GENRE XXX... Étourneau (<i>Sturnus</i>).....	163
Étourneau vulgaire (<i>Sturnus Vulgaris</i>).....	164
Note sur le Martin Roselin (<i>Pastor Roseus</i>)..	174

TABLE DES MATIÈRES. 497

	Pages
17 ^e FAMILLE..Cinclusidées (<i>Cinclusidæ</i>).....	175
GENRE XXXI..Cincle (<i>Cinclus</i>)	177
Cincle Plongeur (<i>Cinclus Aquaticus</i>).....	178
18 ^e FAMILLE..Turdusidées (<i>Turdusidæ</i>).....	184
GENRE XXXII..Merle (<i>Turdus</i>).....	187
1 ^{re} Section . . .Sylvicoles (<i>Sylvicolæ</i>).....	188
Grive Draine (<i>Turdus Viscivorus</i>).....	189
Grive Litorne (<i>Turdus Pilaris</i>).....	194
Grive de Vignes ou Chantcuse (<i>Turdus Mu-</i> <i>sicus</i>).....	198
Grive Mauvis (<i>Turdus Iliacus</i>).....	205
Merle à Plastron (<i>Turdus Torquatus</i>).....	210
Merle Noir (<i>Turdus Merula</i>).....	217
2 ^e Section . . .Rupicoles (<i>Rupicolæ</i>).....	224
Merle Bleu (<i>Turdus Cyaneus</i>).....	225
Merle de Roche (<i>Turdus Saxatilis</i>)	231
19 ^e FAMILLE..Saxicolidées (<i>Saxicolidæ</i>).....	236
GENRE XXXIII.Traquet (<i>Saxicola</i>).....	238
Note sur le Traquet Rieur (<i>Saxicola Ca-</i> <i>chinnans</i>).....	239
Traquet Motteux (<i>Saxicola Œnanthe</i>).....	240
Traquet Stapazin (<i>Saxicola Stapazina</i>).....	248
Traquet Oreillard (<i>Saxicola Aurita</i>).....	252
Traquet Tarier (<i>Saxicola Rubetra</i>).....	254
Traquet Rubicole (<i>Saxicola Rubicola</i>).....	264
20 ^e FAMILLE..Sylviadées (<i>Sylviadæ</i>).....	271
GENRE XXXIV.Accenteur (<i>Accentor</i>).....	273
Accenteur des Alpes (<i>Accentor Alpinus</i>).. . .	274
Accenteur Mouchet (<i>Accentor Modularis</i>)... .	283
GENRE XXXV..Rubiette (<i>Ruticilla</i>).....	289
Rubiette Rouge-Gorge (<i>Ruticilla Rubecula</i>) . .	291

	Page
Rubiette Gorge-Bleue (<i>Ruticilla Cyanecula</i>) .	301
Rubiette Suédoise (<i>Ruticilla Suecica</i>)	309
Rubiette Rouge-Queue (<i>Ruticilla Tithys</i>)	312
Rubiette Caire (<i>Ruticilla Cairii</i>)	320
Rubiette Phénicure (<i>Ruticilla Phœnicurus</i>) . . .	324
Rubiette Rossignol (<i>Ruticilla Luscinia</i>)	333
Note sur la Rubiette Philomèle (<i>Ruticilla Philomela</i>)	344
GENRE XXXVI. Fauvette (<i>Sylvia</i>)	345
Fauvette Orphée (<i>Sylvia Orpheu</i>)	347
Fauvette à Tête Noire (<i>Sylvia Atricapilla</i>) . . .	354
Fauvette des Jardins (<i>Sylvia Hortensis</i>)	360
Fauvette Grisette (<i>Sylvia Cinerea</i>)	366
Fauvette Babillarde (<i>Sylvia Curruca</i>)	373
Fauvette à Lunettes (<i>Sylvia Conspicillata</i>) . . .	378
Fauvette Passerinette (<i>Sylvia Passerina</i>)	382
Fauvette Polyglotte (<i>Sylvia Polyglotta</i>)	388
Fauvette Ictérine (<i>Sylvia Icterina</i>)	394
GENRE XXXVII. Rousserolle (<i>Calamoherpe</i>)	397
Rousserolle Turdoïde (<i>Calamoherpe Turdoi- des</i>)	398
Rousserolle des Marais (<i>Calamoherpe Palus- tris</i>)	403
Rousserolle des Roseaux (<i>Calamoherpe Arun- dinacea</i>)	409
Rousserolle Locustelle (<i>Calamoherpe Locus- tella</i>)	414
Rousserolle Aquatique (<i>Calamoherpe Aqua- tica</i>)	418
Rousserolle Phragmite (<i>Calamoherpe Phrag- mitis</i>)	423

TABLE DES MATIÈRES

499

	Pages
GENRE XXXVIII. Pouillot (<i>Phyllopneuste</i>).....	426
Pouillot Sylvicole (<i>Phyllopneuste Sylvicola</i>)..	427
Pouillot Vélocé (<i>Phyllopneuste Rufa</i>).....	432
Pouillot Fitis (<i>Phyllopneuste Trochilus</i>).....	437
Pouillot Natterer (<i>Phyllopneuste Nattereri</i>)..	441
GENRE XXXIX. Roitelet (<i>Regulus</i>).....	445
Roitelet Huppé (<i>Regulus Cristatus</i>).....	447
Roitelet Triple-Bandeau (<i>Regulus Ignicapil-</i> <i>lus</i>).....	453
GENRE XL..... Troglodyte (<i>Troglodytes</i>).....	456
Troglodyte d'Europe (<i>Troglodytes Europæus</i>)..	457
21 ^e FAMILLE.. Upupidées (<i>Upupidæ</i>).....	464
GENRE XLI..... Huppe (<i>Upupa</i>).....	466
Huppe Puput (<i>Upupa Epops</i>).....	466
22 ^e FAMILLE.. Certhiadées (<i>Certhiadæ</i>).....	476
GENRE XLII.... Grimpereau (<i>Certhia</i>).....	477
Grimpereau familier (<i>Certhia Familiaris</i>)....	478
Grimpereau Costa (<i>Certhia Costæ</i>).....	485

FIN DE LA TABLE DU TOME II.



